

Université de Montréal

La crise du syndicalisme comme crise de la représentation des travailleurs

Une étude de cas de l'évolution des identités collectives dans l'économie solidaire au Brésil.

Par

Carole Yerochewski

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences
En vue de l'obtention du grade de docteur en sociologie.

Octobre 2013

© Carole Yerochewski, 2013

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

La crise du syndicalisme comme crise de la représentation des travailleurs.

Une étude de cas de l'évolution des identités collectives dans l'économie solidaire au Brésil.

Présentée par :

Carole Yerochewski

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Hamel

Président-rapporteur

Deena White

Directrice de recherche

Gregor Murray

Codirecteur

Jane Jenson

Membre du jury

Ian Robinson

Examineur externe

Jorge Pantaleon

Représentant du doyen

Résumé

Cette thèse part du postulat que la crise du syndicalisme résulte d'une remise en cause des identités collectives ayant légitimé jusque dans les années 70 leur représentation des travailleurs. En témoignent les mobilisations, qui se déroulent souvent en dehors des syndicats et de façon conflictuelle avec eux, de travailleuses et travailleurs longtemps minorés par les arrangements institutionnels prévalant avec la société salariale.

Différents travaux dans le renouveau syndical relèvent de leur côté que les syndicats peinent à prendre en compte les besoins et aspirations de ces travailleurs car leur identité collective les entraîne à rester dans les sentiers des orientations et représentations institutionnalisées. Cependant, les auteurs se focalisent sur la façon dont le syndicalisme, et en particulier les *leaders*, peuvent reconstruire une représentation des travailleurs, et non sur la façon dont les identités collectives se transforment.

Les études sur le syndicalisme héritent d'un débat sur les mouvements sociaux qui a abouti à scinder les approches théoriques entre celles conceptualisant les identités collectives, mais dans le cadre de théorisations contestables de l'évolution des sociétés, et celles qui sous-théorisent les identités collectives et considèrent que les mouvements sociaux émergent des processus politique et de la mobilisation des ressources. Les travaux sur le renouveau syndical reprennent généralement cette seconde approche et assimilent les mouvements de travailleurs à des organisations en considérant, implicitement, les buts de l'action collective comme donné. Or, un mouvement social est un concept ; il n'est pas réductible à une organisation, au risque sinon de perdre sa valeur heuristique, qui est de chercher à saisir les identités collectives en conflit et les stratégies associées.

À partir de l'étude du cas du mouvement de travailleurs dans l'économie solidaire brésilienne, cette thèse questionne donc le « pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent » et le « comment ou le pourquoi des identités syndicales se transforment ou se reproduisent », lorsqu'elles sont confrontées à l'émergence de nouvelles façons de définir les dominations à combattre et les orientations. Les identités collectives sont opérationnalisées comme des matrices cognitives et normatives, ce qui permet de rendre compte de leur caractère évolutif en fonction des modalités d'interaction.

L'étude de cas met en évidence que les mobilisations autonomes des travailleurs minorés sont porteuses de nouvelles définitions des problèmes et de pratiques sociales transformatrices, qui

entrent en conflit avec les significations et les pratiques syndicales institutionnalisées. Elle montre que c'est à la suite d'interactions délibératives entre ces travailleurs et les syndicalistes que les identités syndicales se transforment. Cependant, la reconstitution des trajectoires de deux syndicats (de la principale centrale brésilienne) indique que le fait d'entrer dans de telles interactions ne dépend pas d'une décision rationnelle, mais de la perception (de la part des syndicats) des capacités des travailleurs à transformer le rapport au travail et au monde lorsqu'ils agissent collectivement.

Un dernier résultat, corollaire, tient dans la falsification de l'hypothèse – défendue par une partie de la littérature sur le renouveau syndical – selon laquelle les syndicats, et en particulier les *leaders*, peuvent conduire une transformation de la représentation collective en procédant eux-mêmes à une agrégation des multiples identités collectives. Cette hypothèse, qui revient à considérer le but de l'action collective comme donné, est contredite par les données : elles montrent que, dans un tel cas, s'il y a bien des innovations institutionnelles conduites par le syndicat, ces innovations favorisent l'adaptation du syndicalisme aux mutations du capitalisme et non la transformation des rapports sociaux de domination, parce que prédominent alors les liens sociaux avec les groupes dominants, c'est-à-dire les interprétations cognitives dominantes des problèmes.

Mots-clés : crise du syndicalisme, identités collectives, rapports sociaux de domination, problèmes publics, matrice cognitive et normative, modalités d'interaction, liens sociaux.

Abstract

This thesis is based on the premise that the crisis of trade-unionism is the product of the questioning of the collective identities which had legitimized their workers' collective representation up to the end of the 1970s. The evidence lies in the mobilization – often outside of the trade-unions and in conflict with them – of workers who have long been “minoritized” by the institutional arrangements which were dominant with the wage society.

Various studies in the trade-union renewal literature point out that trade-unions have difficulty taking into account the needs and aspirations of these workers, because their collective identity leads them to maintain their established representations and orientations. However, these scholars focus on the way trade-unions, and specifically their *leaders*, can rebuild the representation of workers, rather than on the way collective identities are transforming themselves.

Studies on trade-unionism have inherited a debate from within the field of social movements, dividing theoretical approaches regarding collective identities. In one approach, collective identities are conceptualised in the context of questionable theories about the evolution of societies; in the other, collective identities are under-theorised and social movements are seen to emerge in the context of political process and resources mobilization. Literature on trade-union renewal generally returns to this second approach and assimilates workers movements to trade-unions, thus considering implicitly that the targets of collective action are given. However, a social movement is a concept; it cannot be reduced to an organization without the risk of losing its heuristic value, which is to lead us to seek an understanding of collective identities in conflict and the strategies associated with them.

On the basis of a case study of the workers' movement in the Brazilian “solidarity economy”, this thesis poses the following questions: Why are new workers' collective identities emerging? How or why are trade-union identities being transformed or reproduced, at a time when they are being confronted with the emergence of new ways of defining the forms of domination they have to contend with, and new ways of defining how to do this? Collective identities are operationalized in this thesis as cognitive and normative matrices. This allows us to take in account their evolution, in association with different modes of interaction.

The case study highlights that the autonomous mobilization of “minoritised” workers brings with it new problem definitions as well as transformational social practices, which enter into conflict

with institutionalized trade-union meanings and practises. The case study shows that it is after trade-unions and workers have entered into deliberative interaction that trade-union identities begin to change. However, the reconstruction of the trajectories of two trade-unions (both members of the main Brazilian confederation) shows that interacting with minoritised workers movements does not depend on a rational choice, but on the perception (by trade-unions) of workers ability, through collective action, to transform their relationship to work and to the world.

A last result, and a corollary of those mentioned, is the falsification of an assumption found in some of the trade-union renewal literature, namely, that trade-unions, and specifically their *leaders*, can bring about a transformation of collective representation by aggregating different collective identities. This assumption, which considers the target of collective action as a given, is contradicted by this research: we demonstrate that, in such a case, there are indeed real institutional innovations introduced by the union, and that these innovations promote the adaptation of trade-unionism to changes in capitalism. But they do not promote the transformation of the social relations of domination; rather, as social ties with dominant actors prevail, they reproduce existing relations of domination as they reproduce dominant interpretations of the problem.

Key-words : crisis of trade-unionism, collectives identities, social relations of domination, public problems, cognitive and normative matrix, deliberative interaction, social ties.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	V
ABSTRACT.....	VII
TABLE DES MATIÈRES	IX
LISTE DES SIGLES ET DES ABBREVIATIONS.....	XIII
LISTE DES SCHEMAS.....	XV
LISTE DES TABLEAUX	XVI
REMERCIEMENTS.....	XIX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LA CRISE DU SYNDICALISME COMME CRISE IDENTITAIRE.....	11
1.1. La représentation des travailleurs : paradigmes sociétaux et articulation des identités au travail et hors travail	12
1.2. Métamorphoses de la question sociale et nouvelles aspirations.	16
1.2.1. La reconstruction d'un rapport au travail	18
1.2.2 De nouvelles identités collectives de travailleurs.	22
1.2.3. Mutations structurelles et représentations : un processus non garanti.....	24
1.3. Les identités syndicales, facteur de reproduction du sentier parcouru.....	26
1.3.1 Le renouveau syndical, des résultats contradictoires.	26
1.3.2 Absence d'identité collective commune et syndicats « couplés de façon lâche ».....	31
1.4. Théorisation des identités collectives et déclinaison de la question de recherche	34
1.5. Le choix de l'économie solidaire au Brésil.	38
CHAPITRE 2 : CE QUE SONT ET CE QUE FONT LES IDENTITES COLLECTIVES,	49
ETAT DES LIEUX.....	49
2.1. Deux principales façons de définir les identités collectives	50
2.2. Les courants du processus politique, de la mobilisation des ressources et du renouveau syndical : les identités comme valeurs ou catégories.	54
2.2.1. Des identités cadrées par les leaders.....	54
2.2.2. Le renouveau syndical : l'agrégation démocratique des identités	60
2.2.3. Rapport acteur-structure et théorisation des identités	65
2.3. Les identités dynamiques dans la sociologie "dissidente" des mouvements sociaux.....	65
2.3.1. La société pluri-institutionnelle : les identités collectives comme but de l'action.	66
2.3.2. La sociologie des problèmes publics et l'évolution des identités dans une arène publique	75
2.3.3. L'approche des réseaux sociaux : la multiplicité des appartenances identitaires	78
2.3.4. Les hypothèses de travail qui se dégagent.	81
2.4. L'apport de la sociologie du travail dans la compréhension des dynamiques identitaires	84
2.5. Les idées dans l'approche cognitive du changement institutionnel et social	91
2.5.1. Des matrices cognitives et normatives	92
2.5.2. Séquence d'événements, moment d'incertitude et transformation des significations	96
2.6. Synthèse en forme d'hypothèses.	98
CHAPITRE 3 : LES IDENTITES COLLECTIVES.....	103
COMME MATRICES COGNITIVES ET NORMATIVES.....	103
3.1. Les outils conceptuels	103
3.1.1. Identité collective, problème public et controverses	106

3.1.2. Les interactions non routinières et leurs modalités	108
3.1.3. Les médiateurs et les liens sociaux : la modélisation des conditions de l'action syndicale.....	110
3.2. Un scénario d'évolution des identités collectives	115
3.3. Conclusion	118

CHAPITRE 4 : L'ECONOMIE SOLIDAIRE AU BRESIL. UN CAS PARADIGMATIQUE..... 121

4.1 Une étude de cas.	122
4.1.1. Un choix empirique et non normatif.	125
4.1.2. Les qualités du cas de l'économie solidaire brésilienne	126
4.2. Choix des unités d'analyse, collecte et analyse des données	130
4.2.1. La sélection de syndicats de la CUT impliqués dans l'économie solidaire.....	130
4.2.2. La collecte des données	132
4.2.3. Organisation des données et analyse	135
4.3. Validité et limites méthodologiques	140
4.4. Conclusion	142

CHAPITRE 5 : MISE EN CONTEXTE DES IDENTITES COLLECTIVES DE TRAVAILLEURS ET DES PRATIQUES AUTOGESTIONNAIRES DANS L'ECONOMIE SOLIDAIRE BRESILIENNE. 145

5.1. Les controverses dans l'économie solidaire et les associations qu'elles dessinent.	146
5.1.1. Économie du pauvre versus grandes coopératives compétitives.....	149
5.1.2. Rôle du FBES et construction d'une identité/projet commun.....	155
5.1.3. Les méthodologies d'accompagnement des initiatives.....	161
5.1.4. Un projet de loi contre les fausses coopératives.....	170
5.2. Les pratiques autogestionnaires et leur articulation des identités au travail et hors travail	178
5.2.1. Les références idéal-typiques de coopératives compétitives : la reproduction des rapports de domination	179
5.2.2. Une référence idéal-typique de pratiques autogestionnaires participatives	183
5.2.3. Un rapport au travail fondé sur la façon de prendre en compte le hors travail.....	187
5.3. Arènes publiques et légitimation des pratiques autogestionnaires	192
5.3.1. Les budgets participatifs et la reconnaissance des initiatives de travailleurs non représentés.	194
5.3.2. Controverses, variabilité des arènes publiques et champ de pratiques	199
5.4. Conclusion.....	205

CHAPITRE 6 : DEUX SYNDICATS DE LA CUT AUX IDENTITES COLLECTIVES OPPOSEES. 209

6.1. Les orientations à la création de l'ADS-CUT et d'Unisol.	210
6.2. Les matrices cognitives et normatives du SMGPA et du SMABC	228
6.2.1 Visions du futur des syndicats	229
6.2.2 Visions du futur et effet sur les "Nous" syndicaux.....	232
6.2.3 Orientations et stratégies du SMGPA dans l'économie solidaire	233
6.2.4. Orientations et stratégies du SMABC dans l'économie solidaire	242
6.2.5. Des significations qui délimitent des stratégies et des "Nous" distincts.	254
6.2.6. L'usage des pronoms "nous" et "on".....	258
6.3. Le rôle des interprétations cognitives.....	259
6.3.1. Des principes d'action communs qui débouchent sur des "Nous" divergents.	260
6.3.2. L'interdépendance des façons de définir les dominations, les opportunités et le champ de l'action	264
6.3.3. Rechercher comment les interprétations cognitives évoluent.....	269
6.4. Processus politique et capacité stratégique versus modalités d'interactions	270
6.4.1. Comment s'orientent les acteurs sociaux ?.....	271
6.4.2. Renforcer et transformer des idées essentialistes ?.....	272
6.4.3. Le scénario de la capacité stratégique.....	275
6.5. Conclusion : modalités d'interaction et construction des problèmes publics.....	280

CHAPITRE 7 : COMMENT L'IDENTITE COLLECTIVE DU SMGPA S'EST TRANSFORMEE.....	283
7.1. L'implication du SMGPA dans un projet de recyclage avec les Catadores.....	284
7.1.1. Les sources d'action.....	285
7.1.2. Exemple d'appropriation sélective d'évènements.....	287
7.1.3. Redéfinition des problèmes selon les modalités d'interaction.....	287
7.1.4. Un réseau de significations partagées.....	289
7.1.5. Le fonds : un médiateur légitimant de nouvelles identités collectives de travailleurs.....	290
7.2. Le fonds solidaire comme pelote de multiples évènements-médiateurs.....	291
7.2.1. L'évènement "coopérative d'habitation".....	292
7.2.2. L'école syndicale Mesquita et la méthodologie d'accompagnement des projets solidaires.....	294
7.2.3. Le pauvre comme citoyen créateur de travail et revenu.....	296
7.2.4. Le pauvre comme acteur de l'autogestion.....	298
7.2.5. Les oppositions sur les pratiques de mobilisation des travailleurs.....	301
7.3. Les trajectoires d'interaction des acteurs-réseaux du SMGPA.....	303
7.3.1. Autour de la transformation des rapports sociaux de travail.....	303
7.3.2. Quand l'engagement dans un projet autogestionnaire décourage certains cours d'action.....	314
7.3.3. Une carrière de militant.....	320
7.4. Les trajectoires dans le courant trotskyste DS.....	330
7.4.1. La trajectoire dominante.....	330
7.4.2. Les contre-exemples et leurs modalités d'interaction.....	336
7.5. Conclusion : médiateurs, modalités d'interaction et liens sociaux.....	339
7.5.1. Le pouvoir explicatif des médiateurs.....	339
7.5.2. Le pouvoir explicatif des liens sociaux.....	341
7.5.3. Le pouvoir explicatif des modalités d'interaction.....	342
CHAPITRE 8 : POURQUOI LE SMABC SE MAINTIENT DANS L'INSTITUTION.....	347
DE REPRÉSENTATION COLLECTIVE.....	347
8.1. Fonctionnement démocratique et diversité des liens sociaux.....	350
8.1.1. Les commissions d'usine transformées en structure syndicale de base.....	351
8.1.2. Accès à de multiples répertoires d'action et innovations stratégiques.....	353
8.1.3 La stratégie d'expérimentation régionale : de l'impact des liens sociaux.....	356
8.1.4. Les principes d'action et les raisons présidant à la création d'Unisol SP.....	362
8.1.5. Structure indépendante, conséquences inattendues et reprise en main.....	364
8.2. Un maintien actif dans le chemin déjà parcouru.....	368
8.2.1. Le SMABC comme cas critique des théories du renouveau syndical.....	368
8.2.2. L'adaptation aux mutations contemporaines : une contre hypothèse sur l'apport du SMABC.....	372
8.2.3. Le rôle secondaire de la société civile.....	376
8.2.4. Une interprétation de la crise qui n'ouvre aucune incertitude.....	377
8.2.5. Des modalités d'interaction reproduisant les rapports sociaux dominants.....	379
8.2.6 L'impact de la séquence des évènements.....	380
8.3. Conclusion : des liens sociaux qui enferment dans une démocratie descendante.....	383
CONCLUSION.....	387
BIBLIOGRAPHIE.....	405
ANNEXES.....	XXIII
Annexe 1 : liste des entretiens.....	xxiii
Annexe 2 : Grille d'entrevue – modèle principal et variantes.....	xxv

Liste des sigles et des abréviations

ABC : La région ABC regroupe sept municipalités jouxtant São Paulo : Santo Andre, São Bernardo do Campo, São Caetano do Sul, Diadema, Maua, Rio Grande da Serra et Riberão Pires.

ACCMV : Ação da Cidadania Contra a Miséria e pela Vida. Action de la citoyenneté contre la misère et pour la vie.

ADS-CUT : Agence de développement solidaire de la CUT.

AFL- CIO: The American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations.

Anteag : Associação Nacional de Trabalhadores e Empresas de Autogestão. Association nationale des travailleurs et entreprises d'autogestion.

BIT : Bureau international du travail.

BNDES : Banque nationale pour le développement économique et sociale.

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

CGT : Confédération générale du travail.

CLT : Consolidação das leis do trabalho. Lois consolidées du travail.

CNM-CUT : Confédération nationale des métallurgistes de la CUT.

Codefat : Conselho Deliberativo do Fundo de Amparo ao Trabalhador. Conseil délibératif du fonds de soutien au travailleur.

Consea : Conselho Nacional de Segurança Alimentar. Conseil national de sécurité alimentaire.

Contag : Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura. Confédération nationale des travailleurs dans l'Agriculture.

CSN : Confédération des syndicats nationaux (Québec).

CUT : Central Única dos Trabalhadores. Centrale Unique des Travailleurs (Brésil).

DS : Democracia Socialista. Démocratie Socialiste.

Dieese : Departamento Intersindical de Estatística e Estudos Socioeconômicos. Département intersyndical de statistiques et études socioéconomiques.

EES : Empreendimentos de economia solidária (entrepreneurs collectifs d'économie solidaire).

Ecosol : Cooperativa de cooperativas de crédito iniciada por la CUT.

FAT : Fundo de Amparo aos Trabalhadores. Fonds de soutien aux travailleurs.

Fetraf-Sul : Federação dos Trabalhadores na Agricultura Familiar da Região Sul do Brasil. Fédération des travailleurs dans l'agriculture familiale de la région Sud du Brésil (CUT).

FTQ : Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec.

FBES : Forum brasileiro de l'économie solidaire.

FIESS : Forum internacional de l'économie sociale et solidaire.

FMI : Fond monétaire international.

FSM : Fórum Social Mundial.

IAF : Industrial Areas Foundation.

ICCO : Organisation néerlandaise inter-ecclésiastique d'obédience protestante.

ISO : International organization for standardization. Organisation internationale de normalisation.

ITCP : Incubadora Tecnológica de Cooperativas Populares. Incubateur technologique de coopératives populaires.

JOC : Jeunesse ouvrière catholique.

MNCR : Movimento Nacional dos Catadores de Materiais Recicláveis. Mouvement National des Catadores (collecteurs, ramasseurs) de matériaux Recyclables.

MST : Movimento dos trabalhadores rurais Sem Terra. Mouvement des travailleurs ruraux sans terre.

OMS : Organisation du mouvement social.

PACs : Projetos alternativos comunitários. Projets alternatifs communautaires.

PIB : Produit intérieur brut.

Pronaf : Programa de Fortalecimento da Agricultura Familiar. Programme national de renforcement de l'agriculture familiale.

Proger : Programme d'appui à la création de micros et petits entrepreneurs.

PT : Parti des Travailleurs (Brésil).

RS : (État du) Rio Grande do Sul (Brésil).

Sebrae : Service d'État d'appui à la micro et petite entreprise au Brésil.

Senaes : Secretaria Nacional de Economia Solidária. Secrétariat national à l'économie solidaire.

SEIU: Service Employees International Union.

SMABC : Sindicato dos metalurgistas de la região ABC (Brésil).

SMGPA : Sindicatos dos metalurgistas do Grand Porto Alegre (Brésil).

SMIC : Secrétariat municipal à l'industrie et au commerce de la Mairie de Porto Alegre.

SP : (État de) São Paulo.

UFCW: United Food and Commercial Workers Union.

Unitrabalho : União para o Trabalho, Union pour le Travail (Fondation universitaire).

Unicafes : União Nacional das Cooperativas de Agricultura Familiar e Economia Solidária. Union nationale des coopératives d'agriculture familiale et d'économie solidaire.

Unisol : União e Solidaridade das Cooperativas Empreendimentos de Economia Solidária. Union et Solidarité des coopératives entreprises collectives d'Économie Solidaire.

USP : Université de São Paulo.

Liste des schémas

Schéma 1 : Comment les identités syndicales se reproduisent et se transforment..... p.115

Liste des tableaux

Tableau 1 : Codification des données et regroupements pour la matrice conceptuelle temporelle.....	p.137
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

« J'avais quitté l'usine sans savoir rien faire,
parce que j'étais toujours une partie du processus de production »

Nelsa Nespolo

« Mais si on continue comme cela,
à penser que les pauvres sont des paresseux ou des abrutis,
rien ne changera jamais ! »

José Inácio Konzen

Remerciements

Une thèse est souvent un long parcours. Pas seulement en termes académiques... Elle est aussi l'aboutissement d'un cheminement et une étape vers d'autres horizons. En tout cas, c'est ma façon de la situer dans mon parcours, qui se veut engagé, mais sans prétendre croire que l'on puisse "changer le monde" indépendamment de la façon dont on se mobilise *hic et nunc*. Ce constat renvoie à un vieux débat qui, du moins en France, a commencé au sein de l'extrême-gauche avec l'émergence des mouvements de femmes des années 70. Fallait-il attendre le "Grand Soir" et les "lendemains qui chantent", etc. ? Ou l'action contre les rapports de domination entre hommes et femmes commençait-elle maintenant, au sein même des organisations et dans les mouvements dont elles étaient partie-prenantes, avec la remise en cause des pratiques de prise de parole, de prise de décision, de monopolisation des responsabilités, etc. ? La réponse m'a toujours semblé évidente : on ne pouvait prétendre lutter contre les multiples exploitations et dominations en les reproduisant collectivement. Et ce qui est vrai pour les luttes féministes l'est aussi pour d'autres luttes, et notamment celles contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion, qui sont allés grandissant dans la France des années 80, et dans la plupart des pays.

Ce n'est bien sûr pas le lieu ici de retracer cette histoire, mais cela peut expliquer que je souhaite remercier des personnes qui m'ont accompagné dans mon cheminement académique ainsi que celles, trop nombreuses pour que je puisse toutes les citer, qui ont joué un rôle d'une façon ou d'une autre pour me donner envie d'affronter cette épreuve. Je veux espérer que cette thèse contribue à apporter des connaissances qui se fassent l'écho des façons de voir de personnes qui ont, de par leur place dans les relations sociales, rarement la possibilité de s'exprimer sur des sujets qui les concernent pourtant en premier lieu. Robert Castel soulignait que l'une des responsabilités du sociologue était sans doute de donner une voix aux personnes dominées, pour, en résumé, faire ressortir des problèmes qui resteraient sinon dans l'ombre dans laquelle les représentations sociales du monde des dominants les maintiennent, pas nécessairement volontairement et en toute conscience de leur part, mais parce que ce sont ces représentations qui ont préséance.

Je voudrais donc remercier toutes ces personnes – travailleur-e, chômeur-e, militant-e associatif-ve et syndicaliste – que j’ai rencontrées comme journaliste spécialisée dans les questions d’emploi, d’insertion, comme militante associative et comme “candidate au doctorat”, et qui ont accepté de donner de leur temps pour expliquer ce qu’elles faisaient et pourquoi elles le faisaient. Elles ont ouvert des pistes que je n’aurais pas explorées sans elles et m’ont permis d’acquérir une compréhension fine de processus qu’elles connaissent très bien pour y être au cœur; elles ont trop rarement des “retours” alors qu’elles donnent ce temps en espérant recevoir un regard distancié sur leur propre activité, et pour soulever des problèmes qui ne trouvent pas toujours une reconnaissance publique. C’est ce qui m’a fait placer en exergue deux phrases venant des entrevues pour ce terrain ; abruptes, elles résument bien qu’au-delà de la condition de travailleur-e-s informel-le-s, non qualifié-e-s, exclu-e-s..., il y a des personnes qui cherchent à donner un sens à leur vie, mais qui dépendent beaucoup des autres pour y arriver, du fait des rapports de pouvoir et de domination et des catégorisations dévalorisantes qui en résultent.

Il y a aussi dans mon parcours l’entourage proche, même quand il est à 5 500 kms, et nommer certaines personnes c’est en oublier d’autres. Je voudrais cependant remercier en particulier Jo et Pierre Volovitch, qui ont pris le temps de discuter et commenter des passages de cette thèse en cours de rédaction, et de m’apporter justement un “retour”; Nicole Maury, qui m’a aidé à surmonter ce qui me paraissait une montagne; Diane Gagné et Mélanie Dufour-Poirier pour leur soutien et leurs commentaires judicieux sur les stratégies à déployer pour arriver à aller jusqu’au bout, en soulignant en particulier qu’ « une bonne thèse, c’est une thèse qu’on termine ! ».

Il y a enfin des personnes que j’ai toujours pensé vouloir remercier parce qu’elles ont joué un rôle essentiel dans le fait de pouvoir effectivement faire cette thèse. Là encore, en nommer c’est risquer d’en négliger certaines. Je voudrais saluer en particulier Mona-Josée Gagnon, qui m’a ouvert cette possibilité et qui a cofinancé mes bourses d’études avec le CRIMT; Pierre Hamel qui a consacré du temps à m’indiquer des lectures pertinentes sur les mouvements sociaux ; Gregor Murray, mon co-directeur, pour son soutien et son attention à toujours être constructif, même dans ses critiques; enfin Deena White, ma directrice de thèse, pour son accompagnement bien sûr, mais aussi pour sa générosité à partager ses connaissances académiques et qui m’a toujours fait confiance.

Introduction

Les trente dernières années ont été le théâtre d'une réactualisation des conflits entre capital et travail, portée par la mondialisation des activités de production et de financement, et par les politiques néolibérales de dérégulation des marchés du travail et de réorganisations des interventions des États (Swingedouw, 2004, Jessop, 1993, Tremblay et van Schendel, 2004). La façon dont ces transformations ont pu affecter les syndicats et les travailleurs a été largement documentée (Richards, 2001, Munck, 1999, Ramalho, 1999, Gallin, 2000). Déclin des bastions industriels traditionnels d'implantation syndicale au profit du développement de petites entreprises dans les services, brouillage de la responsabilité d'employeur, fragmentation de la relation d'emploi et recrudescence du travail informel, à bas salaires et flexible (Gallin, 2001) avec la multiplication de la sous-traitance en cascade, du travail précaire et à domicile, de l'auto-emploi (Leite, 2009a, Croucher, 2007).

Cette situation a alimenté les métamorphoses de la question sociale (Castel, 1995) et a contribué à délégitimer les syndicats du fait que leurs stratégies traditionnelles pour lutter contre les inégalités sociales (partage des gains de productivité et développement de l'État providence) ne semblent plus avoir de prise sur ces nouvelles segmentations du marché du travail. Leur représentativité est d'autant plus contestée que les syndicats organisent (toujours) peu ou pas les travailleurs concernés, soient les précaires, les chômeurs, ceux qui travaillent dans l'économie informelle, etc., de par leur histoire ou leur institutionnalisation. En outre, dans nombre de pays, les États sont de plus en plus intervenus dans les relations professionnelles, en restreignant notamment la portée de la liberté d'association syndicale ou des négociations collectives, mais aussi dans certains cas, en prenant le relais de la lutte contre la pauvreté, notamment avec l'établissement de salaires minimaux (Dufour et Hege, 2010). Les syndicats ont été ainsi de plus en plus perçus comme un groupe d'intérêt comme un autre, qui défend surtout ses propres membres, et non plus comme le porteur d'un projet de justice sociale pour tous (Hyman, 1994) - ce qui a affaibli l'exercice d'un contre-pouvoir démocratique des travailleurs.

Cependant, la réorganisation des rapports entre capital et travail ne se caractérise pas seulement par une dégradation globale des rapports de force au détriment des travailleurs. Les mutations de

l'emploi et du travail correspondent à la fois à une forme de reproduction des arrangements institutionnels locaux entre capital et travail et à une nouvelle régulation de ces rapports à l'échelle globale (Peck and Theodore, 2010). Autrement dit, ce qui a longtemps été perçu comme une course inexorable vers le bas s'est aussi révélé avoir des effets contradictoires sur le mouvement des travailleurs, l'affaiblissant dans certains pays ou dans certaines régions d'un pays et le renforçant dans d'autres pays ou régions, tout en déplaçant les secteurs d'activité sensibles aux luttes contre la marchandisation du travail (du textile vers l'automobile, puis à présent les services), comme cela s'est toujours produit depuis le 19e siècle ainsi que le montre B. Silver (2003), qui souligne : « Les travailleurs et les mouvements de travailleurs dans les différentes parties du monde sont reliés entre eux par la division globale du travail et par des processus politiques globaux » (p.26)¹. Les liens se manifestent aussi par la diffusion des solidarités entre travailleurs *via* des réseaux transnationaux, et la propagation d'un « langage des droits » de pays à d'autres (p.27).

Les trente dernières années ont d'ailleurs été le théâtre d'un renouveau des luttes. Alors que les syndicalistes et une partie des chercheurs (*cf.* Bourdieu et les chômeurs en France dans les années 1990) les croyaient trop individualistes ou manquant d'identité minimale ou de capacité, structurelle, à se mobiliser – du fait de leurs aller-retour entre les lieux de travail ou de leur exclusion dans le chômage ou l'informalité –, les femmes, les minorités ethniques, les jeunes précaires des "Mc jobs", celles et ceux travaillant à domicile ou vendeurs de rue, en Afrique, en Inde, aux Philippines, en Corée du Sud, aux États-Unis, en Australie, en Amérique latine..., les chômeurs au Japon, en Europe, les femmes et hommes migrants employés à bas salaires dans l'agriculture, les soins à domicile ou l'industrie en Amérique du Nord et en Europe, ont multiplié les actions collectives (Lindell, 2010a et 2010b, Dibben et Nadin, 2011, Webster et Bishoff, 2011, Fine, 2006 et 2011, Webster et al., 2008, McBride and Greenwood, 2009, Leite, 2009a, Heery, Abbott and Williams, 2010, Krinsky and Reese, 2006, Osterman, 2006, Faniel, 2006, Sarria Icaza, 2008, Garay, 2007, Varela Huerta, 2008, Beaulieu, 2010, Webster, 2011).

¹ Traduction de l'auteure. Les différents extraits de textes en anglais, espagnols et portugais, ainsi que les extraits d'entrevues menés en portugais, qui sont cités dans cette thèse ont tous été traduits par l'auteure.

Mais à quelques exceptions près², ces luttes sont organisées le plus souvent par des organismes communautaires, ou association, et des mouvements de foi locaux nationaux et transnationaux. Signe de la reconnaissance, et de la pertinence, de ces « organisations fondées sur la communauté »³, les syndicats passent de plus en plus souvent des alliances avec eux. En outre, et à l'encontre de chercheurs qui avancent que les rapports entre syndicats et organismes communautaires ne peuvent fonctionner qu'à condition que les seconds n'empiètent pas sur les prérogatives des premiers en matière de représentation des travailleurs (Gallin, 2000, Berns, 2003, Krinsky et Reeve, 2006, Heery, Abbott et Williams, 2010), on voit, au Nord comme au Sud, des syndicats accepter dorénavant que ces organismes en soient les représentants "officiels" (Webster et al. 2008, Fine, 2011). C'est ce que prévoient explicitement les alliances entre l'AFL-CIO ou certains de ses grands syndicats avec des centres de travailleurs (*workers centers*)⁴. De même au Nigéria, en Inde, aux Philippines, les syndicats ont affilié des associations de travailleurs très précaires, salariés de micro et petites entreprises (Webster et al. 2008). Aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ce sont des alliances avec des groupes communautaires et religieux qui ont permis aux syndicats de mener des campagnes d'ampleur sur les salaires décents (*living wages*) pour les employés des services (Gumbrell-McCormick, 2011). Au Japon, une grande centrale syndicale s'est confédérée avec l'un des plus grands groupes de « syndicalisme communautaire » ou « syndicalisme de mouvement social » rassemblant des associations organisant y compris des chômeurs (Urano and Stewart, 2009). Au Brésil, la plus importante centrale syndicale, la CUT, s'implique dans la construction de coopératives de travailleurs et la structure qu'elle a créée spécialement pour intervenir dans l'économie solidaire, l'agence de développement solidaire (ADS-CUT) est membre du Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES) qui rassemble les organismes communautaires ainsi que les mouvements de foi, les universitaires et les travailleurs des entreprises collectives de l'économie solidaire.

² comme celle de la campagne appuyée par le syndicat SEIU (Service Employees International Union), connue aux États-Unis sous le nom de *Justice for Janitors*, et qui organise les portiers et autres travailleurs à bas salaires des services (Silver, 2003)

³ Soit des regroupements de personnes animées par la volonté de porter la défense d'un bien commun dans l'espace public. Je reprends ainsi la définition de J.-L. Laville (1996) qui fait ressortir l'idée qu'il existe une pluralité de biens communs qui fondent les sentiments d'appartenance à une communauté politique et la possibilité du « vivre ensemble », pour autant que l'on reconnaisse cette pluralité.

⁴ Les *Workers Centers* sont « des institutions médiatrices basées sur la communauté qui organisent, défendent et fournissent un soutien aux travailleurs à bas salaires. La plupart de ces centres ont des statuts d'associations non lucratives (Fine, 2011 :3). De nombreux centres regroupent les travailleurs à partir de leur pays d'origine et les travailleurs y ont gardé des liens avec les réseaux familiaux mais aussi militants.

La présence de ce que des auteurs en relations industrielles appellent des « nouveaux acteurs » dans le champ des relations de travail (Fine, 2007, Heery, Abbott et Williams, 2010) est souvent analysée comme une réponse à des contraintes pratiques, notamment à la fragmentation de la relation d'emploi qui rend difficile l'organisation des travailleurs à partir du lieu de production (Webster et al. 2008), et ne permettrait pas la constitution d'identités professionnelles support d'actions collectives (Fine 2006, cité par McBride et Greenwood, 2009 :11-12). Seraient aussi en cause le déclin syndical, lié aux mutations de son environnement, et surtout, selon E. Heery, B. Abbott et S. Williams (2010), les changements dans la structure des opportunités politiques, du fait de la décentralisation de l'État qui confie certaines de ses prérogatives (en particulier celles relevant de l'État-providence) aux organisations de la société civile (Gallin, 2000).

La fragmentation de l'emploi dans les services a sans doute contribué à faire resurgir une antique forme de syndicalisme associatif, ou *community unionism*, s'appuyant sur une organisation territoriale (Clawson, 2003, cité par Stewart et al., 2009 :3-20). Dans son étude sur les mouvements de travailleurs et la globalisation entre 1870 et 1996, B. Silver (2003) montre que la structuration des luttes varie selon l'organisation de l'activité et les possibilités ou non pour le capital à "s'échapper" d'un lieu à l'autre ou à procéder à des transformations technologiques de la production. À l'époque où le secteur textile était le secteur industriel dominant, à la fin du 19e et au début du 20e siècle, le pouvoir de négociation des travailleurs, qui étaient relativement éparpillés dans des petites et moyennes entreprises, reposait sur leur pouvoir associatif, c'est-à-dire sur le fait de se regrouper localement, et non sur le pouvoir donné par leur concentration sur les lieux de production, comme c'est le cas avec l'automobile, ce qui leur a donné la faculté de bloquer l'activité lorsqu'ils se mettent en grève.

La tertiarisation des activités dans les services, nouveau secteur dominant, et la multiplication de la sous-traitance, liée à la réingénierie productive et financière des grandes firmes, ont à nouveau favorisé la dispersion des activités et le roulement entre de multiples lieux de travail, parfois

formels ou informels⁵. Ceci rend l'établissement de procédures d'organisation sur le lieu de travail bien plus problématique pour les syndicats dont l'existence est encadrée par l'institutionnalisation (Webster et Bischoff, 2011 :23), et d'autant plus vain que les employeurs de ces salariés n'ont souvent guère de marges de manœuvre quant aux conditions de travail et de salaire face à leurs donneurs d'ordre ou clients (telles les entreprises propriétaires des sièges sociaux que les portiers ou gardiens "*Janitors*" viennent nettoyer chaque nuit).

« Les stratégies de quelques-unes des récentes campagnes les plus réussies du mouvement des travailleurs dans le cœur des industries de service en rapide croissance a beaucoup de points communs avec ces campagnes des travailleurs du textile de la fin du 19e et du début du 20e [...] les travailleurs à bas salaire des services opérant dans des industries qui sont verticalement non intégrées, du moins en surface⁶, ont suivi le modèle organisationnel prenant appui sur la communauté [si bien que l'organisation des travailleurs ne dépend plus du fait d'occuper des emplois stables]. » (Silver, 2003 : 173)

Ainsi, la montée des services entraîne bien une montée des luttes de travailleurs dans ce secteur, mais le pouvoir de négociation structurel s'est largement affaibli. Les répertoires d'action collective se sont du coup modifiés : ils consistent notamment à rendre visible dans l'arène publique la condition (moralement injuste) des travailleurs informels ou à bas salaires pour aller chercher des soutiens de la communauté – ceci explique d'ailleurs le « retournement » de l'AFL-CIO et du grand syndicat sud-coréen en leur faveur (Chun, 2009). Parallèlement, on cherche aussi à rendre visibles les véritables responsables des conditions de travail et d'obtenir gain de cause, comme cela s'est d'ailleurs produit avec *Justice for Janitors*, où les véritables responsables des conditions de travail (comme les propriétaires des immeubles faisant appel aux entreprises de nettoyage) ont été en quelque sorte montrés du doigt.

Cette façon de publiciser les problèmes des travailleurs à bas salaires ou informels a fonctionné comme un « levier symbolique » (Chun, 2009) pour leur mobilisation et celle de la communauté

⁵ Le terme informel est utilisé au sens du BIT (Bureau international du travail). Les emplois informels sont les emplois qui ne sont pas soumis « à la législation nationale du travail, à l'impôt sur le revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages liés à l'emploi » (OCDE, 2007, perspectives de l'emploi)

⁶ À la différence des entreprises textiles, et comme quoi les réorganisations capitalistes ne sont pas une simple reproduction du passé, la plupart de ces petites entreprises appartiennent en fait aux mêmes conglomérats industriels, contrairement aux usines textiles qui pouvaient être des petites unités tout à fait autonomes les unes des autres (Silver, 2003).

(locale, nationale...), et va de pair avec le fait que le pouvoir de négociation de ces travailleurs repose surtout sur leur pouvoir associatif (Webster et Bishoff, 2011). Comme le résume B. Silver (2002 : 73), désormais, « les victoires [...] dépendent plutôt des alliances avec (et des ressources de) groupes et strates dans la communauté au sens large ».

Mais développer de telles actions mobilise des ressources très importantes. La campagne *Justice for Janitors* a coûté des millions, car il a fallu faire appel à des juristes et autres experts pour remonter les chaînes de responsabilité sociale et les étayer (Silver, 2003). Dans les pays du Sud (cf. *Global South*), c'est l'un des principaux obstacles que R. Croucher (2007) soulève quant au fait que des syndicats puissent appuyer l'organisation des travailleurs informels. Aussi, si les changements dans la structure d'emploi, avec la remontée parfois dramatique du travail informel⁷, peuvent momentanément expliquer un déclin syndical localisé, ils ne permettent toutefois pas de comprendre parallèlement la montée de groupes communautaires, qui ont certes l'avantage d'être plus « lâchement couplé » (*loosely coupled*, Webster et Bishoff, 2011 : 23), mais dont les ressources, fournies le plus souvent par des fondations, sont bien plus aléatoires que celles dont disposent les syndicats, du fait de leur encadrement juridique ; car tout en les obligeant à innover s'ils veulent intervenir au-delà du périmètre d'action institutionnalisé par la négociation collective, cet encadrement garantit leur existence et action même (Gagnon, 1994). Et l'on peut se demander en conséquence si ce déclin syndical et les changements dans les structures d'opportunités sont des causes ou des conséquences de l'émergence de ces « nouveaux acteurs »?

En réalité, il y a un changement qui n'est guère relevé par ces différents travaux : les revendications mises de l'avant par les organismes communautaires, ou certains mouvements de foi, se distinguent des contenus traditionnels avancés dans les négociations collectives instituées en ce qu'elles reflètent les préoccupations exprimées à partir des années 1960 et 1970 par les mouvements sociaux de femmes ou en faveur des droits des citoyens, ou pour la protection de

⁷ À la suite des ajustements structurels réclamés par le FMI (Fond monétaire international), et des guerres, il y a eu, en Afrique notamment, un effondrement dramatique des activités formelles suite aux faillites d'entreprises; le pourcentage de travailleurs informels y avoisinerait les 90% selon Yaovi Beleki Akouete, secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale internationale (CSI) Afrique (communication orale au Forum international de l'économie sociale et solidaire).

l'environnement. Cela se traduit dans les luttes par le fait de prévoir des garderies lors des mobilisations (Silver, 2003). Ou par les mobilisations en faveur de l'amélioration des conditions de travail à temps partiel, qui commencent à séduire aussi les hommes (*cf.* notamment aux Pays-Bas, à l'initiative du mouvement des femmes, Wierink, 2001). Ou par le peu d'écho que peuvent avoir certaines actions en défense de l'emploi dans des secteurs réputés polluants. Cela se traduit aussi par des façons de relier les conditions d'emploi des travailleurs à bas salaires avec leur statut précaire et parfois illégal de travailleurs immigrants. C'est d'ailleurs ce qui a longtemps éloigné l'AFL-CIO des luttes de ces travailleurs avant que la confédération ne se réoriente – tournant historique – et appuie notamment la légalisation des personnes entrées clandestinement aux États-Unis (Fine, 2011, conférence de l'AFL-CIO à Montréal fin avril 2012).

L'écart de représentation ne se mesure donc pas seulement par la quantité de travailleurs qui auraient intérêt à être couverts par la négociation collective, mais ne le sont pas, comme le soutient Heery (2009), comme si les intérêts des travailleurs étaient un « donné » indépendant des identités sociales, individuelles et collectives, dans lesquelles ils se projettent. Si tel était le cas, on ne peut comprendre pourquoi les tensions et conflits persistent tant entre les syndicats locaux et les organismes communautaires avec lesquels les centrales syndicales ont noué des alliances (Chun, 2009, Fine, 2011, McBride et Greenwood, 2009, Webster et al., 2008, Dibben et Nadin, 2011), qu'au sein même des syndicats, quand ils cherchent désormais à inclure ces travailleurs précaires ou du bas de l'échelle après avoir commencé par les exclure, considérant au premier abord qu'ils menaçaient leurs acquis (Gumbrell-McCormick, 2011).

Les aspirations des travailleurs se sont fortement diversifiées, des visions du monde différentes de celles symbolisées par la « société salariale » (Castel, 1995) de la période dite fordiste, émergent. Comme le soulignent M. Piore et S. Safford (2006), c'est une autre façon de se vivre comme travailleur qui accompagne le passage de la société industrielle à cette société postmoderne, symbolisée par le ralentissement de la croissance des activités de fabrication au profit de l'explosion des services.

On peut ainsi associer la crise du syndicalisme à une série de mutations de nature différente, mais qui convergent pour susciter des transformations en profondeur des identités collectives de travailleurs, mettant en porte-à-faux les identités de la société salariale dite fordiste sur lesquelles les syndicats ont bâti leur projet et leurs stratégies dans les différents pays où ils ont été institutionnalisés.

Cette thèse part de l'hypothèse que ces bouleversements identitaires sont au cœur de la crise du syndicalisme. La globalisation a certes affaibli sa cohérence interne, qui est le produit complexe des divisions capitalistes du travail et des forces de solidarité entre travailleurs (Hyman, 1975). Mais si les rapports entre capital et travail se recomposent comme cela a été exposé, les solidarités aussi. Le projet syndical de la période dite fordiste, qui allait de pair avec la prédominance du Nord sur le Sud et des hommes blancs sur les femmes et les autres groupes ethniques, est contesté y compris par celles et ceux qui forment ce que je qualifie, de façon apparemment paradoxale, de « nouveaux mouvements sociaux de travailleurs ». Mais en relayant nombre des aspirations des mouvements sociaux dits spécialisés, ils participent à la contestation des « valeurs et institutions » qui ont été en partie formées par les luttes des travailleurs et de leurs représentants syndicaux à la fin du 19e siècle et au début du 20e – et c'est pourquoi ceux-ci font figure d'anciens mouvements sociaux (Eyerman et Jamison, 1991).

Par quel(s) projet(s) sociétal (aux) de représentation ces confrontations identitaires se traduiront ? L'issue est incertaine au sens où il n'est pas acquis que cela se solde par un projet unifiant de justice sociale, luttant contre la concurrence entre travailleurs. Car cette concurrence entre travailleurs ne vient pas que des segmentations du marché du travail (poursuivies surtout par le capital) ou des frontières de citoyenneté (établies par les États) ; elle provient aussi des divisions établies à partir du genre, de l'âge, etc., et qui sont le fait des travailleurs eux-mêmes. « Savoir qui utilise [quel mode de segmentation ou division] ne peut être déterminé *a priori* à partir de considérations théoriques » (Silver, 2003 : 24).

Une chose est certaine : il n'est pas possible de renouer avec la période dite fordiste. On ne peut plus fonder un projet à visée égalitariste de représentation (syndicale et sociétale) sur la

croissance économique, comme l'a fait la social-démocratie, voyant dans la croissance le moyen d'opérer des redistributions sans "douleur", c'est-à-dire sans obliger à réduire les hauts revenus. « L'idéologie de la croissance illimitée » (Silver, 2003 : 178) a fait long feu, car la planète a mal à son environnement. Et de toute façon, ce modèle a échoué à faire entrer le Sud dans l'ère de la consommation de masse du Nord : il a surtout contribué « à consolider les inégalités de revenus et celles dans l'utilisation et l'abus des ressources. »

Étudier comment un projet de représentation des travailleuses et travailleurs se reconstruit constitue donc une question pertinente pour tous ceux qui se préoccupent de justice sociale et de lutte contre les inégalités de tous ordres.

Comme je vais l'exposer dans le chapitre suivant, cette question demande de s'attacher à saisir pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs se forment et comment (ou pourquoi) les identités syndicales se reproduisent ou se transforment. On va voir que le mouvement de l'économie solidaire au Brésil, dans laquelle la grande centrale syndicale CUT est impliquée, soulève ces questionnements. Le deuxième chapitre met en perspective les façons de modéliser les identités collectives, en particulier dans les littératures des relations industrielles et de la sociologie des mouvements sociaux, en fonction des conceptions de la société et de la façon dont sont organisés les rapports de pouvoir et de domination. Dans le troisième chapitre, je propose une conceptualisation des identités collectives, des interactions et des conditions de l'action à partir des travaux sur les mouvements sociaux, la socialisation secondaire au travail, l'approche cognitive du changement institutionnel et social et la démocratie délibérative. Dans le quatrième chapitre, je défends que l'économie solidaire, qui est un lieu de mobilisation des travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale, constitue un cas paradigmatique de la prémisse énoncée avec le cadre théorique. Puis ce chapitre présente comment les données ont été collectées et analysées à partir des concepts constituant le cadre d'analyse.

Le cinquième chapitre, qui est le premier de présentation des résultats, sert à exposer les controverses qui secouent le mouvement de l'économie solidaire et qui opposent une partie de la centrale syndicale CUT aux autres composantes du Forum brésilien de l'économie solidaire. Il

fait ressortir l'existence d'idéaux-types contrastés parmi les pratiques autogestionnaires auxquelles se réfèrent ces controverses. Je rattache l'ensemble aux arènes publiques dans lesquelles ont émergé les controverses et aux identités collectives de travailleurs dans l'économie solidaire.

Le sixième chapitre met en contexte les projets de la CUT, principale centrale syndicale brésilienne, dans l'économie solidaire. Puis il présente l'existence d'identités collectives opposées parmi deux syndicats de métallos de la CUT, qui se différencient par leur localisation géographique et le fait que l'un des syndicats est entré en interaction avec des travailleurs informels mobilisés dans l'économie solidaire, et l'autre pas.

Les septièmes et huitièmes chapitres exposent comment les identités respectives de ces deux syndicats se sont soit reproduite, soit transformée, en m'appuyant sur ma méthodologie d'analyse : elle permet d'éliminer les effets de contexte liés à des forces sociales surplombantes, c'est-à-dire qui seraient indépendantes des idées/représentations sociales des acteurs sociaux. Le septième chapitre permet de proposer une explication de la façon dont l'identité collective d'un des syndicats étudiés s'est transformée tandis que le huitième chapitre sert à valider cette proposition à partir de l'analyse de la trajectoire du syndicat dont l'identité s'est reproduite. L'ensemble constitue, si ce n'est un cas paradigmatique, en tout cas un cas critique falsifiant l'hypothèse selon laquelle les transformations des identités et stratégies syndicales pourraient venir d'un projet construit par les syndicats et leurs *leaders*. La conclusion synthétise les principaux résultats de ma thèse.

Chapitre 1 : La crise du syndicalisme comme crise identitaire

Ce premier chapitre expose la problématique qui consiste à saisir la crise du syndicalisme comme une crise identitaire. Il revient, pour commencer, sur la façon dont le paradigme de la société salariale fordiste a pu devenir dominant, en mobilisant les notions d'identité au travail et hors travail. Il indique ensuite en quoi ce paradigme et les identités traditionnelles sont contestés, et ce que cette contestation révèle au sujet des aspirations à la construction d'un rapport autonome au travail *versus* le rapport hétéronome qui a marqué le compromis fordiste. Ces aspirations sont présentes y compris parmi les travailleurs informels, atypiques, etc., qui se retrouvent au cœur des métamorphoses de la question sociale.

On peut faire un rapport entre les mutations structurelles et les nouvelles aspirations; cependant, les premières ne suscitent pas qu'une forme de représentation des problèmes; les nouvelles identités collectives de travailleurs ne peuvent donc être anticipées et c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à saisir pourquoi elles se forment, afin de décoder les conflits et les alliances qu'elles peuvent susciter, y compris dans les rangs syndicaux.

La 3^{ème} section présente une théorisation du syndicalisme qui permet d'expliquer les résultats contradictoires relevés par les travaux portant sur le renouveau syndical. Ces travaux convergent cependant pour établir que les identités sur lesquelles le syndicalisme a bâti son projet de représentation collective sont un facteur de reproduction du sentier parcouru. C'est pourquoi, une 4^{ème} section sert à défendre qu'il est nécessaire de s'interroger sur la façon dont les identités collectives se reproduisent ou se transforment, pour saisir comment les syndicats peuvent contribuer à la reconstruction d'une représentation collective. La dernière section montre que ces questionnements – pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent et comment les identités syndicales se reproduisent ou se transforment – se retrouvent bien dans le cas du mouvement de l'économie solidaire au Brésil, qui est un lieu de mobilisation des travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale, et un lieu d'alliance entre divers organismes communautaires et la principale centrale syndicale brésilienne, la CUT (Centrale Unique des Travailleurs).

1.1. La représentation des travailleurs : paradigmes sociétaux et articulation des identités au travail et hors travail

La problématisation de la représentation des travailleurs proposée dans cette thèse part du postulat qu'identité et intérêt sont mutuellement constitutifs (Saint-Martin, 2006), et que l'existence d'un collectif ne précède pas la représentation ; c'est la représentation comme action collective, ou ce que P. Hassenteufel appelle les « pratiques représentationnelles » (1991 : 13), qui produit de l'identité (Dufour et Hege, 2006, Dobrowolsky, 1998).

Représenter va donc de pair avec la définition d'un "Nous". Et cette identité collective donne une image d'un groupe, non pas dans le temps présent – auquel cas il serait impossible de concilier les divers intérêts immédiats des travailleurs comme l'ont souligné C. Offe et H. Wiesenthal (1980) –, mais dans l'avenir. Ce qui fonde l'engagement des personnes dans l'action collective n'est pas d'abord ce que ces personnes veulent obtenir, mais ce que ces personnes veulent devenir, comme l'ont proposé Bowles et Gintis (1988), en offrant ainsi une explication de l'engagement individuel dans l'action collective qui rend caduque le paradoxe de M. Olson⁸. C'est le fait même de participer à l'action collective qui permet aux personnes de spécifier leurs préférences, leurs désirs, en s'intégrant.

Par l'acte de parler "au nom de", mais aussi par de multiples actions s'organisant autour de pratiques spécifiques, représenter consiste à construire une représentation sociale de ce que "nous" voulons devenir. Le "nous" est projeté dans le futur mais oriente l'action collective au présent, pour reprendre Commons et son concept de futurité (« Les hommes vivent dans le futur et agissent dans le présent »⁹) :

⁸ Dans *Logic of Collective Action* (1965, Harvard University Press), M. Olson défend que les gens s'abstiendront par exemple de se mobiliser avec le syndicat s'ils peuvent bénéficier des retombées d'une action collective sans y participer. La plupart des auteurs qui ont cherché à répondre à ce paradoxe ont en général accepté son postulat de base comme quoi les gens s'engagent pour obtenir quelque chose, alors qu'ils peuvent le faire pour devenir quelqu'un.

⁹ Comme le souligne Billaudot (2005), la disposition de première nature de l'homme n'est pas sa rationalité mais sa capacité à se projeter dans l'avenir par la pensée. Il y a donc deux versants à tout comportement humain (ou à tout acte) qui mettent en jeu la pensée et l'agir selon des séquences temporelles différentes.

« Dans ces conditions, la causalité de l'action humaine n'est pas orientée comme dans la causalité régissant le monde physique, du passé (cause) vers le présent (effet), mais plutôt de la *futurité* (cause) vers le présent (effet). La cause ne précède pas chronologiquement l'effet mais inversement « un *effet précède sa cause* » (1950, 105, *souligné par Commons*). La futurité exerce un *tropisme* sur l'activité. » (Gislain, 2010)

C'est pourquoi les mobilisations collectives, et pas seulement celles des nouveaux mouvements sociaux, sont le lieu de production de nouvelles pratiques sociales, parce qu'elles visent à donner corps *hic et nunc* à la société dans laquelle on souhaite vivre (Eyerman et Jamison, 1992, Conway, 2004). Ces pratiques peuvent s'institutionnaliser ou être remplacées. L'une des plus symboliques des mouvements de travailleurs, qui s'institutionnalise et se recrée régulièrement sous des formes radicales, est l'autogestion, *via* la création de coopératives ou la récupération d'entreprises en faillite.

C'est parce que la représentation des travailleurs lie indissociablement identités et intérêts, en projetant une image de ce que "nous" voulons devenir, que les luttes des travailleurs ont contribué, comme le souligne J. Jenson (1991), à orienter la formation des modes de régulation et de paradigmes sociétaux.

On peut ainsi définir la période dite fordiste comme un contrat social « amical envers les travailleurs » (*labour-friendly*, Silver, 2003), parce qu'il reposait sur « une reconnaissance explicite que les travailleurs devaient être protégés des forces non régulées du marché global » (p.178). D'où la mise en place des accords de Bretton Woods etc., et de régulations qui ont permis un enchaînement vertueux entre production et consommation de masse (Silver, 2003). Une situation dans laquelle a pu s'épanouir cette forme de dé marchandisation (au sens de Polanyi, 1983) se traduisant par la création de ce que R. Castel (1995) a appelé la « société salariale » dans les pays du Nord, qui s'est aussi développée dans des régions industrialisées du Sud (Ramalho e Santana, 2003; Barchiesi, 2010). Les travailleurs dans le Sud se sont aussi projetés dans cette société salariale et physiquement déplacés, au cours des années, des régions agricoles misérables vers les centres urbains industrialisés pour y chercher un emploi dit formel. De la même façon qu'on pensait que la pauvreté allait disparaître au Nord avec le développement économique, on

imaginait que celui-ci mènerait à absorber le travail informel que des travaux présentaient en général comme un trait marginal ou résiduel, alors qu'il est l'une des expressions de la division du travail capitaliste (Guimarães, 2011) et que formel et informel sont interconnectés à différents niveaux, économiques et politiques (Lindell, 2010a).

Il s'agissait d'un contrat social *labour-friendly* non pas parce que ce compromis a été formellement négocié par des acteurs stratégiques (le triptyque État, patronat et syndicats), qui auraient eu des positions de pouvoir équivalents, mais parce qu'après les guerres et atrocités commises et les révoltes, les idées sur ce qu'il fallait faire pour ne pas les reproduire ont pris le devant de la scène, redéfinissant ainsi les priorités et l'intérêt général, du moins pour les États alors soucieux de se retrouver une légitimité et dont le développement après-guerre s'est appuyé sur le syndicalisme (Gagnon, 2003a).

Le syndicalisme a ainsi bénéficié de circonstances favorables pour développer un projet où le travail n'est plus cette damnation de devoir survivre "au jour la journée" mais fournit un socle de protections collectives qui permet de se projeter dans l'avenir, une situation jamais rencontrée auparavant pour ceux qui ne sont propriétaires que de leur force de travail (Castel, 1995).

« Observés dans l'histoire longue, les syndicats justifient largement leur place dans leur pays respectif par leur capacité à sécuriser [des] salariés, et à travers cette sécurisation de groupes plus ou moins larges, à transformer le travail salarié en statut social de référence. Ils créent ainsi le salariat [qui devient un] vecteur de sécurisation individuelle et collective, ce qui n'était pas inscrit dans ses gènes. » (Dufour et Hege, 2005 : 15)

Cette politique syndicale, qui a été adoptée par quasiment tous les syndicats nationaux, rendant les différences idéologiques essentiellement rhétoriques (Hyman, 1998a), a permis aux syndicats d'apparaître comme les porteurs d'un projet de justice sociale pour tous – la justice sociale prenant alors les contours de l'emploi à temps plein permanent et d'un État ou régime providence à renforcer – et ce quand bien même ils ont continué à ne défendre les intérêts que d'une frange de travailleurs, au cœur du « régime de production de masse », qui bénéficiait d'un fort pouvoir structurel : « Les syndicats ont toujours reflété la distribution de pouvoir au sein de la classe ouvrière » (Hyman, 1998a :131).

En réalité, « Le rôle de référence de l'emploi standard [n'est allé] de pair ni avec sa généralisation ni avec une uniformisation des bénéfices qui y sont attachés » (Dufour et Hege, 2005 : 15). Grilles de classification des emplois, négociées par les syndicats, qui accordent moins de valeur aux tâches féminines que masculines; salaires d'embauches des "jeunes" inférieurs à ceux des "adultes"; concentration des immigrants dans les boulots les plus pénibles... Bien des traits qui font l'objet des luttes des travailleurs aujourd'hui étaient présents lors des Trente Glorieuses. « Partout [se sont multipliés] les subtilités explicites ou implicites qui organisent une hiérarchie salariale et provoquent simultanément inclusion et exclusion » (*idem*).

La situation pouvait même être très inégalitaire dans les pays du Sud et ces droits collectifs et sociaux d'application limitée et fortement stratifiée, laissant de côté une frange importante de travailleurs informels, lorsque ces droits avaient été accordés par des régimes corporatistes pour acheter une paix sociale en échange de l'industrialisation, ou conquis à la faveur de rapports de forces conjoncturels (Wood and Gough, 2006).

La légitimité acquise par les syndicats pour s'exprimer au nom de tous les travailleurs et même de l'ensemble de la société civile, du moins dans les pays où le syndicalisme s'assumait explicitement comme acteur politique¹⁰ ne peut dès lors s'expliquer qu'en intégrant un autre processus que C. Dufour et A. Hege appellent « vassalisation » : attirés par ce modèle d'emploi à vie, les groupes dits périphériques ont concédé, à ces travailleurs « qui pouvaient collectivement sanctionner les patrons récalcitrants » (Hyman, 1998a :133),

« Leur minoration au sein du modèle dominant en tribut à leur intégration : un jeune ouvrier ne vaut pas un ouvrier expérimenté, une femme ne vaut pas un homme, une salariée à temps partiel ne vaut pas un salarié à temps plein, une appartenance religieuse n'en vaut pas une autre, tel métier n'en vaut pas un autre, etc. » (Dufour et Hege, 2005 : 17)

¹⁰ Ce qui n'était guère le cas dans les pays industrialisés anglo-saxons avant que les syndicats n'y soient contestés et cherchent à établir des alliances avec différents groupes – attitude devenue incontournable dans des pays marqués par un fort « laissez-faire » comme le souligne Fine (2011) au sujet des États-Unis. Dans les pays qualifiés d'émergents ou en développement, comme le Brésil, le syndicalisme a souvent explicitement tenu un tel rôle, surtout quand il a incarné la volonté de démocratisation en enclenchant à la fin des années 70 les grèves qui allaient conduire à la fin de la dictature.

C. Dufour et A. Hege font ainsi ressortir que la reconnaissance au cours des Trente Glorieuses (en Europe) du caractère universel de la représentation syndicale suppose un double processus de construction et articulation des identités au travail et hors travail. Ainsi, la construction des identités syndicales s'est nourrie non seulement de débats et conflits en rapport avec l'activité de travail, mais aussi avec le hors travail.

Ces auteurs soulignent en outre que ces conflits sur des enjeux « sociétaux » ne sont pas moins structurants des identités de référence sur lesquels s'est bâti le projet syndical de représentation que ne l'est la confrontation directe avec l'État ou les employeurs. En témoigne l'expression de ces enjeux dans l'ensemble des organes de représentation politique et sociale du salariat (Dufour et Hege, 2005).

Critiquant les thèses classiques inspirées du marxisme sur la formation de la classe ouvrière anglaise, Somers (1992) fait remarquer elle aussi que l'identité ne dépend pas que de la situation en tant que travailleur.

1.2. Métamorphoses de la question sociale et nouvelles aspirations.

Les régulations issues du compromis *labour-friendly* – cette façon d'encastrier le marché (Silver 2003, Blyth, 2002) – ont été remises en cause avec la globalisation et les réorientations politiques des États. Mais les contestations sont aussi venues des travailleurs. Leurs aspirations ont changé. Les solidarités se recomposent sous la pression des mouvements sociaux de femmes, de défense des droits des Noirs, des minorités ethniques, des Autochtones et plus globalement, à la faveur de nouvelles conceptions de la citoyenneté et du bien commun, au nom desquels de nouveaux acteurs sociaux, locaux et transnationaux, réclament d'être reconnus comme des sujets de droit, ayant voix au chapitre. On ne peut pas dissocier luttés pour la reconnaissance et pour la justice sociale (Fraser, 2003).

Ces évolutions ont été analysées comme des crises de la « solidarité mécanique » au profit d'une « solidarité organique » (Zoll, 1998), qui demande à ne plus nier les différences – négation qui s'opère en général au profit de ceux qui détiennent des positions dominantes. Nombre de luttes prennent d'ailleurs pour cible les institutions de la société civile (celle du mariage par exemple), et les contestations s'organisent au sein même des "nouveaux mouvements sociaux" comme en témoignent les conflits entre femmes du Sud et du Nord au sein des mouvements de femmes ou le développement du mouvement *Queer*. La société civile n'est plus seulement le terrain, mais l'objet des luttes contre les rapports sociaux de domination, pour créer des espaces démocratiques, réinterpréter les normes et redéfinir les institutions (Cohen et Arato, 1994 : 509).

C'est pourquoi l'on peut penser que les changements dans la structure d'opportunité sont une conséquence et non une cause du développement des associations ou organismes communautaires. Ceux-ci sont à leur tour courtisés par les États qui les associent à de multiples lieux de concertation, y compris dans le champ des relations de travail (comme c'est le cas en Irlande, au Québec et au Brésil). Mais il n'est plus imaginable que l'État puisse asseoir sa légitimité à défaut (White, 2001). Sans doute l'État cherche-t-il ainsi à les dompter (White, 2000) comme il l'a tenté de le faire avec le syndicalisme. Et sans doute cette présence des organismes communautaires dans le champ du travail est susceptible de déstabiliser les syndicats face à l'État, qui utilise les associations pour affaiblir les relations néo-corporatistes (Berns, 2003), ou vis-à-vis des employeurs, qui les utilisent par exemple pour signer des codes de conduite banalisant une diminution des droits des travailleurs dans les pays à bas salaire (Gallin, 2000). Mais les syndicats ne prennent pas toujours la peine de faire la différence entre les diverses associations, alors qu'elles peuvent se battre de façon plus pertinente qu'eux (Fine, 2011, Faniel, 2006).

C'est donc comme porteurs de nouvelles aspirations/identités collectives que l'on peut saisir la présence d'organismes communautaires dans le champ des relations de travail. En apparence plus spécialisées, ces identités ne paraissent désormais pas moins légitimes que celles sur lesquelles les syndicats ont établi la leur dans la période fordiste. Au-delà des théorisations et controverses sur la notion de classes sociales et de classe ouvrière, sur les anciens et nouveaux

mouvements sociaux (Neveu, 2000), le fait est que la représentation du changement social et des acteurs porteurs du changement est remise en cause (Gagnon, 2003b).

Ainsi, aux États-Unis, où le syndicalisme s'est montré longtemps réfractaire à la montée des aspirations citoyennes, ces nouvelles identités collectives auraient réussi, *via* leurs associations – organisation de femmes, de lesbiennes... d'handicapés –, à apporter des appuis aux luttes des travailleurs à bas salaires qui font partie de ces "communautés" et plus globalement – et ce point est important à souligner – à créer un nouveau système de régulation de l'emploi, *via* le recours aux tribunaux et aux lois, et *via* la capacité à les faire appliquer dans l'entreprise (M. Piore et S. Safford, 2006). Ce qui a détrôné le système traditionnel de négociation collective (*idem*). Ces auteurs en veulent pour preuve la progression des salaires des femmes occupant des emplois qualifiés, proche de ceux des hommes (comme le note aussi G. Esping-Andersen, 1999); de même pour les travailleurs Noirs en comparaison des travailleurs Blancs. Un résultat qui accompagne sans doute la polarisation des emplois et revenus, mais que l'on a de toute façon du mal à expliquer si les États-Unis n'ont connu que les dérégulations. De son côté, J. Fine montre dans une étude récente (2011) la capacité des *workers centers* à se structurer au niveau national aux États-Unis et à effectuer des gains non plus seulement en termes de lois et de reconnaissance, mais aussi en terme de salaires. Tout ceci contredit la thèse selon laquelle ces « nouveaux acteurs » seraient moins efficaces que ne peuvent l'être les syndicats (Heery, Abbott Williams, 2010, Heery, 2009).

Pour reprendre J.M. Pernod (2005 : 289) qui souligne comment la représentation des travailleurs articule les différents sens du mot représenter, ces "nouveaux acteurs" remplissent bien un rôle de représentation, puisqu'ils agissent non seulement sur l'idée que se font d'eux-mêmes les femmes, les Noirs, les autochtones..., etc., mais aussi « sur la représentation qu'ils ont de leur place sur le lieu de travail et dans la société » et sur « leur situation en tant que travailleurs ».

1.2.1. La reconstruction d'un rapport au travail

La contestation (du projet fordiste de représentation) n'est pas venue que de la contestation des rapports sociaux de domination entre hommes et femmes, blancs et minorités (ou parfois

majorités) visibles, etc. La question du rapport au travail alimente aussi la crise des modèles identitaires professionnels de référence du syndicalisme¹¹.

La remise en cause des formes anciennes d'engagement au travail dans ce qu'on a appelé le syndicalisme industriel – où il semblait logique de ne pas, ou peu, se préoccuper de l'organisation du travail, considérée comme une prérogative du patronat, en échange du partage des gains de productivité –, est aussi le fait des travailleurs de cette société salariale fordiste, ce dont témoigne par exemple, dans les années 1960-1970, la révolte des ouvriers spécialisés (les OS) contre leurs conditions de travail, qui ne se satisfaisaient plus d'échanger des avantages salariaux contre un travail d'exécutant répétitif. Elle n'est donc pas spécifique aux nouvelles couches de travailleurs dans l'économie de la connaissance ni à la diversification du salariat avec la montée des "cols blancs" et des "jeunes cadres dynamiques" en mal de projets à monter; elle est partagée par ceux-là mêmes qui ont été rattrapés par les « métamorphoses de la question sociale » en se retrouvant exclus de l'emploi lors des grandes vagues de restructuration du dernier tiers du 20e siècle, au Nord comme au Sud. Mais la révolte des ouvriers spécialisés a été beaucoup moins documentée que les comportements des travailleurs qualifiés du tertiaire que l'on décrit pris entre leurs désirs, l'image du travail et de multiples contraintes, et dont la représentation collective s'écarte du modèle traditionnel du travail subordonné (Legault et d'Amours, 2011).

On peut donc dire que la diversification des aspirations va de pair avec la montée ou la remontée des revendications d'autonomie ou de contrôle sur le travail, qui a toujours marqué l'histoire des mouvements de travailleurs, et que les syndicats ont toujours eu du mal à prendre en charge (Hyman, 1975).

Les formes contemporaines prises par l'une et l'autre sont à rattacher au processus d'individualisation caractéristique de la modernité avancée, parce que dans les deux cas, les individus ne peuvent plus se contenter d'endosser les rôles sociaux institutionnalisés, quand bien même ceux-ci leur conviendraient. Ils se doivent d'articuler dans un mouvement de réflexivité les

¹¹ cf. pour une synthèse des principales identités syndicales de métier et industriel et des nouvelles identités professionnelles, J. Freyssinet (2004) et C. Le Capitaine (2009).

différents épisodes de leur propre histoire pour se construire une « histoire de soi » (Giddens, 1993 :459).

Même si l'individualisation du rapport au travail relève d'un processus ambivalent mêlant autonomie du salarié et accroissement du contrôle patronal *via* la destruction des anciens collectifs de travail ou leur substitution (*cf.* l'ère des cercles de qualité), l'implication dans l'activité est plus proche de la façon dont les salariés se représentent dorénavant leur rapport au travail.

On aurait tort en conséquence de croire que les travailleurs à bas salaires, atypiques ou informels – ou ceux qui ont été longtemps mis sur la touche (les assistés sociaux du Nord) – sont moins sensibles au rapport au travail et ne peuvent se construire des identités au travail parce que la stabilité dans l'emploi se dérobe ou qu'ils ne sont pas qualifiés (Stewart et al., 2009), si bien qu'il faudrait les mobiliser à partir de leur identité de femme ou de minorité ethnique comme si ces identités avaient un caractère essentialiste (et que des identités essentialistes constituaient un préalable à l'action collective). Les identités hors travail sont peut-être devenues les identités dominantes à partir desquelles les personnes conçoivent leur rapport au travail, comme le soutiennent M. Piore et S. Safford, mais cela ne signifie pas que ces personnes aient moins besoin d'articuler, de façon réflexive, leurs séquences de vie au travail et hors travail et de donner du sens à leur travail.

D'ailleurs c'est le constat de P. Osterman, un auteur qui a étudié les mobilisations de travailleurs à bas salaires ou peu qualifiés et les identités au travail. Il montre ainsi aux États-Unis qu'un vaste réseau d'églises et d'associations, qui recherche en outre des alliances avec les syndicats, a réussi à organiser les travailleurs à bas salaires parce qu'il prend en compte tous les sujets qui touchent la vie globale de ces travailleurs, au travail et hors travail, et favorise ainsi une meilleure représentation des travailleurs concernés (Osterman, 2006).

De même dans les pays du Sud, si des associations, en particulier de travailleurs informels, ont été montées avec des appuis traditionnels (notamment de la part de fondations), il y a, à présent,

« un nombre croissant d'organisations de terrain qui ne sont pas nécessairement soumises à ces intérêts. Beaucoup contestent les politiques courantes, réclament une reconnaissance, des droits économiques et sociaux de base et une participation [...] en s'inscrivant dans le plus large contexte de la reconfiguration des sociétés civiles. » (Lindell, 2010a :7-8)

Et si ces associations ont souvent été décrites comme orientées vers les affaires (*business*) ou le bien-être (*welfare*), « le paysage associatif est beaucoup plus divers » en Afrique en l'occurrence, suivant en cela les tendances dans le Sud (*idem*).

Si le processus d'individualisation ressort moins pour les personnes occupant les emplois à bas salaire ou informels, c'est aussi parce que leurs marges d'action pour s'autonomiser à travers la construction d'un projet professionnel sont très contraintes. Or, aspect mal perçu par A. Giddens (qui assimile la réflexivité à une qualité personnelle au lieu de la considérer comme un processus), le développement et la mise en œuvre de cette compétence dépendent de la diversité d'expériences de vie ou du soutien social apporté à son apprentissage (de Singly, 2005 : 121). Elle est donc dépendante des rapports de domination sociale (au sens de F. Dubet, 2003).

« [Le concept de] double transaction biographique et relationnelle de Claude Dubar nous décrit cette réflexivité à l'aide de deux dimensions : la construction de sa propre histoire et donc un éventuel travail sur soi et la négociation [de son identité avec] autrui et donc le jeu avec les contraintes externes [...] Dans cette approche, le travail devient un espace où s'articulent des volontés divergentes et parfois contraires. » (Berton et Correia, 2004 : 23)

C'est pourquoi exiger des personnes en situation d'exclusion sur le marché du travail qu'elle construise un projet professionnel (c'est-à-dire qu'elle effectue cette double transaction, peut revenir à leur faire porter la responsabilité de leur exclusion (Dubet, 2003) si on ne leur apporte pas des ressources pour le faire. Ou bien se traduire par le fait que les individus se mettent "en retrait" ou n'aient qu'un rapport instrumental au travail, comme l'a décrit Dubar dans son étude sur la socialisation professionnelle (1991). Des organismes échouent ainsi à faire "remettre le pied à l'étrier" à des personnes, non parce que celles-ci seraient particulièrement désocialisées ou cassées comme on l'entend, mais parce que les activités de travail que leur proposent certaines associations d'insertion n'ont pas de sens pour eux (Combi, 2003). À l'opposé, on peut citer de multiples initiatives où des associations ont révolutionné leurs pratiques sociales, faisant appel à

l'engagement citoyen des personnes en situation d'exclusion. Ces ruptures avec l'action dite caritative peuvent provenir d'actions montées par des réseaux d'église, comme au Brésil, à partir de la Théologie de la libération et des théories de l'éducation populaire de Paulo Freire, qui ont aussi inspiré le Québec.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion est directement traversée par cet enjeu identitaire. Il ne s'agit plus seulement de favoriser l'accès à l'emploi, mais aussi de redéfinir la démocratie et la citoyenneté (van Wijk, 2006). De multiples dimensions se jouent dans les luttes contre l'exclusion et la marginalisation du marché du travail, quand les organismes communautaires suscitent des structures de partenariat pour le développement local favorisant la démocratisation des choix de développement (Hamel, 1995), ou créent ou soutiennent des coopératives sociales qui œuvrent non seulement à satisfaire des besoins sociaux, mais favorisent aussi l'engagement collectif des personnes défavorisées ou pauvres et la démocratisation des relations de travail (Gough et Eisenschitz, 2006).

1.2.2 De nouvelles identités collectives de travailleurs.

Tout ceci montre qu'il est inapproprié de partir de ce qui pourrait fonder un intérêt commun entre syndicats et organismes communautaires, selon qu'ils mobiliseraient les personnes à partir de leur sentiment d'appartenance – à un genre, à une origine, ou à un lieu (Greenwood et McBride, 2009) –, ou au nom de la défense de droits ou d'une cause (Heery, Abbott et Williams, 2010). Comme si les mobilisations pour la défense des droits ne mettaient pas aussi en jeu des questions identitaires, c'est-à-dire ne demandaient pas de donner du sens à l'action, aux raisons pour lesquelles on s'engage dans l'action collective ou au travail.

« The goal of the civil rights movement, however, was not only acquiring civil rights, but also modernizing civil society, in the sense of undoing traditional structures of domination, exclusion and inequality rooted in social institutions, norms, collective identities, and cultural values based on racial and class prejudice. » (Cohen et Arato, 1994 : 508)

La présence de nouveaux acteurs sociaux dans le champ de la lutte contre l'exclusion renvoie donc d'abord à l'émergence de nouvelles identités collectives, comme l'analysait dès 1978 A.

Pizzorno, pour expliquer le cycle des grèves. Son article a fait l'objet de critiques parce qu'il reprenait en l'adaptant la notion de marché politique afin de signaler que le pouvoir d'agir syndical était limité dans l'espace de la négociation collective et prenait appui, à long terme, et donc de façon aléatoire, sur l'échange politique. Or, les gouvernements néolibéraux ont cherché depuis les années 1980 plutôt à réduire l'espace politique des syndicats qu'à s'appuyer sur lui pour conforter leur légitimité.

Cependant, A. Pizzorno faisait ainsi ressortir, en corollaire de cette distinction entre les lieux de confrontation au travail et sur la scène politique, le fait que les contestations dans la sphère du travail n'arrivant pas à s'exprimer, ou ne s'estimant pas représenter, dans le cadre du système de relations professionnelles, chercheront à s'exprimer directement sur la scène politique. Depuis, on a en effet assisté à la systématisation de la publicisation des luttes de travailleurs à bas salaires ou informels, dont la force repose (pour paraphraser Goldthorpe, 1983 :29, cité par M.-J. Gagnon, 2003 :24)¹² sur leur nombre et, surtout, sur leur solidarité et leur organisation, c'est-à-dire sur leur pouvoir associatif qui a donc d'autant plus besoin d'un « levier symbolique » (Chun, 2009, Webster et Bishoff, 2011) pour obtenir des alliés. De même a-t-on vu se multiplier des luttes de cols blancs en dehors des sentiers battus.

Théoricien des identités collectives, A. Pizzorno mettait en relation les mutations structurelles et l'émergence de ces luttes sur la scène publique. Son analyse était qu'il y avait des tendances de fond qui rendaient de plus en plus difficiles pour les syndicats de contrôler l'émergence de ces nouvelles identités collectives ou de les réintégrer dans le système de représentation. L'une de ces tendances, bien connue aujourd'hui sous le thème de la conciliation travail/famille, est l'interdépendance croissante entre les activités au sein des lieux de production et à l'extérieur. L'autre est la stabilisation de la dualisation des marchés du travail, qui avait été un temps atténuée ou masquée par l'épanouissement de la société salariale fordiste. A. Pizzorno estimait que les travailleurs victimes de cette dualisation se rendaient compte que leur situation ne pouvait être anticipée. A. Pizzorno était ainsi l'un des premiers à relier l'émergence de nouvelles

¹² Goldthorpe et al. (1983)

identités collectives aux enjeux sociétaux accompagnant la remise en cause du compromis *labour-friendly*.

1.2.3. Mutations structurelles et représentations : un processus non garanti.

Si l'émergence des identités collectives est en relation avec des changements dans la structure sociale, cela ne signifie pas que la structure détermine quelles identités collectives vont se former : « groupes et catégories peuvent s'unir et se diviser sur différentes bases à partir [d'une même] organisation de la production » sur le marché politique si bien que le processus de formation des identités collectives [et donc de lecture des intérêts] y est beaucoup moins « prévisible » que dans le cadre des négociations collectives institutionnalisées (Pizzorno, 1978 :280).

La place dans le processus de production ne détermine pas une façon de se représenter les phénomènes, comme les processus socio-économiques, politiques et les rapports sociaux de genre, d'ethnie, etc., qui contribuent ensemble à produire et reproduire les divisions du travail et les formes de domination. Contrairement à la vision marxiste des rapports entre infrastructure et superstructure, il n'y a pas qu'une façon de représenter le système économique. « Laclau a définitivement démontré la nature intenable de la proposition selon laquelle les classes sociales, en tant que telles, sont les sujets d'idéologies de classes fixes ou assignées. » (Hall, 1986 : 39)

Les idées et les idéologies – et les identités collectives – ne flottent pas non plus entre discours, symboles, etc., comme si elles étaient

« sans attache sociale. [...] Les idées émanent de et doivent refléter les conditions matérielles dans lesquelles vivent les classes et groupes sociaux. En ce sens – i.e. dans le sens historique – il peut en effet y avoir certains alignements tendanciel [...] Mais ce que l'économique ne peut faire, c'est (a) fournir les contenus des pensées particulières de groupes ou de classes sociales particuliers à tout moment spécifique (b) fixer ou garantir pour tout moment quelles idées seront utilisées par quelles classes. » (Hall, 1986 : 41-42)

Pour faire écho à cette réflexion développée au Nord, des travaux menés sur les actions collectives des travailleurs informels (en Afrique notamment) montrent la diversité des formes de

mobilisation et d'objectifs poursuivis, résultats qui se situent à l'opposé du sens commun sur ces travailleurs qu'on imagine, soit comme des victimes sans capacité de réagir, soit comme des débrouillards d'une économie parallèle, en tout cas comme un ensemble homogène, ce qu'ils ne sont pas :

« La composition "multi-classes" de certaines associations [de travailleuses et travailleurs informels] suggère que les identités collectives auxquelles elles ont donné la prééminence ne sont pas ancrées dans une subjectivité de classe unique, singulière et cohérente. Cela suggère aussi que les contours et agendas des organisations collectives de travailleurs informels ne peuvent être mécaniquement lus à partir de leur position structurelle spécifique dans la société. » (Lindell, 2010a : 12)

Cette auteure remarque en outre dans l'introduction à cet ouvrage collectif (*Africa's Informal Workers. Collective Agency, Alliances and Transnational organizing in Urban Africa*) que les divisions, frontières et hiérarchies entre travailleurs informels sont aussi de leur fait (par exemple la xénophobie contre les entrepreneurs chinois). « Mais la construction des identités collectives peut aussi transgresser les frontières existantes et créer de nouvelles catégories du "même" et des nouvelles formes d'identification » qui rendent possible des alliances avec les syndicats et la construction de « mouvements de travailleurs informels transnationaux » (Lindell, 2010a :14). Cependant, savoir si les identités collectives sont en train de se former de telle façon qu'elles permettent de s'identifier avec les travailleurs dans l'économie formelle « reste un défi relevant de l'investigation empirique » (*idem*, p.21).

L'expression de nouvelles identités collectives n'empêche pas la construction de solidarités entre les différentes couches de travailleurs. Cependant, comme ces différents extraits cités l'explicitent, la formation des identités collectives chez les travailleurs au cœur des réorganisations des rapports entre capital et travail et au cœur de la réactualisation de la question sociale ne peut être anticipée. À moins de considérer les identités collectives comme essentialistes (dérivant du genre, du statut professionnel, etc.), observer comment un projet de représentation peut se reconstruire suppose ainsi de garder comme question empirique celle de savoir pourquoi et comment des identités collectives de travailleurs (non intégrées dans un système institutionnalisé de représentation) émergent dans l'arène publique.

1.3. Les identités syndicales, facteur de reproduction du sentier parcouru

Même si le syndicalisme est remis en cause dans sa légitimité à s'exprimer au nom des travailleurs, il continue d'être le principal levier de représentation des travailleurs et reste un acteur politique majeur, tant par sa capacité à agir sur les mécanismes de l'économie capitaliste et la répartition des richesses que par sa vocation historique à lutter contre les inégalités sociales et pour la justice sociale, la démocratie (Gagnon, 2003a).

Il est donc pertinent d'étudier comment une représentation des travailleurs peut se reconstruire ou évoluer en se demandant comment les syndicats contribuent à ce processus et, puisque la crise du syndicalisme est une crise identitaire, en se demandant en particulier comment les identités syndicales évoluent. Mais le questionnement sur les identités collectives, comment elles se forment ou évoluent, n'est pas pris en charge par la littérature traditionnelle des relations industrielles, dont le cadre d'analyse s'intéresse aux identités « déjà incorporées au sein des mécanismes formels de fabrication des règles » (Piore et Safford, 2006 :318). Le questionnement sur les identités syndicales et les mouvements de travailleurs n'intéresse guère non plus les sociologues, suite aux analyses de Touraine sur les nouveaux mouvements sociaux (Gagnon, 2003a). Les travaux sur le syndicalisme et son renouveau se préoccupent plutôt de classer les identités passées et nouvelles sous l'effet de la diversification de la main d'œuvre. Leur questionnement porte sur la façon dont les *leaders* syndicaux peuvent reconstruire une identité collective commune. Mais ce questionnement repose sur des postulats contestables sur ce qu'est le syndicalisme et ce que sont les identités collectives.

1.3.1 Le renouveau syndical, des résultats contradictoires.

Après avoir pendant des années affronter la crise et la montée du chômage de masse en se repliant sur la défense de son *membership*, allant même jusqu'à contribuer à l'accroissement des inégalités sociales en participant à l'institutionnalisation de la précarité et de la dualisation du marché du travail (Gagnon, 2003a, Dufour et Hege, 2005), les syndicats ont petit à petit adopté

des réorientations de leur politique en direction des travailleurs précaires, à bas salaires et informels.

Ces signes, comme les campagnes de syndicalisation aux États-Unis, les mobilisations pour le *living-wage* (salaire décent) aux États-Unis, en Australie ou au Royaume-Uni (sur le modèle de *Justice For Janitors*), les alliances de l'AFL-CIO avec les mouvements altermondialistes (cf. Seattle, 1999) ou des expériences marquantes de divers syndicats en Amérique du Nord en direction de travailleurs qui ne font pas partie du *membership* traditionnel, ont été interprétés comme les preuves de la capacité du syndicalisme à expérimenter de nouvelles stratégies (Kumar et Schenk, 2006), et à renouer avec son caractère de mouvement social (Waterman, 1993, Turner, Katz and Hurd, 2001). De même en Europe, des travaux soulignent qu'après avoir commencé par exclure les travailleurs précaires, les syndicats ont changé en faveur d'une « plus grande acceptation de la légitimité des intérêts des travailleurs dépendants » (Heery, 2009 : 440) et qu'ils ont modifié leurs structures pour s'adapter « aux besoins des nouvelles formes de travail et aux frontières changeantes entre professions et industries » comprenant que « certains types de flexibilité pouvaient avoir un attrait pour certains travailleurs » et que l'emploi à temps plein et permanent ne leur était pas « intrinsèquement supérieur » (Gumbrell-McCormick, 2011 : 297-298 ; 307). Au Sud enfin, plutôt négligé par les travaux sur le renouveau syndical (Croucher, 2007), alors que les travailleurs informels sont majoritaires sur la planète, le soutien apporté aux organisations de travailleurs informels, développé le plus souvent à l'initiative des organisations de femmes, de migrants..., provient aussi à présent de syndicats nationaux et même internationaux ; les syndicats innovent en fournissant des services d'entraide, de formation et d'accès aux crédits en faveur de travailleurs-ses qui s'auto-emploient ou développent des coopératives et en mutualisant (avec ou sans l'aide des États) des formes de protection sociale à leurs égards (Bonner et Spooner, 2011, FIESS, 2011)¹³. Il semble ainsi que tombent aussi au Sud les obstacles auparavant avancés par les syndicats pour expliquer leur désengagement à l'égard de ces travailleurs – notamment (*idem*) le

¹³ Accès aux comptes-rendus des ateliers du FIESS 2011 : <http://reliess.org/fiess/ateliers/> (consulté le 12 novembre 2012).

fait qu'ils n'étaient pas convaincus que les travailleurs informels soient des travailleurs ou qu'ils sont trop disséminés ou précaires¹⁴.

Toutefois, une autre partie de travaux amène des résultats contradictoires aux précédents, en faisant ressortir les très inégales réussites en matière d'implémentation des dites "bonnes pratiques" (Kumar et Murray, 2006), ou le fait que les expérimentations innovantes font rarement école (Dufour et Hege, 2011). La proportion de travailleurs atypiques reste faible au sein des syndicats dont le *membership* a décliné partout. Différents biais sont entretenus en faveur du recrutement des hommes par les « organisateurs » responsables des campagnes de syndicalisation (Yates, 2005). Contrairement aux auteurs affirmant que les syndicats ont compris que les intérêts des travailleurs atypiques sont légitimes (Heery, 2009), d'autres estiment que les syndicats ne se questionnent pas plus qu'il y a une dizaine d'année, quand A. Hege constatait : « La place des relations avec les membres, effectifs et potentiels, reste au second plan de l'agenda syndical » (Hege, 2000, citée par Dufour et Hege, 2011 :554).

De tels résultats contradictoires se retrouvent dans les travaux qui étudient les alliances entre syndicats et organismes communautaires ou mouvements sociaux. Présentées par des auteurs comme permettant aux syndicats d'élargir leur agenda, de toucher de nouvelles franges de travailleurs et de les amener sur le terrain du *community unionism* ou de les faire renouer avec leur caractère de mouvement social (Gallin, 2000, Levesque et Murray, 2003, Hyman, 1994), ces alliances n'auraient pas nécessairement des effets bénéfiques, selon d'autres travaux, car elles susciteraient aussi (comme le recrutement de travailleurs atypiques) des tensions au sein des syndicats ou avec les organismes communautaires, sans amener les syndicats à changer idéologiquement (Greenwood et McBride, 2009). Les mobilisations menées dans le cadre d'alliances (où l'agenda est stratégiquement étendu pour englober les revendications salariales dans des enjeux sociétaux) ne permettent pas toujours aux syndicats de convaincre les partenaires ou l'État de la légitimité de leurs revendications (Tattersall, 2009).

¹⁴ Des raisons qui sont tout à fait comparables à celles données par les syndicats au Nord pour expliquer qu'ils n'organisaient pas les précaires.

Ces contradictions dans les résultats des travaux peuvent être expliquées par le fait que les objets et stratégies de recherche choisis pour étudier le syndicalisme diffèrent d'une étude à l'autre et qu'on ne se dote pas d'une théorie qui permet d'en restituer la cohérence : « Le découpage de l'objet, certes, est le nécessaire chemin vers l'approfondissement et le renouvellement de la connaissance sociologique. Tout découpage est en soi valable, c'est l'analyse qu'on en fait, ou l'usage du découpage, qui peut être contestable. » (Gagnon, 1991a : 7)

Cette auteure conceptualise les syndicats comme une « dialectique instituée » (1991a : 89), car ils ont toujours oscillé, depuis leur naissance, entre les deux pôles – mouvement social et institution. Ces deux pôles sont repérés dans la plupart des analyses sur le syndicalisme, mais sont considérés en général comme s'excluant l'un l'autre alors que « la référence à l'un ou l'autre pôle est indispensable au syndicalisme dans l'établissement de sa dynamique interne et dans ses rapports avec les autres acteurs de l'environnement. » (Gagnon, 1991a : 89)

L'objet syndical doit être saisi dans sa « totalité sociologique » (*idem* : 90). C'est faute de le saisir ainsi qu'on en donne des images contradictoires, tantôt d'une grande cohérence idéologique, tantôt animée par le seul souci de ses propres membres, etc., selon que l'on s'intéresse à telle ou telle fonction syndicale, que l'on choisit de mettre de l'avant tel ou tel facteur de crise du syndicalisme, ou selon que l'on examine plutôt les actions menées par les syndicats locaux ou par les conseillers politiques ou organisationnels du syndicat, ou plutôt les discours et documents produits par les *leaders* à différents niveaux. Mais il n'existe pas « d'indicateur universel de militantisme » (*idem*, p.82) qui permettrait de jauger de l'ampleur des réorientations stratégiques à partir de « pratiques non discursives ». Quant aux « pratiques discursives »¹⁵, elles jouent divers rôles, à l'interne comme à l'externe. Au sein d'un syndicat, les attentes sont multiples et les dirigeants confédéraux, qui doivent assumer un rôle politique vers l'extérieur, sont en même

¹⁵ Reprenant les avancées épistémologiques et sociologiques qui considèrent les discours comme faisant partie des activités des acteurs sociaux, M-J Gagnon (1991a :80) définit les « pratiques discursives » comme « l'ensemble des documents écrits et des discours verbaux », qui émanent de quelque niveau de l'organisation syndicale, et les « pratiques non discursives » comme les « rapports sociaux établis effectivement avec les autres acteurs » (y compris l'État et le patronat) à quelque niveau de l'organisation. Pratiques discursives et non discursives entretiennent entre elles des liens « effectifs et polymorphes » (*idem*, p.80).

temps soucieux de donner une image unifiée d'une organisation dont l'identité et les objectifs sont en permanence contestés en interne:

« Dans n'importe lequel [syndicat], on peut trouver des avis conflictuels sur ses buts, ses objectifs prioritaires, le mode d'action approprié, son fonctionnement interne [...] : des questions comme *Qu'est-ce qu'un syndicat ?* ou *Que signifie être membre d'un syndicat ?* reçoivent des réponses très différentes selon le contexte national. Il n'existe pas de définition neutre de l'identité syndicale. » (Hyman, 1998b : 17)

Tous les phénomènes contradictoires mentionnés précédemment concernant tant la revitalisation que la reproduction des pratiques d'exclusion envers les femmes, les jeunes, les travailleurs précaires¹⁶, peuvent en réalité se retrouver au sein d'un même syndicat : « Les deux pôles [de l'institutionnalisation et du mouvement social] ne font pas que coexister, ils se légitiment l'un l'autre en constituant une totalité. Les divers niveaux de la pratique syndicale témoignent de ce chevauchement. » (Gagnon, 1991a : 89)

C'est ainsi que l'on peut voir des confédérations, telle l'AFL-CIO, briser la loi de fer de l'oligarchie à l'initiative de sa direction nationale (Voss et Scherman, 2000) qui a poussé à sortir des pratiques routinières et à adopter des réorientations radicales de l'agenda, sous l'effet d'une nouvelle génération de *leaders* issus des mouvements citoyens pour les droits. Mais dans le même temps, ses syndicats locaux résistent fortement à exercer cette solidarité¹⁷, ou dépossèdent les travailleurs à bas salaire initialement mobilisés par les organismes communautaires de toute possibilité d'intervenir dans le choix des revendications et des démarches (Fine, 2006)¹⁸. De

¹⁶ « La réaction traditionnelle [des syndicats] a souvent été de s'opposer au travail atypique sous toutes ses formes et en conséquence, d'éviter ou d'exclure les travailleurs précaires » souligne R. Gumbrell-McCormick (2011 :297) dans les résultats d'une étude menée dans des syndicats de dix pays d'Europe.

¹⁷ Communication orale d'A. Avendaño, adjointe au directeur de l'action communautaire de l'AFL-CIO à la CSN (confédération des syndicats nationaux, Montréal), le 1^{er} mars 2012.

¹⁸ L'auteure mentionne notamment qu'un *workers center* d'Omaha avait organisé à la fin des années 1990 un mouvement social en faveur de la justice pour des travailleurs immigrants à bas salaire et obtenu le soutien du gouverneur du Nebraska pour protéger ceux qui voulaient créer des syndicats dans les entreprises. Début 2001, une alliance se forme avec l'UFCW (*United Food and Commercial Workers Union*) ; les organisateurs syndicaux arrivent et rédigent le contrat à soumettre pour la négociation collective en ne permettant aux travailleurs qui avaient conduit la lutte de ne jeter qu'un coup d'œil, puisque, dans leur vision, les contenus de tels contrats sont standards (p.351).

même, les alliances se caractérisent le plus souvent par un faible engagement des membres de base ; la présence syndicale est réduite à des membres individuels du *leadership* local, régional ou national (Frege, Heery, Turner, 2004), sauf dans le cas où l'alliance est en fait à l'initiative du syndicat qui a obtenu l'appui de la communauté¹⁹.

Les expérimentations ne viennent cependant pas toujours (du *leadership*) de la confédération et les blocages des syndicats locaux ou de la base, comme certains travaux le laissent accroire (Voss, 2011, Hyman, 2007). Les syndicats locaux peuvent aussi prendre des initiatives qui ne sont pas relayées par la confédération. S. Bérout (2009) rend compte ainsi de la création, dans la région lyonnaise en France, d'un collectif d'action transversale au constructeur Renault et à des sous-traitants sur la question du recours permanent à des jeunes intérimaires : bien que cette initiative ait débouché sur une victoire significative (la requalification de 300 contrats intérimaires en postes permanents), elle n'a pas fait école dans la CGT (confédération générale du travail) ni amener un transfert de ressources pour l'épauler localement. Dans d'autres travaux sur les difficultés des syndicats à agir sur la pauvreté au travail, cette auteure (en collaboration avec d'autres chercheurs) soulignait déjà que des initiatives étaient prises par la base syndicale, mais, faute en particulier de langage commun ou d'une catégorie d'analyse stabilisée des travailleurs pauvres, les pratiques de terrain des militants syndicaux remontent difficilement aux confédérations syndicales (françaises en l'occurrence), qui en ont une connaissance parcellaire (Bérout et al. 2008 : 16-21).

1.3.2 Absence d'identité collective commune et syndicats « couplés de façon lâche »

Tout ceci montre que les syndicats fonctionnent en fait comme des systèmes « couplés de façon lâche » (*loosely-coupled*, Orton et Weick, 1990) c'est-à-dire d'une façon à la fois « connectée et autonome » entre les différentes parties qui le constituent, et ce, tant dans les rapports en interne entre syndicats locaux et instances sectorielles ou confédérées, que dans les rapports

¹⁹ Ou lorsqu'il y a pu y avoir des effets d'apprentissage entre les deux types d'acteurs, en raison d'alliances antérieures (Tattersall, 2006, Krinsky et Reeve, 2006, Faniel, 2006).

avec les partenaires d'une alliance. Selon J. D. Orton et K. E. Weick²⁰, ce mode de fonctionnement répond typiquement à des situations où une organisation est confrontée à un « environnement externe et interne fragmenté », car il permet en fait de maintenir l'organisation et d'avoir une certaine efficacité (*idem*: 217).

Le syndicalisme est en rapport avec de multiples acteurs sociaux, de nature distincte : mouvements sociaux et organismes communautaires, patronat et État et, accompagnant la globalisation et la territorialisation des politiques publiques, avec les responsables politiques locaux, les instances internationales, etc. Ce fonctionnement "couplé de façon lâche" permet à des *leaders* ou syndicats locaux de s'adapter à des circonstances locales, offrant ainsi la possibilité à des associations de se réclamer d'un appui syndical qui redore son blason, alors que les objectifs de la mobilisation font l'objet d'un désaveu des confédérations plus attentives à leur partenariat avec l'État ou à leur reconnaissance par des institutions internationales (Faniel, 2006). Et à l'inverse, ce fonctionnement explique aussi comment des confédérations peuvent s'allier à des mouvements sociaux, notamment de femmes, ou réorienter leur agenda à la suite de réformes de politiques publiques (par exemple en faveur des précaires ou chômeurs, cf. S. Bérout et al. 2010), préservant ainsi une représentativité à l'égard de ces partenaires extérieurs alors qu'au sein de la centrale syndicale, les militants, en majorité des hommes fonctionnaires de services publics, ne se mobilisent pas dans les syndicats locaux sur l'équité salariale ou sur le développement des contrats précaires au sein même des services publics.

On peut avancer que le syndicalisme a d'autant plus besoin de ce fonctionnement "couplé de façon lâche" que, pour extrapoler l'analyse de C. Dufour et A. Hege (2010 : 81), sa légitimité est susceptible d'être remise en cause par l'un comme l'autre de ces acteurs sociaux, faute de reposer sur une représentativité "interne", c'est-à-dire apportée par les travailleurs eux-mêmes, qui se reconnaîtraient dans le projet syndical, comme cela était le cas avec le projet de société

²⁰ L'objet de cette thèse étant le processus de représentation des travailleurs et non le syndicalisme, il n'y a pas lieu d'avoir une discussion théorique sur les systèmes couplés de façon lâche. Je précise toutefois que la référence choisie a l'intérêt d'effectuer une revue de la littérature dans le domaine pour renouer avec une « interprétation dialectique » du concept, qui restitue son « pouvoir explicatif » (Orton et Weick, 1990 :203). C'est à cette interprétation dialectique que fait appel mon propos et non au degré d'analogie entre le fonctionnement de tel ou tel syndicat avec l'un ou l'autre des traits d'un système lâchement couplé.

salariale. Mais « les syndicats véhiculent désormais des représentations différentes selon les groupes de travailleurs à l'intérieur des secteurs et à l'intérieur des pays et non plus seulement entre les secteurs et les pays »²¹. Et la fragmentation est importante au sein même de syndicats locaux : des conflits « authentiques » d'intérêts ressortent liés aux statuts (permanents *versus* temporaires) des travailleurs (Gumbrell-McCormick, 2011 : 301).

C'est l'identité collective démocratiquement construite qui permet d'atteindre un intérêt collectif, en redéfinissant la multiplicité des intérêts immédiats et inconciliables des travailleurs (Offe et Wiesenthal, 1980). L'identité collective constituerait alors un « bien commun » (Dufour et Hege, 2010 :73), qui fonde la « volonté d'agir » des travailleurs (Offe et Wiesenthal, 1980) au-delà de leurs intérêts immédiats et de leur affiliation réelle ou potentielle à une organisation syndicale.

Le fait que les syndicats véhiculent désormais des représentations différentes selon les groupes de travailleurs à l'intérieur des secteurs et à l'intérieur des pays signifie qu'il y a des identités syndicales différentes qui coexistent au sein des mêmes confédérations.

Se demander comment une représentation commune peut se construire revient dès lors à se demander comment une identité collective commune peut se construire entre les syndicats – ces anciens mouvements de travailleurs – et les nouveaux mouvements ou nouvelles luttes des travailleurs minorés qui émergent hors des institutions représentatives traditionnelles. Ce qui entraîne de se demander comment les identités syndicales évoluent, se reproduisent ou se transforment, puisque le positionnement de certains *leaders* ou de certaines entités, en réponse à de multiples sollicitations²², ne provoque pas nécessairement l'évolution des autres membres et entités, comme on l'a vu du fait du fonctionnement "couplé de façon lâche" du syndicalisme.

²¹ Locke (1990 :372), cité par Hyman (1998b :15) qui défend que les syndicats doivent donc trouver « de nouvelles façons d'articuler la perception et le mode de représentation d'intérêts différents dans des milieux hétérogènes » (*idem*).

²² Je fais référence à ce que E. Heery (2005) nomme les sources de changement interne et externe et qui renvoie notamment aux changements de législation et de politiques publiques et aux fonctions créées en interne (comme par exemple un secrétariat aux droits des femmes) sachant qu'en interne, selon son étude, le changement (qu'il reste à définir) peut venir aussi bien du sommet que de la base du syndicat.

1.4. Théorisation des identités collectives et déclinaison de la question de recherche

Les travaux sur le renouveau syndical s'intéressent toutefois non pas à la façon dont les identités collectives émergent et évoluent, mais à la façon dont les syndicats peuvent agir sur les identités existantes. On tient pour acquis que ce sont eux qui vont reconstruire une identité collective commune à partir de la prise en compte des nouvelles identités collectives des travailleurs.

Les travaux brossent pourtant des constats empiriques complexes. Ils convergent pour souligner le « fossé identitaire » (Dufour et Hege, 2010) entre les nouvelles couches de travailleurs et les syndicats ; ce « fossé » se voit notamment au fait que les précaires « considèrent que les syndicats, dont ils ne nient pas l'importance, ne sont pas faits pour eux » et au fait que « des fractions sociologiquement significatives du salariat restent extérieures aux organisations : salariés des services privés et des petites entreprises, jeunes, femmes, salarié(e)s précaires, immigré(e)s, etc. » (2010 : 71).

Les travaux soulignent aussi l'existence d'une dépendance au sentier parcouru. On la retrouve dans le puissant syndicat SEIU à l'instigation de la campagne *Justice for Janitors* ou dans des syndicats du Sud (Chun, 2009). J Chun note ainsi « la persistance de tendances dominantes au sein de chaque mouvement de travailleurs à reprendre les chemins familiers et bien labourés plutôt que d'adopter des nouvelles pratiques de prise de décision » (2009 : 183).

Un trait de la dépendance est le maintien ou le renforcement du système institutionnalisé de négociation collective alors que de nouvelles identités collectives émergent et peuvent même avoir impulsé de nouvelles formes de négociations (Piore et Safford, 2006). C. Dufour et A. Hege (2011) constatent ainsi une convergence vers une conception fonctionnaliste de la part des syndicats européens, qui cherchent leur légitimité dans la gestion de la négociation collective et qui analysent les déficits organisationnels (en termes de recrutement des travailleurs précaires, femmes, etc.) comme de « simples effets retards » au lieu de remettre en cause leurs stratégies et de s'interroger sur « avec qui et pour qui » agir (2011 :253). Leur diagnostic rejoint l'analyse faite par A. Pizzorno (1978) comme quoi, confronté à l'émergence de nouvelles identités collectives,

les syndicats vont tenter de les réabsorber dans le système institutionnalisé de représentation en rendant « négociables » leurs objectifs. La reconnaissance de nouvelles identités collectives de travailleurs se traduirait par l'évolution des systèmes de représentation (Pizzorno, 1978 :294). Mais comment les syndicats en viennent à reconnaître ces nouvelles identités collectives et à les prendre en compte ?

Des travaux font ressortir que le maintien des identités syndicales de référence est une des principales explications à la difficulté à recréer de nouvelles solidarités (Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009). M. Simms souligne ainsi le découragement des groupes habituellement peu ou pas organisés par les syndicats lorsque, à l'issue de campagnes de syndicalisation, ils tentent de s'engager et que les "organiseurs" syndicaux mettent sur la touche leurs préoccupations et leur offrent de s'identifier toujours au même groupe restreint de représentation traditionnelle (Simms, 2007a). L'idée que l'absence de représentation des travailleurs atypiques par les syndicats renvoie à un enjeu identitaire ressort aussi chez S. Bérout (2009 :140) : elle analyse l'expérience du collectif sur le travail intérimaire qui n'a pas fait école dans la centrale française CGT (et qu'on a laissé périr localement) comme le fait que les intérimaires sont finalement restés un groupe « parlé » au sens de P. Bourdieu (1977 : 17-18)²³.

C. Yates montre ainsi que la difficulté des syndicats à représenter les femmes tient à leur façon de (ne pas) les comprendre :

« Certains syndicats voient les femmes comme n'importe quel autre travailleur employé dans un secteur particulier et exécutant un certain type de travail. Dans cette optique, les femmes sont perçues comme des acteurs du marché du travail identiques aux hommes. Ceci diffère d'une conception qui reconnaît que les femmes vivent des préoccupations distinctes qu'elles expriment au travail ou dans les réunions syndicales, préoccupations qui sont en général liées aux spécificités de la relation des femmes aux sphères publique et privée, et particulièrement à la famille. » (Yates, 2010 : 133-134)

²³ C'est-à-dire que ce collectif n'a pas permis qu'émerge « une représentation assumée par les intérimaires »; l'action syndicale ne leur a pas donné d'existence. Or, selon P. Bourdieu, les dominés n'existent que s'ils se mobilisent ou se dotent d'instances de représentation (Bourdieu, 1984 :49). À défaut, ils restent un groupe défini ou parlé par le dominant (Bourdieu, 1977 :4).

Cette incompréhension de l'existence de nouvelles aspirations est aussi mise de l'avant par R. Gumbrell-McCormick pour expliquer pourquoi les syndicats ont commencé par exclure les précaires :

« Les syndicats dans la plupart des pays se sentaient souvent moins concernés par le fait de défendre les droits des travailleurs à temps partiels que de s'y opposer *per se* [...] Les syndicalistes, *hommes et femmes*, faisaient l'hypothèse que les travailleurs préféraient l'emploi à temps plein, qu'ils considéraient comme intrinsèquement supérieur [...] *La compréhension que certains types de flexibilité pouvaient avoir un attrait pour certains travailleurs est venue relativement récemment, et a conduit à un changement dans les attitudes et demandes des syndicats*²⁴. » (Gumbrell-McCormick, 2011 : 297-298)

De plus en plus de travaux en sont venus à souligner qu'une condition du changement de stratégies syndicales est l'évolution de la façon d'interpréter les problèmes ou ce qu'on appelle plus communément la façon de "cadrer" (Frege et Kelly, 2003). D'autres travaux soulignent que la possession d'identités de type *syndicalisme de mouvement social ou syndicalisme communautaire* apparaît comme une condition des alliances avec des organismes communautaires mobilisant des travailleurs ou d'autres entités de la société civile (Frege, Heery et Turner, 2004, Krinsky et Reeve, 2006, Bellemare et al. 2004).

Malgré ces constats, le courant d'analyse du renouveau syndical ne s'interroge pas à ma connaissance sur le pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs se forment, ce qu'elles disent des besoins et aspirations et en quoi elles remettent en cause les identités syndicales existantes. Il ne s'interroge pas non plus sur la façon dont les identités syndicales évoluent, pourquoi elles se reproduisent ou comment elles se transforment. L'interrogation porte sur la façon dont les *leaders* peuvent développer leur capacité stratégique (Ganz, 2000, Hyman, 2007, Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009), pour faire évoluer les identités syndicales et prendre en compte les nouvelles identités de travailleurs. La capacité stratégique, variable distincte des identités collectives, remplit la fonction d'articuler (la perception des) différents intérêts (Hyman, 2007). « Sans cette capacité stratégique, une équipe syndicale reste prisonnière

²⁴ Mon soulignement

d'un sentier de dépendance (de ses répertoires, de ses identités) » (Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009 : 9)²⁵.

Outre qu'elle ne tient pas vraiment compte du caractère contradictoire *per se* du syndicalisme, une telle perspective analytique suppose, implicitement ou explicitement, de considérer les identités collectives comme des essences ou des valeurs et non comme des constructions sociales évolutives. Cela s'oppose à la façon dont C. Offe et H. Wiesenhal défendent l'idée selon laquelle l'intérêt collectif des travailleurs ne peut être atteint qu'en redéfinissant leurs divers et contradictoires intérêts immédiats, *via* la construction démocratique d'une identité collective, source de la volonté d'agir (1980). Leur thèse repose sur le fait qu'il y a deux logiques d'action collective en raison de l'institutionnalisation asymétrique des relations de pouvoir. L'une instrumentale, qui sert les intérêts de la classe dominante, l'autre dialogique, qui est celle des travailleurs en tant que classe socialement dominée, dont l'intérêt collectif ne peut résulter d'une agrégation, du type utilitariste, comme c'est en revanche possible pour la classe dominante²⁶.

La construction d'une identité collective commune ne peut résulter d'une agrégation parce qu'elle dépend du processus même de construction. Autrement dit, à l'instar des narratives, il n'est pas possible d'anticiper comment évoluent les identités collectives:

« Quels types de narratives vont prédominer est contestée politiquement et dépend en grande partie de l'actuelle distribution de pouvoir. C'est pourquoi savoir quelle sorte de narrative les gens utilisent pour donner sens à leur situation sera toujours une question empirique. » (Somers, 1992 : 608)

D'une manière générale, on ne peut anticiper les représentations qui vont prédominer :

« Nous devons être conscients de la réelle indétermination du politique – le niveau qui condense tous les autres niveaux de pratique et sécurise leur fonctionnement dans un système de pouvoir particulier [...].Le terrain [sur lequel le politique] se déploie est défini, non par des forces que nous pouvons prédire avec la certitude

²⁵ En se référant pour la dernière partie à G. Ross et A. Martin (1999), « European Unions Face the Millennium », in A. Martin et G. Ross (dir.), *The Brave New World of European Labour*, New York, Berghahn, p.1-25.

²⁶ C. Offe fait partie des théoriciens sur les nouveaux mouvements sociaux.

[que donne la] science naturelle, mais par la balance existante des forces sociale, la nature spécifique de la conjoncture concrète. » (Hall, 1986 : 43)

Cet état des lieux des résultats empiriques et des débats théoriques a permis de montrer que, d'une part, représenter les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale suppose de redéfinir l'identité collective (au fondement de la volonté d'agir de l'ensemble) des travailleurs et, d'autre part, le questionnement se situe dans la façon dont s'opère cette redéfinition : les identités collectives sont-elles des essences qui peuvent s'agréger ? Ou sont-elles, à l'instar des narratives identitaires, des constructions évolutives selon les conditions de temps et d'espace ? On revient aux débats qui continuent d'opposer en sociologie le courant d'analyse du processus politique et de la mobilisation des ressources aux auteurs qui mettent les identités collectives au cœur des interrogations sur le pourquoi et le comment les mouvements sociaux émergent et évoluent (Armstrong et Bernstein, 2008).

De la modélisation des identités collectives dépend la question de recherche. Me plaçant dans la seconde perspective (*cf.* chapitre suivant), je considère que répondre à comment reconstruire une représentation des travailleurs suppose d'observer (a) pourquoi et comment se forment des identités collectives représentatives des travailleurs au cœur de la question sociale ; (b) comment les identités syndicales évoluent quand émergent ces nouvelles identités collectives et (c) comment ces processus interagissent et redéfinissent la/les représentation/s des travailleurs²⁷.

1.5. Le choix de l'économie solidaire au Brésil.

Dans cette perspective, l'observation doit reposer sur une étude de cas pour saisir la complexité des processus intervenant selon l'espace et le temps. Le cas choisi pour cette recherche est celui du mouvement de l'économie solidaire au Brésil. Avant de justifier méthodologiquement ce choix par les qualités théoriques du cas (voir chapitre 4), je vais illustrer qu'il soulève bien les questions issues de cette mise en contexte des luttes de travailleurs au cœur de la question sociale.

²⁷ Cette formulation permet d'inclure le cas où des luttes de travailleurs atypiques, à bas salaires, informels ou chômeurs sont à l'initiative de syndicats. La distinction entre a), b) et c) se veut analytique et non une hypothèse sur la façon dont ces processus se dérouleraient.

Le Brésil fait partie avec l'Inde, la Russie, la Chine, des pays qui émergent, selon les classifications de sens commun – c'est-à-dire, selon une vision "par étape" du développement, qui prend implicitement comme modèle les pays industrialisés occidentaux et en particulier les États-Unis. La réalité est un peu plus complexe : le Brésil est une grande puissance économique (5^{ème} rang mondial en termes de produit intérieur brut), qui a connu le développement d'une société salariale de type fordiste (Ramalho e Santana, 2003, Lima, 2003, 2006 et 2007, Ferraz, 2005), dans les régions industrialisées du Centre et du Sud du pays (Rio de Janeiro, São Paulo et sa ceinture de l'ABC²⁸, Porto Alegre, Canoas et Novo Hamburgo dans le Rio Grande do Sul, pour citer les principales en rapport avec cette thèse).

L'extrême pauvreté qui caractérise encore ce pays d'Amérique Latine est surtout le résultat du maintien et même de l'accroissement des inégalités au cours des décennies 1980 et 1990, en particulier sur le marché du travail. Celui-ci est à l'origine des trois-quarts des inégalités de revenu, comme l'a souligné une étude publiée par la Banque mondiale en 2002, du fait de deux phénomènes : d'une part, les inégalités dans l'accès à l'éducation et la mauvaise qualité du système public (du moins, jusqu'aux réformes attendues entamées par le gouvernement Lula); peu de personnes obtiennent des diplômes si bien que leur détention est bien plus récompensée que dans d'autres pays, provoquant des écarts considérables de rémunération entre salariés. D'autre part, la segmentation du marché du travail entre les travailleurs formels, qui ont accès aux droits du travail et à un régime de protection sociale, et les travailleurs informels – ceux-ci peuvent être des salariés non déclarés par leur employeur (qui sont le plus souvent des petites et moyennes d'entreprises ne délivrant pas le livret de travail ou *carteira assinada*), ou des travailleurs à leur compte, selon les définitions utilisées (qui ont tendance à minimiser ou pas le phénomène du travail informel).

Longtemps, le travail informel n'a pas été considéré comme un problème au Brésil. Il ne faisait pas partie de la question sociale et les travailleurs informels étaient en quelque sorte rendus

²⁸ L'ABC désigne la région de grande concentration industrielle (automobile et pétrochimie) qui forme la ceinture industrielle de São Paulo et est composée de sept villes (dont Santo André et São Bernardo do Campo).

invisibles. Cette situation est héritée de l'adoption en 1943 des lois consolidées du travail (*Consolidação das leis do trabalho*, CLT), qui ont fourni à la seule catégorie des travailleurs formels – détenteurs de ce livret de travail ou *carteira assinada* – l'accès aux droits et à la syndicalisation, en contrepartie de la mise sous tutelle des syndicats par l'État. Au-delà des controverses entre chercheurs sur ce qui a motivé la dictature de Vargas à promulguer un code du travail qui était l'un des plus modernes, il s'agissait de pousser le Brésil dans les voies du capitalisme moderne en régulant l'exploitation d'une main-d'œuvre dans les concentrations industrielles naissantes, sans remettre en cause les concentrations de pouvoir politique et économique de l'oligarchie brésilienne ou, pour être plus précis, de ce que M.C. Paoli (2000 : 38) appelle « les élites patrimonialistes, agraires et urbaines ».

Ceci a débouché sur un encadrement arbitraire, clientéliste et concurrentiel des différents segments du marché du travail (Paoli, 2000). On a ainsi d'un côté les travailleurs formels qui bénéficient d'une « citoyenneté régulée²⁹ » – l'autre face du déni des droits politiques par le système varguiste³⁰ – et des travailleurs informels dont les activités, les modalités de (sur)vie, etc. deviennent invisibles, masquant de surcroît l'ampleur des discriminations de genre, ou raciales et liées à la tradition esclavagiste du Brésil, car on s'en doute, femmes et Noirs, minorités ethniques, se retrouvent plus fréquemment dans le marché informel du travail.

Cette situation a été tolérée tant que le marché du travail formel semblait régulièrement absorber des travailleurs informels. Mais cette forme autoritaire d'incorporation du mouvement des travailleurs, qui a marqué durablement l'arène politique et explique l'existence de multiples petits partis ainsi que la difficulté à opérer des réformes (Collier et Collier, 1991), a inscrit le développement socio-économique dans un processus profondément inégalitaire ou « excluant » (Mattoso e Oliveira, 1990), empêchant en particulier la formation d'une classe moyenne. Ce développement excluant s'est accentuée après le coup d'état militaire de 1964 destiné à remettre au pas un mouvement de travailleurs (formels) qui était arrivé à se reconstituer malgré le

²⁹ Faisant référence à W. Guilherme dos Santos (Paoli, 2000 :40), l'auteure indique que la citoyenneté régulée est le régime où ce qui importe c'est l'appartenance des citoyens au travail légalement réglementé.

³⁰ Déni qui s'illustre notamment par le fait que les droits du travail et sociaux octroyés par la CLT n'étaient *quasi* pas négociables par les travailleurs et leurs représentants.

musellement des syndicats et le développement de ce qu'on appelle familièrement au Brésil les Pelegos³¹. Le retour de la forte croissance s'est accompagné dans les années 1970 d'un accroissement spectaculaire des inégalités : le salaire minimum en 1974 est retourné à son niveau de 1952 en valeur réelle ; les 80% des plus pauvres ont vu leur part de revenu chuter de 45,6% à 35,9 % entre 1960 et 1980 tandis que les 5% les plus riches s'approprient désormais 37% du revenu contre 27,7% (Mattoso e Oliveira, 1990 :113).

Jusqu'à cette époque, le sud et le sud-est du pays, lieux des régions industrialisées et fordistes, ont vécu une situation de *quasi* plein emploi, si bien qu'au Brésil, en 1980, le taux de salariés a atteint le niveau record de 66% du total de la population active occupée, alors qu'en 1930, il ne dépassait pas 20% (Pochmann, 2004). Et la part des salariés formels frisait les 60% (selon les données du Brazilian Census Bureau citées par Ramalho, 1999 : 162). Mais les conséquences de la politique économique suivie par les militaires (et des réformes orthodoxes demandées par le FMI) rejaillissent avec la crise des années 1980 (la « décennie perdue »), qui a surtout concerné les travailleurs informels et pauvres des *favelas*, puis avec la forte crise des années 1990, qui a violemment secoué le marché du travail formel, avec son cortège de faillites liées à l'ouverture brusque du pays à la concurrence par les gouvernements néolibéraux (élus après la démocratisation du pays et l'adoption de la Constitution de 1988). Parallèlement, le marché du travail formel a subi (avec un décalage d'une à deux décennies par rapport aux autres pays industrialisés) les restructurations de la production et de la gestion de la main-d'œuvre par les entreprises, soutenues par les politiques de dérégulation néolibérales. Le taux de chômage va exploser, dépassant les 20% au début des années 2000 dans plusieurs des grands centres urbains du Brésil, dont São Paulo, tandis que les flux entre travail formel et informel s'inversent : le taux de travailleurs informels, considéré comme un phénomène marginal, va remonter jusqu'à devenir plus important que celui des travailleurs dits formels (jusqu'à 60 % contre 40%) au début des années 2000.

³¹ Terme qui dans le sud du Brésil désigne un coussin que l'on pose sur la selle des chevaux pour amortir les chocs : par analogie, il est utilisé au Brésil pour qualifier les dirigeants syndicaux qui se soumettaient à la politique du gouvernement (Paoli, 2000 :40, NDT)

La période de la fin des années 1970 aux premiers gouvernements démocratiquement élus (les années 90) est une période de fortes mobilisations des travailleurs et de la société civile. L'Histoire a retenu comment les mobilisations des métallurgistes de l'ABC emmenés par Luiz Inácio Lula da Silva (dit Lula) et le syndicat des métallos ont signé la fin de la dictature. Ce qui est moins connu, c'est que cette époque est aussi marquée par une intense mobilisation de la société civile, tricotée par les différents réseaux d'Église³² et par les mouvements sociaux pour le logement, contre le chômage et le coût de la vie, etc., qui fleuriront dans les années 1980³³. Ces mouvements sociaux et les réseaux d'église appuient alors la mobilisation des agriculteurs familiaux, et des travailleurs informels et pauvres, dans le secteur rural (avec le bien connu Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, MST), et aussi à la périphérie des villes. Il devient clair pour toute une frange de la population qu'ils n'ont rien à attendre ni des gouvernements (Bertucci et da Silva, 2003) ni de ce « développement excluant » (Mattoso e de Oliveira, 1990), qui a caractérisé la période dite fordiste au Brésil. La mobilisation va prendre de l'ampleur au cours des années 1990 avec la création de formes alternatives de travail et revenu par les travailleurs informels urbains et ruraux appuyés par la mobilisation massive de la société civile.

Le travail informel devient, avec la pauvreté et les inégalités, un problème public tandis que ces travailleurs s'organisent à l'aide de différentes associations – ou organismes communautaires et mouvements de foi (ou ONG au Brésil). Ces mobilisations se conjuguent à partir des années 90 à la reprise des entreprises en faillite par leurs travailleurs (formels), le plus souvent à l'initiative de syndicats de la CUT, la Centrale Unique des Travailleurs, la principale centrale syndicale au Brésil, celle dont vient Lula, l'ancien ouvrier métallurgiste. Elles débouchent en 2001, à l'issue du premier Forum social mondial à Porto Alegre, sur la création d'un *Groupe de travail sur l'économie solidaire* qui réunit tous les protagonistes de ce mouvement social, y compris la CUT via l'agence de développement solidaire (ADS-CUT) qu'elle a créée en 1999 pour intervenir en direction des travailleurs informels et de l'économie solidaire. Le groupe de travail se transforme, en 2003, en Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES). Celui-ci rassemble les principales

³² Pastorale, Communautés ecclésiales de base, etc., qui ont abrité un peu partout au Brésil le redéveloppement d'un mouvement de travailleurs autonome de l'État

³³ Le mouvement pour la démocratisation du Brésil va se regrouper dans le mouvement « Diretas Já », qui fait converger dans les années 1980 de nombreux mouvements sociaux et la CUT, centrale syndicale créée à l'initiative notamment du syndicat des métallos de l'ABC.

organisations d'appui et la CUT ainsi que les travailleurs eux-mêmes, *via* la participation directe au FBES des diverses structures dans lesquelles ils s'organisent.

Au-delà des débats académiques sur ce terme, l'économie solidaire désigne ainsi au Brésil les activités de production de biens et services (et de commerce et crédit) gérés sous forme autogestionnaire ou solidaire (avec décision collective des membres sur la répartition des surplus et l'organisation du travail) et un mouvement social qui revêt un caractère exemplaire en tant que réaction des travailleurs à la crise de l'emploi – comme le souligne cette chercheuse brésilienne à l'issue de sa revue de la littérature empirique et théorique sur le sujet :

Il s'agit en ce sens d'une expérience de mobilisation et d'organisation des travailleurs qui, en se basant sur des principes démocratiques, peut être capable dans quelques cas, de laisser des marques significatives non seulement dans la vie de ceux qui l'expérimentent concrètement, mais aussi dans la société dans son ensemble. (Leite, 2009b : 22)

Ce qui est particulièrement marquant, c'est que ce mouvement ne se contente pas de réactualiser des luttes anciennes de travailleurs pour l'émancipation *via* la propriété collective de moyens de productions; il intègre de nouveaux contenus (Leite, 2009b, Laville, 2005), qui s'inscrivent dans ce qu'on peut appeler une modification de la notion de transformation sociale (Gagnon, 2003b) résultant de l'émergence et du développement des mouvements sociaux de femmes, d'écologistes etc., et de la démocratisation des relations de travail (marquées au Brésil par un fort autoritarisme, du fait de l'héritage varguiste). On peut dire ainsi qu'on a affaire à un "nouveau mouvement de travailleurs ", ou qu'on assiste à l'émergence de nouvelles aspirations collectives.

Cependant, comme dans les autres pays ou régions qui voient l'émergence de luttes de travailleurs au cœur de la question sociale, de vives tensions persistent dans les relations entre organisations de l'économie solidaire et CUT ou au sein même de la CUT. Encore en 2008³⁴, une grande partie des militants ou syndicats de cette centrale reste opposée au développement des coopératives et associations autogérées, soit qu'une partie des militants – y compris dans les rangs du courant majoritaire (Articulação Sindical) qui défend l'appui aux coopératives –, pensent

³⁴ Ce qui semble la situation encore maintenant, d'après des échanges avec des personnes rencontrées en 2008 et revues à l'automne 2012 lors d'une présentation des résultats.

qu'elles vont faire disparaître les emplois formels (*i.e.* les emplois donnant accès aux droits collectifs et sociaux des travailleurs formels) ; soit qu'ils croient que l'on va ainsi "euphémiser" l'opposition entre capital et travail, du fait que les travailleurs deviennent en quelque sorte leur propre patron (ENT48). L'agence de développement solidaire (ADS-CUT) a été secouée par de vifs débats avant la décision, en 2004, d'étendre, à tout le Brésil, Unisol (União e Solidaridade das Cooperativas Empreendimentos de Economia Social do Brasil), qui est la structure de représentation des coopératives créée à l'initiative du syndicat des métallos de la région ABC, mais qui, contrairement à l'ADS-CUT, est autonome de la CUT.

Ces tensions ne sont pas les seules qui secouent la CUT et elles peuvent être rattachées à la stratégie suivie par les syndicats du courant majoritaire pour asseoir dans les années 90 la légitimité de la centrale CUT face à ses rivales. La stratégie suivie révèle la reproduction des stratégies poursuivies par la CUT à des époques antérieures (années 60 notamment, Santana, 1999) allant à l'encontre de la construction d'une représentation collective des diverses couches de travailleurs, en particulier des travailleurs informels.

Ainsi, au cours des années 1980, un débat a opposé au sein de la CUT (créée en 1983) deux principales tendances (les "authentiques" emmenés par le syndicat des métallos de l'ABC et Lula, et l'"opposition syndicale", présente surtout à São Paulo). La CUT est alors une centrale qui n'a pas d'appui légal, tout comme sa rivale, Força Sindical. En effet, les lois du travail (CLT) adoptées en 1943 interdisant les regroupements interprofessionnels sont encore en vigueur. Seuls sont autorisés les regroupements verticaux. La démocratisation a supprimé la tutelle de l'État (1988) mais la CUT et les autres centrales n'ont toujours aucun moyen légal de fonctionnement, si ce ne sont ceux issus de la volonté de ses membres de la faire vivre. Et ses membres sont très divers : créés au sein ou en dehors des syndicats existants, la CUT est dans ces années-là une petite tour de Babel où cohabitent de multiples associations, souvent animés par les réseaux d'Église, qui ont abrité la renaissance d'un mouvement de travailleurs, et des syndicalistes qui ont favorisé le rapprochement entre les syndicats de l'ABC et ceux de l'"opposition syndicale" de São Paulo.

Le "novo sindicalismo", c'est-à-dire les syndicats *leaders* de la CUT (le syndicat des métallos de l'ABC et ses alliés dans le courant majoritaire Articulação sindical) défend le fait de s'emparer de la structure corporatiste et de la changer de l'intérieur. Une partie des syndicalistes dans la mouvance du "novo sindicalismo" ont conquis des syndicats légalement reconnus par le ministère du Travail. À la différence des regroupements associatifs, ces syndicats officiels au sens corporatiste ont un statut prévu par la CLT qui leur donne le monopole de représentation de leur catégorie professionnelle sur le territoire municipal, et leur permet, de ce fait, de recevoir les financements prélevés par l'État au titre de l'impôt syndical institué en 1943. L'"opposition syndicale", ainsi baptisée parce qu'elle fut longtemps minoritaire dans les syndicats officiels de São Paulo, défend de son côté le fait de construire la CUT en dehors de la structure corporatiste, en s'appuyant sur les commissions ouvrières qui sont nées dans les usines de l'ABC et de São Paulo à partir des initiatives des travailleurs (et qui sont aussi à l'initiative des grèves ayant éclaté à partir de la fin des années 1970).

Mais le courant majoritaire Articulação sindical va exiger à partir de la fin des années 1980 que les délégués aux congrès de la CUT soient les dirigeants de ces syndicats officiels, obligeant ainsi les militants qui voulaient participer à la CUT à entrer dans la stratégie consistant à conquérir leur direction. Ne pouvaient plus être délégués aux congrès des personnes non dirigeantes du syndicat mais qui étaient élues par les membres de base, ni encore moins des personnes envoyées par une association qui agissait comme syndicat³⁵.

Comme le critique I.J. Rodrigues (1997), le schéma mobilisé pour « asseoir [la] légitimité » de la CUT en tant que centrale a consisté en une « adaptation active » au moule corporatiste : avec la mise "hors la loi" des associations syndicales, c'est aussi tout un pan d'histoire des luttes syndicales et de liens construits avec la population hors du lieu de travail « formel » qui se délite, car, comme le souligne en outre I.J. Rodrigues (1997), les militants d'origine catholique ont fourni non seulement l'appui et la couverture politique au développement du syndicalisme, mais « ils

³⁵ Voir notamment I. J. Rodrigues, 1997, M. Santana, 1999, et M. Ferraz, 2005. Ce processus s'est étalé entre 1988 et 1994.

jouissaient d'une grande pénétration dans les couches populaires tant à l'intérieur des fabriques que dans les quartiers ».

Cette stratégie a rationalisé la représentation des travailleurs « de telle sorte qu'elle a fortifié la représentation du secteur formel de l'économie au détriment d'un large ensemble de travailleurs informels » (I. J. Rodrigues, 1997, cité par M. Ferraz, 2005 :76). Car la CUT a participé au maintien de l'idée que la défense des droits des travailleurs passait par la défense de l'institution corporatiste, qui recouvre les seuls travailleurs formels. C'est là qu'intervient la poursuite du chemin parcouru :

« En défendant l'importance du syndicat officiel, les "authentiques" ont réédité une longue tradition du syndicalisme national de défense de l'organisation [i.e. de l'institution corporatiste], défense qui, malgré ses limites, est considérée comme fondamentale pour la conquête et la garantie de droits pour les travailleurs. » (Santana, 1999 :113)

Le choix de s'appuyer sur la conquête de la direction des syndicats officiels de la structure corporatiste, s'il a permis de construire rapidement une centrale (Oliveira, 1998), a aussi réactualisé une notion de légitimité qui repose, non sur la représentativité vis-à-vis de la base, mais sur le pouvoir des syndicats de catégorie, « au risque de creuser la distance entre les secteurs les mieux organisés du syndicalisme et ceux qui ont une faible capacité de représentation, car absent du lieu de travail » (*Idem.* : 27). En s'insérant dans la structure corporatiste, la CUT a *de facto* imposé aux syndicats membres un carcan limitant leurs marges d'action dans les relations de travail, essentiellement formelles³⁶.

³⁶ L'institution corporatiste délimite en effet les catégories professionnelles sans cohérence avec la réalité de l'activité économique et avait interdit la coordination horizontale des négociations collectives; elle définit aussi la périodicité et les objets de la négociation collective. La Justice de travail (autrement dit l'État) a le pouvoir de normaliser les conventions collectives. L'adoption de la Constitution démocratique en 1988 n'a pas modifié l'institution mais a supprimé la tutelle de l'État sur la création et la gestion des syndicats sans pour autant proposer de critères de représentativité pour la reconnaissance d'un syndicat ni supprimer l'impôt syndical. Cette situation a eu pour effet pervers de voir se multiplier les syndicats fantômes. Ce qui a eu pour effet ricochet de fragmenter et pulvériser les syndicats et leur action, les affaiblissant (Rodrigues, 1997, Gagnon et Lang, 2008). (Rodrigues, 1997, Gagnon et Lang, 2008). La reconnaissance des centrales syndicales n'est intervenue qu'en 2008, après une longue et difficile réforme qui a mobilisé les représentants du patronat et des syndicats, mais qui a accouché d'une souris, témoignant de la résilience de l'institution corporatiste (Gagnon et Lang, 2008)

En raison de cette stratégie de conquête de ce que la CUT a appelé l'hégémonie sur le mouvement syndical (Santana, 1999), et en raison du renouvellement des générations de responsables syndicaux – du fait du départ régulier des *leaders* historiques pour le PT (puis au gouvernement de Lula) –, on a assisté à partir des années 1990 à la prolifération au sein même de la CUT de petits syndicats urbains peu ou pas représentatifs, qui ne voient plus l'intérêt de réformer la charpente corporatiste ni en particulier l'impôt syndical (Rodrigues, 1997). Toutes aussi graves ont été les répercussions de ces choix sur le fonctionnement interne de la CUT, qui s'est retrouvée « paralysée » au cours des années 1990 (*idem*, Oliveira 1998) par les affrontements entre les diverses tendances idéologiques; celles-ci dépensaient leur énergie pour conquérir les directions de syndicats, et tenter ainsi de gagner la majorité de la CUT, plutôt que pour élaborer des stratégies syndicales – par exemple pour s'implanter sur les lieux de travail alors que la Constitution de 1988 n'en avait donné la possibilité officielle que pour les entreprises de plus de 200 salariés (Rodrigues, 1997). Un ancien président de la CUT cité par I.J. Rodrigues (p.155-156) indiquait ainsi que dans les congrès, « on ne se battait pas pour faire adopter une thèse, mais pour prendre la direction ». Aujourd'hui encore, le même fonctionnement épuise les forces syndicales, comme le révèle cette remarque en 2008 d'un des responsables de l'Agence de développement solidaire (ADS-CUT créée en 1999) : « Je n'ai rien demandé l'an passé au dirigeant de mon syndicat concernant la mise en œuvre de nos projets dans l'économie solidaire, car il était déjà bien trop absorbé par les conflits avec les courants minoritaires » (ENT2).

Si la CUT arrive à produire des résolutions de congrès, c'est sans doute parce que les divers courants en son sein continuent de préserver l'existence de la centrale en adoptant, comme l'avait observé I.J. Rodrigues au cours des années 1990, des résolutions « larges » sans rapport direct avec la pratique quotidienne ou du moins avec ce qui pourrait prêter à débat (Rodrigues, 1997). Les orientations – et notamment celles dans l'économie solidaire – sont insufflées par le syndicat des métallos de l'ABC, « qui donne le là » (ENT15, ENT48), en collaboration avec quelques alliés historiques. Le fonctionnement de la CUT repose largement sur le concept de « lâchement couplé », car les syndicats locaux « veulent garder leur autonomie. » (ENT1)

Comme l'illustre à son tour l'exemple de la CUT, des stratégies dépendantes du sentier parcouru et des stratégies innovantes en direction des travailleurs habituellement exclus de la représentation institutionnalisée peuvent cohabiter dans la même centrale syndicale. Au prix, toutefois, de tensions en son sein et avec le mouvement de l'économie solidaire : les différentes organisations qui le constituent ne partagent pas toujours l'idée que la défense des droits des travailleurs formels et leur extension aux travailleurs de l'économie solidaire soient les meilleures façons de soutenir le développement d'un mouvement qui a pris acte de la crise de la société salariale dite fordiste. Même Unisol, la structure de représentation des coopératives créée pourtant à l'initiative de la CUT, est partagé à ce sujet.

Tout ceci montre que le cas de l'économie solidaire au Brésil est un lieu de mobilisation des travailleurs au cœur de la question sociale et un lieu de confrontations sur la représentation des travailleurs, y compris au sein de la CUT dont le fonctionnement lâchement couplé est le support d'évolutions différentes en son sein. On constate ainsi que ce cas, qui se situe dans un pays du Sud, fait surgir les mêmes questionnements sur les identités collectives que ceux présentés dans ce chapitre, à savoir (a) pourquoi et comment se forment des identités collectives représentatives des travailleurs au cœur de la question sociale ; (b) comment les identités syndicales évoluent quand émergent ces nouvelles identités collectives et (c) comment ces processus interagissent et redéfinissent la/les représentation/s des travailleurs. Il conforte la nécessité de se pencher sur ce que sont et ce que font les identités collectives au lieu d'y recourir comme à des ressources symboliques, ou des *deus ex-machina*, pour extrapoler M. Blyth (2002) critiquant l'usage des idées pour palier aux failles de cadres d'analyses néo-institutionnalistes. C'est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 2 : Ce que sont et ce que font les identités collectives, état des lieux

Le chapitre précédent a permis d'établir la problématique de la recherche autour du questionnement sur le pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent et comment (et pourquoi) les identités syndicales se reproduisent ou se transforment. Il a montré que cette question de recherche diverge de celle en général reprise par les travaux portant sur le renouveau syndical et qui s'interroge sur la façon dont les syndicats peuvent développer leur capacité stratégique pour agréger les identités existantes dans le sens d'un intérêt collectif. Pourtant ces travaux font état de la reproduction du chemin parcouru liée aux identités syndicales de référence. J'ai avancé que la divergence sur les questions de recherche provient en particulier de la modélisation des identités collectives. C'est le sujet que je vais traiter dans ce deuxième chapitre.

Après avoir présenté dans un premier temps les principales définitions des identités collectives qui s'avèrent incomplètes pour répondre à la problématique, le chapitre expose dans un deuxième temps comment les deux principales modélisations des identités collectives (identités statiques *versus* dynamiques) interfèrent avec les questions de recherche. Afin de démontrer que les travaux portant sur le renouveau syndical sous-théorisent les identités collectives, la revue de littérature traite d'abord des travaux qui empruntent la voie tracée par les courants dominants d'analyse des mouvements sociaux, soit le courant du processus politique et de la mobilisation des ressources. Ce courant considère les identités comme des valeurs ou des catégories et accordent en conséquence un rôle prédominant aux *leaders* dans la façon de cadrer l'action collective.

Dans un troisième temps, le chapitre met en perspective les conceptions qui ont pour point commun de considérer les identités collectives comme des constructions sociales évolutives orientant l'action et pouvant même en être le but, lorsqu'elles représentent une remise en cause des rapports sociaux de domination. L'analyse de ces conceptions permet de dessiner des repères

conceptuels pour saisir empiriquement pourquoi de nouvelles identités collectives émergent et comment elles évoluent. Elle débouche sur la présentation d'hypothèses de travail.

Mais il est nécessaire de sortir de la littérature essentiellement préoccupée par la formation des identités collectives pour obtenir des outils conceptuels susceptibles d'expliquer comment les acteurs sociaux, individuels et collectifs, transforment leur façon de voir et se transforment eux-mêmes. La thèse fait donc appel à des travaux portant sur les processus de socialisation secondaire et sur l'approche cognitive du changement social et institutionnel pour compléter les hypothèses de travail.

Ces travaux, synthétisés en quatrième et cinquième partie, apportent un éclairage, d'une part, sur la formation des identités collectives en relation avec la façon dont les acteurs interagissent et, d'autre part, sur la façon de conceptualiser les identités collectives comme signifiant dynamique, de façon à pouvoir examiner leur évolution sans les rattacher à un contenu *a priori*. Le précédent chapitre a en effet permis de mettre en évidence que ce contenu ne peut être anticipé. Et la question de recherche intègre le postulat comme quoi les nouvelles identités collectives de travailleurs, dont la formation n'est pas contrôlable, sont à la source des tensions et conflits avec les syndicats et les formes institutionnalisées de représentation collective.

2.1. Deux principales façons de définir les identités collectives

En 1992, M. Diani soulignait que les différents courants d'analyse des mouvements sociaux pouvaient s'entendre sur une définition *a minima* de ces derniers autour du fait qu'ils se construisent « sur la base d'une identité collective partagée » (1992:13). Des travaux sur le renouveau syndical s'accordent avec la thèse de C. Offe et H. Wiesenenthal (1980) comme quoi la reconstruction d'une représentation de l'ensemble des travailleurs suppose de même la construction d'une identité collective commune ou partagée.

Les différents courants d'analyse convergent en outre pour constater que les identités collectives ont un rôle d'autant plus important que, selon leur contenu, elles favorisent l'intégration ou au contraire l'exclusion de franges de populations et se répercutent sur les capacités de mobilisation (Poletta et Jaspers, 2001, Armstrong et Bernstein, 2008, Cefai, 2007, McAdam, Tarrow et Tilly, 2001). Concernant en particulier la représentation syndicale, C. Dufour et A. Hege ont montré les répercussions – sur leur légitimité et les revendications prises en charge – qu'a le fait que les délégués syndicaux d'entreprise (en Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie) s'appuient, ou pas, sur une référence identitaire plus large que celle du groupe de salariés de l'entreprise locale (1998).

Il n'y a cependant toujours pas d'accord sur la façon de définir les identités collectives ni, à ma connaissance, de débats explicites sur le type d'idées que constituent les identités individuelles et collectives. Or, de leur définition dépend le rôle qu'elles jouent. Par exemple, sont-elles un repère normatif qui contraint l'action ? Ou sont-elles des entités dynamiques qui orientent les stratégies (Armstrong et Bernstein, 2008) ? Quelle définition des identités collectives est la plus appropriée pour récolter les données permettant de saisir comment une identité collective commune des travailleurs se (re)construit ?

Dans son classement des idées, Campbell (2004 :93-100) tient pour acquis que les identités, individuelles et collectives, sont des valeurs et des normes, qui ne sont donc pas prédictives des actions menées. *De facto*, c'est cette conception que partagent les courants dominants d'analyse des mouvements sociaux, soit le modèle du processus politique et de la mobilisation des ressources, et, à leur suite, des travaux portant sur le renouveau syndical (McAdam, Tarrow, Tilly, 2001, Ganz, 2004, Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009). Pour eux, ce sont d'autres types d'idées que les identités, ou d'autres variables (telle la capacité stratégique), qui orientent l'action. Il est donc logique de se demander comment les syndicats peuvent développer leur capacité stratégique au lieu de s'interroger sur ce que sont ou ce que font les identités collectives.

Mais si l'on considère les identités collectives comme des entités dynamiques susceptibles d'orienter les stratégies, alors elles ne peuvent être réduites à des normes et valeurs. À ma

connaissance, seulement quatre définitions incorporent un contenu cognitif à la définition des identités. Elles proviennent, soit de courants critiques ou dissidents du modèle du processus politique (Poletta et Jaspers, 2001, Bernstein, 2008), soit des théoriciens des nouveaux mouvements sociaux (Eyerman et Jamison, 1991, Melucci, 1989 et 1996).

Cependant, chez les deux premiers auteurs cités, l'identité collective, définie par « les connections cognitives, morales et émotives d'un individu avec une plus large communauté, catégorie, pratique ou institution » (Poletta et Jaspers, 2001 :285), revient à assimiler l'identité collective partagée aux multiples appartenances identitaires d'un acteur social. On saute par-dessus le questionnement de savoir comment l'acteur social (individu ou organisation) arrive à faire tenir ensemble ses multiples appartenances – ce qui est l'objet même de la construction identitaire au sens de construction d'une cohérence biographique (Giddens, 1993, Lahire, 1998). Et l'on tient implicitement pour un donné le sens d'une communauté ou d'une institution.

La définition proposée par R. Eyerman et A. Jamison (qui associe trois dimensions constitutives de ce qu'ils appellent les identités historiques)³⁷ restitue le fait que les mouvements sociaux peuvent être saisis comme des producteurs de connaissances et de paradigmes sociétaux. Mais leur tentative pour concilier les modèles théoriques du processus politique et des nouveaux mouvements sociaux aboutit à continuer d'opposer les régimes d'engagement (stratégique et communicationnel) dans l'action collective, alors que, comme cette revue de littérature va le faire ressortir, c'est leur superposition qui constitue une clé explicative de la façon dont les identités peuvent évoluer.

M. Bernstein (2008) ne donne pas de définition à proprement parler, mais présente ce qui constitue les trois dimensions de l'identité collective : l'identité pour développer un pouvoir d'agir (*identity for empowerment*), qui est conditionnée par les organisations et réseaux d'où émerge le mouvement ; l'identité comme stratégie ou pratique de critique et d'éducation (*identity for deployment*), qui dépend des interactions avec l'environnement ; enfin, l'identité comme but

³⁷ Ces trois dimensions sont la vision du monde (dimension cosmologique) qui permet d'articuler un projet historique et qui représente les buts émancipatoires d'un mouvement social; la dimension technologique; la dimension organisationnelle, qui renvoie à l'agir communicationnel de J. Habermas.

(*identity as goals*), qui permet de délégitimer ou reconstruire des règles institutionnelles. Ce modèle d'analyse, qui interconnecte différentes dimensions s'auto-influençant permet de saisir comment l'action est conditionnée. Mais il reste marqué par les débats au sein de l'école états-unienne des mouvements sociaux, car il continue de distinguer les interactions "internes" au mouvement social, permettant de développer une identité donnant du pouvoir d'agir, des interactions "externes" avec l'environnement, débouchant sur l'identité comme stratégie. C'est le problème soulevé avec R. Eyerman et A. Jamison (1991). Je ne tiens pas pour acquis que les nouvelles identités collectives de travailleurs puissent émerger sans mettre d'emblée en jeu des recompositions des identités au travail et hors travail en interaction avec un environnement où ils sont eux-mêmes des acteurs.

La définition proposée par A. Melucci, dès 1989, est celle qui est utilisée par des auteurs voulant saisir pourquoi des groupes dits à faibles ressources, dont la mobilisation paraissait improbable, sont susceptibles d'agir collectivement, ou pourquoi un mouvement peut changer de cibles et de stratégies au cours du temps (Hassenteufel, 1991, Dobrowolsky, 1998, Benquet, 2010). Dans sa définition, l'identité collective n'a plus le statut de valeur qui fonde une communauté et n'est plus un pré-requis pour l'action : « L'identité collective est une définition interactive et partagée produite par plusieurs individus (ou groupes à un niveau plus complexe) concernant les *orientations* de leur action et le *champ*³⁸ d'opportunités et contraintes dans lequel une telle action doit avoir lieu » (Melucci, 1996 : 70)

Contrairement à ses théorisations sur la société à l'ère de l'information, qui négligent les relations de pouvoir dans la construction des identités collectives (Bartholomew et Mayer, 1992), sa définition n'établit pas de distinction *a priori* sur les interactions "internes" ou "externes" entrant dans la construction de l'identité collective ni sur ce qui constitue l'environnement de l'action (les concurrents, alliés, adversaires...). Surtout, son identité collective est une construction évolutive, qui dépend des interactions entre les participants et qui peut orienter les stratégies, à travers la lecture des opportunités et contraintes – lecture interdépendante de la façon dont les participants définissent les buts de l'action et son champ (1989). A. Melucci concilie à sa façon les

³⁸ Soulignés par A. Melucci. (1996)

cadres d'analyse : il reprend le concept-clé du processus politique, parce que ce concept détruit l'idée qu'il y aurait des intérêts objectifs qui guideraient les acteurs en dehors de toute référence aux conditions de l'action et aux orientations des acteurs (1989). Il sort ainsi le concept d'opportunité d'une utilisation réductrice et déterministe.

Cependant, A. Melucci n'a pas proposé une théorisation des processus d'interaction qui permettent de saisir comment les définitions des buts, moyens et environnement évoluent dans le temps et l'espace selon les types d'interaction. Or, ceci constitue l'une des principales pistes de recherche pour comprendre comment les idées évoluent (Campbell, 2004) et est au cœur du questionnement de cette thèse.

2.2. Les courants du processus politique, de la mobilisation des ressources et du renouveau syndical : les identités comme valeurs ou catégories.

La revue des travaux présentée ci-après fait la synthèse des récentes pistes de réponse apportées sur la façon dont les *leaders* ou les organisations sont capables de faire évoluer les identités. Elle part des travaux du courant du processus politique et de la mobilisation des ressources, car ce courant a développé des outils conceptuels pour tenter d'expliquer comment les identités collectives interviennent dans l'action tout en gardant une définition statique des identités ; il se heurte du coup à une série d'apories, que l'on retrouve avec les adaptations proposées par des travaux du courant du renouveau syndical.

2.2.1. Des identités cadrées par les leaders

Le modèle du processus politique et de la mobilisation des ressources a été critiqué pour son caractère trop structurel. Afin d'y remédier, les principaux auteurs ont repris la notion de cadrage ou *framing* (McAdam, McCarthy et Zald, 1996, McAdam, Tarrow et Tilly, 2001). Implicitement plus qu'explicitement, ce sont des idées cognitives que l'on retrouve derrière cette notion empruntée par Snow et al. (1986)³⁹ à Goffman, après lui avoir fait subir une torsion, qui l'écartait de la

³⁹ Snow et al. (1986: 464-481)

conception de Goffman (Cefai, 2007 :550). Dans la vision première mouture de D. Snow et R. Benford, qu'eux-mêmes ont critiquée par la suite, le cadrage est réduit à une action stratégique consciente menée par des *leaders* pour convaincre les masses de se mobiliser.

Le succès de la notion vient de ce que les auteurs qui l'empruntent considèrent qu'elle a permis de réintroduire la motivation individuelle, qui avait été négligée par le courant de la mobilisation des ressources, et offre la possibilité de relier les concepts de structure d'opportunité et de ressources à celle d'action collective, en expliquant la légitimité que celle-ci acquiert aux yeux des participants et aux yeux de leur environnement (Revillard, 2003). Ce sont donc les cadres qui façonnent la lecture des opportunités et contraintes. Par le processus cognitif qu'implique le cadrage, les participants partagent une compréhension du monde et d'eux-mêmes. Leur cadre d'action peut entrer en résonance culturelle avec des cadres de plus grande amplitude (Snow, 2001). En outre – et pour revenir aux types idées prédictives d'action – les participants s'entendent sur des définitions des problèmes, ce qui débouche sur des possibilités d'action commune (Revillard, 2003). Les cadres sont des ensembles de croyances et de significations orientées vers l'action (Snow, 2001). Les cadres de l'action collective sont *de facto* les interprétations cognitives ayant trait aux croyances collectives sur les causes d'un phénomène ou problème, aux stratégies ou programmes d'action appropriés.

Les travaux sur les cadres d'action collective se sont multipliés, avec plus ou moins de pertinence (Snow et Benford, 2000). Les identités collectives ont été traitées *de facto* comme une variable distincte, même si différents auteurs ont mis en relation leur définition avec les processus de cadrage ou de définition de problème (Snow, 2001, Benford et Hunt, 2001, Cefai, 2001 et 2007, Yates, 2010). L'orientation de l'action collective reposant sur les cadres, les identités collectives ont continué d'être traitées comme secondaires par les auteurs du processus politique et de la mobilisation des ressources, et assimilées à des valeurs.

En 2001, les trois principaux auteurs du courant dominant d'analyse des mouvements sociaux ont proposé dans leur ouvrage collectif, intitulé *Dynamics of contention* (McAdam, Tarrow et Tilly, 2001), un modèle d'analyse censé réintégrer les identités collectives ainsi que les processus

interactifs considérés, par plusieurs auteurs (Snow, 2001, Cefai, 2001 et 2007, Poletta, 2010/1997), au cœur de l'élaboration des cadres et des récits. Le nouveau modèle d'analyse vise à répondre aux différentes critiques qui leur ont été adressées : celles-ci ciblaient notamment le caractère tautologique et invariant du modèle du processus politique, dont les opportunités et les « véhicules collectifs » peuvent aussi bien encourager que décourager la mobilisation (Goodwin et Jasper, 2004 : 20-21); elles pointaient aussi le fait que ce modèle séparait structure et culture, et traitait comme des facteurs objectifs les opportunités et menaces ainsi que les ressources, dont la perception était cadrée par les *leaders*; or, « la culture n'existe pas juste que dans la tête [des acteurs] » (Poletta, 2004 :100).

Dans *Dynamics of contention*, les trois auteurs indiquent :

« À la place d'une prise en compte objective des opportunités, de la capacité organisationnelle, des cadres d'interprétation [*frame*] et des répertoires disponibles d'une "structure de mobilisation" donnée, nous substituons une analyse dynamique des débats internes et des processus interactifs à travers lesquels des groupes sociaux cherchent à se définir et à agir sur un sens partagé de l'objectif collectif et sur l'identité. » (McAdam, Tarrow et Tilly, 2001 : 50)

Pour les trois auteurs, leur nouveau cadre d'analyse permet de dépasser le côté statique de leur ancien modèle, car il accorde dorénavant aux identités un rôle central pour expliquer le déroulement des mobilisations tout au long du processus et pas seulement au moment de leur émergence (*idem.*). Les anciennes oppositions avec le courant européen des Nouveaux mouvements sociaux, qui privilégiaient de s'intéresser au processus de construction identitaire, semblent éteintes (Jenson et de Singly, 2005 : 7).

Cependant, telles qu'elles sont décrites dans *Dynamics of contention*, par des termes comme « féministes » ou « peuples indigènes », les identités sont toujours considérées comme des états ou, en l'occurrence, des catégories. Elles sont présentées comme un moteur de l'action parce que les catégories identitaires sont l'objet des conflits : « les politiques de conflits impliquent toujours la construction sociale de catégories politiquement pertinentes telles que peuples indigènes et féministes » (McAdam, Tarrow et Tilly, 2001, p.56 et 58). Les participants, opposants, etc. de l'action collective manipulent, utilisent de façon stratégique, réinterprètent différentes « sortes

d'identités », celles qui émergent avec l'action (mais le processus n'est pas étudié) et celles « existantes » (*idem* : 57-61), afin de se les approprier ou de les attribuer.

Dans ce nouveau modèle d'analyse comme dans l'ancien, les identités constituent toujours des pré-conditions à l'action (Cohen et Arato, 1994), car elles sont assimilées à des sortes d'essence délimitant une appartenance communautaire (*versus* sociétaire, pour reprendre F. Tönnies, 1944)⁴⁰. Ainsi, dans un article de 1998, les trois auteurs indiquent – pour critiquer la théorie du choix rationnel :

« En avançant la proposition que la plupart des gens, appartenant à une communauté d'où leur viennent leurs représentations du monde et l'identité indispensable à leur bien-être, sont susceptibles de s'engager dans une action collective la concernant, nous ne présupposons rien quant au calcul conscient de l'individu. » (McAdam, Tarrow et Tilly, 1998 : 20-21)

Penser que l'on s'engage autour des identités acquises dans une première socialisation paraît plutôt contradictoire avec la théorie de la socialisation secondaire de P. Berger et T. Luckmann (auxquels les auteurs se réfèrent pourtant), qui rattache le changement social à la possibilité de transformations identitaires (Dubar, 1991 : 103).

En tout cas, dans la perspective du processus politique, le sens de l'action est donné. Il semble difficile, dès lors, de comprendre pourquoi de nouvelles identités collectives émergent ou comment elles se transforment sans porter essentiellement le regard sur les *leaders* des mouvements sociaux. Ainsi, dans leur schéma (McAdam, Tarrow et Tilly, 2001, McAdam, 2003), la mobilisation naît parce que des *leaders* activent un mécanisme « responsable en partie de la mobilisation de populations auparavant inertes », en cadrant une opportunité ou une menace (objective/subjective) de façon à ce que le groupe « latent » veuille préserver ce qui paraît le plus central pour sa vie et son identité (*idem*). Les attentes du groupe latent sont donc connues. L'identité collective partagée vient du fait de convaincre d'autres « sites » (individus ou organisations) qu'ils ont intérêt à se connecter à ces catégories identitaires politiquement pertinentes. La façon de cadrer est aussi le facteur explicatif de l'extension de

⁴⁰ Tönnies (1944 /1887)

la mobilisation : par des « conversations interactives » qui prennent place dans les réseaux existants et permettent de « s'approprier » des personnes-clés dans des organisations existantes, les *leaders* vont emporter les convictions et modifier les connections entre les peuples, les groupes et les réseaux interpersonnels. Ceci amène ces personnes-clés à faire de leur organisation un véhicule de la mobilisation (comme les Églises l'ont été pour le mouvement des droits civiques aux États-Unis). En outre, si, à travers les lignes d'interaction existantes, des « entrepreneurs de mouvements » arrivent à faire valoir des rapprochements, il peut y avoir des sauts d'échelle significatifs dans la mobilisation collective (McAdam, 2003 : 287-296).

Le schéma de mobilisation présenté ci-dessus a un caractère paradoxal : il suppose d'une part, que l'action collective naisse du renforcement des identités existantes d'un groupe latent et, d'autre part, s'étende par la modification des catégories identitaires auxquelles se connectent d'autres groupes. Les identités jouent ainsi le même rôle de *Deus ex-machina* que les idées dans les analyses néo-institutionnalistes où les institutions ont un rôle essentiellement contraignant (Blyth, 2002).

C'est d'ailleurs une critique soulevée au sein de la sociologie des mouvements sociaux : « Trop souvent les identités ont été invoquées simplement pour relever les défis laissés par les modèles structuralistes, centrés sur l'État ou du choix rationnel, dans le processus reproduisant les véritables dichotomies que le concept est supposé traiter » (Poletta et Jaspers, 2001 : 298).

Ce modèle d'analyse souffre aussi d'un fort biais élitiste (Maheu, 2005 :11, Benfort 1997 cité par Maheu, 2005). Il a été amendé dans une proposition sur les « champs d'action stratégique » faite par N. Fligstein et D. McAdam (2011) qui reprend la notion d'« agents sociaux compétents et stratégiques » (Fligstein, 2001). N. Fligstein revisite le débat, qui a émergé avec Goffman – et qui s'est poursuivi avec les nouveaux mouvements sociaux et des auteurs comme J. Habermas –, pour savoir si les acteurs s'engagent dans l'action collective, et en particulier dans les interactions en face-à-face, en n'ayant qu'une visée instrumentale et stratégique, ou aussi, normative,

communicationnelle et dramaturgique⁴¹. Pour N. Fligstein, certains individus sont plus compétents et stratégiques que d'autres – c'est une variante des entrepreneurs institutionnels -, et ceci explique qu'ils soient capables de faire coopérer divers acteurs en les convaincant d'endosser les identités et intérêts qu'ils proposent (2001). Selon cette perspective, le moteur de l'orientation de l'action reste la façon de cadrer les identités et intérêts, l'une et les autres étant encore présentés comme des variables distinctes (indépendantes).

Ainsi, l'une des façons d'atteindre la coopération entre différents acteurs consiste à fixer l'agenda, c'est-à-dire à déterminer les paramètres de la discussion/action collective, car en procédant ainsi, on s'assure que « la négociation est à moitié gagnée » (Fligstein, 2001 :17). Les agents sociaux compétents et stratégiques utilisent leurs compréhensions pour fournir (aux autres participants à l'action collective) une « interprétation de la situation et pour "cadrer" le déroulement de l'action de façon à faire appel aux identités et intérêts existants⁴² » (2001 :15). N. Fligstein reprend ainsi le postulat du courant du processus politique selon lequel c'est en s'appuyant sur les identités existantes que l'on favorise la mobilisation ou la coopération. Le sens de l'action est donc toujours un donné.

N. Fligstein reprend d'ailleurs la distinction typique du modèle du processus politique entre les membres et les challengers du pouvoir d'État, comme si c'était la seule ligne de démarcation des relations de domination (Armstrong et Bernstein, 2008). L'agent compétent et stratégique favorisera ou non le changement social selon le camp dans lequel il se trouve (2001 :21). Quand il est dans le bon camp, cet agent compétent et stratégique a la capacité de provoquer le changement social, car il peut créer des cadres culturels entièrement nouveaux et des identités de compromis qui font coopérer les groupes et transforment même totalement leurs identités et intérêts (*idem*, p.22).

Dans une note de bas de page (note 13), N. Fligstein se défend du fait que sa conception du changement social repose sur l'idée que l'on peut faire d'autrui ce qu'on veut qu'il soit. En

⁴¹ Voir D. Cefaï, 2007 pour une présentation de ce débat. L'auteur défend le fait que Goffman concevait déjà l'acteur social comme ayant une pluralité de régime d'engagement.

⁴² Mon soulignement

fournissant les identités et intérêts aux participants, l'agent social compétent et stratégique agit par « empathie ». Une telle explication suppose toutefois que le but de l'action collective est donné et dirige son empathie.

Cette façon de problématiser comment les identités (et les intérêts) peuvent être créées ou évoluent repose en outre, et corollairement, sur une dénégation des rapports de pouvoir et de domination qui peuvent exister au sein même des mouvements sociaux, comme l'éclairent les conceptions "dissidentes" présentées dans la section suivante. N. Fligstein (2001) indique que la détermination de l'agenda s'effectue habituellement derrière la scène de l'action collective, en convainquant les multiples acteurs et groupes que tel agenda particulier est dans leur intérêt. Quand les groupes se rencontrent, « l'agenda est fait, les termes de la discussion sont établis, et les identités et intérêts des acteurs sont cadrés » (2001 :17).

Pour justifier cette procédure, N. Fligstein fait référence, paradoxalement, à S. Lukes (2005). Or, s'il revient bien à cet auteur d'avoir montré l'importance de la maîtrise de l'agenda, c'est pour mettre en évidence la façon dont les relations de pouvoir s'exercent. Comme S. Lukes (2005) l'a synthétisé, il existe « deux types de pouvoir : la capacité à influencer le monde alentour et la capacité à dominer d'autres êtres humains » (Béland, 2006). Il souligne que la façon la plus insidieuse d'exercer une domination, qui se révèle être d'une « pertinence tenace » (*idem.*), est de maîtriser l'agenda, parce que de cette façon, on est en mesure d'empêcher les gens d'avoir des doléances en profilant leurs perceptions, cognitions et préférences d'une telle façon qu'ils acceptent leur rôle dans l'ordre existant des choses, soit parce qu'ils ne peuvent voir ou imaginer des alternatives à cet ordre, ou parce qu'ils le voient comme naturel et interchangeable, ou parce qu'ils le valorisent comme divinement décrété et bénéfique (Lukes, 2005 : 28, cité par Béland, 2006).

2.2.2. Le renouveau syndical : l'agrégation démocratique des identités

En s'interrogeant sur la façon dont les syndicats, et les *leaders* en particulier, peuvent développer leur capacité stratégique de façon à faire évoluer les identités syndicales, les travaux sur le

renouveau syndical s'inscrivent dans la perspective tracée par le modèle d'analyse du processus politique. Toutefois, leurs différentes propositions ont en commun de prendre en compte les membres du syndicat, parce que « les travailleurs ne sont pas des agents passifs; ils ont la capacité d'agir et façonnent l'émergence et les transformations des intérêts collectifs » (Levesque et Murray, 2010 :53, en se référant à R. Darlington, 2002)⁴³.

Ces auteurs ont contribué à montrer en quoi l'absence ou la faiblesse des pratiques démocratiques de la part des syndicats, plutôt que la différenciation des identités de travailleurs, est un facteur explicatif de la désaffection des membres potentiels (Lévesque, Murray et Le Queux, 2005). Les interactions démocratiques sont aussi au fondement de la construction d'une identité collective commune formant cette « volonté d'agir » des membres chez C. Offe et H. Wiesenenthal (1980).

Les auteurs dans la perspective du renouveau soulignent donc l'importance de canaux de délibération à la fois horizontaux et verticaux (Hyman, 2007). Ils font appel aussi à l'insertion des *leaders* dans des réseaux de faibles et forts liens car ils reprennent l'idée développée par M. Ganz (2000 et 2004) comme quoi ces liens diversifiés favorisent, pour résumer, la circulation des idées et des connaissances sur des répertoires d'action (Ganz, 2000, Hyman, 2007, Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009, Levesque et Murray, 2010, Fine, 2011). M. Ganz indique aussi que les interactions démocratiques avec les membres favorisent des délibérations, la transparence et le fait de rendre des comptes, ce qui accroît aussi la motivation des *leaders* (vis-à-vis des membres). M. Ganz relie ainsi le développement des qualités personnelles des *leaders* aux différentes interactions dans lesquelles ils entrent⁴⁴.

Cette modélisation peut s'appuyer sur les résultats apportés par ce que D Cefaï appelle la science de l'activisme (2007 :333), qui s'est particulièrement développée aux États-Unis avec l'explosion

⁴³ Darlington, R (2002: 95-126)

⁴⁴ Cette modélisation renvoie à sa façon de définir la capacité stratégique comme « *une sorte de pensée créative et innovante* » (Ganz, 2000 : 1011) qui repose sur « *la motivation à faire une tâche, les compétences pertinentes dans le domaine et le processus heuristique* » (2004 :183).

des mouvements pour les droits civiques et l'engagement de multiples fondations auprès des populations dominées et discriminées. On a découvert que les interactions démocratiques et la démocratie participative favorisent l'engagement des membres et leur fournissent du pouvoir d'agir. On constate aussi que la densité d'interaction horizontale s'avère « féconde du point de vue de la créativité collective, favorise les innovations les plus imprévisibles et conduit à de meilleurs choix organisationnels » (Cefaï, 2007 : 354).

Mais la préoccupation de ces travaux sur l'activisme, qui ont alimenté les théories sur la mobilisation des ressources et les campagnes de syndicalisation aux États-Unis, n'est pas de comprendre comment les identités (individuelles et collectives) évoluent à travers les types d'interactions. Les auteurs qui s'en inspirent regardent comment appliquer la démocratie participative à la conduite d'une organisation; son application diffère selon les niveaux (membres de la base, salariés et cadres intermédiaires, responsables et *leaders*) de l'organisation (Cefaï, 2007) qui reste hiérarchiquement centralisée. De cette façon, différentes logiques peuvent se développer en parallèle – celles de prendre part à des « arènes économiques, administratives, judiciaires, médiatiques ou politiques » pour les *leaders*, celles de « réorganiser des communautés locales » pour les membres à la base. (Cefaï, 2007 : 356-357).

Dans les travaux sur le syndicalisme, le souci porté au fait que les *leaders* possèdent une légitimité vis-à-vis des membres, une capacité représentative, s'inscrit aussi dans l'idée que ces processus contribuent à ce que les représentants/*leaders* sélectionnent les identités et intérêts dans lesquels se reconnaîtront les travailleurs (Dufour, Hege, Lévesque et Murray, 2009, Dufour et Hege, 2010).

Selon ces perspectives, on reste dans un processus typique des formes de démocratie représentative où ce sont les représentants, syndicats, partis, *leaders*, qui formulent l'intérêt collectif par agrégation des demandes. « [Interpréter, déchiffrer, soutenir et redéfinir la demande des représentés] est l'une des fonctions du *leadership*, qui constitue donc un pré requis pour que la démocratie participative puisse délivrer des résultats bénéfiques. » (Hyman, 2007 : 199).

Le fait que des auteurs sur le renouveau syndical s'intéressent à la construction d'une identité collective commune plutôt, ou conjointement, à la construction d'un intérêt collectif, n'a pas de répercussion sur le modèle d'analyse. Les identités ont finalement le même statut que les intérêts et leur pouvoir explicatif en tant que sorte d'idées se perd ; on ne comprend pas comment elles interviennent dans le changement social. C'est la capacité ou les « aptitudes stratégiques » qui vont permettre au syndicat de « concilier des intérêts opposés » (Levesque et Murray, 2010 :54), processus nécessaire à l'établissement d'une représentation des travailleurs.

M. Ganz ne se réfère même pas aux identités collectives dans sa modélisation de la capacité stratégique (2000, 2004). Il fait par ailleurs appel aux identités individuelles existantes des *leaders* (2004) pour expliquer comment ceux-ci sont guidés, en se référant à la métaphore de Weber (« *Les idées ont, comme l'aiguilleur, déterminé les rails selon lesquelles l'action a été poussée par la dynamique des intérêts* », 1958 :20). On en revient au concept de rationalité en valeur, qui ne rend pas nécessairement compte de la notion de représentation employée par Weber ni des divers travaux menés depuis sur les représentations sociales, qui guident les acteurs sociaux selon des voies complexes (Rocher, 2002) et les amènent à conduire des actions qui peuvent paraître contradictoires avec les valeurs portées.

En tout cas, dans la perspective de M. Ganz, le sens, le but de l'action collective reste ainsi un donné. C'est ce qui lui permet d'avancer que « Quoique capacité stratégique, stratégie et résultats forment des liens distincts dans une chaîne causale, je défends qu'une plus grande capacité stratégique va probablement fournir une meilleure stratégie et une meilleure stratégie va probablement fournir de meilleurs résultats (Ganz, 2000 :1005). Une telle hypothèse présuppose que les *leaders* vont nécessairement chercher les meilleurs moyens pour atteindre leurs buts. Il est issu du modèle du processus politique : « On s'attend à ce que les acteurs [...] s'impliquent dans des stratégies qui constituent un défi direct à la cible » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 79).

Les travaux du renouveau syndical précédemment cités ont de leur côté introduit les identités collectives dans l'analyse ainsi qu'une « dimension majeure du tournant culturel dans les sciences

sociales » (Snow, 2001 :39) en prenant en compte les récits (ou narratives), le fait que les personnes « racontent des histoires, qu'elles confèrent un sens à leur expérience en configurant des épisodes ou des péripéties dans des narrations » (idem). Cependant, les récits restent modélisés, à l'instar des cadres de l'action collective, comme des ressources symboliques manipulables par les *leaders* (Dufour, Hege, Lévesque et Murray, 2009, Lévesque et Murray, 2010). Se transformer suppose pour un syndicat d'avoir « la capacité de changer le récit [...] et de reconstituer le stock des ressources narratives » (Levesque et Murray, 2010 : 55). Alors que les récits (ou narratives) étaient traitées comme des objets empiriques chez les auteures pionnières (Somers, 1992, Poletta, 2010/1997), ils deviennent des catégories réifiées.

Une telle modélisation n'amène pas plus à se demander comment les récits sont construits par les acteurs en interaction que l'on était incité à se poser la question pour les cadres de l'action collective. Les identités sont toujours privées de leur dimension temporelle et ramenées à des catégories, si bien que les processus d'identification restent représentés « par des processus discursifs faisant appel à l'analogie et la différence » (Poletta, 2010 :414). Or, l'action ne peut s'expliquer par un processus de catégorisation de soi-même, mais « devrait être replacée dans le contexte d'une histoire de vie avec des épisodes » (Somers, 1992 :601 et Poletta, 2010 :414, faisant toutes deux référence à Polkinghorne, 1988 :153)⁴⁵.

Au final, le but de l'action collective reste un donné et les identités perdent leur pouvoir explicatif car elles continuent d'être sous-théorisées, même lorsque leur définition intègre des éléments cognitifs (cf. C. Levesque et G. Murray, 2010, reprenant la définition proposée par Poletta et Jaspers, 2001). On peut dire que l'on reste dans une « version cognitive minimaliste » (Saint-Martin, 2006) dans laquelle les identités continuent d'être traitées comme des épiphénomènes par rapport aux intérêts ou par rapport à d'autres variables comme la capacité stratégique⁴⁶.

⁴⁵ Polkinghorne (1988)

⁴⁶ C'est le cas de M. Ganz qui a perfectionné son modèle en introduisant la notion de narratives (2008-2010). Ces narratives font figure aussi de ressources symboliques que les *leaders* peuvent "arranger" de façon à convaincre les personnes de rejoindre une mobilisation. Le concept de capacité stratégique n'est pas modifié et obéit toujours aux mêmes ressorts déjà critiqués.

2.2.3. Rapport acteur-structure et théorisation des identités

Si l'on fait le bilan de la perspective développée par le modèle d'analyse du processus politique, le sens de l'action collective (pourquoi on lutte), est donné et l'action collective, assimilée *de facto* au changement social, vient de ce que des acteurs individuels – les *leaders* – cadrent des opportunités. Cette vision classique du rapport acteur-structure pêche par son caractère tautologique. La théorie du processus politique, de la mobilisation des ressources ne permet pas de comprendre comment des acteurs sociaux voient les opportunités politiques, savent tirer partie de leurs ressources (et réussir avec moins de ressources que d'autres organisations) ; enfin, mettent en forme ou cadrent les raisons de se mobiliser mieux que d'autres, comme le souligne M. Ganz (2000 :1009).

Toutefois, plutôt que de revoir cette conceptualisation du rapport acteur-structure, M. Ganz – comme N. Fligstein – s'emploie à expliquer pourquoi des acteurs individuels, et en l'occurrence des (équipes de) *leaders*, vont avoir plus de capacité stratégique que d'autres. Il renoue pour ce faire avec les travaux de psychologie sociale (Ganz, 2004) en logeant les motifs ou motivations de l'action collective dans la tête des gens et non dans les conditions de l'action et les processus d'interaction, comme le problématisent d'autres auteurs critiques du courant dominant (Maheu, 2005, Trom, 2001, Cefai, 2001 et 2007). Il maintient la sous-théorisation des identités collectives.

2.3. Les identités dynamiques dans la sociologie "dissidente" des mouvements sociaux.

On a pu constater dans la partie précédente que les identités collectives perdaient leur pouvoir explicatif si bien que leur émergence et leur évolution est traitée de manière normative, en soulignant ce que les (*leaders* des) syndicats devraient faire. Or, confrontées à l'empirie, ces propositions ne permettent pas de comprendre pourquoi des luttes de travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale émergent en dehors des syndicats, pourquoi ils les contestent ou continuent de s'en tenir à l'écart, même quand les syndicats affichent vouloir organiser ces travailleurs. Dans la réalité, et que l'on regarde les pays du Nord ou les pays du Sud,

les choses ne se déroulent pas comme le prévoient le modèle du processus politique et les théories qui s'en inspirent.

On assiste ainsi à de « drôles de mouvements sociaux », qui peuvent rejeter des stratégies pourtant efficaces parce qu'elles ne correspondent pas à leurs positionnements idéologiques, qui peuvent se déployer au sein des institutions et pas seulement contre elles, et qui sont en permanence traversés par des conflits révélant le caractère ambivalent de ces mouvements (Armstrong et Bernstein, 2008, Doimo, 1995, Maheu, 1995, Hamel, Maheu et Vaillancourt 1999). Si l'on regarde plus spécifiquement les mobilisations de travailleurs informels, on constate qu'il ne va pas de soi qu'ils s'allient avec les syndicats ; d'autres alliances, avec les mouvements paysans par exemple, peuvent prendre le dessus (Lindell, 2010a). Et de leur côté les syndicats ne modifient pas nécessairement leur façon de voir en participant à des alliances avec les organismes communautaires mobilisant ces travailleurs (Webster et Bischoff, 2011, Greenwood et McBride, 2009).

Cette section présente trois approches théoriques qui ont en commun de ne pas considérer le sens de l'action collective comme donné. Elles mettent respectivement l'accent sur le fait que les identités collectives dépendent des façons de définir les rapports sociaux de domination, et que cette définition ou cadrage du problème/domination à combattre est conditionné par l'arène publique dans laquelle le problème émerge ainsi que par la multiplicité des appartenances identitaires des acteurs. Ces approches s'attachent à comprendre comment les acteurs donnent du sens. Elles restituent leur pouvoir explicatif aux identités collectives, dont le contenu reste une question empirique. Ces travaux proposent des repères conceptuels pour saisir pourquoi de nouvelles identités collectives émergent et, en partie, comment elles se reproduisent ou se transforment.

2.3.1. La société pluri-institutionnelle : les identités collectives comme but de l'action.

Dans un article paru en 2008, E. Armstrong et S. Bernstein ont relié le fait de traiter de manière secondaire les identités collectives avec la conception « unifiée » de la société défendue par le

courant dominant du processus politique. Ce courant définit en effet la « politique contestataire » par le fait qu'un gouvernement est l'objet de la revendication ou au moins un médiateur dans cette contestation (McAdam, Tarrow, Tilly, 2001 : 5). Autrement dit, « [Leurs] hypothèses de base sur la nature de la société et du pouvoir restent largement inchangées » (Armstrong et Bernstein, 2008 :77). Or, si l'État a typiquement un rôle important dans l'établissement des règles institutionnelles, comme le soulignent notamment N. Fligstein et D. McAdam cités par Armstrong et Bernstein (2008 : 82)⁴⁷, « la nature, le pouvoir, la logique et la centralité des États [est] historiquement variable et [représente] une question à investiguer empiriquement. Nous ne tenons pas pour acquises la nature et l'importance des États » (*idem.*). Ce serait en effet introduire un « biais » en faveur des sociétés occidentales non ex-communistes que de tenir pour acquis le rôle central de l'État⁴⁸.

En outre, de telles hypothèses génèrent une définition étroite de la politique (Crossley, 2002), où les raisons de se mobiliser sont "données" par la structure politique, économique et à présent culturelle. Et dans cette perspective, le "pourquoi" de nouvelles identités collectives émergent ou se transforment n'a pas besoin d'être des questions de recherche : « La formation des identités collectives n'est typiquement pas vue comme particulièrement intéressante parce qu'on s'attend à ce que les mouvements fusionnent autour de clivages sociaux de base, des revendications de longue date et des identités existantes.⁴⁹ » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 77).

Ceci explique pourquoi les tenants du processus politique et ceux qui s'inscrivent dans cette perspective considèrent, implicitement, le but de l'action collective comme donné et s'intéressent plutôt au "comment" qu'au "pourquoi" des mobilisations. La vieille opposition entre courants d'analyse sur les questions de recherche est donc toujours d'actualité. Sauf que ces divergences opposent désormais aux tenants du processus politique (et de la mobilisation des ressources) non

⁴⁷ Fligstein et McAdam (1995)

⁴⁸ En relation avec le cas choisi pour cette thèse, on peut souligner que ces deux auteures se réfèrent notamment (p.78) à D. Davis qui défend que « le pouvoir de l'État est inégal en Amérique Latine et que des acteurs non étatiques exercent souvent un pouvoir qui serait tenu par l'État à l'Ouest » (Davis, 1999 : 585-638)

⁴⁹ Mon soulignement

plus seulement l'ancienne école européenne des mouvements sociaux, mais aussi la nouvelle école dissidente nord-américaine (Cefaï, 2007).

En réalité, la lecture du changement social n'est pas la même entre les tenants du modèle du processus politique et les auteurs qui s'attachent à garder comme question empirique le "pourquoi" (des mouvements sociaux et des nouvelles identités collectives). Pour les seconds, ce sont les changements dans les rapports sociaux et les changements culturels, et non (seulement) les changements dans les modes de représentation politique ou dans les politiques publiques, qui sont porteuses de transformations sociales (Dufour et Goyer, 2009 : 118). Et ils s'intéressent alors au "comment" en tant que modalités de construction du "pourquoi" : « Avec cette conceptualisation en tête, l'objet d'analyse change : il s'agit de s'intéresser à la "politique des mouvements sociaux", c'est-à-dire au travail militant fait d'interactions, de conflits, de stratégies et de discours, nécessaire à la production de l'action collective elle-même. » (Dufour et Goyer, 2009 : 120-121)

En ne s'intéressant qu'aux mouvements ciblant l'État, on risque fort de ne pas repérer comment s'effectue le changement social et ce que nous en disent les pratiques sociales des mouvements :

« [Si] le changement social est essentiellement tributaire de l'État [...], le travail de recherche aura tendance à s'intéresser à la "mécanique" de l'action collective (les mécanismes, les processus, les facteurs d'émergence) sans se questionner sur ce que représente sociologiquement cette action. » (Dufour et Goyer, 2009 : 130-131)

L'opposition a rejailli avec le développement des mouvements transnationaux. Tandis que des auteurs s'intéressaient à l'« activisme transnational » parce qu'ils considèrent « fondamental, dans la définition des mouvements sociaux, le fait de cibler un État. » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 77), d'autres auteurs se sont intéressés aux pratiques de transnationalisation des mouvements sociaux. Ils ont montré que ces mouvements ont contribué à démythifier le discours néolibéral sur la globalisation et à réactualiser la notion de justice sociale en développant des pratiques sociales et des solidarités à différentes échelles – échelles qui ne correspondent pas à des niveaux institutionnels existants, mais résultent de la construction de solidarités locales et

transnationales, qui redéfinissent les espaces (des rapports) sociaux (Conway, 2004, Beaulieu, 2007 et 2010, Dufour et Goyer, 2009, Swyngedouw, 2004).

Quand on regarde les pratiques à différentes échelles, et que l'on a en tête le fait que les notions d'intérêts sont des significations « construites et négociées », alors on peut voir que les mobilisations de travailleurs informels sont en train de construire, malgré des pratiques en conflits avec les syndicats, des identités collectives d'où émerge au niveau international « un discours du "même" [...] qui construit les travailleurs formels et informels comme un peuple unique de travailleurs, partageant déjà certaines causes communes et des affinités de base » (Lindell, 2010a :21).

Une conception pluri-institutionnelle de la société soutient directement la prétention analytique d'observer quelles transformations des rapports sociaux de domination sont poursuivies en examinant les interactions et pratiques sociales des mouvements sociaux (telles la construction de coopératives par le mouvement de travailleurs)⁵⁰. Selon cette conceptualisation, inspirée notamment de W. Sewell (1992, 1996), la structure est duale (elle est à la fois le moyen et le résultat des pratiques qui constituent le système social)⁵¹ et elle est constituée non seulement de ressources réelles (matérielles ou symboliques), mais aussi de schémas – schémas et ressources se soutenant mutuellement à travers le temps (Sewell, 1992, p.4-13). La possibilité de changement social vient de la polysémie des structures et du fait que « les significations, quoiqu'ancrées dans les institutions, n'y sont pas réductibles » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 83). Les significations s'actualisent avec les pratiques sociales et on peut les saisir en observant les pratiques (Jenson et Mérand, 2010).

⁵⁰ L'une des raisons pour lesquelles le courant du processus politique et de la mobilisation des ressources aurait négligé les identités collectives est qu'il estimerait ces identités difficilement observables (Eyerman et Jamison, 1991).

⁵¹ Soulignons en outre que selon cette conceptualisation, il est plus pertinent de parler de structuration que de structure car celles-ci ne sont pas un état mais un processus, d'où le terme de structuration chez Giddens (Sewell, 1992).

On retrouve ainsi la perspective de H. Garfinkel, qui a prolongé le travail de E. Goffman en montrant que les significations obéissent à des règles, si bien que les interactions et les pratiques sociales rendent visibles les structures et en sont à la fois sources de reproduction et de transformation (Quéré, 1989).

Selon la conceptualisation pluri-institutionnelle, les significations évoluent parce que les institutions sont multiples et relativement autonomes, mais se chevauchent et se nouent en arrangements institutionnels changeants (Sewell, 1996 : 842). Les sources de domination et de pouvoir, à la fois matérielles ou symboliques, sont donc multiples et elles aussi changeantes. Ceci permet d'expliquer pourquoi les identités collectives peuvent elles-mêmes devenir « le but des militants d'un mouvement social » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 86) : elles sont en relation directe avec ce que le mouvement social définit comme dominations à combattre.

Les identités collectives expliquent ainsi les choix « de stratégies et d'objectifs, et les résultats produits » par un mouvement social (Bernstein 2008 : 281). Lorsqu'on s'attache à saisir les mouvements sociaux par leur(s) identité(s) collective(s), la notion de stratégie pertinente ne fonctionne pas, car « le choix et la pertinence des stratégies varieront par objectif » (2008 : 86). Les mouvements sociaux peuvent donner la priorité à des objectifs « culturels » même quand cela va aboutir à des pertes en termes politiques (*idem*)⁵². De même, F. Poletta et J. Jaspers soulignent : « ce qui est considéré comme une bonne stratégie est souvent basé sur ce que les groupes associent symboliquement avec » (2001 : 298-299). Ceci explique pourquoi les mouvements sociaux peuvent avoir de drôles de stratégies et en changer de multiples fois au cours d'épisodes de négociation portant pourtant sur un même sujet (Dobrowolsky, 1998).

Une conception pluri-institutionnelle permet de donner du sens aux contradictions internes aux mouvements sociaux (Armstrong, et Bernstein, 2008 : 86) et par là-même aux tensions au sein des syndicats ou dans les alliances avec des organismes communautaires mobilisant des travailleurs au cœur de la question sociale.

⁵² Dans cette partie, les deux auteures se réfèrent notamment à F. Poletta (2002) et M. Bernstein (2003 :353-79)

« Parce que l’oppression peut être distribuée parmi de multiples institutions, les mouvements doivent choisir quelles batailles mener et quels ennemis cibler. Parce que les institutions sont organisées selon différentes logiques, des luttes simultanées peuvent générer des contradictions internes aux mouvements. » (*idem*)

Se dire féministe, pour reprendre la catégorie donnée par D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly, 2001 peut en réalité se traduire un jour par le fait de combattre des dominations et le lendemain – ou le même jour, mais dans un autre espace – par le fait de reproduire une domination (Rousseau, 2009). Des travaux sur la Marche mondiale des Femmes, qui associent des groupes de femmes du Nord et du Sud, se sont ainsi penchés sur les désaccords qui opposent les différents mouvements de femmes sur le sens à donner à leurs luttes et à ce qu’elles mettent dans la notion de féministe (Giraud, 2001) ; d’autres ont fait ressortir les conflits entre mouvements de femmes et mouvements autochtones, mouvements de travailleurs et de femmes, mouvements altermondialistes et Marche mondiale des Femmes (Rousseau, 2009, Dufour et Goyer, 2009, Dufour et Giraud, 2007).

On constate de la même façon que la définition de qui est un travailleur, de qui peut bénéficier de solidarités, ne va pas de soi. La présence des femmes sur le marché du travail a longtemps été considéré comme illégitime par les “camarades” masculins. Les travailleurs étrangers, migrants temporaires ou qui souhaitent s’établir, sont considérés comme des concurrents lorsque le chômage monte dans le pays où ils vivent (*cf.* les États-Unis et la position de l’AFL-CIO jusque dans les années 2000). Les initiatives des travailleurs de l’économie solidaire au Brésil ne suscitent pas naturellement la bienveillance syndicale, même de la part des syndicats impliqués dans ce mouvement. Les intérêts immédiats des travailleurs sont le plus souvent contradictoires et c’est pourquoi l’existence d’un intérêt collectif dépend de la construction d’une identité collective commune (Bowles et Gintis, 1988, Offe et Wiesenhal, 1980).

Selon leur contenu, les identités collectives parviendront (ou pas) à délégitimer les significations et les classifications qui sont à la source de ces multiples rapports sociaux de domination justifiant des répartitions inégales des ressources; elles pourront (ou pas) servir d’architecture pour reconstruire de nouvelles classifications et règles institutionnelles (Armstrong et Bernstein, 2008).

Comme le souligne M. Bernstein (2008), l'importance de déconstruire les codes culturels et les façons de penser, parce qu'ils sont des vecteurs de « régulation et de domination » (2008 : 287) avait déjà été soulignée par d'autres auteurs, notamment dans le courant des nouveaux mouvements sociaux (Cohen, 1985, Melucci, 1996, Eyerman et Jamison, 1991, Crossley, 2002, Cefaï, 2007). A. Melucci soulignait (1996 :182) que les rapports de pouvoir se logent dans le fait que des gens « perdent le contrôle sur la construction des significations » ; ils restent ainsi ce que P. Bourdieu appelle des « personnes parlées » et de tels phénomènes se retrouvent au sein même de syndicats qui affichent soutenir les luttes de travailleurs précaires (Bérout, 2009 :140).

A. Melucci (1989) a été le premier à montrer que les mouvements sociaux sont des lieux de conflits sur les orientations et les stratégies; l'unité du mouvement social – autrement dit, le fait que les participants à l'action collective arrivent à construire une identité collective commune et à se mettre d'accord sur les buts et les moyens de leur mobilisation – n'est jamais acquise et ne peut surtout pas être pris comme un donné. C'est notamment ce qui l'avait conduit à proposer une définition dynamique et interactive des identités collectives. Mais les théoriciens des nouveaux mouvements sociaux, et Touraine en particulier, ont contribué à disqualifier le syndicalisme et à créer une sorte de dichotomie entre mouvement social et mouvement de travailleurs : celui-ci, assimilé au syndicalisme, ne pouvait plus être au cœur d'un changement social. Plus ou moins fidèles à son esprit et aux réflexions ultérieures de Touraine (Benquet, 2010), ces thèses ont en tout cas « marqué durablement les représentations » (Gagnon, 2003a :19), aboutissant à disqualifier l'étude du syndicalisme et des mouvements de travailleurs à l'aide de ce concept d'identité collective.

Avec la conception pluri institutionnelle de la société, on justifie de centrer la recherche sur la nature de la domination dans la société et sur les relations entre identités, pratiques sociales et challenges/dominations combattus par les mouvements sociaux, comme les théoriciens des nouveaux mouvements sociaux l'avaient défendu, mais sans pour autant endosser leurs hypothèses « au sujet de la "nouveau" de mouvements particuliers, de la trajectoire historique des sociétés ou à propos des relations étroites entre types de mouvement et types de société. » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 81-82) .

Tombe ainsi ce qui avait (mal) polarisé une partie des débats pour faire ressortir un enjeu analytique qui me semble avoir toujours fondé, implicitement au moins, les divergences et qui a trait *in fine* à la vision du rapport acteur-structure et de la façon dont s'opère le changement social⁵³ : une conceptualisation pluri-institutionnelle s'oppose aux approches structurelles qui font intervenir le changement depuis l'extérieur du système (Sewell, 1992 : 16). Elle revient à critiquer le fait de considérer les institutions comme seulement contraignantes et non aussi habilitantes (Thelen, 1999, Streeck et Thelen, 2005, Blyth, 2002).

Cette conception pluri-institutionnelle est inspirée de H.W. Sewell (Armstrong et Bernstein, 2008). À la différence de la théorie des champs de P. Bourdieu, qui renoue avec une vision structuraliste car son « concept d'habitus unifié et totalisant » empêche le changement social de résulter des opérations internes aux structures (Sewell, 1992), cet auteur adopte « une conception de la société – et de la structure – beaucoup plus multiple, contingente et fracturée » (1992 : 16). Les possibilités de changement social sont ainsi construites dans la structure. Dès lors, il n'est pas nécessaire que l'acteur ait un talent personnel ou une capacité stratégique pour arriver à activer des populations par ailleurs inertes. Les identités ne sont plus une pré-condition à l'action et aucune mobilisation ne paraît improbable.

⁵³ Dans un article en hommage à Charles Tilly, D. McAdam (2009) a reconnu que la critique d'E.A. Armstrong et M. Bernstein à leur égard recelait « plus qu'une once de vérité » : « L'approche multi-institutionnelle du politique prônée par Armstrong et Bernstein relève d'une intuition théorique [...] de plus en plus avérée par les données empiriques que fournissent les chercheurs à la croisée des études sur les mouvements sociaux et les organisations » (McAdam, 2009 : 17).

Cependant, D. McAdam n'en tire pas les mêmes implications. Il a proposé en 2011, avec N. Fligstein, leur propre conception d'une telle société pluri-institutionnelle en s'inspirant (très librement) de la théorie des champs de Bourdieu et en reprenant le concept d'acteur stratégique compétent de N. Fligstein (2001). Mais le sens reste donné et le rapport acteur-structure ne s'en trouve pas modifié. Ainsi, les multiples champs forment les multiples institutions et les champs se distingueraient entre ceux où l'État est présent et ceux où il ne l'est pas ; ce qui revient à essentialiser les champs. En outre, dans chacun, le sens reste donné par le fait qu'on a toujours des membres et des challengers qui s'opposent pour l'accès aux ressources du champ (les motivations des acteurs sociaux sont réduites à la dimension instrumentale). Les auteurs renouent enfin avec la notion d'intérêt comme d'un donné objectif et reprennent le schéma de mobilisation du modèle du processus politique présenté dans la partie 2.1.1.

En revanche, on prend en compte dans l'analyse le fait que les institutions créent une asymétrie de pouvoir en favorisant les intérêts dominants (Kholi, 2002, Offe et Wiesenhal, 1980). Reconnaître le rôle des idées et identités suppose donc aussi de reconnaître qu'elles impliquent des relations de pouvoir (Jenson et Mérand, 2010, Jenson, 1991). C'est à cette aune qu'il faut modéliser comment les identités se forment et évoluent, pour arriver à décoder, à travers les tensions et conflits, quels rapports de pouvoir et de domination sont maintenus ou déconstruits au sein des mouvements sociaux ou au sein des mouvements de travailleurs, par exemple dans les alliances entre organismes communautaires mobilisant des travailleurs minorés⁵⁴ et syndicats.

Construire une identité collective, c'est, pour schématiser, définir quelles dominations on cible et ce qu'on voudrait reconstruire comme rapports sociaux. Mais la façon de définir les problèmes ou, selon M. Bernstein, de déployer l'identité (2008) et donc la possibilité de déconstruire des codes culturels et de délégitimer des institutions, dépend des conditions politiques, du type d'opposants et finalement de l'arène politique ou publique dans laquelle intervient la construction ou cadrage du problème (Bernstein, 2008, Cefai, 2001 et 2009, Poletta et Jaspers, 2001). « Les identités ne sont pas des phénomènes culturels flottants librement, mais sont historiquement, matériellement et organisationnellement situées » (Bernstein, 2008 : 279). En rendre compte suppose de conceptualiser identités, intérêts et institutions comme des variables mutuellement dépendantes – comme le fait d'ailleurs A. Melucci en rendant interdépendants les buts, les moyens et l'environnement de l'action (1989 : 27). Le pouvoir explicatif des identités, ou des idées (comme terme générique) s'évapore si on les traite comme des variables indépendantes qui n'agissent que de temps en temps (Jenson et Mérand, 2010 : 85). En outre, on perd la compréhension du fait qu'il y a toujours une part de « contenu représentationnel » dans l'action (*idem.*).

Les mouvements ne sont donc pas totalement libres de choisir une identité plutôt inclusive ou exclusive, classique ou en rupture avec les modèles dominants (Poletta et Jaspers, 2001, Bernstein, 2008). C'est pourquoi les identités collectives peuvent être le but même de l'action.

⁵⁴ J'emprunte ce terme à C. Dufour et A. Hege (2005) pour désigner les travailleurs au cœur de la question sociale et de ses métamorphoses, qui constituent la majorité des travailleurs sur cette planète, mais qui sont minorés, pour ne pas dire rendus invisibles, par les arrangements institutionnels.

« Pour comprendre pourquoi les mouvements poursuivent la reconnaissance de l'identité comme but, je défends que l'on doive comprendre théoriquement que les identités sont intégralement reliées aux structures et aux intérêts. » (Bernstein, 2008 : 287). Les luttes des travailleurs ont toujours été des luttes pour la reconnaissance et la dignité. On le redécouvre avec les luttes des travailleurs minorés, qui ne sont pas représentés, au sens identitaire et pas seulement d'un point de vue organisationnel, c'est-à-dire dont les aspirations ne sont pas prises en compte par les syndicats, et qui viennent chercher leur reconnaissance dans l'arène publique.

2.3.2. La sociologie des problèmes publics et l'évolution des identités dans une arène publique

Toutes les critiques concernant le caractère réifié des cadres – ou façon de définir les problèmes / dominations –, leur déconnexion avec les conditions structurelles de l'action, le rapport acteur-structure inadéquat qui en découle, leur biais élitiste et le fait de les tenir pour une catégorie d'analyse « toujours là » (Maheu, 2005 :10-13) ont été formulées par Benford lui-même (1997, cité par Maheu, 2005) et reprises dans l'ouvrage évaluant l'apport de ce courant d'analyse (Benford et Snow, 2000, cité par Snow, 2001).

Le courant dominant du processus politique a lui aussi souligné le caractère trop stratégique des cadres en proposant d'incorporer « la construction interactive des disputes parmi les challengers, leurs opposants, les éléments de l'État, les tierces parties et les médias » (McAdam, Tarrow et Tilly, 2001 : 44). Cependant, cette formulation donne une vision prédéterminée de ce qui constitue de telles arènes politiques et fait retomber l'analyse dans les ornières des catégories constituées d'avance.

La question de "qui" participe aux arènes, à la définition des problèmes, à leur cadrage et contre-cadrage, toutes actions qui contribuent à la définition et l'évolution des identités collectives (Snow, 2001, Benford et Hunt, 2001, Cefai, 2001 et 2007, Jobert, 1994, Muller, 2000, Jenson, 1998) doit rester une question empirique. L'arène doit être considérée à « géométrie variable » parce que de nouveaux types de problématisation et de nouveaux acteurs interviennent au cours du processus (Cefai, 2007).

Cette problématisation complexifie la façon d'observer comment les cadres de l'action collective se construisent et évoluent. Pour D. Snow qui a emprunté les méthodes d'observation de l'ethnométhodologie, les groupes restreints de dirigeants jouent un rôle central dans ces processus (2001). Mais les formulations sont formatées par des « grammaires de la vie publique » (Cefaï, 2001 :80) ou des « vocabulaires de motifs » inscrits dans une histoire (Trom, 2001 :101). Les acteurs/participants aux actions collectives, ou le public, ne sont pas des agents passifs : « Ils ont toujours une marge de manœuvre dans leurs actes de réception » (Cefaï, 2001 :66). Eux-mêmes sont pris dans des processus d'interaction dont dépend le cadrage des problèmes.

Selon la façon dont on porte l'éclairage, on insistera sur le caractère multi-institutionnel et multi-organisationnel de l'arène et des différents processus, rhétoriques, dramaturgiques, narratifs, mis en œuvre (Cefaï, 2001). Une action collective mobilise toujours une multiplicité de régimes d'engagements, instrumental, stratégique, communicationnelle, normative (Cefaï, 2009, Jenson et Mérand, 2010).

Deux résultats corollaires se dégagent toutefois de ces débats. D'une part, on ne peut pas parler de nouvelles identités collectives s'il n'y a pas reconnaissance du problème public qu'elles veulent rendre visibles. Construire un problème public, c'est faire émerger un phénomène qui peut être réel, mais n'existait pas jusqu'alors. Nombre de phénomènes restent ainsi invisibles faute de l'avoir habillé cognitivement et moralement (Gusfield, 2006/1981). Le travail informel dans les pays du Sud a ainsi longtemps été oblitéré car considéré comme un phénomène « marginal, résiduel et un simple appendice de l'économie formelle » (Lindell, 2010a : 5) qui allait s'éteindre progressivement avec le développement de l'économie capitaliste (ou des forces productives). Or, le travail informel a connu une forte recrudescence ces dernières décennies (Gallin, 2001). Et sa réactualisation fait l'objet de multiples débats sur la façon d'analyser les mutations du travail, notamment au Brésil (Leite, 2009a), ou sur l'évolution de nos sociétés et du rôle des États (Lesemann, 2010).

Dans son article de 1992, M. Diani soulignait déjà que « Le processus de formation de l'identité ne peut être séparé du processus de redéfinition symbolique de ce qui est à la fois réel et possible » (1992 : 9). La poursuite de cette reconnaissance identitaire est le premier pas de l'existence politique ou citoyenne (Jenson, 1991). Même des groupes dits d'intérêts peuvent en réalité surtout poursuivre leur reconnaissance plutôt que ce qu'ils disent vouloir obtenir (Gusfield, 2006/1981). (Re)nommer des personnes et des collectifs (Jenson, 1991), faire exister des façons d'agir socialement peuvent donc bien être le principal résultat recherché par un mouvement social, et la reconnaissance des identités collectives le critère du succès (Poletta et Jaspers, 2001), si bien qu'un mouvement social peut échouer quant à l'obtention de revendications à court terme, mais triompher à long terme, car sa vision du monde, ou son « projet historique » se sera propagé (Eyerman et Jamison, 1991).

Alors même que les formes de militantisme ont grandement évolué et que participer à une action collective peut aussi exprimer la volonté de contester les appartenances communautaires en ne cherchant pas à « vivre le collectif », s'engager publiquement constitue, pour certaines populations dites marginalisées, le seul moyen de renouer avec un avenir (Ion et Ravon, 1998).

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux problèmes est sujette à de multiples controverses, au sens de Latour (2007). C'est-à-dire qu'elles font et défont des associations en même temps qu'elles révèlent les regroupements. C'est à ces moments-là qu'on a besoin de *leaders* au sens de porte-paroles. Ils veillent à nommer et justifier les associations, ce qui s'apparente à un travail de Sisyphe : « Les groupes [sont] plutôt le produit provisoire d'un brouhaha constant où s'expriment des millions de voix contradictoires définissant des limites et assignant des appartenances » (Latour, 2007 :48)

La façon dont les acteurs sont amenés à se positionner dans ces controverses en participant à différentes micro-arènes (Cefaï, 2007) est en relation avec leurs multiples appartenances identitaires et la façon dont elles sont activées. Ceci nous introduit à l'approche par les réseaux sociaux.

2.3.3. L'approche des réseaux sociaux : la multiplicité des appartenances identitaires

On peut être sceptique quant au fait de considérer l'approche par les réseaux comme une conception divergente ou critique du courant dominant d'analyse des mouvements sociaux, puisque certains de ces auteurs ont contribué à éclairer le rôle des réseaux dans le recrutement des participants aux mouvements sociaux. Ainsi, l'approche par le concept de réseaux permettrait de comprendre les processus de recrutement du fait des relations de proximité et des obligations de réciprocité qu'elles peuvent susciter. Organisations et réseaux préexistent à l'action collective et leur structure organisationnelle ou leurs agencements influencent en fait les conditions d'émergence des actions et des identités collectives (Bernstein, 2008, Cefaï, 2009 :253).

Cependant, on constate que les participants aux mouvements sociaux peuvent être des personnes n'ayant eu auparavant aucun lien entre elles (Goodwin et Jaspers, 2004 : 21). Aussi, cette approche par les réseaux a surtout l'intérêt de faire percevoir les productions de significations d'une façon plus fluide ou interactive : elle montre que les organisations elles-mêmes ne sont pas des véhicules homogènes de l'action collective (Cefaï, 2007). On comprend ainsi qu'une organisation syndicale puisse être "couplée de façon lâche " et le lieu de multiples identités collectives.

Définir les réseaux par les significations et les identités qui y circulent constitue l'approche par les réseaux comme une approche divergente de celle suivie par le courant du processus politique (et par ceux qui s'inscrivent dans cette perspective). Celui-ci tend à essentialiser ces réseaux en les assimilant à des supports matériels ou aux personnes qui en font partie à l'instant T (cf. D. McAdam, 2003).

Considérer les réseaux comme des « significations partagées » (White, 1992 :67, cité par M. Diani, 2003a)⁵⁵ est en revanche ce qui permet de prendre en compte le niveau méso de l'analyse, où acteur et structure ne s'opposent plus mais se produisent l'un l'autre (Diani, 2003c). On peut dès

⁵⁵ White (1992)

lors mettre en relation les réseaux avec les multiples appartenances identitaires qui caractérisent les acteurs sociaux dans la modernité avancée. Les constructions identitaires au sein des mouvements sociaux ne peuvent plus être réduites à ce que McAdam, Tarrow et Tilly (2001) appellent des mécanismes relationnels invariants. Elles sont conflictuelles et peuvent difficilement être maîtrisées par les *leaders* car les gens « ne sont pas susceptibles de ne participer qu'à un seul processus de construction identitaire à un moment donné. De tels processus sont multiples, discontinus et se chevauchent » (Conway, 2004 :26).

On doit à A. Mische (2003) d'avoir fait ressortir comment les acteurs sociaux génèrent en situation ces multiples appartenances parfois contradictoires, en compartimentant leurs identités/appartenances, en les découplant, ou au contraire, en les combinant, en faisant appel à des discours polysémiques (Cefaï, 2009 :252). Sachant, comme A. Mische le souligne, que ce ne sont pas les relations en elles-mêmes, mais la façon dont elles sont représentées, activées ou supprimées dans ces formes d'interaction, qui comptent (2003 :274-280). Et sachant que les possibilités de rapprocher (des significations) ou de les compartimenter, d'activer telle ou telle représentation, sont elles aussi conditionnées par les institutions, les organisations et les réseaux dans lesquelles prennent place les formes d'interactions⁵⁶.

Ce sont les récits, qu'on les appelle récits identitaires, récits publics ou culturels ou institutionnels, pour reprendre les termes de M. Somers (1992, 1994) qui permettent de faire tenir ensemble ces multiples appartenances et expériences et de construire une cohérence biographique. Les récits permettent d'ordonner les événements au cours desquels des identités peuvent se développer. Comme le souligne D. Cefaï (2007), ces événements ne sont pas nécessairement programmés par les institutions ou organisations, tels que les syndicats, et peuvent relier leurs militants à des mouvements sociaux, créant ce que R. Fantasia (1988) appelle des « cultures de la solidarité »⁵⁷. C'est ainsi que des syndicats locaux peuvent appuyer des luttes de travailleurs minorés que les confédérations ne représentent pas et ne prennent pas en

⁵⁶ On ne s'exprime pas de la même façon dans une congrégation religieuse, au Country club ou dans une rencontre du Parti des Travailleurs au Brésil – A. Mische ayant en l'occurrence étudié les réseaux d'action collective des étudiants proches du PT (2003).

⁵⁷ Cité par D. Cefaï, 2007.

compte⁵⁸. Des syndicats locaux de la CUT peuvent aussi avoir maintenu des relations avec la société civile même si cette centrale syndicale a assis sa légitimité en écartant des associations et réseaux d'église qui avaient accompagné sa renaissance sous la dictature (cf. section 1.5.).

L'approche par les réseaux, qui révèlent les multiples appartenances identitaires parfois contradictoires des acteurs sociaux, met ainsi en évidence l'importance des liens ou réseaux de relations, qui encouragent ou découragent certains cours d'action (Diani, 2003c, Somers, 1992). « On devient ce qu'on est (même de façon éphémère, multiple et changeante) par notre place dans les récits sociaux et les réseaux de relation, qui sont rarement de notre propre fabrication » (Somers, 1992 : 600).

La formation et l'évolution des identités de travailleurs ne dépendent donc pas seulement de leur situation en tant que travailleur mais sont inextricablement liées à une plus large matrice de relations qui profilent la vie et « les histoires particulières (d'honneur, d'ethnicité, de genre, de communauté locale, *of greed*, etc.) utilisées pour rendre compte des événements qui [leur] arrivent » (Somers, 1992 : 607-608). On comprend l'importance des identités "hors travail" ou « extraprofessionnelle » et leur caractère « transversal » pour expliquer l'action collective de travailleurs à la différence des cadres théoriques habituels, et de leur déclinaison marxiste (ou bourdieusienne), qui, en se focalisant sur les intérêts ou les ressources disponibles, rendent ces mobilisations « pour le moins "improbables" » (Benquet, 2010, p.318 et p.320).

Dans cette perspective relationnelle, l'institution n'est plus une entité mais un jeu de relations et le changement social est un déplacement de ces relations parmi les arrangements institutionnels

⁵⁸ Cette perspective n'est pas incompatible avec l'idée de « broker » de M. Diani (2003b) ou même celle d'entrepreneur de Campbell (2004 :74-77), dont la capacité à faire circuler des significations tient non pas à ses capacités personnelles mais au fait qu'il se situe sur les frontières ou aux nœuds des interactions. Cependant, en parlant de *broker*, on est moins enclin à se demander comment ces interactions se sont produites et on a tendance à considérer que ces *brokers* peuvent maîtriser leurs réseaux de relations. C'est ce que suggère le modèle proposé par M. Ganz (2000, 2004) dans lequel les *leaders* disposent de liens faibles outre leurs liens forts (modèle dont s'inspire d'ailleurs Campbell, 2004 :75). Or, parmi ces liens, il y a possiblement des liens/interactions avec des représentants du patronat et du gouvernement, qui peuvent interagir avec les façons de cadrer des *leaders*. Paradoxalement, ce modèle aboutit à traiter de façon secondaire ce que M.-J. Gagnon appelle le rapport à l'État des syndicats et des organismes communautaires (Gagnon, 2003a).

et les pratiques culturelles, « une interaction non prévue par l'architecture des relations » (Somers, 1992 : 609), mais qui a produit un résultat décisif.

Tout ceci contribue à établir le rôle, dans la construction des identités collectives, des interactions ou liens informels (Diani, 2003) ou au sein de cercles institutionnalisés (Poletta et Jaspers, 2001). Toutefois, cela indique aussi que la connaissance de quelles appartenances sont activées/représentées (Mishe, 2003) doit rester une question empirique à observer dans les récits qui font les acteurs sociaux des événements.

2.3.4. Les hypothèses de travail qui se dégagent.

Les conceptions dissidentes (du courant dominant d'analyse des mouvements sociaux) ont en commun de concevoir les identités collectives comme des variables dynamiques, en général mutuellement dépendantes des institutions et des intérêts⁵⁹, et qui évoluent avec les interactions se déroulant au sein des mouvements sociaux et avec leur environnement.

En tant que variable explicative, les identités collectives ont le pouvoir d'orienter l'action collective et peuvent être son but. Elles expliquent les stratégies empruntées par les mouvements sociaux. Elles intègrent en fait le cadrage ou la façon de définir le problème, en l'occurrence les dominations à combattre.

Mais la façon de définir les dominations est l'objet de conflits au sein des mouvements sociaux (et des actions collectives visant à remettre en cause des règles du jeu institutionnelles) du fait, d'une part, des multiples appartenances identitaires des acteurs sociaux et des multi-dominations, et, d'autre part, parce que cette définition du problème/des dominations se déroule dans une arène à géométrie variable ; les travailleurs précaires, informels, n'affrontent pas toujours des patrons, sur lesquels ils puissent peser directement, comme dans les entreprises de type fordiste ; ou bien

⁵⁹ À noter que des travaux sur le renouveau syndical constatent que l'effet des alliances (sur ce renouveau) dépend du contexte et des identités syndicales (Greenwood and McBride, 2009, Frege, Heery et Turner, 2004).

de nouveaux participants, telle une organisation internationale ou une cours de Justice transnationale émettant un jugement relatif aux relations de travail, vont être pris en compte dans le processus conflictuel de définition des problèmes, parce qu'ils seront perçus comme des opportunités.

Il est donc analytiquement non pertinent de vouloir distinguer *a priori* le poids des interactions "internes" au mouvement de celles "externes", puisque les réseaux de relations intervenant dans la construction des identités collectives (des identités de travailleurs notamment, cf. M. Somers, 1992) constituent de larges architectures de relations (*idem*). Ces architectures reposent sur des interactions qui peuvent aussi bien se dérouler de façon informelle que dans des cercles institutionnalisés (Poletta et Jaspers, 2001) – les institutions étant elles-mêmes un ensemble de relations.

Dans sa proposition selon laquelle les liens découragent ou facilitent des cours d'action, M. Diani n'a pas tranché entre les deux définitions des réseaux sociaux, celle de H. White (les réseaux de significations partagées) et celle conventionnelle (le réseau est constitué de nœuds – individus ou organisations – de liens ou interactions, et de relations, quand les acteurs en interaction accordent un sens commun aux interactions).

Pour tenir compte des propositions de ces deux auteurs qui se rejoignent, on pourrait parler des liens informels ou formels des acteurs sociaux. Mais l'important est de s'accorder sur le fait que ce qui compte sont les significations qui y circulent, c'est-à-dire les significations que les acteurs partagent ou ont acceptées. Par exemple, dans le cadre de négociations avec le patronat, le syndicat peut accepter le fait que l'activité économique doit être profitable, et formuler ses revendications à l'intérieur de cette contrainte. On est typiquement dans l'exemple où un agenda sert un rapport de domination, en profilant des identités et intérêts⁶⁰.

⁶⁰ Cependant, il y a de multiples façons de négocier à l'intérieur d'une telle contrainte, qui peuvent arriver à remettre en cause la façon dont la profitabilité est atteinte. Par exemple, on peut faire valoir qu'il est juste d'associer le tri et le recyclage des matériaux dans une même comptabilité, et donc de bien payer ceux qui trient, alors que c'est le recyclage qui apporte une valeur ajoutée permettant de réaliser des profits substantiels. C'est ce genre de compromis ou plutôt de solidarités qui sont remis en cause avec le néolibéralisme et l'externalisation par les entreprises des activités intensives en main d'œuvre.

Je fais l'hypothèse avec B. Latour (2007) que ce qui fait lien sont les significations – que ce lien soit fort ou faible, c'est-à-dire qu'il donne lieu à des interactions répétées ou rares et à des relations multiples ou simples. Cette hypothèse fait ressortir l'intérêt du concept de médiateur tel que formulé par cet auteur : les significations qui ouvrent de nouveaux cours d'interaction ne sont pas celles habituelles, routinières, mais celles qui sont distordues par des médiateurs (humain ou objet, par exemple le jugement d'une Cour sur les formes d'accès à la représentation syndicale). C'est ce qui concorde avec les résultats mis en lumière par A. Mische, comme quoi ce qui est important pour l'analyse n'est pas les relations, mais la façon dont elles sont représentées ou activées. On pourrait dire : la façon dont les significations routinières sont distordues par des médiateurs.

Délimiter quelles significations ont été activées est donc une étape importante pour comprendre les types d'interaction, cette fois non routinières, ou imprévues au sens de Somers (1992) dans lesquels entrent ou sont entrés les acteurs et qui ont concouru à la formation ou l'évolution de leurs identités. Comment les syndicats entrent-ils en interaction avec les travailleurs qu'ils ne représentent pas habituellement ? Et cette question va de pair avec le fait de saisir « quelle est l'étendue de l'interaction et qui a le pouvoir dans l'interaction. » (Bernstein, 2008 : 283).

Pour esquisser un scénario, on peut dire à l'issue de cette section que l'on peut repérer l'émergence de nouvelles identités collectives de travailleurs, ou de nouveaux sujets collectifs, à la reconnaissance de nouveaux problèmes publics. Toutefois, le cadrage des problèmes publics / des dominations à combattre est l'objet de controverses repérables notamment au fait que les acteurs s'opposent sur les stratégies à suivre (quand ils ne sont pas carrément des opposants à la reconnaissance du problème). On peut avancer que les syndicats, qui cherchent dorénavant à organiser les travailleurs précaires, informels, à bas salaires, participent à ces controverses. En témoignent les conflits en leur sein et avec les organismes mobilisant les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale. Et l'on peut avancer que les syndicats étant eux-mêmes un ensemble d'institutions couplées de façon lâche, une même organisation va voir ses militants ou syndicats locaux se positionner différemment dans les controverses, d'une part selon leurs

liens sociaux, c'est-à-dire selon les significations partagées ou acceptées avec différents acteurs avec lesquels ces militants syndicaux interagissent habituellement; et d'autre part, selon les modalités d'interaction non routinières ainsi ouvertes, c'est-à-dire selon les significations distordues et reformulées au cours de ces nouvelles interactions, qui se déroulent dans de multiples micro-arènes.

Il apparaît donc nécessaire de modéliser les liens sociaux d'une façon distincte des interactions non routinières. Modéliser les interactions non routinières se justifie en outre, d'une part, parce que l'engagement dans l'action collective fait partie des processus susceptibles de faire basculer les individus d'un fonctionnement dit de « cognition automatique » à celui de « cognition délibérative », où l'agent ne va pas se contenter de mobiliser ou percevoir des informations voisines des schémas mentaux dont il dispose, mais est susceptible de transformer ses schémas mentaux (DiMaggio, 1997:269-272). D'autre part et selon D. Cefaï (2009 :252), parce que les arènes publiques peuvent être un moment de déconnexion avec les liens sociaux – et c'est sans doute une raison pour laquelle des personnes se joignent aux mouvements sociaux sans avoir participé auparavant à l'un de ses réseaux préexistants.

Pour modéliser les interactions non routinières, afin de saisir comment elles interviennent dans l'évolution des identités collectives, il faut faire appel à la sociologie du travail portant sur la socialisation secondaire, et, concomitamment, aux résultats de travaux sur la démocratie délibérative. C'est vers quoi se tourne la section suivante.

2.4. L'apport de la sociologie du travail dans la compréhension des dynamiques identitaires

Les travaux sur la démocratie délibérative ont attiré l'attention sur le fait que le bien commun produit par les interactions non routinières ou délibératives (au sens de DiMaggio, 1997) diffère notamment selon qui participe aux délibérations et de quelle façon. En particulier, ils ont mis en évidence une transformation des façons de voir et des problèmes pris en charge, lorsque les personnes les plus dominées peuvent participer et qu'elles ont la possibilité de redéfinir le cadre

de l'interaction⁶¹ et de recourir à leurs propres formes argumentaires (Baïocchi, 2003, Blondiaux, 2005, Fung, 2005, Cefai, 2009, Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). Par ailleurs, la définition de l'identité collective par A. Melucci vient du fait qu'il a défendu que participer directement à la construction des identités collectives est la condition pour les influencer de façon à se reconnaître « [une] cohérence et [une] continuité en tant qu'acteurs » (1989 :32).

Quoique des auteurs ne trouvent pas pertinent de mélanger formation des identités collectives d'un mouvement social et des identités individuelles, estimant qu'il y a lieu de les distinguer (Poletta et Jaspers, 2001), d'autres travaux ont mis en évidence les interconnexions dans leur construction, le précurseur étant A. Melucci (1989) :

« Il montre, du point de vue de l'engagement individuel, comment la ressaisir [l'identité collective] comme motif, cadre, ressource et produit de l'engagement [...] Sa thèse est sophistiquée et anticipe sur nombre de travaux actuels en ce qu'elle inclut une dialectique de l'identification et de la reconnaissance, par un soi et par un autre. » (Cefai, 2007 : 502)

Participer directement à la construction de l'identité collective permet que les visions du monde qui en résultent incorporent alors des « offres d'identités » (Dubar, 1991 :112-113) que les participants peuvent articuler à la construction d'un récit de soi. La notion de transaction identitaire de C. Dubar me semble en effet être une clé pour saisir les relations entre les raisons individuelles d'engagement et les transformations des identités collectives et des personnes elles-mêmes. Cet auteur montre que la construction d'identités professionnelles fait l'objet de transactions identitaires, articulant « identité pour autrui » et « identité pour soi » (cf. F. Berton et M. Correia, 2004 :23, qui assimilent ce processus à la notion de réflexivité). Les identités professionnelles sont comparables à mon sens aux identités collectives parce que l'action collective demande, comme le travail, d'effectuer un engagement socialisant, c'est-à-dire d'entrer dans un processus de « socialisation secondaire » (Dubar, 1991). Ce concept s'inspire notamment d'E. Goffman, pour qui la construction de l'identité sociale est le résultat de deux processus qu'on

⁶¹ G. Baïocchi souligne à ce titre que des sphères publiques, au sens d'H. Arendt, peuvent naître d'institutions politiques pour autant que l'orientation donnée aux discussions soit bien celle de construire un bien commun et non seulement d'améliorer les politiques publiques. J.-L. Laville souligne que c'est à condition de « ménager la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence de perspectives » que l'on peut parler d'espace public et que celui-ci permet de dégager « un accord favorisant le vivre ensemble » (1996 :256).

ne saurait confondre (la transaction concernant l'identité pour soi – biographique – et celle de l'identité pour autrui – relationnelle), et qui sont « à la fois inséparables et liés de façon problématique » (Dubar, 1991 :108)⁶².

Le mouvement des femmes avec ses groupes de conscience a sans doute été le premier à avoir rendu palpable ce processus de construction identitaire indissociablement individuel et collectif ; il a été, à ce titre, l'objet de vives controverses, les hommes ne comprenant pas le besoin de non mixité, les femmes faisant valoir l'effet de ces "groupes de conscience" sur les transformations de la perception de soi en relation avec la déconstruction - reconstruction des rapports et espaces public et privé.

Des travaux sur les sans-abri ou les chômeurs, aux capacités de mobilisation jugées improbable car possédant des identités "existantes" négatives, ont aussi fait ressortir en quoi la participation directe à l'action collective de ces personnes peut influencer leur propre construction identitaire. Pour ces groupes « stigmatisés ou subordonnés », l'enjeu n'est pas seulement de façonner une image positive de soi (vis-à-vis d'autrui) – image qui peut être adoptée par des personnes au-delà des acteurs centraux du mouvement (Anderson et Snow, 2001 : 23). Ces auteurs montrent que l'action collective permet de développer chez les participants directs « un sens du pouvoir et de l'efficacité » pour résister (par exemple chez les sans-abri, à la perte du logement et des habitudes, et pour occuper à nouveau l'espace). D'autres travaux ont noté les transformations identitaires chez les chômeurs en lutte, qui consistent à modifier sa « perception de soi » (Fillieule, 1993 : 39), à passer de l'état de victime à celui de citoyen (Bertrand, Munoz et Munoz, 1996) et « à se forger de nouvelles identités. » (Samba Sylla, 2004 : 33).

C'est à la notion de transaction identitaire que se réfère, implicitement dans les extraits cités ci-dessous, les travaux sur les mouvements de chômeurs de D. Demazière, qui a collaboré avec C.

⁶² Cette théorisation repose sur une toute autre ontologie que celle d'une société et d'un acteur respectivement unifié. Elle s'inspire des différentes théories de l'identité (de Hegel, Habermas, Berger et Luckmann, E. Goffman, G.H. Mead et y compris Weber), qui « aboutissent à considérer la division du Soi comme la forme primordiale de manifestation de l'identité » (Laing, 1961 : 25, cité par Dubar, 1991 : 107). Voir Laing, Ronald D. (1971[1961]), *Le soi et les autres*, Paris : Gallimard

Dubar. L'auteur a montré, d'une part, que les actions collectives des chômeurs ont débouché sur une nouvelle façon de voir le chômage : elles ont été « porteuses de critiques d'une codification héritée de la période dite de plein emploi » (Demazière, 2000). Cette activité cognitive, qui participe de la construction d'un problème public, est une des dimensions spécifiques des mouvements sociaux (Hamel, 1995 : 286). C'est en ce sens que les mouvements sociaux sont producteurs de connaissances sur le monde (Eyerman et Jamison, 1991, Conway 2004, Melucci, 1996).

D. Demazière a montré d'autre part que les connaissances produites sur les diverses réalités du chômage ont interagi avec la façon dont les chômeurs participants à ces actions collectives ont reconstruit leur identité, *i.e.* ont vécu l'épreuve du chômage et se sont (re) projetés dans l'avenir (2000). Car l'activité de production de significations, la relecture des causes et responsabilités du chômage, sortent les identités individuelles des catégorisations dévalorisantes attribuées aux chômeurs⁶³.

« [Le mouvement de chômeurs contribue] à réinventer le chômage, c'est-à-dire à lui donner un autre contenu, plus large que celui mis en forme par les catégories officielles et les représentations sociales : on peut être chômeur et avoir un emploi, on peut être chômeur et ne pas être focalisé sur la recherche d'emploi, on peut être chômeur et s'investir dans des activités sociales, on peut être chômeur depuis longtemps et ne pas être inemployable, etc. » (Demazière, 2000 : pages web 7-8)

Autrement dit, construction de soi et construction de représentations sur "comment marche le monde" et "comment il devrait marcher" s'enchevêtrent. Aussi, cette lutte pour une relecture du chômage et des chômeurs ne peut être « purement personnelle »,

« car la définition de soi implique un échange symbolique avec des partenaires, une reconnaissance de la part d'un autre [...] C'est précisément [ce qu'offrent] les collectifs de chômeurs, en menant des actions qui visent à améliorer les conditions de vie des chômeurs, qui produisent des liens interindividuels et des réseaux

⁶³ Sur le plan ontologique, on peut remarquer que cette façon d'écrire assimile catégories identitaires et identités pour autrui. Elle me semble parfaitement compatible avec la thèse de la double transaction identitaire et les critiques à l'égard du courant du processus politique, pour qui, me semble-t-il, identité pour soi et identité pour autrui se confondent, l'acteur paraissant ainsi aussi unifié que leur conception de la société.

relationnels, qui contribuent à redéfinir des situations personnelles. » (Demazière, 2000 : page web 6)

Le point de départ de l'action collective est la construction d'un "entre-soi", comme dans les groupes femmes. « L'accueil convivial [par l'association de chômeurs] tranche avec le guichet administratif et construit un entre-soi, des activités collectives internes à l'association [qui] permettent de découvrir des situations comparables à la sienne [et] conduisent à s'afficher comme chômeur vis-à-vis d'autrui» (Demazière, 1996 :27-28)

La façon dont s'opèrent les « processus de définition de la situation » n'a donc rien à voir avec « une conversion brutale et soudaine » et ne s'apparente pas non plus « à une entreprise de persuasion idéologique et doctrinaire » (Demazière, 1996 : 27)⁶⁴. On peut dire que l'action collective permet d'expérimenter diverses identités pour autrui et diverses articulations (et repositionnements) de son identité pour soi, sans garantie que le processus soit couronné de succès, si bien que l'on peut, par analogie avec les situations de retrait du travail dépeintes par Dubar (1991)⁶⁵, penser que les participants se retirent de l'action collective s'ils ne s'y reconnaissent pas. C'est d'ailleurs ce qui se produit dans les mouvements de chômeurs et autres actions de "Sans"⁶⁶, lorsque des militants politiques tentent d'y prendre le pouvoir et que les autres participants se voient réduits à occuper la place de figurant (Siméant, 1998, Dunezat, 2005). Aussi est-ce plutôt en termes de désaffection que d'essoufflement qu'il faut parler de la façon dont certains mouvements sociaux évoluent (Dunezat, 2005).

À ma connaissance, rares sont cependant les auteurs à s'être interrogés sur les raisons de la désaffection ou de la faible participation des personnes les plus dominées. A. Melucci l'attribuait aux moindres ressources ou réseaux de relations des personnes les plus dominées. Pourtant, il

⁶⁴ D. Demazière effectue une critique équivalente à celle de D. Cefaï, à l'encontre de la façon dont la notion de cadres de Goffman a été tordue pour en faire « des boîtes à outils à utiliser dans des stratégies d'action rationnelle » (Cefaï, 2007 : 550).

⁶⁵ Ces situations de retrait concernent des ouvriers ayant 20, 30 ans de travail à la chaîne dans des grandes entreprises et qui sont brusquement déclarés incompétents lors des restructurations.

⁶⁶ Les "Sans" étant, en France où l'appellation s'est diffusée, les sans papiers, sans domicile, sans emploi, etc.

serait faux de penser que les personnes socialement défavorisées n'ont pas de réseaux sociaux, ou de capital social. Mais ces réseaux sont en quelque sorte à leur image, c'est-à-dire qu'ils réunissent des personnes ayant peu de ressources financières, isolées des lieux où se prennent des décisions, etc. et offrant donc peu d'opportunités (cf. Lévesque et White, 1999).

A. Melucci pointait aussi la nécessité de disposer de « compétences professionnelles ou communicationnelles qui rendent capables de participer au processus de construction de l'identité » (Melucci, 1989 :235). De même pour M. Bernstein (2008), ces personnes auraient des connaissances insuffisantes pour comprendre comment entamer le processus de dé-légitimation des classifications qui les excluent, et leur participation dépend de l'aide apportée par des personnes de la classe moyenne. Les travaux sur les personnes sans abri ou les mouvements de chômeurs montrent pourtant qu'il y a une relation entre les raisons individuelles de la participation à l'action collective et les conditions individuelles de cette participation – conditions que j'englobe dans le terme de modalités d'interaction et qui peuvent être égalitaires, inégalitaires, qui peuvent ou pas reproduire des rapports sociaux de domination, comme la division des tâches selon le genre, finissant par faire fuir les femmes chômeuses (Dunezat, 2005).

On peut faire un parallèle entre la notion de transaction identitaire de C. Dubar et la façon dont H.W. Sewell définit la capacité d'agir personnelle, à la fois comme une compétence de tout acteur et comme le résultat des « différences de pouvoir collectivement produites et [de] l'implication dans les résistances et luttes collectives » (Sewell, 1992 : 21). La capacité d'agir ou capacité à transposer des schémas est à la fois biographique et relationnelle. Car cette compétence est plus ou moins développée selon ce qu'on a pu expérimenter au cours de sa trajectoire (qui varie avec les catégories sociales, le genre, etc.). Et ce qu'on est susceptible d'imaginer et de négocier dépend de sa position dans l'action collective, c'est-à-dire dépend des possibilités qui sont ainsi ouvertes pour se projeter (pour arriver à articuler une identité pour autrui à un récit de soi).

Cette notion de capacité d'agir a deux implications qui restent totalement dans l'ombre des modélisations accordant le pouvoir de définir les identités aux *leaders* ou aux agents sociaux compétents et stratégiques. D'une part, les personnes en situation de pouvoir ont plus souvent

l'occasion de s'exercer à transposer des schémas et sont donc plus en mesure de faire coopérer les autres dans le sens qu'elles souhaitent puisque « les structures, en résumé, fournissent un pouvoir d'agir [*empower agents*] différentiel, ce qui implique aussi qu'elles conditionnent les désirs, les intentions et les savoirs des acteurs de façon différentielle. » (Sewell, 1992 : 21). Et ce, avec les limites évoquées précédemment, c'est-à-dire au risque que des personnes se retirent de l'action collective.

D'autre part, la définition de H.W. Sewell ouvre aussi la possibilité que l'action collective, selon la façon dont elle est menée (en confortant ou en contrecarrant les relations de pouvoir), puisse accentuer ou au contraire contrebalancer ces inégalités. Ceci rejoint les résultats de travaux sur la démocratie délibérative montrant que les actions collectives peuvent être des ressources à la construction identitaire (P Muhlberger, 2005, se référant à Mill, Bowles et Gintis, Habermas) et ce, y compris pour les personnes les plus dominées, quand les espaces publics de délibération constituent ce que Blondiaux appelle des « lieux d'intégration » (2005 :130-132) : c'est-à-dire que les conditions de participation assurent une représentativité des populations « les plus démunies socialement » et favorisent leur prise de parole ainsi que la reconnaissance de leurs compétences, c'est-à-dire de leurs savoirs vécus; ceux-ci ne sont pas un savoir pratique s'opposant au savoir théorique pour ATD Quart-Monde, quand ils sont soutenus par une réflexion ou une mise à distance de l'expérience (2008 :336-7). C'est pourquoi « les interactions sociales comportent un aspect constitutif » (Bowles et Gintis, 1988 : 213).

Les interactions intégratrices permettent de récupérer les résultats des travaux sur les mouvements de chômeurs et les mouvements de femmes, montrant que la construction d'un entre-soi, la possibilité d'apporter son vécu, de découvrir qu'il est partagé et d'expérimenter de nouveaux rapports sociaux, contribue à la construction de nouveaux sujets collectifs (*via* les transactions identitaires), sans faire cependant une distinction *a priori* entre des interactions qui seraient internes au mouvement (de l'économie solidaire en l'occurrence) de celles qui seraient externes (et prennent place dans le cadre des réunions du budget participatif de Porto Alegre par exemple, *cf.* G. Baiocchi) même si l'on sait qu'il est plus fréquent de retrouver ce type d'interactions dans les « sphères publiques informelles » que constituent les mouvements sociaux (Baccaro et Papadakis, 2009), du moins à leur naissance.

Pour conclure cette partie, on peut avancer que lorsque les modalités d'interaction sont intégratrices, alors les identités collectives ou biens communs produits vont tenir compte des travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale et être porteuses de transformations sociales. C'est aussi par de telles interactions que les identités syndicales apparaissent susceptibles de se transformer.

La question dès lors n'est plus de savoir "comment les syndicats entrent en interaction avec les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale", mais comment ou pourquoi ils entrent dans des "interactions délibératives et intégratrices avec ces travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire" ? Car, pour extrapoler les propositions d'A. Fung (2005) concernant les possibilités d'application de la démocratie délibérative dans notre société inégalitaire, c'est la mobilisation de ces travailleurs qui contribue à ce qu'ils soient représentés dans les espaces de négociation et à transformer ces espaces en lieux d'intégration.

D. Snow (2001) a observé empiriquement que des cadres d'action collective étaient produits par des groupes dirigeants. Cela n'empêche pas que les cadres produits soient différents lorsque les personnes en situation de domination peuvent influencer leur production. Mais ce n'est certes pas la situation la plus répandue.

2.5. Les idées dans l'approche cognitive du changement institutionnel et social

Avec la partie précédente, on a constaté que les interactions intégratrices sont une condition de la production d'identités collectives porteuses de transformation sociale, du point de vue des populations les plus dominées. Sur quelles significations reposent de telles identités collectives ? Et quelles autres significations sont mobilisées par d'autres modalités d'interaction, inégalitaires notamment ? Comment repérer et classer ces significations ?

Par ailleurs, la section 2.2 a montré que le contenu des identités collectives est accessible par les pratiques sociales et les controverses autour des problèmes publics qui les accompagnent, tandis que la façon dont elles se forment et évoluent sont accessibles par les récits des événements qui permettent aux acteurs de donner une cohérence collective et biographique. « Les cadres et les récits sont imbriqués dans la construction d'identités collectives, chacun fournissant des mécanismes alternatifs qui contribuent au développement, au maintien, à la reproduction et à la transformation des identités collectives. » (Snow, 2001 : 40, en se référant à F. Poletta (1997/2010) et Snow et McAdam, 2000). Comment modéliser les cadres et récits en relation avec les identités collectives ?

C'est pour traiter cet ensemble de questionnements, et proposer dans le cadre théorique une modélisation adéquate des identités collectives, que la section suivante aborde l'approche cognitive du changement institutionnel et social. Cette approche est transversale à plusieurs disciplines. Elle se distingue d'une approche par les idées en ce qu'elle ne traite justement pas les idées comme des variables indépendantes des intérêts (Campbell, 2004, Muller, 2005). Elle vise à comprendre comment s'effectue le changement social en examinant comment les acteurs construisent le sens de leurs actions au cours des différents types d'interaction (Hall et Taylor, 1998, Jenson et Mérand, 2010). Les travaux d'institutionnalistes historiques ont en outre fait ressortir que l'ordre dans lequel interviennent des événements peut modifier leur sens et que certains moments sont propices à une transformation et non une simple évolution des idées (Sewell, 1996, Blyth, 2002).

2.5.1. Des matrices cognitives et normatives

L'approche cognitive s'accorde (en toute logique) avec la conception pluri-institutionnelle de la société pour dire que les idées – dont font partie les identités – peuvent délégitimer des institutions, en changer le sens sans que l'institution change et servir d'architecture pour les reconstruire (Rocher 2000, Blyth 2002). En outre, cette approche a établi que le changement de significations ou d'idées se traduit par un changement de la façon d'interpréter les causes du problème et ses responsables (cognitif) et de déterminer les solutions qui doivent les guider (normatif).

On peut adopter le terme de « matrice cognitive et normative »⁶⁷ pour désigner le signifiant susceptible d'englober tant les notions de référentiel (Jobert et Muller, 1987), de coalition de causes (Sabatier et Schlager, 2000), de définition de la situation (Jenson, 1998). Car au-delà des termes choisis, qui renvoient à des explications différentes du comment des modifications de matrice cognitive et normative se produisent, il y a accord pour dire que c'est leur modification qui se joue lorsque des politiques publiques sont réformées, des orientations sont modifiées ou des cadres d'action collective construits.

Par ailleurs, on s'accorde pour reconnaître que la façon de définir le problème oriente quelle solution va être choisie (Jenson, Mendell, Martin et Renard, 1999). J. Gusfield souligne ainsi que construire un problème public, c'est chercher à en obtenir « la propriété », c'est-à-dire à en maîtriser les interprétations causales :

« La structure des problèmes publics est donc une arène de conflit dans laquelle un ensemble de groupes et d'institutions, y compris des administrations publiques, rivalisent pour acquérir des titres de propriété de problèmes publics. Ils luttent autour de l'imposition de théories causales et autour de l'attribution ou de l'imputation de responsabilités. » (Gusfield, 2006 : 24)

Dans un ouvrage sur le rôle des idées et le changement institutionnel, J. Campbell a proposé un classement qui tient compte des résultats précédents (hormis pour la caractérisation des identités) et qui soutient la possibilité que les mêmes variables puissent à la fois expliquer le changement et la reproduction institutionnelle et sociale (Blyth, 2002, Campbell, 2004).

Son tableau contient deux entrées pour respectivement les interprétations cognitives et normatives, et deux entrées selon que les idées sont présentes dans la conscience (*foreground*) ou font partie des choses tenues pour acquises et sont à ce titre souvent implicites (*background*).

⁶⁷ Y. Surel (1998) indique ainsi que, que l'on parle de paradigmes, de systèmes de croyance, de référentiels, on peut dire que l'on regroupe sous "matrice cognitive et normative" des systèmes cohérents d'éléments normatifs et cognitifs, qui définissent dans un champ donné des « visions du monde », des mécanismes identitaires, des principes d'action, ainsi que des prescriptions méthodologiques et pratiques pour des acteurs partageant une même matrice (p.162).

Les interprétations cognitives (paradigmes, programmes) orientent l'action tandis que les interprétations normatives (valeurs, attitudes, principe d'action, sentiments moraux) la contraignent ou l'encadrent mais ne la dirigent pas. Ce tableau fait ressortir que les interprétations cognitives ont une double fonction, soit de contribuer à la reproduction des pratiques, lorsqu'elles sont tenues pour acquises, soit de pouvoir les modifier, parce qu'on avance de nouveaux programmes en fonction de nouvelles définitions des problèmes.

Un autre résultat important dans la littérature institutionnaliste historique et de l'approche cognitive est de considérer que, lorsqu'une matrice cognitive et normative change, les acteurs sociaux (dont les syndicats) doivent se redéfinir, parce que le changement de matrice redéfinit quel est le problème et quels sont les acteurs sociaux / les identités collectives légitimes pour participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution (Jobert, 1992, Jenson, 1998, Muller et Surel, 1998, Muller, 2000). La phase de définition d'un problème et celle de sa mise en œuvre, où ce ne sont pas nécessairement les mêmes acteurs avec les mêmes représentations des problèmes qui interviennent (Rocher, 2002), constituent donc deux étapes importantes à saisir pour comprendre pourquoi et comment les acteurs sociaux orientent leurs actions.

Toutefois, comme mentionné précédemment, il n'y a pas d'accord sur la façon dont une matrice cognitive et normative devient dominante et s'impose comme référentiel d'action des politiques publiques. On pourrait souligner que ce débat risque de durer si l'on considère que les matrices sont, comme les narratives, liées aux conditions même de leur émergence et que ces conditions sont changeantes avec les arènes publiques.

Un résultat ressort toutefois grâce au fait de distinguer analytiquement les interprétations cognitives et normatives. Quoique les interprétations cognitives aient préséance sur le formatage des solutions choisies, J. Campbell souligne le rôle ambigu des valeurs et sentiments moraux, qui contraignent l'action, mais qui peuvent servir à "faire passer" de nouvelles orientations (cognitives), pour autant qu'on sache les « envelopper » dans des discours séduisants (*foreground*) de façon à les faire correspondre à ce qui constitue les valeurs et sentiments moraux admis (ou en *background*) à cette époque-là, dans une société donnée (Campbell, 2004 : 98-100).

Ce résultat rejoint les constats empiriques sur la façon dont les problèmes sont construits dans l'arène publique. Si « La grammaire de l'arène publique requiert l'inscription des problèmes sociaux sous le signe de l'intérêt général, du bien commun ou de l'utilité publique » (Cefaï, 2001 : 75) et contraint l'action, la façon d'envelopper le problème peut emporter des convictions : « Comme au théâtre, la qualité d'une performance n'est pas tant dans le contenu cognitif de son message que dans l'habileté de la mise en scène et la capacité à toucher les émotions des spectateurs » (*idem* : 75-76).

Ainsi, les acteurs sociaux sont susceptibles de modifier leurs interprétations normatives en changeant ou pas leurs interprétations cognitives. Ils peuvent se couler dans une enveloppe normative, une nouvelle grammaire de la vie publique, pour mieux poursuivre leurs buts, par exemple pour mettre en œuvre progressivement d'autres logiques d'action, comme cela a été le cas avec la mise en œuvre de politiques néolibérales en France, alors que ses acteurs continuaient à se réclamer de l'action d'un État centralisateur (Jobert, 1994). Ce processus peut ne pas être conscient : on peut interpréter sous cet angle le ralliement de syndicats, en Inde et aux États-Unis, à la cause publique des travailleurs informels ou immigrants et le maintien, parallèlement, d'actions dans le sentier parcouru, qui aboutissent à affaiblir ces mobilisations de ces travailleurs (Chun, 2009). Car, selon le classement des idées par J. Campbell, ce sont les schémas cognitifs qui orientent l'action et ils peuvent être « profonds », ou profondément tenus pour acquis, pour traduire le terme de *background* en s'appuyant sur la conceptualisation du rapport acteur – structure et du changement social de H.W. Sewell (1992).

Le camouflage normatif pourrait aussi expliquer que des acteurs arrivent à effectuer des changements institutionnels qualifiés d'incrémentaux et endogènes par Streeck et Thelen (2005). Les exemples étudiés par ces deux auteurs indiquent cependant que de tels changements sont l'œuvre des acteurs sociaux en position dominante. Sans rentrer dans les débats sur la modélisation des représentations sociales, une telle compréhension est similaire à celle d'auteurs qui partagent une vision évolutive des référentiels d'action, que l'on peut considérer comme comparable aux représentations sociales (Jobert, 1992, Gaffié et Marchand, 2001).

2.5.2. Séquence d'évènements, moment d'incertitude et transformation des significations

Cependant, d'autres auteurs ont mis en évidence que certaines situations ou certains moments sont propices à la transformation des idées, au sens des explications de la marche du monde. Prenant l'exemple de la révolution française de 1789, H.W. Sewell (1996) a montré que la prise de Bastille n'était pas réductible en fait à ce seul évènement. Dans ce climat d'incertitude, il y a eu une séquence au cours de laquelle une série de micro-évènements ont été mis en relation par les participants et ont transformé le sens donné à l'ensemble, pour accoucher d'une révolution.

L'approche de H.W. Sewell a inspiré l'analyse séquentielle de M. Blyth (2002) pour modéliser le pouvoir explicatif des idées. M. Blyth insiste à ce titre sur la nécessité de distinguer situations complexes et situations d'incertitude, au cours desquelles des interprétations radicalement nouvelles peuvent être produites. Dans ce cas en effet, les acteurs ne savent plus quels sont leurs intérêts. Ils sont alors guidés par leurs idées ou leurs identités collectives, soit la façon dont ils se représentent le monde, qui peut radicalement se transformer dans ces moments d'incertitude (Poletta et Jaspers, 2001, Blyth, 2002, Campbell, 2004). Les situations complexes renvoient à la notion de rationalité limitée de J.G. March et de H. Simon (1958) : ce sont celles où les acteurs ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions en parfaite connaissance des effets possibles, mais ils ne doutent pas de leurs intérêts (Blyth, 2002) et ils choisissent une solution qui leur paraît satisfaisante en rapport avec leurs intérêts existants⁶⁸.

Il est à noter que c'est dans une situation complexe que la notion d'apprentissage peut paraître pertinente, car elle permet d'expliquer les évolutions adaptatives. L'apprentissage, ce processus heuristique qui consiste notamment à transférer des expériences passées à des situations nouvelles et qui nourrit la notion de capacité stratégique chez M. Ganz (2000 et 2004), n'est en effet pas considéré comme permettant de transformer les significations aux yeux de différents auteurs (Jobert, 1992, Hyman, 2007, Stone, 2001). D'une part, les idées qui font l'objet d'apprentissage et se diffusent le mieux ne sont pas les idées particulièrement

⁶⁸ Outre le fait de confondre incertitude et complexité, on peut souligner qu'il existe une autre façon de tordre la notion de séquence temporelle en traitant les idées et les intérêts comme des variables indépendantes qui interviennent successivement (*cf.* le modèle proposé par B. Palier et Y. Surel, 2005).

« révolutionnaires » mais celles portées par divers *brokers* (consultants, communautés épistémiques, fondations, ONG...), qui sont en relation avec les décideurs et autres détenteurs de pouvoir intéressés à ce que tel ou tel transfert d'idées s'opère (Stone, 2001). D'autre part, l'apprentissage dépend de la façon de définir en amont le problème (Hall, 1993 cité par Hyman, 2007 :202). C'est d'ailleurs pourquoi la façon d'expliquer le changement de politiques économiques au Royaume-Uni par P. Hall a été critiquée, d'une part, par P. Pierson, pour qui l'apprentissage est un mécanisme d'auto-renforcement et pour qui il est nécessaire, en effet, d'expliquer pourquoi la définition d'un problème change ("pourquoi" ou "comment" une crise est perçue comme telle, 1993 :615). Et d'autre part, par B. Jobert, pour qui les changements de paradigme ne peuvent s'effectuer de cette façon (1992). L'apprentissage est d'autant moins susceptible d'expliquer comment les syndicats transforment leurs identités qu'ils sont « dépendants des sentiers parcourus », ce qui dirige leur pratique d'apprentissage vers des directions qui ne menacent pas les idées, valeurs et habitudes (Hyman, 2007 : 202).

Pour conclure cette partie, on peut souligner que les travaux dans l'approche cognitive et dans les mouvements sociaux se rejoignent pour accorder une importance à l'ordre selon lequel les événements se déploient, modifiant potentiellement la causalité ou le sens donné aux événements (Collier et Collier, 1991, Goodwin et Jaspers, 2004). La temporalisation des événements, comment celle-ci agit sur la façon dont les acteurs ordonnent les significations, les modifient, est considérée comme une question-clé dans l'analyse des mouvements sociaux, tant du point de vue de sa conceptualisation que des méthodes d'enquête (Cefai, 2009 :260-262). Cette sensibilité provient notamment du constat que les récits de l'action collective possèdent une « organisation séquentielle (l'ordonnancement temporel) » et une « configuration thématique (la mise en intrigue) » qui permettent de confectionner des récits cohérents, « par exemple en liant de façon inédite des événements qui semblaient jusqu'alors déconnectés. » (Snow, 2001 : 39-41).

2.6. Synthèse en forme d'hypothèses.

À l'issue de cette revue de littérature, on peut avancer que le pourquoi et le comment des syndicats entrent en interaction avec des travailleurs qu'ils ne représentent pas habituellement et qui agissent collectivement, n'est pas du ressort des théories de l'action rationnelle. Les syndicats ne rentrent pas en interaction avec ces travailleurs à l'issue d'une décision qui paraît correspondre à la stratégie pertinente pour poursuivre un but considéré comme un donné. Les syndicats sont des acteurs-réseaux⁶⁹ (Latour 2007) : si de telles interactions imprévues se produisent, c'est parce que des significations circulant dans leurs liens sociaux ont été activées et qu'elles sont en relation avec leur façon de définir les objectifs ou les priorités. Et cette activation dépend des événements et de l'ordre dans lesquels ces événements interviennent.

À titre d'illustration, on peut souligner qu'au Brésil, la crise n'a pas éclaté dans toutes les régions avec la même intensité, au même moment et selon les mêmes formes. Il y a eu un décalage du Brésil par rapport à l'Europe et à l'Amérique du Nord et au sein du Brésil, avec, par exemple, la région métallurgique et pétrochimique de l'ABC, qui a commencé à sentir les effets sur le ralentissement de la croissance plus tardivement que d'autres régions du sud (Ramalho e Rodrigues, 2009). Ce décalage au cours duquel d'autres événements ont pu intervenir ou leur ordre être modifié a pu influencer la façon dont les différents syndicats de la CUT ont perçu le problème du chômage – soit comme un problème touchant les travailleurs formels, soit comme concernant l'ensemble des travailleurs, y compris informels –, et donc la façon dont ils se sont positionnés dans les controverses.

On remarque, corollairement, que pas plus la crise que d'autres événements ne constituent en soi des opportunités ou des menaces, ou de grandes forces sociales surplombantes (Somers, 1992, Latour, 2007). Dans la définition de l'identité collective proposée par A. Melucci, où les opportunités ne se réduisent pas aux opportunités politiques mais sont l'ensemble des possibles

⁶⁹ B. Latour spécifie que la notion d'acteur n'est pas tenable car elle fait démarrer l'action à partir de l'individu alors que celui-ci est pris dans de multiples sources de sens. La notion me semble adéquate pour rendre compte des multiples appartenances identitaires constituant l'acteur social.

et limites dans le champ de l'action, leur lecture dépend des interactions, cette fois non routinières, dans lesquelles entrent les acteurs sociaux. Et je fais l'hypothèse que ces interactions sont ouvertes par l'activation des significations circulant par les liens (ou plutôt par leur distorsion par un médiateur).

Cette hypothèse prend son origine dans la revue des travaux et la façon dont A. Melucci définit l'identité collective⁷⁰, en spécifiant que, « Par "interactive et partagée" », il veut dire que « ces éléments sont construits et négociés à travers un processus récurrent d'activation des relations qui connectent les acteurs ensemble » (Melucci, 1996). On peut faire un parallèle avec la théorie des représentations sociales⁷¹. Certaines représentations sociales s'avèrent « muettes » (Gaffié, 2005) tant qu'elles n'ont pas été activées, et cette activation est conditionnée par un contexte qui n'a rien de surplombant mais dépend de la façon dont il entre en résonance avec des connaissances de soi et des situations⁷² :

« Un contexte n'a d'impact que dans la mesure où les sujets le transforment en signal, par un processus de contextualisation. Il faut que la scène sociale active des connaissances constituées de soi et des situations, mobilisant ainsi des schémas de soi, de cognition et d'action. Ceci confirme l'importance de l'implication, de l'actualisation de l'identité (essentiellement collective) et des rapports intergroupes concernés. » (Gaffié, 2005 : 10-11)

Par ailleurs, on a vu que la transformation des identités collectives suppose d'une part la transformation des interprétations cognitives tenues pour acquises, d'autre part, de participer

⁷⁰ « L'identité collective est une définition interactive et partagée produite par plusieurs individus (ou groupes à un niveau plus complexe) concernant les *orientations* de leur action et le *champ*⁷⁰ d'opportunités et contraintes dans lequel une telle action doit avoir lieu » (Melucci, 1996). Quoique A. Melucci ait théorisé le type de société que révélaient selon lui les pratiques des nouveaux mouvements sociaux, je défends qu'on n'est pas obligé d'endosser sa vision et ses présupposés pour utiliser sa définition (cf. E. Armstrong et M. Bernstein 2008).

⁷¹ Au-delà des débats sur l'existence et la fonction d'un noyau central ou de principes organisateurs, les représentations sociales ont différentes fonctions, identitaires, expressives, d'orientation de l'action, de compréhensions et explication de la réalité, enfin des fonctions justificatrices (Abric, 1994, Gaffié, 2005).

⁷² Les travaux sur les représentations sociales montrent en outre que les représentations muettes sont plus souvent celles des groupes dominés. C'est lié à la composante sociale et non seulement cognitive des représentations. Et cette dimension sociale génère des règles qui peuvent être très différentes de la "logique cognitive". » (Abric, 1994 : 14). Ceci permet d'expliquer pourquoi les acteurs sociaux paraissent non pas rationnels mais plutôt contradictoires dans leurs propos et leurs prises de positions.

directement à l'action collective – car c'est dans cette situation que les explications du monde et de soi peuvent bouger (tandis que les interprétations normatives peuvent se diffuser sans interaction face-à-face). Enfin, la transformation suppose des interactions de type délibératives-intégratrices.

Alors qu'une transformation des interprétations cognitives d'un problème entraîne des évolutions normatives, l'inverse n'est pas vrai. Et l'on peut avancer l'hypothèse corollaire comme quoi, si les syndicats ont le pouvoir dans l'interaction avec les travailleurs, ou s'ils n'entrent pas en interaction, il n'y aura pas de transformations cognitives mais des adaptations normatives qui n'empêchent pas la poursuite des mêmes stratégies – ou des stratégies correspondant aux schémas cognitifs profonds –, même si les objectifs affichés sont enveloppés dans de nouveaux discours. Pour reprendre Thelen (1999), l'adaptation normative aura permis de se maintenir « activement » dans le chemin parcouru. Ainsi, si les acteurs sociaux doivent se redéfinir quand une matrice cognitive et normative change, cette redéfinition peut se faire sous le coup d'émotions, ou pour se conformer aux grammaires de la vie publique qui ont évolué, mais en adaptant seulement des principes d'action – ou des répertoires d'action collective – tout en poursuivant les mêmes schémas cognitifs.

Concernant la CUT, on peut faire l'hypothèse que son projet dans l'économie solidaire et la création de l'Agence de développement solidaire (ADS-CUT) est l'expression d'un compromis entre différentes composantes, qui reprend seulement les interprétations normatives des nouveaux problèmes publics amenés par les mobilisations de travailleurs au cœur de la question sociale. Car on peut faire l'hypothèse que, dépendant des significations activées, selon l'ordre des événements, les différents syndicats de la CUT sont entrés dans des interactions délibératives intégratrices ou pas, ou dans aucune interaction non routinière (ce qui pourrait expliquer d'ailleurs que des syndicats passent au-dessus des crises sans même adapter leurs stratégies à l'égard de leurs anciens membres devenus chômeurs). Ils se sont donc positionnés différemment dans les controverses – c'est-à-dire qu'ils ont modifié ou pas des interprétations cognitives. Coexistent ainsi différentes interprétations cognitives, pas nécessairement conciliables, dont on pourrait dire qu'elles sont masquées par le sentiment d'unité que donne l'apparence d'une organisation (Gagnon, 1991a :93).

Ces hypothèses et celles formulées dans la sous section (2.3.4.) permettent de préciser les objectifs de recherche reliés à la question de recherche principale. Le premier de ces objectifs est de repérer les controverses portant sur l'économie solidaire et comment les différents acteurs, dont les syndicats de la CUT impliqués, se positionnent, c'est-à-dire comment ils définissent les problèmes / dominations à combattre. Corollairement, il est important de pouvoir mettre en relation leur positionnement identitaire avec leur positionnement dans les controverses, les stratégies associées et les interactions non routinières – dont les pratiques sociales – selon lesquelles les syndicats participent au mouvement d'économie solidaire. Il s'agit aussi de reconstituer comment ou pourquoi ils sont entrés dans telle ou telle modalité d'interaction non routinière. Donc il s'agit de repérer leurs liens sociaux, ou plutôt les significations routinières ou schémas profonds, et la façon dont ils ont été activés, ou plutôt distordus, par des médiateurs. C'est pour collecter les données répondant à ces objectifs de recherche et pouvoir les analyser que le chapitre qui suit présente un cadre théorique.

Chapitre 3 : Les identités collectives comme matrices cognitives et normatives.

Afin d'expliquer pourquoi et comment les identités syndicales se reproduisent ou se transforment quand elles sont confrontées à l'émergence de nouveaux problèmes publics et de nouvelles identités collectives de travailleurs, le cadre théorique repose sur la conceptualisation des identités collectives en matrice cognitive et normative. La transformation sociale correspond ainsi à une transformation des matrices – identités collectives de travailleurs et syndicales. C'est l'une des principales originalités de mon cadre théorique : *via* la décomposition analytique en interprétations cognitives et normatives, cette conceptualisation va permettre de mettre en relation les recompositions des identités au travail et hors travail avec, d'une part, les controverses qu'elles font naître, et d'autre part, la reproduction ou la transformation des identités collectives syndicales.

L'objectif du cadre théorique est d'identifier ce que je devrai démontrer dans la partie empirique de cette thèse, à savoir les reproductions ou transformations de schémas cognitifs, afin de pouvoir ainsi apporter la preuve de l'argument qui consiste à dire : le "pourquoi les travailleurs luttent" a changé, mais les syndicats réagissent de façon contradictoire (controverses et stratégies); certains cherchent à ramener ces nouvelles identités collectives dans les sentiers du système institutionnalisé de la négociation collective, parce qu'ils ne considèrent pas qu'il y a lieu de s'interroger sur le « avec qui et pour qui » agir (Dufour et Hege, 2011); d'autres agissent hors du système institutionnalisé de représentation (ou en ayant transformé le sens, ou les objets et processus), parce qu'ils ont pris en compte de nouvelles dominations (nouveaux schémas cognitifs) et qu'ils inscrivent leurs stratégies dans de nouvelles solidarités redéfinissant le "nous" et les travailleurs en faisant partie.

3.1. Les outils conceptuels

Six principaux concepts constituent le cadre théorique : les problèmes publics et l'arène dans laquelle ils sont cadrés et contre-cadrés, les controverses, les identités collectives, les modalités d'interaction non routinière, les liens sociaux et les médiateurs.

Les identités collectives sont donc considérées comme des matrices cognitives et normatives. De cette façon, je n'établis aucun présupposé sur leur contenu tout en en faisant un concept dynamique, qui peut être le but de l'action collective. La distinction, analytiquement parlant, entre interprétations cognitives et interprétations normatives évite en outre d'assimiler automatiquement un changement dans les principes d'action ou répertoires d'action collectives – comme la création d'une structure de représentation des coopératives par la CUT (cf. partie 1.5.) – à une transformation des schémas cognitifs, c'est-à-dire à une transformation des revendications et aspirations mises de l'avant, et des objets et processus de la négociation collective. Il est en effet possible de voir les syndicats s'impliquer dans la construction de coopératives sans qu'ils aient modifié leurs schémas sur, par exemple, la division du travail selon les rapports sociaux de genre.

Je postule ainsi qu'en se focalisant sur l'observation du contenu des schémas cognitifs, qui ressort des controverses et des pratiques sociales, on peut arriver à mettre en évidence comment les syndicats tiennent compte des transformations du monde du travail, et quels sont les travailleurs considérés – au sens des rapports sociaux de domination pris en compte. En observant l'évolution des schémas cognitifs en relation avec la façon dont ils sont activés et modifiés dans les interactions non routinières, on est capable de saisir les conditions probables selon lesquelles les identités collectives se reproduisent ou se transforment.

Ces interactions non routinières sont les formes d'action collective qui émergent suite à la reconnaissance d'un nouveau problème public. Au Brésil, la montée du chômage et des faillites a amené des travailleurs à vouloir reprendre leurs entreprises et à solliciter l'appui du syndicat local; celui-ci est entré dans une série d'interactions, avec des travailleurs, mais aussi la Justice, les responsables politiques, à ce sujet, complexe au Brésil, car la loi sur les faillites prévoit que le repreneur rembourse les dettes. J'ai postulé que ces interactions non routinières débouchent sur des transformations des identités syndicales lorsque les syndicats entrent en interaction, selon une modalité intégratrice, avec les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale agissant collectivement. La reconnaissance des nouveaux problèmes et des nouvelles aspirations implique en effet d'avoir fait l'expérience – c'est ainsi qu'on peut traduire l'idée d'engagement

socialisant – que les travailleurs au cœur de la question sociale détiennent un savoir sur les mutations du travail et des rapports sociaux de domination que les syndicats ne possèdent pas, mais qu'il est important de prendre en compte.

Les interactions non routinières sont modélisées de façon à rendre compte de l'impact des différentes conditions de participation des travailleurs et des syndicats à ces interactions en mode « cognition délibérative » (DiMaggio, 1997). Certaines conditions de participation peuvent conduire à la reproduction des schémas cognitifs, parce que le syndicat garde une position surplombante dans l'interaction – comme le font, par exemple, des travailleurs sociaux qui gardent le pouvoir dans les interactions en face-à-face avec des personnes percevant des prestations, qu'ils accompagnent dans un parcours de réinsertion.

Si les syndicats ne sont pas des acteurs rationnels qui décident d'entrer ou pas en interaction avec les travailleurs minorés, cela ne signifie pas non plus qu'ils entrent tout à fait par hasard dans telle ou telle interaction non routinière. Pour tenir compte des conditions de l'action et de leur caractère changeant, je retiens les concepts de liens sociaux et de médiateur. Il s'agit ainsi de saisir les significations partagées ou acceptées – sur les conceptions du développement économique, sur les explications des segmentations du marché du travail, etc. – qui ont conditionné les interactions non routinières dans lesquelles les syndicats se sont engagés. C'est-à-dire, quelles significations, quelles aspirations ou quelles contraintes ont prévalu dans l'interaction ? En suivant Latour (2007), on postule ce ne sont pas les significations existantes ou tenues pour acquises, mais celles distordues par des médiateurs qui ouvrent des actions ou interactions non routinières. Une autre originalité importante de mon cadre théorique consiste ainsi à distinguer les interactions non routinières des liens sociaux et donc des interactions routinières qui s'y déroulent, afin de pouvoir saisir comment les interprétations cognitives bifurquent, comment de nouvelles explications des problèmes sont adoptées (ou pas).

La distinction entre interactions routinières et non routinières devrait permettre de reconstituer comment les significations sont distordues et amènent les syndicats à entrer ou pas en interaction avec les travailleurs minorés et comment. Elle permettra dans tous les cas de corriger cette sous-

théorisation répandue des interactions non routinières chez les auteurs présentés, y compris chez A. Melucci, qui ont tendance à les considérer comme des “déjà-là”. Elle permettra en outre d’observer si la conceptualisation en termes de liens forts ou faibles, ou diversifiés, est pertinente pour comprendre comment les identités syndicales se reproduisent ou se transforment.

Un scénario d’évolution des identités collectives présenté après la définition des concepts va servir à illustrer comment ces outils conceptuels permettent de relier les hypothèses de travail et les objectifs de recherche.

3.1.1. Identité collective, problème public et controverses

On peut opérationnaliser le concept d’identité collective en distinguant trois dimensions : l’orientation de l’action collective, le champ dans lequel l’action prend place et la lecture des possibles et limites dans le champ de l’action. Ces trois dimensions sont interdépendantes et définies par les participants. La définition du problème n’est donc pas explicite dans cette conceptualisation mais je retiens des résultats de l’approche cognitive que c’est elle qui induit les orientations. Pour transformer cette définition en matrice cognitive et normative, je considérerai pour cette thèse que les interprétations des problèmes interfèrent avec les lectures des opportunités et contraintes.

Les définitions de problèmes ou dominations qui orientent l’action collective dans l’économie solidaire peuvent varier et sont sujettes à controverses. Il est important de ne pas restreindre *a priori* le champ qu’elles couvrent. Par exemple, les connexions entre économie solidaire et les communautés traditionnelles au Brésil (notamment les anciens esclaves qui ont formé les Quilombas, ou les Autochtones) nous signalent qu’il y a eu des façons inédites de connecter des problèmes.

J’interprète donc le champ de l’action comme l’ensemble des controverses sur la façon de définir les problèmes et de lire les opportunités et contraintes. Les identités collectives évoluent ainsi avec les cadrages et contre-cadrages de tous les problèmes soulevés. De même le champ de

l'action est-il évolutif. Cette modélisation doit permettre de saisir comment les identités au travail et hors travail sont réarticulées dans l'économie solidaire tout en laissant à l'empirie la possibilité de donner un contenu concret aux controverses et aux identités collectives.

La lecture des problèmes ressort des explications données à la crise, au travail informel et à ses mutations, au chômage, etc., et spécifient les imputations de responsabilité. La lecture des opportunités et contraintes ressort des récits, de la façon dont l'acteur présente ce qui a joué un rôle en faveur de ou, au contraire, à l'encontre des orientations poursuivies. Les orientations sont données par la façon dont les acteurs définissent ce qu'il faut faire et délivrent leurs conceptions de ce que doit être l'économie solidaire, qui est en relation avec leur projection dans le futur.

Les interprétations cognitives et normatives peuvent être distinguées dans un discours en s'appuyant sur les adverbes et conjonctions de coordination qui structurent leur énoncé : une imputation de causalité ou de responsabilité va être introduite par des termes comme "parce que", "donc" ; une orientation par des termes comme "afin que", "pour que", et des expressions comme "faire en sorte que"; des contraintes par des locutions comme "si... alors", des verbes comme "devoir", "falloir", ou "pouvoir" (ce dernier terme pouvant introduire des opportunités); les opportunités par des termes comme "grâce à", "capable de".

Les notions de controverses, de problème public et d'arène sont des outils conceptuels qui proviennent directement de la revue de littérature et ne demandent pas d'adaptation particulière. Les dimensions d'un problème public sont les imputations causales et de responsabilité entraînant de nouveaux principes d'action. Les indicateurs des controverses, qui remettent en cause la propriété de problèmes publics ou les (re)définissent, sont les interprétations cognitives. L'arène, ou les multiples micro-arènes, regroupent les participants aux controverses. Elles ne constituent pas un objectif de recherche ; leur prise en compte conforte l'idée que le champ de l'action et quels sont les participants doivent rester une question empirique.

3.1.2. Les interactions non routinières et leurs modalités

Les interactions désignent les échanges en face à face des participants à l'action collective, à travers lesquelles ils construisent/redéfinissent leur identité collective et individuelle. Je ne distingue pas ce qui constitue des interactions du type réunions, pour décider d'une orientation du mouvement, des pratiques sociales qui sont le produit de ces interactions – au sens où elles donnent à voir les orientations choisies –, et qui sont aussi des interactions non routinières. Je laisse donc comme question empirique de savoir s'il y a lieu de théoriser une distinction et comment.

On peut définir une interaction en face-à-face comme un échange entre deux ou plusieurs personnes, structurées par un cadre d'interprétation qui active quelles significations/identités sont légitimes, et règle les échanges. Considérant les interactions comme le terminus d'un grand nombre de formes d'existences⁷³, on doit être particulièrement attentif à modéliser qui ou quoi introduit la façon de définir la situation (*cf.* le concept de médiateur dans la partie suivante).

Les situations d'interaction sont en règle générale des situations inégalitaires, parce que les positions sociales sont inégalitaires, et il n'y a pas lieu d'en excepter les interactions à travers lesquelles se construisent les mouvements sociaux. En revanche, on peut examiner si les effets de ces inégalités sont contrecarrés. Selon A. Fung, trois facteurs interviennent : le caractère de la délibération, les institutions qui régulent la rencontre et la balance plus large des forces politiques externes (2005 : 413). En proposant d'examiner les règles des échanges et les définitions de situation, je traite les deux premiers points. Le troisième se connecte à mon sens sur l'arène politico-civile et donc les liens sociaux et doit rester une question empirique.

Les dimensions qui vont permettre de distinguer différentes modalités d'interaction sont le cadre d'interprétation, les participants et les règles d'échange. Le cadre est repérable au médiateur qui

⁷³ B. Latour prend comme exemple d'interaction un cours qui se déroule dans un amphithéâtre dont l'architecture contribue aussi à formater le sens de l'action qui s'y déroule. Ce qui n'empêche pas de pouvoir y faire autre chose – situation qui pourra être caractérisée comme de l'innovation (y faire une exposition) ou de l'anarchie (y tenir un meeting).

l'introduit, à la façon dont le problème est défini (pourquoi les gens interagissent, quel est le problème, quel est l'objectif) et aux identités/appartenances identitaires légitimées par ce problème. M'appuyant sur la définition de la structure proposée par H.W. Sewell (1996 : 842), je considère que le cadre d'interprétation définit quelles personnes et groupes ont accès à quelles ressources.

La revue des travaux a montré qu'il y a lieu de distinguer analytiquement parlant les identités collectives légitimées des participants en chair et en os, parce que ce qui compte, c'est au nom de quelles appartenances identitaires ils sont là. La distinction vise aussi à éviter d'essentialiser les significations; si les populations en situation de domination sont plus souvent absentes des interactions où se décident des orientations les concernant, il ne faut pas induire que, si elles sont présentes, elles ont nécessairement la possibilité d'intervenir sur le cadre d'interaction, ou que leur intervention est représentative d'une mobilisation de ces personnes. En outre, on peut laisser ouvert que les identités collectives de travailleurs minorés agissant collectivement soient activées sans qu'ils soient effectivement présents dans l'interaction non routinière, et observer ce qui se produit.

Les règles de l'échange consistent dans le fait que les participants ont ou non la possibilité de redéfinir le problème ou l'agenda, ou du moins de discuter la mise en œuvre de la solution. Ceci afin de tenir compte du fait que la littérature a établi qu'il existe deux étapes majeures dans l'opérationnalisation des matrices cognitives et normatives, soit la phase de définition du problème et celle de sa mise en œuvre.

Je distinguerai schématiquement au moins trois modalités d'interactions : les modalités inégalitaires où les groupes dominants définissent les problèmes et règlent les échanges et où, par nécessité de préserver le soi social, l'ordre local ou *sui generis* de l'interaction ne peut se déployer (Rawls, 1987 :145 se référant à Goffman); les modalités démocratiques, celles où les règles d'échange prévoient que les participants peuvent intervenir sur la mise en œuvre de l'action, mais où la définition du problème et l'agenda sont préétablis. Enfin, il y a les modalités délibératives-intégratrices : le cadre d'interprétation légitime les nouveaux problèmes amenés

par la mobilisation des travailleurs au cœur de la question sociale notamment parce que les participants peuvent redéfinir la situation; les règles d'échange favorisent la participation des populations dominées. Outre la représentation des populations en situation de forte domination sociale, interviennent aussi la pluralité des thèmes et des formes argumentaires (soit la possibilité d'introduire de nouvelles définitions du problème, dans une forme argumentaire différente du jargon administratif par exemple) et les modalités d'organisation des débats (veiller à ce que tout le monde s'exprime en organisant des ateliers, en faisant des tours de tables... veiller à ce que l'argumentation ne soit pas polémique agressive ou pédante, ce qui décourage ceux qui ne possèdent pas l'art rhétorique).

Cette modélisation de trois modalités d'interaction induit de considérer les interactions inégalitaires comme favorisant la reproduction de l'ordre social, tandis que les interactions délibératives-intégratrices favorisent la transformation sociale. Je laisse à l'empirie sur quoi débouchent les modalités démocratiques, qui sont celles les plus couramment admises dans les organisations syndicales ou communautaires.

3.1.3. Les médiateurs et les liens sociaux : la modélisation des conditions de l'action syndicale

Il s'agit à l'aide de ces deux outils conceptuels de représenter les conditions de l'action syndicale sans les essentialiser ou les réifier. Ne logeant les sources de l'action ni dans la structure ni dans la tête des acteurs, B. Latour souligne qu'il faut « prendre au sérieux » les sources d'action désignées par l'acteur-réseau (qui n'est pas un individu séparé de la structure), même si cet acteur-réseau désigne un feu follet ou une baguette magique (2007). L'important est de repérer le sens qui a été disloqué, traduit, et transporté, car – pour transposer – c'est cette sorte de rupture qui permet de repérer les intrigues d'un récit, les évènements/interactions qui ont amené un syndicat à modifier ses perceptions et ses stratégies. Ainsi des syndicats au Québec qui ont fini par soutenir la syndicalisation des salarié-e-s des Centres de la petite enfance dans un cadre de cogestion de ces centres avec les parents, au lieu de réclamer seulement des emplois publics, parce qu'ils ont alors considéré que ces CPE mettaient en jeu une conception de l'éducation, de la place des parents et qu'il était justifié dès lors de procéder ainsi.

On peut définir le médiateur comme celui qui fait voir, qui révèle l'existence de quelque chose qu'on n'avait pas perçu parce qu'on ne lui attribuait pas de sens, et qui amène à agir autour d'un nouveau problème. Par exemple, lutter contre les injustices frappant les pauvres peut consister à les aider à trouver un travail. Et puis un médiateur distord le sens en disant : " mais les pauvres prennent déjà des initiatives pour créer leur emploi ". Alors ces initiatives qui étaient ignorées deviennent visibles – on fait émerger un nouveau problème –, et l'on va agir pour soutenir ces initiatives. Le médiateur peut être un syndicaliste, un universitaire, un organisme communautaire, mais aussi un objet comme une œuvre d'art, un tableau représentant une manifestation de travailleurs pauvres, qui fait ressentir une nouvelle émotion. En reprenant cette notion de médiateur, je vise à repérer les sources d'action prises en compte par les acteurs syndicaux, comment ils les ont qualifiées et comment elles ont alimentées les controverses.

Le médiateur fait voir des actants, c'est-à-dire des sources d'action qui n'étaient pas prises en considération parce que le sens attribué jusque là par l'acteur-réseau plaçait ces sources hors champ. Hors champ de l'action collective : les initiatives des travailleurs pauvres font-elles ou non partie du problème des rapports sociaux entre le capital et le travail ou sont-elles un problème distinct qui relève de l'assistance de l'État ? Les controverses portent donc sur les actants, c'est-à-dire sur ce qu'il y a lieu de prendre en compte comme source d'action ou source du problème. Cela débouche sur les cadrages et contre-cadrages : pour suivre l'exemple des initiatives prises par des pauvres, d'autres médiateurs peuvent intervenir en indiquant que ces initiatives conduisent en fait à alimenter la remise en cause des droits des travailleurs, etc. Donc, elles ne doivent pas être soutenues mais combattues.

À l'aide du concept de médiateur, il s'agit aussi de repérer les interactions non routinières qui leur sont associées (aux nouvelles sources d'action), dans lesquelles les acteurs syndicaux se sont engagés et au cours desquelles ils ont modifié dans un sens ou dans un autre leurs interprétations cognitives, soit leur définition des problèmes ou leur lecture des opportunités et contraintes (modifié mais pas nécessairement transformé). Le concept est pertinent parce qu'il peut fonctionner comme une cause qui fait tout sauf déterminer directement une situation : « Les

causes ne permettent pas de déduire les effets, dans la mesure où elles ne font qu'offrir des occasions, définir des circonstances et établir des précédents » (Latour, 2007 :85). Dire que le médiateur ouvre la possibilité d'interactions ne présage donc pas de ses modalités. La notion de médiateur rend compte de l'inscription des modalités d'interaction dans l'ordre social sans pour autant les fusionner.

Selon cette conceptualisation, je me réfère aux interprétations des acteurs sur ce qui fait sens pour eux; je ne décide pas *a priori* des "forces sociales" qui ont conditionné la formation et l'évolution des identités collective. Ainsi, parler de "mouvement ouvrier" n'explique pas grand-chose en soi, sauf s'il est nommé par l'acteur comme source d'action, car alors il lui associe un sens pour expliquer ses actions. C'est le médiateur qui donne la clé et donc l'acteur-réseau lui-même, puisque c'est lui qui désigne le médiateur lui ayant fait voir cet actant. En retraçant les médiateurs, je vise à proposer des explications sur l'enchaînement des processus, sur le comment un événement a pu surgir après un autre « comme des branches se déploient au cours du temps » (Hall, 2003), en postulant que c'est le sens attribué à l'évènement qui compte. Si les processus macro-structurels sont susceptibles d'ouvrir de nouvelles opportunités, ils n'expliquent pas l'orientation prise : les fins spécifiques résultent de luttes spécifiques pour nommer et interpréter l'Histoire, et construire une mémoire ou un récit (Jenson, 1995 : 97).

Je propose que le sens que le médiateur transporte soit celui du cadre d'interprétation qui introduit une nouvelle interaction. Pour que le sens transporté par le médiateur soit entendu, je postule qu'il a une légitimité institutionnelle, hiérarchique ou représentative, familiale, amicale, etc. Il peut être un objet, un appel d'offres, un patron, un délégué syndical, etc. du moment qu'il distord le sens. Autrement dit, le médiateur a un rapport avec les liens sociaux de l'acteur-réseau – liens sociaux définis ci-après. C'est lui qui active des représentations en relation avec l'une ou plusieurs des significations transportées par les liens sociaux, qui soutiennent ses multiples appartenances ou références identitaires. Ce concept soutient l'hypothèse – cohérente avec la théorisation du rapport acteur - structure – comme quoi on n'entre pas par hasard dans telle ou telle modalité d'interaction ni non plus selon une intention délibérée. Ce qui est un médiateur pour un acteur-réseau ne le sera pas nécessairement pour un autre et il peut y avoir de multiples médiateurs convergeant, dans le temps et l'espace, vers une interaction dite locale.

Concernant les liens sociaux, la littérature distingue les réseaux des liens qui sont les interactions, transactions, etc., par lesquelles les individus et organisations sont en relation. Les réseaux englobent les liens, les nœuds (individus et organisations) et les frontières, c'est-à-dire les discours partagés. J'ai considéré que ces réseaux désignent les multiples appartenances identitaires des acteurs, que j'ai qualifiés d'acteurs-réseaux en reprenant B. Latour. L'individu est un acteur-réseau au sens où ce qui le définit et le fait agir passe par les multiples connexions – interactions, actants, etc. – qui le relie à d'autres êtres humains ou à des objets.

Pour simplifier et ne pas employer les mêmes termes pour désigner deux choses distinctes, je considérerai que les connexions font lien parce qu'elles transportent du sens qui fait appartenir à : à un lieu, à une communauté (les wikipédiens...), à une organisation ou le contraire (*i.e.* : l'organisation appartient à l'individu qui en est le chef et qui peut se permettre de dire "nous", révélant son pouvoir). Le lien social dans cette thèse englobe donc les connections et les significations qui relient, qui font "appartenir à" et qui peuvent se trouver perturbées par l'introduction d'autres connexions parce que les significations entrent en conflit : on peut être mari et femme et participer à des activités différentes, qui relient à un groupe de femmes pour elle, à une organisation syndicale pour lui, et si l'organisation syndicale refuse par exemple de se préoccuper de l'égalité des salaires, cela risque de mettre soit monsieur, soit madame, soit le couple qu'ils forment en situation délicate. Bien sûr, ils peuvent choisir d'éviter de parler de leurs activités respectives, auquel cas, les significations ou appartenances qui font conflit ne seront pas activées dans la situation de couple.

Je définis donc les liens sociaux des acteurs comme des significations qu'ils partagent ou qu'ils ont acceptées pour diverses raisons, notamment sous la contrainte de relations où ils ont une position socialement dominée, à travers des interactions informelles ou formelles, c'est-à-dire dans des cercles institutionnalisés. J'ai considéré que ces interactions avaient un caractère routinier. Les liens sociaux désignent donc les interactions et les significations routinières, et qui peuvent être distordues par l'intervention d'un médiateur : par exemple un ami du couple parle à un souper du syndicat qui a refusé de soutenir la suppression des primes individuelles, alors

qu'elles favorisent les hommes moins souvent absents du travail, parce que le syndicat estimait que les contraintes dans lesquelles les femmes sont prises ne faisaient pas partie du combat contre le patron.

Les interactions dans les liens sociaux se distinguent donc des interactions non routinières, introduites par un médiateur – telle la violente dispute qui éclate dans le couple à ce souper. Ce petit exemple permet de resituer que, ce qui est pertinent à saisir dans cette thèse, ce sont les moments où le sens bifurque, où des événements sont reliés de façon inédite, et quel est leur rapport avec les conditions de l'action : il est peu probable qu'il y aurait eu dispute s'il n'y avait pas ce lien de couple. Il se pourrait aussi qu'il n'y ait pas de dispute parce que ce couple ne partage pas grand chose. Auquel cas, il est aussi fort probable que l'ami n'ait pas non plus joué un rôle de médiateur.

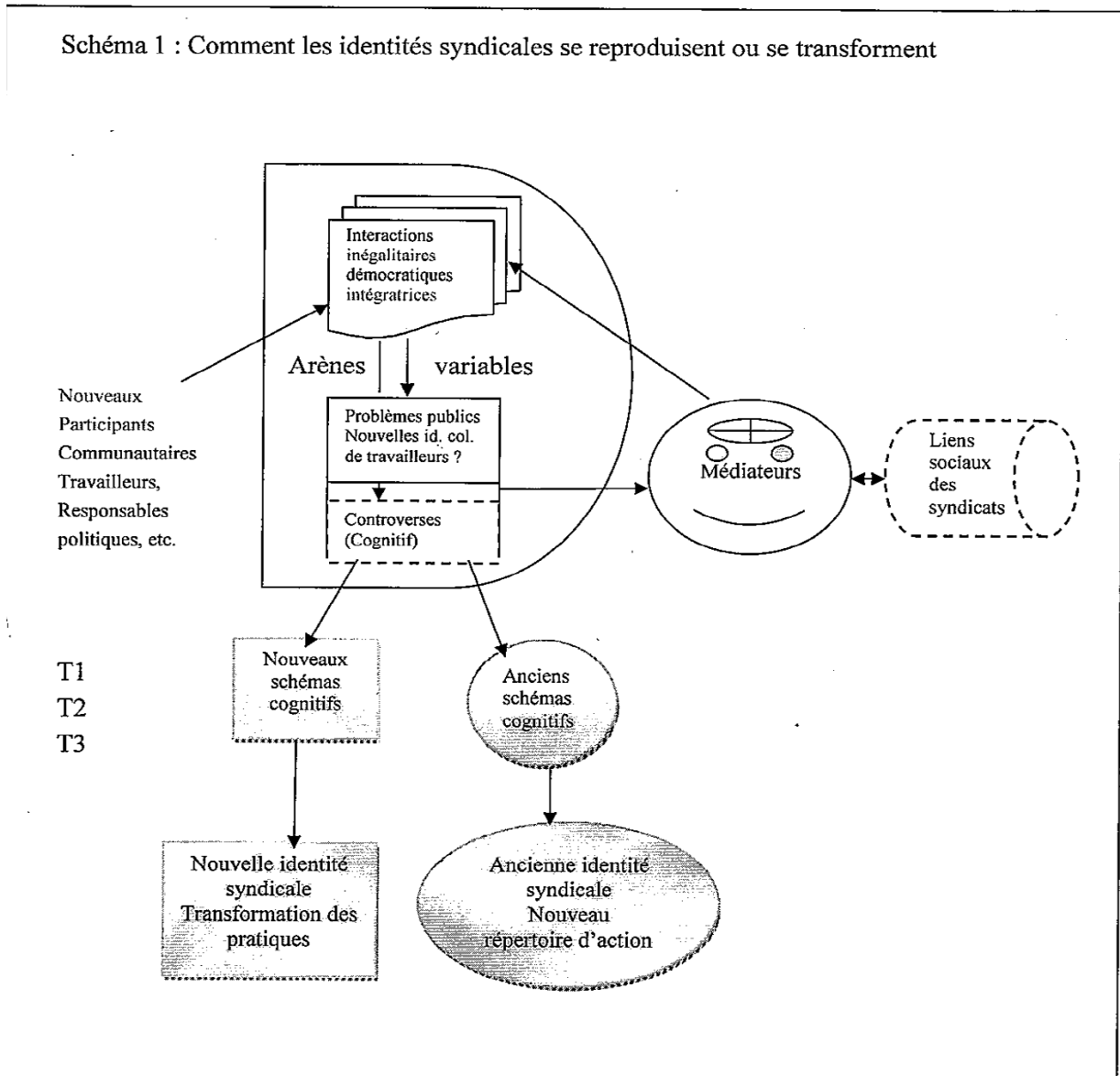
Définis ainsi, les liens sociaux peuvent continuer à être appréhendés comme décourageant ou facilitant des cours d'actions. Et ils peuvent être directs, quand ce sont des interactions en face-à-face qui supportent des significations; les significations partagées ou acceptées incluent alors des interprétations cognitives. Ils peuvent être indirects parce que les individus ou organisations sont en relation *via* des activités ou des ressources partagées, mais sans interaction en face-à-face ; alors seules, des interprétations normatives sont partagées

En distinguant liens sociaux et médiateur, les significations faisant appartenance ne déterminent pas mais conditionnent les interactions non routinières et les conditions de l'action peuvent être changeantes selon le médiateur ou les significations distordues. Par ailleurs, je parlerai de réseaux de significations partagées pour désigner les significations et les connexions construites à l'issue d'interactions non routinières, afin de les distinguer des significations tenues pour acquises et permettre ainsi de retracer comment les significations évoluent avec les modalités d'interaction⁷⁴.

⁷⁴ Cette approche se répercute sur la modélisation du local et du global. Comme B. Latour le souligne (2007), le global ne s'impose pas parce qu'il serait plus grand que le local : il a des connexions plus fiables vers beaucoup plus de sites.

3.2. Un scénario d'évolution des identités collectives

Je présente ci-dessous un schéma du cadre théorique que je commente ensuite.



En fonction des modalités d'interaction avec différents acteurs, les mobilisations de travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale amènent de nouveaux problèmes publics, qui peuvent déboucher sur de nouvelles identités collectives. Le contenu des identités collectives et

la façon dont elles réarticulent identités au travail et hors travail reste une question empirique. Elles alimentent de nouvelles pratiques sociales.

Les problèmes publics sont liés à la crise, au chômage, aux faillites massives d'entreprises, aux initiatives alternatives de création de travail et revenu, etc. Ils peuvent être aussi de l'ordre de la place des femmes au travail, etc. Il n'y a pas lieu de les définir *a priori*, car ce serait réintroduire de grandes forces sociales surplombantes. Ils sont liés au contexte. Mais ce qui est pertinent, c'est la façon dont les divers acteurs de l'économie solidaire les définissent.

La reconnaissance des problèmes publics se traduit par la multiplication des controverses à leur sujet et sur les stratégies à suivre. Les controverses portent sur les interprétations cognitives, puisqu'on se bat pour la propriété des problèmes publics. Les principes d'action sont acceptés puisqu'il y a reconnaissance du problème.

C'est à travers ces controverses et pratiques sociales que l'on peut saisir les identités collectives en présence, les rapports sociaux de domination qu'elles remettent en cause, les aspirations que ces identités projettent à travers ces pratiques sociales et si une identité collective commune émerge.

Les syndicats – en l'occurrence la CUT – vont participer de façon différenciée aux controverses, à travers différentes modalités d'interaction non routinières. Ces modalités d'interaction sont ouvertes par des médiateurs auxquels les différents syndicats et militants sont ou pas sensibles selon la façon dont le médiateur distord le problème public ou les controverses, et active des appartenances identitaires ou liens sociaux. Le schéma proposé garde empirique quels liens sociaux ont été activés et quelles modalités d'interactions ont été ouvertes.

Comme conceptualisées, les modalités des interactions non routinières peuvent être de trois types : inégalitaires, démocratiques ou délibératives-intégratrices. Selon les modalités, les syndicats transformeront ou pas leurs interprétations cognitives, ce qui les amènera ou pas à se projeter dans un nouveau « Nous ». Il est probable qu'une transformation sera reliée aux

modalités d'interaction délibératives-intégratrices et une reproduction aux modalités inégalitaires. La question des modalités démocratiques est laissée à l'empirie. Il y a de toute façon des conséquences inattendues à l'action collective; les modalités d'interaction autour de la mise en œuvre (d'une stratégie syndicale, d'une politique publique, etc.) peuvent générer des effets non prévus lors de l'élaboration et aboutir peut-être à des transformations.

Les nouveaux « nous » qui représentent des identités collectives communes entre les syndicats concernés et les travailleurs qu'ils ne représentent pas habituellement sont associés à des pratiques qui sont logiquement comparables à celles qui ont présidé à la construction des identités collectives de travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale. En tout cas, on peut s'attendre à ce que les syndicalistes visent à soutenir d'autres formes de représentation des travailleurs que celle liée à la représentation institutionnalisée.

Le maintien de schémas cognitifs et d'un « nous » délimité par (les travailleurs couverts par) l'institution traditionnelle de négociation et représentation collectives se traduit par des pratiques qui peuvent emprunter de nouveaux répertoires d'actions, puisque du fait de la reconnaissance du problème public, de nouvelles normes ou principes d'actions se diffusent. Ces nouveaux répertoires ne sont pas contradictoires avec le maintien de l'institution de représentation.

Pour prendre en compte la spécificité des moments d'incertitude, et le fait que les arènes peuvent être des moments de déconnexion avec les liens sociaux, j'ai spécifié dans le schéma des nouveaux participants (les arènes étant à géométrie variable selon le type de problèmes et de participants). Quoique je ne l'ai pas écrit, on peut imaginer que des syndicats entrent de cette façon dans l'arène et dans des interactions *a priori* délibératives-intégratrices.

C'est une façon de dynamiser les modalités d'interaction. La façon dont les médiateurs distordent le sens restent une question empirique, mais on peut faire l'hypothèse que, hors situation d'incertitude, ils ouvrent des modalités d'interaction inégalitaires ou démocratiques, qui vont *a priori* favoriser des évolutions des significations et des adaptations actives, tandis que dans des

situations d'incertitude, ils seront plus susceptibles d'ouvrir des modalités d'interaction délibératives-intégratrices et de produire des transformations des significations et des identités.

Dans ce schéma, les liens sociaux sont les significations partagées ou acceptées par les syndicats, qui les font appartenir à une région (l'ABC), à la CUT, à un mouvement altermondialiste, à une politique sociale (la *Bolsa Familia*, adoptée par le gouvernement Lula pour lutter contre la pauvreté)

Enfin les termes T1, T2 et T3 visent à signifier qu'il y a une évolution dans le temps – le schéma constitue d'ailleurs une boucle – et le même problème public peut être distordu différemment par différents médiateurs pour différents syndicats.

3.3. Conclusion

En saisissant quelles significations sont transportées ou modifiées selon les modalités d'interaction et quels problèmes publics surgissent dans l'arène, ce cadre doit permettre de comprendre pourquoi des travailleurs se mobilisent en dehors des syndicats (dans ces conditions de temps et d'espace). Il s'agit de cerner les nouvelles aspirations, la façon de reconnecter les appartenances au travail et hors travail, et le pourquoi cela entre ou pas en conflit avec les syndicats, selon les significations partagées ou acceptées, et tenues pour acquises, et selon les modalités d'interaction dans lesquelles ils entrent, à la suite de la distorsion de ces significations

En tout cas, ce cadre théorique vise à servir le propos d'ouvrir cette "boîte noire" que constituent le plus souvent les modalités d'interaction, afin d'arriver à saisir comment les significations évoluent en fonction de ces modalités et de capturer aussi comment les modalités évoluent, c'est-à-dire comment les syndicats entrent ou pas dans des interactions délibérative-intégratrices avec des travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire.

Dans un scénario contrefactuel, les identités collectives réarticulent des identités au travail et hors travail, mais ces ré-articulations peuvent être rattachées à des agrégations opérées par les *leaders*, dans le cadre d'interactions démocratiques avec leurs membres et d'autres acteurs. Et ces actions collectives n'engendrent pas de désaffection de la part des travailleurs que les syndicats cherchent dorénavant à mobiliser et représenter.

Le chapitre suivant va permettre d'exposer en quoi l'économie solidaire est un cas paradigmatique, qui possède les qualités théoriques requises pour qu'on puisse y collecter les données pertinentes permettant de tester les hypothèses de travail présentés dans le scénario ou du moins d'invalidier le scénario contrefactuel. Ce qui fournira dans tous les cas un éclairage en réponse aux questions de recherche, et servira les objectifs de saisir comment les identités collectives se transforment ou du moins pourquoi elles se reproduisent.

Chapitre 4 : L'économie solidaire au Brésil. Un cas paradigmatique.

Le chapitre précédent a présenté les outils conceptuels et le cadre théorique pour saisir comment (et pourquoi) les identités syndicales se transforment ou se reproduisent. Le scénario d'évolution des identités collectives syndicales proposé part du postulat que le "pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs se forment" est lié à l'émergence de nouveaux problèmes publics (ou nouvelles façons de définir les dominations), qui peuvent être saisis à travers les pratiques sociales et les controverses qu'ils font naître. Ces déclinaisons de la question de recherche (comment une représentation des travailleurs se reconstruit) débouchent sur le fait de procéder à une étude de cas.

Ce chapitre va donc servir à justifier le choix du cas du mouvement de l'économie solidaire au Brésil, pour montrer qu'il permet bien de saisir quelles sont les controverses et pratiques sociales associées, sur quoi portent les confrontations identitaires et comment ces processus interfèrent avec les évolutions des identités syndicales – afin de répondre à la question du comment une représentation collective des travailleurs incluant les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale se reconstruit.

La première section de ce chapitre (4.1.) permet de justifier tout d'abord que le cas choisi est représentatif de la prémisse théorique, qui est synthétiquement reformulée. On va voir que, de par ses qualités théoriques, ce cas est paradigmatique et si le terrain contredit cette hypothèse, il reste que ce cas sera au moins susceptible de fournir un cas critique de la conception du changement social comme résultant d'un processus d'agrégation des identités existantes.

La section suivante du chapitre (4.2.) présente comment ont été choisies les deux unités d'analyse (4.2.1.); quelles données ont été collectées et comment (4.2.2.); comment elles ont été organisées et analysées (4.2.3.). La dernière section (4.3.) récapitule la méthodologie suivie pour en souligner la pertinence par rapport à la problématique et discute les limites méthodologiques. La conclusion indique comment sont organisés les chapitres de résultats.

4.1 Une étude de cas.

Sans réexposer en détail le débat concernant la validité méthodologique de l'étude d'un seul cas pour produire une théorie⁷⁵, il est nécessaire de procéder à un rappel des principales raisons pour lesquelles on y recourt, car elles guideront ensuite la justification du cas comme cas paradigmatique (Flyvbjerg, 2006). C'est-à-dire, en l'occurrence, la justification du fait de considérer le mouvement de l'économie solidaire comme un cas dont l'observation est susceptible d'apporter les connaissances permettant de construire une proposition théorique sur, pour résumer, le comment une identité collective commune entre syndicats et travailleurs au cœur de la question sociale peut se construire et le pourquoi c'est conflictuel.

L'étude de cas n'est pas un simple moyen de collecter des données : c'est une stratégie de recherche qui vise à étudier un phénomène contemporain dans son contexte réel, où les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas évidentes (Yin, 2003 :13) – ce qui est typiquement le cas des phénomènes identitaires, qui peuvent diviser des groupes au sein d'une même organisation et rassembler des personnes au-delà des frontières organisationnelles ou de leur localisation géographique.

Pour que les observations effectuées à partir d'un seul cas soient généralisables, son choix doit être l'aboutissement d'un raisonnement théorique et en être représentatif (Flyvbjerg, 2006, Miles et Huberman, 2003 :60, Yin, 2003). Et le cas qui permet d'observer l'objet doit être reproductible (Hamel, 2000 :12, Yin, 2003 :26).

Pour justifier le choix de cas, il faut donc expliciter le rapport entre la prémisse théorique et les propriétés du cas de l'économie solidaire au Brésil, afin de rendre la démarche reproductible. La prémisse théorique sert en effet de cadre pour définir ce que peut être un cas servant de « prototype » à l'élaboration d'une proposition théorique généralisable (Flyvbjerg, 2006 :232). La

⁷⁵ Pour un aperçu exhaustif de la pertinence des études de cas et de leur utilisation dans la démarche comparative, voir A. Lipjhart, 1971, S. Collier, 1993, J. Mahonney, 2003, et P. Hall, 2003

prémisse fait fonction de théorie descriptive (au sens de G-G. Granger, 1979 :348, cité par J. Hamel, 2000 :14)⁷⁶ précédant l'élaboration de la théorie explicative.

La prémisse théorique peut être résumée de la façon suivante : une représentation commune des travailleurs, au sens d'un nouveau projet sociétal dans lequel l'ensemble ou la plus grande part des travailleurs se reconnaissent, viendra de la construction, conflictuelle, d'une identité collective commune entre les travailleuses et travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale et de ceux habituellement représentés par les syndicats. La construction de cette identité collective commune (d'un nouveau paradigme sociétal) suppose, d'une part, l'action collective de ces travailleuses et travailleurs minorés à travers des modalités d'interaction délibératives-intégratrices, qui leur permettent d'apporter leurs définitions des dominations à combattre et leurs aspirations, et qui leur permettent de se constituer, ainsi, comme sujets individuels et collectifs porteurs de nouveaux rapports sociaux. La construction d'une identité collective commune suppose, d'autre part, l'engagement des syndicats dans de telles modalités d'interaction, qui les amènent à prendre en compte ces définitions et aspirations, et à transformer leur identité – ce qui se traduit par leur appui à de nouvelles formes d'organisation et de représentation des travailleurs (*versus* le fait de maintenir les formes et les objets de représentation institutionnalisés). Et ces processus se déroulent dans des arènes publiques à géométrie variable.

Pour pouvoir observer l'émergence des nouvelles identités collectives de travailleurs et des évolutions des identités collectives syndicales, la prémisse implique en premier lieu que le cas doit se situer dans des contextes de controverses et de confrontations identitaires et impliquer des syndicats et des travailleurs au cœur de la question sociale agissant collectivement.

Les syndicats qui participent, directement ou *via* des structures qu'ils ont créées, à des alliances telle celle dans l'économie solidaire au Brésil se confrontent à des enjeux de représentation. La littérature sur les alliances en témoigne, soit en prenant partie pour que la représentation des

⁷⁶ Granger (1979)

travailleurs reste un problème dont les syndicats doivent être les propriétaires (Krimsky et Reeve, 2006, Gallin, 2000, Berns, 2003, Heery, 2009), soit en contestant le bien fondé de cette chasse-gardée au vu de la pertinence des organismes communautaires sur les questions d'emploi (Faniel, 2006).

En choisissant un cas d'alliances, on peut sélectionner en outre les syndicats qui s'impliquent effectivement dans le processus sans postuler *a priori* quel syndicat est engagé dans cette confrontation identitaire (sans postuler qu'il y aura des syndicats locaux ou seulement des *leaders* à différents échelons de la confédération). Le choix est cohérent avec la théorisation du syndicalisme comme « dialectique instituée », couplé de façon lâche (*loosely-coupled*).

Dire qu'un cas théoriquement représentatif est une alliance ne revient pas à postuler que c'est une bonne pratique ou un modèle à suivre. Cette thèse ne s'inscrit pas dans le débat, souvent présenté de façon dichotomique, de savoir si le renouvellement syndical (ou la transformation des identités syndicales) va venir ou pas de l'alliance avec des organismes communautaires ou mouvements sociaux, car ceux-ci seraient sources d'idées nouvelles (Fine, 2011). Nous savons déjà (*cf.* I. Greenwood et J. McBride, 2009) que les alliances n'entraînent pas nécessairement de changement idéologique de la part des syndicats. Les effets des alliances sont conditionnés par le contexte (*idem.*). Et ceci illustre le caractère mutuellement dépendant des variables, ce qui renforce d'ailleurs la pertinence de choisir un cas d'alliance.

Prendre un cas d'alliance est aussi cohérent avec le fait que les identités de travailleurs articulent identités au travail et hors travail. On peut souligner que, compte tenu du besoin d'articuler de façon réflexive ses séquences de vie au travail et hors travail, il est difficile d'imaginer qu'un projet de représentation dans lequel se retrouvent tous les travailleurs puisse se développer dans le cadre seulement des face-à-face entre le patronat et les syndicats. Comme cela a été montré dans le premier chapitre problématisant la crise du syndicalisme, les organismes communautaires sont porteurs de multiples biens communs. Les alliances mettent donc nécessairement en jeu des visions différentes de ce qui peut fonder un vivre-ensemble (*cf.* Laville, 1996), au travail et hors travail. Elles soulèvent donc des confrontations identitaires autour de paradigmes sociétaux.

Pour résumer, on peut dire que les alliances peuvent être saisies comme des pratiques représentationnelles (au sens de Hassenteufel, 1991) parce qu'elles sont un lieu de confrontation des identités collectives. Elles constituent donc un observatoire propice.

4.1.1. Un choix empirique et non normatif.

Ce cas possède les qualités requises pour être qualifié de prototype. Mais avant de les exposer, il est important de préciser en quoi ce choix est bien un choix empirique et non normatif. Car le propos n'est pas de considérer ce cas pertinent au prétexte que l'économie solidaire se présenterait *a priori* comme une alternative au modèle de développement capitaliste.

Au-delà des débats académiques sur ce terme, l'économie solidaire désigne au Brésil les initiatives de production de biens et services (et de commerce équitable et de crédit) qui sont gérées sous forme autogestionnaire ou solidaire (avec décision collective des membres sur la répartition des surplus et l'organisation du travail), et qui se retrouvent dans le Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES) créé en 2003. Fruit d'une mobilisation de la société civile et de syndicats de la CUT (principale centrale syndicale brésilienne), l'économie solidaire est un mouvement social (Sarria Icaza, 2008) qui n'est pas dénué d'ambiguïtés.

Plusieurs problèmes peuvent être soulevés : le développement de « fausses coopératives » ou de coopératives « pragmatiques » (Lima, 2003 :11) qui permettent aux entreprises d'externaliser à moindre coût des activités mais qui maintiennent l'emploi⁷⁷ ; l'ambivalence des politiques

⁷⁷ De "fausses coopératives" suscitées souvent par des entreprises ont proliféré à partir de 1994, date à laquelle la loi a été modifiée en opérant un renversement de la preuve (Ferraz, 2005) : désormais, les coopératives ont été considérées comme « autonomes », c'est-à-dire indépendantes *a priori* de leurs donneurs d'ordre. Or, au Brésil, le statut de coopérateur est comparable à celui du travailleur indépendant. Contrairement à la législation française par exemple, la loi brésilienne sur le coopérativisme (1971) prévoit que les coopérateurs ne peuvent avoir le statut de salariés (et vice-versa). Les associés sont en quelque sorte des travailleurs indépendants. Une coopérative n'est donc pas obligée d'attribuer à ses coopérateurs les mêmes niveaux de salaires ou les mêmes droits collectifs et sociaux que ceux prévus pour les salariés déclarés formellement par les entreprises. Le niveau de revenu du coopérateur suit le niveau d'activité. Par

publiques qui, au nom de l'appui à l'économie solidaire, favorisent parfois le développement de cette externalisation d'activités ; enfin, l'existence d'initiatives qui peinent à trouver une viabilité économique et qui ne sortiraient pas les travailleurs d'une logique d'assistance.

Mais l'apport principal de l'économie solidaire tient dans le fait d'avoir réussi à organiser collectivement les travailleurs qui ont été exclus de l'institution de représentation depuis sa création (voir ci-après) et d'être une expérience qui « s'appuie sur des principes démocratiques » (Leite, 2009b). Elle a ainsi favorisé en règle générale une amélioration de la situation de ces travailleurs (cf. état des lieux publié par le Senaes en 2007), justement parce qu'ils sont devenus des acteurs collectifs reconnus à travers les organisations qu'ils se sont données.

Comme toute initiative visant à structurer un mouvement de travailleurs ou à lutter contre leur exclusion du marché du travail « typique » ou « formel », l'économie solidaire brésilienne navigue entre résistance et accommodation au capitalisme. Faut-il rappeler qu'une même ambiguïté préside à la naissance du syndicalisme ? Celui-ci a toujours eu une action contradictoire sur le marché du travail (Gagnon, 2003a).

Ambivalente à plusieurs titres, l'économie solidaire alimente donc de multiples controverses entre les principaux acteurs participants. L'examen de ces controverses (et des pratiques sociales autogestionnaires) fait partie de l'observation des confrontations et évolutions identitaires. Le choix de cas n'a cependant pas reposé sur la substance de ces controverses, mais sur l'intuition, corroborée depuis par différents travaux (Lima 2003, 2006, 2008, Leite 2009b), que l'économie solidaire est devenue au Brésil l'une des principales scènes où se joue une potentielle transformation de la représentation des travailleurs.

4.1.2. Les qualités du cas de l'économie solidaire brésilienne

ailleurs, une coopérative peut embaucher des salariés ; ceux-ci ne participent donc pas aux décisions mais doivent en revanche bénéficier des conditions de salaire et des droits prévus par les lois du travail.

Ses différentes qualités relatives à la prémisse théorique sont les suivantes : le mouvement de l'économie solidaire mobilise les travailleurs au cœur de la question sociale et de ses métamorphoses; il y a de multiples lieux d'interaction; le mouvement a une histoire qui permet de retracer une évolution ; construire l'économie solidaire ou du moins des coopératives fait partie du projet politique de la CUT.

Comme première qualité, on peut souligner que l'économie solidaire mobilise des travailleurs au cœur de l'ancienne question sociale et de ses métamorphoses. Il s'agit des travailleurs qui avaient été légalement exclus de l'accès aux droits sociaux et collectifs et de la représentation syndicale prévue par les lois du travail adoptées en 1943. Ou qui se sont retrouvés "informalisés" à partir des années 90, suite à la montée du chômage et des processus de flexibilisation – précarisation du marché formel du travail, tels que la sous-traitance en cascade et le recours en bout de chaîne au travail à domicile, ou bien *via* la réactualisation du travail ambulancier, par exemple pour vendre des cartes de crédit (Leite, 2009a). L'économie solidaire regroupe aussi des chômeurs et des travailleurs ruraux ainsi que des communautés traditionnelles (Quilombas, etc.).

Ce choix de cas va donc permettre de questionner les lectures des problèmes (de la crise de la société salariale fordiste – conjoncturelle ou structurelle ? –, de sa remise en cause, de la division du travail et des segmentations entre travailleurs formels et informels) ainsi que les controverses à leur sujet, entre les acteurs sociaux mobilisés dans l'économie solidaire.

Deuxième qualité : à travers l'économie solidaire, les travailleurs agissent collectivement de multiples façons. C'est le cas, d'une part, à travers les initiatives solidaires de production et de commerce (et de troc et échange de services); au Brésil en effet, les travailleurs ex-chômeurs ou en marge du marché du travail dit formel sont directement partie prenante de la construction et animation des initiatives dites d'économie solidaire⁷⁸. D'autre part, c'est aussi le cas à travers

⁷⁸ Au Québec, au Chantier de l'économie sociale – équivalent du Forum brésilien de l'économie solidaire – les salariés n'interviennent pas nécessairement dans le management global de la structure solidaire. Pour nombre d'organismes communautaires, comme c'est le cas pour les entreprises d'insertion, on peut dire qu'ils agissent au nom des exclus plutôt qu'ils ne les mobilisent en tant que tels.

leurs organisations représentatives; il existe plusieurs organisations représentant les travailleurs ruraux et agriculteurs familiaux organisés en coopératives, avec le *Mouvement des travailleurs Sans Terre* (via Contag, une organisation regroupant les coopératives rurales qui a participé à la création du Forum brésilien de l'économie solidaire, FBES). Le syndicalisme rural de la CUT a connu des bouleversements qui ont amené la création d'une structure autonome de représentation des coopératives rurales, Unicafe. La CUT a créé *Unisol Brasil*, qui représente les entreprises récupérées, groupes solidaires et coopératives. Il existe aussi une autre structure de représentation des entreprises récupérées, Anteag, créée notamment à l'initiative d'anciens militants de l'"Opposition syndicale" au sein de la CUT, mais qui l'ont quittée.

Enfin, il y a interactions avec les travailleuses et travailleurs de l'économie solidaire dans le cadre du Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES). Car le FBES est à la fois une alliance et un lieu d'organisation des travailleurs des coopératives/entreprises récupérées et associations solidaires⁷⁹. Le FBES réunit en effet les acteurs sus mentionnés ainsi que l'*Agence de développement solidaire* (ADS), organe de la CUT dans l'économie solidaire, et plusieurs organisations (organismes communautaires et réseaux d'Église) qui ont été à l'initiative des mobilisations massives des travailleurs pauvres à travers la création des alternatives de travail et revenu (*trabalho e renda*). D'autres organisations ont rejoint le FBES après sa création, notamment le mouvement des *Catadores* (MNCR), et le réseau des gestionnaires publics qui sont des membres des administrations des municipalités et des États du Brésil qui ont adopté des politiques publiques en soutien à l'économie solidaire (essentiellement à partir de la décennie 2000, après la tenue du 1^{er} Forum social mondial à Porto Alegre). Ces politiques étant souvent le fait du Parti des Travailleurs – les agents administratifs sont en général proches du PT.

Par ailleurs, le FBES est aussi un lieu d'organisation des EES : en 2004, soit un an après la création du FBES, celui-ci a organisé, avec le soutien financier du Secrétariat national à l'économie solidaire (Senaes) une grande rencontre des Empreendimentos de Economia Solidária (entrepreneurs

⁷⁹ Le terme association est utilisé pour désigner des initiatives de création d'activités et de revenus qui garde un statut informel. La loi brésilienne actuelle sur les coopératives, qui date de 1971 et qui a été changée en partie depuis 2008, obligeait jusqu'alors à réunir au moins vingt personnes pour former une coopérative. Par ailleurs, il n'existe pas comme c'est le cas au Québec ou en France de possibilités de produire et commercialiser légalement des biens et services sous le statut associatif (ou d'OSBL).

collectifs de l'économie solidaire, EES) à laquelle ont participé 2 300 travailleurs représentant ces EES de tous les États du Brésil. À la suite de cette rencontre, les règles d'éligibilité au sein du FBES ont été revues de façon à accorder systématiquement la moitié des postes de délégation (au niveau des rencontres des forums locaux ou estadaux et pour les plénières) et la moitié des sièges de la coordination locale et de l'exécutif à des représentants envoyés directement par les EES. Ceci signifie qu'il y a deux façons pour les EES de participer, soit en se présentant directement à des charges de délégation ou électives, soit en étant déléguée par sa structure de représentation. La moitié des autres délégations et sièges sont réparties entre les différentes organisations de représentation et d'accompagnement et le réseau des gestionnaires publics.

Pour résumer, le FBES est à la fois un lieu d'organisation et de représentation des EES et un lieu de débats, souvent conflictuels, entre les divers acteurs sociaux. Tout ceci signifie qu'il y a de multiples lieux d'interaction où les travailleurs au cœur de la question sociale sont susceptibles de participer collectivement. Il va être possible d'observer les diverses modalités d'interaction, leurs caractéristiques et de tester les hypothèses de travail.

Troisième qualité : le FBES a une histoire. Il a été créé en 2003, par plusieurs des protagonistes cités, dont l'ADS-CUT. Mais cette création s'inscrit dans une mobilisation que l'on peut faire remonter à la fin des années 80 et qui a pris de l'ampleur à partir des années 90 pour se structurer dans la foulée des premiers Forums sociaux mondiaux à Porto Alegre. Il est donc possible de retracer une évolution selon l'espace et le temps des modalités d'interaction et des controverses dans l'économie solidaire.

Quatrième qualité : le mouvement de l'économie solidaire voit plusieurs des syndicats de la CUT impliqués. La CUT est la seule centrale syndicale (et la plus importante) à avoir adopté, à la fin des années 90, une politique non seulement en direction des travailleurs formels qui perdaient leur emploi et devenaient chômeurs, mais aussi en direction des travailleurs informels et de l'économie solidaire que les syndicats brésiliens n'organisent pas, en créant son organe, *l'Agence de développement solidaire* en 1999 (ADS-CUT). Ses militants ont soutenu la reprise d'entreprises en faillite et leur transformation en coopératives autogérées ainsi que, selon les circonstances, la

création de coopératives dites populaires ou des groupes solidaires, regroupant plus souvent des travailleurs informels, et la création de coopératives d'agriculteurs familiaux ou travailleurs ruraux. Son principal syndicat, celui des métallos de l'ABC, a initié en outre en 1999 une structure autonome de représentation des coopératives, Unisol, qui a depuis été étendu à tout le Brésil (à partir de 2004) à la demande de militants syndicalistes et de coopératives et groupes solidaires par ailleurs membres du FBES. L'implication dans l'économie solidaire n'est donc pas une affaire individuelle ou de quelques syndicats peu représentatifs mais une stratégie de la centrale. Par ailleurs, La CUT présente donc un fonctionnement tout à fait « lâchement couplé » (loosely-coupled), ce qui devrait permettre de tester les hypothèses de travail et le scénario quant aux conditions qui amènent un syndicat à rompre ou à se maintenir dans le sentier parcouru.

Les tensions suscitées au sein même de la CUT par la politique adoptée dans l'économie solidaire montrent que celle-ci a un projet syndical dans un domaine où il y a des conflits entre les intérêts immédiats des travailleurs. L'étude de cas devrait donc au moins permettre de vérifier ou de falsifier le fait que l'on puisse construire un projet unifiant de représentation des travailleurs à partir d'une agrégation ou d'une hiérarchisation des identités collectives effectuée par le syndicat ou des équipes de *leaders* en interaction avec les *outsiders* (puisque'il s'agit d'un cas d'alliances).

4.2. Choix des unités d'analyse, collecte et analyse des données

Cette section présente comment ont été choisies deux unités d'analyses encadrées (au sens de R. Yin, 2003 :42) dans le cas du mouvement de l'économie solidaire. Ces unités d'analyse se sont révélées pouvoir alimenter une comparaison stylisée, l'une d'elle offrant la possibilité de saisir comment les identités syndicales sont susceptibles de se transformer et l'autre de comprendre pourquoi elles se reproduisent. Pour synthétiser comment les données ont été collectées et organisées, un tableau sert à présenter la façon dont elles ont été regroupées pour former une matrice conceptuelle temporelle (Miles et Huberman, 2003).

4.2.1. La sélection de syndicats de la CUT impliqués dans l'économie solidaire.

La littérature sur les alliances montrant le faible engagement des syndicats, souvent réduit à la présence de membres individuels du *leadership* local, régional, ou national, il était donc nécessaire de procéder à un repérage d'au moins une unité d'analyse comprenant un syndicat local de la CUT, afin de s'assurer de pouvoir observer des interactions dans l'économie solidaire dans lesquelles des syndicalistes de la CUT sont impliqués.

Le choix s'est d'abord porté sur l'économie solidaire à Porto Alegre parce qu'il s'y trouve un syndicat des métallurgistes de la CUT qui dirige une école syndicale de formation impliquée dans les actions de l'économie solidaire. En particulier au moment du repérage de l'unité d'analyse (avant le séjour au Brésil), cette école syndicale, intitulée *Mesquita*, était la candidate – soutenue par diverses organisations et institutions (locales) parties prenantes du FBES – à un appel d'offre du Secrétariat national à l'économie solidaire (Senaes) pour constituer un centre de formation de référence sur le Rio Grande do Sul. La situation m'avait été signalée par des interlocuteurs du FBES qui avaient souligné aussi l'existence d'une autre école syndicale impliquée dans l'économie solidaire, dans une ville industrielle voisine de Porto Alegre, celle de Novo Hamburgo. L'unité d'analyse est constituée autour de l'activité du syndicat des métallurgistes du Grand Porto Alegre qui dirige l'école syndicale *Mesquita*, mais les deux écoles syndicales et le mouvement d'économie solidaire à Porto Alegre et ses environs ont été investigués.

Parallèlement, j'avais repéré l'implication dans le développement local du syndicat des métallos de la région ABC, en bordure de São Paulo, et mon expérience en tant que journaliste me conduisait à penser qu'il y avait là des pistes à examiner – d'autant que ce syndicat est caractérisé comme syndicalisme de mouvement social (Ramalho et Rodrigues, 2009). Cette intuition a été corroborée la première semaine de mon séjour, à São Paulo, par mes contacts avec des chercheurs sur place, qui ont été aussi des informateurs privilégiés. En particulier, il est apparu que le syndicat des métallos de l'ABC était celui qui avait développé le projet le plus cohérent d'intervention au sein de l'économie solidaire. Ce syndicat local qui impulse (avec deux autres syndicats formant le noyau dirigeant du courant majoritaire *Articulação sindical*) les principales orientations au sein de la CUT, avait initié une structure de représentation des coopératives, etc.

Ses actions, la structure de représentation Unisol sur São Paulo, et l'économie solidaire sur la région ABC ont constitué la seconde unité d'analyse.

4.2.2. La collecte des données

Mon séjour s'est déroulé du 15 mars au 1^{er} juillet 2008. Il a donné lieu à plusieurs déplacements, compte tenu du choix des deux principales unités d'analyse à Porto Alegre et ses environs, et dans la région ABC (en bordure de São Paulo), et du fait de la tenue de la 4^{ème} plénière du FBES près de Brasilia fin mars 2008.

La collecte des données a été effectuée d'une part, grâce à des documents de différentes sources : documents réalisés par la CUT ou les syndicats locaux des unités d'analyse choisies, documentations des organismes communautaires, mouvements de foi et du FBES; documents servant à la formation des coopérateurs rédigés par les coopératives étudiées; enfin, documents scientifiques, soit des articles, des monographies, des mémoires et des thèses réalisés par des chercheurs ou étudiants brésiliens sur l'économie solidaire, les politiques publiques, ou sur la CUT.

D'autre part, une observation directe de rencontres locales du FBES et de sa 4^{ème} plénière nationale a pu être effectuée. La 4^{ème} plénière a permis de repérer les controverses et d'identifier des porte-paroles représentatifs de positionnements dans ces controverses. Elle a aussi permis de vérifier la place et le rôle que tenaient les diverses composantes au sein du FBES, et notamment d'obtenir une photographie de la participation des travailleurs comme représentants de leur propre coopérative ou groupe solidaire : l'observation directe permettait par exemple de donner une idée de qui parlait le plus souvent dans ces réunions, des militants syndicaux ou d'organismes communautaires (et de gestionnaires publics membres des partis politiques) ou des délégués de leur groupe ou coopérative, et de le mettre en correspondance avec la façon dont se déroulaient les échanges discursifs en regard du respect ou pas des règles adoptées (pour la préparation et la tenue de la 4^{ème} plénière et des forums locaux à Porto Alegre et Canoas), ainsi qu'en regard des sujets ou controverses et enfin en fonction de qui (ou quel représentant) intervenait, et de la

façon dont il ou elle infléchissait l'échange discursif (en particulier, lors de la 4^{ème} plénière, soit en rappelant les règles adoptées par la plénière, soit en adoptant une position d'autorité dans le débat, ou en rendant conflictuels les échanges par le fait de couper la parole ou autre).

Enfin, plus de 55 entrevues semi-directives ont été réalisées (voir liste en annexe 1). Le choix des personnes était guidé par le rôle qu'elles avaient tenu ou qu'elles tenaient encore dans le développement du mouvement de l'économie solidaire (dont, y compris, dans l'animation de ses controverses) et, plus spécifiquement pour les syndicalistes, par leur rôle dans la création et l'animation au sein de la CUT de débats et de stratégies concernant l'économie solidaire et la création de coopératives (ou différentes actions de soutien au développement du mouvement).

Les personnes sélectionnées pour les entrevues étaient des dirigeants ou représentants et responsables syndicaux de la CUT (des deux syndicats mentionnés ainsi que des responsables de l'Agence de développement solidaire); des responsables ou représentants de mouvements de foi et d'organismes communautaires et notamment d'Unisol, la structure de représentation des coopératives initiées par le syndicat des métallurgistes de la région ABC et formellement indépendante de la CUT; des responsables de coopératives ou de groupes solidaires. J'ai pu rencontrer les responsables syndicaux qui se positionnaient différemment au sein de la CUT sur les controverses.

J'ai aussi pu rencontrer des responsables d'Unisol représentatifs des positionnements dans les controverses et membres de coopératives qui étaient elles-mêmes représentatives d'idéaux-types distincts (voir ci-après la sous-section sur l'analyse des données). J'ai effectué deux entrevues avec des responsables de coopératives de Catadores, car les Catadores et leur organisation nationale occupent une place de référence dans l'économie solidaire. Développer des coopératives dans ce secteur faisait consensus parmi toutes les composantes du mouvement. Ces coopératives de Catadores ont été choisies dans chacune des unités d'analyse et ont servi à la construction des idéaux-types.

Je n'ai pas effectué une enquête par questionnaire pour connaître les identités collectives des travailleuses et travailleurs de l'économie solidaire, alors qu'il est courant de dire qu'il faut faire appel aux méthodes quantitatives et qualitatives (Yin, 2003) et qu'en outre, des chercheurs brésiliens me signalaient, lors des rencontres sur place, l'existence d'un décalage entre les discours idéologiques des militants des organisations et les raisons pour lesquelles (à leur avis) les travailleuses et travailleurs participaient à l'économie solidaire (pour des questions de survie). Mais procéder par questionnaires conduisait à se limiter à récolter des valeurs ou des principes d'action, non des interprétations cognitives.

Faute de pouvoir conduire de multiples entretiens semi-directifs et une enquête ethnographique, je me suis appuyé sur les rencontres ci-dessus mentionnées avec des représentants de coopératives qui s'avéraient être des coopératives idéaux-types des pratiques sociales autogestionnaires. Quoique de portée limitée, les résultats ainsi obtenus ont permis de collecter des données sur la façon dont les identités au travail et hors travail se réarticulent dans l'économie solidaire – je les ai croisées avec des documents scientifiques.

Pour effectuer les entrevues, j'ai établi un *corpus* principal de questions (voir grille en annexe 2). Une première question servait à les inviter à raconter leur expérience. Il s'agissait d'obtenir ainsi les liens sociaux ou significations de référence que les répondants reliaient à leurs pratiques dans l'économie solidaire. Je présentais à l'avance les principaux sujets sur lesquels portait l'entrevue afin que la personne puisse se réapproprier la première question et qu'elle enchaîne à sa façon. Ce qui remplissait deux objectifs : d'une part, faire effectivement un entretien semi-directif, d'autre part, créer les conditions pour que l'interlocuteur fasse lui-même des associations entre évènements.

La grille d'entrevue comprend sept principaux blocs de questions, en fonction des types de données à collecter. Le premier bloc est la première question et renvoie au fait que les liens sociaux ont un caractère biographique mais que c'est aux répondants d'indiquer lesquels ont joué.

L'objectif du deuxième bloc de questions est d'obtenir des données sur les définitions de problèmes ayant présidé aux actions ou stratégies choisies. Le troisième bloc permettait d'identifier et de distinguer les interprétations cognitives et normatives dans les conceptions de l'économie solidaire et les controverses. Les réponses au bloc 2 et 3 conduisaient à approfondir la lecture des opportunités et contraintes. Notamment parce que les travailleurs apparaissaient dans les réponses comme des freins ou des leviers à la réalisation d'un projet. D'où les questions du quatrième bloc sur le rôle du FBES, le rôle des alliances et la place des travailleurs. Le cinquième bloc portait sur les pratiques démocratiques auxquelles l'interlocuteur souscrivait en relation avec la façon dont il ou elle les pratiquait. Le sixième bloc concernait les politiques publiques que l'interlocuteur pensait correspondre au projet à défendre. Comme le projet de loi qui faisait l'objet de vives controverses (celui sur les fausses coopératives, voir chapitre suivant) était traité par ailleurs, cette question s'est avérée peu discriminante. En revanche, le septième et dernier bloc de questions, qui portaient sur les pratiques de travail en coopératives et leur accompagnement, s'est avéré très fructueux, car il a fait ressortir des controverses au sujet même des modalités d'accompagnement des coopératives et groupes solidaires, en relation avec les conceptions de l'économie solidaire et des pratiques démocratiques.

4.2.3. Organisation des données et analyse

La définition choisie pour l'identité collective – une matrice cognitive et normative – s'adapte sans difficulté à une analyse rétrospective des événements (Miles et Huberman, 2003). Pour préparer cette analyse, les données collectées ont été organisées selon le principe d'une matrice conceptuelle temporelle (en référence à Miles et Huberman, 2003). La matrice regroupe les données collectées en fonction des réponses aux questions provenant du schéma conceptuel du cadre théorique (quelles sont les controverses ? Quels sont les médiateurs ? Quelles sont les modalités d'interaction associées aux médiateurs ? Quelle est la correspondance avec les controverses ? Etc.), et les données sont ordonnées en fonction d'un déroulement temporel (ou séquençage, cf. tableau ci-dessous).

Les données issues des entretiens transcrites ont été regroupées en utilisant les fonctions de base d'un logiciel d'analyse qualitative (QDA Miner), qui a servi à créer et modifier des codes jusqu'à ce que j'obtienne un ordonnancement en relation avec les concepts. Cette utilisation correspondait aux objectifs de recherche : le recours aux fonctions plus sophistiquées du logiciel n'était pas nécessaire puisqu'il ne s'agissait pas de procéder à une analyse du discours pour faire émerger des catégories. La logique de l'organisation des données voulait qu'après avoir repéré les controverses et validé la définition de l'identité collective, j'utilise les catégories créées par le recours au concept de matrice cognitive et normative, et donc en particulier la catégorie interprétations cognitives, pour proposer, en fonction des correspondances établies avec les modalités d'interaction (et avec l'intervention de médiateurs), un récit conceptuel de la façon dont les interprétations cognitives évoluent (*i.e.*, se reproduisent ou se transforment).

Pour distinguer interprétations cognitives et normatives, j'ai repris des méthodes d'analyse typiques de la linguistique en recherchant l'équivalent des embrayeurs du discours (au sens de Benveniste) ; on constate alors que, tout simplement, les interprétations cognitives sont introduites par des "parce que", des "donc", etc. par le locuteur, tandis que les interprétations normatives viennent après des "faire en sorte que" ou contiennent le verbe "devoir, etc. (voir aussi les indicateurs des concepts du cadre théorique)⁸⁰. Ressortaient ainsi nettement les définitions de problèmes, les buts ou orientations et les lectures des opportunités et contraintes. Par exemple, les lectures des opportunités se distinguaient de l'interprétation causale d'un problème parce qu'elles étaient associées à des modalités d'interaction et à l'intervention d'un médiateur, tandis que les énoncés de contrainte ne faisaient intervenir aucun médiateur ni aucune interaction.

L'analyse a commencé par reconstituer les controverses, pour voir quelles associations elles dessinaient. Pour saisir les médiateurs, reconstituer ainsi des modalités d'interactions, et mettre en correspondance avec des significations, je suis partie de ce que le répondant avait indiqué sur ce qui l'avait fait agir, puisque l'on peut considérer que les acteurs sociaux nomment des

⁸⁰ On pourrait faire un parallèle entre les embrayeurs du discours, la notion de modalisation en linguistique (c'est-à-dire le fait qu'une phrase ne peut être comprise indépendamment de qui parle, où et quand) et les cadres d'interprétations de Goffman. Cependant, ce débat dépasse l'objet de cette thèse.

événements qui font sens pour eux. L'analyse a fait ressortir que tous les événements ne font pas sens pour les deux syndicats ; ils procèdent à ce que la théorie des représentations sociales appelle des appropriations sélectives (Abric, 1994 :20), qui orientent différemment l'action. Les deux syndicats ne se réfèrent d'ailleurs pas aux mêmes (idéaux-) types de pratiques autogestionnaires.

Le tableau qui suit récapitule les concepts de l'analyse, rappelle comment la collecte de données a été effectuée et précise comment elles ont été codifiées et regroupées pour l'analyse.

Tableau 1 : Codification des données et regroupements pour la matrice conceptuelle temporelle

	Dimensions et indicateurs Modes de collecte	Codification pour l'analyse	Regroupements opérés
Identités collectives Interprétations cognitives et normatives dans le champ de l'économie solidaire	<i>Explications de la crise, du travail informel, etc. Récits sur le pourquoi et comment l'ADS-CUT, Unisol ont été créés</i> Rôle du syndicat, de l'ADS-CUT et d'Unisol, du FBES "parce que", "donc", "pour que", etc. Entretiens et documents	. Repérage des <i>controverses</i> /champ d'action de l'économie solidaire <i>Définition de problèmes / lecture des opportunités et contraintes</i> Orientations Contraintes .Correspondances stratégiques	.Séquençage des cadrages et contre cadrages des problèmes publics selon les lieux d'interaction. .Le cadrage des problèmes a-t-il une influence sur les médiateurs et modalités d'interactions qui interviennent ?
Médiateurs	Évènements désignés comme ayant modifié une façon de voir au cours d'une interaction Entretiens et documents	.Type de médiateurs / Type de légitimité /Sens des connexions . Type de significations faisant lien	.Séquençage des médiateurs dans les récits. .Relations liens sociaux – médiateurs – modalités d'interactions ?
Modalités d'interaction	.Type de pratiques .Cadre d'interprétation /Identités collectives	Inégalitaire Démocratique Délibérative-Intégratrice	.Séquençage des modalités d'interaction .Influence des modalités

	légitimés Participants Règles d'échanges Entretiens Observations directes des forums du FBES Documents	Correspondances avec les interprétations cognitives modifiées.	(antériorité dans le temps ?) sur le cadrage des problèmes et le positionnement dans les controverses ?
Liens sociaux	.Significations reliées à une interprétation cognitive /lien direct .Significations reliées à une interprétation normatives/lien indirect. Entretiens	Les schémas « profonds » Les contraintes acceptées Codage des interprétations répétitives et des contraintes énoncées sans intervention de médiateurs	Séquençage de liens sociaux en relation avec le séquençage des médiateurs. Impact des modalités d'interaction sur les significations acceptées ?

Le repérage des liens sociaux, c'est-à-dire des explications tenues pour acquises – les schémas profonds (au sens de Sewell, 1992) – a posé quelques difficultés car il était en réalité difficile de les coder directement à partir de la lecture des entretiens, à moins de glisser vers une réification des liens. Par exemple, en assimilant les liens aux personnes ou institutions et non plus aux significations. Ces significations tenues pour acquises ont véritablement émergé lors de l'analyse, parce qu'elles revenaient régulièrement ou parce qu'elles empêchaient de faire certaines choses (mais on n'y pouvait rien changer en quelque sorte).

Les documents ont été classés et utilisés selon qu'ils servaient à repérer les événements qui se déroulaient aux mêmes périodes que les événements-médiateurs cités par les répondants, ou selon qu'ils permettaient de mettre en contexte empirique ou de repérer le type de légitimité des médiateurs nommés et la définition de situation qui les accompagnaient. Ce type d'informations n'est pas fourni par le répondant, qui les tient pour acquis.

Les documents scientifiques ont permis d'étayer des analyses effectuées à partir des données récoltées par les entretiens, en particulier en ce qui concerne les interprétations cognitives sur les controverses, ou de conforter la construction des idéaux-types de pratiques sociales dans les coopératives élaborées à partir d'entretiens.

L'ensemble a mis en évidence deux principaux regroupements identitaires selon les positionnements dans les controverses sur l'économie solidaire, que l'on pouvait associer à des stratégies syndicales différentes de la part de deux syndicats de la CUT possédant les mêmes traits (même secteur d'activité, appartenance au même courant au sein de la CUT) mais situés dans deux localités distinctes (São Bernardo et les villes formant le pôle métallurgique et pétrochimique en bordure de São Paulo; Porto Alegre et les localités associées à cette métropole du Rio Grande do Sul).

Ces résultats ouvraient la porte à une comparaison stylisée au sein du cas, où les deux unités d'analyse sont en tous points semblables, sauf pour ce qui concerne leur "contexte" ou leur histoire locale. Les méthodes de concordance et de différence de J.S. Mills⁸¹ ont alors été utilisées pour identifier les conditions nécessaires ou suffisantes les plus probables, ou « presque toujours » nécessaires ou suffisantes (Mahoney, 2003 :339-369) sur le comment ou le pourquoi des syndicats transforment leur façon de voir et se transforment, ou reproduisent le sentier parcouru. Pour ce faire, les trajectoires respectives, en termes de modalités d'interaction, des deux syndicats ont été retracées (entre 1988 et 2008) – ceci sachant qu'aucun de ces deux syndicats n'était en interaction avec les travailleurs informels à la fin des années 80. La reconstitution des trajectoires incorporait les correspondances avec les interprétations cognitives adoptées.

La façon de reconstituer les trajectoires a repris la méthodologie d'analyse proposée par B. Latour (2007). Elle conduit à proposer un récit conceptuel de l'enchaînement des événements selon une chronologie inversée (qui remonte le temps, où la causalité est rétrospective). On pourrait avancer que cela revient à se plier à la façon dont l'acteur reconstitue toujours après coup les motifs de son action. Mais la trame du récit ne repose pas sur les raisons rationnelles invoquées par les interlocuteurs pour justifier leur action. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'on choisit à leur place : par exemple, il est arrivé que des syndicalistes citent leur militantisme passé dans un mouvement de foi mais n'y fassent plus du tout référence dans tout l'entretien. Ce sont donc les

⁸¹ Voir A. Lipjart (1971) et A. Frogner (1994) sur l'utilisation de ces méthodes dans le cadre d'une démarche inductive.

événements biographiques que les répondants relient à leurs pratiques dans l'économie solidaire, qu'ils utilisaient comme sources de sens de leurs pratiques actuelles, qui ont été sélectionnés pour expliquer les trajectoires. De même, les événements collectés par des documents, qui se déroulent lors des périodes citées par les répondants, ne sont pas utilisés pour apporter la preuve d'une modalité d'interaction ou d'un lien social du répondant à la place de "trous" dans son récit; ces événements permettent de dessiner des arènes publiques, au sens de repérer les différents types de participants au cadrage des problèmes à cette période. Le fait que certains des participants ne soient pas nommés est alors une indication comme quoi le répondant n'a pas été en interaction avec ces acteurs, ou pas d'une façon qui lui a fait modifier ses façons de voir, puisqu'il ne les nomme pas. Ceci confirme le processus d'appropriation sélective et montre en même temps que ce n'est pas faute de l'existence d'un type de pratiques, ou d'acteur, ou de politique publique, que les trajectoires ont évolué différemment pour chacun des deux syndicats.

À ce stade de l'analyse, le "contexte local" pouvait cependant toujours être invoqué comme variable indépendante, ou du moins, comme la variable-clé pour expliquer les différences de trajectoires et d'identité collective entre les deux syndicats de métallos (ou unités d'analyse), du fait que la société civile apparaît plus forte, plus structurée dans le Rio Grande do Sul (*versus* la région ABC et l'État de São Paulo). Pour apporter la preuve que les conditions de l'action sont changeantes avec les positions des acteurs, le choix cohérent avec la méthodologie déployée était de faire appel à la méthode du contraste contextuel : elle consiste à mettre en évidence que les contextes différents ne suffisent pas à expliquer les trajectoires différentes sans faire appel à des concepts-clés de l'analyse (Frognier, 1994), telles que, en l'occurrence, les modalités d'interaction (inégalitaires, démocratiques ou délibératives-intégratrices). Pour procéder, les données collectées montraient qu'au sein des unités d'analyses, il y avait des répondants qui avaient les mêmes positionnements que ceux du syndicat de l'autre unité d'analyse.

4.3. Validité et limites méthodologiques

Cette thèse part de l'hypothèse que les identités collectives jouent un rôle explicatif dans la crise du syndicalisme et de la représentation des travailleurs, et que les identités collectives sont des

variables mutuellement dépendantes des conditions de l'action. Comme il n'est pas nécessaire de contrôler les variables, puisque l'objectif de recherche est justement de comprendre comment elles interfèrent, le choix de procéder à une étude de cas et non à une expérimentation est justifié. La démarche méthodologique – en particulier le recours aux méthodes de la concordance et de la différence de Mills et le recours au contraste contextuel – est cohérente avec ces postulats. Enfin, comme la présentation des résultats va l'illustrer, la façon d'apporter la preuve a consisté à suivre une démarche déductive puis inductive et à nouveau déductive.

L'une des principales limites méthodologiques est que j'ai effectué peu d'observations directes des rencontres des forums du FBES et pas du tout des pratiques d'autogestion au sein des coopératives et groupes solidaires, ce qui limite la portée des analyses sur les ré-articulations des identités au travail et hors travail et la mise en correspondance avec les pratiques. Il faut souligner toutefois que le cœur de cette thèse concerne la façon dont les identités syndicales se reproduisent ou se transforment. Par ailleurs, le faible nombre d'observations directes de rencontres de forums locaux est en partie compensé par des enquêtes concordantes sur les événements qui faisaient l'objet de controverses, et qui s'étaient déroulés, par exemple, lors des forums locaux dans le Rio Grande do Sul préparatoires à la 4^{ème} plénière du FBES. Concernant les pratiques autogestionnaires, j'ai aussi interrogé des responsables de coopératives et des accompagnateurs à ce sujet et je fais appel à des travaux empiriques qui sont assez concordants au niveau des résultats et qui permettent d'étayer la construction d'idéaux-types. Cependant, la conclusion revient sur ces questions avec les propositions de pistes de recherche à approfondir.

Par ailleurs, à partir du moment où le terrain est effectué dans un autre pays que le sien, il y a des problèmes de traduction, des façons de mettre en contexte tenues pour acquises. Il y a en outre, pour ce terrain de thèse, un risque d'ethnocentrisme. Toutefois, le cas choisi, l'économie solidaire, a été traité en référence à un modèle théorique qui servait de référence comparative et qui a été d'emblée explicitée : celui de la société salariale dite fordiste et de sa remise en cause, source de métamorphoses de la question sociale. Que la société salariale fordiste ait été incomplètement réalisée au Brésil (Ferraz, 2005) n'empêche pas qu'elle ait servi de paradigme au syndicalisme et aux chercheurs en sciences sociales comme en témoignent leurs débats

théoriques (cf. M. Santana e J. R. Ramalho, 2003, pour une appréhension synthétique). La thèse a d'ailleurs puisé dans ces débats, en particulier sur les façons d'analyser la résurgence du travail informel (Leite, 2009a) pour situer les controverses entre les acteurs de l'économie solidaire.

Cependant, toute entrevue est source de mauvaise traduction, y compris dans son propre pays. C'est notamment l'envie de se sentir complice avec son interlocuteur – lorsqu'il s'agit de sujets sociaux en particulier – qui provoque cette dérive, où l'on croit comprendre à demi-mots le sens des métaphores utilisées. Comme journaliste, j'avais pris l'habitude au cours des entrevues de me faire expliquer les métaphores, les expressions toutes faites, les jargons (utilisés par les intervenants professionnels), qui sont typiques des enveloppes normatives dans lesquelles différents contenus cognitifs peuvent se glisser. Or, cette thèse vise justement à comprendre comment les interprétations cognitives évoluent. Les répondants étaient donc invités à expliquer ce qu'ils voulaient dire, à préciser par exemple quels étaient leurs indicateurs. De même lorsqu'un répondant passait d'un sujet à l'autre à l'aide d'un "donc", comme si le lien logique était évident. On passe parfois pour quelqu'un de gentil et de pas très subtil... Mais c'est efficace. J'ai aussi pu présenter une partie de mes résultats aux interlocuteurs rencontrés lors d'un voyage au Brésil à l'automne 2012. Les interlocuteurs pouvaient discuter certaines analyses, ou les appuyer, pour les parties que j'ai présentées. J'ai intégré dans les résultats certains compléments.

Soulignons pour conclure cette section que si l'étude de cas possède un biais pour conduire des analyses, ce n'est pas dans sa capacité à permettre une généralisation théorique, mais dans sa façon de produire cette généralisation, en favorisant plutôt les falsifications de théorisation existantes. Ainsi, le cas qui semble paradigmatique de la prémisse théorique pour dégager les processus probables d'évolution des identités collectives peut se révéler finalement être un cas critique à l'issue de la collecte de données (Flyvberg, 2006).

4.4. Conclusion

L'organisation des chapitres suivants, qui présentent les résultats et les discutent (chapitres 5, 6, 7 et 8), suit la démarche analytique d'abord déductive, puis inductive, avant de retrouver un

caractère déductif pour tester la proposition interprétative et commencer à produire des explications reprises en conclusion de la thèse.

Ainsi, le premier chapitre de résultats (chapitre 5) présente les controverses dans l'économie solidaire, comment les différents acteurs sociaux se regroupent autour de cadrages différents des problèmes, et les pratiques de référence selon les positionnements dans les controverses ; il met en relation les controverses et des arènes publiques dans laquelle elles prennent place. La démarche déductive sert à ordonner les découvertes en validant le choix des outils conceptuels.

Après la mise en contexte les projets de la CUT dans l'économie solidaire, le chapitre 6 expose comment les identités collectives des deux syndicats se structurent en termes d'orientations et de lectures des opportunités et contraintes, en dégagant les interprétations cognitives et normatives. Le contenu des matrices mis en évidence montre que les interprétations normatives ne permettent pas de délimiter les "nous" distincts des deux syndicats, qui s'illustrent par le fait qu'ils ne définissent pas les dominations de la même façon. La démarche déductive de validation des concepts se clôt sur la démonstration que les cadres théoriques du courant du processus politique ou de la capacité stratégique (Ganz, 2000 et 2004) ne permettent pas d'expliquer comment ou pourquoi une identité syndicale s'est transformée et l'autre reproduite.

Le chapitre 7 procède à l'analyse inductive, qui consiste à recomposer la trajectoire du syndicat des métallos du Grand Porto Alegre (SMGPA), afin de proposer une explication du comment son identité collective s'est transformée (a rompu avec le sentier parcouru). La proposition est affinée, et le caractère incontournable des modalités d'interaction en tant que variable explicative testé, à l'aide de données prélevées au sein de cette unité d'analyse.

Puis le chapitre 8 (dernier chapitre) permet de vérifier que les mêmes variables utilisées pour expliquer la transformation de l'identité collective du SMGPA peuvent expliquer la reproduction de l'identité collective du syndicat des métallos de la région ABC (SMABC). Cette unité d'analyse au sein du cas permet en outre d'aboutir à falsifier le scénario contrefactuel précédemment présenté (et qui est rappelé dans le chapitre 8).

Chapitre 5 : Mise en contexte des identités collectives de travailleurs et des pratiques autogestionnaires dans l'économie solidaire brésilienne.

La justification empirique (chapitre 1) et théorique (chapitre 4) du choix du cas de l'économie solidaire au Brésil ont permis de voir qu'il y a trois grandes étapes dans la construction du mouvement de l'économie solidaire, celles des années 80, où ce sont les travailleurs ruraux, les pauvres et les travailleurs informels des périphéries urbaines qui commencent à se mobiliser, puis les années 90, où la crise rattrape le marché formel du travail. Des entreprises en faillite sont récupérées par les travailleurs avec l'appui de syndicalistes, puis, de plus en plus souvent, à leur initiative. Enfin la décennie 2000, avec la création du Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES), dans la foulée d'un groupe de travail créé en 2001 après le 1^{er} Forum social mondial à Porto Alegre – FBES qui est un lieu d'organisation et de représentation des entreprises collectives de l'économie solidaire (ESS, pour empreendimentos de economia solidária). La période coïncide avec celle de l'élection du gouvernement Lula (2002), qui va adopter quelques politiques nationales d'appui à l'économie solidaire pendant que se multiplient les politiques d'appui au niveau local et des États du Brésil.

La justification du choix de cas a aussi fait apparaître les tensions existantes entre la CUT et les organisations communautaires ou mouvements de foi mobilisés dans l'économie solidaire. Ce chapitre va permettre de mettre en contexte ces tensions et leurs acteurs en recourant aux outils conceptuels du cadre théorique pour présenter quelles sont les controverses dans l'économie solidaire, les différents problèmes publics qui émergent avec ces cadrages et contre-cadrages, et les associations identitaires qui se dessinent. On verra dans un deuxième temps que, selon leur regroupement identitaire, les acteurs se réfèrent à des pratiques autogestionnaires qui peuvent être ordonnées selon deux principaux idéaux-types ; ces pratiques réarticulent différemment identités au travail et hors travail.

Les données révèlent en outre que les positionnements de syndicats de la CUT et de membres de la structure de représentation des coopératives (Unisol Brasil) se différencient en suivant les controverses qui traversent le mouvement de l'économie solidaire (la mise en contexte des

projets de la CUT et des identités syndicales fait l'objet de la première section du chapitre 6). Le chapitre 5 se termine en montrant que ces controverses, qui interfèrent avec la construction de nouvelles identités collectives de travailleurs, prennent place dans des arènes qui sont variables par le type de participants, notamment par la façon dont la CUT se positionne, les types de politiques publiques et par les types d'interaction.

Le chapitre permet ainsi de traiter pourquoi, et comment, de nouveaux problèmes et de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent, en relation avec les arènes publiques dans lesquels ils prennent place. Il est organisé en suivant les lignes présentées ci-dessus et commence donc par l'exposition des controverses existantes lors de l'observation effectuée en 2008.

5.1. Les controverses dans l'économie solidaire et les associations qu'elles dessinent.

C'est par les rivalités et luttes de pouvoir qui ont opposé, sur la scène et dans les coulisses, les différentes composantes du mouvement de l'économie solidaire lors de la 4^{ème} plénière du FBES, en mars 2008, que l'on peut introduire qui se regroupent derrière quelle(s) controverse(s).

Étaient présents à cette plénière les travailleurs associés représentant les entreprises collectives de l'économie solidaire (traduction de emprendimento de economia solidária, EES), les différentes organisations qui avaient été à l'origine du mouvement et de la création du FBES, ainsi que celles qui les avaient rejointes depuis : soit les organisations qui accompagnent ou soutiennent les initiatives et qui regroupent des associations (ou organismes communautaires), les mouvements de foi, les organisations d'universitaires, l'Agence de développement solidaire de la CUT (ADS-CUT), le réseau de gestionnaires publics (les personnes employées par les administrations locales et nationales menant des politiques d'appui à l'économie solidaire et membres le plus souvent du Parti des Travailleurs) et les structures de représentation des coopératives et groupes solidaires, telle Unisol Brasil.

La 4^{ème} plénière du FBES avait pour objectif de définir les mots d'ordre et les actions prioritaires dans quatre domaines : la production, la commercialisation et la consommation solidaires ; la formation ; la création d'un système national de finances solidaires; le cadre juridique. Les controverses, c'est-à-dire les façons d'expliquer les problèmes et de définir les solutions que j'ai reconstituées à partir des entrevues menées, n'étaient pas toujours explicites lors des débats dans les ateliers et les assemblées plénières. Ainsi, la formation et la création d'un système national de finances solidaires étaient des sujets plutôt consensuels entre les participants. Le premier thème a donné lieu à des interventions virulentes, mais les positions explicitement défendues ne faisaient pas apparaître de divergences marquantes. En réalité, il y avait un débat en arrière fond sur les conceptions de l'économie solidaire. Le quatrième thème, la question du cadre juridique, qui portait sur la nécessité d'obtenir une loi générale sur l'économie solidaire, est le seul sujet à avoir été marqué par des débats qui recoupaient explicitement les controverses sur un projet de loi contre les fausses coopératives (cf. 5.1.4.).

Les tensions entre les diverses composantes du FBES ont éclaté autour (comme souvent) des questions de procédures. Cette plénière avait fait l'objet de deux années de débats dans les instances nationales puis dans les forums locaux et estaduaux⁸²; les règles pour faire des propositions et les adopter avaient été débattues par la coordination nationale du FBES, puis rediscutées et validées au début de la 4^{ème} plénière. Cependant la méthodologie prévue a été en grande partie « explosée » par des délégués membres du courant trotskyste Democracia Socialista (DS) au sein du Parti des Travailleurs : ils ont amené des propositions non validées par les forums locaux et estaduaux, que les participants découvraient donc lors de la 4^{ème} plénière (ENT23 et ENT46, observation directe)⁸³.

⁸² Ceci est un brésilianisme : au lieu de traduire par forums au niveau d'un État ou des États du Brésil, je reprends dans le texte les termes *estadual* ou *estaduaux*.

⁸³ Un de leur texte présenté comme provenant du Forum estadual du Rio Grande do Sul a d'abord été rejeté à la 4^{ème} plénière pour n'avoir pas suivi les règles de la préparation; il était prévu en effet des dates butoir pour faire remonter les débats locaux à la coordination nationale du FBES, afin que celle-ci ait le temps d'en faire la synthèse et de les faire circuler dans les autres États avant la plénière. Le forum du Rio Grande do Sul n'avait pas respecté ce délai. Mais il faut souligner que le texte en question n'y avait en réalité pas été approuvé ni même discuté comme l'explique cette déléguée qui resitue l'épisode : « On [le forum d'État du RS ou forum gaúcho] avait délégué à un groupe la rédaction du cahier à transmettre au FBES. Dedans, il y avait une personne de confiance, Nelsa [*leader* de la coopérative

La situation et les raisons des conflits étaient en partie incompréhensibles pour une grande partie des délégués des entreprises collectives d'économie solidaire (EES) et même pour les membres d'Unisol Brasil (ENT9, observation directe). Il existait en fait un accord en coulisse pour conquérir la direction du FBES entre le courant trotskyste DS, des membres de l'exécutif d'Unisol et la fondation universitaire Unitrabalho, qui organise l'accompagnement ou incubation de coopératives par des étudiants encadrés par des professeurs :

« Ensemble, ils ont tenu une réunion avant la plénière et ont contacté des membres de la coordination nationale pour leur proposer de se répartir à l'avance les sièges à l'issue de la 4^{ème} plénière. Devant le refus des membres de la coordination nationale, ils ont tenté de faire exploser la plénière et sont parvenus à provoquer des semi-affrontements la dernière demi-journée. » (ENT23)

Dès le début de la 4^{ème} plénière, certains gestionnaires publics du courant DS membres du Senaes ont fait en coulisse directement pression sur des membres de la coordination nationale du FBES pour qu'ils cèdent leur place, menaçant sinon d'asphyxier financièrement le FBES – ce qui a provoqué bien des pleurs (ENT23 et ENT19).

Le dernier après-midi de la 4^{ème} plénière, il a fallu recompter un vote réclamant une modification de la coordination nationale qui visait à faire entrer plus de membres du réseau de gestionnaires publics⁸⁴. Le recomptage a débouché sur un vote différent et les cris et insultes ont éclaté si bien que la 4^{ème} plénière s'est achevée en reportant plusieurs décisions aux soins des forums d'État (ENT9, ENT19, ENT23).

Univens]. Mais le cahier n'a pas été préparé dans le délai imparti [...] Nous [les délégués] avons lu le texte dans l'avion qui nous amenait à Brasília. On l'avait reçu la veille seulement. Des douze pages de discussion, dans les différents forums locaux, qui avaient été approuvés à la plénière de l'État [du RS], il en restait deux, qui était ce texte [soumis par le courant trotskyste DS au vote de la IV^e plénière]. » (ENT46)

Le rejet du texte n'empêchait pas que les propositions qu'il contenait soient directement soumises dans les ateliers (observation directe), ce qui explique les difficultés à opérer des synthèses des débats compte tenu de l'arrivée de nouvelles propositions.

⁸⁴ Les travailleurs représentant les entreprises collectives occupent deux tiers des postes, donc le réseau des gestionnaires publics ou les organisations d'appui et de représentation ne peuvent envoyer chacun un délégué des forums locaux aux forums estadaux et de ceux-ci à la coordination nationale.

Pour des membres de la coordination nationale du FBES sur lesquels se sont exercées les pressions, il est clair que de telles pratiques n'ont pu se produire sans l'approbation du syndicat qui donne le "la" dans la CUT et dans l'exécutif d'Unisol. « Cela venait du sommet, de São Paulo, de l'ABC. » (ENT23). Cette alliance secrète et son soutien par des responsables syndicaux m'ont été confirmés par les intéressés (ENT13, ENT28, ENT30, ENT45).

5.1.1. Économie du pauvre versus grandes coopératives compétitives.

L'alliance secrète était justifiée par les protagonistes (la fondation universitaire Unitrabalho, le courant DS, des membres de l'exécutif d'Unisol) par la volonté de sortir l'économie solidaire de « l'économie du pauvre » dans laquelle la maintiendraient les autres composantes du FBES : « Le pays construit des politiques publiques d'inclusion des pauvres avec le programme Bolsa familia. [...] Mais le FBES ne reprend pas cette dimension économique, qui est importante pour sortir de l'économie du pauvre par le pauvre, qui est en fait une économie pauvre. » (ENT28)

Dans la vision de ce répondant comme dans celle des protagonistes alliés, l'économie solidaire correspond, comme le programme Bolsa familia⁸⁵, à une action destinée à inclure, en l'occurrence les travailleurs marginalisés, les chômeurs, les travailleurs informels, dans le marché du travail existant. Pour éviter de créer un marché du travail à deux vitesses (Magalhaes e Todeschini, 2000, Ferraz, 2005), le syndicat des métallurgistes de la région ABC a défendu le fait de créer des grandes coopératives compétitives, susceptibles de fournir les mêmes droits aux coopérateurs que ceux dont disposent les travailleurs formels (ENT6, ENT41). Dans cette vision, les petites initiatives de production qui peinent à obtenir une viabilité économique n'ont pas d'avenir, parce qu'elles ne peuvent prétendre rivaliser avec les entreprises traditionnelles. En donnant la priorité à ces petites initiatives, les autres composantes du FBES chercheraient donc à maintenir

⁸⁵ Ce programme, qui reprend en fait le programme *Fome Zero* (Faim Zero) promis par Lula lors de son élection comme président du Brésil, consiste principalement à verser une aide sociale minimale (qui dépend de la configuration de la famille) en contrepartie de la scolarisation. C'est donc une mesure contre la pauvreté qui vise en même temps à éradiquer le travail des enfants, toujours présent au Brésil. 12 millions de ménages le percevait en 2010. L'aide en 2010 est de 120 réais, soit 4 fois moins environ que le salaire minimum.

l'économie solidaire « dans des actions parallèles au capitalisme » et non d'en faire une alternative (ENT28).

Est particulièrement visé par cette controverse, Caritas Brasileira⁸⁶, une organisation catholique qui a eu un rôle important dans le démarrage, à partir des années 80, des premières initiatives de création collective de travail et revenu (*geração de trabalho e renda*). L'impulsion donnée par Caritas correspond à une réorientation au début des années 80 de son intervention auprès des pauvres. Elle a été interpellée par une autre institution à laquelle elle est organiquement liée : la Conférence nationale des évêques du Brésil (Conferência Nacional dos Bispos do Brasil, CNBB), autrement dit l'épiscopat brésilien. Celui-ci a donné le feu vert aux pratiques menées au nom de la Théologie de la Libération, qui ont débouché notamment sur la création des communautés ecclésiastiques de base et l'appui apporté à la renaissance d'un syndicalisme autonome pendant la période de la dictature militaire. La Théologie de la Libération est reliée au Brésil aux méthodes d'éducation populaire de Paulo Freire, pour qui l'éducation doit servir aux dominés à devenir sujets de leur action.

À partir des années 80, Caritas est intervenue auprès des pauvres au nom de leur capacité à se trouver eux-mêmes une porte de sortie de la misère, si leurs initiatives de survie sont organisées et appuyées (Singer, 2002 : 117). Suite à un séminaire de la CNBB où est explicitement définie une nouvelle orientation d'appui aux initiatives des groupes de populations pauvres (Sarría Icaza e Freitas, 2006), Caritas va développer à partir de 1981 des *projetos alternativos comunitarios* (projets alternatifs communautaires ou PACs), qui vont s'étendre à tout le Brésil. Il s'agit aussi de rompre avec le clientélisme et les initiatives qui viennent d'en haut, et de renforcer les initiatives populaires de création d'emploi et de revenu de façon à ce que « les pauvres prennent confiance dans leur capacité à créer, exécuter et construire son propre chemin » (Caritas, 1995).

« [Les fonds étaient destinés à appuyer] les petites communautés pour que celles-ci se mettent à élaborer ses propres projets de soutien. Donc, ceux-ci ont commencé à être créés au début des années 1980, une période encore de dictature, sans aucune politique sociale adéquate, et une période de confrontation, parce que l'idée, l'imaginaire et l'utopie étaient depuis le début, avec ces petits projets qui aidaient les communautés à devenir indépendantes, que non seulement les communautés

⁸⁶ branche brésilienne de l'institution internationale Caritas

produisent des choses, mais se sentent auteures de leurs projets, n'est-ce pas ? »
(ENT5)

Une évaluation conduite dans le Rio Grande do Sul dans la première moitié des années 90 aura des répercussions importantes sur les pratiques. Dans cet État, les petits projets se sont démultipliés du fait notamment du soutien apporté par divers mouvements sociaux (pour le logement, contre le chômage, contre le coût de la vie, etc.) et d'autres mouvements de foi, dont une organisation protestante néerlandaise ICCO qui subventionne des fonds de soutien (ENT1, ENT8). Les différents mini-projets commencent à s'articuler et c'est à cette époque qu'intervient une recherche-action conduite par L.I. Gaiger, à la demande de Caritas (ENT10 et Gaiger, 2000).

À sa surprise, Caritas va alors découvrir que ce qu'elle pensait être des projets émancipateurs ne le sont pas vraiment : L.I. Gaiger et son équipe font ressortir que ces centaines de projets visant à « convertir les groupes bénéficiaires en sujets autonomes de son propre développement social et économique » (Gaiger, 2004b : 815) sont finalement loin de pouvoir être tous qualifiés de projets alternatifs, soit parce qu'une partie de ces projets limitent leurs objectifs à l'atténuation de la misère des populations les plus « carencées », soit parce que, tout en favorisant une action de « *promotion humaine* », qui se traduit par la formation de « *leaders d'expression locale* », leur autonomisation économique en tant qu'*emprendimento* est problématique (Gaiger, 2000).

Le résultat de cette recherche a suscité un « redimensionnement » de la pratique locale puis nationale de Caritas (ENT5). Celle-ci va dorénavant mettre l'accent sur la nécessaire viabilisation économique de ces projets visant à soutenir le développement des communautés locales, pour que les pauvres et exclus qui les portent puissent effectivement se vivre comme sujets politiques et citoyens, car en capacité de s'autonomiser par des projets qui remplissent un rôle social et permettent de satisfaire des besoins collectifs (Sarria Icaza et Freitas, 2006, ENT5 et ENT10). Depuis, des mini-projets se sont articulés en réseau de développement local comme à Santa Maria (dans l'est du Rio Grande do Sul) ou dans d'autres régions du Brésil, et la démarche a

contribué à la création des coopératives de *Catadores* et de leur mouvement national, le MNCR⁸⁷. Mais nombre d'initiatives restent très fragiles du point de vue de la viabilité économique. Cependant, ces initiatives ont joué un rôle exemplaire dans l'histoire de la mobilisation pour l'économie solidaire au Brésil (cf. partie 5.3.), et ont contribué à la structuration dans le Rio Grande do Sul de ce qu'à l'époque, L.I. Gaiger propose d'appeler l'économie solidaire populaire (Gaiger, 2004a, ENT10), donnant naissance à ce terme.

Pour les initiateurs de l'alliance secrète lors de la 4^{ème} plénière du FBES, ces initiatives représentent une « économie du pauvre ». La controverse a pris naissance dans le milieu universitaire. Avec la démocratisation, les universitaires se sont aussi syndiqués, en général à la CUT. La fondation Unitrabalho⁸⁸ est créée en 1996, suite aux appels de la CUT⁸⁹, à une période où la crise a largement rattrapé le secteur formel de l'économie, avec l'explosion des faillites et du chômage. Unitrabalho mène sa première recherche sur les conditions de vie des chômeurs et l'informalité. Ce qui l'amène à découvrir le phénomène de l'économie solidaire : « On a perçu que

⁸⁷ Le mouvement s'est construit à partir d'un fonds solidaire PACs d'appui aux *Catadores* (à Belo Horizonte dans le Minas Gerais), qui va se transformer en coopérative, du nom d'Asmare. C'est une des références des luttes de coopératives de *Catadores* de papier en Amérique Latine (ENT5 et Street Net). La 1ère rencontre nationale des *Catadores*, en 1999, à Brasilia, qui réunit plus de 1700 *Catadores* (Document MNCR) et débouche sur la construction du mouvement, fut appuyée par Caritas (ENT5). Depuis, c'est la lutte des *Catadores* « pour une vie digne (...) pour le droit à travailler honnêtement » et selon des principes solidaires comme l'« auto-organisation », la « démocratie directe », l'« action collective de support mutuel », la « solidarité de classe » (Document MNCR et Street Net), qui a conduit le gouvernement Lula à reconnaître le MNCR comme un interlocuteur (et à les rencontrer chaque année) ainsi qu'à adopter une politique dans le domaine, sous forme d'appel d'offres pour faire en sorte que les réseaux d'acteurs de l'économie solidaire construisent avec les *Catadores* des activités de transformation industrielle complémentaires (à la collecte et au tri de déchets), afin d'augmenter la valeur ajoutée de leur travail. Ceci à la demande du MNCR qui inscrit la lutte des *Catadores* dans la préservation de la nature, contre la « privatisation » des déchets, pour la reconnaissance et la valorisation, pour l'auto-organisation des *Catadores*. Dans toute l'Amérique Latine, les principales formes d'organisation des *Catadores* sont les coopératives et associations de production. Il existe des regroupements dans plusieurs pays et une coordination à l'échelle de l'Amérique Latine. Le MNCR apparaît comme l'une des organisations les plus structurées (Street net).

⁸⁸ L'une des personnes qui aura le plus favorisé ce rapprochement est Jorge Lorenzetti, à l'époque à la CUT et aussi professeur à l'Escola Sul- école syndicale de la CUT réunissant le RS, Santa Catarina et le Parana; Jorge Lorenzetti sera l'un des dirigeants de Unitrabalho et l'un des instigateurs de la création de l'ADS (entretien directeur de Unitrabalho, 2008).

⁸⁹ Vicente Paulo da Silva (o Vicentino, président de la CUT et ex-président du syndicat des métallurgistes de la région ABC) avait lancé un appel à la mobilisation des universitaires sur le thème « Quand est-ce que le travailleur sera plus qu'un objet d'études des universités brésiliennes ? » (Guimarães, 2000 : 120)

les travailleurs étaient en train de s'organiser à travers les empreendimentos⁹⁰, les coopératives, les associations, pour affronter le problème du chômage [...] L'économie solidaire se présentait comme une alternative. » (ENT17)

Unitrabalho crée alors un groupe de réflexion, en faisant notamment appel à Paul Singer, un intellectuel très reconnu au Brésil et qui est l'un des premiers à considérer la création de coopératives comme une alternative⁹¹. Ce groupe de réflexion va participer au brassage des idées. Mais à l'occasion de leur premier séminaire national en 1997, le groupe d'intellectuels, parmi lesquels figurent Paul Singer et Luiz I. Gaiger, deux des trois théoriciens marquants de l'économie solidaire, va se séparer sur une rupture (Lechat, 2004 :201). Paul Singer s'efforcera de recoller les morceaux, mais les polémiques deviennent avec le temps des divergences (*idem*). Les termes de la controverse ne semblent pas avoir évolué depuis le séminaire de 1997, dont l'objet était de déterminer « quel type d'expériences pouvait ou non faire partie de l'économie solidaire » (Lechat, 2004 : 198). Une partie des universitaires présents, que N. Lechat nomme « le groupe de São Paulo »

« associait l'économie solidaire aux expériences d'entreprises autogestionnaires liées à la CUT ou aux coopératives du MST; il n'acceptait pas ce qu'il qualifiait – et là vient mon interprétation à partir des entrevues réalisées *off* – d'*économie de pauvres*⁹², organisée par l'Église dans une vision réformiste. Il s'agissait au fond d'une critique à un courant qui jusqu'à présent utilise le terme d'*économie populaire solidaire*⁹³ et qui est dominant dans le Rio Grande do Sul. » (Lechat, 2004 : 198).

L'économie du pauvre serait une logique d'assistance, parce qu'elle consiste à s'appuyer sur les liens de proximité ou liens primaires des participants (liens familiaux, de voisinage) ; ceci ne permettrait pas – par nature – de satisfaire aux exigences du développement économique.

⁹⁰ Terme intraduisible en français si ce n'est par entrepreneur, sauf que les brésiliens de l'économie solidaire distinguent ceux qui entreprennent collectivement dans l'économie solidaire (ou leur structure), par le terme empreendimento alors que l'entrepreneur d'une entreprise classique est un empresarial.

⁹¹ C'est à lui que le gouvernement Lula a fait appel en 2003 pour diriger le Senaes (secrétariat à l'économie solidaire).

⁹² Mon soulignement.

⁹³ Mon soulignement.

L'analyse, qui marque une partie de la CUT (Ferraz, 2005), est développée notamment par un universitaire connu, le péruvien Anibal Quijano. Il argue que les liens primaires qui sont maintenus dans l'économie populaire la limitent à entretenir une économie de subsistance, car ils ne peuvent conduire à de grands regroupements. En revanche, la coopérative serait capable de représenter « un mode alternatif de production au sein du capitalisme » (Ferraz, 2005 :138) :

« En opposition à l'économie populaire, Quijano (2002) souligne [...] [que] les coopératives, institutions centrales de l'économie solidaire, sont capables d'organiser un grand nombre de personnes, sans que prédominent nécessairement les liens primaires de solidarité. Elles sont aussi potentiellement viables, car capables de couvrir des branches ou des secteurs entiers du système économique, une caractéristique soulignée aussi par Singer (2000a), parce qu'elles établissent des relations avec les marchés locaux, nationaux ou globaux. » (*Idem*)⁹⁴

Unitrabalho défend donc un modèle de coopératives "complexes", dont la raison d'être est d'atteindre la compétitivité pour rivaliser avec les entreprises capitalistes :

« Nous développons des coopératives de second degré, des coopératives de coopératives [...] De cette façon, nous nous distancions du concept de coopératives populaires. Non qu'on ne doive pas travailler avec les personnes pauvres, et nous travaillons à les organiser, mais nous ne voulons pas que se perpétue cet aspect de subsistance. *Unitrabalho* a beaucoup agi pour créer une économie solidaire qui sorte de cette logique de subsistance et entre dans le marché. C'est une logique qui vise à se disputer le marché avec les entreprises classiques. (ENT18)

Qu'est-ce qui distingue dès lors de telles coopératives d'une entreprise capitaliste ? Pour A. Quijano cité par M. Ferraz (2005), la différenciation repose sur une « identification politique et idéologique des travailleurs avec l'autogestion et la démocratie ». Autrement dit, comme le souligne J. C. Lima, le caractère alternatif des coopératives réside dans une décision volontaire : « la réciprocité ou solidarité opérerait de façon extérieure aux relations de travail, à partir de la décision consciente de ses membres » (Lima, 2003 : 20).

Un tel processus, « complexe » (*idem*), fait appel implicitement aux notions marxistes ou surtout léninistes d'avant-garde :

On perçoit derrière la posture qui voit dans les entreprises autogérées le fer de lance et le modèle pour l'économie solidaire, une analyse marxiste selon laquelle la

⁹⁴ Quijano (2002 : 475-512)

classe ouvrière assume le rôle d'avant-garde et ses luttes sont fondamentales, tandis que celles de travailleurs qui n'ont pas été forgées dans la lutte syndicale ne peuvent amener que des combats secondaires. (Lechat, 2004 :201)

Unitrabalho considère que les entreprises récupérées ont un « rôle très important » qui consiste à « mener l'économie solidaire » parce que les coopérateurs sont « déjà passés par la situation d'être salariés »; « d'une certaine façon », ils ont fait le choix de l'autogestion (ENT18). Pour mémoire, Unitrabalho parle en fait des travailleurs formels, qui pouvaient se syndiquer.

Il faut souligner, en outre, que l'analyse s'appuie sur une vision étapiste (par étapes), qui considère le capitalisme comme un passage obligé du développement des forces productives, à partir de la "libération" du travailleur des liens primaires ; l'économie populaire solidaire est à bannir parce qu'elle maintient ces liens et donc, pour des intellectuels comme A. Quijano, des formes précapitalistes de développement, auxquelles est associée l'économie informelle :

« La base sociale de l'économie solidaire (travailleurs informels urbains et agriculteurs familiaux) est justement constituée par des secteurs qui, selon la lecture marxiste classique, représentent des modèles de production en retard, qui "tendraient à disparaître avec le développement des forces productives", c'est-à-dire avec l'industrie et la mécanisation de l'agriculture. Dans cette perspective, [les] expériences [qui en sont issues] pouvaient être vues comme des formes d'organisation du peuple face à l'augmentation du chômage et des inégalités économiques, de caractère urgent et ponctuel, mais jamais comme une stratégie de développement économique et social stable. » (Sarría Icaza, 2008 : 55)

Cette analyse a des répercussions sur la façon d'interpréter le problème de la dualisation du marché du travail et du travail informel : malgré sa recrudescence, il reste une question marginale, certes injuste et navrante, mais appelée à disparaître avec le développement économique. En outre, comme les exemples idéaux-types de coopératives vont l'illustrer (partie 5.2), cette priorité donnée aux entreprises récupérées et à la logique d'un développement économique compétitif ne permet guère en réalité de sortir d'un rapport hétéronome au travail.

5.1.2. Rôle du FBES et construction d'une identité/projet commun.

L'état des lieux établi en 2007 à la demande du Senaes⁹⁵ indique que les travailleurs présents dans l'économie solidaire sont très peu nombreux à se mobiliser pour un projet autogestionnaire tel qu'il est idéologiquement formulé, notamment par la CUT (ENT4). Les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire (1,7 millions répartis dans 22 000 EES) sont venus parce qu'ils y trouvent une alternative en terme d'emplois, de meilleurs gains et une source complémentaire de revenus (60%), mais pas parce qu'ils étaient en premier lieu attirés par l'idée de « développer une activité où tous sont propriétaires » (le cas de seulement 7% des travailleurs de l'économie solidaire, ou 27% si l'on additionne les réponses positives en 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} motivation, qui ont été faites au questionnaire de cet état de lieux). Le décalage entre la réalité des EES et les discours des organisations qui les accompagnent ou soutiennent est patent. Cela ne signifie pas pour autant que les travailleurs de l'économie solidaire sont mus seulement par des phénomènes structurels, comme la crise de l'emploi :

« Les déterminations structurelles n'expliquent pas les choix non conventionnels indépendamment des valeurs, des formes de sociabilité et de nouveaux facteurs gérés par les acteurs en question. Entre la précarisation, ou la paupérisation, et les luttes sociales, il y a une production d'expériences, dont le parcours et le déroulement ne peuvent être enfermés dans le cadre des conditions objectives. La subjectivité – ou l'identité forgée dans les nouvelles trajectoires de travail et dans les engagements collectifs – en produisant du sens pour l'acteur, impulse l'action et a contribué de façon décisive à la signification sociale atteinte par ces expériences. » (Gaiger, 2012 : 320)

Nombre de travailleurs de l'économie solidaire s'impliquent collectivement : selon l'état des lieux, près de 17 000 des 22 000 EES existantes à l'époque dirigent ou coordonnent l'activité par le biais d'assemblée des associés ou de leurs réunions collectives ; la participation des membres aux décisions est quotidienne dans près de 15 000 des EES. La moitié d'entre eux ont des liens avec des mouvements sociaux.

En fait, les attentes des travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire dépassent les organisations existantes et leurs rivalités (Gaiger, 2005 :330); elles ne se confinent pas aux identités des organisations préexistantes, y compris pour Caritas, pourtant bien ancré dans le

⁹⁵ Étude disponible sur le site du ministère du travail et de l'emploi (MTE) <http://www.mte.gov.br/Empregador/EconomiaSolidaria/Fase2/Relatorios/EmpreendimentoResumoNacional.asp?Numero=>, consulté le 1^{er} avril 2010

mouvement populaire : « Le mouvement pastoral populaire, comme bien d'autres, représente une parcelle de l'univers social. En dépit de son langage unificateur, les personnes qui s'en réclament sont traversées par des identités internes superposées, qui se disputent les représentations légitimes » (Gaiger, 2005 :328).

La façon de tenir compte de ces multiples identités collectives est au fondement de la controverse entre les protagonistes de l'alliance secrète et les autres composantes sur le rôle du FBES. Pour les protagonistes de l'alliance secrète, Le FBES n'est pas à leurs yeux un outil approprié parce qu'il est un lieu de débat au lieu d'être une force de proposition⁹⁶.

« L'économie solidaire n'est pas préparée pour affronter un gouvernement adverse à celui de Lula [...] Parce que je vois la chose suivante : le FBES, il doit être et il est un espace démocratique qui suscite idées et politiques, mais il doit aussi proposer [...] [L'économie solidaire] est préparée du point de vue du débat, elle ne l'est pas du point de vue économique. Et s'il n'y a pas des politiques claires proposées par la société civile que nous sommes, des politiques et des projets clairs, approuvés par le gouvernement démocratique [...] si nous ne construisons pas des politiques publiques [...] nous allons avoir un problème. » (ENT30)

Ces répondants ne font pas de lien entre les débats et le type de revendications qui peuvent être avancés. Eux ont un projet déjà défini; il s'agit de construire des coopératives compétitives. La priorité – qu'ils tiennent pour acquise – est donc d'obtenir les politiques publiques qu'ils jugent appropriées, par exemple pour que les coopératives puissent répondre à des appels d'offres au même titre que les entreprises classiques alors qu'elles n'ont pas un capital qui garantit leur pérennité. Pour eux, la 4^{ème} plénière a montré que le FBES n'avait pas conscience de l'urgence à agir, deux ans avant les élections présidentielles :

« Alors, nous voyons les choses ainsi : après six années de gouvernement Lula, nous avons réussi avec beaucoup de difficultés à définir une nouvelle législation [contre les fausses coopératives], qui est encore au Congrès [...] Nous n'avons pas encore réussi à avancer pour la question du crédit, il n'existe pas de lignes de crédit adéquates pour les coopératives. » (ENT6)

⁹⁶ En 2008, on était à deux ans de l'élection présidentielle et personne ne pouvait prévoir que la dauphine de Lula allait en effet lui succéder.

Mais il n'y a pas de consensus sur les revendications. Ce projet de loi sur les fausses coopératives est en réalité contesté par les autres composantes (cf. partie 5.1.4.). Même Unisol Brasil est divisée sur cette question (ENT6 et ENT9) et sur le rôle du FBES⁹⁷.

Les positions de deux répondants membres tous deux de l'exécutif d'Unisol sont exemplaires de la controverse. Ainsi, pour ENT28, la 4^{ème} plénière était importante parce que tous les acteurs qui « ont une dimension nationale » étaient réunis. Comme ce répondant considère le projet comme "déjà-là", le débat ne porte plus que sur qui/quel type de représentant est légitime à s'exprimer. Il était donc logique de faire cette alliance :

« On a fait cette articulation [cet accord] parce que ces acteurs ont une dimension nationale et qu'il est important qu'ils interviennent dans le débat de façon organisée [...] Malheureusement, [les ONG au sein de la coordination nationale] n'ont pas compris le rôle de l'ADS, de Unisol, d'Ecosol, d'Unitrabalho. Et ils ont voulu écarter les gestionnaires publics. Ce n'est pas une bonne chose, car le gouvernement, les États, les municipalités, ont un rôle fondamental dans la construction de l'économie solidaire. » (ENT28)

Selon ce répondant, « Unisol était présent pour montrer quels sont les problèmes importants et quelles sont les solutions; donc Unisol y est allé pour garantir que les résolutions finales donnent du sens à toute cette lutte » (ENT28). Or, l'alliance secrète à laquelle participaient des membres de l'exécutif d'Unisol n'avait pas été débattue dans Unisol, qui avait adopté une autre position concernant la 4^{ème} plénière du FBES selon l'autre personne de l'exécutif d'Unisol :

« La position d'Unisol au sein de la 4^{ème} plénière était une position de construction et non de défense de propositions. Cette position consistait à être ensemble avec les empreendimentos, à clarifier et à construire ensemble une proposition qui fut la meilleure. C'était cela la proposition de l'exécutif [d'Unisol]. Il y a eu des pratiques qui n'étaient pas cohérentes avec cela et qui continuent, et qui ont été discutées au sein de l'exécutif d'Unisol. » (ENT9)

La position officielle adoptée par Unisol Brasil, qui reflète le sentiment de la majorité des coopératives et groupes solidaires membres, vient d'une toute autre vision du FBES :

⁹⁷ Il n'y a de position unanime sur le FBES au sein d'Unisol Brasil comme le reconnaît le représentant du syndicat des métallos de l'ABC à Unisol : « plusieurs personnes pensent comme moi [comme quoi il n'y a pas lieu de participer au FBES] et d'autres pensent que le FBES a une grande importance même en étant « à la remorque de l'État. »

« [Il] a été très important pour agglutiner les différentes organisations, les différents EES et les diverses initiatives, pour les amener dans un même lieu pour dialoguer. Parce qu'avant, chacun était isolé. Il a toujours été important pour la définition des politiques publiques au niveau local, des États et dans tout le Brésil. Le secrétariat national de l'économie solidaire n'existerait pas sans lui. » (ENT9)

Dans cette vision, le rôle du FBES est différent de celui d'une organisation, c'est le lieu de construction d'actions communes :

« Le FBES est un espace pour que les gens puissent confronter toutes les idées dans leur diversité, pour construire, pour définir des actions [...] Vous n'avez pas besoin de renoncer à quoi que ce soit. C'est important de venir pour débattre, pour construire un projet collectif [...] Le Forum n'est pas un endroit pour entrer en conflit, ce n'est pas une organisation, c'est un espace de discussion, de représentation, d'articulation, où se définissent des axes d'intervention, des luttes. Mais si vous n'êtes pas convaincu, vous ne faites pas. Au sein d'une organisation, comme Unisol, on doit dire si on est de ce côté ou d'un autre. On affine un projet. Et tout le monde ne vient pas; vont venir ceux qui ont des affinités avec ce projet. Mais le FBES est un espace où il y a des entités qui pensent d'une façon et d'autres d'une autre. » (ENT9)

Construire un mouvement social consiste à créer un espace commun à partir de la reconnaissance qu'il existe des points de vue différents. Et cette reconnaissance ne peut pas se déployer, selon ENT9, dans le cadre d'une démocratie représentative, où le vote fait apparaître une majorité à laquelle doit se plier la minorité :

« À chaque fois que vous votez, vous retirez de l'énergie à quelqu'un. Toute personne qui perd dans un vote est affaiblie. Et nous, en vérité, nous souhaitons construire un mouvement, nous avons besoin de tout le monde et que chacun se fortifie. Entre nous, ce n'est pas une lutte entre classes dominées et dominante. C'est une lutte entre des égaux, et on doit chercher à trouver la façon d'agir au mieux avec ça. » (ENT9)

C'est une démocratie représentative que défendent les protagonistes de l'alliance secrète :

« La coordination nationale du FBES n'a pas accepté ce débat [...] Malheureusement, ils n'ont pas compris ce qu'est un espace démocratique. Cela a fini par engendrer des tensions durant la 4^{ème} plénière. Ils ne comprennent pas que le vote a un pouvoir symbolique, la logique majoritaire représentative n'est pas comprise. Le vote a le pouvoir symbolique de dire : "Nous sommes la majorité, donc nous devons donner les lignes directrices du FBES. » (ENT28)

Et selon ces protagonistes, c'est seulement parce que les autres composantes du FBES n'ont pas de telles traditions démocratiques que cette 4^{ème} plénière a mal fini :

« Si la plénière [le FBES] avait des traditions de débattre et de voter, de respecter une majorité et une minorité, de construire, de négocier, il n'y aurait pas de problèmes. Mais les gens prennent les désaccords comme des conflits personnels. Alors quand le vote [le dernier après-midi de la plénière] a été divisé à 50/50, les gens se sont mis à pleurer, ils étaient désespérés. Le Forum [FBES] a une dynamique qui ne permet pas qu'il y ait des conflits sur les propositions. Ce n'est pas leur tradition de débats. » (ENT45)

Bref, il s'agirait d'une question d'éducation et de formation, que les militants possèdent en revanche. Mais pour les autres composantes, l'enjeu n'est pas seulement de définir des politiques publiques ou d'affirmer sa représentativité, il est de « repenser toute la société » (ENT9). Ce sentiment que la logique majoritaire, ou démocratie représentative, ne permet pas de construire un mouvement social de transformation est partagé :

« Chacun dispute son morceau d'espace et a de la difficulté à comprendre que le mouvement social en construction est bien plus large que l'addition de chacune de nos possibilités. Ce qui est en jeu est la construction d'un mouvement de transformation, non celle d'une organisation du gouvernement ou d'un instrument de politique compensatoire. » (ENT5)

À travers ces propos, deux conceptions de la représentation s'affrontent. On peut les résumer ainsi : d'un côté, il y a les tenants d'un système de représentation de type néo-corporatiste⁹⁸, où sont légitimes à s'exprimer au nom des travailleurs de l'économie solidaire les structures qui les organisent de façon autonome de l'État et dont les dirigeants sont démocratiquement élus par leurs membres (entretiens avec ENT6 et ENT28)⁹⁹. De l'autre côté, il y a ceux qui défendent la construction de l'économie solidaire comme sphère publique – au sens de J. Habermas et H. Arendt (Gaiger, 2005 : 329) ou de J.-L. Laville (Sarria Icaza, 2008) – car ils considèrent que les

⁹⁸ J'emploie ce terme dans cette thèse au sens de P. Muller et G. Saens (1985).

⁹⁹ Le SMABC reproche notamment au FBES d'être financé par le gouvernement du Brésil et l'Agence canadienne pour le développement international. Mais le financement du fonctionnement (services aux membres) d'Unisol repose en grande partie sur les subventions accordées pour mener des projets (ENT22). Cependant, la question du financement n'est pas la seule variable pour expliquer les rapports à l'État (Comeau et Turcotte, 2002)

processus participatifs et délibératifs sont les plus à même d'intégrer l'ensemble des acteurs dans leur diversité. La démocratie représentative est insatisfaisante parce que

« L'espace public ne peut pas être un simple prolongement de groupes organisés ou de secteurs dotés de pouvoir, sous peine de se voir condamné à reproduire des mécanismes de distribution sélective des biens publics, dépourvus de règles universelles et de principes effectivement démocratiques. » (Gaiger, 2005 : 329).

Autrement dit, la démocratie représentative ne peut conduire qu'à l'agrégation des intérêts (ou identités) existants et dominants. Elle se marie bien avec une conception de l'économie solidaire comme mode d'inclusion dans une société existante. La logique du vote majoritaire est censée apaiser les conflits d'intérêts qui surgissent d'une agrégation des demandes en fonction d'un projet défini, car la minorité doit se soumettre à la majorité une fois le vote effectué. En revanche, la recherche d'une démocratie participative et délibérative est plus adaptée à la poursuite d'un objectif de transformation des rapports sociaux qui demande à laisser ouvert le projet, pour pouvoir le construire collectivement¹⁰⁰.

5.1.3. Les méthodologies d'accompagnement des initiatives

La façon de construire un projet commun se retrouve dans la controverse qui porte sur les méthodologies d'accompagnement des initiatives solidaires. Pour l'introduire, il faut savoir que l'accompagnement des initiatives solidaires a d'abord reposé sur les incubateurs universitaires. Ces incubateurs ont été créés à l'initiative d'universitaires de Rio de Janeiro en 1995 et ont joué un rôle de premier plan dans l'appui aux initiatives de création de travail et revenu dans les années 90, qui se sont diffusées à grande échelle à l'époque :

« L'incubateur de coopératives populaires vint remplir une lacune vitale dans le processus de formation des coopératives et des groupes de production associés, initié par Caritas et étendu par l'ACCMV : celle de fournir un appui continu aux entrepreneurs solidaires, en divulguant les principes du coopérativisme aux groupes

¹⁰⁰ Je remercie Pierre Volovitch de m'avoir aidé à formuler cette analyse en faisant remarquer que, pour ceux qui considèrent l'économie solidaire comme une réponse conjoncturelle à l'exclusion, la démocratie sert d'abord à atténuer les conflits sur la conduite d'un projet déjà-là – et la démocratie représentative est l'instrument adéquat ; tandis que ceux qui voient l'économie solidaire comme une transformation sociale ont besoin de la participation de tout le monde pour construire ensemble, en marchant, un projet collectif.

intéressés, en les aidant à organiser des activités productives ou de services, en modifiant les techniques employées, en légalisant les coopératives, en recherchant des marchés et des financements, etc. » (Singer, 2002 :122)

En 1999, le réseau des ITCP a rejoint Unitrabalho. Mais sa méthodologie d'accompagnement n'a pas vraiment trouvé sa place dans les cellules universitaires de la fondation. En 2002, les ITCP ont quitté Unitrabalho, d'abord pour des querelles de personnes et des enjeux de financement (ENT19), mais aussi parce qu'il existe des conceptions différentes de l'économie solidaire et que cela « joue sur le type d'accompagnement », comme le résume un répondant (ENT18).

Les termes du débat sur les méthodologies d'accompagnement peuvent être résumés de la façon suivante :

« [soit] on procède à une sélection des groupes solidaires qui vont aller là un moment, dans l'université, travailler sur ses produits, commencer à les commercialiser, avec la perspective de rester un temps là puis de partir. [Soit on met] en place un processus d'identification des groupes [ayant une activité de création de travail et revenu] et les universités rendent disponibles des personnes et des moyens là, dans l'espace où le groupe existe, dans sa communauté. » (ENT8)

Le réseau des ITCP a pour philosophie de se déplacer là où des groupes solidaires ont été identifiés, pour comprendre comment le groupe peut se développer à partir des réalités locales et comment son développement peut avoir des effets structurants sur les communautés locales (ENT19)¹⁰¹. La création d'un groupe d'économie solidaire peut en effet être l'occasion de susciter des discussions politiques sur les arrangements institutionnels locaux, de façon notamment à favoriser des cercles vertueux locaux d'approvisionnement (comme cela a pu se produire avec les agriculteurs familiaux et l'impulsion donnée par les programmes nationaux de sécurité alimentaire) ou de façon à ce que la diversification d'activité sorte les petites activités économiques d'une dépendance envers un donneur d'ordre (ENT5).

C'est aussi ce que réclament les associés des coopératives ou associations solidaires quand ils se trouvent dans la situation de venir assister à des cours. Car ils se trouvent confrontés ensuite au

¹⁰¹ Présentation orale d'Ana Dubeux, ITCP, à Montréal, en 2009, <http://cpes.ulsofona.pt/eventos/ecosol.html?id=59>

fait d'avoir à transmettre au reste du groupe une formation nécessairement abstraite qu'ils doivent transposer eux-mêmes, alors que la formation peut être l'occasion d'une action collective du groupe, si elle est effectuée à partir de la façon dont le groupe se représente les problèmes liés à son développement et les affronte (ENT8).

Si les ITCP ont toujours été attentifs à intervenir en « incubant » à partir d'une « effective interactivité avec la population intéressée par le fait de s'insérer dans cette forme d'organisation [i.e. : les coopératives] » (Guimarães, 2000 : 111), c'est aussi parce que les pratiques autogestionnaires ne vont pas de soi. Et l'accompagnement peut, selon la méthodologie, favoriser l'engagement des personnes dans la construction d'un projet ou au contraire s'y substituer.

Cette compréhension est partagée par d'autres organismes d'appui de l'économie solidaire (dont une partie d'Unisol) :

« Lorsqu'on fait l'accompagnement dans l'économie solidaire, et que l'on aide le groupe à élaborer le projet et à rechercher des fonds, il est complexe de ne pas glisser, de ne pas finir par faire la gestion pour eux et de les représenter aux réunions, alors que c'est ce que demandent parfois les personnes. » (ENT8)

Se reposer sur l'organisme accompagnateur pour assurer la gestion de l'activité est une tentation répandue et qui n'est pas spécifique aux catégories de travailleurs pauvres et informels. Mais gérer n'est pas une affaire d'expertise, qui serait sans incidence sur le projet : « Si je dois faire un plan, ce n'est pas qu'une question technique, je vais voir avec eux ce que cela suppose et implique, pour que la prochaine fois, ils puissent le faire eux-mêmes, qu'ils acquièrent cette connaissance qui leur permettent de s'autonomiser » (ENT12).

Des conseillers-accompagnateurs développent donc différentes stratégies pour faire en sorte que les collectifs de travailleuses et travailleurs se réapproprient la gestion, qui va de pair avec l'implication dans le projet (ENT8).

« Je crois que je ne peux pas m'asseoir et écrire un projet sans discuter et voir quelle est la stratégie que cet entrepreneur [cet entrepreneur collectif] a dans la tête, qu'est-ce qu'il a pensé en voyant cet appel d'offres. C'est à lui de dire où il veut aller. Moi je peux mettre en forme joliment, mais c'est lui qui a la stratégie – et si ce n'est

pas le cas, il va falloir discuter. Je peux donner des indices, des repères, selon l'activité professionnelle. Quand il y a des personnes qui quittent l'EES [l'entreprise collective d'économie solidaire], je vais mettre sur la table tout ce que je perçois, [demander si] les personnes ne peuvent fonctionner d'une manière plus intéressante, plus riche pour le groupe ? Mais je ne dois pas travailler dans l'idée que c'est moi qui ai le savoir, je dois travailler en partenariat avec les ESS, pour qu'eux décident, en tenant compte des contraintes et des possibilités dont ils disposent, pour qu'ils se les approprient. » (ENT12)

Cette conception s'oppose à l'idée que l'autogestion serait une technique qui s'enseigne et qu'il n'existerait qu'une façon de la pratiquer et d'organiser le travail, quelles que soient les activités développées, quels que soient les rapports avec la communauté locale et les priorités que se donnent les coopérateurs.

L'idée qu'on peut suivre un modèle unique de gestion prédomine toutefois chez ceux qui donnent la priorité au fait que les coopératives deviennent compétitives selon les critères du marché. Selon cette conception, partagée par Unitrabalho et la CUT, le modèle à suivre est décalqué de celui d'une coopérative de la région ABC, une entreprise de la métallurgie qui a été récupérée par les travailleurs avec l'appui du syndicat des métallos et qui a été l'une des fondatrices d'Unisol sur l'État de São Paulo¹⁰² en 1999 (ENT21).

Dans cette conception, les groupes solidaires sont amenés à se conformer à un modèle de gestion. Un indicateur de l'adaptation à un modèle dominant de gestion est le fait de faire appel au *système S* (système corporatiste de formation développée par le patronat des principaux secteurs d'activité) et au Sebrae (service d'État d'appui à la micro et petite entreprise) pour développer les coopératives, en considérant qu'il y a là des ressources à s'approprier¹⁰³. Ce

¹⁰² Pour distinguer Unisol créée en 1999 sur l'État de São Paulo, je la nomme Unisol SP. Les termes Unisol ou Unisol Brasil désignent dans ce texte la structure nationale créée en 2004 à partir notamment d'Unisol SP.

¹⁰³ Un répondant d'Unisol assure que le Sebrae verse l'argent à Unisol qui s'en sert avec ses propres méthodologies d'appui (ENT22). Mais il est contredit par un autre répondant (ENT6) qui indique : « Le Sebrae est un organisme pour les petites et micros-entreprises au Brésil, c'est un service, qui a beaucoup d'argent en outre, mais le Sebrae fait quoi ? Il oriente une unité productive pour qu'elle se maintienne sur pied et il s'en va »

recours au *système S* et au Sebrae¹⁰⁴ est contesté par d'autres organisations de l'économie solidaire (ENT5) parce que « même si vous avez là des personnes intéressées, ouvertes, parmi les techniciens, d'une façon ou d'une autre, par leur structuration, leur fonctionnement en tant que système, ils stimulent la logique de l'économie capitaliste. » (ENT8). Ce répondant défend plutôt l'idée de créer un système d'accompagnement « qui englobe les différents problèmes auxquels peuvent être confrontés les *emprendimentos* » : accès aux financements, aide à structurer leurs pratiques quand ils se développent et se confrontent « à la nécessité de changer d'échelle et d'opérer une division du travail, etc. » (ENT8). Et il insiste sur le fait qu'on ne résoudra pas cela « en croyant qu'il s'agit juste de délivrer une formation sur comment rendre [économiquement] viable [l'initiative]»

En témoigne cette expérience menée dans le Rio Grande do Sul (aux alentours de 2004-2006), avec des groupes de *Catadores* : elle visait à adjoindre une activité de recyclage à celle de la collecte des déchets, pour gagner en valeur ajoutée, comme le prévoit la politique publique adoptée par le gouvernement Lula à la demande du MNCR. C'était donc l'objectif du processus d'accompagnement décrit ci-dessous que relate un des responsables de CAMP, et qui s'est heurté à certaines réalités :

« CAMP a accompagné, aidé, appuyé pendant plusieurs années un processus de formation de la fédération des associations et centres de recyclage ici au niveau de l'État du RS. Et dans cette action, on a toujours tenté de travailler cette question de l'autogestion, de la gestion de l'économie solidaire [...] Il n'y avait pas dans chaque groupe des personnes très qualifiées avec qui on pouvait discuter de cela régulièrement, mais enfin, on le faisait. Et un des objectifs de cette discussion était de créer des perspectives [...] Alors on leur parlait du changement d'échelle nécessaire pour obtenir une production suffisante de plastique; si les groupes se rassemblent, on peut disposer d'une tonne de matériaux recyclables et on peut alors industrialiser le recyclage et transformer le plastique pour gagner en valeur ajoutée. Mais il y a une difficulté interne aux groupes, qui ne peut pas se résoudre par une action de formation, qui suppose un accompagnement dans la durée, dans la mise en œuvre du processus. Car que voient les *Catadores*? "Bon si on se joint aux autres groupes pour transformer le produit, cela va prendre du temps. Pour obtenir un retour, cela peut prendre 30 à 45 jours ou même plus. Probablement, je vais y gagner quelque chose, mais qu'est-ce que je vais devenir pendant ce temps ? Alors je préfère ramasser aujourd'hui, vendre aujourd'hui ou demain, et prendre ainsi l'argent immédiatement. »

¹⁰⁴ En 2007, 4 500 des EES sur les 22 000 recensés étaient appuyés par le *Système S*.

Quoiqu'ils aient construit un mouvement national, la réalité quotidienne des Catadores est difficile : 80 % de ceux qui ramassent les déchets sont encore inorganisés (document Street Net). En fait, beaucoup vivent dans la rue et peuvent dormir sur les déchets (ENT20)¹⁰⁵. Permettre aux Catadores de s'organiser collectivement n'est donc pas simple :

« Et il y a des gens de l'extérieur, soient des ONG, soient des responsables politiques, parfois des syndicalistes, qui ont la réponse : "Ah ! Mais là cet *emprendimento*, il ne travaille pas collectivement, il ne sait pas faire la gestion, il n'est pas techniquement au point, il ne sait pas sélectionner les produits, son volume de production est trop faible et donc il n'est pas viable " Mais si on continue comme cela, à penser que les pauvres sont des paresseux ou des abrutis, rien ne changera jamais ! »

Le défi pour ces composantes de l'économie solidaire (notamment Caritas, Camp, une grande partie d'Unisol Brasil) n'est pas seulement d'arriver à être économiquement viable, mais d'arriver à croître sans reproduire la logique capitaliste et les rapports sociaux de domination qui s'enchevêtrent avec. En revanche, pour Unitrabalho ou une partie de la CUT et d'Unisol, le fait est que l'objectif n'est pas de remettre en cause la logique compétitive du marché, mais la façon de redistribuer les richesses. Pour ces universitaires ou syndicalistes qui ont une vision de l'économie solidaire « plus entrepreneuriale », l'autogestion est « une forme alternative dans un monde en compétition » (Lechat, 2004 :201). Or, les interlocuteurs qui contestent l'application d'un modèle unique d'autogestion soulèvent les limites d'un tel changement social, même emmené par des agents empathiques. Illustration apportée par ce responsable de CAMP :

« Mais si on continue comme cela [...] rien ne changera jamais. Ou alors, ce qui va se passer, c'est simple, il y a deux possibilités : l'*emprendimento* va s'en sortir économiquement, mais seulement parce qu'une personne de l'extérieur va gérer le projet, qui a des capacités méthodologiques et des principes quant à la distribution des surplus. Donc ce sera une bonne activité sauf que, de quelque manière que ce soit, aucune personne de ce groupe ne va se sentir sujet de cela ni assumer la gestion du projet. Ou bien le plus probable est que ce projet ne se viabilise jamais parce que cela ne marche pas en réalité d'identifier de l'extérieur une nécessité,

¹⁰⁵ C'est pourquoi le MNCR revendique aussi des réformes des politiques sociales, de logement et d'éducation de façon à intégrer les "habitants des rues". Il demandait que le plan national de qualification professionnelle, géré par les partenaires sociaux dans le cadre du comité gestionnaire du fonds de soutien au travailleur (le FAT) les inclut.

une demande, qui débouche sur un bon projet, qui arrive à réunir des fonds, etc., si les personnes de ce groupe ne le souhaitent pas. ».

Ceux qui pensent qu'il n'y a qu'une façon de bien gérer sont aussi ceux qui pensent résoudre le manque d'engagement des coopérateurs par des formations appropriées. Mais le caractère alternatif de l'économie solidaire se joue dans la prise en compte des aspirations des travailleurs concernés, qui construisent avec l'économie solidaire des relations sociales qui peuvent les sortir des rapports hiérarchiques et de clientélisme de l'économie informelle et qui, comme le souligne L.I. Gaiger, peuvent ainsi donner un sens à leur travail, un sens « émancipateur » qui les restitue comme « sujet de leur existence, restitution certes incomplète et passible de retours en arrière, mais quand même effective et pour cette raison, décisive comme expérience humaine » (2004a : 372).

Les réflexions sur les enjeux des méthodologies d'accompagnement dépendent en fait des conceptions des potentiels de l'économie solidaire. Pour nombre d'interlocuteurs rencontrés, l'économie solidaire, dont ses petites initiatives, s'identifie à la grande masse de travailleurs précaires et informels et est « un instrument pour dialoguer avec eux », qui apporte « beaucoup de joie », car l'on voit des personnes « se transformer » (ENT31); elle favorise l'émergence et l'affirmation de *leaders* émanant de ces couches populaires (*idem*, et ENT14) et valorise la diversité ethnique et culturelle comme en témoigne l'implication des « communautés traditionnelles » (Quilombolas, Nègres, Métis, indigènes, pêcheurs artisanaux..) (ENT31). Son potentiel d'émancipation tient à sa capacité à revigorer les énergies des secteurs populaires exclus et même à favoriser l'appropriation des technologies productives et organisationnelles les plus appropriées aux savoirs populaires (L.I. Gaiger, cité par Magalhães et Todeschini, 2000). Et si nombre de groupes peinent à atteindre une viabilité économique, l'économie solidaire n'en est pas moins « un outil politique et pédagogique qui peut disputer la démocratisation de l'économie » (ENT31), et qui trace des pistes pour la démocratisation des relations de travail (ENT32).

Tout cela se perd quand les groupes solidaires sont constitués à partir de projets extérieurs. Les cas les plus problématiques viennent des situations où les groupes sont dépendants des

politiques publiques. En 2007, les organisations gouvernementales étaient les organismes d'appui de 9 000 des 22 000 EES recensés (voir état des lieux du Senaes). Depuis leur montée en puissance (années 2000), les organisations, gouvernementales ou non, sous-traitantes de ces politiques se sont multipliées¹⁰⁶, mais elles ne possèdent pas, en général, les références pratiques ni les valeurs des organisations qui ont appuyé les premières initiatives d'économie solidaire (ENT8). « *Cette dépendance prend la forme de relations « paternalistes/assistencialistes » qui s'instaurent parce qu'il est nécessaire (pour être appuyé) que les groupes accompagnés « suivent les directrices et les politiques établies par les institutions d'appui »* (Guimarães, Korosue et Correa, 2006 :309).

Autre cas, celui où les militants politiques interviennent par exemple *via* des ONG qu'ils ont montées. C'est le cas du courant trotskyste DS au sein du Parti des Travailleurs; les coopératives montées avec l'appui de ces ONG peuvent se retrouver sous leur tutelle¹⁰⁷ (Holzmann, 2012). Les militants se substituent en outre, dans les rencontres des forums locaux et nationaux, aux EES qu'ils accompagnent (ENT8 et ENT19). C'est-à-dire qu'ils se font élire comme représentant d'un EES et non comme organisme d'appui, si bien qu'ils ont plus de chance d'être parmi les délégués compte tenu des modes de délégation en faveur de la représentation des EES au FBES.

Accompagnement et représentation entretiennent ainsi des relations ambiguës et ambivalentes du point de vue de l'objectif de participation démocratique et d'autonomisation des travailleurs au cœur de la question sociale. C'est d'autant plus le cas dans l'économie solidaire brésilienne, tout du moins, que les structures de représentation ont toutes joué et jouent encore un rôle d'appui ou de services à leurs membres, si bien qu'il ne va pas de soi pour les travailleurs des EES de distinguer les fonctions et de ne pas être tentés de s'en remettre à leurs représentants pour construire un projet. C'est aussi à ce titre que l'accompagnement réclame une vigilance et des méthodologies appropriées (ENT8, ENT12).

¹⁰⁶ Elles sont passées de 107 332 en 1996 à 275 895 en 2002 et 338 162 en 2005, selon l'Instituto Brasileiro de geografia e estatística (IBGE), cité par P. Singer dans « A crise das ONGs e das politicas sociais », publié sur le site du FBES, 9 oct. 2008 (imprimé en déc. 2008).

¹⁰⁷ Cela peut être le cas aussi de groupes solidaires accompagnés par les réseaux d'Église (Holzmann, 2012).

Une chose aussi qui est importante dans mon travail est d'aider les EES qui sont adhérents à comprendre ce que c'est qu'une organisation de représentation. Ce n'est pas quelque chose à laquelle tu fais appel, comme à une organisation d'appui. C'est quelque chose que tu construis. Alors il y en a qui disent : "Ah ! Mais Unisol ne fait rien". Mais qui doit faire quoi ? Je veille au respect des principes : la voie suivie [par l'EES] ne peut certes pas être contradictoire avec une gestion solidaire, etc. Mais je ne suis pas là pour leur dire ce qu'il faut faire. C'est pour cela que je parle de partenariat. (ENT12)

Il n'est sans doute pas étonnant de retrouver les mêmes militants derrière les pratiques d'alliance secrète au FBES et derrière les phénomènes de substitution et de concentration de pouvoir dans le Rio Grande do Sul. Leurs pratiques dans les forums Gaucho (nom familial du Rio Grande do Sul) aboutissent à faire fuir les travailleurs des EES qui osent s'y risquer (ENT9, ENT10) :

B. et R., de la coordination du FBES, ont collaboré à nos débats [de préparation de la 4^{ème} plénière du FBES] en jouant les médiateurs, en tentant d'unifier [Mais] la situation était bien critique lors de la plénière de l'État. Certains groupes d'EES ont été dégoûtés, d'autres ont été effrayés [...] La plénière de l'État était manipulée par ce courant [DS]. [Elle s'est] déroulée dans un climat de peur. (ENT46).

Même les chercheurs et les accompagnateurs chevronnés d'autres organisations ne tiennent guère à continuer à participer aux forums locaux et de l'État du RS (ENT 10). Les comportements sont jugés insultants et ne respectent pas la diversité de points de vue (ENT9). Lors du retour que j'ai effectué en novembre 2012 à Porto Alegre, un répondant me confirmait que les forums locaux se fragilisent, parce qu'ils sont devenus des espaces de dispute entre gestionnaires publics et ONG, si bien que les EES arrêtent de participer (ENT8). Ces disputes ont notamment trait aux questions de financement, que les ONG du courant DS accaparent. Exemple en 2008 :

[Il y avait un climat de peur au forum d'État du RS en 2008] Parce qu'il y avait des désaccords sur les finances, sur le pouvoir, sur le fait que quelques groupes, comme Guayi et Ates, avaient pris des décisions; la reddition de compte est arrivée, on a vu que Guayi avait mis comme condition de faire toutes les actions de formation pour le RS. Elle a reçu 100 000 réais pour cela [...]. Il y avait aussi des disputes sur qui allait prendre telle charge [notamment de délégué] ; à nous, on [les personnes du courant DS qui recevaient les consignes du FBES pour les délégations à la plénière] ne nous avait pas dit que nous avions droit en fait à trois délégués. » (ENT46)

Ce courant DS était prêt à passer n'importe quelles alliances pour arriver à ses fins. Il avait même contacté Caritas, pourtant instigateur de "l'économie de pauvres", pour se répartir les délégations

à la 4^{ème} plénière, sur le Rio Grande do Sul. Mais Caritas a refusé car l'organisation ne partage pas cette conception de l'économie solidaire « qui n'est pas seulement une façon de produire, mais aussi de mettre en pratique une conception de la démocratie » (ENT10)

Comme on le verra dans d'autres parties, les façons de s'y prendre des autres organisations de l'alliance secrète à la 4^{ème} plénière du FBES (membres d'Unitrabalho, de l'exécutif d'Unisol, de responsables de la CUT) ne sont pas aussi excessives. Il n'en reste pas moins que leur conception de la représentation des travailleurs légitime à leurs yeux des pratiques qui aboutissent à se substituer aux travailleurs, alors même qu'ils critiquent ce phénomène de la part des organisations qu'on appelle familièrement les "historiques" de l'économie solidaire (et dont fait notamment partie Caritas). Comme l'explique cette personne de l'exécutif d'Unisol Brasil, il faut en réalité distinguer entre ONG:

« Au sein du FBES, il y a une question qui n'est pas bien résolue : il y a des ONG et des organisations qui ont créé le FBES. Mais les empreendimentos se sont mis à participer et à mettre de la vie dans le FBES et le moment est venu où ils pensent que c'est à eux de mener. Parce que l'économie solidaire sans les coopératives et les groupes, elle n'existerait pas. D'un autre côté, c'est difficile pour les ONG et les entités qui ont créé le FBES de laisser les EES se fortifier [...] Mais c'est un conflit positif qui nous questionne sur comment travailler cela, au fur et à mesure que les petits groupes vont croître, que les coopératives vont se viabiliser. Aujourd'hui, il existe un autre groupe [*les militants du courant DS du PT issus surtout de RS*] qui amène un conflit qui n'a rien à voir avec celui-là, qui est un conflit pour voir qui donne la ligne. Et ils amènent au sein du FBES, de l'économie solidaire, les mêmes pratiques qu'il y a au sein du PT, au sein du mouvement syndical, et qui sont des pratiques de conflit, de disputes, de disputes. » (ENT9)

5.1.4. Un projet de loi contre les fausses coopératives

Tout ceci permet de mettre en contexte la controverse sur le projet de loi contre les fausses coopératives. Elle oppose schématiquement les mêmes personnes et organisations que les

précédentes¹⁰⁸ et divise toujours Unisol, la majorité des membres étant, comme les autres EES présents au FBES, plutôt opposés au projet de loi (ENT9, ENT6).

Les débats en atelier lors de la 4^{ème} plénière portaient en particulier sur l'article 7, qui sera mentionné par des répondants dans d'autres parties ou chapitres de résultats. Cet article 7 prévoyait en gros que les coopératives fournissent aux travailleurs-associés les mêmes droits que ceux octroyés aux travailleurs formels et, en particulier, se calent sur le salaire minimum ou le salaire de la convention collective pour fixer les revenus des coopérateurs. Or, du fait de la législation brésilienne, ils sont considérés comme des travailleurs indépendants; ils n'ont pas le statut de salariés et donc aucune obligation ne s'applique sur leurs conditions de rémunération et de travail¹⁰⁹. On peut créer et maintenir une coopérative dont le niveau d'activité au cours de l'année ne permet pas de fournir aux coopérateurs un salaire minimum.

L'état des lieux sur les entreprises collectives de l'économie solidaire (EES) établi pour le Senaes montre que nombre de coopératives de l'économie solidaire sont dans ce cas. Concernant les revenus des travailleurs associés, provenant de coopératives ou des groupes solidaires possédant moins de 20 membres¹¹⁰, l'état des lieux indique que 18% des EES ne fournissent au mieux qu'un demi-salaire minimum. Il souligne pourtant que l'économie solidaire apporte globalement une amélioration des conditions de travail et de vie, par rapport aux situations d'autoproduction et de travail informel individuel. Ce constat est à resituer dans le contexte extrêmement inégalitaire du

¹⁰⁸ La structure de représentation des coopératives d'agriculteurs familiaux qui vient en partie du syndicalisme rural de la CUT, Unicafes, fait partie des organisations opposées à ce projet de loi contre les fausses coopératives (ENT3)

¹⁰⁹ Les coopératives peuvent embaucher des salariés, auxquels cas ceux-ci doivent avoir accès aux droits prévus pour les travailleurs formels, mais ils n'ont aucun pouvoir sur la coopérative.

¹¹⁰ La loi de 1971 sur les coopératives, taillée sur mesure pour inciter les gros producteurs agricoles à se regrouper pour exporter, prévoit qu'il faut réunir au moins 20 membres pour créer une coopérative. En 2008, nombre de groupes solidaires n'avait pas 20 membres et avait un statut informel.

Brésil, où 21% de la population vivait en 2009 dans une situation de très grande pauvreté et où 40% de la population économiquement active vivait avec au plus un salaire minimum¹¹¹.

Avec la législation, les donneurs d'ordre qui ont recours à une coopérative dépendante de ses commandes peuvent lui imposer des tarifs inférieurs à ce qu'il faudrait payer s'il fallait fournir aux coopérateurs non seulement un salaire, mais aussi les heures supplémentaires et fériées, les divers congés, etc. Mais jusqu'en 1994, les entreprises n'abusaient pas car c'était à elles de faire la preuve qu'une telle coopérative était bien indépendante. En 1994, à la demande du MST qui a voulu accélérer le développement des coopératives d'agriculteurs familiaux sans se heurter à la bureaucratie administrative, un amendement (à la loi de 1971) est relayé par le Parti des Travailleurs et adopté, qui renverse la charge de la preuve : dorénavant, les coopératives sont réputées n'avoir pas de lien d'emploi avec le donneur d'ordre (Ferraz, 2005 :133). Les effets pervers ne se sont pas fait attendre : en une journée à São Paulo ont surgi des coopératives rassemblant 1 000 travailleurs pour aller ramasser les oranges dans les fermes. « Les entreprises normales ont compris qu'elles pourraient externaliser leur activité à moindre coût si elles organisaient des coopératives pour leurs travailleurs » (Lima, 2003 : 10)

L'objectif du projet de loi défendu par la CUT, Unitrabalho, une partie de l'exécutif d'Unisol et le courant trotskyste DS, était de rendre moins attractif le recours à des coopératives sous-traitantes en calant la législation sur celles existantes en France, en Espagne et en Turquie, de façon à provoquer « une élévation du coût du travail » (Singer, 2004). L'initiative du projet revient notamment à Paul Singer et au ministère du Travail, lors du premier gouvernement Lula (2002-2006), à l'époque où il était dirigé par Luis Marinho, ex-président du syndicat des métallos de la région ABC. Le principe d'un projet de loi a été défendu par le SMABC et la CUT dès la seconde moitié des années 90, quand le phénomène des fausses coopératives a pris de l'ampleur et s'est

¹¹¹ Le taux de grande pauvreté est mesuré par le panier alimentaire de base. Il représentait en 2009 environ un quart du salaire minimum. Ce salaire minimum est selon la Dieese, institut d'études au service des syndicats, entre trois et quatre fois inférieur à ce qui serait nécessaire pour une famille de deux adultes et deux enfants pour vivre chaque mois.

étendu à de multiples autres secteurs d'activités que celui de l'agriculture¹¹², alimenté en outre par la « guerre fiscale » que se livraient à l'époque les États du Brésil (Lima, 2003 : 11). L'État du Ceara a ainsi créé « des centres de formation et organiser des coopératives de travail industriel dans diverses villes dans lesquelles s'installèrent des bureaux d'entreprises de chaussures et de confection aux côtés des bâtiments de "leurs" coopératives , [qui faisaient travailler] en moyenne 300 travailleurs chacune » (Lima, 2003 : 11). Le phénomène va provoquer des réactions au *Nordeste* comme au Sud du pays, car les donneurs d'ordre sont en fait des entreprises brésiliennes qui délocalisent leurs activités du sud vers le nord, pauvre et peu industrialisé.

Une partie de la société civile va s'inquiéter de cette situation et les syndicats vont se mobiliser, dans l'État de Ceara notamment et celui du Perananbuco, pour demander la transformation de ces coopératives en entreprises "normales" déclarant des travailleurs formels. Quelques entreprises le feront, mais d'autres coopératives seront tout simplement fermées, sans que les syndicats se préoccupent de ce qu'allaient devenir les travailleurs dans une région où les seuls emplois formels qui existaient jusqu'alors étaient des emplois publics, et où la création de ces fausses coopératives avait entraîné une dynamique économique (ENT4).

Les critiques faites au projet de loi portaient sur plusieurs volets (observation directe à la 4^{ème} plénière du FBES et entretiens menés en 2008). L'un renvoie justement à la stratégie à suivre de façon à prendre en compte les travailleurs de ces fausses coopératives : au lieu de vouloir les faire transformer en entreprises normales au risque de les faire tout simplement fermer, les organisations du FBES qui s'opposaient au projet préconisaient de chercher à s'appuyer sur les « faux coopérateurs » pour qu'ils réclament de se transformer en vraie coopérative (ENT14, ENT3). D'autant que les travailleurs de ces fausses coopératives sont les premiers à se mobiliser pour contester ce qu'ils perçoivent d'eux-mêmes comme une situation anormale et pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur revenu (Lima 2003, ENT4). De tels exemples

¹¹² Il y a aussi au Brésil des coopératives qui réunissent des travailleurs qualifiés ou des cadres, comme des coopératives d'enseignants. Leur multiplication repose sur la généralisation des processus d'externalisation d'activités ; mais ce ne sont pas nécessairement des fausses coopératives au sens où ces coopératives ne sont pas dépendantes d'un donneur d'ordre qui organise et contrôle l'activité de travail comme dans une relation salariale subordonnée, mais sans s'acquitter des contreparties en termes de droits collectifs et sociaux

de transformation en vraies coopératives existent, comme en témoignent des syndicalistes ou d'autres acteurs de l'économie solidaire (ENT14, ENT3).

Un autre volet de critique concernait le fait que ce projet ne tenait pas compte de la réalité des initiatives alternatives de travail et revenu ; autrement dit, cette démarche législative risquait surtout d'aboutir à briser les capacités d'action collective de personnes dont les initiatives économiques ont du mal à assurer un niveau d'activité économiquement viable, mais qui, si elles sont adéquatement accompagnées ou soutenues, peuvent favoriser à terme le développement soutenable et solidaire de communautés et de territoires (ENT9, ENT5, ENT8).

Enfin, le projet de loi récusait le principe même de l'autogestion puisqu'il déniait le droit aux travailleurs de définir les termes de leur association (ENT11, ENT9, ENT14, ENT42, ENT3). Ce dernier aspect explique la forte opposition à l'article 7, qui a secoué aussi Unisol :

« Comment peut-il exister des personnes dans l'économie solidaire qui défendent un tel projet de loi mettant sous tutelle de l'État les règles d'autogestion ? La question est de savoir si nous croyons ou pas dans la capacité du travailleur. Si nous y croyons, alors c'est aux coopérateurs à écrire les lois et à définir leurs droits et devoirs. Pourquoi le partage des surplus de la coopérative s'arrêterait-il à fournir un 13e mois ? Tous les coopérateurs aimeraient travailler 30 heures et non 40 par semaines, et quand nous arriverons à viabiliser de la sorte [notre] coopérative, nous aurons certainement le plaisir de le faire. » (ENT9)

On peut retenir de cette controverse, qui s'étale sur plusieurs années¹¹³, trois principales façons de définir le problème public des fausses coopératives. L'une consiste à assimiler les coopératives

¹¹³ La loi finalement adoptée et publiée le 20 juillet 2012 prévoit *in fine* que les coopérateurs réunis en assemblée générale extraordinaire peuvent décider de se soustraire aux obligations portant sur le respect des droits du travail accompagnant le statut de travailleurs formels, comme la rémunération en fonction de la convention collective ou du salaire minimum, la durée hebdomadaire de travail, l'octroi de jours hebdomadaires de repos et de congés payés, le paiement majoré pour le travail les dimanche et la nuit, etc. <http://portal.mte.gov.br/data/files/8A7C816A3ADC4075013AFEC98EFA4245/Lei%20Cooperativas.pdf> consulté le 13 déc. 2012). Par ailleurs, la loi incorpore de nouveaux articles; l'un modifie la loi de 1971 en autorisant la création de coopératives à partir de 7 associés au lieu de 20 – ce qui constitue une avancée importante pour le mouvement de l'économie solidaire. Tout ceci explique que le projet ait pu aller à terme sans continuer à mobiliser contre lui le FBES (entretiens 2008 et 2009 avec le répondant ENT23). Cependant, cette loi est à présent utilisée pour refuser d'attribuer des appels d'offres aux groupes solidaires au statut informel (cas d'un groupe de Catadores n'ayant pas le niveau d'activité pour payer un salaire minimum et perdant un appel d'offre de la mairie de Porto Alegre, ENT21).

à des sortes de cheval de Troie uniquement destinées à remettre en cause les droits des travailleurs (formels) en se substituant aux vrais emplois par externalisation des activités. Il s'agit donc de s'opposer à leur développement en adoptant une attitude frileuse de protection de son pré-carré, attitude adoptée par une partie des syndicats de la CUT (qui ne s'implique toujours pas dans l'économie solidaire), comme l'explique cette personne répondante de la CUT :

« Donc, le mouvement syndical a réagi [dès les années 1990] contre ces coopératives, et aujourd'hui au Brésil, il y a beaucoup de coopératives qui sont frauduleuses, qui sont destinées à enlever les droits des travailleurs, qui ont un propriétaire, qui ne sont pas authentiques. Donc, le mouvement syndical a réagi, et parmi la base, il y a beaucoup de travailleurs, de dirigeants syndicaux, qui sont contre les coopératives, à cause de cette action des entreprises. Mais il est vrai aussi qu'il y a beaucoup de vraies coopératives, authentiques. Et dans ce conflit, je pense que les syndicalistes font l'option pour le conservatisme, qu'ils optent pour garantir ce qu'ils ont déjà. Et ils ne vont pas permettre que le débat prenne de l'ampleur parce que le débat sur l'organisation des coopérateurs, des travailleurs, est plus difficile. Il exige une plus grande qualification des dirigeants syndicaux, sur la façon d'accompagner ce débat qui n'est pas de l'ordre de la relation capital – travail. »
(ENT1)

Une autre lecture est donc défendue, notamment par le syndicat des métallos de la région ABC (qui est toutefois lui-aussi divisé, ENT48). Elle a donné la position officielle de la CUT : elle voit de son côté « *tout le potentiel de lutte* » des coopératives montées par des travailleurs (ENT6) et défend qu'il est possible de distinguer les vraies coopératives des fausses, grâce à des critères formels inscrits dans la loi – d'où le fait que le projet de loi contre les fausses coopératives prévoit, outre l'article 7, le respect de règles formelles d'autogestion, comme le fait de tenir un nombre minimum d'assemblées générales par an, au cours desquelles sont prises les décisions stratégiques (ENT6, ENT54).

Enfin, une troisième lecture (reprise notamment par le syndicat des métallos de Porto Alegre, cf. chapitre suivant) prend en compte le potentiel de ces initiatives d'économie solidaire et la complexité que représente le développement d'initiatives autogérées dans le contexte du marché capitaliste. D'une part, les coopératives dites authentiques sont de toute façon prises dans un dilemme à partir du moment où leur viabilité passe par le fait de s'assurer un débouché sur un marché régi par la recherche du profit. Même quand il ne s'agit pas de coopératives sous-traitantes, le contrôle qu'exercent les travailleurs sur la gestion de la coopérative est limité dans

le contexte de prédominance du mode de production capitaliste (Guimarães, Korosue et Correa 2006). D'où la (vieille) thèse de la dégénérescence des coopératives : soit elles réussissent à s'insérer compétitivement sur le marché capitaliste, mais au prix de la perte de leur caractère autogéré, soit elles maintiennent leur autonomie, mais finissent par sombrer, économiquement parlant (Lima, 2003 et entretien 2008). C'est pourquoi pour cet auteur, la question qui se pose est de savoir « Quelle solidarité entre travailleurs est possible dans une organisation productive qui dépend du marché pour vendre ? » et non d'essayer de distinguer les vraies des fausses coopératives à travers l'établissement de règles formelles (ENT4)

D'autre part, l'absence ou la faiblesse de pratiques autogestionnaires effectives (avec un contrôle des travailleurs sur la production et son organisation, Guimarães, Korosue et Correa, 2006), *a priori* typique des fausses coopératives où le gérant est, par exemple, un cadre de l'entreprise donneuse d'ordre et où celle-ci définit la façon d'organiser le travail, peut se reproduire dans les "vraies" coopératives, du fait d'une dépendance à l'égard des militants politiques et syndicaux. Ainsi, à la même époque où les syndicalistes du *Nordeste* dénonçaient les fausses coopératives, ceux de la région de Novo Hamburgo (Rio Grande do Sul) créaient au nom de l'emploi des coopératives sous-traitantes et jouaient un rôle d'intermédiaire avec l'unique entreprise donneuse d'ordre (*cf.* chapitre 7). En quoi ces coopératives sont-elles plus « vraies » que celles créées par l'État de Ceara où les travailleurs se mobilisent pour leurs droits ? (Lima, 2003 et 2007)¹¹⁴.

Par ailleurs, la tenue régulière d'assemblées générales n'est pas la garantie de pratiques autogestionnaires autonomes. Les AG peuvent se dérouler sans que s'expriment la majeure partie des travailleurs, trop « honteux » pour le faire (Lima, 2008 :17), si bien que la gestion de la coopérative est en réalité assurée par les syndicalistes¹¹⁵ ou un noyau de coopérateurs qualifiés qui sont élus comme responsables et qui décident des orientations concrètes de gestion. Les

¹¹⁴ Des politiques publiques d'appui à l'économie solidaire ont reproduit dans les années 2000 les mêmes dérives que celles pratiquées par l'État du Ceara dans les années 1990. Des employés de la municipalité de São Paulo chargés de l'appui au développement des coopératives ont ainsi facilité la restructuration du secteur de la confection en servant d'intermédiaire entre les entreprises qui voulaient externaliser leurs activités intensives en main-d'œuvre et les coopératives de couturières qu'ils aidaient à se monter ! (Georges et Silva, 2008).

¹¹⁵ En 2007, le mouvement syndical apportait un appui à 2 500 EES sur les 22 000 recensées.

autres coopérateurs se sentent d'autant plus incapables d'assumer de telles tâches que, par exemple, le noyau de personnes qualifiées détient un savoir-faire technologique qu'ils ne partagent pas et qui leur donne un pouvoir (Lima, 2008, Holzmann, 2012). Ou bien le président de la coopérative est payé pour assumer les contacts avec les partenaires extérieurs (banques, élus locaux, organismes d'appui et de conseil-accompagnement) et se faire déléguer aux diverses rencontres des forums locaux et nationaux du FBES, si bien qu'il concentre un capital social irremplaçable. (ENT25, Holzmann 2012). De telles coopératives où la démocratie et l'autogestion restent formelles ne se distinguent guère des « fausses » (ENT4).

« Dans les discours, les syndicalistes ont la préoccupation que les gens participent. Si on prend l'exemple de cette petite coopérative de chaussures dans le Rio Grande do Sul, il y a une discussion concrète de la direction sur l'importance de la participation des travailleurs, qu'ils suivent des cours techniques que les syndicats promeuvent, etc., mais dans les faits, ces travailleurs ne participent pas. Quand on part de la constatation clinique de ce qui se passe, cette participation n'est pas réelle. » (ENT4)

Fausse et vraies coopératives partagent un même défi qui est celui de la démocratisation des relations de travail et de la constitution des travailleurs en sujets ou en acteurs sociaux individuels et collectifs. Croire que l'on peut établir des critères formels pour distinguer les vraies coopératives des fausses revient à masquer ces enjeux et à confier le destin de l'économie solidaire à des acteurs ou organisations qui sont eux-mêmes inscrits dans des rapports sociaux de domination, comme le sont les acteurs publics ou même les représentants syndicaux (*cf.* leurs actions contradictoires selon les régions, Lima, 2003 et 2008). Avoir le pouvoir de distinguer les vraies des fausses coopératives, c'est finalement avoir le pouvoir de trancher entre différentes conceptions de (ce que doit être) l'économie solidaire, comme le prétendait le groupe d'universitaires d'Unitrabalho qui s'opposaient à l'économie du pauvre. Ceci fonde aussi les critiques au projet de loi contre les fausses coopératives.

« Je dis toujours que ce n'est pas adéquat de transférer à quelques personnes le fait de juger quels groupes peuvent être appelés solidaire [...] Je crois que la réalité des EES doit être discutée, et vraiment nous avons besoin pour cela d'espaces collectifs pour mener ces débats, où les *empreendimentos* exposent leur expérience, comment ils comprennent les choses, quelle est leur méthode et comment ils résolvent les problèmes [...] Parce que ce sont les EES qui constituent la référence de l'économie solidaire. » (ENT8)

Les répondants, qui se préoccupent des méthodologies d'accompagnement, et de leur effet sur l'engagement des travailleurs dans les choix de production et l'organisation du travail, cherchent à créer des espaces de débat tant au sein des coopératives et regroupements solidaires que dans la société civile (ENT4, ENT11 et ENT8). Il existait un tel espace au sein d'Unisol dans le Rio Grande do Sul.

« J'ai vu plusieurs empreendimentos qui sont maintenant à Unisol, qui travaillent avec ce fonds du syndicat des métallurgistes [le fonds du SMGPA] se positionner en disant : " C'est à nous de qualifier ce débat entre nous, nous avons à apprendre, à mieux accompagner nos propres expériences" [...] Leur principal objectif est de mieux accompagner et investir pour avoir des *références en termes de méthodologies, en termes de stratégies; pour savoir comment on fait un projet économique et un projet politique quand on a une conception différente de l'économie et que l'on veut faire vivre une pratique réelle d'autogestion*¹¹⁶. Je crois que c'est un débat vraiment intéressant qui est en train de se produire. » (ENT8)

Ce répondant fait référence au fonds créé par le syndicat des métallurgistes du Grand Porto Alegre, qui est alimenté par les cotisations des membres pour apporter un soutien financier à tous les types d'initiatives de l'économie solidaire, y compris les petits groupes solidaires, pourvu que ces initiatives aient des pratiques réelles d'autogestion (ENT8, ENT12). On va voir (chapitre 6) que ce syndicat des métallos de Porto Alegre a une identité collective différente de celle du syndicat des métallos de la région ABC.

5.2. Les pratiques autogestionnaires et leur articulation des identités au travail et hors travail

Comme on peut le constater, les positions dans les différentes controverses se correspondent et dessinent deux réseaux de significations partagées distincts. Chacun d'eux relie, d'une part, la conception de l'économie solidaire (des coopératives compétitives comme projet tenu pour acquis *versus* un mouvement de transformation sociale dont les objectifs, les aspirations sont en construction), d'autre part, la conception du rôle du FBES (qui devrait supporter une logique représentative de type néo-corporatiste *versus* une logique participative, de construction d'une sphère publique), le choix des méthodologies d'accompagnement (former à la gestion *versus*

¹¹⁶ Mon soulignement

favoriser l'engagement dans un projet) et, enfin, les positions sur le projet de loi contre les fausses coopératives.

Chaque répondant pris individuellement ne se retrouve pas toujours totalement sur l'ensemble des positions en correspondance. Cependant, les répondants qui assument la plupart des significations partagées d'un des réseaux mettent de l'avant, comme références ou idéaux-types de pratiques autogestionnaires, les mêmes coopératives ou *success stories*. Or, ces références supportent des rapports sociaux et une articulation différent(e)s des identités au travail et hors travail.

5.2.1. Les références idéal-typiques de coopératives compétitives : la reproduction des rapports de domination

Les références de ceux pour qui l'autogestion est une alternative dans un monde en compétition sont en général issues d'entreprises en faillite transformées en coopératives par les travailleurs, le plus souvent à l'initiative des militants syndicaux. On les appelle des entreprises récupérées. Trois sont plus souvent mentionnées : Uniforja (qui réunit en fait trois coopératives) dans la région ABC, CTMC et Geral Coop, dans le Rio Grande do Sul, respectivement à Canoas et dans la métropole de Porto Alegre (ENT6, ENT29, ENT30, ENT41, ENT28, ENT45).

Dans la littérature brésilienne sur l'économie solidaire, ces coopératives sont citées pour le rôle politique et organisationnel qu'elles ont pu avoir, notamment dans la construction d'Unisol sur l'État de São Paulo (1999) et son extension au Brésil en 2004 (Marques, 2006). Et parce que ce sont des exemples typiques d'entreprises récupérées qui sont considérées comme ayant réussi, alors qu'elles ont « abandonné au nom du succès économique » quelques unes des « caractéristiques importantes du travail autogéré » (Costa e Dagnino, 2009 :12). Dans ces entreprises récupérées, les divisions du travail entre intellectuel/manuel, concepteur/exécutant sont reproduites (Marques, 2006, Costa e Dagnino, 2009). Un texte sur Uniforja mentionne que l'organisation du travail et de la répartition des tâches n'ont en général pas fait l'objet de débats en tant que tels dans les assemblées générales (Costa e Dagnino, 2009, se référant à Oda, 2001).

Même la rémunération dans cette entreprise récupérée est calquée sur le modèle antérieur (*idem*); celle-ci emploie en outre un nombre considérable de salariés (en 2008, il y avait 290 salariés, pour 320 coopérateurs ou associés, dont 280 venaient de l'entreprise qui a été récupérée)¹¹⁷. Dans les deux autres entreprises récupérées, on assiste à une délégation du pouvoir et de la gestion aux mains d'un noyau de travailleurs qualifiés ou de syndicalistes (Rosenfield 2008, ENT28)

Quand les répondants, en particulier les militants syndicaux, évoquent la faible implication des travailleurs peu qualifiés dans les assemblées générales et au travail, c'est pour expliquer la difficulté à monter un projet autogestionnaire. Ils mettent en cause l'âge, la sclérose des routines, les réticences ou les peurs de se lancer dans l'aventure (ENT6, ENT27, ENT29, ENT30). Des intellectuels comme Paul Singer ou des travaux évoquent le « choc culturel » que représenterait le passage d'une structure organisationnelle rigide et autoritaire, où les travailleurs avaient l'habitude de se conduire en exécutants, à une structure autogérée (Guimarães, Korosue et Correa, 2006:308), qui réclame d'autres comportements, pour lesquels les travailleurs « ne se sentent pas capables » (ENT14) ou contre lesquels ils « résistent » (ENT29 et ENT6).

Les travailleurs voudraient maintenir les relations patron-salariés traditionnelles. C'est ce qu'argumente par exemple ce répondant, lui-même syndicaliste, en parlant de coopérateurs qui ont quitté l'entreprise récupérée peu d'années après sa création :

« Ils sont partis parce que... Quand on travaille dans un nouveau processus et que l'on ne veut pas voir, qu'on reste là juste pour être là, pour être ami, sans s'intéresser, on n'est pas décidé, on n'est lié à personne, on n'est engagé dans aucun service... Alors automatiquement, on finit par être exclu du processus. Et il y a eu plein de cas de personnes qui sont parties, parce qu'elles n'acceptaient pas... Comprendre, ça, elles comprenaient, mais elles n'acceptaient pas le système; elles voulaient un patron dans la vie, elles veulent que quelqu'un leur dise quoi faire : "Écoute, tu vas faire ceci, tu vas faire cela" et à la fin du mois, elles reçoivent leur

¹¹⁷ C'est l'entreprise récupérée qui a le plus de travailleurs, y compris en ne prenant que les coopérateurs. Geral Coop a été créée avec 170 travailleurs-coopérateurs et comptaient 250 associés en 2006 dont 115 à la production et CTMC, créée avec 101 travailleurs-coopérateurs en comptaient 150 en 2006 (Marques, 2006 :73-74). En 2012, CTMC comptait 404 travailleurs dont 41 femmes. (<http://neaterss.wordpress.com/category/cooperativa-ctmc/> 5-10-13).

argent. Donc, un type de personnes comme ça a du mal à changer, mais il y en a beaucoup. » (ENT27)

Cependant, des travaux mentionnent que des travailleurs – coopérateurs peuvent en fait se montrer insatisfaits de constater que l'autogestion n'a pas remis en cause les hiérarchies existantes ni la parcellisation ou la fragmentation du travail typique du taylorisme (Faria, 2005, cité par Marques, 2006 :78). Cela se produit dans les coopératives créées "de toutes pièces" (dont des exemples sont présentées ci-après), c'est-à-dire non récupérées d'entreprises en faillite, et qui n'ont donc pas hérité d'une organisation traditionnelle. Il existe en outre plusieurs exemples d'entreprises récupérées où l'autogestion ne se réduit pas à la tenue d'assemblées générales régulières : le contenu des tâches et des responsabilités a été discuté et réparti collectivement (ENT51; Marques, 2006)

Des explications différentes concernant la reproduction des rapports sociaux dominants et la faible implication des coopérateurs peu qualifiés sont apportées par des recherches qui pointent le fait que ces expériences ont maintenu l'objectif de compétitivité (Costa e Dagnino, 2009). On pourrait dire qu'en réalité, il n'y a justement pas eu de choc culturel. Illustration "à son corps défendant" par un responsable de l'une des trois coopératives :

« Nous ne sommes pas contre le capitalisme. Nous ne voulons pas rivaliser avec lui, car on utilise le même outil : nous nous formons, nous nous habilitons, nous nous faisons certifier ISO, et tout cela pourquoi ? Donc, on ne se situe pas dans une logique comme quoi le capitalisme est mauvais et le socialisme bon. Ce que nous voulons, c'est disputer le marché. La seule différence avec le capitalisme, c'est la façon dont tu vas distribuer le revenu; c'est le contraire du capitalisme qui ne distribue rien, qui concentre tout le revenu. » (ENT27)

Et sa conception s'accorde avec une vision précise de ce que travailler dans une coopérative autogérée veut dire, qui suppose typiquement un rapport hétéronome au travail :

« Un soudeur dans le modèle de la coopérative ne doit pas savoir seulement souder; il doit être en mesure de discuter avec son entreprise sur la façon de travailler, pour garantir la qualité de son service, de son produit, de la main-d'œuvre et de sa qualification [...] Et le travailleur n'est pas formé pour un patron capitaliste, mais pour un patron qui est notre façon de travailler, qui est l'assemblée générale. C'est l'assemblée, notre patron. C'est elle qui va définir la voie que l'on va suivre, qui y va et qui reste [...] Donc, je pense que le travailleur doit être un bon

travailleur : je dois participer aux assemblées, aux réunions de coordination, de préparation de la production, je dois donner des idées pour que les gens se forment; je dois être une personne qualifiée, parce que la question n'est pas de rivaliser avec quelqu'un, mais de disputer le marché. Le nouveau travailleur doit savoir travailler. » (ENT27)

Dans cette conception, le rapport au travail découle bien d'un projet extérieur au travail lui-même. Un projet aux injonctions paradoxales, car il s'agit d'être à la fois un bon travailleur et un « un bon entrepreneur » (ENT30).

C. Rosenfield met en relief que la construction idéologique d'un projet d'autogestion peut toutefois fonctionner pour les travailleurs qualifiés ou les syndicalistes, parce qu'ils voient dans l'autogestion la possibilité d'atténuer la concurrence entre les membres de la coopérative, alors que celle-ci poursuit toujours l'objectif d'être compétitive (Rosenfield, 2008). En revanche, du fait de cette logique, les divisions traditionnelles entre travail intellectuel et manuel, entre conception et exécution, ne sont pas modifiées, mais reproduites¹¹⁸. Les coopérateurs maintenus à une place d'exécutant ne retrouvent aucun avenir, car cette autogestion formelle les renvoie ou les maintient dans une position dévalorisée. Ils adoptent une position de « retrait » : ils ne se sentent pas plus « propriétaires » de leur travail, car l'autogestion est mise au service d'un objectif – la compétitivité – qui est à la source même de leur exclusion. Ils restent dans la coopérative faute d'autres options, parce qu'ils ont très peu de chance de retrouver un emploi (Rosenfield, 2008).

Les travaux de C. Rosenfield permettent ainsi de faire la jonction avec les groupes en retrait travaillant dans des entreprises classiques décrits par C. Dubar dans un ouvrage sur la socialisation professionnelle (1991). Dans les deux cas, il s'agit de travailleurs qui n'arrivent pas à se projeter dans l'avenir et qui ont un rapport instrumental au travail ; ils ne veulent pas changer, mais continuer de bien exécuter ce qu'ils doivent faire pour gagner leur salaire et ne voient pas la

¹¹⁸ Le fait que les syndicalistes soient impliqués ne favorisent pas la transformation des relations de travail : dans les cas de Geral Coop et de CTMC, les syndicalistes sont les premiers à vouloir maintenir une organisation hiérarchisée et centralisée, du fait de « leur culture de gestion » (Marques, 2006). C'est l'héritage corporatiste de l'action syndicale : les directeurs syndicaux (les délégués d'entreprise) sont séparés de la base, *de facto*, du fait de l'interdiction de présence des délégués ou directeurs au sein de l'entreprise (*idem*).

pertinence de se former. Ils sont également fortement dépendants de leurs supérieurs hiérarchiques qui, parallèlement, leur attribuent des identités d'incompétents et critiquent leur incapacité à changer leur attitude au travail (Dubar, 1991). Ou bien les coopérateurs du cercle dirigeant considèrent qu'il faut "conscientiser" ou "éduquer" ces travailleurs, qui ne comprennent pas la nécessité de participer à la coopérative en plus d'y travailler (Rosenfield, 2007). Ainsi, dans les deux cas, l'ancienne identité sociale d'exécutant n'est plus reconnue, mais « aucune autre identité [relationnelle] n'apparaît accessible », si bien que leur « transaction biographique » est bloquée (Dubar, 1991). Ceci peut expliquer l'impossibilité à se projeter dans l'avenir, et, en particulier pour les coopérateurs, dans cet avenir dessiné par le projet autogestionnaire. Ils n'y trouvent pas une place souhaitable, une identité relationnelle, qui puisse s'articuler à leur trajectoire passée ou qui leur donne la possibilité d'assumer une rupture biographique tout en maintenant une identité pour soi acceptable à leurs yeux¹¹⁹. La seule stratégie individuelle qui reste dès lors accessible – pour manifester ou affirmer son autonomie – consiste à « résister » (Dubar, 1991), car « résister à un processus collectif prédéterminé peut être la dernière chance de s'autonomiser » (Rosenfield, 2007 : 122). Ils sont des « individus par défaut » pour reprendre R. Castel (Castel et Haroche, 2001).

5.2.2. Une référence idéal-typique de pratiques autogestionnaires participatives

L'exemple qui suit, la coopérative *Univens* à Porto Alegre, est une référence pour les répondants qui sont en accord avec l'autre réseau de significations partagées, celui repéré par l'intérêt porté aux méthodologies d'accompagnement des initiatives et aux pratiques participatives dans le FBES (et tous ces répondants sont opposés au projet de loi contre les fausses coopératives).

Il faut souligner que cet exemple fait aussi consensus auprès de la plupart des répondants se situant dans le projet de construire des coopératives compétitives, alors que cette coopérative ne poursuit pas cette logique. Mais c'est une *success story* reconnue; *Univens* est membre d'Unisol Brasil; son développement est le fruit d'une convergence de mobilisations et de soutiens dans les

¹¹⁹ Une telle interprétation est cohérente avec l'approche d'A. Melucci (1989) sur la construction des identités collectives et la nécessité que les participants s'y reconnaissent individuellement.

rangs syndicaux, communautaires et d'église ; la *leader* est une ancienne syndicaliste, qui est très impliquée dans la construction du FBES (ENT5, ENT23). La coopérative a ainsi joué un rôle important dans le développement du FBES et des rencontres locales des *emprendimentos* sur le Rio Grande do Sul. Enfin, la coopérative est partie prenante depuis les années 2000 d'une "coopérative complexe", ou d'une "chaîne de valeur", baptisée *Justa Trama*. Elle réunit, du *Nordeste* au *Sudeste*, des coopératives de production de coton écologique et de boutons pour les habits (faits à partir de semences de la forêt amazonienne), de tissage des fils de coton, de fabrication de vêtements et de leur commercialisation (dans des boutiques équitables). Les relations entre les coopératives y sont égalitaires et toutes tirent partie de cette association, qui leur permet de se passer des intermédiaires (ENT9). Toutes les coopératives de *Justa Trama* sont membres d'Unisol.

Face à la thèse de la dégénérescence des coopératives, l'exemple d'*Univens* est marquant parce qu'elle a réussi à affronter les enjeux du développement en maintenant une implication et un contrôle de la part des associés : « Elle est un exemple de comment on travaille la gestion démocratique solidaire en relation avec la réalité économique, avec la stratégie de production, et comment on organise le travail » (ENT8).

Le travail a été divisé sans être parcellisé ni son organisation centralisée et contrôlée par quelques personnes. L'organisation révèle le souci de faire vivre des rapports sociaux égalitaires en prenant en compte différentes normes :

« Nous sommes 26 coopérateurs, un homme et 25 femmes. Notre règle est que tout le monde vit dans le quartier. Il y a sept coopératrices qui travaillent à domicile. Ceci était important à maintenir parce qu'elles ont des enfants [handicapés]. Et c'est important pour ces femmes d'être impliquées et de ramener un revenu à la maison. Le travail peut s'adapter à la vie de l'associée. Nous avons fait une liste de responsabilités : s'il faut aller à la banque, chacune à tour de rôle le fera. Nettoyer les toilettes : chaque semaine, c'est un associé qui le fait. Le café... L'homme associé a les mêmes responsabilités que les femmes. Les travaux sont de trois types : cinq travaillent à la coupe, c'est là que je travaille ; ceux qui font la coupe ont aussi pour rôle d'acheter la matière première, de recevoir les clients, de couper, de distribuer le travail à toutes les associées, de recevoir le retour, de l'emballer et de le livrer au client. Ensuite nous avons une équipe de couturières, elles sont seize, elles font tout le travail de fabrication et la finalisation. Et nous avons cinq personnes à la sérigraphie, qui personnalisent et font l'estampillage des pièces. » (ENT9).

Les personnes qui travaillent à la coupe et à la sérigraphie font les mêmes horaires et gagnent la même chose. Les coutières gagnent à la pièce :

« Le matin, on divise le travail de façon égale, et chacune travaille à son rythme. Elles ont de l'autonomie, elles arrivent à l'heure qu'elles veulent, de toute façon on ne peut pas contrôler le travail à domicile; l'important est que, si on a quelque chose à régler, elles vont travailler de façon à garantir la réalisation du travail qui doit être livré. » (ENT9)

Alors qu'*Univens* (avec les autres coopératives du réseau *Justa Trama*) a créé une marque et confectionne des habits de qualité, elles ont choisi de maintenir un prix de vente modéré des vêtements afin de favoriser l'accès à des familles peu aisées. Ceci se répercute bien sûr sur les revenus que leur activité peut générer et semble en fait contestable aux yeux de ceux qui défendent de construire des coopératives compétitives (ENT6).

Il est vrai que ce choix collectif illustre une autre compréhension de la viabilité économique, mettant en relation l'activité de production, les choix d'organisation du travail et la prise en compte de la clientèle, qui peut être une famille à bas revenus, une institution, des mouvements sociaux¹²⁰ : « On peut appeler une assemblée générale à tout moment s'il y a un travail qui arrive et qu'il faut décider comment on le répartit [...] Tout le monde décide de la production, du prix qu'on va demander pour tel travail, et ainsi tout le monde sait combien il va gagner pour ce mois » (ENT9).

Univens a aussi été à l'initiative de la création d'une crèche communautaire, qui ne répond pas seulement aux besoins de garde de ses coopératrices, mais aussi du quartier. Il ne s'agit pas seulement de concilier travail et famille pour les coopérateurs concernés, mais de répondre à des besoins individuels et collectifs qui étaient jusqu'alors dominés dans le cadre des rapports sociaux entre capital et travail, et de leur enchevêtrement avec les questions de genre. Cette pratique d'autogestion rend ainsi visibles des besoins et aspirations au-delà du lieu de production, qui

¹²⁰ La coopérative *Univens* a par exemple fabriqué des sacs et vêtements pour les rencontres des Forums sociaux mondiaux à Porto Alegre.

influencent ces choix; elle construit une représentation différente des travailleurs que celle issue de la défense des droits des travailleurs formels (ENT24).

Parallèlement, la coopérative participe à diverses activités communautaires et des mouvements sociaux; il s'agit de mettre en pratique ce à quoi on aspire :

« Le mouvement de l'économie solidaire ne peut pas être isolé du reste du monde, il doit être intégré dans les autres luttes. C'est ce qu'on tente de faire ici, même si cela amène des difficultés. Mais on crée les conditions. "Là, il y a une réunion sur la santé, là il y a en une sur la lutte des femmes, qui y va ?" Il y en a une qui dit : "j'aimerais aller là, mais je ne vais pas parler" ; "Il n'y a pas de problème, tu y vas et tu écoutes". » (ENT9)¹²¹

Et comme le souligne la personne répondante, ce n'est pas dans tous les *emprendimentos* que les personnes peuvent travailler ensemble et confronter ce qu'elles sont¹²² :

« [La coopérative *Univens*] est un lieu au sein duquel les personnes peuvent croître [se développer], comprendre que ce qu'elles font est en relation avec le monde, avec la société qui est en train de se faire [...] Il y a des jours ici où tout le monde participe à la discussion, avec les machines à coudre placées côte-à-côte. Et des fois, ce sont des sujets bien chouettes, sur la politique, tout ça. Alors je crois que c'est cela qui fait que les personnes se développent et participent [...] Ce qui aide le plus les gens à participer, c'est ce qui se passe à l'intérieur de l'emprendimento. » (ENT9)

Il faut souligner que personne, pas même la présidente de la coopérative, n'est dédommée pour sa participation aux diverses activités, y compris les forums du FBES : « Quand on va à une réunion, si elle est dans une autre ville, on peut perdre un ou deux jours de production » (ENT9). Ceci vise à éviter la centralisation du pouvoir entre quelques mains. De même, « Il y a un conseil d'administration et un conseil fiscal, mais le CA ne décide de rien. Il prépare les sujets mais ne décide pas » (ENT9). C'est l'assemblée générale qui discute de toutes les questions et personne

¹²¹ J'ai pu observer directement la participation de deux femmes de la coopérative à des réunions, du forum métropolitain de Porto Alegre et pour créer une boutique commune de commercialisation sur la place du marché de Porto Alegre - une réunion à laquelle une coopératrice d'*Univens* n'a d'ailleurs pas parlé.

¹²² Outre l'entretien qui suit avec la *leader d'Univens* on peut se référer à un mémoire de maîtrise de C. Andrada (2005) portant sur la coopérative *Univens*, qui montre les effets sur des personnes.

d'extérieur à la coopérative ne peut y assister pour ne pas intimider celles qui voudraient parler (idem).

Un répondant qui a effectué un mémoire sur cette initiative souligne que la continuité de cette action collective, tant de la coopérative que d'ailleurs du regroupement *Justa Trama*, tient « à quelques personnes-clés » qui sont plus militantes, plus engagées (ENT26). La *leader* est présidente de la coopérative depuis sa création, il y a douze ans. Cependant, souligne une autre personne répondante, l'autogestion n'y est pas formelle :

« Si tu connais la coopérative, si tu l' observes, tu peux voir qu'il y a une organisation croissante pour se diviser les tâches, pour les faire tourner et les échanger : qui va nettoyer, qui va recevoir les clients, qui va aux foires-rencontres, qui va aux réunions du forum [du FBES]. Donc, il y a des tas d'éléments par lesquels tu perçois qu'il existe une décentralisation. Elles [les coopératrices] font en sorte que toutes les choses passent par l'assemblée générale et que les personnes se positionnent et décident. Et si Nelsa est présidente, c'est beaucoup plus en fin de compte à titre de reconnaissance de l'importance de cette personne dans l'histoire de la coopérative qu'une question de centralisation du pouvoir. » (ENT21)

5.2.3. Un rapport au travail fondé sur la façon de prendre en compte le hors travail.

Ces références de pratiques autogestionnaires font ressortir des formes d'engagements ou de retraits qui soulignent l'existence d'identités collectives distinctes au sein de l'économie solidaire. Il peut paraître malaisé cependant de comparer une entreprise récupérée à une coopérative comme *Univens*. On peut cependant assister aux mêmes phénomènes de retrait ou d'engagement dans des coopératives ayant des paramètres comparables. Il s'agit en l'occurrence de deux coopératives de Catadores, l'une à Canoas, l'autre à Diadema (région ABC), que j'ai pu en partie observer¹²³.

À Canoas, ce sont les participants (ex-travailleurs formels ou informels, en majorité des femmes) qui ont démarré cette activité et qui ont rejoint l'économie solidaire parce que les institutions leur

¹²³ J. Lima souligne de son côté qu'il a étudié des coopératives et non des entreprises récupérées, si bien que l'argument généralement avancé par les syndicalistes pour expliquer le non engagement des travailleurs de bas niveau de qualification, à savoir qu'ils ont pris l'habitude de relations autoritaires de travail dans les entreprises et reproduisent ces schémas culturels, ne tient donc pas (Lima, 2008)

demandaient de se structurer comme tel pour pouvoir les aider (ENT39). Leurs conditions de travail restent précaires. Elles et ils trient les matériaux recyclables dans un hangar en tôle dont le toit laisse passer des gouttes de pluie. Mais autant le soutien apporté par la municipalité reste timide, autant la coopérative est insérée dans son environnement. Les matériaux sont amenés par le camion de la municipalité ou par des personnes de la communauté avoisinante qui savent que « ces déchets valent de l'or pour nous », raconte la vice-présidente de ce groupe d'une douzaine de membres (ENT39). Visiblement fière de ce qu'ils accomplissent pour « prendre soin de l'environnement » et pour aider leur voisinage, la vice-présidente (dont les mains sont tout autant soignées et manucurées que celles de n'importe quelle femme brésilienne, alors qu'elle trie, comme les autres coopérateurs, sans gant), souligne que

« Non, notre travail n'est pas dégoûtant, au contraire, c'est un travail propre, utile pour la communauté, pour empêcher de jeter n'importe quoi dans la rivière et de la polluer alors qu'il y a beaucoup d'habitants qui vivent de la pêche. Et puis on aide la communauté. Ici, à Canoas, il y a beaucoup de familles très carencées, des jeunes qui n'ont rien. Avec le développement de ce hangar de tri, on crée du travail. » (ENT39).

Cette association pousse aussi la municipalité à satisfaire des besoins sociaux, par exemple en réclamant une crèche pour permettre aux femmes de venir travailler dans ce hangar que la vice-présidente souhaiterait mieux équipé, avec un tapis roulant pour le tri et au moins un ordinateur dans la pièce du haut, pour récupérer des cours sur Internet, étudier, et ainsi avoir non seulement un travail, mais « une vie digne » (ENT39).

En comparaison, la coopérative de Catadores de Diadema apparaît mieux lotie en matière de conditions de travail : outre le hangar de tri, la coopérative dispose d'une petite baraque qui est équipée avec un ordinateur pour faire office de bureau. Elle reçoit un appui important pour développer ses activités : les membres suivent des cours d'autogestion, etc.; ils sont conseillés par Unisol SP, qui joue le rôle d'intermédiaire ou de représentant auprès des pouvoirs publics locaux, et est appuyée par le puissant syndicat des métallos de la région ABC, qui a acheté le camion pour faire la collecte de matériaux dont dépend l'activité de la coopérative (ENT56).

Cependant, malgré cet accompagnement, le président ne semble guère tirer de satisfaction de son travail. Lui-même ancien métallo comme 90% des membres de cette coopérative, et ancien syndicaliste, qui a « fait les grèves¹²⁴ » (*idem*), il se montre surtout préoccupé par le fait qu'il est difficile de « conscientiser » à l'autogestion et que (là aussi) les coopérateurs ont un rapport instrumental au projet :

« Les membres ne voudraient que travailler et recevoir leur salaire; travailler et recevoir; travailler et recevoir. Ils viennent des entreprises alentour, ils ont une mentalité de subordonné. Mais il faut aussi participer. Seulement six savent vraiment ce qu'est une coopérative, ce que sont leurs droits et leurs obligations. » (ENT56)

Il fait aussi remarquer que c'est difficile de convaincre la population alentour de ne pas jeter n'importe comment leurs déchets et de participer à la collecte sélective. Dans cette coopérative où l'on se préoccupe de la compétitivité, on retrouve plusieurs des traits des entreprises récupérées présentées auparavant, notamment la coupure entre la majorité des coopérateurs et un noyau de militants (membres et accompagnateurs d'Unisol), qui détiennent un projet déjà-là, associant l'activité de recyclage au développement et à la compétitivité économique.

L'exemple de Canoas témoigne en revanche de la capacité de personnes qui occupent des emplois peu qualifiés ou à bas salaires à se créer un rapport au travail et à s'engager dans un projet autogestionnaire¹²⁵. Cependant, à la différence de la coopérative de Diadema, ou de l'entreprise récupérée étudiée par Rosenfield, si conscientisation il y a eu, elle ne porte pas sur un modèle idéologique d'autogestion, mais sur l'importance du recyclage pour la protection de l'environnement. Le groupe a été formé « à reconnaître les matériaux », comme le précise sa vice-présidente ; leur travail contribue à mobiliser la communauté aux nécessités de la collecte sélective dans le cadre d'un projet d'avenir de la communauté locale, et non sur le mode de l'opposition avec les habitants (comme le vit le président de la coopérative de Diadema). Tout cela confère une « *identité* » à ce groupe, ainsi que le souligne sa vice-présidente.

¹²⁴ Il fait référence aux grandes grèves de la fin des années 70 et début des années 80 contre la dictature.

¹²⁵ Ceci fait tomber l'hypothèse selon laquelle les syndicats auraient des difficultés à mobiliser les bas salaires du fait de leur faible identité ou rapport au travail.

On retrouve dans la coopérative de Canoas ce qui peut fonder l'implication – ou rapport au travail – dans la coopérative *Univens*, à savoir la construction partagée d'une finalité du travail, qui mobilise les appartenances identitaires hors travail¹²⁶ et qui refaçonne le local et le global : dans la coopérative de Canoas, la façon d'interpréter les problèmes – par exemple empêcher la pollution de la rivière parce qu'elle est une ressource pour des pêcheurs du quartier et leurs familles – fait appel à des savoirs d'expérience qui réarticulent des liens de proximité (au sens d'appartenance à la communauté locale) avec l'activité de travail, en les enveloppant dans des grammaires de la vie publique (pour reprendre D. Cefaï, 2001) qui créent des solidarités connectant le local à un mouvement global (par exemple de protection de l'environnement).

De même, les pratiques des coopératives associées dans la chaîne de valeur *Justa Trama* redéfinissent les termes d'un projet global (de société) en remettant en cause les règles du jeu économique, en fixant leurs prix de façon à maintenir l'accessibilité des vêtements pour des ménages à faibles revenus, et donc en affirmant la prédominance de solidarités sur la logique du profit. Elles remettent aussi en cause l'organisation capitaliste de la production qui met en rivalité les territoires et les secteurs de production, en se passant des intermédiaires et en ne se fondant pas, pour répartir les richesses produites, sur des rapports de pouvoir entre les coopératives productrices de la matière première et celles productrices de biens à plus forte valeur ajoutée¹²⁷; enfin, elles favorisent les rapports de solidarité et d'égalité entre les communautés dites

¹²⁶ M. Piore et S. Safford (2006) soulèvent un problème, qui concerne aussi les travailleurs qualifiés, comme quoi les identités hors travail auraient pris le pas sur les identités au travail (de l'époque fordiste) du fait de ces nouveaux modèles d'activité, où l'on change souvent de projets et de lieux. D'où l'idée que les institutions traditionnelles de représentation collective aient été *de facto* remplacées (aux États-Unis) par de nouveaux acteurs en relation avec les mouvements sociaux et les organismes communautaires de défense des droits des minorités. Cette analyse induit à mon sens une catégorisation des identités qui masque la dynamique inégalitaire de l'organisation capitaliste de la production sur les modes de vie, à l'œuvre dans la période fordiste et qui a "naturalisé" la distinction entre identités professionnelles et extra-professionnelles, en donnant la prééminence aux identités dites économiques de travailleurs.

¹²⁷ Ce qui ne serait pas toujours le cas des réseaux de coopératives compétitives développées par *Unitrabalho* et *Unisol* dans certaines régions du Brésil, où l'on verrait se reproduire les rapports de forces entre donneurs d'ordre et sous-traitants (ENT5).

traditionnelles¹²⁸ et les autres, en s'associant à des coopératives qui reprennent leurs méthodes d'exploitation de la terre permettant de produire un coton écologique.

On constate ainsi que les liens de proximité sont à la fois conservés et transformés, car le sens qui leur est attribué a changé. Si l'économie solidaire s'appuie, comme le travail informel, sur des liens familiaux ou de voisinage (Georges et Da Silva, 2009)¹²⁹, cette mobilisation de liens dits "primaires" ne signifie pas le maintien des relations traditionnelles de domination (Chaniel et Laille, 2006, cités par Leite, 2009b). Au contraire même, puisque est remise en cause la prédominance des rapports sociaux de production et de la marchandisation sur les rapports sociaux familiaux, de voisinage, sur le façonnage des territoires, bref sur les modes de vie.

A contrario, c'est ce qui se perpétue avec les coopératives compétitives. Par exemple Unitrabalho et d'autres accordent une prééminence aux entreprises récupérées et cette prééminence s'appuie implicitement sur une vision du (projet) global, qui ne remet pas en cause les formes d'organisation compétitives du capitalisme. On peut constater parallèlement que le groupe de Catadores de la région ABC mentionne des rapports difficiles avec le voisinage ; la proximité ne crée pas de solidarités parce qu'elle ne fait pas sens par rapport au travail. Le projet n'est pas non plus formulé de la même façon : le président de la coopérative de Catadores dans l'ABC se réfère à l'autogestion comme projet idéologique, qui suppose le respect de normes de compétitivité.

Les pratiques dans les coopératives compétitives, qui reproduisent des rapports sociaux inégalitaires, peuvent contribuer à expliquer l'attachement des travailleurs masculins au statut de travailleur formel et au fait de disposer de cette carte ou livret de travail (Alves, 2006), alors qu'avec les coopératives comme celles citées en exemples (CTMC et Uniforja), ils sont

¹²⁸ L'économie solidaire est aussi le lieu de mobilisations des communautés traditionnelles, notamment les communautés Quilombas, et celles Autochtones, qui veulent préserver leurs modes de vie et qui diffusent des modes d'exploitation des ressources respectueuses de l'environnement.

¹²⁹ Des travaux brésiliens montrent par ailleurs que les travailleurs informels reconstruisent ou du moins tentent de (re)créer des rapports au travail et des nouvelles formes de résistance ou de solidarité collective sans que cela passe par l'économie solidaire (Leite, 2009a, George et da Silva, 2007, Silva Costa, 2009, Guimarães, 2004). Ces travaux sont intervenus après la recrudescence du travail informel au Brésil, à partir des années 90.

susceptibles de recevoir au moins, ou même plus, que les revenus et droits des travailleurs formels (Holzerman 2012). Mais comme la transaction biographique est bloquée, on pourrait dire qu'en perdant leur statut de travailleur formel avec la faillite de l'entreprise, ces travailleurs perdent leurs repères identitaires au travail et hors travail ; ce n'est pas seulement un statut qui leur conférait une dignité au travail qu'ils recherchent, mais aussi une légitimité ou même un pouvoir au sein de la famille¹³⁰. A *contrario*, la possibilité de procéder à des transformations identitaires pourrait expliquer l'engagement de femmes dans des activités coopératives pourtant précaires, mais qui leur permettent de transformer leur place dans la famille et la communauté locale (Georges et Da Silva, 2007).

On va voir à présent que ces recompositions du sens des appartenances et des rapports sociaux ne s'appuient pas que sur les pratiques au sein des coopératives et groupes solidaires, mais bien sur des interactions dans une arène publique à géométrie variable, en termes de participants, de modalités d'interaction et de significations mobilisées.

5.3. Arènes publiques et légitimation des pratiques autogestionnaires

Créer, développer ou appuyer des alternatives de revenu et d'emploi sont devenus au cours des années 1990 des activités impliquant de plus en plus d'ONG, de syndicalistes, de mouvements sociaux d'habitants, de chômeurs..., et de réseaux universitaires. Cette époque est celle où les grandes institutions internationales, comme l'OCDE et la banque mondiale, ne voient plus que par le "micro" et préconisent pour lutter contre le chômage de créer sa propre entreprise, en mettant de l'avant des expériences comme celles des fonds de micro crédit de Muhammad Yunus au Bangladesh. Parallèlement, les grandes ONG de coopération internationale, qui sont fortement présentes au Brésil, ont réorienté leur action contre la pauvreté et l'exclusion vers le soutien aux actions à caractère économiques *versus* celles à caractère seulement social, et subventionnent notamment les fonds de financement des mini-projets créés par des organisations comme Caritas ou par des mouvements sociaux.

¹³⁰ Cette interprétation fait référence à la résistance que l'on retrouve chez les salariés formels d'Afrique du Sud qui ne peuvent se sortir des relations salariales de plus en plus précaires parce qu'ils s'accrochent à un statut qui leur conférait une position dominante dans la famille (Barchiesi, 2010)

Peu de travaux soulignent toutefois le fait qu'au Brésil, les années 1980 et 1990 sont marquées par le processus de démocratisation. Emmené par la mobilisation de la société civile, il va se traduire par l'inscription, dans la Constitution de 1988, de la participation citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, sociales notamment. Ceci « a fortifié dans le mouvement social brésilien un processus de discussion dirigé vers la question de la démocratisation dans le monde du travail », note M. Leite, 2009b. « Les travailleurs de diverses branches d'activité ont entamé la formation de coopératives, les mouvements sociaux se sont mis à promouvoir les pratiques d'autogestion, les universités et autres entités ont commencé à appuyer la création des *emprendimentos* solidaires » (Pereira, 2007 : 18, cité par Leite, 2009b : 42).

C'est explicitement au nom de la démocratisation de la démocratie et pour contester les politiques néolibérales que les expériences d'économie solidaire vont connaître un formidable essor, avec la campagne de l'Action de la citoyenneté contre la faim, la misère et pour une vie digne (ACCMV) qui prend appui sur la mobilisation de masse en faveur de la destitution de O. Collor (1994). Il s'agissait alors du plus important mouvement social au Brésil « depuis la lutte pour les droits démocratiques en 1985 », (Singer, 2002).

« Le développement d'expériences d'économie solidaire a connu une forte accélération en 1994 quand l'ACCMV résolut de changer sa tactique et, au lieu de seulement distribuer des aliments, se mis aussi à susciter la création de travail et revenu. Elle accomplit en deux ans ce que Caritas avait mis 15 ans à faire, en passant d'une action assistancielle à une action pour la "solidarité libératrice". » (Singer, 2002 :119)

L'action de l'ACCMV faisait consensus. Étaient notamment membres de son secrétariat exécutif national Caritas et la CUT. Des centaines de comités locaux vont être créés dans tout le Brésil; ils étaient toujours mobilisés au cours de la décennie 2000 dans la mise en œuvre des politiques sociales, à travers notamment le Consea, un conseil délibératif les associant (le Consea était présidé par l'ACCMV après sa réactivation en 2003) et accompagnant le programme Bolsa Familia par le soutien à la création collective de travail et revenus.

Par ailleurs, les villes pionnières dans le développement de politiques locales de soutien à la création de formes alternatives de travail et revenu, à partir de la seconde moitié des années 90, sont des municipalités qui, principalement sous l'impulsion du Parti des Travailleurs, ont mis en place des budgets participatifs se démarquant par la mobilisation populaire qui les a portés. Ainsi à Porto Alegre (État du Rio Grande do Sul), Belem (État du Para) et Santo André (dans la région ABC, État de São Paulo) (Souza, 2009).

5.3.1. Les budgets participatifs et la reconnaissance des initiatives de travailleurs non représentés.

Ces expériences de budgets participatifs contribuent à la reconnaissance de ceux qui ne sont pas représentés par le syndicalisme, les pauvres et les travailleurs informels, comme sujets et citoyens des transformations sociales à mettre en œuvre :

« Un des traits principaux [de la nouvelle organisation politique du budget participatif à Belem créé en 1996] peut être identifié au fait de susciter la participation des secteurs organisés dans la même proportion que celle des secteurs non organisés. Cette tentative [...] part d'une élaboration sur la figure du peuple et des travailleurs [...] Sont dénombrés ceux qui tiennent une expérience de travail, mais qui ne sont pas dans le marché formel même s'ils sont employés, et qui apportent une expérience de sociabilité et d'organisation qui ne passe pas nécessairement par les mécanismes du syndicalisme ni par ceux des mouvements sociaux classiques. » (Silva Barros, 2011)

Concernant Porto Alegre, trois actions marquantes ont été prises (en 1995-1996 en particulier) par la mairie PT¹³¹ à la demande des habitants mobilisés dans les assemblées du Budget participatif et suite aux rencontres et négociations menées avec les organisations

¹³¹ L'application exemplaire du budget participatif à Porto Alegre doit beaucoup aux interactions avec la société civile. Il faut savoir, pour la suite, que la mairie est alors dirigée par Tarso Genro, membre du courant majoritaire Articulação au sein du PT (du même nom que le courant majoritaire au sein de la CUT, mais beaucoup plus hétérogène). Le courant Articulação est minoritaire cependant dans le Rio Grande do Sul. Le courant majoritaire est le courant Democracia Socialista (DS), un courant hétérogène dans le PT, mais où les trotskystes sont très présents dans le Rio Grande do Sul. Ce courant est dirigé par Olivio Dutra, celui qui a conquis Porto Alegre en 1988 et créé le premier budget participatif. Suite à des accords entre le courant Democracia Socialista (DS) et Articulação, les équipes du PT sur le Rio Grande do Sul tournent à chaque élection, en commençant par une équipe DS. Tarso Genro a donc succédé à Olivio Dutra en 1992 à la mairie de Porto Alegre.

communautaires et populaires de la société civile, qui ont été très impliquées dans sa conception et sa mise en œuvre (Baïocchi, 2003, van Wijk, 2006). L'une est l'installation d'un incubateur de coopératives populaires, qui a notamment accueilli *Univens* (ENT9). L'autre est la création d'un institut de crédit ou banque populaire orienté « vers les empreendimentos dirigés par des personnes de bas revenu, qui ont des difficultés d'accès au crédit, en donnant une priorité aux femmes » (Barcellos et Beltrão, 2000 : 170). L'objectif est de soutenir les initiatives dans le travail informel et pas seulement les moyennes entreprises couvertes par les politiques nationales d'emploi¹³². Aussi, une attention est accordée à la mise en œuvre, qui s'appuie sur des agents communautaires car « Parmi les présupposés d'opérationnalisation ressort le caractère non assistanciel et communautaire » (Barcellos et Beltrão, 2000 : 170). Il n'y a pas de comptoirs ou de guichets « mais des tables et des chaises [pour recevoir les clients] disposées de façon à permettre la libre circulation dans le lieu, dans lequel clients et agents [de Portosol] établissent un dialogue en condition symbolique d'égalité » (*idem* p. 172-174-176-177).

Enfin, la mairie de Porto Alegre crée en 1996 une "supervision de l'économie solidaire" au sein du secrétariat municipal à l'industrie et au commerce (SMIC). Les termes du développement économique – au niveau du développement local tout du moins – sont ainsi redéfinis, en faisant des travailleurs informels des sujets collectifs de ce développement et en appuyant explicitement ces initiatives économiques, qui reposent sur des liens dits primaires:

« Deux caractéristiques importantes ont marqué dès le départ le travail de la mairie de Porto Alegre relatif à l'économie solidaire. La première a été son étroite interaction avec le processus d'organisation populaire, résumé ainsi par un fonctionnaire dans un entretien : "C'est une tentative de fortifier les sujets politiques [...] en maintenant une étroite relation avec la société". Dans cette conception, les sujets collectifs se définissent de par leur caractère populaire : ils sont issus de travailleurs informels dont le processus propre d'organisation et de participation politique mène à une réévaluation de leurs rôles économique et social, justifiant ainsi le recours à la notion d'économie populaire¹³³. Les actions des

¹³² Je fais référence aux politiques mises en œuvre par le Codefat, organe paritaire de gestion du fonds de soutien aux travailleurs (chômage, formation professionnelle, développement économique) mis en place en 1994, où siègent donc le patronat et les syndicats, dont la CUT : celle-ci a suscité la création d'un programme de soutien financier à la création de micros-entreprises, dont la gestion est confiée aux banques, qui vont accorder des prêts aux moyennes entreprises existantes (Gonzalez, 2010) – ce qui aura quand même l'avantage de transformer des salariés informels en salariés formels (Ibase, 1999 :81).

¹³³ Mon soulignement.

pouvoirs publics se sont centrées sur l'appui à des groupes des périphéries urbaines visant à une organisation économique de forme associative présente dans l'artisanat, la confection et la prestation de services, ainsi que par des associations de recyclage, tous caractérisés par la précarité de leurs ressources et par une dynamique de fonctionnement dans laquelle se confondent l'économique, le familial et le communautaire. La seconde caractéristique est l'inscription de l'appui à ces groupes dans des politiques de développement économique et non d'assistance, raison pour laquelle les actions ont été initiées par le SMIC [secrétariat municipal à l'industrie et au commerce]. » (Sarria Icaza, 2005 : 245-247)

On peut rattacher ces politiques publiques aux modalités d'interaction qui sont intervenues, d'une part, au sein du budget participatif et, d'autre part, avec les organisations de la société civile. Les travaux¹³⁴ de G. Baïocchi soulignent que le budget participatif de Porto Alegre reposait sur des interactions entre élus, administrations, organisations communautaires et habitants des quartiers populaires (ayant inspiré ma modélisation délibérative-intégratrice), qui ont favorisé la participation massive de ces habitants : ceux-ci ont pu dérouler leurs processus argumentaires et leur vision du bien commun – vision qui, on peut le souligner, ne se référait pas explicitement aux notions de justice sociale promue par la Théologie de la Libération (comme on pouvait s'y attendre étant donné l'importance historique de ce courant au Brésil) ou par le Parti des Travailleurs (Baïocchi, 2003 : 62).

Le budget participatif a lui-même eu des effets sur la création de coopératives, comme en témoigne une fondatrice de la coopérative *Univens*, qui était déléguée de quartier du budget participatif de Porto Alegre en 1996 (voir aussi C. Andrada, 2005 et 2011) :

« J'ai participé comme déléguée, ensuite j'ai commencé à participer au niveau régional et j'ai été à trois reprises conseillère du Budget participatif de Porto Alegre. Cela a été un très grand apprentissage de vie, avec beaucoup de responsabilité, de formation des personnes, d'information [...] Il y avait des assemblées populaires dans tous les quartiers [...] On voyait que le budget participatif nous permettait de [construire des égouts, des routes carrossables, etc.] et l'on s'est dit que le budget participatif pouvait répondre à un autre grand besoin, qui était le travail. À cette époque, on se rencontrait dans le quartier, à trois ou quatre; et là on s'est dit : pourquoi ne pas regrouper les femmes qui travaillent à domicile à leur compte, et

¹³⁴ On parle d'observations effectuées dans les années 90, et non du fonctionnement du budget participatif, qui a lentement dérivé après les années 2000, jusqu'à être en partie vidé de son contenu par la nouvelle équipe municipale ayant battu le PT aux élections de 2004 (pour la période 2005-2008).

qui commencent à faire face à une crise avec l'arrivée des produits de Chine, d'Indonésie, qui donnent le sentiment que cela ne vaut plus le coup de faire appel à une "couturière". Alors on a pensé que l'on pouvait réunir plusieurs femmes et travailler ensemble, cela apporterait une réponse au besoin de travailler et en même temps, cela serait une action participative et collective¹³⁵. » (ENT9)

Par ailleurs, la municipalité a été associée aux rencontres issues de la recherche-action menée par L.I. Gaiger sur les petits projets communautaires ou PACs (cf. controverse sur économie du pauvre versus coopératives compétitives en 5.1.), à l'invitation de Caritas, qui travaillait avec la mairie depuis 1995 (ENT10). Ces rencontres ont aussi associé le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST)¹³⁶, dont Caritas a soutenu le développement (ENT5), et une organisation communautaire de conseil-accompagnement au développement local et à l'économie solidaire réputée dans le RS (CAMP), qui a été créée à l'origine pour accompagner le redéveloppement d'un syndicalisme rural autonome et qui s'est aussi impliquée dans l'animation des fonds de soutien aux mini-projets – ceux-ci étant appuyés par une multitude de mouvements sociaux sur le Rio Grande do Sul et pas seulement par Caritas, avec des financements provenant d'ONG internationales (dont l'organisation néerlandaise de soutien au développement internationale ICCO que l'on va retrouver dans la création de la CUT) et d'autres réseaux d'église (ENT8, ENT1, Sarria Icaza, 2008).

Ces rencontres ont permis d'identifier des « repères fondamentaux » concernant tant la signification des expériences que les politiques publiques appropriées pour les soutenir (Sarria Icaza, 2005, Lechat, 2004). La première recherche-action avait fait « ressortir des enjeux de méthodologie si l'on voulait que l'accompagnement du groupe lui permette effectivement de croître et de s'autonomiser » (ENT10). Une seconde recherche-action menée avec la mairie de Porto Alegre va cerner les facteurs favorisant « la viabilité économique des empreendimentos

¹³⁵ Mon soulignement.

¹³⁶ Pour que l'agriculture familiale devienne économiquement viable, le MST, influencé par le modèle cubain va pousser à l'adoption du modèle des coopératives malgré la critique dont elles ont fait l'objet au Brésil, du fait de la loi sur les coopératives de 1971. La rencontre dans les années 1980 de ces initiatives avec les PACs et différents réseaux d'Église vont déboucher sur la construction d'un projet de société anticapitaliste, critiquant la modernisation qui détruit la nature et le monde rural, dont l'économie solidaire tire son inspiration (Sarria Icaza, 2008 :37-38).

solidaires, [tout en garantissant] leur réussite et leur soutenabilité » et fortifiant en même temps « leur caractère coopératif, égalitaire et démocratique » (Gaiger, 2000 : 273).

Cette seconde recherche-action met l'accent sur l'expérience menée autour de la ville de Santa Maria, dans l'est du Rio Grande do Sul, où se développe à l'initiative de Caritas un réseau de coopératives d'agriculteurs familiaux qui s'est équipé d'une banque (le projet Esperança-CooEsperança)¹³⁷. S'y adjoindront des coopératives de Catadores. L'expérience est devenue une *success story*, car il y existe « une interaction dynamique entre groupes de production, coopératives, syndicats, mouvements populaires, pastorales sociales, université et autres agents. » (Gaiger, 2000 : 275)¹³⁸. La recherche montre que les EES bénéficient ainsi d'un « entourage social proactif, qui leur garantit des apports financiers, des facilités matérielles, une formation technique, un accompagnement méthodologique, des échanges d'expériences, un encouragement moral... » (Gaiger, 2000 :275)¹³⁹.

Les rencontres entre les protagonistes cités, auxquels se joint la CUT régionale dès 1997 (ENT10)¹⁴⁰, et les foires, comme celles de Santa Maria, destinées à faire connaître la production solidaire et à discuter avec les consommateurs (Sarria Icaza et Freitas, 2006), ont permis de construire ce qu'ATD-Quart monde appelle des savoirs vécus et des savoirs d'action (2008).

¹³⁷ En 1994, les 90 petites coopératives du projet organisent leur première foire à Santa-Maria. En 2006, on dénombrait 220 coopératives et associations solidaires dans le projet (Sarria Icaza et Freitas, 2006). « Et la région autour de Santa Maria et des villes alentour possède à présent un projet de production alternative, agrobiologique, en cours de réalisation. » (ENT5).

¹³⁸ « C'est une histoire de lutte. Dans cette région, Catadores de papier, agriculteurs familiaux, Sans terre, artisans..., ils sont tous reliés par une toile d'action [...] par l'idée de développement territorial, au point d'avoir une articulation avec les mouvements sociaux » (ENT5). Santa Maria est devenu le rendez-vous annuel des coopératives du Mercosul et une étape préparatoire du Forum social mondial (lorsqu'il se tient au Brésil).

¹³⁹ Ce n'est pas l'objet de cette thèse de discuter des théories économiques, mais il est pertinent de faire remarquer que ces résultats font (re)découvrir que la production de richesses repose sur un ensemble d'interactions, marchandes et non marchandes. C'est ce que l'économie néolibérale tente de masquer en externalisant ou en transférant à l'État les "externalités", *i.e.* tout ce qui est considéré comme non rentable.

¹⁴⁰ Des militants de la CUT-RS ont participé, pour certains depuis les années 80, à l'animation de fonds de soutien aux mini-projets et ont appuyé le développement du projet Esperança-CooEsperança (ENT1, ENT8, ENT14).

Travailleurs et accompagnateurs se transforment au cours de ce processus. D'une part, on constate que les nouvelles identités collectives de travailleurs se construisent aussi par la confrontation réflexive avec les institutions. La mairie de Porto Alegre n'a pas soutenu des formes traditionnelles de sociabilité, mais les formes nouvelles, c'est-à-dire les pratiques qui avaient pour signification de favoriser le développement local soutenable; la signification des liens dits primaires était transformée. Pour reprendre les distinctions opérées par M. Castells dans *The power of Identity* (1997), les travailleurs de l'économie solidaire se sont engagés dans une construction identitaire reposant sur « la référence au projet [qui] permet de construire un sujet capable de faire des choix et de s'engager dans de nouveaux processus ou de nouvelles formes de changement social » (1997). D'autre part, les organisations d'appuis, et y compris les administrations municipales participant à l'expérience (la politique de Porto Alegre va être reprise par plusieurs villes PT dans l'État, Sarria Icaza, 2005) acquièrent un savoir permettant l'engagement, d'eux-mêmes et des travailleurs qu'ils appuient, et la légitimation de ces nouvelles pratiques d'économie solidaire¹⁴¹.

5.3.2. Controverses, variabilité des arènes publiques et champ de pratiques

L'expérience de développement de l'économie solidaire qui s'est formalisée à la mi-1990 entre la municipalité de Porto Alegre et les organisations d'appui citées, peut être analysée selon la façon dont M. Lounsbury et E. T. Crumley (2007) modélisent la création et surtout l'institutionnalisation de nouvelles pratiques (car comme ils le soulignent, il ne cesse d'y avoir production de pratiques innovantes, p.996). Ils partent ainsi d'un processus endogène de création de pratiques qui sont d'abord perçues comme des anomalies; mais ces pratiques peuvent apparaître performantes au fil du temps et de processus de mobilisations qui, tels que je l'interprète, mettent en rapport des

¹⁴¹ Il n'est pas nouveau de dire que l'expérience d'accompagnateurs génère un savoir qui interagit avec leurs pratiques. On rejoint ainsi une analyse sociologique qui accorde au savoir implicite des acteurs sociaux un rôle dans l'action et la compréhension sociologique des actions : « L'idée fondamentale qui sous-tend notre approche est que tout acteur social - l'individu qui au sein de la société, crée, construit, pense, agit; l'individu qui participe pleinement à la construction et à la reproduction des rapports sociaux – se réfère au moins implicitement à une connaissance du social, qui sous-tend son action et lui donne un sens. » (Rhéaume, J., Sévigny, R. et Tremblay, L. 2000 : 3)

théorisations de ces pratiques avec des redéfinitions des problèmes publics (ce que les auteurs appellent des croyances collectives). Et si ces pratiques font l'objet de négociations de politiques, ces politiques contribuent, avec les théorisations, à définir les frontières d'un nouveau champ de pratiques. C'est-à-dire que des significations partagées par des acteurs sociaux donnent une cohérence aux pratiques en dépit de leur variété et bien qu'activités et acteurs soient distribués à travers de multiples dimensions incluant l'espace, le statut et le temps (Lounsbury et Crumley, 2007 : 1003-1007).

Les savoirs constitués avec la mairie de Porto Alegre faisait écho à des savoirs qui se constituaient dans d'autres lieux d'action collective au Brésil. À l'appui de la première situation, on peut citer les regroupements et interactions qui se sont opérés entre certaines organisations d'appui à l'économie solidaire (et certains syndicats de la CUT) autour de significations partagées, en particulier sur les enjeux des méthodologies d'accompagnement (*cf.* controverses, partie 5.1.). Ainsi, Anteag, une structure qui a joué un rôle de premier plan dans le lancement des récupérations d'entreprises en faillite et leur transformation en coopératives autogérées (qui a été créée en 1994 par d'anciens militants de l'"opposition syndicale" au sein de la CUT et par celui qui a lancé la campagne de masse contre la faim et pour une vie digne, o "Betinho") : elle se déclare proche dans les conceptions de Caritas (et d'autres composantes du FBES comme Ibase, l'institut d'analyses sociales et économiques créé en 1981 par o Betinho, la Fase, une ONG pour la promotion des droits humains, la gestion démocratique et l'économie solidaire, pour citer quelques organisations "historiques" de l'économie solidaires); Anteag est aussi opposée au projet de loi contre les fausses coopératives (ENT11). Comme les incubateurs du réseau ITCP (qui a rejoint puis quitté Unitrabalho), c'est une organisation qui se préoccupe du fait que l'accompagnement favorise l'engagement des travailleurs dans la gestion (ENT4, ENT11) et qui a toujours été attentive à l'organisation des travailleurs informels (ENT7).

Ces savoirs se démarquaient ou se construisaient en opposition à d'autres types de savoirs¹⁴² : on peut souligner que, dans les années 90, les membres ou militants des différentes organisations

¹⁴² Il faut préciser que, selon la théorisation d'ATD-Quart monde, il y a des savoirs transformateurs ou porteurs de transformations sociales, et d'autres pas; cela dépend de la façon dont ils sont constitués et en particulier cela dépend du fait qu'ils intègrent ou pas des savoirs vécus des personnes qui sont dans les

citées ainsi que les universitaires (y compris ceux que j'ai présentés dans la partie controverses comme défendant un projet de coopératives compétitives) se sont rencontrés lors de colloques et séminaires de mobilisations, qui ont été organisés notamment à Porto Alegre (ENT14, ENT16, Lechat, 2004). Mais les collaborations ne se sont jamais vraiment développées entre le MST et les ITCP (Lechat, 2004 :181), pour prendre un exemple montrant qu'il ne s'agit pas d'un oubli de la part des répondants. En revanche, le MST est souvent cité par les répondants qui défendent le principe de faire des coopératives compétitives (et notamment par les répondants de la CUT).

Les savoirs qui s'opposent à ceux construits avec la mairie de Porto Alegre redéfinissent le sens des pratiques dans l'économie solidaire. Ils trouvent une expression dans des politiques publiques qui divergent de celles menées par la mairie de Porto Alegre en 1995-1996. En d'autres termes, les politiques publiques s'inscrivent dans les controverses qui émergent à l'époque. Mais leur effet dépend de l'arène publique dans laquelle elles s'inscrivent. Les paragraphes qui suivent en donnent une illustration avec la politique menée par le gouvernement PT d'O. Dutra, dans le Rio Grande do Sul, entre 1999 et 2002 – politique qui se présentait explicitement comme une critique à l'«économie du pauvre».

Le gouvernement d'O. Dutra, qui a gagné les élections dans un contexte de forte mobilisation populaire de l'économie solidaire et des mouvements sociaux (ENT1, ENT10, ENT15), est le premier gouvernement estadual du PT à adopter une politique considérant l'économie solidaire comme une alternative en termes de développement économique. L'alternative se traduit par l'intégration dans le département de développement économique (Cruz, 2002), comme l'équipe pédiste de Tarso Genro à la mairie de Porto Alegre l'avait fait en 1996.

On a surtout retenu de cette période la politique d'ampleur menée dans l'économie solidaire, le budget participatif à l'échelle de l'État et le soutien apporté (avec la mairie de Porto Alegre) pour

situations de domination et qui ont pu mettre à distance leur expérience, qui ont pu mettre en œuvre leur réflexivité. Autrement dit, et en suivant F. Berton et M. Correia (2004), cela dépend du fait que ces personnes aient pu opérer des transactions identitaires les mettant en capacité de se projeter/de construire un projet (cf. les pratiques autogestionnaires de référence, 5.2.2)

l'organisation du premier Forum social mondial en 2001. C'est une période intense pour l'efflorescence des coopératives et leur articulation, comme le souligne la *leader d'Univens* :

« Nous avons travaillé en partenariat avec tous les FSM [*i.e. : la coopérative Univens fabriquait des objets pour la tenue des FSM*]. Et tout le monde commençait à se connaître, l'un indiquait l'autre. Un syndicat repassait l'information à un autre, à d'autres organisations. Et nous, on allait partout, on participait à tout, pour se faire connaître et pour trouver du travail à faire. On a grandi, on a créé notre propre produit, qui est les chemises de Porto Alegre, cela a été super. On a fait des défilés dans toute la ville, avec les responsables politiques, les artistes, les personnes publiques. On a commencé à avoir plein de reportages à la TV, à la radio [...] Est venu l'appui de Caritas, de Coepe, qui est le comité relié à Betinho¹⁴³. Unisol et une coopérative catalane ont complété ce que nous avons réussi à économiser pour acheter notre propre terrain et construire notre local, que nous avons inauguré pendant un FSM. »

Mais au temps du gouvernement Dutra (1998-2002), la plupart des mobilisations populaires sont conduites indépendamment de lui et sont notamment dirigées contre sa politique dans l'économie solidaire. Celle-ci, dont la mise en œuvre a contourné toutes les organisations de la société civile historiquement impliquées, est une critique ouverte de la politique de Porto Alegre :

« Pour les tenants de cette approche des politiques publiques [celle du gouvernement Dutra], même si le soutien aux organisations populaires est pertinent, il doit être complété par une "politique plus ambitieuse", devant inclure des entreprises plus significatives pour le développement économique. L'évaluation des programmes municipaux fait apparaître qu'ils ont, malgré les intentions de départ, un "fort caractère d'assistance sociale à l'égard d'entreprises modestes tournées vers l'habillement, l'alimentation ou l'artisanat." » (Sarria Icaza, 2005 : 250)

Le gouvernement Dutra a donné la priorité au « développement d'entreprises dans le secteur industriel, [en] présupposant que les entreprises communautaires ou familiales sont plus "limitées" et, par définition, moins viables que les entreprises industrielles » (Sarria Icaza, 2005 : 251)¹⁴⁴. On retrouve ainsi les termes de controverses qui divisent le mouvement de l'économie solidaire.

¹⁴³ Il s'agit des comités créés à l'initiative de l'ACCMV.

¹⁴⁴ En se référant à Leboutte, 2003 : 18, pour les passages entre guillemets au sein de la citation.

Dans le RS à cette période, la mobilisation contre cette politique est aussi initiée par les syndicats des métallos du grand Porto Alegre (SMGPA), la CUT régionale et « une partie du PT » (ENT28).

« Et le segment majoritaire de la CUT s'est à plusieurs reprises articulé avec les ailes plus à gauche, comme le MST, pour faire pression sur le gouvernement Olívio Dutra, qui était un gouvernement très bureaucrate. Ces bureaucrates établissaient une barrière qui ne rendait pas possible la discussion avec Olívio¹⁴⁵. Ce fut un moment de grande discordance. Les ONG comme Caritas et CAMP étaient avec la CUT pour faire pression. » (ENT13)

La CUT dans le Rio Grande do Sul a soutenu le fait que les organisations historiquement impliquées dans l'économie solidaire participent à la mise en œuvre de la politique. C'est alors que le courant trotskyste DS va, comme le souligne ce répondant, créer des ONG ; elles vont perturber à partir de 2003 les réunions locales et nationales du FBES :

« Mais qu'a fait le gouvernement [Dutra] ? Selon cette logique de dispute qui perturbait tout, il s'est créé un tas d'ONG pour travailler directement avec ce secrétariat [responsable de la politique dans l'économie solidaire], mais qui n'avaient aucune représentativité. Ce fut un moment de grandes tensions. » (ENT13).

À la même époque, c'est-à-dire à partir de la fin des années 90, début des années 2000, la municipalité de Santo André, qui était l'une des trois municipalités citées précédemment pour l'exemplarité de son budget participatif, va suivre la trajectoire inverse de celle du PT dans le RS et va commencer à se doter d'outils pour soutenir le développement de l'économie solidaire dite populaire. Elle crée alors (avec l'aide d'institutions bancaires) la première banque du peuple (Banco do Povo, pour l'accès à un crédit à faible taux d'intérêt), puis adopte la méthodologie d'incubation des coopératives populaires des ITCP, à partir du lieu d'activité du groupe solidaire (Cruz, 2002 : 23), en se donnant les moyens d'accomplir un accompagnement dans la durée (Cunha, 2002) – un enjeu que les politiques publiques prévoient trop rarement, faute de comprendre que le développement des *emprendimentos* (EES) est un processus de transformation qui se construit dans le temps pour pouvoir englober les différents problèmes auxquels ils se confrontent¹⁴⁶ (ENT8). Le souci affiché par le maire de Santo André est justement

¹⁴⁵ L'interlocuteur le connaît. Ils ont été « collègues » car membres tous deux du syndicat des banques.

¹⁴⁶ Même les ITCP ont du mal à travailler sur la durée car l'action d'incubation repose en général sur des étudiants qui sont remplacés par d'autres au fil des actions (et de l'évolution de leur scolarité!) si bien que les liens de confiance ou la connaissance du milieu d'intervention se perdent souvent (ENT8).

de soutenir la transformation des travailleurs informels en sujets et non objets de l'action collective dans l'économie solidaire (Cunha, 2002, Alves, 2006).

Il est important de noter que, pendant les années 90, la politique de la municipalité de Santo André avait consisté, comme celles des autres villes de la région ABC, à soutenir les actions de formation professionnelle des travailleurs, menée à l'initiative des syndicats. Contrairement à Porto Alegre, on considérait la crise comme conjoncturelle, comme relevant d'une inadéquation avec les besoins des entreprises (Alves, 2006). L'économie solidaire ne figurait pas comme une alternative en termes de développement économique. C'est cela qui change à partir de la fin des années 90. Les élus de la région passent d'une analyse de la crise comme conjoncturelle à structurelle, qui motive dès lors la recherche d'alternatives à l'ancien modèle de développement dit fordiste, en particulier pour les travailleurs informels (Alves, 2006). Cependant, la politique d'économie solidaire de Santo André restera une politique spécifique au sein de la panoplie des politiques de développement économique et non une priorité stratégique (Cunha, 2002).

Selon França Filho (2006 : 261-262), les politiques publiques témoignent de deux conceptions idéal-typiques de politiques de création de travail et revenu : la « conception d'insertion compétitive » et l'autre « soutenable-solidaire »¹⁴⁷. Les idéaux-types qu'il propose recourent les controverses et les pratiques de références que j'ai exposées dans les deux parties précédentes. Cependant, et comme il le souligne, les politiques publiques sont marquées par leur hétérogénéité. C'est vrai aussi pour les pratiques autogestionnaires, qui forment un *continuum* et qui peuvent évoluer dans les deux sens, de pratiques participatives à la reproduction de rapports inégalitaires et *vice-versa* (Guimarães, Korosue et Correa, 2006). Cette 3^{ème} section du chapitre fait d'ailleurs ressortir que les pratiques sont reliées à des arènes à géométrie variable, dans

¹⁴⁷ Le réseau des gestionnaires publics créé en 2002 et qui participe en 2003 à la création du FBES va plutôt défendre (du moins jusqu'à la plénière du FBES en 2008) la mise en œuvre de politiques transversales qui favorisent l'organisation sociale de travailleurs ayant été « longtemps exclus » (soient les travailleurs informels), qui reconnaissent la diversité de leurs besoins et demandes et leur permettent de se constituer en sujets politiques, enfin qui rompent avec des politiques compensatoires pour inscrire « l'économie populaire solidaire » dans le développement - selon le texte rédigé par la coordonnatrice en 2004 de ce réseau de gestionnaires (Schwengber, 2004/2010).

l'espace et dans le temps; identités collectives et pratiques ne s'expliquent pas seulement par leurs origines¹⁴⁸, mais aussi par diverses interactions avec les politiques publiques et avec d'autres participants, dont la CUT, car les positions de ses militants ne sont pas juste le reflet des politiques publiques locales, comme on va le voir dans les chapitres suivants.

5.4. Conclusion.

On a pu vérifier dans ce chapitre l'existence de controverses autour de la formulation de nouveaux problèmes publics, qui rendent visibles de nouvelles dominations, en l'occurrence celles des travailleurs informels et pauvres (et des travailleurs ruraux). On a constaté aussi que, contrairement à la vision de la société donnée par N. Fligstein et D. McAdam (2011), où membres et *challengers* s'opposent autour de buts définis, au Brésil, les conflits de cadrage des problèmes publics (Benford et Hunt, 2001) ne se déroulent pas seulement entre opposants et pro mouvement de l'économie solidaire, mais au sein même des protagonistes de l'économie solidaire, qui en ont des visions différentes (*i.e.* : l'économie solidaire comme forme d'inclusion économique dans un marché compétitif ou l'économie solidaire comme alternative économique s'appuyant sur la transformation de rapports sociaux de domination)¹⁴⁹. Leurs positions dans les différentes controverses se correspondent et dessinent deux réseaux de significations partagées

¹⁴⁸ On peut repérer trois situations d'origine (Guimarães, Korosue et Correa, 2006 :308-309) : celle des entreprises récupérées créées le plus souvent à l'initiative de syndicalistes quand la crise a rejoint l'emploi formel, dans les années 90; celle où les EES proviennent de l'action d'organisations gouvernementales ou non, qui présentent des relations de dépendance en termes de gestion; celle où les EES proviennent des initiatives des mouvements sociaux, qui sont constituées par un ensemble de personnes se retrouvant autour d'une cause collective, au contenu transformateur et émancipateur – ces EES révèlent des caractéristiques plus « fortes » d'autogestion avec une participation effective des travailleurs à tous les niveaux de décision et d'une transformation plus évidente des relations de travail.

¹⁴⁹ Il y a d'autres formes de contre-cadrages des politiques publiques. Elles consistent à considérer l'économie solidaire comme une forme d'inclusion sociale, et non comme une alternative économique ou en termes de développement local. L'économie solidaire est confiée au département des politiques sociales, ou à celui du travail (Sarria Icaza, 2005 et Cruz, 2002). Ceci peut déboucher sur de drôles de politiques publiques, qui, au nom de l'inclusion par le travail, accompagnent, comme dans la ville de São Paulo, des stratégies d'externalisation des entreprises classiques en créant des coopératives (Georges et da Silva, 2008).

distincts qui peuvent être associés à des idéaux-types distincts de pratiques autogestionnaires au sein des coopératives et groupes solidaire de production.

Les nouveaux problèmes sont amenés par la mobilisation des travailleurs au cœur de la question sociale. Leurs nouvelles identités collectives ne s'expliquent pas seulement par les valeurs et croyances des organisations qui ont appuyé ou pris l'initiative de ces mobilisations. Elles reposent sur un ensemble d'interactions dans les arènes publiques, dont la variabilité peut contribuer à expliquer la diversité des pratiques autogestionnaires autour des idéaux-types présentés.

Il ressort que ce sont les pratiques ou modalités d'interaction de type délibératives-intégratrices qui favorisent la construction de nouvelles identités collectives de travailleurs, c'est-à-dire rompant avec les schèmes dominants de l'organisation capitaliste. Et ces nouvelles identités collectives redessinent un autre rapport au travail – autonome – par rapport à celui – hétéronome – dominant l'époque de la société salariale fordiste, en opérant une ré-articulation entre identités au travail et hors travail. La ré-articulation consiste à redéfinir les contenus de ces deux concepts et leur relation (cf. la coopérative de Catadores de Canoas et celle d'*Univens*) : le travail est au service du hors travail, des modes de vie, alors qu'avec l'organisation capitaliste, les modes de vie sont dominés (Gough, Eisenschitz and McCulloch, 2006).

On assiste à une transformation du sens du global et du local. On peut dire que des processus d'échelles reconnectent de façon non hiérarchique (sans emboîter le local dans le global, Conway, 2008) les pratiques au sein des coopératives, le "hors travail" et les aspirations portées par des mouvements internationaux. L'intérêt de recourir aux concepts de lieux et d'échelles est qu'ils permettent, comme le souligne E. Beaulieu (2010), de prolonger le projet de mettre en rapport les processus sociaux, politiques et économiques avec l'expérience personnelle. La ré-articulation du sens et des connexions (de la façon dont les significations circulent) a acquis de la lisibilité avec la tenue des premiers Forums sociaux mondiaux à Porto Alegre et avec le développement du FBES et de ses multiples forums locaux (dans le cadre desquels les coopératives formant la chaîne de valeur *Justa Trama* se sont rencontrées). La possibilité d'opérer la jonction entre la remise en cause des rapports de domination et la redéfinition de soi-même vient de la participation à des

pratiques dans plusieurs lieux et à plusieurs échelles (Beaulieu, 2010). Ces processus d'échelle contribuent aux transactions identitaires en restituant des possibilités de se projeter et donc des capacités d'agir au sens de transposer des schémas.

La mise en contexte des controverses et des pratiques autogestionnaires a montré aussi que les syndicats locaux de la CUT pouvaient se positionner différemment. L'objet du chapitre suivant est d'exposer que les identités collectives différentes de la part de deux syndicats de métallurgistes de la CUT, qui font pourtant partie du même courant Articulação sindical, recourent les regroupements identitaires dessinés par les controverses et ne peuvent s'expliquer qu'en prenant en compte les modalités d'interaction dans lesquelles se sont engagés les deux syndicats.

Chapitre 6 : Deux syndicats de la CUT aux identités collectives opposées.

Selon la problématique de cette thèse, s'interroger sur le "comment reconstruire une représentation des travailleurs allant dans le sens de la justice sociale" suppose d'examiner "pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent" et "comment (et pourquoi) les identités syndicales se transforment ou se reproduisent lors de ces confrontation identitaires". Le chapitre précédent (chapitre 5) a permis de voir quelles sont les aspirations et les dominations remises en cause par les mobilisations des travailleurs et des organisations de la société civile qui les accompagnent, et d'exposer le champ des controverses suscitées par les nouveaux problèmes publics. Les données ont indiqué que des syndicats de la CUT se situaient de façon distincte dans ces controverses. Elles ont notamment fait ressortir que le SMABC (syndicat des métallurgistes de la région ABC, en bordure de São Paulo) se situait, dans les controverses, au sein du regroupement dont l'objectif est de poursuivre la création de coopératives compétitives ; c'est ce regroupement qui a pour références autogestionnaires des entreprises récupérées où l'on constate des reproductions de rapports sociaux inégalitaires et des phénomènes de retrait de l'action collective de la part des travailleurs-coopérateurs peu qualifiés.

Le présent chapitre (chapitre 6) va servir à exposer les identités collectives respectives du syndicat des métallurgistes de la région ABC (SMABC) et de celui qui a été mentionné comme se situant dans le regroupement opposé, soit le syndicat des métallurgistes du Grand Porto Alegre (SMGPA). Les deux syndicats sont membres du courant majoritaire de la CUT (courant baptisé *Articulação sindical*); ils se distinguent *a priori* par leur contexte local.

Le chapitre est organisé de la façon suivante. Avant d'exposer les identités collectives respectives, la première section (6.1.) met en contexte la création, en 1999, de l'Agence de développement solidaire ADS-CUT et sa mise en œuvre, qui a différé des orientations adoptées. Ceci a eu des répercussions, inattendues comme on va le voir, sur l'évolution d'Unisol São Paulo en Unisol Brasil (en 2004). Unisol SP est la structure de représentation des coopératives créée en 1999 elle aussi,

mais sur l'État de São Paulo et à l'initiative notamment du SMABC. Cette partie permettra de donner des repères empiriques sur le SMABC et le SMGPA en relation avec ces événements.

La section suivante (6.2.) expose les identités collectives du SMGPA et du SMABC en utilisant la conceptualisation en termes de matrice cognitive et normative. L'examen des contenus identitaires a consisté à établir les orientations et des lectures des opportunités et contraintes des syndicalistes dans ce qu'ils considèrent être le champ de leur action (et qui fait l'objet des controverses), à partir d'une analyse des interprétations cognitives et normatives. Ce contenu est discuté dans une troisième partie (6.3.) en soulignant le fait que ce sont les interprétations cognitives qui dessinent les frontières du "Nous" et orientent les stratégies, et non les interprétations normatives.

Dans une quatrième partie (6.4), ces résultats sont confrontés aux théories concurrentes du processus politique et de la capacité stratégique ; celles-ci ne permettent pas d'expliquer pourquoi ni comment l'identité collective du SMGPA s'est transformée et celle du SMABC reproduite. La conclusion (6.5.) porte sur le fait qu'il faut se tourner vers les modalités d'interaction avec les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire pour parvenir à une explication, car ce sont ces modalités qui distinguent en fait les deux syndicats.

6.1. Les orientations à la création de l'ADS-CUT et d'Unisol.

Dans la justification empirique (chapitre 1) du choix de l'économie solidaire, j'ai indiqué que le courant *Articulação sindical*, majoritaire, avait choisi d'asseoir la légitimité de la CUT en s'emparant de l'institution corporatiste de représentation héritée de la CLT (lois du travail adoptées en 1943), ce qui a fortifié la représentation du secteur formel de l'économie au détriment d'un large ensemble de travailleurs informels (Rodrigues, 1997). Ainsi, alors que la Constitution de 1988 a donné la possibilité aux syndicats de choisir leur *membership*, celui-ci continue de reposer sur les travailleurs formels (et c'était toujours vrai en 2008). Par ailleurs, la suppression en 1988 de la tutelle de l'État sans création de règles de représentativité ni suppression de l'impôt syndical ont eu pour effet pervers de pulvériser l'institution corporatiste

avec la création de milliers de syndicats fantômes, qui n'avaient aucune représentativité, mais qui bénéficiaient de cette manne (Gagnon et Lang, 2008 :37).

La fragmentation syndicale et la multiplication de structures non représentatives, y compris d'ailleurs au sein de la CUT (Rodrigues, 1997), ont rendu très difficile la construction d'une négociation collective de type néo-corporatiste. C'est toutefois la tâche à laquelle s'est attelé en particulier le SMABC dont l'implantation dans les entreprises de l'ABC est indéniable¹⁵⁰. Il a été ainsi créée une chambre sectorielle (*camara sectorial*) de négociation collective au niveau national dans la métallurgie, qui va toutefois se trouver vidée de son contenu lorsque le nouveau président Cardoso, appliquant les recettes néolibérales orthodoxes décide en 1994 de sortir les salaires de la négociation (et de les désindexer, au nom de la lutte contre l'inflation, vertigineuse à l'époque).

Avant cette date, le marché du travail formel était déjà en train de se détériorer, avec l'explosion des faillites et du chômage, du fait de l'ouverture brusque des marchés à la concurrence. Des centaines de milliers de travailleurs perdaient leur emploi dans des secteurs d'activité où la CUT était très bien implantée, comme la métallurgie, les banques, l'habillement, la chaussure. La CUT, qui incarnait toujours l'une des figures principales du combat pour la démocratisation (ENT1, Rodrigues, 1997, Ramalho e Santana, 2003), se trouve confrontée à une grave crise de représentativité, du moins pour les syndicats non fantômes : « En quatre ans, la CUT a perdu un tiers de sa base de représentation » (ENT1). « Déjà qu'on n'organisait pas les travailleurs informels, on se demandait qui on allait représenter » (ENT58).

C'est l'époque où la CUT commence à parler de « syndicalisme citoyen » sans que cela apparaisse encore dans les résolutions (ENT58), tandis que se massifient les créations alternatives de travail et revenu et qu'à l'initiative de travailleurs et de syndicalistes, on assiste aux premières

¹⁵⁰ La constitution de 1988 a maintenu l'interdiction de présence syndicale dans les entreprises de moins de 200 salariés. Mais ce problème ne concerne pas vraiment le SMABC, d'une part parce que les entreprises de l'ABC étaient ou sont, en général, de grandes entreprises et, d'autre part, parce que le mouvement de grèves des années 70 et 80 y a été déclenché par les commissions ouvrières, que les travailleurs avaient eux-mêmes créées clandestinement, et qui sont devenues l'un des embryons de l'implantation syndicale dans la région ABC et São Paulo, avec les comités sur la santé et sécurité au travail (cf. chapitre 8).

récupérations d'entreprises en faillite. Face aux bouleversements sur le marché du travail, les syndicats représentatifs de la CUT comprennent qu'il faut modifier leur stratégie. Au grand dam des marxistes orthodoxes, ils disent adieu à un syndicalisme de classe qui se réfère étroitement « à la contradiction entre capital et travail » (Riethof, 1998 :33). Un syndicalisme citoyen est censé avoir une politique pour toutes les catégories de travailleurs et intervenir sur tout ce qui concerne la vie des travailleurs :

« Il faut changer la référence. La CUT, pour être de classe et défendre le socialisme, ne peut se restreindre aux travailleurs possédant une *carteira assinada*. On a besoin d'élargir à l'ensemble des familles de travailleur, formel, informel et externalisé. Nous avons besoin de formes pour améliorer la vie de famille du travailleur. On doit agir aussi pour les enfants, les mères, les écoles, le loisir et le plaisir. C'est une des raisons de la croissance des questions de genre, de santé, des mouvements d'habitants et d'autres thèmes. » (Gilmar Carneiro, Debate & Reflexões, 1999 :81).

Le syndicalisme citoyen justifie que la CUT participe à l'élaboration et l'exécution des politiques publiques, outre le fait de défendre les droits des travailleurs (formels) remis en cause par les politiques néolibérales. La CUT va d'ailleurs influencer les politiques publiques des municipalités pédistes (Ferraz, 2005) et c'est pourquoi j'ai souligné son rôle dans les controverses de politiques publiques dans le chapitre précédent.

La participation à tous les canaux institutionnels (sur la santé, l'éducation, l'habitation...) a emporté l'adhésion de toutes les tendances de la CUT (Ferraz, 2005). Elle s'effectue alors que la CUT s'affaiblit et que le choix de rester dans l'institution corporatiste diminue les capacités de riposte du mouvement de travailleurs (Oliveira, 1998), en le conduisant dans les mêmes impasses que celles rencontrées par les syndicalistes avant la dictature militaire (Santana, 1999). La participation institutionnelle fonctionne comme le décrit M.-J. Gagnon (1991b) : elle restitue une forme de légitimité ou masque en partie la perte de représentativité tout en constituant une source de financements. Ainsi, cette stratégie se traduit notamment par l'engagement dans la mise en œuvre des actions de qualification professionnelle, qui ne concerne quasiment que les travailleurs formels, et qui s'effectue au détriment d'un positionnement politique critique de la notion d'employabilité utilisée par le patronat pour justifier les restructurations (Fidalgo, 2007,

Pochmann, Barreto et Mendonça, 1998, ENT31). Mais cette action est aussi une opportunité financière¹⁵¹.

L'action syndicale dans la formation professionnelle va toutefois donner lieu à des débats grâce, en particulier, à la création du programme *Integrar* par la CNM-CUT, qui est la fédération sectorielle de la métallurgie. Quoique dirigée par le SMABC, la CNM-CUT a une histoire particulière : on retrouve dans ses rangs des militants syndicalistes qui ont développé des liens internationaux avec la mouvance autogestionnaire des années 1970 (en Europe de l'Ouest, en Yougoslavie, au Chili avant le coup d'État) et des militants qui, autour de l'opposition syndicale métallurgique de São Paulo, appuient au Brésil diverses initiatives autour de l'autogestion, l'autonomie et le contrôle ouvrier (Nascimento, 2000). Enfin, la CNM-CUT est, *a contrario* de la CUT, un lieu de débats, comme l'est le secteur formation de la CUT grâce aux écoles syndicales régionales¹⁵².

Avec l'engagement de la CNM-CUT, la formation professionnelle devient un sujet de controverse public, car la fédération ne partage ni les analyses dominantes à l'époque dans le monde du travail – comme quoi le chômage résulterait de l'inadaptation de la main d'œuvre –, ni les conceptions dominantes sur les méthodes de formation. Elle s'inspire des préceptes de l'éducation populaire de Paulo Freire, pour faire appel à l'expérience des métallos qui ont perdu leur emploi et qui sont des « professionnels », ayant une grande connaissance des luttes, de l'histoire des travailleurs et du mouvement syndical (ENT15).

¹⁵¹ La CUT va gérer jusqu'à 35 millions de réais du FAT, alors que le budget de la CUT est de 7 à 8 millions de réais (chiffres 2000). Tous les courants minoritaires critiquent en 2000 (6^{ème} congrès de la CUT) la dérive, en demandant si cet argent ne se substitue pas à l'impôt syndical comme moyen de financer la CUT (Ferraz, 2005 :124).

¹⁵² C'est une particularité du syndicalisme brésilien et de la CUT que de disposer ainsi d'un réseau d'écoles syndicales sur des régions (régions qui regroupent plusieurs États, comme dans le cas de l'Escola Sul pour le Rio Grande do Sul, Santa Catarina et Parana). On a vu qu'il y a aussi des écoles syndicales dépendantes d'un ou plusieurs syndicats d'envergure municipale, et qui dispensent des formations aux syndicalistes. L'école syndicale Mesquita du SMGPA s'adresse en outre plus largement aux travailleurs et parfois à des chômeurs et des jeunes, selon les accords locaux avec des pouvoirs publics.

Integrar n'est d'ailleurs pas principalement destiné à développer "l'employabilité" des chômeurs, mais à maintenir un lien avec eux et à favoriser leur mobilisation (Ferreira, 2000). Il a été « élaboré à partir d'une enquête effectuée dans l'État de São Paulo par des chercheurs auprès des chômeurs » (ENT15). Il s'agit d'une recherche-action, qui va avoir un impact sur la réflexion des militants syndicalistes de la CNM-CUT et sur leurs pratiques : « Ces chômeurs ont questionné [dans cette enquête] le rôle du syndicat, qui était limité à la représentation des travailleurs avec un emploi » (ENT15). Ils ont aussi demandé pourquoi il fallait se former s'il n'existait pas d'emploi... « En vérité, ils étaient en train de soulever le fait que, dans ce système, il n'y avait pas d'espace pour eux. Cela nous mettait au défi de penser de nouvelles possibilités de travail, sans être du travail formel. » (ENT15)

Integrar commence en 1996-97 (à l'aide des financements du fonds de soutien aux travailleurs, le FAT, géré paritairement). Il comprend deux volets dès sa création, celui de la formation-action et celui du développement de formes alternatives de travail et revenu (*Integrar Cooperativas*), qui se trouvent ainsi réunies alors que les thèmes avaient fait l'objet de résolutions distinctes au congrès de la CNM-CUT en 1995 (il n'était question alors que de l'autogestion dans les entreprises en faillite récupérées par les travailleurs). *Integrar cooperativas* va bénéficier de « l'expérience accumulée par les ITCP » pour se développer dans le Brésil (Guimarães, 2000).

Dans l'État de São Paulo, la mise en œuvre sera d'une facture classique. Le volet formation se déroule « avec des cahiers de cours en mathématiques, portugais, etc. » (ENT15). Le volet création de coopératives prend une allure académique. Ainsi, dans une première phase, les ateliers de chômeurs se regroupent pour travailler sur des propositions, après avoir visité des expériences d'entreprises récupérées et de coopératives (Nascimento, 2000). Une dizaine de propositions sont soumises, lors d'un séminaire organisé en 1997 par la CNM-CUT, à des universitaires comme Paul Singer et Marcos Arruda, qui ont commencé à théoriser les potentialités de l'économie solidaire, et à des responsables d'Anteag (Lechat, 2004, Nascimento, 2000). Plusieurs coopératives sont montées avec d'anciens métallos au chômage (dont celle des Catadores à Diadema, présentée en section 5.2.3) en étant appuyées par la CNM-CUT, qui collabore avec l'ITCP de l'Université de São Paulo. Tous deux seront les premiers à mettre en œuvre la politique d'incubateur de coopératives populaire de la municipalité de Santo André en

2000 (section 5.3.). C'est à la même époque, à partir des années 1995-1997, que le SMABC appuie la reprise d'entreprises en faillite et va prendre l'initiative, avec d'autres syndicats de l'État de São Paulo et avec l'appui des syndicats italiens et des représentants des coopératives italiennes et catalanes, de créer Unisol, sur l'état de São Paulo (Unisol SP), en 1999, à partir d'un congrès de fondation qui réunit une douzaine d'entreprises récupérées (ENT6, ENT22).

Dans le Rio Grande do Sul, la mise en œuvre est très différente : « *Integrar* était un mouvement permanent de réflexion, d'analyse, de construction collective de propositions et de pression sociale », au sein duquel « les travailleurs étaient les sujets du processus » (ENT15).

« C'étaient eux qui présentaient leur diagnostic, leurs besoins. Et puis l'université, l'église, le syndicat parlaient, cela dépendait de la ville. Mais c'était le même concept : engager la société civile organisée, les entreprises, le gouvernement....pour discuter, questionner ce que faisait le syndicat en matière de santé publique, ce que pensait l'université de l'emploi, de la réduction de la journée de travail, de la politique agricole. » (*idem*)

Transformer les salles de cours en forums publics ne faisait pas partie du programme *Integrar* à l'origine. Cette évolution est venue des syndicalistes métallos du RS qui avaient des divergences avec la proposition initiale, qu'ils ont exprimée quand ils ont commencé à la mettre en œuvre, en 1997 :

« On a débattu de cela avec le responsable du programme *Integrar* et les éducateurs de São Paulo des journées et des nuits entières. On commençait à 8h 30 et cela durait jusqu'à quatre heures du matin [...] C'est nous qui avons demandé à ce qu'il y ait un chômeur avec le formateur dans la salle de cours, qui savait ce qu'était le monde du chômage, qui avait une expérience professionnelle articulée à celle, générale, de l'éducateur. » (*idem*)

Le déroulement d'*Integrar Cooperativas* dans le RS sera aussi bien différent, car ce sont les métallos chômeurs qui deviennent les chercheurs :

« Les travailleurs discutaient, réfléchissaient, quand on faisait des audiences publiques par exemple. Et toutes les nuits il y avait des cours, il y avait des laboratoires pour que l'on puisse faire des recherches. Dans le quartier où ils vivaient par exemple, quand les gens discutaient de la santé, ils faisaient une recherche; les participants se rendaient sur le terrain, pour connaître les

coopératives, les entreprises modernes, pour savoir comment construire des statuts de coopérative, ce qu'est la démocratie. » (ENT15)

Pour les métallos "gauchos", c'est le Rio Grande do Sul qui a amené le programme *Integrar* à œuvrer dans l'économie solidaire (ENT15). Leur vision est différente de celle des métallos de l'ABC (SMABC), qui sont entrés dans la création de coopératives à cause de la crise de l'emploi, selon « une vision de l'autogestion qui prenait en compte les « faillites d'entreprises » (ENT1). Pour les métallos "gauchos", l'économie solidaire vient du « mouvement populaire » et des « intellectuels », « d'une vision plus large de l'inclusion, où il n'y a pas besoin d'être chômeur pour justifier ce choix de vie de faire une coopérative » (ENT1). Leur filiation est celle du syndicalisme rural de la CUT, qui, comme le MST, a développé des coopératives d'agriculteurs familiaux et une vision alternative du développement économique (ENT1). Elle vient aussi de l'économie populaire solidaire :

« Caritas aussi intervenait avant que n'existe le programme *Integrar*. Caritas a commencé avant tous les syndicats en RS. Donc, ce n'est pas pour dire que c'est untel ou untel qui a fait, mais il y a eu la recherche d'une réponse au chômage du côté de l'industrie [*i.e.*: la région ABC] et [d'un autre côté] la recherche d'alternatives avec *Integrar* [RS], qui a fait entrer ce débat dans la CNM. » (ENT15)

Des partenariats vont s'opérer avec des associations d'habitants et des groupes divers (ce qui était aussi une façon de trouver des étudiants pour obtenir les financements du FAT), ainsi qu'avec Caritas et d'autres organisations comme CAMP; c'est elle qui amène deux syndicalistes métallurgistes qui ont ou ont eu des responsabilités à la CUT-RS et à la CNM-CUT ainsi qu'à l'ADS-CUT à participer dès les années 1980 aux fonds de soutien à des mini-projets : « J'ai été convié par CAMP au conseil de gestion des fonds pour y représenter l'expérience syndicale » (ENT1). CAMP sera à son tour sollicitée à la fin des années 1990 par le syndicat des métallos de la ville de Canoas (axe industriel de Porto Alegre) pour accompagner des groupes d'économie solidaire à partir des communautés locales dans lesquels vivent les chômeurs métallos qui se mobilisent avec *Integrar* (ENT1).

Via le programme *Integrar*, qui se déroule en partenariat avec des universitaires et les incubateurs, des petits groupes, etc. (non seulement dans le Rio Grande do Sul, mais aussi à Rio de Janeiro, à São Paulo), les syndicalistes métallurgistes du RS se sentent partie prenante d'un

mouvement social, « parce que ce débat, il n’y a pas que nous qui le faisons, les universités [...] ont aidé à l’organiser, à faire des recherches, à monter des groupes. Donc c’était un mouvement général de la société dans lequel nous étions inclus. » (ENT15).

Sur le RS, le mouvement débouchera sur l’élection du gouvernement O. Dutra (fin 1998) et sur le choix de Porto Alegre pour accueillir le premier Forum social mondial, en 2001. Il fera aussi naître l’idée de créer une agence de développement solidaire :

« Tu sais comment est née l’idée de l’agence ? Voilà comment cela s’est passé : dans l’*escola sul* de la CUT, nous, ceux de la coordination de l’école – Jorge Lorenzetti¹⁵³ était le coordonnateur général, moi j’étais trésorière –, nous avons décidé que l’*escola sul* devait avoir un débat avec les trois États [le Rio Grande do Sul, le Parana et Santa Catarina] sur un projet de développement régional qui devait articuler la question du syndicalisme, celle de l’économie et celle de l’intervention politique [...] De là, Jorge Lorenzetti a dit : "pourquoi seulement la région Sud ? Nous allons proposer ce débat à la CUT, pour en faire un débat national". » (ENT1)

Dans l’esprit des responsables syndicalistes métallurgistes du RS, il est clair que ce sont eux qui ont le plus fait « pression pour discuter de la création d’une agence de développement solidaire » grâce à ce programme *Integrar*, « le seul dans les années 1998-1999 qui avait une expérience d’organiser des coopératives » (ENT15). Et ce, avec les « camarades de l’agriculture familiale, qui avaient déjà une expérience en matière de coopératives et qui avaient discuté du développement local ». (ENT15)

L’implication des syndicalistes métallurgistes du RS dans l’économie solidaire n’a cependant pas marqué les syndicalistes de l’ABC. Du moins, un responsable du SMABC qui a été impliqué dès la seconde moitié des années 90 dans le projet de développer des coopératives compétitives ne garde aucune trace de la contribution des syndicalistes métallos du RS à la création de l’ADS-CUT (ENT6).

« Écoute, quand nous avons créé l’ADS, nous n’avions pas... Je ne me souviens d’aucun dirigeant du Rio Grande do Sul dans l’ADS, dans la première phase, en 2000.

¹⁵³ Il dirigeait la fondation universitaire Unitrabalho qu’il avait contribué à créer avec l’appui de l’ONG néerlandaise ICCO; il avait été secrétaire national de formation de la CUT (deuxième congrès de la CUT, en 1986). Il sera mis en cause dans des affaires de corruption (ENT14).

En 2003, il y a eu une rénovation, un changement dans l'ADS, parce qu'en 2003, Remigio Todeschini¹⁵⁴ était déjà allé dans le gouvernement Lula, Francisco Dias Barbosa n'était plus au syndicat [SMABC]. Alors, il y a eu une recomposition, à l'occasion de laquelle je suis allée à la direction de l'ADS, Gilmar Carneiro [ancien dirigeant du Syndicat des banques de São Paulo] est resté dans la direction, il y avait une personne de Contag, une personne de la fédération de l'agriculture familiale aussi¹⁵⁵, et il y avait une dirigeante des métallurgistes du Rio Grande do Sul, qui est devenue la coordonnatrice générale de l'ADS [...] elle faisait partie de la confédération nationale des métallurgistes de la CUT. Ainsi, il y a eu un engagement plus grand des dirigeants du Rio Grande do Sul dans l'ADS. » (ENT 6)

Les écrits officiels, du moins le texte fondateur, qui a servi à définir les raisons de la création de l'ADS-CUT, ne mentionnent pas non plus le rôle du RS (Magalhães e Todeschini, 2000). Pourtant ce texte fait référence aux débats menés dans les écoles syndicales, et notamment dans l'*Escola Sul*. Mais il est vrai que celle-ci est localisée dans l'État de Santa Catarina.

Surtout, autant, vu du RS, la création de l'ADS-CUT s'inscrit dans une réflexion partant des expériences (ENT14) et réunissant les différentes écoles syndicales, « ce qui ne s'était jamais produit avant », et a débouché sur « l'organisation d'un grand séminaire national, puis c'est remonté à la direction nationale de la CUT puis au congrès. » (ENT1). Autant vu de l'ABC, la création de l'ADS-CUT est affaire d'opportunité stratégique gérée d'en haut par les *leaders* syndicaux. Explication.

À la fin des années 90, la CUT n'avait toujours pas de projet politique vis-à-vis des travailleurs informels et des chômeurs; une organisation de coopération internationale déjà mentionnée à plusieurs occasions, ICCO, qui réoriente son action vers l'inclusion économique – comme d'autres ONG à l'époque (ENT8) –, fait savoir à la CUT dont elle finançait « les projets de formation », qu'elle « exige » désormais que celle-ci suscite des initiatives économiques et développe « des

¹⁵⁴ Un des deux auteurs du texte fondateur de l'ADS-CUT, dirigeant du syndicat des chimistes de l'ABC (à ne pas confondre avec le syndicat des chimistes de São Paulo, où le courant Opposition syndicale avait été majoritaire jusqu'au début des années 90).

¹⁵⁵ Contag est une confédération de syndicats ruraux ; les syndicats dirigeants du courant Articulação sindical dans la CUT ont cherché à s'en rapprocher, ce qui a créé des tensions avec d'autres organisations rurales, d'où notamment la création d'Unicafes indépendamment d'Unisol (d'après les propos d'ENT6). La fédération de l'agriculture familiale est la Fetraf-Sul, qui fait partie de la CUT. Très active dans le RS, c'est à elle que font référence les répondants syndicalistes métallurgistes du RS.

projets qui permettent de lutter contre la pauvreté par l'accès au marché » (Bitelman, 2008). À l'époque, Jorge Lorenzetti, dirigeant d'Unitrabalho, ex-responsable CUT, organise un voyage aux Pays-Bas et rencontre ICCO (ENT6)¹⁵⁶. Intervient aussi Remigio Todeschini, l'un des signataires du texte fondateur de l'ADS, qui « s'est le plus coltiné l'idée de créer une agence de développement solidaire [...] C'était une nécessité de la CUT; elle voulait travailler pour créer une CUT de l'économie solidaire » (ENT6).

La création de l'ADS-CUT permet d'afficher une politique vis-à-vis des travailleurs non formels et, en même temps, de resserrer les liens avec le syndicalisme rural, qui a toujours été l'allié du noyau de syndicats dirigeants d'Articulação sindical, mais qui a toujours été la 5^{ème} roue du carrosse, si l'on peut dire, dans les décisions d'orientations politiques. Et ce d'autant plus que sa représentation au sein de la CUT a été affaiblie par la stratégie de légitimation suivie par le SMABC (Rodrigues, 1997). C'est donc le moment de reconnaître que les syndicats ruraux organisant les travailleurs agriculteurs familiaux en coopératives ont été « les premiers à amener ce débat au sein de la CUT » (ENT6, Bitelman, 2008). Mais le sujet divise la CUT :

« [La politique dans l'économie solidaire] résulte d'une alliance entre le syndicat des métallos de l'ABC, le syndicat des banques de São Paulo et les syndicats ruraux où cette pratique du coopérativisme était bien implantée depuis les années 1980. Mais ceux-ci n'avaient pas réussi à faire valoir leur point de vue dans la CUT pour qui, jusqu'alors, il n'entraît pas dans le rôle d'un syndicat de discuter de développement régional, mais de lutte des classes. L'appui au syndicalisme rural est venu surtout des ONG et de l'Église, ainsi que de l'appui d'ONG européennes. [...] La CUT a basculé avec l'implication des syndicats des métallos de l'ABC et des banques de SP. » (ENT40)

La création de l'ADS-CUT n'empêchera pas la montée des tensions avec le syndicalisme rural et la création parallèle à Unisol d'une structure de représentation concurrente, Unicafes (en 2005), qui organise des coopératives d'agriculteurs familiaux ainsi que des coopératives de crédit et de commercialisation. Car les divergences ne renvoient pas qu'à des questions pratico-pratiques.

¹⁵⁶ Il semble faire partie des personnes qui voulaient construire l'ADS « par le haut » (ENT14), en s'appuyant sur le financement d'ICCO.

Le texte fondateur de l'ADS-CUT rend compte de la complexité des débats entre les différents militants impliqués, *via* les écoles syndicales régionales, et les responsables du SMABC et du Syndicat des banques de São Paulo. Ce texte de synthèse souligne ainsi le fait que le syndicalisme est en crise, car il s'est constitué « *via* un modèle déterminé (le modèle fordiste de production et de relations de travail) » qui s'érode avec la mutation vers une « logique d'accumulation flexible » et qui remet en cause une stratégie s'étant donnée pour « base ce travailleur sous contrat formel » (Magalhães e Todeschini, 2000). Il constate la croissance « du travailleur informel, et même des chômeurs, des exclus » et souligne que la CUT se doit d'adopter une politique à leurs égards. La CUT se montre ainsi parfaitement consciente des métamorphoses de la question sociale et de l'inadaptation de sa stratégie syndicale, ainsi que des impasses de l'institution corporatiste.

Cependant, en créant l'ADS-CUT, la CUT ne rompt pas avec le modèle d'un syndicalisme issu du fordisme. En tout cas, pour R. Magalhaes, l'un des deux auteurs du texte de référence, et heureusement selon lui, « L'ADS ne correspond pas à un changement de politique qui consisterait à aller vers l'économie solidaire ». Les orientations données à la politique dans l'économie solidaire (c'est-à-dire à l'époque, les initiatives qui ne sont pas les entreprises récupérées) sont celles du SMABC et du syndicat des banques. Elles sont plus proches des positions du groupe de São Paulo et d'Unitrabalho.

Ainsi, le SMABC a le projet de développer des « grandes coopératives », économiquement fortes et compétitives, qui puissent ainsi rivaliser avec les entreprises classiques « pour dicter d'autres règles au marché » (ENT41). En constituant Unisol sur São Paulo en 1999, il veut favoriser la création d'une « force économique » qui, alliée à la force syndicale de la CUT et à celle politique du PT, permettra de lutter pour réduire les inégalités au Brésil, comme cela a pu se produire en France et en Italie (*idem*). C'est lors de son congrès qui se déroule en 1999 que le syndicat des métallos de l'ABC a adopté une résolution allant dans ce sens :

« Dans la base de notre syndicat, quelques entreprises fonctionnent déjà en régime coopératif. Il est nécessaire d'établir des conditions pour intégrer ces expériences dans la région et postérieurement les additionner à d'autres initiatives qui se développent dans tout le pays. Pour y parvenir, il est important que le Syndicat investisse dans la constitution d' "une ligue de coopératives" et incite à la création

de nouvelles coopératives économiquement fortes. » (document SMABC 3^{ème} congrès 1999).

Le syndicat des métallos de l'ABC pense aussi que « le développement du travail en régime de coopératives apporte la croissance économique aux secteurs qui se sont montrés non viables » (idem). Et pour lui, tout ceci constitue une réponse au chômage et à l'exclusion, qui résultent des caractéristiques individuelles diverses : « Ceci permet de récupérer des travailleurs exclus du processus productif pour des raisons d'âge, de scolarité, de problèmes de santé ou de séquelles liés aux accidents de travail, gérant ainsi de meilleures conditions sociales, des gains de qualité de vie et de citoyenneté » (3^{ème} Congrès du SMABC, 1999). On retrouve toute cette réflexion sous les mêmes termes dans les résolutions du congrès de la CUT en 2000, qui ratifie la création de l'ADS-CUT.

Ces orientations ne correspondent pas aux options du syndicalisme rural, comme des répondants l'ont déjà souligné :

Les syndicats ruraux, et avec eux Paul Singer et les *leaders* syndicaux sensibilisés par le secrétariat de formation de la CUT, avaient une vision différente [...]. Pour eux, l'économie solidaire permettait de développer les capacités des travailleurs. Pour eux, développer la solidarité est plus important que la viabilité économique. Mais comment obtenir l'une sans l'autre ? (ENT40)

On retrouve dans la formulation la controverse qui a éclaté au sein des universitaires réunis par Unitrabalho en 1997 : ceux qui mettent l'accent sur le fait que l'économie solidaire permet de développer les capacités d'agir ou d'initiative des travailleurs ne chercheraient pas à sortir d'une logique de subsistance ou d'économie de pauvres.

Le texte fondateur (des orientations) de l'ADS-CUT déploie une toute autre vision de ce que les travailleurs sont susceptibles de faire dans les coopératives. Le texte souligne ainsi combien les travailleurs et, en l'occurrence, les coopérateurs, ne sont pas capables par eux-mêmes de poursuivre la lutte contre les fausses coopératives et de maintenir des objectifs solidaires de la coopérative sans le syndicat et une législation appropriée – quand bien même ils seraient

éduqués « pour décider démocratiquement d'opter pour la création de fonds dans les coopératives qui garantissent ces droits » (Magalhães et Todeschini, 2000).

« Même dans le "coopérativisme authentique" il y a un processus d'"auto-exploitation" à mesure que les travailleurs sont forcés d'amplifier leur journée de travail et de réduire leur rémunération pour augmenter leur compétitivité sur le marché, ou même pour maintenir sa survie. Comment alors garantir des conditions de travail et de sécurité sociale dans le coopérativisme ? » (*idem* : 21)

Ainsi les risques de dualisation du marché du travail entre les salariés et les coopérateurs, où les premiers « auraient un contrat formel et disposeraient de tous les droits sociaux et du travail tandis que le coopérativisme serait réservé aux secteurs précaires et dépourvus de droits » (*idem*) sont associés aux comportements des coopérateurs face à la recherche de compétitivité. Ces travailleurs qui constituent potentiellement la masse des coopérateurs sont « prisonniers idéologiquement de la subordination » (*i.e.* : de l'ancienne relation de travail subordonnée à un patron) et possèdent « de précaires connaissances de gestion et un très bas esprit entrepreneurial. » (*idem*, p. 21)

En fait, les propositions les plus concrètes dans le texte fondateur de l'ADS-CUT ont trait à la lutte contre les fausses coopératives, au rôle du syndicat pour maintenir les objectifs solidaires des coopératives (la CUT de son côté va adopter une résolution pour syndiquer les coopérateurs, étant entendu qu'Unisol SP représente les coopératives). Le texte souligne aussi la nécessité d'une législation imposant aux coopératives des références en matière de droits sociaux et de droits du travail. Ce sujet était déjà présent dans des résolutions de congrès du SMABC et de la CUT antérieures aux congrès de 1999 du SMABC et de 2000 de la CUT.

Ces syndicalistes sont préoccupés par le fait d'arriver à représenter les travailleurs informels (ENT33). Mais pour eux, l'économie solidaire est un phénomène éphémère. En outre, ils n'ont pas une vision très claire des besoins de la population qui s'y retrouve ni de l'intérêt d'initiatives qui ne sont pas des coopératives compétitives, mais de petites associations d'artisans, de couturières, de trieurs de déchets, etc., à la viabilité fragile. La perplexité est visible dans le texte fondateur de l'ADS-CUT.

L'ADS-CUT est donc avant tout un projet d'inclusion sociale. Et si le texte parle de développer des coopératives complexes, les responsables syndicaux, eux, sont plus triviaux : « En développant une proposition d'économie solidaire, nécessairement nous sommes en train de développer une politique d'inclusion sociale [...] Et pour inclure le travailleur dans l'économie et la société, celui-ci a besoin d'être alphabétisé et de fréquenter l'école » (Gilmar Carneiro, *Debate e Reflexões*, 1999 :81). « Dans ma vision, la vision sociale de l'époque, [l'ADS] est un projet d'inclusion sociale. Je crois qu'elle aide à sensibiliser les populations les moins assistées par les politiques publiques [...] L'ADS s'occupe d'alphabétisation » (ENT2). Bref, les syndicats du noyau dirigeant de la CUT ont surtout repéré que cette population est d'un niveau de scolarité faible et que les pratiques d'économie solidaire peuvent contribuer à leur éducation à la citoyenneté.

L'ADS-CUT est créée avec l'appui d'Unitrabalho, de la Dieese¹⁵⁷ et d'ICCO. Mais elle ne va pas vraiment suivre les voies imaginées par le noyau dirigeant de la CUT, du moins jusqu'en 2006. Il faut dire que sa mise en œuvre est confiée au secteur formation de la CUT (et les premiers bureaux ouverts le seront dans les écoles syndicales régionales) ; ce secteur est alors sous la responsabilité d'Altemir Tortelli, un dirigeant bien connu dans le Rio Grande do Sul d'un syndicat rural (la Fetraf-Sul) qui est très impliqué dans les coopératives d'agriculteurs familiaux; lui-même a fait partie du groupe de travail préparant l'ADS-CUT; en outre, la CNM-CUT a transféré ses « meilleurs cadres » issus des actions de formation, notamment d' *Integrar*, dans le « secteur formation de la CUT », pour aider à la mise en œuvre de l'ADS (ENT15).

Sur le terrain, « les conseillers-accompagnateurs [salariés] travaillent loin des orientations de l'ADS. Il s'est passé la même chose avec Unisol Brasil [lors de sa création en 2004]. » (ENT21). Ceux qui appuient la création de coopératives et groupes solidaires à partir de populations qui ne sont pas d'anciens travailleurs formels, encouragent la participation au FBES alors que le noyau dirigeant de la CUT s'y oppose ou n'en voit pas l'intérêt (cf. section 5.1. sur les controverses). À

¹⁵⁷ La Dieese, département intersyndical de statistiques et d'études socio-économiques, a été créée par le mouvement syndical en 1955 pour développer des études qui appuient les revendications salariales. Elle apporte divers appuis aux syndicats en termes d'études, de recherches et d'accompagnement à la négociation collective. La Dieese a été très impliquée dans le mouvement d'économie solidaire. Un de ses membres (Cido Faria) a été à l'origine de la création d'ANTEAG.

partir de 2003, c'est, en outre, une ancienne responsable de la CNM-CUT et de la formation sur le Rio Grande do Sul qui devient la coordonnatrice générale de l'ADS-CUT. Resté lettre morte, le conseil consultatif de l'ADS-CUT, qui devait associer des personnalités de la société civile à l'origine des créations d'alternatives de travail et revenus, se réunit alors effectivement deux fois (ENT5) et des actions communes se développent. Cette ex-coordonnatrice générale indique ainsi :

« Quand je suis arrivée à la coordination nationale [en 2003], les dirigeants [de la CUT dans l'ADS] ne voulaient participer à aucune réunion du FBES, pensant que c'était une perte de temps [...] Et je n'étais pas d'accord avec les autres camarades de la coordination, je disais que nous allions participer au FBES, que nous allions être avec les empreendimentos [parce que] ce n'est pas l'un ou l'autre; c'est un processus d'apprentissage, d'organisation de la lutte politique et de dispute de l'hégémonie, dans tous les lieux [...] J'ai convaincu les dirigeants que c'était une stratégie prioritaire, qu'ils devaient renoncer à leurs propres projets dans les États où il y avait un bureau de l'ADS, pour développer des projets communs. »

Sa vision est en opposition à celle du noyau de syndicats dirigeants. Pour elle, l'alliance est nécessaire parce qu'il s'agit de faire croître l'économie solidaire « et pas seulement que l'ADS prenne le dessus sur les autres » :

« Peut-être étais-je dans l'erreur; pour la CUT, je l'étais, mais moi je crois que j'avais raison, et donc quand j'ai assumé la gestion [de l'ADS], j'ai dit : "Nous allons participer, tous les bureaux [dans les écoles syndicales] vont participer au FBES, vont présenter des propositions et vont construire des propositions conjointes et dans le dialogue avec les autres". »

Chez les organisations historiquement impliquées dans l'économie solidaire, les différences de pratiques ont été visibles : « Le siège du FBES s'était installé dans les locaux de la CUT nationale [à São Paulo], et la désignation d'un interlocuteur à Brasilia avait beaucoup favorisé la relation, le dialogue et l'engagement de l'ADS envers le mouvement. Maintenant [en 2008], c'est un peu desserré... » (ENT5).

En 2006, cette responsable s'est résolue à quitter face aux tensions suscitées par sa gestion et par la modification des alliances au sein de la CUT¹⁵⁸. Depuis l'ADS-CUT a été reprise en main. Avec le

¹⁵⁸ Le syndicat des métallos de la région ABC (SMABC) a décidé de s'allier au syndicat des banques de São Paulo pour choisir le candidat à la présidence de la CUT alors qu'ils s'opposaient toujours à ce sujet. Il s'agissait d'une alliance destinée à « calmer » les mobilisations de rue et « protéger » Lula (ENT15). Dans la période de 2005-2006, la gauche brésilienne manifeste en effet son mécontentement de la politique de

nouveau coordinateur général de l'ADS-CUT, les échanges avec les organisations de la société civile se sont restreints au travail avec Unitrabalho et la Dieese. Par ailleurs, en partenariat avec des poids lourds comme l'entreprise publique Petrobras, l'ADS a développé une grande centrale de commercialisation des produits réalisés par des EES (entreprises collectives de l'économie solidaire) avec Unisol et Ecosol (la structure représentant les coopératives de crédit, créée pratiquement en même temps que Unisol et dirigée par un responsable du syndicat des banques de la CUT) et l'appui de Unitrabalho et la Dieese, mais sans y associer quiconque du FBES (ENT23). Le FBES a découvert ce projet, auquel pourtant tous les empreendimentos (EES) sont conviés, lors de son inauguration à l'automne 2009.

« Alors on proteste, car c'est une centrale de commercialisation liée à Petrobras et Unisol. C'est vrai. Il faut d'ailleurs que nos statuts aient la flexibilité nécessaire pour faire entrer les EES qui le veulent. Mais le problème que l'on a avec le FBES... Parce que j'ai participé à l'organisation des deux premiers FSM, j'ai coordonné le déroulement. Et j'ai fait l'expérience avec tout ce monde, de ce grand débat dans le FSM, s'il fallait ou pas adopter une résolution. » (ENT 13)

Pour associer plus largement les EES et le FBES, il faudrait s'y prendre différemment. Or, la démocratie participative est une perte de temps pour ce répondant : « C'est improductif. Je préfère avoir un projet et discuter avec les partenaires [...] C'est pourquoi si je peux faire à partir des empreendimentos, monter une centrale de commercialisation qui donne la possibilité à ceux qui veulent participer d'y aller, je pense qu'on avance » (ENT13). À partir du moment où le projet est "donné", les ententes à quelques-uns sont sans doute plus efficaces.

En tout cas, c'est à la suite d'un « accord » entre des personnes qui sont des dirigeants respectifs du SMABC, du syndicat des banques et du syndicat du Pétrole, soit les trois mêmes syndicats à l'origine de la création du courant Articulação sindical, que le nouveau coordonnateur a accepté de venir prendre la direction de l'ADS-CUT (ENT13). L'accord porte sur le fait de ne plus réintroduire les débats de la CUT dans l'ADS et de resserrer les liens entre l'ADS-CUT, Unisol et Ecosol. La plénière de 2008 de la CUT (qui se tient entre deux congrès et qui, pour celle à laquelle il est fait référence, s'est tenue quatre mois après la 4^{ème} plénière du FBES) a adopté une

Lula et une partie des militants de la CUT partage ce mécontentement. En outre, c'est l'époque où le scandale du Mensalão s'abat sur le gouvernement Lula et l'oblige à revoir les membres du gouvernement. Le SMABC se mobilise alors pour l'épauler (ENT6).

résolution ou Unisol figure avec Ecosol (coopératives de crédit) et l'ADS-CUT comme les trois organisations de la CUT pour mener sa politique dans le travail informel et l'économie solidaire. Or, Unisol Brasil est une organisation autonome de la CUT, contrairement à l'ADS.

Ce que je qualifie de reprise en main pour l'ADS s'est aussi produit avec Unisol Brasil. Cette structure de représentation avait connu une transformation inattendue lors de l'extension d'Unisol São Paulo à tout le Brésil en 2004, du fait de l'arrivée de nouveaux membres, qui participaient aussi au FBES. Cela s'est notamment traduit par le fait que ces nouveaux membres ont poussé Unisol Brasil à décider, lors de son congrès en 2009, de resserrer ses liens avec le FBES et de refuser de réélire à l'exécutif le militant qui avait réalisé l'alliance secrète avec le courant trotskyste DS et Unitrabalho, lors de la 4^{ème} plénière de l'économie solidaire en 2008 (ENT19bis).

L'extension d'Unisol SP à tout le Brésil en 2004 répondait à la demande de militants de la CUT et est surtout le fruit de la mobilisation des coopératives dans les différentes régions du Brésil¹⁵⁹. Les nouveaux EES membres étaient des coopératives et groupes solidaires qui avaient été appuyés par des syndicalistes de la CUT, directement ou *via* l'ADS-CUT, par Unitrabalho (*via* les incubateurs, sachant que les ITCP n'ont quitté Unitrabalho qu'en 2002), ou qui s'étaient joints, portés par le mouvement d'économie solidaire qui est alors en plein essor (ENT6, ENT9 et ENT43). Unisol Brasil, de structure représentant essentiellement des entreprises récupérées, qui étaient les fondatrices en 1999 de Unisol São Paulo, devient la représentante d'une grande diversité de coopératives et même (notamment dans le RS) de groupes solidaires informels et donc de petites initiatives – du moment que ces petits groupes pratiquent une gestion solidaire, sont transparents sur leur gestion et divisent les surplus de façon juste (ENT12). La plupart des membres de cette nouvelle Unisol Brasil sont aussi membres du FBES, alors qu'Unisol SP n'y a jamais participé – ce

¹⁵⁹ Au Forum international sur l'économie sociale et solidaire (FIESS) qui s'est tenu à Montréal en octobre 2011, le dirigeant de l'ADS-CUT indiquait qu'Unisol Brasil avait été créée par la CUT. Ce qui a fait sursauter la *leader d'Univens* et membre de l'exécutif d'Unisol, car Unisol est pour elle le fruit de la mobilisation des travailleurs qui ont créé des coopératives et groupes solidaires; elle considère que sans cette mobilisation, Unisol Brasil n'aurait pas été créée en 2004 (entretien et observation directe, 2011).

qui peut expliquer que le FBES ait eu l'impression qu'Unisol Brasil se soit construit en lui « volant » des coopératives membres (ENT5, ENT23)¹⁶⁰.

La façon dont s'opère la reprise en main d'Unisol Brasil illustre les limites de la démocratie représentative. Car voilà une structure autonome de la CUT, qui a ses propres résolutions de congrès, mais où l'exécutif est susceptible, entre deux congrès, de prendre des décisions qui s'opposent à ce que pensent la majorité des membres. Ainsi du projet de loi contre les fausses coopératives, au sujet duquel le représentant du SMABC dans l'exécutif d'Unisol reconnaît qu'il y a eu un « loupé » au niveau du fonctionnement démocratique, qu'il avoue « ne pouvoir expliquer » à ce stade (celui du jour de l'entretien, en 2008) alors qu'il estime lui aussi la démocratie importante.

C'est que, *de facto*, il existe deux processus de décision en parallèle : aux membres susceptibles d'apporter de nouvelles façons de définir les dominations et les orientations s'opposent l'autonomie de l'exécutif, liée à la démocratie représentative, et le rôle joué par les conseillers. Ceux-ci transmettent aux membres les "demandes" des partenaires (observation directe 2008 sur l'ABC) ou encadrent les préparatifs du congrès national d'Unisol Brasil en 2012 (observation directe). Concernant le projet de loi contre les fausses coopératives, c'est un conseiller juridique (en l'occurrence un avocat) payé par le SMABC qui a participé au nom d'Unisol Brasil aux réunions avec le ministère du Travail et de l'Emploi et négocié le projet contesté ensuite au sein même d'Unisol. Les conseillers (rattachés à la Dieese) financés par le SMABC défendent ses orientations quand bien même ils savent que les membres d'Unisol ne sont pas (majoritairement) sur cette position (ENT41, ENT54).

Pour conclure cette mise en contexte de la création et de l'évolution de l'ADS-CUT et d'Unisol Brasil, il faut souligner que, dans l'État de São Paulo, Unisol est toujours peu présente dans les

¹⁶⁰ Lors de la IV^e plénière du FBES en 2008, très conflictuelle, les organisations qui n'étaient pas du camp de l'ABC (exécutif d'Unisol, ADS-CUT et Unitrabalho) assuraient qu'Unisol Brasil s'était créée en « volant » des EES membres d'Anteag ou proches de Caritas, c'est-à-dire en leur faisant miroiter des appuis financiers. Je n'ai pas cherché à vérifier cela, car cela ne modifie pas les analyses. Je le cite toutefois car cela rend compte du climat de tensions qui sont explicitées dans la partie suivante.

forums locaux du FBES : sur trente-quatre adhérents, deux seulement se sont rendus à la 4^{ème} plénière nationale du FBES, « parce que le FBES n'est pas stratégique pour eux. [Notre orientation est d'y participer, mais] ils ne veulent pas y aller. Ils disent que "cela ne débouche sur rien"» (ENT30).

En revanche, dans la région du Rio Grande do Sul, Unisol RS est très impliquée dans le FBES, sous l'impulsion notamment d'une personne de l'exécutif d'Unisol qui a « toujours participé au FBES depuis qu'il a surgi, [a] aidé à la création du forum métropolitain et au niveau de l'État du RS, [a] participé à sa première coordination nationale », car elle estime que le FBES joue un rôle irremplaçable. D'ailleurs, il entre dans les attributions de la conseillère-accompagnatrice des membres d'Unisol RS de les aider à participer aux forums locaux et à les animer, sans toutefois se substituer aux EES elles-mêmes dans la représentation :

« Mon rôle consiste beaucoup plus à être dans les coulisses, bien que je participe des réunions de travail, mais pour accompagner les membres d'Unisol, quand les adhérents ou la coordination du Forum métropolitain me sollicitent, par exemple comme cela s'est passé pour aider à coordonner des élections ou parce qu'il y a des tensions et que des EES qui ne sont pas membres d'Unisol mais qui lui font confiance m'appellent. » (ENT12)

6.2. Les matrices cognitives et normatives du SMGPA et du SMABC

La précédente partie a permis de constater qu'il existe au sein de la CUT des visions très différentes de ce qui a amené la création de l'ADS-CUT et du rôle que celle-ci ou Unisol Brasil devraient jouer. Ces visions recourent les controverses qui traversent le mouvement de l'économie solidaire, comme va le valider l'exposition des identités collectives respectives du SMGPA et du SMABC dans l'économie solidaire. Elles orientent de manière opposée leur stratégie respective, soit en la sortant du sentier parcouru, c'est-à-dire en soutenant d'autres formes de représentation collective des travailleurs que l'institution corporatiste, soit en l'y maintenant.

Pour illustrer le fait que la causalité de l'action humaine est orientée plutôt de la *futurité* (cause) vers le présent (effet) (Gislain, 2010) – ce qui soutient l'importance du concept d'identité collective –, la section présentant les matrices cognitives et normatives respectives des deux

syndicats de métallos (SMGPA et SMABC) commence par exposer les visions du futur qui les animent. On verra qu'elles se distinguent et dessinent des « Nous » eux-mêmes distincts.

6.2.1 Visions du futur des syndicats

La vision de l'avenir du SMGPA s'écarte d'un projet reposant uniquement sur le modèle issu de la société salariale pour intégrer une autre notion de la transformation sociale.

« Il y a un espace dans notre société pour une autre économie, parce qu'il y a un profil de la population qui aimerait consommer les produits¹⁶¹ qui ont cette nature de production, qui produit sans patron, qui divise de façon différente les surplus, qui cohabite avec l'environnement en le préservant, qui fait attention à tous les aspects de la formation des travailleurs, qui est sensible à la question de la violence, qui respecte le genre, les femmes. » (ENT42)

Cette autre compréhension de la transformation sociale, qui intègre les revendications environnementales, d'égalité de genre, etc., n'est pas « juste une réponse à la crise de l'emploi » (ENT14). En réalité, pour le SMGPA, cette émancipation a tout un contenu :

« Pour nous, le thème de l'autogestion et de l'autonomie, le fait que les travailleurs soient propriétaires des moyens de production, ce n'est pas seulement pour produire, c'est aussi pour savoir quoi produire, pour qui, comment produire. Ce sont des fondamentaux essentiels pour que l'être humain qui s'engage atteigne la maturité, la plénitude. » (ENT42)

« L'économie solidaire [...] représente une forme avancée de relations de travail qui ne visent pas l'exploitation, [qui ne reproduit pas] les rapports de travail très autoritaires qui prévalent au Brésil » (ENT32)

Deux contenus corollaires ressortent de ces extraits d'entrevue : d'une part, la question du rapport au travail, d'autre part, celle des choix de production. Pour le SMGPA, « le travail a une composante de réalisation humaine très importante » (ENT42), « C'est le travail qui constitue la valeur, la richesse » (ENT14). Le SMGPA a en quelque sorte intégré l'importance du rapport au

¹⁶¹ Les parties de citation mises en italique dans cette section sont destinées à faciliter le repérage des interprétations cognitives et normatives qui ont aidé à identifier les orientations et les définitions de problèmes et lectures des possibles et limites

travail pour se construire, et l'autogestion est un levier potentiel pour modifier les rapports au travail régnant dans les entreprises classiques.

On sort ainsi d'une conception de la pratique syndicale typique de la période dite fordiste. C'est-à-dire d'une période où l'on ne s'occupait pas de l'organisation du travail pour se concentrer sur le partage des gains de productivité. On sort aussi d'une vision « productiviste » : le « comment produire » renvoie autant à l'organisation du travail qu'à une réflexion sur un processus de production qui respecte l'environnement : « Nous pensons que le travail relié aux pratiques coopératives peut faire la différence *[pour obtenir] un développement local qui soit soutenable, qui ait un rapport convivial et non prédateur avec l'environnement.* » (ENT42)

Le SMGPA ne surestime pas pour autant la capacité de l'économie solidaire à constituer *hic et nunc* une alternative globale au capitalisme.

« Il est possible que le développement de l'économie solidaire, dans le futur, permette d'avoir des débats sur ce qu'est une autre économie alternative au mode de production capitaliste. Pour cela, il faudrait avoir des groupes d'économie solidaire qui opèrent sur les frontières de [l'économie de] la connaissance ; mais les initiatives qu'on [le syndicat] appuie sont très loin de cela. » (ENT42)

L'économie solidaire est donc actuellement un espace d'inclusion par le travail. Mais pour le SMGPA, son potentiel va au-delà du fait de fournir une activité et un revenu, si bien qu'il se montre attentif aux diverses formes de mobilisation et d'auto-organisation des divers segments de travailleurs au sein de l'économie solidaire :

« Nous [le syndicat] aidons beaucoup d'expériences qui n'ont aucune possibilité économique d'avancer, mais qui donnent l'opportunité d'effectuer un apprentissage pédagogique du travail en groupe. Un groupe de femmes qui s'assoient et travaillent ensemble, le syndicat doit l'appuyer, parce que cela a une valeur pédagogique de participation, de développement de l'auto-estime. On ne peut se permettre d'être arrogant par rapport à cela, au contraire. Cela fait en sorte qu'à chaque fois [à chaque initiative ainsi soutenue] plus de personnes savent que la solidarité est l'affaire de la classe travailleuse, qui nous intéresse. » (ENT14)¹⁶²

¹⁶² Il est difficile de rendre compte de la vision du potentiel de l'économie solidaire sans introduire les lectures d'opportunités effectuées (« Parce que cela a une valeur pédagogique »...)

Du côté du SMABC, le fait que les travailleurs deviennent maîtres des moyens de production en récupérant des entreprises en faillite permet surtout le développement d'une économie sociale classique. Car ces institutions que sont les grandes coopératives d'économie sociale, dont les modèles sont la coopérative de Mondragon (Pays Basque espagnol) ou celles de la région d'Émilie Romagne (Italie), peuvent représenter à terme « un tiers de l'économie brésilienne » (ENT29)¹⁶³.

Cette vision s'intègre dans un projet politique qui met sur la touche l'économie solidaire (populaire) :

« Je n'aime pas le mot économie solidaire, je préfère celui d'économie sociale, comme on l'emploie en Europe¹⁶⁴ [...] Au Brésil, on a un organe de représentation politique des travailleurs qui est le PT [Parti des Travailleurs], on a la CUT. Mais on n'a pas d'organisation économique des travailleurs, gérée par les propres travailleurs [...] [Par la récupération des entreprises en faillite], *en premier lieu il s'agissait de donner du travail et un revenu aux travailleurs des entreprises qui fermaient [...] Si on a de grandes coopératives, elles peuvent dicter d'autres règles au marché et conduire un objectif social.* » (ENT41)

Ce qui anime le SMABC s'apparente à une vision typiquement keynésien-fordiste : l'enjeu n'est pas de transformer le modèle de développement, mais de réguler la logique capitaliste, d'une part en adoptant des politiques macro-économiques qui favorisent la croissance (ENT29), d'autre part en recourant aux mécanismes du marché *via* notamment le développement des coopératives. « Avec Unisol, nous voulons avoir un poids économique ; ainsi, nous pourrions atteindre ce qui a été obtenu [notamment] en France : une réduction des inégalités » (ENT41).

Dans cette conception, la logique compétitive, qui accompagne le processus de marchandisation au cœur de la vitalité du capitalisme (Sewell, 1992) n'est pas remis en cause. D'ailleurs, dans les entrevues, les interlocuteurs ne se réfèrent pas à l'économie solidaire comme d'une piste pour transformer les rapports sociaux. L'autogestion n'est pas ce qui va permettre de modifier les

¹⁶³ Ces coopératives sont des modèles de compétitivité mais leurs pratiques autogestionnaires font débat. Par exemple Mondragon, qui constitue aujourd'hui l'équivalent d'une multinationale, s'est développé en rachetant des entreprises, en Europe notamment, sans y diffuser la pratique de l'autogestion, estimant que les salariés de ces entreprises n'avaient pas la même expérience et pouvaient bloquer le modèle promu.

¹⁶⁴ Le SMABC et le syndicat des banques de São Paulo semblent attribuer le haut niveau de protection sociale en Europe (comparé au Brésil) à l'existence d'une économie sociale (ENT41).

rapports sociaux au travail et dans la société, mais ce qui permet de donner un « objectif social » aux entreprises. « Notre partenariat historique avec Unisol [est de] faire en sorte que nous soyons capables d'éviter qu'un entrepreneur de l'économie solidaire ait un comportement économique égal à celui d'une entreprise dont l'objectif est le profit. » (ENT29)

Il s'agit aussi d'étendre aux coopérateurs les droits dont bénéficient les travailleurs formels (*i.e.* possédant un livret de travail ou *carteira assinada*) :

« C'est une résolution adoptée par la CUT¹⁶⁵ [...] Nous défendons qu'il *faut qu'on dispose des droits universels des travailleurs* indépendamment du fait d'avoir une *carteira assinada* ou pas. [Les coopérateurs] ont besoin de ces droits, de repos périodique, de conditions de vie minimales, d'une durée limitée de travail. » (ENT6)

Pourquoi avoir dès lors créé Unisol ? La raison est ainsi formulée :

« *Les coopératives doivent être gérées par les coopérateurs, de même pour la centrale de coopératives* [qu'est Unisol]. Voilà la conception la plus importante que nous avons : que les coopérateurs soient sujets de leur propre histoire. [...] L'auto-détermination des travailleurs est une chose qui doit être poursuivie, aussi difficile soit-elle. » (ENT6)

Pourtant, tout se passe comme si la mobilisation collective des coopérateurs ne pouvait entraîner de nouvelles conceptions de ce que sont les aspirations des travailleurs, ni produire d'autres visions de futur que celle d'assurer l'universalisation des droits formels du travail. La route est tracée d'avance : « On va chercher dans l'histoire passée quels sont les principes du coopérativisme et on va tenter de les implanter. » (ENT6)

6.2.2 Visions du futur et effet sur les "Nous" syndicaux.

Il ressort de cette comparaison que le futur projeté par le SMABC est une reproduction du passé, d'un passé par ailleurs un peu mythifié puisqu'il correspond à l'apogée de la société salariale fordiste en Europe. Pour le SMABC, les modèles à atteindre sont des « déjà-là », pour reprendre

¹⁶⁵ Cette résolution a été adoptée au congrès de la CUT qui s'est tenu en 2000, et qui a validé la décision de création de l'agence de développement solidaire (ADS-CUT, en 1999).

les termes de ceux qui critiquent le courant d'analyse des mouvements sociaux du modèle du processus politique.

En revanche, la vision de la transformation sociale du SMGPA ne se limite pas à la réduction des inégalités socio-économiques : il a ajouté les aspirations à la reconnaissance (égalité de genre, d'ethnies...), à la préservation de l'environnement, et donne un contenu à l'autogestion. Et du coup, le "Nous" syndical s'insère dans un « Nous » réunissant ceux qui contribuent à construire cette vision du futur soit, comme on va le voir dans la partie suivante, d'autres organisations, dont le FBES, et, surtout, les différents segments de travailleurs qui prennent différentes initiatives collectives de survie. Se redessine en quelque sorte un "Nous les travailleurs" qui prend en compte l'existence et les aspirations d'autres couches de travailleurs (que les travailleurs formels).

Pour le SMABC, ceux qui contribuent au futur sont ceux qui construisent cette économie sociale. En font partie les coopératives compétitives, capables d'utiliser les mécanismes du marché en faveur d'un objectif social qui est essentiellement symbolisé par les droits des travailleurs tels qu'institutionnalisés. Comme on va le voir, il place *de facto* dans les coopératives compétitives les entreprises récupérées qui rassemblent des ex-travailleurs formels et rejette la plupart de ces initiatives d'économie solidaire que le SMGPA soutient, considérant que leur absence de compétitivité représente un danger pour les droits des travailleurs. Or, ce sont ces initiatives, souvent des regroupements (dits informels) sans statut légal défini, qui mobilisent les travailleurs informels... Autrement dit, le "Nous" du SMABC reste étranger à ces couches de travailleurs qu'il ne mobilise pas habituellement et qui se retrouvent dans ces initiatives qu'il rejette. Mais quand le futur est la reproduction du passé, comment le "Nous" pourrait-il évoluer ?

6.2.3 Orientations et stratégies du SMGPA dans l'économie solidaire

Dans cette sous-section et dans celle qui suit (6.2.4., portant sur les orientations et stratégies du SMABC dans l'économie solidaire), la mise en évidence des matrices cognitives et normatives va faire ressortir que les stratégies traduisent les orientations selon les lectures des possibilités et

limites. Les orientations respectives des deux syndicats dans l'économie solidaire se distinguent – et donc leurs définitions de problème, aspect repris en 6.3.2. En outre, SMGPA et SMABC s'opposent¹⁶⁶ sur une question centrale qui est la perception des travailleurs : opportunité pour le SMGPA, les travailleurs sont ceux susceptibles de faire dévier un projet pour le SMABC.

Ainsi, le SMGPA soutient les divers types d'initiative dans l'économie solidaire, « qu'il s'agisse d'une entreprise récupérée ou d'un groupe de femmes qui se réunit pour produire des choses banales. » (ENT42), grâce notamment à l'existence d'un fonds alimenté chaque année par un pourcentage (0,8%) de l'augmentation salariale attribuée aux salariés (formels) de sa base de représentation.

La création de ce fonds, approuvée en assemblée générale du syndicat en 2003, répond notamment à un constat fait par l'un des anciens présidents du SMGPA : « Il existe de multiples initiatives souvent méconnues [du syndicat] *du fait qu'elles n'entrent pas dans la catégorie "coopératives"*¹⁶⁷, car certaines sont des associations, d'autres des choses informelles, mais toutes constituent des alternatives économiques. » (ENT14)

Comme Unisol dans le Rio Grande do Sul, qui accepte comme membres non seulement les coopératives estampillées, mais même les regroupements informels qui « cherchent à travailler de façon collective » (ENT9), le fonds du SMGPA sert à soutenir les EES qui respectent ou tendent à respecter « un format » qui repose sur trois critères ainsi définis :

« [La pratique de l'autogestion] *parce que l'autogestion, c'est tous les travailleurs donnent leur opinion sur le processus productif, l'organisation de la production, sur quoi faire, pourquoi le faire ; la division juste de la production entre les associés ; la démocratie, c'est-à-dire le fait qu'il existe bien des règles permettant l'existence d'un espace où tous peuvent donner leur opinion.* » (ENT42)

¹⁶⁶ SMGPA et SMABC s'opposent explicitement sur les stratégies à mener contre les fausses coopératives. Cependant, le fait de mettre en lumière leurs matrices cognitives et normatives et les stratégies associées ne doit pas se traduire par l'idée que les acteurs-réseaux sont totalement conscients des implications analytiques de leurs façons de voir, ni même qu'ils explicitent leurs façons de définir les problèmes auxquelles renvoient leurs orientations.

¹⁶⁷ Rappel : au Brésil, jusqu'en 2012, la loi prévoyait qu'il faut réunir 20 membres associés pour créer une coopérative.

Le SMGPA sait que la pratique de l'autogestion peut être déformée, au sens où « il y en a deux ou trois qui font plus d'autogestion que d'autres ». Tout en reprenant les habituels arguments à propos des habitudes culturelles acquises dans les entreprises récupérées, ce répondant souligne que la pratique de l'autogestion demande une méthodologie appropriée,

« Parce que l'autogestion comporte un aspect de formation et d'habilitation des personnes : cela veut dire amener le travailleur à penser le processus productif et à comprendre qu'il est un agent intégré du processus, qu'il peut donner son opinion et modifier ce processus. Ceci transfère la responsabilité sur les personnes; cela aide les personnes à se construire, à s'émanciper comme être humain. » (ENT42).

D'autres interlocuteurs du SMGPA mettent aussi l'accent sur le fait que le syndicat ait une politique *qui permette aux personnes de faire « leur propre expérience »* : « Le syndicat doit mettre de l'argent dans ce que les gens trouvent important et pas seulement dans ce qui constitue ses orientations » (ENT14). Et ceci quand bien même ces initiatives n'ont pas d'avenir économique (*cf.* vision du futur) : « 80% des expériences [soutenues] par le syndicat sont sur cette base » (*idem*). C'est la façon dont le SMGPA traduit le « syndicalisme citoyen » auquel se réfère la CUT depuis les années 1990 (ENT42 et ENT14).

Les critères de sélection des initiatives ne sont donc pas d'abord leur compétitivité économique, puisque le fonds est justement censé permettre à ces initiatives de « passer un cap dans leur développement » et « d'apporter une garantie » vis-à-vis d'autres sources de financements ou de prêts (ENT42).

Dans la logique de ces orientations – au sens où elles recourent les controverses et leurs correspondances mises en lumière dans le chapitre 5 (section 5.1.) –, le SMGPA est opposé au projet de loi contre les fausses coopératives. Une position délicate pour un syndicat, « en principe contre le travail esclave, contre l'exploitation », mais :

« mon opinion est que cette loi a été faite par des gens qui n'ont pas compris [ce que sont ces initiatives], ou qui regardent un segment économique des coopératives bien spécifiques, qui peut payer cela. Il y a des coopératives qui paient au-dessus du plancher de la catégorie. Maintenant, établir cela comme une loi [...] La grande partie des coopératives que je connais ne peuvent pas le faire. » (ENT42)

Les 80% des initiatives soutenues par le SMGPA et son fonds n'ont pas été suscitées par des entreprises cherchant à externaliser leurs activités à moindre coût, mais par des personnes qui viennent notamment du travail informel, qui n'ont pas de capital de départ, etc. En outre, pour le SMGPA, atteindre la viabilité dépend de politiques publiques appropriées¹⁶⁸ et de multiples actions, que le syndicat et la société civile peuvent organiser. En revanche, ce projet de loi contre les fausses coopératives consiste à poser

« un emplâtre sur une jambe de bois [...] Quel contrôle va faire l'État s'il constate que les coopérateurs sont payés moins que le plancher de la catégorie ? Il va infliger une amende ? *Parce qu'il faut voir la chose suivante : les adhésions sont libres et le critère est la juste division des surplus.* » (ENT42)

C'est pourquoi, pour le SMGPA, « cette loi remet en cause l'autogestion, c'est mon opinion » (idem). L'opposition au projet de loi est consensuelle de la part des responsables du SMGPA. L'un des répondants y voit les limites du syndicalisme :

« *Le syndicalisme ne comprend pas ce qu'est l'autogestion [...] Nous allons travailler, parce qu'il y a beaucoup de gens ayant faim et qui sont sans travail, et je suis propriétaire de mon travail [...] C'est différent de travailler douze heures par jour quand je suis propriétaire de mon travail que de faire huit heures quand un autre exploite mon travail [...] Geral Coop [une entreprise récupérée] ne paie pas toujours le salaire minimum. Elle est restée même plusieurs mois sans que personne ne reçoive de salaires. Mais si Geral Coop gagnait beaucoup d'argent et payait le salaire minimum aux employés tandis que les directeurs seraient beaucoup mieux payés, qui va réclamer ? Moi je le ferais. Mais vaincre cette logique est très difficile.* » (ENT14)

Cet interlocuteur fait référence aux écarts de salaires pratiqués dans les entreprises récupérées, qui peuvent aller de 1 à 20¹⁶⁹.

¹⁶⁸ En 2008, le FBES et les organisations associées n'avaient pas encore obtenu que les coopératives cessent d'être plus taxées que les entreprises classiques sur le revenu global et lorsqu'elles cotisent au fonds de protection sociale. Par ailleurs, était aussi demandé que les coopératives de travailleurs, qui n'ont pas de capital, puissent répondre à des appels d'offre, etc.

¹⁶⁹ Au Brésil, les écarts de salaire peuvent s'étirer de 1 à 50.

Pour le SMGPA, ce n'est donc pas le critère de la compétitivité économique, mais la façon dont est pratiquée l'autogestion, qui constitue la ligne de partage pour sélectionner les initiatives à soutenir. Et le développement d'une pratique de l'autogestion repose d'abord sur la mobilisation démocratique des travailleurs.

Pour favoriser cette mobilisation et aussi pour faire face aux tensions et conflits qui traversent l'économie solidaire – et la CUT – quant aux orientations à adopter, le SMGPA estime lui aussi qu'il est nécessaire d'avoir une représentation autonome des coopérateurs. Ils ont d'ailleurs soutenu avec la fédération des métallos de Rio Grande do Sul (CNM-RS) l'élargissement d'Unisol São Paulo (Unisol SP) à tout le Brésil.

Toutefois, « *pour que les personnes de l'économie solidaire disent ce qu'elles veulent, ce dont elles ont besoin* » (ENT32), l'existence d'Unisol ne semble pas suffire : « *Il faut construire des canaux de participation de ces personnes, il faut activer la démocratisation* » (*idem*). Le SMGPA soutient ainsi l'existence du Forum brésilien de l'économie solidaire, où participent directement les EES :

« Le FBES est un forum, ce n'est pas une ONG ni une organisation. Un parapluie donc. Au sein du FBES, il y a toutes les expressions présentes dans l'économie solidaire. Il y a les organisations d'appui, il y a les organisations d'EES, il y a les EES, les universitaires, les intellectuels qui collaborent sur ce sujet. Et mon opinion sur les alliances en général et pas seulement sur le FBES spécifiquement, sur les alliances entre travailleurs et universitaires, travailleurs et écoles syndicales de la CUT, et ADS-CUT, travailleurs et Senaes, c'est qu'elles sont toutes complémentaires, *car toutes sont en train d'accumuler les conditions pour développer ce front d'inclusion nommé économie solidaire* [...] Tout cela constitue des choses interdépendantes et il est important qu'il en soit ainsi. Le FBES a ouvert une caisse de résonance. » (ENT42)

Et le SMGPA soutient aussi les alliances avec la société civile :

« Les alliances sont une aide très importante sur le plan financier, pour développer le microcrédit, organiser des foires, etc. *Aussi pour construire des espaces institutionnels permettant des échanges d'expérience*, comme cela peut se faire avec Caritas qui est présente tant au nord qu'au sud du Brésil [...] Cela peut avoir un poids mineur dans le futur au fur et à mesure que les EES vont s'organiser. [En attendant], *il est important que le FBES se structure, que ses forums locaux et estadaux s'articulent plus, pour soutenir les EES.* » (ENT32, ENT35).

Signe de son implication dans ce mouvement de l'économie solidaire, le SMGPA a présenté son école syndicale Mesquita, qui mène des formations en économie solidaire depuis plusieurs années, comme candidat pour devenir l'un des centres de formation de formateurs en économie solidaire pour le Rio Grande do Sul, en partenariat avec différentes organisations bien reconnues localement pour leur action dans ce domaine (CAMP, Caritas, universitaires, Unisol, Avesol)¹⁷⁰.

Le SMGPA déplore lui aussi que les organismes d'accompagnement des EES aient tendance à s'y substituer dans la participation au FBES, car cela empêche les travailleurs de se réapproprier l'outil autogestionnaire :

« Il y a beaucoup d'institutions qui devraient être d'appui et qui deviennent de direction¹⁷¹. Ceci explose la méthode, *la méthode par laquelle les travailleurs, qui sont en train de développer une expérience [d'économie solidaire], se réapproprient l'outil*. Et le pouvoir avec sa tête, en s'appuyant sur les instruments de l'accompagnement pour prendre des décisions correctes. » (ENT42)

Comme l'a déjà mentionné le SMGPA, *c'est parce que les travailleurs vont débattre et décider de quoi produire, comment produire, pour qui*, que l'on peut atteindre ces objectifs de développement local soutenable, de démocratisation des relations de travail, etc. (cf. vision du futur) :

« Nous, ce que l'on souhaite, c'est que chaque fois plus, *les EES aient la capacité de faire la gestion pleine et entière*, de disputer son produit, oui sur le marché *parce qu'on parle de postes de travail, mais nous sommes aussi en train de parler de solidarité, de stratégie de développement local, de chaînes productives*. » (ENT42)

Et dans cette perspective, le syndicat, pas plus que les organismes d'appui, n'a un rôle dirigeant :

« [Il] ne peut avoir un rôle de direction. Le syndicat appuie beaucoup de groupes, mais aucun [militant syndical] ne détermine quoi que ce soit en relation avec les pratiques d'autogestion des travailleurs engagés [dans le regroupement d'économie solidaire] ou avec l'autonomie de l'EES. (ENT42, ENT32 ET ENT35)¹⁷² »

¹⁷⁰ Le Senaes avait lancé un appel d'offres pour créer de tels centres sur tout le Brésil. L'école Mesquita est devenue l'un de ces centres en 2008.

¹⁷¹ Ce sont en particulier les ONG créées par le courant trotskyste DS qui sont visées.

¹⁷² Le SMGPA a cherché et obtenu une position dominante dans l'alliance formée autour de cette candidature – position dominante en partie concédée (ENT8, ENT19), l'école syndicale Mesquita étant *in fine* la seule candidature syndicale au Brésil ou quasi. Cette précision pour dire qu'il ne s'agit pas d'imaginer

Le SMGPA est contre le fait de syndiquer les coopérateurs, ce qui constitue « une différence profonde » avec le SMABC. « Nous, on estime qu'il ne faut pas avoir une relation de filiation, mais de solidarité [avec les coopérateurs], de solidarité et de partenariat. » (ENT42)

Il existe en fait un débat au sein du SMGPA à ce sujet, mais les différents interlocuteurs se retrouvent sur le fait que le syndicat ne peut avoir le même rôle dans une coopérative que dans une entreprise classique : « Quand l'ABC [*i.e.* : le SMABC] dit que cela [ce que fait le SMGPA] ne correspond pas à la représentation syndicale formelle [parce qu'on ne réclame pas les droits des travailleurs prévus par la législation], le São Bernardo [le SMABC] qui représente ces coopérateurs, il va lutter contre qui ? » (ENT14).

« Le rôle d'un syndicat dans une coopérative peut être de faire du zèle pour qu'il y ait un réel fonctionnement de coopérative : démocratie, opinion, participation, distribution de moyens », soutient cet interlocuteur. Autrement dit, le syndicat doit changer de position, parce que les travailleurs-coopérateurs sont d'autres travailleurs (que ceux avec des emplois formels) :

« [dans la coopérative], tu vas discuter avec les propres associés. Je continue d'être un travailleur [...] sauf que je ne suis plus soumis au capital [...] *Donc c'est un autre travailleur* [...] Donc le syndicat peut avoir cette pratique de dire : nous pensons que les travailleurs ne sont pas en train de participer, on a besoin de faire une assemblée pour informer. Le syndicat peut avoir ce zèle, mais pas plus que cela. *Parce qu'il ne représente pas les travailleurs en tant que coopérative* [...] Il n'a pas le rôle de voir si cela [le fonctionnement collectif] est bien fait, mais il doit participer aux assemblées et décider avec l'ensemble des travailleurs. » (ENT14)

Cet interlocuteur souligne lui aussi que syndicat accompagne les mobilisations dans l'économie solidaire, mais ne les dirige pas. Il a d'ailleurs une stratégie alternative à celle du SMABC pour lutter contre les fausses coopératives résultant de l'action d'entreprises classiques; elle consiste là encore à repositionner le syndicat. Au lieu de dénoncer les fausses coopératives, il faut soutenir la mobilisation des travailleurs pour les transformer en vraies coopératives. Peut-on imaginer une

que le SMGPA a une position angélique mais – comme c'est l'objet de cette partie – de marquer la différence avec les orientations du SMABC quant au partage des rôles entre le syndicat et les différentes formes d'organisation des travailleurs.

meilleure façon de contrôler (qu'il ne s'agit pas d'une fausse coopérative) que de faire en sorte que la gestion soit en effet assurée par les travailleurs associés ?¹⁷³

« [les entreprises] profitent de la loi sur les coopératives *et comme le syndicat ne fait pas de zèle et ne va pas là* [dans ces fausses coopératives] *pour dire* : "tenez une assemblée générale...". Je vais te raconter qu'ici, [à Rolante], dans le Rio Grande do Sul, il y avait un groupe de femmes, mais deux personnes les ont enjôlées. Ces deux personnes ont monté une coopérative avec une assemblée, des signatures, etc. Elles gagnaient beaucoup d'argent sur le dos de ces femmes. Ce que nous avons fait, moi et [F.] ? *Bon, on aurait pu les dénoncer au ministère public [...] ou nous pouvions entamer une lutte politique.* Nous avons parlé avec une femme qui disait que ces deux personnes gagnaient 3 000 réais et elles 200 [...] "Pourquoi ne faites-vous pas une liste de signatures pour demander une assemblée générale ?"; "Vous nous aidez ?"; "Nous vous aidons". Les femmes ont fait une assemblée, ont expulsé les deux personnes de la coopérative et se sont mises à gérer ensemble. » (ENT14)

La décision de ne pas syndiquer les coopérateurs est aussi justifiée par les interlocuteurs du SMGPA par le fait de considérer l'institution de représentation comme une contrainte, qui prévoit que « *le syndicat existe pour se battre contre le capital* [et donc] *pour défendre les droits des travailleurs formels* » (ENT42). En conséquence les coopérateurs ne vont pas se sentir à leur place dans les réunions syndicales, puisqu'on y discute de l'agenda des travailleurs formels (ENT42). Cette position, paradoxale, peut être interprétée de deux façons, qui ne sont pas incompatibles.

D'une part, on peut dire (*cf.* ENT14), que le SMGPA s'interroge sur le rôle du syndicat dans une coopérative ou, plus précisément, s'interroge sur ce qui peut faire fonction de contre pouvoir dans ce contexte. Syndiquer les coopérateurs pour défendre les droits institutionnalisés ne lui apparaît pas être un levier en ce sens ("le syndicat, il va lutter contre qui dans une coopérative ?").

D'autre part, cette position peut être reliée au fait que le SMGPA ne veut pas interférer avec la gestion de la coopérative par les coopérateurs pour ne pas les obliger à n'avoir comme ligne d'horizon que les 40h et le salaire minimum. Pour ces militants syndicaux ou de l'économie

¹⁷³ S'appuyer sur la mobilisation des travailleurs pour transformer les fausses coopératives en "vraies" est aussi la solution préconisée notamment par la structure de représentation Unicafe (ENT3), qui s'est constituée notamment du fait des divergences avec les orientations majoritaires de la CUT sur le syndicalisme rural.

solidaire, l'autogestion n'est pas qu'une alternative au chômage mais un projet de vie et une alternative potentielle au capitalisme (ENT42, ENT14) :

« Si vous regardez bien [...] toutes les lois de la CLT ont été appliquées après beaucoup de sueur et de luttes. Mais toutes ces lois n'ont pas renversé le système, elles ont fait en sorte que les gens améliorent leur vie. *Ce qu'on*¹⁷⁴ *est en train de dire avec l'économie solidaire, c'est qu'il est possible d'avoir une économie où il n'y a pas de concentration de revenus, qui ne pollue pas l'environnement, et donc où les personnes peuvent avoir une meilleure qualité de vie.* » (ENT9)

Ce qui peut créer des solidarités entre travailleurs formels et informels n'est donc pas un donné : même les droits inscrits dans la législation ne constituent pas une référence commune. Les agendas des coopérateurs et des travailleurs formels ne sont pas les mêmes. Cependant,

« il y a différentes possibilités de faire des choses communes. Par exemple, préserver l'environnement, réclamer le rétablissement de la cotisation destinée à financer l'amélioration de la couverture santé et la lutte contre la faim, peuvent être des luttes de tous les travailleurs. » (ENT35)

Consommer équitable, produire solidairement et de façon durable, respecter les égalités de genre, d'ethnies, démocratiser les relations de travail, sont autant de terrains communs dans la perspective ouverte par l'économie solidaire. Ces revendications ou aspirations résonnent pour le SMGPA avec des batailles pour la promotion des droits humains fondamentaux. Si l'école Mesquita s'est portée candidate pour devenir l'un des centres de formation de formateurs de référence (pour la région Sud du Brésil), c'est pour avancer dans l'économie solidaire : « Nous voulons aller plus loin que la délivrance de cours et discuter des valeurs qui animent l'économie solidaire, *parce qu'elle est porteuse d'un projet de transformation sociale, d'élimination des inégalités pour tout le monde* (ENT32).

Le SMGPA agit pour « conscientiser » les travailleurs formels sur l'importance de consommer les produits fournis par les EES (doc École Mesquita, ENT42). Il considère que l'ADS-CUT n'est pas là seulement pour aider à développer

« des alternatives de travail et de revenu pour ceux qui sont affiliés aux syndicats, [elle est là] *aussi pour les communautés qui n'ont pas de relation avec le*

¹⁷⁴ Mon soulignement

syndicalisme. C'est important de réveiller cette interdépendance, cette solidarité; ce sont des valeurs qui sont nécessaires à être incorporées. Si on a des vides au niveau de la loi, on a fait de belles conquêtes du point de vue des attitudes. » (ENT42)

L'école Mesquita développe des formations à l'attention des syndicalistes membres de base et des responsables « pour qu'ils soient des agents actifs du processus politique et social plus ample, qui affirme la démocratie et l'égalité sociale, qui combatte les préjugés sous toutes ses formes et réaffirme les droits humains » (document École Mesquita). Parallèlement, des formations sont dirigées vers les EES « pour une gestion ancrée dans les paradigmes de l'économie solidaire » (document École Mesquita). Les EES aidés par le fonds ont accès aux infrastructures du syndicat et de son école pour rechercher d'autres financements, aux laboratoires d'informatique, de formation (*idem*). Elles ont la possibilité d'être mis en relation avec les autres entités comme la CUT, l'ADS-CUT et Unisol, et sont aidées à s'intégrer aux forums locaux du FBES (document École Mesquita).

Enfin, il faut souligner qu'après avoir été sollicité par un groupe de Catadores qui demandait une aide du fonds pour acheter des équipements, le SMGPA s'est impliqué directement avec ce groupe et plusieurs autres acteurs locaux (dont CAMP, Avesol et Unisol-RS) dans le développement d'une chaîne productive dans le recyclage. Des moyens syndicaux ont été mobilisés, telle l'école syndicale spécialisée dans l'étude de techniques, pour examiner les possibilités de recyclage des matériaux collectés par les groupes de Catadores. Et une aide a été apportée par le SMGPA et Unisol-RS à la réactivation de la fédération locale du MNCR, qui organise les Catadores (la fédération locale a adhéré à Unisol-RS).

6.2.4. Orientations et stratégies du SMABC dans l'économie solidaire

Il est difficile de parler d'un appui du SMABC à l'économie solidaire. Non seulement pour les raisons évoquées par ses interlocuteurs, qui préfèrent le terme d'économie sociale à économie solidaire (*cf.* vision du futur), mais aussi parce que, jusqu'à ce que Unisol SP devienne Unisol Brasil en 2004, et intègre alors massivement comme membres d'autres segments de l'économie solidaire, on peut dire que le SMABC n'intervenait directement qu'auprès de structures rassemblant d'anciens travailleurs formels, telles les entreprises récupérées, même lorsqu'il

appuyait la création ou le développement de coopératives sur des niches d'activités encouragées par les politiques publiques, comme dans le tri et recyclage¹⁷⁵. La visite d'une de ces coopératives, en 2008, a permis de constater qu'elle rassemblait d'anciens métallurgistes et était présidée par un ancien syndicaliste.

Pour l'essentiel, l'intervention directe du syndicat des métallos de l'ABC en matière d'appui à la création ou au développement d'initiatives, sous forme de financement, de mise à disposition de ses infrastructures, etc., est dirigée vers la création et le développement d'entreprises récupérées, dans la région ABC (et au-delà, puisque le SMABC a notamment racheté les immeubles de l'entreprise récupérée Geral Coop dans la région métropolitaine de Porto Alegre). Unisol São Paulo (SP) a agi de même avant sa transformation en Unisol Brasil (en 2004) : à sa création en 1999, Unisol SP rassemblait une douzaine d'entreprises récupérées, appuyées ou initiées par le SMABC ou d'autres syndicats de la CUT dans la région (ENT6, ENT41). Jusqu'en 2004, Unisol SP est surtout intervenue auprès des entreprises récupérées, même lorsqu'elle a mis en œuvre la politique d'incubateur de coopératives de Santo André, l'une des villes de la région ABC (voir chapitre 8 sur la trajectoire du SMABC).

La stratégie du SMABC vise à expérimenter tout à la fois des politiques de développement économique et d'inclusion sur le marché du travail, les deux étayant sa conception du syndicalisme citoyen. « Débattre de citoyenneté signifie débattre du développement. » (ENT29). La cohérence de la position consiste à demander des contreparties sociales (ENT29). Et un des volets des contreparties est que les travailleurs puissent s'adapter aux mutations du travail :

« Quand nous avons constaté qu'en ABC, le taux de personnes analphabètes était très grand, nous savions que cela avait des conséquences délétères pour la citoyenneté, pour le [re]développement qui était en train de se produire. Ces personnes sont condamnées à souffrir les pires emplois. Nous sommes dans une époque où la scolarité qui importait peu pour avoir un emploi dans une usine, aujourd'hui, compte beaucoup. Si vous discutez qualification professionnelle, les personnes doivent être préparées pour comprendre ce qu'elles vont étudier.

¹⁷⁵ Rappel : ces politiques publiques résultent de la mobilisation des Catadores, les ramasseurs et trieurs de déchets dans les rues, qui ont créé en 1999 le Mouvement national des Catadores de matériaux recyclables (MNCR). C'est lui qui a réclamé auprès du gouvernement Lula une politique permettant de développer des chaînes productives allant du tri au recyclage des matériaux collectés.

Conclusion : élever le niveau de scolarité de la population de la région, qui constitue les travailleurs qui sont dans les usines de cette région, me paraît être la conséquence logique de ce type de réflexion. Donc tenter d'aider à développer un programme, avec un ensemble d'autres entités et de partenaires [...] pour produire cette mutation de la société vers l'apprentissage, me paraît relever d'une aide mutuelle. » (ENT29)

Cette analyse du SMABC sur la nécessité d'élever le niveau de scolarité de la population s'est d'abord traduite par sa proposition, dans le cadre de la gouvernance régionale de l'ABC (période de la seconde moitié des années 1990), de monter une action régionale d'alphabétisation des jeunes et adultes, à partir de l'extension d'une initiative municipale. Depuis, l'alphabétisation est devenue une des clés de voute de la politique du noyau dirigeant de la CUT dans l'économie solidaire *via* les campagnes menées (dans les différents États du Brésil) autour de la mise en œuvre du programme *Bolsa Familia* par l'agence de développement solidaire (ADS-CUT créée en 1999). Cependant, les mises en œuvre peuvent différer : dans le Rio Grande do Sul, les actions d'alphabétisation suivent le montage de coopératives et cherchent à s'appuyer sur cet engagement en recourant aux méthodes d'éducation de Paulo Freire (ENT59) ; dans d'autres régions comme dans l'ABC, l'alphabétisation est le but et peut être confiée à une association *ad-hoc* (au lieu de faire partie de l'action globale de l'ADS-CUT).

Aussi pourrait-on résumer les orientations du SMABC dans l'économie solidaire par le fait qu'il appuie les structures ou les actions qui permettent d'inclure dans un marché du travail compétitif selon les critères capitalistes – l'inclusion se mesurant dès lors essentiellement par l'accès aux droits formels du travail.

En 2008, certains interlocuteurs du SMABC pressentaient que leur vision de l'économie solidaire était peut-être décalée par rapport à la diversité des initiatives et aux raisons pour lesquelles des coopératives (ou des regroupements informels) pouvaient ne pas assurer les droits dits de base sans pour autant faire trimer 18h par jour ses associés ni que cela profite à un donneur d'ordre. Ils pressentaient notamment que l'économie solidaire peut s'inscrire dans un projet de vie et un projet de société où le but n'est pas que la compétitivité permette de redistribuer des richesses,

mais où le but est la solidarité comme cela se produit avec la coopérative *Univens* qui anime la chaîne productive *Justa Trama*, souvent citée en exemple (ENT29 et ENT6).

Cependant, le SMABC critique le fait que cette coopérative *Univens* a adopté un mode d'organisation du travail et de rémunération, et un niveau de prix, qui permettent d'assurer ces priorités mais pas toujours un revenu équivalent au salaire de la convention collective; le SMABC estime qu'il faudrait hausser le prix de vente, puisque c'est une marque déposée (ENT6). Pour lui, les coopératives qui n'assurent pas ces droits dits basiques favorisent le développement des fausses coopératives :

« C'est le grand avantage qu'une entreprise peut avoir en recourant à une coopérative [...] c'est justement la suppression des charges sociales. Or l'article 7 réintroduit [pour les coopératives] l'obligation de se conformer à la fourniture de ces droits [attachés au paiement par les employeurs de] ces charges sociales [...] *Les entreprises n'ont plus intérêt à recourir aux coopératives juste pour échapper à leurs obligations d'employeur. Donc, vous rendez non viables les fausses coopératives [...]* Avec ce projet de loi, on relie les deux points, la lutte contre la substitution du travail salarié par le travail coopératif et par ailleurs vous ne transformez pas les coopérateurs en salariés, mais vous faites en sorte qu'ils aient accès aux droits de base des salariés. » (*idem*)

Le SMABC se défend d'assimiler ainsi les coopérateurs à des salariés en imposant des règles à des structures censées s'autogérer.

« Le syndicat a défendu que l'article 7 était nécessaire. Il est nécessaire parce que sinon, nous allons avoir des personnes qui travaillent en dessous de ce qu'est le droit basique élémentaire de n'importe quel travailleur brésilien [...] Je ne sais si l'article 7 est le meilleur mécanisme, *mais cela ne peut prendre la forme de laisser les personnes réguler leur auto-exploitation*. Il y a eu une discussion dans le mouvement pour les coopératives : "mais en procédant ainsi, on rend non viables plusieurs coopératives". *Moi je crois qu'il y a des coopératives qui doivent être rendues non viables, parce qu'elles ne permettent pas d'assurer un niveau de vie minimum.* » (ENT6)¹⁷⁶.

¹⁷⁶ Il est utile de préciser qu'une partie des travailleurs brésiliens, parce qu'ils sont en situation informelle ou travaillent à leur propre compte, ne bénéficient pas de ce niveau de vie minimum (et par ailleurs, ces catégories de travailleurs ne bénéficient pas non plus des droits sociaux attachés à la *carteira assinada*). C'est par rapport à ces situations que l'état des lieux réalisé à la demande du Senaes établissait que l'économie solidaire favorisait une amélioration des conditions de vie – outre le fait que les personnes s'intègrent ainsi à des actions collectives qui tendent en général à les sortir des rapports de clientélisme pour les constituer en sujets de droit.

Cet interlocuteur souligne cependant : « *Alors cette discussion n'est pas facile à mener, ni dans Unisol, ni dans la CUT, parce qu'il est sûr qu'il y a plusieurs initiatives solidaires qui n'ont pas de viabilité économique. Mais le problème est comment on analyse cela* » (*idem*). Et la façon qu'à le SMABC de l'analyser renvoie à une représentation des initiatives d'économie solidaire très différente de celle du SMGPA :

« Je crois que ceux qui n'ont pas de viabilité économique, ce n'est pas en travaillant 18 heures par jour qu'ils vont y parvenir [...] *parce que cela crée une situation artificielle de travail, où les personnes sont en train de se tuer pour travailler [...]* Il y a une erreur là-dedans : soit c'est le produit, ou le processus de travail ou la gestion. Donc moi, je ne peux pas au nom du coopérativisme permettre que les personnes s'appauvrissent chaque fois plus, travaillent chaque fois plus et que quelqu'un d'autre [que ces coopérateurs ou associés] *gagne ainsi beaucoup d'argent.* » (ENT6)

Pourtant, le SMABC sait que l'environnement économique ne favorise pas le développement d'initiatives gérées par les travailleurs :

« Nous avons demandé à la BNDES¹⁷⁷ que nous mettions en œuvre le S de BNDES pour le développement social, afin que se constitue une institution qui puisse financer l'économie solidaire. *Les travailleurs reprennent une entreprise en faillite. Les garanties pour obtenir un prêt ne peuvent être les mêmes que celles exigées pour une grande entreprise.* Les travailleurs montrent une garantie qui est leur volonté de travailler, leur capacité, leurs connaissances et leur habileté à faire aller de l'avant cette affaire. Le concept est donc différent. On ne peut pas exiger des garanties patrimoniales qu'ils n'ont pas. [...] Ceci est une thèse approuvée par le syndicat des métallos de l'ABC [...] On a besoin au Brésil d'une institution financière d'appui à l'économie solidaire. C'est notre thèse; le syndicat l'appuie et en est à l'initiative. » (ENT29)

Une telle proposition indique que les entreprises récupérées ont un problème d'accès à la capitalisation, pour se développer économiquement. Ainsi, ce n'est donc pas nécessairement le produit ou la gestion ou le processus de travail qui est inadapté, ou les travailleurs qui sont incompetents, pas assez formés, etc. C'est la logique capitaliste qui est directement en cause. Mais le SMABC n'intègre pas cet aspect dans ses analyses, tandis que c'est justement ce problème repéré par le SMGPA qui l'a conduit à créer son fonds, pour intervenir tant auprès des entreprises récupérées que des petites coopératives.

¹⁷⁷ Banque nationale de développement économique et sociale, banque dirigée par l'État brésilien

Tout en agissant au niveau du gouvernement, le SMABC a créé (ou appuyé la création) d'instruments financiers pour le développement des coopératives : c'est le fonds d'Uniforja, une des coopératives-phares de la région ABC, qui vient de la récupération du fleuron des forges d'Amérique Latine (entre 1995 et 1997). Ce fonds a été créé par décision de ses coopérateurs de verser annuellement 7% du surplus d'Uniforja pour aider d'autres coopératives à se développer (ENT49). Le fonds intervient à présent auprès d'autres segments de l'économie solidaire que celui des entreprises récupérées, du fait de la transformation d'Unisol São Paulo en Unisol Brasil en 2004 : des coopératives de n'importe quel secteur d'activité, même les artisans qui se regroupent, sont appuyés pour autant qu'elles soient membres d'Unisol. (ENT49)

Cependant, le type d'aide reste conçu différemment de celui du fonds du SMGPA :

« On ne donne jamais d'argent. On achète l'équipement et on discute comment va s'effectuer le remboursement. *On donnait directement de l'argent dans le passé, mais les gens ne savaient pas administrer.* Maintenant, on envoie un technicien, on paie des formations sur la gestion. Les personnes peuvent venir à Uniforja voir comment c'est géré. » (*idem*)

C'est Unisol qui a la responsabilité d'examiner les dossiers ; elle étudie leur faisabilité et transmet ou pas la demande, en fonction de son étude (ENT49). L'idée est de transférer un modèle de gestion :

« *Unisol va amener le savoir-faire de Uniforja auprès d'autres coopératives, pour qu'elles arrivent à résoudre leurs problèmes.* On amène des personnes nous visiter, pour voir comment nous faisons réellement, pour arriver à implanter à leur tour une coopérative [...] Le fonds aide au montage de coût, à la planification de la viabilité économique de ces coopératives. » (ENT50)

À Uniforja ou au SMABC, on estime que la gestion ressort des mêmes principes pour une entreprise récupérée de la métallurgie ou pour une coopérative de production de miel (ENT6). L'autogestion ne change rien à la façon de gérer : « À l'assemblée générale d'Uniforja, je dois être le meilleur entrepreneur » (ENT30). Les critères de sélection des initiatives et la finalité s'avèrent ainsi différents de ceux du fonds du SMGPA.

Parallèlement, le rôle dévolu selon le SMABC à Unisol est assez restreint et centré sur le « *dia-a-dia* », soit la gestion au quotidien, qui paraît être un enjeu surtout technique : « Unisol appuie au quotidien la planification, le développement d'avancées technologiques des projets. *Nous devons faire en sorte d'agir sur l'évolution de ces coopératives pour qu'elles ne restent pas déphasées par rapport au marché qui est en constante évolution.* » (ENT29).

« Unisol est là pour former les travailleurs et les organismes affiliés. Pour les représenter et créer les instruments et chemins pour qu'ils réussissent, créer des commissions au sein de la BNDES [...] On va orienter nos EES [soient les petites initiatives en taille] *pour qu'ils se réalisent en tant que micro-entreprises, mais autogestionnaires.* » (ENT30)

L'idée que l'économie solidaire peut être porteuse d'autres aspirations que de construire des coopératives compétitives, comme assurer le développement durable, etc., n'échappe pas à certains interlocuteurs du SMABC engagé dans Unisol mais cela n'interfère pas sur leur conception du rôle dévolu à Unisol. Car « Il n'existe pas de "développement soutenable" sans argent, le ventre vide » (*idem*) Et le « projet politique » attribué à Unisol de « faire du Brésil un pays de coopérateurs » selon l'un des interlocuteurs (*idem*) doit commencer par la préoccupation de rendre viable ce projet (*idem*).

Alors qu'Unisol a été créée pour permettre aux travailleurs des coopératives de s'autodéterminer (*cf.* vision du futur), c'est en fait l'ADS-CUT, et donc la CUT, qui se voit attribuer par des interlocuteurs du SMABC, des missions plus larges, ou un rôle de *leadership* (notamment dans la mise en place de chaîne de commercialisation des produits solidaires, *cf.* 6.1.).

On retrouve ainsi une hiérarchisation des lieux d'action collective au profit de l'ADS-CUT, c'est-à-dire du syndicat, devant l'organisation autonome des travailleurs-coopérateurs : « Unisol se donne de la peine avec le quotidien, avec la question pratique de l'appui et du support aux coopératives existantes. L'ADS a une vision générale de l'économie solidaire, et du comment appuyer le développement de cette économie. » (ENT29). Unisol est local, l'ADS a une vision globale.

Ces dernières parties montrent la prégnance du SMABC dans la définition des orientations d'Unisol (dont Uniforja est l'une des membres fondateurs). Du temps où elle était Unisol SP, le SMABC s'était attribué notamment la présidence (d'honneur en fait) (ENT14). Depuis la création d'Unisol Brasil, il y a une indépendance dans ses prises de décision et orientations, qui sont décidées à ses congrès tri-annuels ou par son exécutif (ENT30, ENT, ENT14). Mais c'est le SMABC qui occupe le siège dévolu à la CUT à l'exécutif d'Unisol Brasil et qui continue de détacher auprès d'Unisol ses conseillers.

Pour revenir sur la priorité donnée au développement de grandes coopératives compétitives – plutôt que de participer au développement d'un mouvement de coopérateurs, selon la formulation en 2008 (ENT6) –, il faut souligner qu'elle a son prolongement dans le type de rapports avec le FBES et les autres organisations de l'économie solidaire.

« Le Forum [FBES] n'est pas tout, il y a d'autres mouvements qui marchent plus rapidement. Par exemple les centrales¹⁷⁸ : Unisol, Unicafes [qui représente les agriculteurs familiaux], Anteag, Concrab [branche coopérative du MST]. Elles ont construit des politiques stratégiques qui ne viennent pas du Forum. Unicafes avec ses députés a créé le programme Pronaf pour les agriculteurs familiaux. » (ENT30)

On ne fait pas la différence, ou on ne la voit pas, entre mouvement social et organisation. Ainsi du Mouvement des travailleurs sans terre (MST) qui est une organisation : « Le MST, c'est un mouvement, comme tout le monde sait. Est-ce qu'il a une coordination nationale [sous entendu, comme le FBES en a une] ? Non. [...] Comment fait-il ? Il a toute une discussion sur la politique qu'il veut » (*idem*). Et on considère la démocratie participative comme trop bavarde et ne permettant pas de construire des projets : « Donc, on a des problèmes sérieux, parce qu'on va là, on parle, on parle, on parle – *parce que tout le monde peut parler, c'est vrai, et je crois que c'est important; maintenant, on ne construit pas des politiques comme cela* » (ENT30).

Jusqu'en 2009, date du 3^{ème} congrès d'Unisol Brasil, ses alliés ou partenaires provenaient essentiellement du carnet d'adresses du SMABC (et comprenaient surtout des partenaires

¹⁷⁸ *l.e.* : les structures représentants des coopératives, désignées familièrement par centrales, car la CUT est une *Centrale unique des travailleurs* et Unisol vise à devenir « la centrale des coopératives » (ENT41, ENT9).

européens¹⁷⁹). Comme l'ADS-CUT, Unisol SP puis Unisol Brasil a par ailleurs développé des partenariats institutionnels avec notamment le Sebrae, qui est un organisme public d'aide à la micro et petite entreprise. Unisol Brasil se défend du fait que ce type de partenariat puisse influencer le modèle de développement des coopératives. Mais ce qui compte dans les alliances, c'est de permettre de viabiliser les projets locaux de façon à améliorer la vie des gens. Et le rôle d'Unisol vis-à-vis des partenaires financeurs est de garantir que l'argent ne va pas être gaspillé, qu'il y a bien une contrepartie à cette aide (ENT6 et ENT30).

Parmi les critiques faites au FBES et à certaines organisations parties prenantes – autres que la fondation universitaire Unitrabalho et les structures de représentation des agriculteurs familiaux et travailleurs sans terre –, il ressort qu'ils peuvent ou cherchent à faire concurrence aux syndicats en matière de représentation des travailleurs. Ceci expliquerait notamment les tensions qui se sont développées avec Anteag (ENT41). Anteag a pourtant fait appel au SMABC pour aider à la récupération de l'entreprise de forge en faillite (devenue Uniforja en 1997). Mais Anteag s'est au fil du temps « présenté comme une association de travailleurs » (ENT41) : « Le syndicat ne pouvait transférer la représentation des travailleurs à une autre association. *Représenter les travailleurs est une obligation du syndicat. [C'est pourquoi] Unisol ne représente pas les travailleurs, seulement les coopératives.* » (ENT41)

Cette séparation des rôles entre Unisol et le syndicat est justifiée par le SMABC par le fait que c'est le syndicat qui connaît les intérêts des travailleurs :

« S'il y a un problème de travail dans la coopérative, le syndicat va intervenir pour le résoudre. *Parce que c'est lui qui a conscience des intérêts des travailleurs [...]* Cette distinction garantit que d'un côté on a une représentation qui défend la coopérative et de l'autre une représentation qui défend les travailleurs. » (ENT41)

Le sens de l'action n'est pas en cause. La syndicalisation des coopérateurs est logique. En 1999, le SMABC a changé ses statuts à son congrès de 1999 pour pouvoir affilier des travailleurs qui n'ont pas la *carteira assinada* :

¹⁷⁹ Il y a l'institution protestante néerlandaise ICCO (qui est déjà intervenue pour financer l'ADS-CUT et qui continue à soutenir Unisol), les coopératives espagnoles, la Banque du Brésil.

« Nous avons construit l'idée suivante que le travailleur métallurgique, indépendamment de la forme de travail, doit être représenté par son syndicat [...] parce que c'est un travailleur qui a les mêmes besoins que n'importe quel autre travailleur, et un syndicat est nécessaire parce que souvent la décision, par exemple de faire un investissement en équipements de sécurité, a un coût. [Il y a un débat entre] "C'est mieux de ne pas l'acheter et de diviser l'argent entre nous" ou "c'est mieux de ne pas prendre l'argent et de faire l'investissement". » (ENT6)

Et dans les raisons invoquées, on retrouve les mêmes arguments que ceux invoqués dans le texte fondateur de l'ADS-CUT comme quoi les travailleurs ne sont pas capables :

« Si on laisse faire les coopérateurs, la vision pourrait être "Nous allons prendre l'argent... Le risque existe, mais personne n'aura jamais d'accident". Donc, ils ne vont pas améliorer les conditions de travail. Donc, on a besoin d'un syndicat qui va débattre avec eux de la nécessité de maintenir des conditions adéquates de travail, de la nécessité de limiter les horaires de travail, la nécessité d'avoir des salaires qui améliorent les conditions de vie des personnes. » (ENT6)

On est loin de la position du SMGPA comme quoi le syndicat devrait surtout être attentif dans les coopératives à ce que l'autogestion soit pratiquée réellement. Mais la démarche du SMABC est cohérente avec l'objectif de développer des coopératives compétitives, qui peuvent dévier de leurs objectifs initiaux :

« Quand nous avons visité l'Italie, nous avons perçu qu'il y avait une grande contradiction; les coopératives avaient un petit nombre de coopérateurs et un nombre énorme de salariés, de travailleurs traditionnels [...] Au fil du temps, un enjeu primordial s'était perdu, qui est celui du travail associé, qui n'est pas dépendant. » (ENT6)

Typiquement, une coopérative comme Uniforja, qui se situe sur un marché mondial et qui doit vendre sur ce marché (*versus* des petites coopératives d'aliments ou d'artisans, etc., qui peuvent écouler leur production localement), affronte ce type de contradictions :

« Conjoncturellement, on peut avoir besoin du travail salarié... Soit parce qu'une grosse commande saisonnière arrive, soit parce que, comme dans le cas de Uniforja, la relance de l'entreprise récupérée après la faillite a exigé que les coopérateurs en place contractent un emprunt important auprès des banques, qui représentait encore en 2008 l'équivalent d'une dette personnelle de 50 000 dollars canadiens [...] Comment j'amène un travailleur de l'extérieur ? Je lui dis "eh bien voilà, tu viens d'entrer dans l'entreprise et tu as une dette de 50 000 dollars". Et lui va se dire "Je n'ai encore rien fait, mais j'ai déjà une dette". Ce travailleur ne va pas vouloir être

coopérateur. *Mais nous avons besoin d'augmenter la production. [Il a donc fallu] embaucher des travailleurs sous le statut de salariés parce que ces nouveaux travailleurs n'arrivaient pas à comprendre ce qui se passait [...] C'est une contradiction, mais à cause de la situation et des circonstances, il a été nécessaire de procéder ainsi.* » (idem)

Les statuts d'Unisol Brasil prévoient que les nouveaux arrivants aient un statut de salarié pour prendre le temps de voir s'ils veulent devenir un coopérateur (ENT22)¹⁸⁰. Les coopératives qui sont membres d'Unisol adaptent toutefois cette règle et le délai peut être réduit à un ou deux mois (ENT9). À Uniforja, ceux qui décident au bout de trois ans de rester reçoivent l'équivalent de ce qu'ils toucheraient s'ils étaient licenciés, qu'ils réinvestissent alors dans Uniforja, diminuant ainsi leur dette personnelle.

Reste que, même si la volonté affichée est de réduire significativement la part des salariés à Uniforja, en 2008, il y avait encore autant de salariés que de coopérateurs. C'est cette situation qui explique selon le SMGPA que le SMABC veuille syndiquer les travailleurs des coopératives (ENT35, ENT32 et ENT42). Uniforja est cependant le seul exemple au Brésil où les coopérateurs (et pas seulement les salariés) sont syndiqués : « Nous avons deux dirigeants syndicaux qui sont coopérateurs au sein de Uniforja. Ils participent aux discussions générales sur les problèmes de la classe travailleuse en représentant l'économie solidaire au sein du syndicat » (ENT6).

Contrairement à ce que craint le SMGPA, les dirigeants syndicaux qui sont des coopérateurs ne semblent pas se sentir exclus au sein du syndicat. Cependant, les problèmes surgissent au sein de leur activité quotidienne à Uniforja.

« Si on dit que les coopérateurs doivent aussi bénéficier de l'augmentation de salaire [réclamée nationalement par le syndicat, NDLR], on va dire "mais c'est une grosse somme". C'est une grosse somme pour la coopérative, et pour l'employeur cela ne l'est pas ? Alors il y a des contradictions; elles sont permanentes et nous allons devoir nous battre avec ça au quotidien; tout est contradiction, parce que c'est une situation nouvelle. » (ENT6)

¹⁸⁰ Une telle règle se retrouve dans d'autres pays, notamment au Québec.

Pour l'un des deux dirigeants syndicaux qui représentent les coopérateurs au sein d'Uniforja, il est logique cependant que les coopérateurs ne réagissent pas comme les salariés, pour les mêmes raisons d'ailleurs que celles avancées par les syndicalistes du SMGPA : « À partir du moment où l'on a cette totale liberté au sein de l'entreprise de savoir qu'est-ce qu'il y a sur la fiche de paie, quels sont les investissements que l'entreprise peut faire, de quels emprunts elle a besoin, ce qu'elle peut acheter. » (ENT43).

Mais se retrouver à gérer les contradictions entre intérêts immédiats qui persistent engendre quelques difficultés à se situer d'un point de vue identitaire :

« Ma difficulté aujourd'hui est celle-ci : Je dois tenir le côté coopérateur et le côté célestiste¹⁸¹ ou syndical [...] Comment je négocie les 40 h dans une coopérative où je suis coopérateur ? [...] Coûts et bénéfices, comment est-ce que je fais ? Si on regarde du côté syndical [...] *cela sort de ma compétence en tant que syndicaliste. Maintenant, en tant que coopérateur je dois avoir une réponse, n'est-ce pas ?* [...] Souvent les gens me demandent comment je fais dans ma tête. Parce que spontanément je peux discuter avec un de mes compagnons qui me dit : "nous allons faire ceci et on organise et on fait". Et en même temps, je suis en train de me tirer dans le pied comme coopérateur. » (*idem*)

Les difficultés à gérer ses multiples appartenances identitaires sont d'autant plus vives que la vision du SMABC du bon coopérateur est d'être « le meilleur entrepreneur » aux assemblées générales où se discute la stratégie de la coopérative « parce que du point de vue économique, je dois regarder les choses en tant que bon gestionnaire » (ENT30). Autre aperçu des contradictions identitaires :

« Je suis syndicaliste et je suis coopérateur. Maintenant, quand je vais à une assemblée de ma coopérative, je dois être un entrepreneur. *Cela ne donne rien de penser en tant que syndicaliste au sein d'une coopérative. Il faut parler d'investissements, de questions internes à la coopérative qui ne peuvent être traitées si elles sont discutées avec l'émotion du syndicaliste. Il faut discuter avec la raison d'un entrepreneur. C'est de cela dont je parle souvent avec mes compagnons [...]* En tant que syndicaliste, tu dois avoir à la fois de la raison et de l'émotion. Maintenant, en tant qu'entrepreneur, tu dois simplement avoir de la raison. Cela ne donne rien d'avoir aussi de l'émotion. C'est ce vieux dicton : le négoce est le négoce ; l'amitié est l'amitié [...] Voilà les difficultés que je rencontre en tant que syndicaliste au sein de la coopérative. » (ENT43)

¹⁸¹ Célestiste vient de CLT ou Consolidation des lois du travail

Ces contradictions identitaires, liées à la conception des rôles et, implicitement, des façons d'expliquer les problèmes et d'imputer des responsabilités, peuvent être renforcées par le fait qu'on demande aux coopérateurs de se syndiquer alors que beaucoup de syndicats de la CUT, y compris dans le courant majoritaire, sont encore contre les coopératives (ENT48 et ENT6) :

« Longtemps les syndicats ne voulaient pas que l'on fasse de coopératives, parce qu'ils allaient perdre une base de représentation. Ils voulaient que l'entreprise en faillite soit revendue à un autre capitaliste pour avoir des travailleurs salariés qu'ils puissent représenter. Alors il y a eu beaucoup d'affrontements, de résistance. Comment je peux aller dire à ce coopérateur qu'il doit être dans le syndicat si ce syndicat est contre créer une coopérative ? C'est une énorme contradiction [...] il y a besoin d'avoir un débat, d'éclaircir les choses pour nos coopérateurs qui sont dirigeants syndicaux, parce qu'ils ont le rôle de syndiquer les autres coopérateurs et ceux-ci disent : "Aller au syndicat pour quoi faire ? S'il y a quelqu'un qui commande ici, c'est nous". » (ENT6)

6.2.5. Des significations qui délimitent des stratégies et des "Nous" distincts.

Comme on peut le remarquer aux extraits cités pour les deux syndicats, les orientations énoncées sont toujours accompagnées soit d'une lecture cognitive de ce qu'on peut appeler les "possibles" ou "le problème à affronter" (la mobilisation des travailleurs *versus* les travailleurs qui s'auto-exploitent), soit d'une justification liée à une contrainte qui s'imposerait (du fait notamment des formes d'institutionnalisation du syndicalisme ou des contraintes de compétitivité), ou d'un principe d'action accepté ou revendiqué (*cf.* le « syndicalisme citoyen »). Ces résultats, qui apparaissent du fait de la définition retenue pour l'identité collective et qui confirme l'interdépendance entre buts et moyens ou lecture des opportunités et contraintes, et champ de l'action collective (champ des controverses), sera plus particulièrement exploité dans la section suivante de ce chapitre. À ce stade, ils montrent que les deux syndicats se réfèrent bien à des ensembles de significations distincts qui se traduisent bien par des stratégies différentes d'intervention dans l'économie solidaire et qui construisent des appartenances différentes.

Ce ne sont pas les usages du pronom "Nous" ou du "on" qui permettent de délimiter ces différentes appartenances dans lesquelles se projettent les interlocuteurs des syndicats, et les travailleurs qu'ils incluent dans ce "Nous", mais les interprétations cognitives et normatives dans

lesquelles ils se reconnaissent. Ainsi des raisons apportées à la création du fonds par le SMGPA pour soutenir les différents types d'initiative dans l'économie solidaire, ou son engagement aux côtés des Catadores et d'autres organisations pour développer une chaîne productive dans le recyclage. Le SMABC, de son côté, fait notamment le choix de soutenir un projet de loi qui va rendre non viables des initiatives pourtant initiées par des travailleurs, au nom d'une façon de définir le problème (parce qu'elles ne permettent pas d'assurer un niveau de vie minimum).

Concernant les appartenances construites par les significations adoptées, on peut dire que pour le SMGPA, il existe un mouvement de l'économie solidaire, qui repose sur la mobilisation des travailleurs, dans leur diversité. Ce qui définit le mouvement émane des mobilisations de travailleurs dans l'économie solidaire. Ce n'est pas leur statut ou des besoins tels qu'ils sont réifiés par le SMABC – qui assimile les besoins des travailleurs formels à des intérêts objectifs : « [le coopérateur] doit être représenté par son syndicat [...] parce que c'est un travailleur qui a les mêmes besoins que n'importe quel autre travailleur » (ENT6).

D'où l'accent mis par le SMGPA sur les pratiques réelles et non formelles de l'autogestion, pour organiser le travail et décider de ce qui est produit. Ceci va de pair avec le fait de soutenir les initiatives qui vont dans ce sens en créant un fonds. Cela va aussi de pair avec l'opposition au SMABC sur la façon de lutter contre les fausses coopératives ou sur le type de relation à entretenir avec les coopérateurs. Les interlocuteurs du SMGPA estiment que le syndicat ne peut avoir la même relation avec les coopérateurs (*i.e.* : revendiquer les droits des travailleurs formels), car ce sont des travailleurs différents de ceux inscrits dans la relation salarié-employeur – ce qui signifie une reconnaissance d'autres identités collectives (*i.e.* d'autres besoins et aspirations), reconnaissance qui va avec le fait de chercher à dégager des solidarités et revendications communes (au lieu de considérer que les droits acquis par les travailleurs formels tiennent lieu de revendications universelles). Enfin, cela va aussi de pair avec la conception des rapports avec les autres organisations intervenant dans l'économie solidaire et avec le FBES, qui ne sont pas considérés comme des potentiels concurrents en matière de représentation des travailleurs ; ils contribuent à créer les conditions d'une large mobilisation – puisque le SMGPA reconnaît qu'il existe une mobilisation de travailleurs qu'il n'organise pas, mais qui fait partie du "Nous", et qui remet en cause la légitimité de l'institution représentative ou de son type d'intervention.

Se dégage ainsi une image de ce que sont les travailleurs ou de ce qu'est « la classe travailleuse » au sein de laquelle des solidarités peuvent ou doivent se recréer, qui ne se réduit pas aux travailleurs formels ou aux travailleurs ayant ou revendiquant les droits institutionnalisés. La construction d'un « Nous » commun vient de la reconnaissance des différentes initiatives et identités collectives englobant ces travailleurs informels et pauvres qui se mobilisent dans l'économie solidaire, et de la projection dans des aspirations et orientations qui les rassemblent au-delà des frontières organisationnelles (cf. ENT9).

On peut souligner que, tout en gardant sa référence identitaire à la CUT, le SMGPA s'intègre dans ce "Nous les travailleurs" en se repositionnant en tant que syndicat. Ce qui se traduit par le fait d'avancer des revendications unifiantes (consommer équitable, etc.), autrement dit, de défendre tous les travailleurs *versus* défendre les droits des travailleurs (comme le fait le SMABC). On peut parler ainsi de "Nous" multiples, qui s'emboîtent en partie. Ce qui renvoie au constat des appartenances multiples que vivent les individus et dont on ne voit pas pourquoi elle ne s'appliquerait pas à un groupe de personnes qui partagent une identité commune (elle-même évolutive).

Ne partageant pas les significations portées par le mouvement de l'économie solidaire, le SMABC (et une partie de la direction d'Unisol) en a une perception réduite aux organisations (Caritas, Anteaq...) partie prenantes du FBES – le FBES étant considéré en outre comme une organisation, qui plus est à la remorque de l'État. Ces organisations, dont le SMABC se démarque en conséquence, sont considérées comme des concurrents pour la représentation collective des travailleurs, présentée *de facto* comme une chasse-gardée du syndicat. Le SMABC ne semble pas « voir » qu'il existe d'autres travailleurs que ceux formels ou membres des entreprises récupérées (et ex-travailleurs formels) que lui n'organise pas – et d'ailleurs il ne mène aucune action directe avec ces travailleurs informels ou pauvres mobilisés dans l'économie solidaire.

Le SMABC est entré dans le soutien à la récupération des entreprises en faillite avec, très rapidement, un projet ficelé de construire ainsi une économie sociale au Brésil, pour réduire les

inégalités sociales (*cf.* vision du futur). Il est marquant de constater que les interlocuteurs du SMABC ne nomment jamais les aspirations concernant l'égalité de genre, le développement soutenable et respectueux de l'environnement, etc. (si ce n'est à la marge).

La façon dont le SMABC décrit son projet ou ses autres stratégies dans la région ABC renvoie à une vision du futur en quelque sorte naturalisée, où la marche vers l'économie de la connaissance n'est pas présentée comme un objet de dispute avec le capitalisme contrairement à la façon dont le SMGPA l'introduit. En témoigne la façon dont un interlocuteur du SMABC défend le projet d'alphabétisation de la population de la région ABC comme d'un moyen « pour produire cette mutation de la société vers l'apprentissage » (ENT29) alors que le SMGPA parle de la possibilité que l'économie solidaire devienne une alternative globale au capitalisme lorsqu'elle opérera sur « les frontières de l'économie de la connaissance » (ENT42) autrement dit lorsqu'elle opérera sur des secteurs économiques clés différemment du capitalisme¹⁸².

Équipé de ce projet dans l'économie solidaire, le SMABC rejette ou du moins écarte tout ce qui n'y rentre pas ou semble s'y opposer. Le FBES n'est pas seulement un potentiel concurrent. Il est surtout inadapté à la poursuite de ce projet, car le FBES n'est pas le lieu de production des politiques publiques qui permettraient de porter les revendications que le SMABC estime prioritaires. On peut mettre en perspective ce comportement en rappelant l'analyse que fait Pizzorno sur la façon dont un syndicat peut remettre en route le processus institutionnalisé de représentation lorsqu'il est confronté à l'émergence de nouvelles identités collectives : il s'agit d'arriver à instrumentaliser ces dernières de façon à rendre les buts à nouveau négociables¹⁸³. D'où la tentative (*via* une partie de la direction d'Unisol et des partenaires) de prendre la direction du FBES lors de la 4^{ème} plénière, en mars 2008, pour l'incorporer à son projet.

¹⁸² Cette différence dans le positionnement renvoie implicitement à un débat bien connu sur les effets de la technologie sur l'organisation du travail : pour certains, les nouvelles technologies déterminent les réorganisations, pour d'autres, leurs effets dépendent de choix (en contexte) managériaux et des luttes des travailleurs (*cf.* la sociologue du travail Marcelle Stroobants, 1993).

¹⁸³ Le propre de l'émergence de nouvelles identités collectives est de porter des aspirations non négociables du fait même de demander en premier lieu leur reconnaissance en tant qu'acteur collectif.

Quant aux travailleurs mobilisés dans ces petites initiatives d'économie solidaire, ceux justement qui viennent en général du travail informel, ils sont assimilés au "Eux" lorsque le SMABC indique par exemple que ces petites initiatives font le jeu du développement des fausses coopératives (elles-mêmes considérées comme l'un des principaux obstacles au projet puisque rebutant d'autres syndicats de la CUT de soutenir les "vraies" coopératives). Et s'il y a d'autres "Nous" dans lesquels semble s'insérer le SMABC, c'est celui de la région ABC, dont il faut maintenir la compétitivité et l'emploi, ou bien celui du monde de ceux qui élaborent les politiques publiques nationales (cf. ENT29). Enfin la vision des "Nous" qui se dégage à travers le partage des rôles entre le SMABC, l'ADS-CUT et Unisol renvoie plus à des hiérarchisations au sein d'un même monde qu'à l'emboîtement d'appartenances distinctes.

6.2.6. L'usage des pronoms "nous" et "on".

Les significations adoptées par les acteurs sociaux guident non seulement leurs stratégies, mais aussi la construction ou la délimitation de leurs appartenances. Du côté du SMGPA, on peut dire que c'est l'existence d'une autre vision d'un monde possible que celui découlant de la marche « naturelle » de la société capitaliste qui l'amène à se projeter dans un "Nous les travailleurs" élargi aux différentes couches présentes dans l'économie solidaire, et de faire ainsi émerger de possibles intérêts collectifs. Ceci se traduit par le fait que le SMGPA se retrouve dans des revendications qui permettent de recréer des solidarités entre travailleurs formels et informels (comme consommer équitable). Ces intérêts collectifs ne peuvent être simplement déduits de l'agrégation des divers intérêts immédiats car ceux-ci sont en contradiction. On palpe bien la difficulté à réaliser cette agrégation à travers les propos du dirigeant syndical coopérateur à Uniforja, qui doit tenir les deux casquettes (sans compter le choc des intérêts immédiats que produit ou reproduit le projet de loi 7009 contre les fausses coopératives).

Enfin, on peut souligner que si l'on s'en tenait à l'examen de l'usage du pronom personnel « nous » par les interlocuteurs, il serait difficile de saisir qui est englobé et on risquerait de passer à côté, soit de la multiplicité des appartenances qui caractérise le SMGPA, soit du maintien d'un même monde de références à travers des organisations différentes pour le SMABC.

Il est cependant intéressant de remarquer comment les interlocuteurs usent du "nous" ou du "on" (qui en portugais prend différentes formes, dont "a gente" que j'ai traduit littéralement par les "les gens" et qui devrait être traduit par "on"). Ainsi le SMGPA emploie plus souvent le "on" lorsque les interlocuteurs font référence au mouvement de l'économie solidaire. On peut noter parallèlement des emplois du pronom "nous" assez marquants, par exemple lorsque le SMGPA s'oppose au SMABC en disant « nous, on estime » qu'il faut avoir une relation de solidarité avec les coopérateurs et non de filiation, « ce qui constitue une différence profonde avec le SMABC » (cf. ENT42). Ou encore quand cette interlocutrice de l'exécutif d'Unisol (ENT9) emploie le pronom nous pour demander si « nous croyons dans les travailleurs ». Le nous englobe alors Unisol et les syndicats (elle a d'ailleurs été une militante et responsable de la CUT quand elle travaillait en usine). Elle aussi emploie plutôt le « on » lorsqu'elle parle du mouvement d'économie solidaire. De leur côté, les interlocuteurs du SMABC passent "naturellement", d'une phrase à l'autre, du "nous" désignant seulement le syndicat au "nous" désignant soit Unisol, soit Unisol et le SMABC (Le SMGPA n'emploie pratiquement pas le nous en parlant de Unisol). Il est vrai que les interlocuteurs en question ont été ou sont encore délégués par le SMABC à l'exécutif d'Unisol. Mais l'on peut souligner que c'est l'usage d'un pronom nous qui, en englobant *de facto* tout Unisol, renvoie à une position dominante. Enfin, les usages du pronom nous par le coopérateur-délégué syndical confirment qu'il a du mal à tenir ou concilier ses différentes appartenances (coopérateur versus responsable syndical des coopérateurs).

6.3. Le rôle des interprétations cognitives

La question se pose de savoir comment le SMGPA en vient à s'intégrer à un "Nous les travailleurs" englobant les différents segments de travailleurs dans l'économie solidaire alors que le SMABC continue plutôt à se maintenir dans un "Nous les travailleurs syndiqués" ? La section précédente a montré que c'est en faisant appel aux significations adoptées que l'on arrive à resituer les "Nous" dans lesquels se placent le SMABC et le SMGPA. Les hypothèses de travail conduisent à examiner comment construction des problèmes publics (de la crise, du travail informel...) et modalités

d'interaction (dans lesquelles se sont engagés les deux syndicats) se sont articulées pour arriver à expliquer la production de significations différentes, en particulier sur le plan des interprétations cognitives, et la délimitation des "Nous".

La pertinence de ces hypothèses de travail va être étayée en commençant par montrer que si l'on restreint l'identité collective à un "stock" de valeurs et de normes, comme le font notamment Tilly et Tarrow (2008), on ne peut pas expliquer l'insertion du SMGPA et du SMABC dans des "Nous" distincts. Une telle définition de l'identité collective (à partir de valeurs et normes) ne permet pas en réalité de délimiter des frontières.

Ceci débouchera sur le fait de souligner la convergence entre, d'une part, les données récoltées du fait du choix de définition de l'identité collective, et d'autre part, les résultats des travaux critiques ou "dissidents" du courant dominant d'analyse des mouvements sociaux. On verra en particulier que la façon qu'ont les deux syndicats de définir les problèmes renvoient à leur perception des dominations à combattre, confirmant l'intérêt d'examiner le « pourquoi » des mobilisations collectives et non seulement le « comment » (Armstrong et Bernstein, 2008). Sera ainsi validée la démarche qui consiste à se demander plus particulièrement comment évoluent les interprétations cognitives des événements chez les acteurs sociaux (en l'occurrence chez les deux syndicats étudiés).

6.3.1. Des principes d'action communs qui débouchent sur des "Nous" divergents.

Les principes d'action communs aux deux syndicats, s'ils semblent se traduire par des "Nous" communs, liés à l'appartenance au courant majoritaire Articulação sindical de la CUT, renvoient aussi à des "Nous" différents et même opposés (sur le terrain de cette étude de cas). Ainsi, la « bataille pour l'hégémonie » et « le syndicalisme citoyen » sont deux principes d'action communs aux deux syndicats (SMGPA et SMABC) ainsi qu'au courant majoritaire de la CUT. En revanche, l'existence d'une « représentation autonome des coopératives » et « la lutte pour une vraie autogestion » sont liées à leur engagement dans l'économie solidaire (engagement que ne

partage pas tout le courant majoritaire puisque certains syndicats qui en sont membres restent opposés aux coopératives, ENT48).

La "bataille pour l'hégémonie" fait référence aux théories de Gramsci, qui se sont diffusées au Brésil en plusieurs étapes au cours du 20e siècle (Secco, 2002). C'est surtout le Parti des Travailleurs qui a popularisé ces notions, à travers son courant *Articulação Sindical*, dont l'un des groupes noyaux est aussi le SMABC avec Lula (Secco, 2002). La référence à Gramsci a servi à ce courant pour se démarquer des positions de la gauche du PT et dialoguer avec d'autres groupes autour de ces notions, en particulier après la chute du mur de Berlin (Secco, 2002 : 79-82). À l'instar des ambiguïtés qui parcourent l'œuvre de Gramsci (Cohen et Arato, 1994), on peut constater que, de São Paulo au Rio Grande do Sul, on ne traduit pas de la même façon comment construire le "bloc historique" (cf. les positionnements divergents du SMGPA et du SMABC par rapport au FBES).

Au sein de la CUT, il y a (eu) aussi – comme pour la notion de bataille pour l'hégémonie – des nuances d'interprétation du syndicalisme citoyen. Voici deux extraits d'entrevues sur le syndicalisme citoyen cités par Ferraz dans sa thèse (2005 :100) :

« Aujourd'hui, tu as la majeure partie de la société qui n'est pas reliée aux catégories professionnelles¹⁸⁴. Donc, tu dois te préoccuper du fait que cette partie de la société soit aussi engagée dans les processus de discussion des politiques publiques [...] Je pense que la CUT-Citoyenne vient avec cette proposition d'aller au-delà des catégories professionnelles [...] tu dois avoir un projet qui va au-delà de cela et tu vas discuter avec les associations d'habitants, de producteurs ruraux, d'agriculteurs, avec les chômeurs, tu vas dialoguer avec l'Église, avec les communautés. » (Brumatti. Entrevista concedida a Ferraz, em 2003, Ferraz, 2005 :110)

« Voici l'erreur initiale, plusieurs syndicats ont oublié qu'on doit représenter le travail face au capital. Je crois que c'est positif que nous ayons à représenter la question de l'éducation, de la santé, du logement. Nous devons dialoguer avec les problèmes réels que rencontre la classe travailleuse aujourd'hui. Nous devons répondre à d'autres aires de classe qui ne sont pas, aujourd'hui, insérés dans les syndicats [...] Le syndicat qui serait citoyen aurait à répondre à toutes ces questions

¹⁸⁴ Rappel : les catégories professionnelles sont les découpages institutionnels sur lesquelles repose la représentation syndicale.

sans oublier le pourquoi de notre existence. » (Freire Neto. Entrevista concedida a Ferraz, em 2003, Ferraz, 2005 :100).

Ces propos montrent que les interlocuteurs sont d'accord *in fine* pour qu'il y ait un élargissement de l'agenda syndical (Ferraz, 2005). Les nuances portent surtout sur la relation que peut entretenir syndicalisme citoyen et syndicalisme de classe – des syndicalistes et des chercheurs dans le courant marxiste orthodoxe ayant estimé que pour la direction de la CUT (le SMABC en particulier), l'un se substituait à l'autre. Une partie des syndicats du courant majoritaire de la CUT s'opposent d'ailleurs au développement de coopératives parce que cela euphémiserait la lutte contre le capital (ENT48 et Singer, 2000b). De tels débats existent au sein du SMABC (ENT48). Mais le recours à la notion de classes peut d'autant moins expliquer les différences de "Nous", dans lesquels se projettent SMGPA et SMABC, que c'est aussi au nom de la solidarité de la classe travailleuse que le SMGPA soutient y compris les initiatives solidaires qui n'ont pas d'avenir (cf. ENT14) tandis que le SMABC les écarte voire les combat.

Bien que les deux syndicats fassent découler leur engagement dans l'économie solidaire de leur référence au syndicalisme citoyen, il n'y a, en fait, pas de continuité entre la référence discursive au syndicalisme citoyen et l'intervention (notamment non discursive) dans l'économie solidaire : ce principe d'action débouche sur des stratégies différentes dans l'économie solidaire, qui renvoient, comme on vient de le voir, à l'existence d'identités collectives distinctes.

Comme parmi les champs principaux d'action du syndicalisme citoyen, il y a la lutte pour la défense des droits liés au travail, qui indique que le modèle de citoyenneté sur lequel se fonde la CUT est celui de la « citoyenneté salariale » (Ferraz, 2005, partie traitée en section 6.1), on peut dire qu'en défendant ou soutenant "les (diverses initiatives des) travailleurs" *versus* le fait de s'en tenir à "la défense des droits des travailleurs", c'est le SMGPA qui a évolué par rapport à la position d'origine sur laquelle le SMABC continue de se maintenir. Et c'est cette évolution qu'il reste à expliquer.

Les deux autres principes d'action que partagent le SMGPA et le SMABC du fait de leur engagement dans l'économie solidaire sont de soutenir une « représentation autonome des coopératives » et une « vraie autogestion ». Là encore, on peut se demander comment cela débouche pour le SMGPA sur le fait de soutenir qu'Unisol accepte dans le Rio Grande do Sul comme membres même des regroupement informels et qu'Unisol coexiste avec le FBES et d'autres acteurs partie prenante de ce mouvement d'économie solidaire.

Certes, on peut considérer que ce sont justement les nuances que les deux syndicats apportent au principe de soutenir la vraie autogestion (soutenir les coopératives qui appliquent certaines règles formelles *versus* soutenir la pratique réelle de l'autogestion), qui les amènent à sélectionner différemment les types d'initiatives qu'ils soutiennent et les "Nous" dans lesquels ils se retrouvent. Mais alors, il reste à expliquer comment les syndicats ont apporté ou introduit ces nuances – ce qui ne renvoie plus seulement à des valeurs et normes, mais à une lecture cognitive de ce que les deux syndicats définissent comme une vraie autogestion.

Au final, des principes d'action communs aux SMABC et SMGPA ne délimitent pas toutes les appartenances identitaires auxquelles se réfèrent le SMABC et le SMGPA et même débouchent sur des « Nous » distincts dans l'économie solidaire. Ces principes d'action (et les valeurs associées) ne permettent donc pas de délimiter des frontières identitaires, ce qui invite à invalider les théories réduisant l'identité collective à un stock de valeurs et de normes, comme le font S. Tarrow et C. Tilly (2008), mais aussi comme le fait Campbell (2004 :94).

En outre, les principes d'action ne sont pas plus prescripteurs de stratégie qu'ils ne le sont de frontières identitaires. Par exemple, si on se réfère au syndicalisme citoyen, la norme est de ne pas agir seulement dans le milieu de travail. Mais elle ne dit pas comment agir au-delà, et les deux syndicats ont des stratégies opposées dans l'économie solidaire.

Le fait que les interprétations cognitives soient aussi prescriptrices du type d'action est un résultat auquel on s'attendait en se référant à la littérature néo institutionnaliste ou à l'approche cognitive des politiques publiques (*cf.* Campbell, 2004, Jenson, 1998, Jobert et Muller, 1987). En

revanche, grâce à la distinction analytique inscrite dans la définition choisie pour les identités collectives, les résultats permettent d'expliquer comment celles-ci orientent les stratégies.

6.3.2. L'interdépendance des façons de définir les dominations, les opportunités et le champ de l'action

Les travaux sur l'approche cognitive cités ci-dessus montrent aussi à quel point il est difficile de détacher la façon qu'ont les acteurs (des réformes des politiques publiques) de caractériser des enjeux, ou des problèmes, des solutions qu'ils préconisent. L'examen des matrices cognitives et normatives des deux syndicats fait, de son côté, ressortir qu'il y a une relation entre, d'une part, la façon de caractériser les problèmes, ou enjeux, et les orientations adoptées ou « solutions » préconisées et, d'autre part, la lecture des opportunités, qui peut expliquer les traductions stratégiques des orientations tandis que la lecture (ou l'énoncé) des contraintes permet de comprendre ce qui légitime ou encadre les stratégies adoptées. L'analyse va faire ressortir qu'identification des problèmes et lecture des opportunités sont reliées, comme postulé lors de l'opérationnalisation du concept d'identité collective (sous-section 3.1.1.).

Les interprétations cognitives – et les ensembles de significations dont ils sont difficilement détachables à moins de perdre le sens de ce qui est dit –, deviennent un précieux révélateur des « pourquoi » des mobilisations, parce qu'elles nous renvoient à la façon dont les acteurs sociaux interprètent les problèmes ou ce qu'il est possible de faire. Ce sont ces éléments cognitifs qui éclairent la relation entre le choix des stratégies et le type de dominations contestées, dans le cadre d'une société conceptualisée comme pluri-institutionnelle (Armstrong et Bernstein, 2008)¹⁸⁵. En examinant ces éléments cognitifs, qui sont prescripteurs des "Nous" et des stratégies, on va aussi faire ressortir de multiples potentielles appartenances identitaires, parfois contradictoires entre elles, chez ces deux syndicats.

¹⁸⁵ « La notion selon laquelle la société est composée d'institutions avec des logiques différentes suggère que le choix et l'effectivité des stratégies variera aussi par cible » (Armstrong et Bernstein, 2008 : 86)¹⁸⁵ - la cible ou objectif renvoyant ici à la domination qui est combattue.

Les résultats permettent de vérifier que ce n'est pas parce qu'il y a une crise que les acteurs sociaux en font nécessairement la même lecture et en déduisent nécessairement qu'il faut faire des réformes. Trois lectures se dégagent. Celle du SMABC qui souligne très bien que son engagement dans la reprise d'entreprises en faillite est lié à la volonté d'apporter des réponses à la crise de l'emploi. Pour lui, cette crise frappe en particulier les travailleurs âgés, peu qualifiés, handicapés. Et les coopératives compétitives peuvent agir sur la création et la répartition des emplois par rapport à des entreprises capitalistes, tout en étant capables de fournir le socle de base des droits formels, et donc de ne pas favoriser la substitution du travail salarié par le travail coopérateur.

En revanche (deuxième lecture) une partie des syndicats du courant majoritaire de la CUT qui sont opposés au développement de coopératives jugent plus important de contrer le risque de substitution du travail salarié par le travail coopérateur que de chercher des réponses au chômage, d'une part, parce que la substitution aggrave la diminution de la base de représentation (déjà ébranlée dans les années 1990' par la montée du chômage et les faillites... c'est-à-dire la crise) et d'autre part, parce que le coopérativisme « euphémise » ou atténue l'opposition capital – travail (cf. ENT48). Dans ce raisonnement, on ne tient pas compte du fait que la reprise de l'emploi peut laisser de côté certaines catégories de travailleurs.

Troisième lecture, celle du SMGPA : tout en prenant en compte la sélectivité du marché du travail formel, il identifie d'autres problèmes que ceux relevés par le SMABC. Notamment le fait qu'il y a des pauvres et des travailleurs exclus du marché formel du travail qui font pourtant partie des travailleurs (ou de la classe travailleuse), car on les retrouve dans diverses initiatives collectives de *trabalho e renda*, qui constituent toutes des « alternatives économiques » (ENT14). La préoccupation du SMGPA vis-à-vis de toutes ces couches de travailleurs n'est pas seulement d'arriver à les inclure dans la relation salarié – employeur ou d'améliorer leur niveau de vie, mais de construire des alternatives viables au capitalisme. Car de toute façon ce modèle de développement est un prédateur (de l'environnement, des modes de vie), génère ou accroît les inégalités, etc. Et ce sont les initiatives dans l'économie solidaire qui tracent des pistes de changement. Parallèlement, le SMGPA remet en cause la logique marchande en remettant en

cause le critère de la compétitivité comme critère naturel d'appréciation de la viabilité d'une initiative. D'où le double enjeu que représente le fait que les EES se réapproprient l'autogestion : d'une part, parce que le travail est une composante essentielle de réalisation humaine et d'autre part parce que c'est l'implication des travailleurs dans les discussions sur le quoi produire, comment... qui peut permettre de créer un développement local soutenable et solidaire.

Ressort ainsi que les deux syndicats n'identifient pas les problèmes de la même façon comme ils ne se projettent pas dans le même futur non plus, comme on l'a vu. En outre, ils ne font pas non plus la même lecture des possibles.

Pour le SMGPA, il y a un espace dans la société pour l'économie solidaire parce qu'il y a des gens qui veulent consommer ce type de produits et parce que les travailleurs ont déjà montré qu'ils sont capables de faire mieux et dans de meilleures conditions (ENT42). C'est la mobilisation des travailleurs, leur implication dans la réflexion sur quoi produire, comment produire..., qui est le levier de la construction d'alternatives et en tout cas de développement local durable.

On peut faire remarquer que ceci pourrait s'insérer dans le principe d'action énoncé par le SMABC (« que les coopérateurs soient sujets de leur propre histoire », ENT6). Sauf que dans la vision du SMGPA, la construction d'alternatives passe par le fait que les EES disent « ce qu'ils veulent, ce dont ils ont besoin » (ENT32). À *contrario* du SMABC, aspirations et besoins ne sont pas déterminés par la structure économique et politique; ce sont les mobilisations des travailleurs de l'économie solidaire qui tracent les pistes de transformation. C'est pourquoi les pratiques démocratiques et les méthodologies d'accompagnement sont identifiées comme des opportunités (tel le FBES qui permet une large participation des EES), ou des problèmes/enjeux (telle la nécessité de construire des espaces de débat et de ne pas se substituer aux EES dans la direction de l'action, car cela les empêche de se réapproprier l'outil autogestionnaire).

Le SMABC, de son côté, veut développer des coopératives parce que ce sont des institutions capables de rivaliser avec les entreprises classiques. Les travailleurs ne figurent pas comme le levier de ce projet, mais comme ceux qui peuvent le faire dévier. « Les travailleurs résistent

beaucoup à l'autogestion » indiquent les interlocuteurs du SMABC (ENT6, ENT29 et ENT30), qui insistent de façon corollaire sur l'importance de les former. En cause : les mentalités de ces travailleurs âgés, qui ont commencé à travailler à l'âge de 13 ans et qui même après 12 ans à Uniforja ne comprennent toujours pas ce que signifie autogestion (ENT30). Ni le rapport au travail, ni le type de méthodologies d'accompagnement ou de formation ne sont mentionnés comme des enjeux ou des leviers par le SMABC.

Autre problème ou limite à la réalisation du projet du SMABC, les fausses coopératives et le fait que les travailleurs s'auto-exploiteraient, ne seraient pas capables d'arbitrer entre compétitivité et maintien de l'objectif social quand bien même « ils auraient reçu une formation en ce sens » (Magalhães et Todeshini, 2000). Il paraît ainsi inimaginable au SMABC de faire appel aux travailleurs pour lutter contre les fausses coopératives : « Ils sont trop dispersés, instables... » (ENT41). Ces travailleurs des fausses coopératives sont pourtant les premiers à se mobiliser pour réclamer leurs droits comme le montrent notamment les travaux de Lima (2003, 2008).

Par ailleurs, il est visible que le SMABC ne sait guère quoi proposer d'autre à des populations réduites à leur situation d'analphabétisme que des actions traditionnelles d'éducation, alors que ce sont aussi ces populations qui se mobilisent dans les petites initiatives d'économie solidaire que soutient le SMGPA. On peut le relier au fait que, pour le SMABC, le chômage résulte de l'inadaptation d'une partie de la main d'œuvre aux exigences de compétitivité. Et l'enjeu pour lui est donc de leur permettre de se réintégrer ou de se maintenir dans l'emploi – comme le visent les campagnes d'alphabétisation dans la région ABC –, non de leur donner les moyens de se mobiliser collectivement en dehors des voies balisées par le syndicat (puisque, de toute façon, c'est lui qui a conscience des intérêts des travailleurs).

À travers l'éclairage apporté par les éléments cognitifs, ce retour sur les principales orientations et stratégies des deux syndicats dans l'économie solidaire fait ressortir ce qui était déjà en filigrane dans l'exposition des visions du futur, à savoir que les deux syndicats ne combattent pas les mêmes dominations parce qu'ils n'en font pas les mêmes analyses.

Même si les deux syndicats luttent tous deux contre les inégalités socio-économiques, le SMGPA combat en outre des dominations liées à l'oppression des femmes, aux discriminations envers les différentes ethnies, à l'utilisation prédatrice des ressources environnementales, en appuyant des formes de lutte, des façons de les combattre telles qu'elles s'articulent dans les réalisations concrètes de l'économie solidaire. Ce n'est pas lui qui a décidé quelles revendications prendre en charge, mais la mobilisation collective dans l'économie solidaire. D'où ses critères différents de ceux du SMABC pour sélectionner le type d'initiative à appuyer. En soutenant ces diverses initiatives, le SMGPA leur donne les moyens d'agir collectivement au lieu de les renvoyer à une forme d'invisibilité, comme le fait le SMABC (avec le projet de loi contre les fausses coopératives). Il combat ainsi la segmentation du marché du travail entre travailleurs formels et informels en soutenant la mobilisation des travailleurs dans l'économie solidaire, dont les initiatives remettent en cause un modèle de développement et les inscrivent comme acteurs d'un futur.

De facto, le SMABC ne combat pas cette segmentation du marché du travail à l'origine d'une allocation des ressources injuste, mais banalisée par le fait de posséder ou non la *carteira assinada*. Le SMABC veut pourtant combattre l'exclusion des travailleurs informels, mais si l'on y regarde bien, ses stratégies contre-productives à leur égard sont en cohérence avec sa façon d'identifier les problèmes et les possibles.

En effet, si le SMABC ne perçoit pas la pertinence des initiatives dans l'économie solidaire, (ni comment elle favorise l'émergence de *leadership* issu de ces couches les plus exploitées des travailleurs, qui sont aussi le plus souvent des femmes, des ethnies discriminées, etc.), c'est d'abord parce que son critère d'appréciation de la réussite des initiatives reste la compétitivité selon les critères capitaliste du marché, et aussi parce que, de pair avec cette analyse, il considère le travail informel comme un résidu, une forme précapitaliste de développement. Ainsi, il perçoit les petites initiatives dans l'économie solidaire comme une forme de survie qui maintient les pauvres dans une logique d'assistance au lieu de chercher à les insérer dans le marché compétitif. Autrement dit, ou en résumé, il n'analyse pas le travail informel comme une forme de domination. *Exit* la division du travail sur laquelle repose le capitalisme au sein des pays et entre pays et *exit* aussi comment le marché informel du travail a été maintenu dans l'invisibilité du fait de l'absence institutionnalisée de représentation de ces travailleurs.

Le SMABC garde ainsi une vision traditionnelle de ce qui constitue les "griefs" des travailleurs, qu'il considère "donnés" par la structure socio-économique. En témoigne la façon dont le SMABC analyse l'entrée des femmes sur le marché du travail, d'abord comme une réponse à la crise et secondairement pour s'autonomiser. Le SMABC ne perçoit pas tout le potentiel de remise en cause des rapports de genre dont cet événement est porteur ni la façon dont les femmes se réapproprient l'économie solidaire pour développer leurs stratégies de vie (ENT19, Alves 2006). De même ne perçoit-il pas comment l'autogestion peut être plus qu'une répartition plus égalitaire de la richesse produite, mais aussi une remise en question de ce qui est produit, du comment c'est produit – enjeux qui sont aussi à la source de multiples inégalités. Il ne perçoit pas non plus en quoi de telles pratiques d'autogestion interfèrent avec la construction identitaire d'un rapport au travail, qui est le support de l'implication des travailleurs, comme le perçoit en revanche le SMGPA.

6.3.3. Rechercher comment les interprétations cognitives évoluent

Il ressort que les deux syndicats ne ciblent pas les mêmes dominations et leur combat n'est pas le même. Expliquer comment leur identité collective évolue consiste alors à expliquer d'où viennent leur façon différente d'identifier les problèmes ou enjeux.

Par ailleurs, la vision du SMABC des revendications à prendre en charge est celle traditionnellement partagée par le syndicalisme ; les significations et stratégies adoptées ne rompent pas avec les schèmes dominants (au sens d'institutionnalisés), qui structurent les pratiques syndicales dans le cadre de la société capitaliste. Bien au contraire, les stratégies innovantes, comme le développement de coopératives, sont un moyen de réintégrer les travailleurs atypiques ou chômeurs dans la négociation collective, et permettent *in fine* au SMABC de s'adapter activement au sentier déjà parcouru. Quant au SMGPA, on a vu qu'il se projette dans un "Nous les travailleurs" élargi et se reconnaît dans les aspirations de l'économie solidaire, en contestant plusieurs formes de domination.

Ainsi, les éléments cognitifs des significations peuvent orienter l'action de deux façons distinctes et opposées, soit dans le sens de la reproduction, soit dans le sens de la transformation, comme le souligne Campbell dans son classement des idées (2004 :94).

Enfin, on peut constater que les façons de définir les problèmes et leurs lectures des mobilisations de travailleurs comme potentiel levier ou frein font lien avec des interprétations émises par d'autres groupes d'acteurs sociaux – telles qu'elles se formalisent dans les arènes publiques. L'analyse du chômage comme résultant d'une inadaptation des chômeurs est une façon de voir de la part du SMABC proche de celle du patronat. En revanche, la compréhension de l'importance des méthodologies d'accompagnement des initiatives rapproche le SMGPA des organisations de la société civile qui appuient l'économie solidaire populaire.

Ces résultats débouchent sur le fait de se poser la question de savoir d'où viennent ces lectures ou cadrages différents de la part des deux syndicats, qui les amènent à s'orienter et agir différemment face à des "mutations structurelles", au lieu de prendre ces cadrages pour des "déjà-là". Se demander " Comment les identités collectives se transforment ou se maintiennent ?" revient à se demander comment les éléments cognitifs des significations évoluent.

6.4. Processus politique et capacité stratégique versus modalités d'interactions

À la lumière des résultats qui sont ressortis de l'analyse des interprétations cognitives des identités collectives, on a pu constater que le SMABC et le SMGPA ne se mobilisent pas contre les mêmes dominations. Mais le caractère pluri-institutionnel de la société et donc le caractère multiple et changeant des dominations (Armstrong et Bernstein, 2008) n'est pas pris en compte par les analyses du modèle du processus politique. Or, comme la section précédente l'a mis en évidence, la façon même de définir les dominations, qui déterminent une gamme de solution, est en relation avec les opportunités (ou contraintes) que les acteurs sociaux sont susceptibles de "voir".

Pour achever d'invalider les scénarios concurrents issus du courant dominant d'analyse des mouvements sociaux, la dernière section examine tour à tour les apories ou les contradictions auxquelles conduisent ces scénarios si on les alimente avec les données récoltées à partir de la définition choisie pour les identités collectives.

6.4.1. Comment s'orientent les acteurs sociaux ?

S'il existe ainsi des luttes dont on ne peut repérer *a priori* sur quels objectifs ou quelles revendications elles vont se cristalliser, alors comment repère-t-on les opportunités qui les ont ouvertes (ou qu'un *leader* devrait formuler habilement) ? Ou comment les *leaders* trouvent quelle opportunité (subjective) peut faire office de « mécanisme d'activation responsable en partie de la mobilisation de populations auparavant inertes »¹⁸⁶ si on n'a pas *a priori* de repères sur quelles privations ou par rapport à quels intérêts faire valoir une menace ou une opportunité dans le partage des ressources ?

Pour ce terrain, la structure des opportunités politiques (notamment de proximité) pourrait être convoquée, en tant que variable intermédiaire, pour tenter d'expliquer pourquoi les mobilisations n'ont pas la même forme d'une région à l'autre (ABC *versus* Porto Alegre et les environs). Sauf que ce ne sont pas des formes mais bien des façons d'interpréter/définir les dominations qui sont en cause. Il s'agit bien d'expliquer que les objectifs et les dominations combattues ne sont pas les mêmes. En outre, le SMGPA se retrouve partie prenante d'un « drôle de mouvement social », au sens de E. Armstrong et M. Bernstein (2008), car une grande partie de l'économie solidaire brésilienne ne se mobilise pas seulement pour obtenir un autre partage des ressources de la part de l'État (ou de la part des responsables politiques locaux), mais aussi pour combattre des dominations au sein de la société civile. Par exemple en luttant pour que les travailleurs se mobilisant autour de ces initiatives collectives de survie soient reconnus comme acteurs collectifs, *i.e.* comme sujets de droits / identités collectives qu'il faut prendre en compte alors que le système institutionnalisé de représentation ne le prévoit pas. L'économie solidaire se mobilise aussi pour remettre en cause les inégalités entre diplômés et non diplômés, qualifiés et non

¹⁸⁶ Mc Adam, 2003 :291, se référant à McAdam, Tarrow et Tilly, 2001 :43

qualifiés – à travers les remises en causes des divisions traditionnelles du travail. C’est pour toutes ces raisons que le SMGPA apporte un soutien avec son fonds d’appui aux initiatives de tous types dans l’économie solidaire.

6.4.2. Renforcer et transformer des idées essentialistes ?

Un scénario issu du processus politique reste à tester pour voir s’il peut fournir une explication de l’existence de deux identités collectives distinctes pour le SMABC et le SMGPA dans l’économie solidaire : il consiste à ne pas attribuer le même statut aux deux syndicats. On qualifierait ainsi le SMABC de groupe qui "s’insurge" (traduction de *insurgent*), qui fait acte d’insurrection pour obtenir un autre partage des richesses produites, puisque c’est le SMABC qui maintient son identité collective tout en se mobilisant en soutien au développement de coopératives compétitives, selon un projet de création d’une économie sociale régulant le capitalisme. Le SMGPA en revanche serait le groupe qui s’est fait « approprié » ses *leaders* et qui se fait convaincre qu’il partage des traits identitaires avec cette partie de l’économie solidaire dans laquelle il se retrouve dans un "Nous" commun, et ce sont les réseaux d’acteurs ou groupes de la société civile la constituant qui formeraient en quelque sorte le « groupe insurgé ».

Ce scénario découle des propositions de D. McAdam (2003). Adapté aux SMABC et SMGPA, ce scénario (décrit en 2.2.1.) conduit, comme on va le voir, à des contradictions analytiques. Il semble pourtant tentant et c’est d’ailleurs un « classique », si l’on peut dire, dans le courant du renouveau syndical qui traite du *community unionism* ou de *social unionism* (ou de syndicalisme de mouvement social), c’est-à-dire des cas où syndicats et organisations communautaires se mobilisent en commun, ou bien des cas où des syndicats se comportent comme, ou reprennent des traits des organismes communautaires dans leur façon de mobiliser les *outsiders* (travailleurs à bas salaires, travailleurs des minorités ethniques, etc., cf. J. McBride and I. Greenwood, 2009).

Examinons ce qu’impliquent les propositions de McAdam dans le rapport du SMABC et du SMGPA à leurs membres respectifs et aux autres organisations de la société civile : dans un cas (SMABC), le groupe "insurgé", ou à l’initiative de l’action contestataire, mobilise ses troupes en renforçant

les identités existantes tandis que dans l'autre cas (SMGPA), le groupe qui se fait convaincre et sert de véhicule à l'action collective transforme son identité collective.

Si le SMABC mobilise ses membres autour de son projet d'économie sociale, c'est (au-delà du débat sur "comment a-t-il repéré...") parce qu'il pense qu'en cadrant ainsi son projet, il va renforcer ce qui paraît le plus centrale pour les vies et les identités existantes de son groupe latent, c'est-à-dire en l'occurrence de ses membres et ex-membres menacés de chômage suite à la faillite des entreprises.

La première contradiction qui émerge vient alors du fait que les *leaders* du SMGPA se sont, eux, ralliés à des identités différentes alors qu'ils sont membres du même courant (*Articulação sindical*) au sein de la CUT, qu'ils partagent nombre de principes d'actions en commun avec le SMABC (comme le « syndicalisme citoyen »), qui constituent typiquement ce que D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly (2001) désignent par des identités existantes, essentielles, donc, dans leur logique, à renforcer. Les membres du SMGPA ont donc *a priori* les mêmes références identitaires essentialistes. Or, les *leaders* du SMGPA les auraient donc mobilisés en transformant leurs identités collectives ? On ne peut douter que le SMGPA ait réussi à les mobiliser, puisque par exemple, c'est un vote unanime en assemblée générale (ENT14) qui a permis la création du fonds de soutien aux initiatives dans l'économie solidaire¹⁸⁷.

On est donc avec ce scénario dans une situation où, pour assurer la mobilisation, des identités collectives essentielles seraient à renforcer dans un cas et à transformer dans l'autre ? Ceci illustre la sous-théorisation des identités collectives par le courant d'analyse du processus politique. En outre, si les identités ont un caractère essentialiste, on voit mal comment elles pourraient être transformées et favoriser le changement social alors qu'assimilées à une essence, elles favorisent par définition la reproduction sociale (Goodwin et Jasper, 2004).

¹⁸⁷ Quand on se souvient que la législation impose aux travailleurs formels couverts par un syndicat un prélèvement obligatoire d'un jour de salaire par an (ce qui est appelé au Brésil l'impôt syndicat et est contesté), on peut se dire que les membres du SMGPA devaient être convaincus de l'intérêt du fonds pour accepter un prélèvement supplémentaire.

Une deuxième contradiction apparaît si l'on souligne que, dans la région ABC, le SMABC s'allie aussi à des acteurs de la société civile dans le cadre des actions pour le développement régional. La stratégie suivie a d'ailleurs amené le chercheur I.J. Rodrigues, spécialiste de la CUT, à considérer que le SMABC possède les caractéristiques d'un syndicalisme de mouvement social (2006 :86-90, en se référant à Waterman, 1999).

En réalité, l'étude de cas montre que le SMABC et le SMGPA ne s'allient pas au même type d'organisations de la société civile (*cf.* chapitres suivants 7 et 8). Proche du monde des affaires ou d'associations qu'il a pu réactivées (comme celle à qui est confiée la campagne régionale d'alphabétisation), le SMABC ignore en revanche des organismes qui, à l'instar de ce qui se passe dans le Rio Grande do Sul, soutiennent ou suscitent des initiatives collectives de survie mobilisant des travailleurs informels – les types d'organismes avec lesquels le SMGPA collabore.

Pour continuer dans le scénario du processus politique, il serait tentant d'arguer que ces organisations de l'économie solidaire ont des ressources dans le Rio Grande do Sul que n'ont pas leurs *alter ego* de la région ABC pour convaincre le SMABC qu'il partage des traits identitaires communs.

Or, les convictions identitaires ne s'emportent pas à l'aide de ressources (présentées en outre comme "données"), mais parce qu'on dispose de « brokers » aux « nœuds » des interactions (Diani, 2003 :107-112), ce que D. McAdam semble d'ailleurs partager quand il dit dans le même ouvrage que ce qui compte, pour créer des identités partagées, ce sont les « conversations interactives » et que toutes les « organisations préexistantes et toutes les ressources du monde ont peu d'effets si leur utilisation n'est pas gouvernée par des significations partagées et des identités légitimant la contestation » (McAdam, 2003:290). Les données de terrain pour cette étude de cas montrent d'ailleurs qu'Unisol évolue sous l'effet d'interactions imprévues qui se déroulent après son élargissement à tout le Brésil (interactions qui, contrairement à ce que prévoit D. McAdam, ne suivent pas seulement les réseaux de connaissance existants).

Dernier argument pour tenter de sauver le scénario issu du processus politique : considérer que le SMGPA et le SMABC avaient d'emblée des identités collectives différentes quant à leur engagement dans l'économie solidaire. Mais un tel postulat a là aussi de multiples implications. Cela signifie que l'on catégorise sous le vocable de *social ou community unionism* des identités différentes et voire opposées en leur donnant une apparente homogénéité. De même lorsqu'on typifie les organisations de la société civile (comme le font E. Heery, B. Abbott et S. Williams, 2010).

Surtout, cela veut dire que les mécanismes intervenants (les identités collectives) utilisés par D. McAdam pour comprendre si les mécanismes invariants (que sont l'attribution d'opportunité, la mobilisation de ressources et le cadrage) favorisent ou freinent la mobilisation, peuvent eux-mêmes jouer dans le sens de la reproduction ou du changement social. Il faudrait rajouter d'autres mécanismes intervenants, dans la logique de D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly (2001) et D. McAdam (2003). Mais cela devient un processus sans fin, comme le soulignaient E. Armstrong et S. Bernstein (2008). Et au bout du compte, il reste toujours à expliquer comment le SMGPA est « né » avec une identité collective rompant avec les schèmes dominants de la stricte défense des intérêts institutionnalisés..., alors que (*cf.* chapitre suivant sur la trajectoire du SMGPA), il est né en appliquant la stratégie de légitimation prônée par le SMABC : c'est-à-dire qu'un groupe de syndicalistes du courant *Articulação sindical* a conquis la direction du syndicat des métaux de Porto Alegre en 1988 (ENT36, ENT14).

6.4.3. Le scénario de la capacité stratégique

Reste le scénario de la capacité stratégique, qui s'inspire notamment de M. Ganz (2000 et 2004). La notion apparaît rivale de l'explication par les identités collectives : elle permet en effet à cet auteur de justifier l'adoption de stratégies différentes de la part de deux organisations syndicales qui visent pourtant le même objectif, à savoir mobiliser et organiser des « *outsiders* » par rapport aux membres habituels du syndicalisme (désignés comme les « *insiders* »). Cet objectif est bien un objectif commun du SMABC et du SMGPA puisqu'ils visent à mettre en œuvre une politique en direction des travailleurs informels *via* l'économie solidaire, objectifs qui s'accordent aux

principes du syndicalisme citoyen de la CUT et à sa volonté d'élargir sa représentativité. Par ailleurs, M. Ganz montre que le syndicat qui adopte la stratégie pertinente pour arriver à ses fins est celui dont les équipes de *leaders* (définis comme les personnes qui, dans une organisation, ont un pouvoir de décision stratégique) sont en interaction avec des *outsiders* (*versus* les *insiders*)¹⁸⁸. Ce qui différencie le SMABC et le SMGPA n'est pas seulement leurs identités collectives, mais aussi le fait que le premier n'est, d'après les données, jamais entré en interaction avec les travailleurs informels mobilisés dans l'économie solidaire tandis que le SMGPA si.

Les hypothèses de travail retenues pour cette thèse comprennent le fait que les interactions avec les travailleurs habituellement exclus de la représentation institutionnalisée sont probablement un des facteurs explicatifs des évolutions syndicales ; cependant, le cadre théorique propose une modélisation de ces interactions (notamment à travers le fait de distinguer des interactions avec des *outsiders* individuels ou agissant collectivement) – ce que ne propose pas l'approche par la capacité stratégique de M. Ganz. Or, on ne peut se dispenser de se questionner sur la façon dont les interactions sont construites ou évoluent, sauf à tenir pour acquis qu'il suffit d'intégrer des *outsiders* à ses équipes de *leader* pour que cela produise les effets escomptés.

Pour M. Ganz, une équipe de *leaders* va d'autant plus être motivée qu'elle rassemble des *outsiders*, c'est-à-dire des individus qui, par leur biographie, n'ont pas les caractéristiques des membres traditionnels du syndicalisme ou *insiders*. On retrouve l'idée de l'acteur compétent et stratégique de N. Fligstein (2001). Tout cela repose implicitement sur la vision d'une société unifiée, où les buts sont donnés et où le monde se sépare en membres et challengers (donc, des équipes de *leaders* comprenant des *outsiders* vont agir dans l'intérêt de ces derniers). Certes, la notion de capacité stratégique chez M. Ganz (2000 : 1012-1018) mobilise aussi les concepts d'organisation et de liens forts ou faibles. Mais les qualités des individus constituant les équipes de *leaders* contribuent à la capacité stratégique selon l'auteur qui met ainsi de l'avant, comme indicateur, leur biographie ou histoire de vie. Celle-ci permettrait d'accumuler plus ou moins d'expériences et donc de connaissances de schémas d'action, et d'avoir ainsi une capacité plus ou

¹⁸⁸ L'étude de cas se déroule en Californie, où la puissante AFL-CIO échoue à organiser les travailleurs agricoles migrants face à ce jeune syndicat *United Farm Workers*, dont les *leaders* viennent d'organisations du mouvement social.

moins importante à transposer des schémas, indépendamment de la position dans l'action collective (et contrairement à la conceptualisation de H. W. Sewell, 1992).

Les résultats apportés par ce chapitre indiquent en outre que la conceptualisation développée par M. Ganz bute sur au moins deux problèmes : d'une part, elle ne permet pas d'expliquer comment un syndicat qui n'intègre pas d'*outsiders* dans son équipe de *leaders* arrive à développer une « stratégie pertinente » à leur égard (le cas du SMGPA avec le fonds de soutien aux initiatives); d'autre part, elle crée des catégories de différenciation entre personnes, qui sont subjectives ou arbitraires, en tout cas difficiles à vérifier chez des individus. D'ailleurs, ces indicateurs ne permettent pas de distinguer les équipes de *leaders* du SMABC et du SMGPA.

Avant de passer en revue les données récoltées pour montrer que les équipes de *leaders* des SMABC et SMGPA ne se distinguent pas selon les indicateurs choisis par M. Ganz, il est utile de rapidement préciser que, concernant le type d'organisation – facteur qui interfère¹⁸⁹ –, il n'y a pas de différence notable entre les deux syndicats SMABC et SMGPA. Leur représentativité ne vient pas de la loi sur le monopole syndical, mais bien du fait qu'il y a un taux important d'adhérents à ces deux syndicats et que ce sont les membres qui ont choisi ces représentants à la direction du syndicat lors des congrès (une fois tous les trois ans). Les présidents ne peuvent être réélus plus de deux fois. Plusieurs documents indiquent que le SMABC est l'un des syndicats brésiliens où les rapports entre membres sont parmi les plus étroits et démocratiques¹⁹⁰. Par ailleurs, dans une CUT paralysée par les batailles de pouvoir (Rodrigues, 1997, ENT2), ces deux syndicats sont connectés à divers lieux de débats et ce n'est pas le SMABC qui est le plus en peine de relations diversifiées avec son carnet d'adresses (pour le dire vite) alimenté par les relations locales, nationales et internationales acquises en particulier depuis qu'il a conduit les premières grèves contre la dictature sous la houlette de Lula.

¹⁸⁹ Le type d'organisation, démocratique ou pas, favoriserait ou pas la circulation d'informations pertinentes, les processus heuristiques et la motivation des *leaders* (Ganz, 2000).

¹⁹⁰ Cf. documents sur les préparations de congrès syndicaux et Lang et Gagnon (2009).

Compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, on peut considérer que le SMABC est au moins, si ce n'est même plus que le SMGPA, inséré dans des réseaux de liens forts avec les membres et de liens faibles avec une diversité de personnes, et connaît des répertoires diversifiés d'action collective (*cf.* chapitre 8).

Reste donc à examiner la biographie des *leaders*. D'après les entrevues réalisées au Brésil, et qui portaient aussi sur leur parcours¹⁹¹, il est difficile de considérer que les responsables du SMABC ont moins vécu d'expériences diversifiées, ont acquis moins de connaissances pertinentes ou n'ont qu'un engagement professionnel, et non pas aussi personnel, dans le militantisme syndical (alors que les équipes syndicales étudiées par M. Ganz se distinguent nettement de ce point de vue et selon les autres indicateurs d'ailleurs, *cf.* 2000 : 1042).

Par exemple, on peut trouver dans les deux cas des syndicalistes ou responsables syndicaux qui ont commencé à militer dans les réseaux d'Église ayant abrité la renaissance du syndicalisme au Brésil sous la dictature, ou qui ont participé à des mouvements sociaux ou qui n'ont connu que le militantisme syndical. Dans les deux cas, il y a des syndicalistes qui ont développé des relations personnelles à l'internationale, soit avec d'autres acteurs syndicaux, soit avec des organisations de coopératives, soit avec des ONG, et dont la richesse de leurs réseaux de relations sociales leur donne accès à des multiples répertoires d'action collective. En outre, certains contacts sont échangés entre les deux syndicats.

Ainsi décrits, on voit que les indicateurs proposés par M. Ganz ne peuvent suffire à opérer des distinctions pertinentes entre le SMABC et le SMGPA. D'ailleurs, *cf.* première partie de ce chapitre, on ne peut nier que le SMABC adopte des stratégies innovantes et pertinentes par rapport au projet qu'il défend, même s'il ne rompt pas avec les schémas dominants. C'est ce qui permet de dire que son maintien dans le sentier parcouru correspond à une adaptation active.

¹⁹¹ Savoir si les interlocuteurs avaient mené d'autres activités en rapport avec le militantisme avant de devenir militant syndical ou parallèlement, faisaient partie des questions de l'entrevue (*cf.* grille en annexe). Ces données sont d'ailleurs utilisées dans les chapitres suivants.

La question reste entière de savoir pourquoi SMABC et SMGPA ne combattent pas les mêmes dominations (*i.e.* ne diagnostiquent pas les problèmes du travail informel, etc., de la même façon, selon les mêmes trames cognitives). Des différences ressortiraient entre le SMABC et le SMGPA, ouvrant des pistes de réponse, si, au lieu de s'attacher aux caractéristiques des personnes parties prenantes des équipes de *leaders*, on s'intéressait aux modalités ou processus d'interaction et à la façon dont les syndicalistes se sont engagés dans la construction de problèmes publics. Autrement dit, si on s'interrogeait sur la façon dont se construisent les liens « *selon les contextes locaux, les objectifs visés ou les réseaux impliqués* » (Cefaï, 2007 :353), au lieu de traiter les interactions comme des "déjà-là", reproduisant ainsi le principal biais d'analyse reproché au modèle du processus politique, de la mobilisation des ressources et du cadrage, à savoir le raisonnement linéaire.

Pour comprendre comment les participants à l'action collective se mobilisent, diagnostiquent les problèmes, proposent des solutions, il faut mettre l'accent « sur des dynamiques d'émergence de problèmes plutôt que sur des systèmes de représentations statiques ou des caractéristiques d'agents sociaux » indiquent ainsi Benford et Hunt (2001 : 186) dans cet article où ils traitent de la façon dont les cadrages et contre-cadrages des problèmes publics se répercutent sur les identités collectives.

Autrement dit, les raisons ou motifs d'agir ne sont pas logés dans l'individu, dans la psychologie du personnage, comme le souligne D. Cefaï (2001 :64), mais dans sa participation à des « arènes publiques » – réunions, manifestations, etc., au sein d'un réseau, avec des représentants des pouvoirs publics, etc. où se cadrent et se contre-cadrent les problèmes sociaux, par les défenseurs d'une cause et ses opposants, ou avec d'autres publics encore. La distinction entre interne et externe n'a alors guère de sens pour saisir dans quelles modalités d'interaction sont engagés les responsables syndicaux, car les lignes d'interaction ne s'arrêtent pas aux frontières organisationnelles. Les réseaux ne sont pas des structures physiques (comme le rappellent J. Goodwin et J. Jaspers critiquant le courant d'analyse du processus politique, 2004 : 17).

6.5. Conclusion : modalités d'interaction et construction des problèmes publics

Ce chapitre a permis de valider la pertinence de la définition choisie pour l'identité collective, en montrant, d'une part, que cette définition permet de distinguer deux identités collectives différentes pour le SMABC et le SMGPA et, d'autre part, que les théories concurrentes du processus politique et de la capacité stratégique ne permettent pas d'expliquer pourquoi ni comment l'identité collective du SMGPA s'est transformée tandis que celle du SMABC s'est reproduite en adoptant des répertoires d'action collectives innovants.

L'examen du contenu a montré que les interprétations normatives, comme les principes d'action communs, tel le "syndicalisme citoyen", ne permettent pas d'expliquer les identités collectives opposées (en rapport avec les controverses dans l'économie solidaire). Elles ne permettent pas d'expliquer pourquoi les petites initiatives de l'économie solidaire, qui regroupent plus souvent des travailleurs informels, sont partie intégrante du "Nous les travailleurs" pour le SMGPA, mais sont perçus comme des "Eux" par le SMABC.

Les résultats indiquent que ce sont les interprétations cognitives qui délimitent des "Nous les travailleurs" différents (dans le champ de l'économie solidaire) et sont prescriptrices d'action. Elles relient les choix stratégiques à la façon de diagnostiquer les problèmes (travail informel, chômage, crise de représentativité) à travers la lecture des opportunités et contraintes. Cette interdépendance établit que les choix stratégiques sont des choix identitaires.

Il ressort que le syndicat qui remet en cause la légitimité de l'institution corporatiste de représentation est celui dont l'identité collective rompt avec un "Nous les travailleurs" se structurant, pour l'autre syndicat, à partir de la défense des droits des travailleurs tels qu'institutionnalisés – défense qui peut aller de pair avec l'adoption de répertoires innovants d'action collective.

Les théories du processus politique et de la mobilisation des ressources ou de la capacité stratégique ne parviennent pas à expliquer d'où vient le maintien ou la transformation des

identités collectives respectives du SMABC et du SMGPA, pourquoi ils ne combattent pas les mêmes dominations. Ces apories auxquelles se heurtent les modèles d'analyse du processus politique et de la capacité stratégique proviennent d'une insuffisante théorisation des modalités d'interaction.

Le fil directeur, pour comprendre comment les identités collectives, et en particulier les interprétations cognitives, se maintiennent ou évoluent, pourrait être de se demander à présent « Comment syndicats et travailleurs informels mobilisés dans l'économie solidaire se rencontrent ou pas ? » – sachant que ce n'est ni dans des forces sociales (Somers, 1992 et 1994) ni dans l'individu qu'il faut loger les sources d'action (Latour, 2007).

Les deux chapitres suivants vont servir à proposer une explication du comment les syndicats sont entrés ou pas en interaction avec des travailleurs informels qui ont pour caractéristique, non pas d'être motivés, mais d'être mobilisés et porteurs de nouvelles identités collectives. Traitant l'unité d'analyse SMGPA puis de celle du SMABC, ces chapitres vont montrer que la réponse classique qui consiste à faire appel au contexte ne fonctionne pas, notamment pour expliquer les modalités d'interaction différentes des deux syndicats. Car si tel était le cas, on ne pourrait pas comprendre pourquoi des responsables syndicaux du SMABC et du SMGPA "échappent" littéralement aux façons de définir les dominations/problèmes de son syndicat pour adopter les positions ou identités collectives des *leaders* de l'autre syndicat.

On va voir dans les deux chapitres suivants (chapitre 7 et 8) que les interprétations différentes des problèmes publics ont fait l'objet de modalités d'interaction différentes y compris au sein des contextes locaux. Les acteurs-réseaux du SMGPA et SMABC qui partagent les interprétations cognitives et normatives de l'autre syndicat se sont engagé dans des modalités d'interaction différentes de celles auxquelles participent leurs collègues du même syndicat. Saisir comment les identités collectives du SMABC et du SMGPA se sont maintenues ou transformées demande donc bien d'étudier comment ont évolué les modalités d'interactions dans lesquelles se sont engagés au fil du temps les *leaders* syndicaux rencontrés.

Chapitre 7 : Comment l'identité collective du SMGPA s'est transformée.

Le chapitre précédent a permis de valider l'existence d'identités collectives différentes et opposées chez deux syndicats de la CUT. En outre, il a montré que s'interroger sur le "pourquoi" et le "comment les identités collectives évoluent" revient à se demander "comment les interprétations cognitives évoluent avec les modalités d'interaction". Ni l'un ni l'autre des syndicats – ni le syndicat des métallurgistes du Grand Porto Alegre (SMGPA) ni celui de la région ABC (SMABC) – n'étaient à la fin des années 80 ou début des années 90 en interaction avec des travailleurs informels. En 2008, l'identité collective du SMGPA s'est transformée et il est en interaction avec les travailleurs mobilisés collectivement dans l'économie solidaire, dont des travailleurs venant du segment informel. Ce n'est pas le cas du SMABC dont l'identité collective s'est reproduite : son projet a toujours pour horizon la société salariale fordiste et il continue de défendre l'institution corporatiste de représentation et les droits institutionnalisés des travailleurs formels.

L'objectif du présent chapitre est de proposer une explication du "comment l'identité collective du SMGPA s'est transformée", c'est-à-dire de comment ses interprétations cognitives ont évolué avec les modalités d'interaction, l'amenant ainsi à rencontrer les travailleurs mobilisés collectivement. La proposition explicative va prendre la forme d'un récit reconstituant "les trajectoires d'interaction" en utilisant à présent, outre le concept d'identité collective, ceux de modalités d'interaction, de médiateur et de lien social. Ces deux derniers concepts ont été définis dans la perspective de saisir les conditions de l'action sans faire jouer un rôle de *deus ex-machina* à des variables comme le Parti des Travailleurs (PT) ou la mobilisation (importante) de la société civile en faveur de l'économie solidaire dans le Rio Grande do Sul.

Comme il s'agit de reconstituer une trajectoire sans décider à la place des acteurs sociaux quels sont les évènements-médiateurs qui ont compté, ni de sélectionner un discours plutôt qu'un autre, la construction du récit va s'appuyer sur la méthodologie présentée dans le chapitre 4, qui consiste à faire appel aux évènements que les interlocuteurs ont mis de l'avant dans leur entrevue pour expliquer leur façon de voir. La démarche consiste à présenter une sorte de récit

inversé (chronologiquement parlant), qui fait intervenir tous les acteurs-réseaux (au sens de Latour, 2007) du SMGPA à partir de 2008, en s'appuyant sur les différents médiateurs convoqués par les répondants. Ce récit chronologiquement inversé donne à voir l'évolution des modalités d'interactions et des significations pour le SMGPA et permet de proposer ensuite un récit conceptuel chronologique des trajectoires associant les évolutions des modalités d'interaction et celles des significations.

Pour montrer qu'il n'y a pas de forces sociales surplombantes, les trajectoires des principaux acteurs-réseaux d'un courant du PT qui est majoritaire dans le RS, le courant trotskyste *Democracia socialista* (DS), seront analysées pour comparer le rôle des différentes variables explicatives. Les comparaisons des trajectoires entre acteurs-réseaux du SMGPA et acteurs-réseaux du courant DS confirmeront la présence d'un ensemble de variables, qui n'interviennent toutefois pas dans le même ordre pour chacune des trajectoires.

7.1. L'implication du SMGPA dans un projet de recyclage avec les Catadores

Au moment où a été conduit ce terrain, le SMGPA avait pris en main l'animation d'une mobilisation autour de groupes de Catadores pour développer des activités de recyclage des matériaux, à plus forte valeur ajoutée que le seul tri, et pour se passer des intermédiaires qui prélèvent leur marge sur la revente des matériaux en achetant les déchets recyclables triés par les Catadores en dessous du prix du marché. Le SMGPA entrait ainsi directement dans l'action – construire des chaînes productives dans le recyclage, mission normalement dévolue à l'ADS-CUT ou à Unisol Brasil – et c'est le président du SMGPA lui-même qui s'implique dans les diverses réunions visant à construire un partenariat permettant à la fois d'accompagner les groupes de Catadores, de discuter avec eux des filières de recyclage à développer et d'entraîner notamment la municipalité de Porto Alegre (qui n'est plus gérée par le PT depuis 2004) à effectuer de façon plus systématique la collecte des déchets recyclables – comme le prévoit un décret de 2006 du gouvernement Lula, qui impose à toutes les structures publiques de recycler.

Participent à ces réunions, outre les groupes de Catadores et leur fédération régionale du MNCR, qui a adhéré à Unisol RS, leurs « conseillers-accompagnateurs », membres d'associations bien connues à Porto Alegre ou dans le Rio Grande do Sul pour leur action dans l'économie solidaire. Ces associations que l'on va retrouver tout au long du récit sont notamment CAMP et Avesol, une ONG qui dépend des Maristes (et est financée par l'institution pour épauler notamment les groupes d'économie solidaire). Unisol est aussi partie-prenante, puisque certains groupes étaient déjà adhérents et qu'Unisol appuyait avec Avesol la redynamisation de la fédération régionale du MNCR.

7.1.1. Les sources d'action.

C'est en se référant au fonds de soutien aux initiatives, géré directement par l'exécutif du SMGPA, et au fait, en particulier, que les Catadores aient fait une demande étonnante (pouvoir acheter une balance) que le président du syndicat retrace comment le SMGPA en est venu à s'impliquer dans cette action de développement d'une chaîne de recyclage :

« Notre expérience qui consiste à faire un effort pour appuyer la création de postes de travail nous a amené dans cette situation nouvelle, qui est de développer les centres de tri [...] Alors en 2003, notre syndicat a créé ce fonds solidaire, qui a été depuis sollicité par beaucoup de groupes. Les groupes de tri¹⁹² ont demandé une balance et un équipement pour emballer les matériaux triés. Pourquoi une balance ? Cette demande a retenu notre attention. [Et nous avons compris que] les groupes voulaient ainsi éviter de se faire tromper par les intermédiaires qui pesaient et indiquaient un poids moindre pour les voler. »

À partir de là, le syndicat fait « une provocation » (indique le président du SMGPA) aux groupes de Catadores en leur demandant pourquoi ils ne s'organisent pas pour vendre ensemble (au lieu de se concurrencer pour vendre aux intermédiaires) et pourquoi ils ne développent pas une chaîne productive dans le recyclage. Ils découvrent alors qu'une telle initiative a déjà été tentée lorsque la municipalité de Porto Alegre était PT (jusqu'en 2004), mais que les Catadores ont fini par renoncer. Des "conseillers-accompagnateurs" des groupes de Catadores (soient Avesol et CAMP),

¹⁹² J'ai traduit par groupes de tri le terme Galpões, qui désigne les hangars mis à disposition par les municipalités pour effectuer ce tri des déchets recyclables.

qui avaient participé à cette tentative, provoquent à leur tour le SMGPA en leur proposant de reprendre cette initiative en partenariat (ENT51).

« Les conseillers-accompagnateurs, en respectant l'autonomie des groupes, ont déjà abouti à la conclusion qu'il est très important d'avoir une initiative de production au second degré, si on peut le dire ainsi. Les groupes de tri reçoivent les déchets, les séparent. Mais ils ont déjà montré qu'ils ont beaucoup de difficultés à produire une initiative, qui agrège de la valeur, parce qu'ils ont une faible scolarité, parce que ce sont des personnes très humbles, très simples. » (ENT42)

L'accompagnement de cette initiative est délicat, car certains groupes de *Catadores*, ceux autour de Porto Alegre, sont typiquement les "habitants des rues" (*moradores da rua*) avec leur famille, qui vivent grâce aux politiques municipales d'assistance ; ces personnes sont « très fragiles » et ont du mal à tenir les engagements de travail en groupe, en respectant les horaires prévus, etc. (ENT51). Ce que n'ignore pas le SMGPA qui tient à ce que les groupes de *Catadores* puissent s'engager ; il compte pour cela sur les divers partenariats :

« Nous sommes en train d'étudier le sujet avec les groupes de tri. Eux aussi doivent donner leur avis. Alors, on est en train d'aider à reconstruire la fédération des recycleurs [fédération locale du MNCR], les groupes de tri ont l'appui du syndicat, de la CUT, d'Avesol, de plusieurs organisations. Et on va discuter avec les pouvoirs publics le financement et l'amélioration de la collecte. Donc, ceci ne peut être un projet isolé, provenant d'une institution ou du désir d'une personne. C'est un effort pour créer un agenda, une alternative de développement local prenant en compte le problème du traitement des déchets [...] Et il s'agit là de discuter avec des entreprises qui sont en train de se spécialiser dans l'achat, la transformation, l'exportation pour la Chine, pour l'Inde, le produit déjà traité pour servir de matière première. » (ENT42)

Lors de l'entrevue avec le président du SMGPA, un séminaire réunissant les protagonistes cités était prévu pour fin juin 2008:

« Nous allons faire ce séminaire avec l'appui de la CEFET, qui est une école technique [centre régional spécialisé notamment dans le recyclage du plastique], avec les groupes de tri de Porto Alegre, de Vale dos Sinos, et de Caxias do Sul. C'est l'axe le plus industrialisé de Rio Grande do Sul. Seront présents leurs représentants, tous les conseillers-accompagnateurs [...] Ce séminaire va être un moment important pour voir si les conditions sont réunies pour progresser. » (ENT42)

7.1.2. Exemple d'appropriation sélective d'évènements.

Au-delà de savoir si cette initiative débouchera¹⁹³, on peut remarquer l'importance des moyens mobilisés par la CUT (et l'ADS-CUT) grâce à l'implication du SMGPA et souligner – en rapport direct avec le propos de cette thèse –, que c'est l'existence de son fonds de soutien et les significations partagées sur les méthodologies avec les ONG accompagnatrices, et non les politiques publiques d'appui au recyclage, qui ont amené le SMGPA à s'impliquer directement. Parce que c'est ce fonds qui a amené les groupes de *Catadores* à les solliciter. Comme dit le président du SMGPA : « Et dire que c'est une balance qui a tout déclenché ... ». Dans un second temps, le SMGPA est entré en relation avec les ONG qui accompagne ces groupes de tri et qu'il connaît déjà sur le RS.

Les politiques publiques d'appui à la construction de chaînes de valeur dans le recyclage, des politiques nationales en l'occurrence, sont pourtant susceptibles de fournir des moyens importants (comme le financement de machines à injecter le plastique pour fabriquer différents objets) – moyens que le SMGPA sait disponibles pour ce projet. Elles fournissent ainsi des opportunités pour qui raisonne en ces termes. Elles n'ont pourtant pas été “lues” comme telles par le SMGPA avant que les groupes de *Catadores* ne sollicitent le fonds et n'ouvrent ainsi au SMGPA la possibilité d'agir pour créer des solidarités entre travailleurs formels et informels, en appuyant le développement d'alternatives de travail et revenu.

7.1.3. Redéfinition des problèmes selon les modalités d'interaction.

Les politiques publiques se sont concrétisées comme des opportunités aux yeux du SMGPA après une série de modalités d'interaction, d'une part avec les groupes de *Catadores*, d'autre part avec les ONG CAMP et Avesol *via* leurs intervenants (ou conseillers-accompagnateurs).

¹⁹³ Après l'élection en 2010 d'un gouvernement péliste dirigé par T. Genro sur l'État du RS, le développement d'une chaîne productive dans le recyclage est soutenu par le Senaes et fait l'objet d'un partenariat avec l'Uruguay.

On peut dire que le SMGPA s'est orienté par rapport à une série de définitions des problèmes émanant de leur interaction avec les *Catadores* (autour de cette demande de balance qui fait aussi figure de médiateur): il s'agit de recréer des solidarités et en particulier permettre aux *Catadores* de ne plus être exploités par les intermédiaires ; l'enjeu de la politique publique d'appui aux chaînes de valeur est ainsi redéfini ou réapproprié : c'est une juste répartition des fruits de ce travail qui est en jeu (en évitant que les entreprises ne s'accaparent les travaux à forte valeur ajoutée ne laissant aux *Catadores* que le tri) avec la réappropriation du projet par les *Catadores*, comme le souligne aussi le président du SMGPA :

« Les déchets séparés sont une composante importante de l'économie locale. Et nous sommes engagés là-dedans nous aussi. Pourquoi ? Parce que nous croyons qu'il est possible que les groupes ne fassent pas que séparer les déchets et aillent plus loin en créant un entrepreneuriat. Le gouvernement Lula est en train de financer des équipements pour les groupes aussi [...] Il y a une politique publique aujourd'hui pour cela, donc il y a une opportunité à partir du moment qu'il existe une bonne proposition de travail [...] Ce qui est le plus important pour nous dans tout ceci c'est qu'à travers cette perspective, on fortifie l'organisation des groupes de tri [...] les groupes de tri doivent être solidaires entre eux et ne pas continuer à se concurrencer; donc cela est déjà une bonne conquête. »

D'autres acteurs sociaux auraient pu développer une action, en considérant qu'il y avait là du financement accessible pour mener leur propre projet, et aurait créé un groupe de tri à partir d'un autre "public" que celui des habitants des rues. On verra une telle situation avec l'exposition des pratiques du courant Démocratie socialiste (*Democracia Socialista*), qui a créé des ONG financées sur fonds publics pour susciter des EES que ces ONG représentent dans les forums locaux (du FBES).

Dans la région ABC, le développement de chaînes productives dans le recyclage ne se fait pas à partir de groupes de *Catadores* mais à partir de coopératives montées avec quasi exclusivement d'anciens métallos ayant perdu leur emploi, et qui essaient d'entraîner les groupes de *Catadores*.

Le recadrage, ou la réappropriation de la définition du problème public (recycler et construire des chaînes productives) dans le cas du partenariat impliquant le SMGPA, est issu des modalités d'interaction qui se caractérisent, d'une part, par le type de participants, d'autre part, par leurs

conditions intégratrices (construire une chaîne productive à partir du renforcement et de l'implication des groupes de Catadores), qui ont été "activées" par ce que les Catadores ont expliqué des raisons pour lesquelles ils souhaitaient obtenir une balance.

La définition d'un problème – la façon dont on explique le problème à traiter, les solutions qu'on juge souhaitables – n'existe pas indépendamment des modalités selon lesquelles les acteurs sociaux (militants d'une cause, responsables politiques, entreprises, ONG) s'engagent ou pas dans le traitement de ce problème. C'est on peut parler en termes de réappropriation. Comme on l'a vu dans le chapitre 5, il n'y a jamais une seule façon de lire les politiques publiques ni de participer à la définition d'un problème public, y compris au sein du mouvement de l'économie solidaire. Ce chapitre va mettre en lumière comment les processus de cadrage et recadrage qui s'opèrent lors des interactions, selon leurs modalités.

7.1.4. Un réseau de significations partagées

Les conseillers-accompagnateurs de ces groupes de Catadores viennent des ONG CAMP et AVESOL; ils partagent avec Caritas¹⁹⁴ et Unisol sur le Rio Grande do Sul une conception de la méthodologie d'accompagnement (qui rejoint celle exposée par les interlocuteurs du SMGPA dans le chapitre précédent) ; cette conception soutient des échanges informels avec Unisol RS :

« Nous avons quelques partenariats types avec Avesol, le syndicat des métallurgistes [...] Camp [...] On a des affinités de vision sur l'économie solidaire. Donc, on va rechercher le dialogue, même s'il est informel, mais on sait qu'on travaille dans la même direction [...] Parfois, on a un problème, avec le recyclage par exemple. Alors on sait pouvoir compter avec cette autre entité qui travaille aussi dans l'économie solidaire pour discuter d'idées. Pour voir comment nous, comme conseillers-accompagnateurs, on va travailler sur cette question. [Cette vision du partenariat, ce n'est pas seulement] pour obtenir des moyens, c'est pour discuter de stratégie, voir comment on va se positionner face à un problème, comment on va trouver une solution ensemble, n'est-ce pas ? » (ENT12)

¹⁹⁴ Pour mémoire, CAMP et Caritas partagent des méthodologies d'intervention autour des principes de l'éducation populaire (ENT8) : elles ont animé des fonds de soutien à des mini-projets dès la seconde moitié des années 1980 et montent à présent (en 2008), avec Avesol et plusieurs autres organisations, un fonds d'envergure nationale.

On peut parler de l'existence d'un réseau de significations, qui les réunit et délimite une frontière identitaire, comme le souligne la responsable régionale de Caritas : « Nous avons eu une très bonne relation pour l'organisation de la foire [marché de ventes de produits solidaires] au niveau de l'État. Y compris Unisol nous contacte pour accompagner des groupes ensemble. On a la même conception de travail ».

Ce réseau partage aussi des compréhensions communes du rôle du FBES et du fait que les EES doivent pouvoir assurer eux-mêmes la coordination politique de leur activité, comme le soulignent tant Avesol, Camp, Caritas qu'Unisol (ENT8, ENT10, ENT12, ENT51) : « Unisol appuie au jour le jour les EES y compris pour qu'elles arrivent à faire leur propre représentation, mais [la personne d'Unisol] n'intervient jamais dans les débats des forums locaux et ne participe pas aux votes » indique celle qui est secrétaire du Forum métropolitain et qui en assure l'animation, en collaboration souvent avec [cette personne d'Unisol]. « Ce sont des personnes très engagées. Le Forum métropolitain [où ne participent pas les ONG animées par le courant trotskyste DS] marche très bien. » (ENT10)

7.1.5. Le fonds : un médiateur légitimant de nouvelles identités collectives de travailleurs

Outre les conseillers-accompagnateurs des Catadores, qui ont relancé le SMGPA, on peut souligner que son fonds de soutien aux initiatives tient donc ici un rôle important, puisque c'est son existence qui a ouvert la possibilité que les groupes de Catadores et le SMGPA entrent en interaction.

Conceptuellement parlant, le fonds fait figure de médiateur, c'est-à-dire de source de sens qui ouvre de nouvelles possibilités d'interaction (d'action collective) entre syndicats et Catadores. Les modalités sont intégratrices au sens où elles permettent aux différents protagonistes, et en l'occurrence aux groupes de Catadores, d'exprimer leurs besoins – se munir d'une balance. Celle-ci fait aussi figure de médiateur modifiant le sens, car les Catadores apparaissent alors comme des victimes d'exploitation – ce qui ouvre aussi la possibilité de nouvelles interactions. C'est la logique

capitaliste qui est en cause, pas des individus qui seraient incapables d'organiser correctement leur activité de travail.

Quelle que soit la façon dont les groupes de Catadores ont été informés de l'existence de ce fonds, on peut dire que celui-ci témoigne de la reconnaissance par le SMGPA qu'il existe des acteurs collectifs – et des identités collectives de travailleurs – qui ne font pas partie de leur *membership* traditionnel. Cette reconnaissance est concrétisée par l'existence du fonds qui devient une ressource accessible, ou lisible, pour ces *outsiders*.

Pour reconstituer comment les événements s'enchaînent, il semble dès lors pertinent de se demander comment le SMGPA a été amené à créer ce nouveau répertoire d'action qu'est ce fonds (dont le principe a été adopté par un vote à l'unanimité d'une assemblée générale du SMGPA en 2003), ou plus précisément, à l'orienter de cette façon. Comment en est-il venu à considérer qu'il y avait lieu de soutenir les différentes initiatives dans l'économie solidaire ? Et à adopter ces méthodologies d'accompagnement de ce réseau de significations partagées ?

7.2. Le fonds solidaire comme pelote de multiples événements-médiateurs

Dans une analyse en termes d'acteur rationnel, il serait tentant de prendre ce que dit le président du SMGPA (« Notre expérience qui consiste à faire un effort pour appuyer la création de postes de travail nous a amenés dans cette situation qui est nouvelle, qui est de développer les centres de tri ») comme motif ou raison de l'action. Et d'ailleurs, cela correspond bien à une rationalité en valeur : soutenir la création de postes de travail est, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, un principe d'action que l'on peut rattacher au syndicalisme citoyen dont se réclament tant le SMGPA que le SMABC (et le courant *Articulação sindical*). Cependant, on a vu aussi dans le précédent chapitre qu'un principe d'action encadre mais n'oriente pas celle-ci. Preuve en est que le SMGPA et le SMABC ne soutiennent pas les mêmes types de création d'emploi, le SMGPA se préoccupant avec son fonds de soutenir aussi les diverses petites initiatives dans l'économie solidaire.

C'est donc bien l'évènement fonds, devenu à son tour un médiateur, qu'il s'agit d'étudier, en examinant à quels autres évènements les acteurs les relie. Ces évènements se révèlent porteurs eux aussi de significations intégrant des interprétations cognitives.

7.2.1. L'évènement "coopérative d'habitation".

Par le biais d'une question portant sur l'influence des politiques publiques sur les stratégies syndicales, le président du SMGPA relie la création du fonds à une série d'évènements qui ont comme point commun l'absence de politiques publiques appropriées pour soutenir les initiatives alternatives des travailleurs.

Le premier évènement auquel le président du SMGPA se réfère est une expérience marquante, car citée par plusieurs interlocuteurs du SMGPA. Il s'agit de la création en 1993 (soit 15 ans avant cet entretien) d'une coopérative d'habitation, à l'issue d'une grande assemblée générale du syndicat. Cette initiative, qui visait à traiter un problème « éternel », celui du logement des membres, pour laquelle le syndicat avait réussi à rassembler des financements pour acheter un terrain, n'a pu voir le jour faute de lignes de financements pour la construction des 500 logements prévus¹⁹⁵. « La loi ne facilite pas ce genre d'initiatives » indique-t-il en enchaînant sur le fait que c'est la même chose avec les entreprises en faillite que les travailleurs veulent récupérer¹⁹⁶. Il signale alors l'échec (sous le gouvernement Lula) de la réforme de la loi sur les faillites et fait une relation avec les autres entrepreneurs d'économie solidaire puis avec le fonds solidaire:

« De toute façon, qu'il s'agisse d'entreprises qu'on a fait le pari de récupérer ou des groupes autonomes, qui n'ont pas de lien avec une entreprise en faillite [...] il n'y a pas de législation qui protège [les travailleurs]. Ceci doit être conquis ; d'où l'importance d'instrument comme Unisol Brasil, qui est en train de discuter avec le gouvernement Lula [...] Nous avons avancé la question du cadre juridique [de l'économie solidaire], qui permettrait que cette nouvelle façon d'organiser le travail

¹⁹⁵ La coopérative existe toujours, mais je n'ai pas approfondi quelles étaient ses activités actuelles.

¹⁹⁶ La loi prévoit que les repreneurs reprennent les dettes, et cela dépend du bon vouloir d'un juge que les travailleurs puissent faire valoir qu'ils reprennent l'entreprise en dédommagement, en quelque sorte, des salaires et autres indemnités prévues par la loi.

réussisse sans qu'on doive autant souffrir [...] Et là j'en viens à pourquoi le syndicat des métallos a créé ce fonds. »

Et il poursuit l'explication en mentionnant que même les lignes de financement ou crédit créés par les gouvernements locaux (des municipalités ou d'États) demandent, pour intervenir, une garantie à tous ces entrepreneurs solidaires ; le fonds du SMGPA a pour but de leur permettre d'avoir accès à un crédit ou un équipement qui les aide à passer un seuil de développement.

Mais comment cet interlocuteur en est-il venu à mettre sur le même plan les divers types d'entrepreneuriat (le fonds solidaire a aussi bien la fonction d'aider des entreprises récupérées qu'un groupe de femmes qui fabriquent des gâteaux) ? Car on a vu que, de son côté, le SMABC n'évalue pas de la même façon ces initiatives de petits groupes solidaires.

En racontant l'expérience de la coopérative d'habitation, le président du SMGPA prend soin d'expliquer qu'il s'agissait d'un projet bien conçu :

« Dans ce projet, qui prenait en compte l'environnement, le recyclage, qui traitait de la consommation [...] qui prévoyait une crèche (....) enfin qui articulait l'économie solidaire aux expériences de bien vivre [...] Donc une belle expérience, bien positionnée écologiquement, nous n'avons pas réussi à la réaliser. »

À travers la façon dont est restituée cette expérience, on retrouve la lecture que fait le SMGPA de l'économie solidaire comme la possibilité de tracer des alternatives parce que l'autogestion ne consiste pas seulement à avoir la propriété collective des moyens de production, mais aussi à définir collectivement « quoi produire, comment produire, pour qui... ».

C'est d'ailleurs la raison qu'invoque le SMGPA pour expliquer pourquoi l'économie solidaire va se maintenir : « Même si le capitalisme croît à nouveau, l'économie solidaire ne va pas disparaître, *car il y a des expériences extraordinaires*, qui sont viables déjà, et qui ont fait la preuve que les travailleurs peuvent faire mieux, dans de meilleures conditions » (ENT 42, *cf.* les visions du futur). Ainsi, ce qu'il y a de commun entre les entreprises récupérées ou les autres initiatives d'économie solidaire et la coopérative d'habitation, c'est la capacité des travailleurs mobilisés dans des

projets autogestionnaires (qui assurent un contrôle collectif en relation avec la vision d'un bien commun) à construire des projets alternatifs. C'est ce que l'on retrouve notamment avec la coopérative *Univens* que le président du SMGPA a accompagnée depuis 1996 (ENT42, ENT32 et ENT36).

7.2.2. L'école syndicale *Mesquita* et la méthodologie d'accompagnement des projets solidaires.

Pour deux autres des interlocuteurs du SMGPA (ENT32 et ENT35), le fonds et les actions de l'école syndicale du SMGPA (*escola Mesquita*) se complètent auprès de ces groupes d'économie solidaire qu'ils s'emploient parallèlement à rapprocher d'entités comme Unisol RS mais aussi de les intégrer aux forums locaux du FBES pour épauler leur développement (ENT32 et ENT35).

Dans la documentation réalisée par l'école *Mesquita* est précisé que les groupes appuyés par le fonds solidaire du SMGPA sont principalement ceux qui surgissent à partir du programme *Fome Zero*. Depuis 2003, l'école *Mesquita* participe à la coordination exécutive au niveau municipal de ce programme, devenu *Bolsa Familia*, qui associe le versement d'une allocation aux familles en contrepartie de la scolarisation des enfants et appuie des actions connexes comme l'alphabétisation et le développement de groupes d'économie solidaire (cf. chapitre 5). Le fonds permet de soutenir ce dernier volet en complément des actions de formation des groupes d'économie solidaire que l'école *Mesquita* pilote.

Si l'on s'en tient à une explication rationnelle en finalité, on peut certes trouver logique que l'école *Mesquita* mette en œuvre des programmes correspondant aux politiques publiques (nationales et locales en l'occurrence), puisqu'elle reçoit des financements à ce titre. Mais comment expliquer que l'école oriente les groupes d'économie solidaire sur les forums locaux du FBES alors que le SMABC et au moins deux membres du SMGPA (cf. chapitres 5 et 6) contestent le FBES ?

Selon les interlocuteurs, deux évènements expliquent l'élargissement des axes d'intervention de cette école syndicale, stricte école de formation professionnelle spécialisée dans la métallurgie

jusqu'aux années 1990. Le premier est « La conquête [par la CUT] de la direction du syndicat », à laquelle le directeur de l'école Mesquita a participé puisqu'il est devenu secrétaire général du SMGPA cette année-là (1988), avant d'en prendre la présidence à partir de 1995 puis de devenir le superviseur de l'économie solidaire à la mairie de Porto Alegre en 2001.

Le second évènement tient dans les relations avec « la mairie de Porto Alegre et le PT, [parce qu'ils] concevaient la mise en œuvre des projets d'inclusion sociale en partenariat avec le public visé ». (ENT32).

Il ressort des propos qu'il y a des conceptions partagées avec la ou les équipes pédistes ayant géré la municipalité sur la méthodologie d'intervention à mettre en œuvre, conceptions qui sont cohérentes avec la façon dont l'école s'implique dans l'accompagnement des groupes d'économie solidaire et d'autres publics défavorisés :

« Nous avons par exemple travaillé avec les habitants des rues, qui sont des personnes très fragiles [...] Nous avons fait une étude et celle-ci a montré que ces personnes avaient encore des liens avec leur famille [...] Nous avons construit des actions à partir de là et beaucoup sont retournés dans leur famille. » (ENT35)

Le lien sur les méthodologies d'accompagnement ressort aussi, pour mémoire, du fait qu'en 2008, l'école Mesquita avait candidaté dans le cadre d'un partenariat local avec les organisations avec lesquelles il existe ce réseau de significations partagées (notamment Caritas, CAMP et AVESOL, déjà cités pour la construction de la chaîne de valeur dans le recyclage) ainsi qu'avec des universités et d'autres syndicats¹⁹⁷. Ces relations figurent parmi les raisons avancées pour lesquelles la municipalité a pu confier des projets à l'école Mesquita :

« Nous avons des relations personnelles et des relations institutionnelles qui ont permis au syndicat d'être présent dans tous les espaces de la société civile [...] Si la municipalité a confié des projets à l'école Mesquita, c'est justement parce que c'est

¹⁹⁷ En fait, c'est l'intervention de la personne *leader* reconnue de la coopérative *Univens* et d'Unisol, qui a entraîné les autres ONG. Non sans quelques frictions. Mais sous la pression du Senaes (secrétariat national à l'Économie solidaire), indiquant que les candidatures regroupées seraient favorisées, des propositions auparavant séparées entre, d'une part, l'école Mesquita et, d'autre part, CAMP ont été regroupées, Caritas et Avesol ont laissé les deux organisations régler entre elles le choix de qui serait *in fine* présentée comme centre de référence (ENT8, ENT10, ENT51).

une école [qui peut toucher divers publics] [...] Nous connaissons des syndicats qui aimeraient avoir une politique dans l'économie solidaire, mais qui ne savent pas comment s'y prendre. Le syndicat des métallos a réussi à construire une politique concrète parce que ses dirigeants ont de multiples liens avec la communauté. » (ENT32)

7.2.3. Le pauvre comme citoyen créateur de travail et revenu.

La CNM-CUT (qui est la fédération nationale des métallurgistes au sein de la CUT) a adopté lors d'un congrès antérieur (à 2008) une résolution pour que les syndicats métallurgistes créent de tels fonds (résolution qui reste exceptionnellement appliquée). L'histoire de cette résolution a été donnée par des syndicalistes métallurgistes du RS qui ont, ou ont eu, des responsabilités importantes au sein de la CUT et de la CNM-CUT.

Au moment où le gouvernement lançait le programme *Fome Zero-Bolsa Familia*, il y a eu un « appel de Lula » à la mobilisation de la société en appui à ce programme (ENT1, ENT15). Il y a eu alors un débat animé par la CNM-CUT – et les syndicats locaux de métallos dans le Rio Grande do Sul – pour discuter de la contribution des travailleurs. L'idée de financer une action de solidarité faisait en quelque sorte partie de l'appel de Lula, mais pour tenter d'impliquer les entreprises, les syndicats de métallos du RS ont proposé aux syndicats d'employeurs qu'ils contribuent à un fonds (ENT1). Ceux-ci ont refusé, mais les syndicats ont tout de même créé ces fonds :

« Quand Lula a lancé le programme Fome Zero, les travailleurs de la fédération [de la CNM-CUT] ont lancé un débat dans tout l'État du RS au cours de la campagne salariale¹⁹⁸ sur la façon dont les travailleurs devaient contribuer pour le programme Fome Zero. L'idée était d'impliquer les travailleurs sur le lieu de travail dans cette perspective de solidarité avec les autres. » (ENT1)

Au départ, la proposition était de financer l'achat de citernes destinées à recueillir l'eau des pluies dans le Nordeste, victime régulièrement de sécheresse. C'était une proposition assez consensuelle au Brésil. Cette action a d'ailleurs été menée par le syndicat des métallos de l'ABC

¹⁹⁸ La campagne salariale sert au syndicat à préparer les négociations prévues par les lois du travail entre l'employeur et les salariés (formels).

(SMABC) et a été aussi reprise par les organisations de la société civile, des entreprises et diverses autres entités (ENT15).

Là où les syndicats de métallos du RS se singularisent, c'est qu'au cours des discussions, ils se sont ravisés, considérant qu'ils avaient « aussi des problèmes ici [dans le Rio Grande do Sul] » et qu'ils allaient « appuyer les groupes de production, de création de travail et revenu » (ENT1). Nombre de groupes d'économie solidaire qui ont été accompagnés au cours de la fin des années 1990 et le début des années 2000 (par notamment CAMP et par les syndicats ou l'ADS-CUT) provenaient de ces collectifs de travailleurs formés lors des mobilisations autour d'*Integrar* (ENT1). Il y a donc une proximité entre ces groupes d'économie solidaire et les syndicalistes métallos,

« On allait remettre l'argent aux entrepreneurs d'économie solidaire, qui étaient des entrepreneurs très fragiles [...] qui n'avaient pas de moyens, pas même pour survivre et encore moins pour investir dans leur petite activité. Donc, c'était une façon de contribuer pour qu'ils se développent et c'était aussi une façon de ne pas s'en tenir à donner de l'argent [...]. Quand le gouvernement a conçu le programme *Fome Zero*, ce n'était pas seulement pour donner à manger aux pauvres, c'était aussi pour que les pauvres atteignent un autre niveau de développement humain [...] Et nous les métallurgistes, nous avons donné la priorité à cette question du développement de l'économie solidaire dans le Rio Grande do Sul. » (ENT15)

Conceptuellement parlant, on retrouve le schéma évoqué pour comprendre le processus menant aux interactions entre le SMGPA et les groupes de *Catadores* : on a une source de sens et d'action à travers Lula et son appel à la mobilisation de la société brésilienne pour mettre en œuvre le programme *Bolsa Familia*. Cet appel ouvre des possibilités d'interaction autour de la solidarité avec les pauvres, ou les populations défavorisées, que saisissent les dirigeants syndicaux pour interagir avec leurs membres. Mais au cours de ces interactions, les définitions du problème, ou des possibles, évoluent, la figure du pauvre devient celle des entrepreneurs de l'économie solidaire dans le Rio Grande do Sul, une région du Sudeste considérée pourtant comme développée au Brésil¹⁹⁹.

¹⁹⁹ Et dont se sont détournées, au cours des années 1990' les grandes ONG internationales qui faisaient de l'aide au développement, en réorientant leurs actions vers le Nordeste ou d'autres pays, estimant que le retour à la démocratie au Brésil allait permettre de prendre en charge ces problèmes de pauvreté (ENT1, ENT8).

« D'un côté, pour beaucoup, il s'agissait de rendre disponible de la nourriture, de répondre aux besoins. D'autres avaient plus d'expériences et se sont préoccupés d'aider à organiser, à rendre viables des alternatives de travail et revenu. Il y a eu cette discussion dans le syndicat de métallos de Canoas : "Bon, nous allons prendre l'argent que chaque membre du syndicat va mettre soit pour la nourriture, soit pour faire quelque chose de plus permanent" Et ils ont décidé de faire ce fonds que le syndicat de métallos de Porto Alegre a aussi créé et continue de son côté. » (ENT8)

7.2.4. Le pauvre comme acteur de l'autogestion

Pour saisir comment a pu s'opérer cette évolution pour le SMGPA en particulier, on peut faire intervenir un autre interlocuteur et un autre événement auquel il se réfère, corollaire du programme *Bolsa familia* puisqu'il met en scène l'organisme Consea, qui anime au niveau national et local la mise en œuvre de ce programme. Le Consea avait été créé sous le gouvernement de Collor, en 1993, à la demande de Lula, alors président du Parti des travailleurs, et d'autres personnalités nationales, qui avaient à l'époque présenté un plan national de sécurité alimentaire. Mais ce conseil avait été remplacé dès 1995 par une autre structure. Il a été réactivé en 2003 et c'est parce qu'il peut « se combiner à des politiques structurantes influençant le modèle de développement économique » que les ONG comme ACCMV s'y impliquent²⁰⁰. Y siègent aux différents échelons, les représentants de la société civile qui ont mené les grandes mobilisations des années 90 et ceux qui agissent pour créer des formes alternatives de revenu et d'emploi²⁰¹ et selon les lieux, des représentants des travailleurs informels. Encore en 2010, dernière année de présidence de Lula, c'est toujours le Consea qui supervise la mise en œuvre du programme "Bourse familiale" aux différents échelons, fédéral, *estadual* et municipal.

²⁰⁰ Au point que des centaines de comités de Ação da cidadania se sont donnés pour tâche prioritaire de faire en sorte que la Bourse familiale remplisse son objectif en visitant eux-mêmes les familles de façon à les faire enregistrer pour qu'elles obtiennent l'aide financière et d'empêcher ainsi que les fonds ne soient déviés de leur objectif, du moins de limiter la corruption. En 2009, 12 millions de ménages bénéficient du programme en 2009. Voir :

http://pt.wikipedia.org/wiki/A%C3%A7%C3%A3o_da_Cidadania_contra_a_Fome,_a_Mis%C3%A9ria_e_pel_a_Vida

²⁰¹ On retrouve ainsi des structures représentantes de l'agriculture familiale (Unicafes, Contag), du Forum brésilien de l'économie solidaire et, à titre d'observateur, le Conseil national de l'économie solidaire, organe de consultation créé par le gouvernement Lula en 2006 dans le cadre de la politique d'appui à la structuration de l'économie solidaire.

C'est à cet organisme et aux interactions entre membres siégeant au Consea local que fait référence [ENT14] pour expliquer comment il a été amené à « voir » ces multiples initiatives portées par des travailleurs informels (*cf.* chapitre 6) :

« Je parle de tous ces exemples de diffusion des coopératives dans le Rio Grande do Sul parce que je suis représentant de la CUT au Consea et là [dans ce conseil], j'ai eu des relations avec le MST [Mouvement des travailleurs sans terre] et les indiens Guaranis et d'autres. Quand nous voulons généraliser ce que représentent ces expériences, on parle alors d'alternatives économiques : ce ne sont pas toutes des coopératives, certaines sont des associations, d'autres sont des regroupements informels, mais ce sont toutes des alternatives de création de travail et revenu. Le syndicat a proposé en 2003 que les travailleurs créent un fonds [...]. On cherche ainsi un appui politique pour une autre vision de la société, où les travailleurs ne soient plus exploités, etc. C'est clair que c'est une utopie, mais nous la construisons dans la pratique. » (ENT14)

On peut remarquer qu'avant les interactions avec le MST et les indiens *Guaranis*, cet interlocuteur n'avait pas "vu" ce foisonnement d'alternatives à l'initiative de travailleurs informels en l'occurrence (alors qu'elles ont commencé à se développer à la fin des années 1980). La façon dont il présente les choses le corrobore d'ailleurs : « Donc, le syndicat est venu comme une seconde étape au cours de laquelle le syndicat a changé avec les travailleurs auxquels il demandait d'apporter un appui politique et financier à ces travailleurs [porteurs des alternatives de travail et revenu]. » (*idem*)

Conceptuellement parlant, on retrouve une figure de médiateur avec le Consea qui ouvre la possibilité d'interactions entre les représentants de diverses organisations autour de la figure des pauvres reconnus comme sujets politiques. Ce type d'interactions est rendue possible parce que cette institution Consea incorpore – historiquement parlant dans sa raison d'être, peut-on dire – la reconnaissance des pauvres comme citoyens et que, de par son existence légale, elle légitime la présence et la participation de ces derniers dans l'arène publique. Le Consea prévoit en effet dans sa définition (c'est-à-dire dans le décret qui définit ses objectifs et sa composition) la participation des représentants des travailleurs informels et d'une série d'organisations qui ont lutté en solidarité avec les pauvres et leurs initiatives au cours des années 1990. Au-delà de la légitimation de telle ou telle organisation à participer à l'élaboration des lignes directrices et à la mise en

œuvre des politiques publiques, on peut dire que ce sont des identités collectives – ce que j’ai commencé par nommer sujets politiques – qui sont légitimées par la façon dont est défini le Consea. Ce qui permet à des interactions de se dérouler autour de la reconnaissance de ces sujets politiques. Et à [ENT14] de "voir" ces initiatives, c’est-à-dire de leur donner du sens en les interprétant (cognitivement parlant) comme faisant partie de son monde.

Enfin, pour montrer la diffusion des initiatives autogérées et en quoi le Rio Grande do Sul (auquel il s’identifie) en est le berceau au Brésil, [ENT14] souligne que son réseau de militants autogestionnaires a épaulé des initiatives de l’économie solidaire qui font référence dans le RS (et au Brésil), soit le projet *Esperança-CooEsperança* dans la région de Santa Maria et la coopérative *Univens* (cf. CH5). *Univens* a notamment reçu un prêt de la fédération catalane des coopératives qui a permis de s’acheter un local (ENT9). Quant au projet *Esperança-CooEsperança*, qui a été initié par le réseau d’église Caritas, il l’a « beaucoup appuyé » : « Caritas m’avait appelé pour en parler [...] F. qui travaille avec moi et qui est un des responsables pour l’économie solidaire ici au gouvernement, a été président de la banque CooEsperança, qui a initié ce processus qui réunit diverses coopératives de Santa Maria ». (*idem*)

ENT14 précise qu’il ne travaille pas avec Caritas mais il les connaît, a milité avec eux contre la dictature. Il apprécie leur méthodologie d’accompagnement des initiatives :

« Moi j’ai beaucoup discuté avec eux. Je participe ici [dans le RS] avec Altaïr [de Caritas], qui est président, au Conseil de sécurité alimentaire (Consea). Je pense qu’ils sont très au point concernant la formation des personnes. Ils font des cours dans tout l’État. Je crois surtout que leur méthodologie de base, participative, est bonne. J’ai du respect pour leurs opinions. » (ENT14)

Ce positionnement concorde avec son opposition à la construction de l’Agence de développement solidaire par le “haut” ou *top-down*, avec le financement d’ICCO :

« Mais nous [syndicalistes métallos du RS] sommes connus de la CUT nationale comme les "Xiitas²⁰²" parce que nous disons : "Du calme ! Nous allons consulter les travailleurs, c’est avec eux que nous allons construire". Nous avons toujours eu

²⁰² Les radicaux, les extrémistes, les fanatiques.

beaucoup de luttes internes à cause de cela [...] Bon, nous votons et nous décidons que l'on va construire l'expérience des coopératives » (*idem*).

7.2.5. Les oppositions sur les pratiques de mobilisation des travailleurs.

Pour finir cette première partie d'exposition des résultats et de validation des concepts d'analyse, il faut signaler un dernier évènement en relation avec la création du fonds cité par le dernier répondant. C'est le développement (à partir des années 2000) de groupes d'économie solidaire à l'initiative d'ONG créées par *Democracia socialista*, ce courant politique (trotskyste) au sein du PT qui utilise les financements publics (notamment ceux du Senaes).

« Notre fonds a surgi pour cette raison [*i.e. en opposition à ces pratiques d'ONG*]. Nous devons utiliser notre propre argent, pour faire ce qu'on voulait. Quand bien même ces agences de l'extérieur sont nos amies, tu ne crées pas d'autonomie, d'indépendance de cette façon [...] Donc le syndicat a à présent un fonds de développement solidaire [...] parce que cela diminue la résistance à faire naître les choses à partir des travailleurs, à partir de leur initiative concrète. » (ENT14)

Il y a là deux facettes aux divergences stratégiques avec ce courant politique du PT énoncées par [ENT14] pour justifier la création du fonds. L'une porte sur la politique menée par le PT dans le RS au moment du gouvernement Dutra (*cf.* chapitre 5). Beaucoup d'argent a été dépensé pour accompagner le développement de coopératives, mais la plupart n'ont pas survécu au changement de gouvernement faute d'aménagement législatif²⁰³: « Olivio Dutra, qui a été notre gouverneur, avait toute une politique [dans l'économie solidaire]. Le gouvernement a changé et ce fut terminé. Et des dizaines de coopératives ont fait faillite. Parce qu'elles n'avaient aucune autonomie. Fini le gouvernement, fini l'argent ! » (ENT14)

L'autre facette porte sur la façon de développer des initiatives avec les travailleurs, donc à nouveau sur cet enjeu de la démarche ou méthodologie. Elle délimite une opposition identitaire (un lien social par opposition) ainsi explicitée par [ENT14] :

²⁰³ Tout au long du terrain, les différents interlocuteurs ont fait une distinction entre des politiques liées à un gouvernement (municipal, estadual ou fédéral) et ce qu'ils appellent des politiques publiques, c'est-à-dire des politiques inscrites dans le marbre de la loi.

« Je suis très ami avec eux [le courant DS]. Nous travaillons ensemble dans le syndicat²⁰⁴. Mais j'ai une divergence avec eux [...] Leur principal cadre au gouvernement fédéral [de Lula] disait il y a huit ans que l'économie solidaire et l'autogestion étaient néocapitaliste [...] Leur conversion a été extrêmement rapide, mais elle n'a pas de base, aucun n'a fait une coopérative de sa vie, c'est seulement du discours. [...] Ils s'imaginent que les travailleurs vont suivre [les changements économiques qu'ils promeuvent] : donc, tu fais l'économie solidaire – et je ne sais pas qui la fait bouger cette économie solidaire – et les travailleurs vont apprendre en cours [...] [Mais] tu n'arrives pas à construire une confiance collective dans le travailleur si celui-ci ne fait pas sa propre expérience. Dire que l'économie vient d'abord et que le reste suit est fallacieux. C'est théorique. Au fond, c'est une vision pleine de préjugés sur les travailleurs : les travailleurs sont des ânes, des paresseux. Mais les travailleurs qui survivent avec le minimum sont très intelligents. » (ENT14)

Ces interprétations cognitives et normatives différentes qui opposent cet interlocuteur et le courant DS, majoritaire dans le PT sur le Rio Grande do Sul, sont partagées par la CUT dans le RS, comme le montre cet extrait d'entretien avec le président de la CUT, au cours duquel ressort l'enjeu des méthodologies d'accompagnement des initiatives :

« Quelle est la meilleure façon d'organiser les groupes d'économie solidaire ? Est-ce avec l'incitation de l'État (du RS) ou en s'appuyant sur la réalité de chaque groupe ? C'est un débat très vif et très concret, qui n'est pas encore tranché [...] Le gouvernement Olívio Dutra fut l'un qui a, peut-être, le plus apporté d'oxygène aux groupes, mais le gouvernement suivant n'a pas repris ces politiques [...] Donc [l'économie solidaire] ne peut être un bras du gouvernement [...] Il y a plusieurs autres syndicats [dans le RS] qui appuient des groupes d'économie solidaire à partir des moyens de ses adhérents et d'une façon très démocratique, en débattant, en donnant beaucoup de sens à leur action. » (ENT52)

Ceci souligne en fait l'influence des syndicats de métallurgistes sur le positionnement de la CUT dans le RS. Le premier président du SMGPA (lorsque la direction est conquise en 1988) deviendra président de la CUT-RS à partir de 1997 (ENT36), à l'époque où la CUT-RS commence à s'impliquer dans les rencontres avec la mairie de Porto Alegre, Caritas, etc. (*cf.* chapitre 5).

²⁰⁴ Le courant DS au sein du PT a ses prolongements dans la CUT et vient de Pela Base, courant qui s'est scindé dans les années 2000 et dont viennent dans les années 1990 les syndicalistes qui ont formé ANTEAG. On comprend que ce courant Pela Base n'était lui-même pas homogène et qu'une partie de ses militants ont pu être opposés au développement des coopératives jusqu'aux années 2000.

7.3. Les trajectoires d'interaction des acteurs-réseaux du SMGPA

La reconstitution de la pelote d'évènements a montré que la création du fonds du SMGPA ne relève pas d'une décision prise de façon rationnelle (et dont la rationalité est en général reconstruite après coup). Du moins, chaque interlocuteur a sa rationalité et la décision résulte plutôt d'un faisceau convergent de significations, qui délimitent des frontières identitaires (par appartenance ou opposition comme c'est le cas avec le courant DS).

Il s'agit à présent de saisir comment se sont construites ces significations, car répondre à comment le SMGPA et les travailleurs informels mobilisés dans l'économie solidaire sont entrés en interaction, c'est en effet pouvoir expliquer d'où viennent les interprétations cognitives ayant soutenu la création de ce fonds. Ce n'est pas le fonds, mais les significations qu'il porte qui amènent les groupes de *Catadores* à le solliciter.

Dans cette 3^{ème} partie, les modalités d'interaction vont être retracées et explicitées en s'appuyant cette fois sur un récit conceptuel chronologique de la façon dont l'identité collective du SMGPA s'est transformée, selon les modalités d'interaction et les liens sociaux des militants syndicaux. Pour ce faire, chacun des interlocuteurs syndicaux sera considéré comme un acteur-réseau au sens de Latour (2007); ils mettent d'ailleurs sans cesse en relation leurs actions avec des interprétations qui les relient à d'autres acteurs ou sources de sens, à des moments et selon des évènements différents – et sans égard aux frontières organisationnelles. Trois principales trajectoires se dégagent pour le SMGPA, regroupant ou pas différents acteurs-réseaux.

7.3.1. Autour de la transformation des rapports sociaux de travail.

Il serait tentant pour expliquer les trajectoires de mentionner l'influence du Parti des Travailleurs (PT) ou de la société civile organisée dans le Rio Grande do Sul (RS). Mais on fait alors appel à des forces sociales surplombantes. Or, comme déjà souligné, deux acteurs-réseaux se distinguent des positionnements pris par le SMGPA et l'un est sur des positions défendues par le SMABC – je présente d'ailleurs sa trajectoire en 7.3. Par ailleurs, s'il y a un lien avec le PT – ce qui n'a rien

d'étonnant, étant donné que la plupart des responsables de la CUT y sont militants²⁰⁵ – il correspond en l'occurrence à un partage d'interprétations cognitives sur les méthodologies d'accompagnement. Le SMGPA n'est donc pas proche du courant trotskyste DS, dont fait partie O. Dutra, mais du maire Tarso Genro du courant Articulação, minoritaire dans le RS. C'est lui qui dirige la mairie de Porto Alegre en 2000 et 2001. C'est le même homme qui a assuré la gestion municipale entre 1992 et 1996, lorsqu'a été créée cette supervision de l'économie solidaire et que la mairie créait aussi l'institut de crédit Portosol, rencontrait Caritas, ouvrait un incubateur de coopératives populaires suite à la demande remontant du budget participatif (lui-même mis en œuvre en partenariat avec les organisations de la société civile). Le retour de Tarso Genro en 2000 s'explique par l'accord sur l'alternance entre les courants DS et Articulação au sein du PT du RS. C'est d'ailleurs pourquoi Tarso Genro a quitté la mairie de Porto Alegre en 1996 (et que s'est présenté Raul Pont, membre du courant DS), et y est revenu en 2000 puis, précision, l'a quitté en 2002 (et non en 2004, date à laquelle le PT a perdu la mairie) pour se présenter aux élections de l'État du RS à la suite d'O. Dutra, comme il lui avait aussi succédé en 1992 à la mairie de Porto Alegre²⁰⁶.

En outre, il y a non pas une mais un ensemble d'interprétations cognitives à "retrouver" (retrouver comment elles ont été construites, comment les acteurs-réseaux les ont adoptées). Un ensemble qui a amené le SMGPA à modifier sa notion de la transformation sociale. Comment en est-il venu à remettre en cause la logique compétitive et les différents rapports sociaux de domination qui ne sont pas pris en charge dans le modèle de la société salariale fordiste, notamment les rapports sociaux au travail – aspect que le SMABC ne prend pas du tout en considération ?

L'objectif est donc de retrouver l'ensemble des modalités d'interactions dans lesquelles est entré le SMGPA, qui l'ont fait converger vers des interprétations communes avec l'ensemble des participants : la partie du PT avec Tarso Genro, les organisations de la société civile déjà citées, et les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire. Pour ce faire, les données montrent qu'on

²⁰⁵ C'est le noyau Articulação Sindical conduit par Lula qui est à l'origine de la création du PT, avec une large alliance. Si le PT a été créé chronologiquement avant la CUT, c'est parce que les centrales syndicales étaient encore interdites au début des années 1980.

²⁰⁶ En 2002, Tarso Genro a échoué aux élections sur l'État du RS mais il a finalement gagné en 2010.

peut regrouper les évènements et interactions mentionnées par les interlocuteurs [ENT42], [ENT32] et [ENT35] en trois grands épisodes.

Le premier épisode suit la première élection du PT à la mairie de Porto Alegre (en 1988), et le lancement du budget participatif. Des militants syndicalistes du courant Articulação sindical conquièrent la direction du SMGPA et s'emploient à mettre en place des canaux de participation avec les membres, qui ne sont pas prévus par l'institution corporatiste de représentation (ENT32, ENT35). Ils visent à rendre collectifs le fonctionnement et les prises de décision de façon, en particulier, à avoir une action au sein des entreprises (ENT32, ENT 35 et ENT36)²⁰⁷.

Nationalement, la crise, qui a d'abord touché les travailleurs informels, commence à provoquer (à partir de 1992) des faillites massives dans certains secteurs ou régions; elle suscite aussi d'intenses mobilisations en faveur de la "démocratisation de la démocratie". Nationalement, la CUT en vient à parler de syndicalisme citoyen. Ce principe d'action se traduit, pour le SMGPA, par ce projet d'une coopérative d'habitation (1993).

Parallèlement dans le RS (et depuis la fin des années 1980), les travailleurs ruraux organisés avec le MST et le syndicalisme rural, les mouvements sociaux, Caritas, etc., qui animent des fonds de soutien aux initiatives, appuient ou soutiennent des projets de création de travail et de revenu qui se présentent comme des alternatives, non seulement aux politiques néolibérales mais à tout ce qui contribue à l'exclusion de ces travailleurs non formels, pauvres, etc., de la citoyenneté et de la participation à la vie de la Cité.

Le budget participatif de Porto Alegre suscite aussi toute une mobilisation populaire. Remontent ainsi des besoins et des priorités qui n'étaient pas nécessairement celles imaginées par le PT ni même par les organisations de la société civile, ainsi que des demandes d'appuis aux groupes de

²⁰⁷ Les syndicats de la CUT, du moins ceux représentatifs, cherchent aussi à assurer une présence en investissant les commissions sur la santé et les accidents de travail, qui sont obligatoires, et qui servent de chevaux de Troie.

création de travail et revenu. Ce budget participatif fait figure de médiateur qui amène notamment un groupe de femmes à créer *Univens* (cf. 5.2.).

Une arène publique se constitue. La mairie de Porto Alegre, qui travaille depuis 1995 avec Caritas, participe avec celle-ci et d'autres interlocuteurs à la théorisation des pratiques de création de travail et revenu (et à la construction d'un savoir sur les méthodologies d'accompagnement); les travailleurs informels et pauvres créant collectivement du travail et du revenu deviennent des acteurs à part entière de la construction d'alternatives, en relation avec une redéfinition du développement économique puisque la mairie crée la supervision de l'économie solidaire au sein du secrétariat à l'industrie et au commerce (le SMIC). Les définitions de problèmes associent la participation et l'expression collectives des travailleurs et pauvres à une nouvelle notion de la transformation sociale, puisqu'il ressort – du moins pour les participants à cette arène engagés dans des modalités d'interaction délibératives-intégratrices – que leur mobilisation (dans les assemblées du budget participatif comme dans les alternatives de revenu et travail) favorise l'expression de besoins sociaux jusqu'alors masqués. Toutes ces initiatives participatives indiquent en outre que ces travailleurs informels, pauvres, sont capables de porter des expériences extraordinaires sans délaisser l'intérêt collectif, mais en le redéfinissant (Baïocchi, 2003).

Je fais l'hypothèse que l'interprétation cognitive de la crise comme remise en cause d'un modèle de développement²⁰⁸ est un facteur clé dans les trajectoires, car elle favorise la création d'une situation d'incertitude, donc une situation où les intérêts institutionnalisés ne sont plus un guide pour l'action et entretiennent même des dissonances cognitives. Ainsi, alors que la CUT a assis sa légitimité sur la défense de l'institution de représentation corporatiste, la défense des droits des travailleurs formels ne permet pas au SMGPA de s'opposer aux restructurations en cours, ni de se sentir en phase avec la mobilisation de franges de travailleurs non représentés. Et ces travailleurs ne peuvent plus être assimilés à des travailleurs déphasés, inadaptés, comme, en revanche, une

²⁰⁸ Modèle qui s'est structuré autour de l'acceptation d'une vision par étape du développement, où le capitalisme représente une étape incontournable y compris dans les visions marxistes trotskystes, parce qu'est naturalisée l'idée que le développement économique requiert le développement des forces productives (cf. les trajectoires des militants du courant DS, en 7.5).

analyse de la crise par le manque d'employabilité des chômeurs et exclus peut le laisser accroire (cf. SMABC).

La situation d'incertitude se caractérise aussi par le fait que les acteurs se dirigent à partir d'idées, et ces idées peuvent être en totale rupture avec les schémas dominants. On peut avancer que, *via* ses modalités d'interaction participatives avec ses membres (qui peuvent se sentir dorénavant appartenir à toute cette population mobilisée *via* le budget participatif), le SMGPA participe à la critique d'un modèle de développement qui empêchait (ou différait à de meilleures conjonctures) la participation de travailleurs et jugulaient leurs initiatives collectives.

Lors de ce premier épisode, le SMGPA se trouve impliqué avec ses membres dans des luttes contre les restructurations et l'intensification du travail ; celle-ci résulte de l'introduction brutale de nouvelles technologies et méthodes de travail que « Nous n'avons pas réussi, dans le Sud du Brésil²⁰⁹, à négocier » (ENT42). Les travailleurs créateurs d'alternatives de travail et revenu sont porteurs d'aspirations sur le contrôle du travail et des choix de production. Les pratiques d'économie solidaire montrent qu'il est possible de produire autrement et de construire un rapport au travail non instrumental ou hétéronome, grâce à l'engagement des personnes qui exercent un contrôle sur les choix de production en relation avec les besoins sociaux discutés collectivement. Ces pratiques ont pu contribuer à la contestation des politiques de restructuration et de gestion de la main d'œuvre des entreprises, et de remise en cause d'un modèle de développement.

Cette interprétation s'appuie sur le fait que le SMGPA parle de l'augmentation des maladies professionnelles et du fait d'avoir été victorieux sur cet aspect (le syndicat a accompli une « belle expérience » en réussissant à obtenir que les travailleurs victimes soient réintégrés dans

²⁰⁹ *Versus* la région ABC. Dans sa thèse (*As estratégias sindicais metalúrgicas nos anos 90 : um estudo no ABC Paulista e na Região Metropolitana de Porto Alegre*) sur une comparaison des stratégies syndicales, Hildemar Luiz Reich(2003) explique que, dans les années 1990, les syndicats de métallurgistes de Porto Alegre et Canoas partageaient avec le SMABC les évolutions vers une stratégie syndicale proactive. Sa mise en œuvre a cependant été freinée du fait de la situation dans le Rio Grande do Sul, où le patronat est beaucoup plus autoritaire et où l'implantation dans les entreprises est plus fragile. En ligne : <http://www.bibliotecadigital.unicamp.br/document/?code=vtls000317495&fd=y>, imprimée mars 2009

l'entreprise et non purement licenciés, ENT42). Ceci suppose de la part du SMGPA d'avoir su argumenter sur l'organisation du travail et l'aménagement de postes pour réintégrer les travailleurs victimes d'accidents ou de TMS (tendinites musculo-squelettiques). Il faut souligner que le SMGPA compare en outre la création de canaux de participation de ses membres après 1988 avec la démarche adoptée en 2008 vis-à-vis des groupes d'économie solidaire accompagnés par l'École Mesquita, dont ils favorisent la participation aux forums locaux et nationaux du FBES, pour que ces personnes « disent ce qu'elles veulent, ce dont elles ont besoin » (cf. chapitre 6).

En outre, deux évènements ont à cette époque pu favoriser l'établissement de relations cognitives entre l'économie solidaire et les rapports sociaux au travail. Il s'agit de la mise en œuvre d'*Integrar*, le programme de formation professionnelle et de développement de coopératives conçu avec les chômeurs métallus par la CNM-CUT et la création de la coopérative *Univens*.

Le programme *Integrar* – conçu à partir des réflexions des chômeurs qui soulignent le fait que cette société ne leur laisse aucune place, quand bien même ils se forment – est cité par le répondant ENT42 au titre des changements marquants dans l'agenda syndical au cours des années 1990. Car il a mis en évidence « la nécessité de disputer l'éducation du travailleur, son contenu, la méthodologie de formation [...] pour réfléchir sur le monde du travail ». Les deux autres réorientations d'agenda sont les luttes sur les restructurations citées précédemment et « le fait d'appuyer les alternatives de travail et revenu pour que les gens continuent de vivre de façon digne [...] Et l'on parle bien de travail, et non d'emploi formel ou d'emploi dans le mode de production capitaliste » (ENT42).

Ainsi, en termes de significations, les changements d'agenda tels qu'ils sont présentés par cet interlocuteur convergent vers la question des rapports sociaux de travail et des pratiques et méthodologies de mobilisation associées. La construction de ces significations est reliée à des modalités d'interaction participatives et intégratrices avec les membres et les chômeurs (cf. la mise en œuvre d'*Integrar*, partie 6.1.), puis avec les travailleurs mobilisés dans l'économie

solidaire, *via* la mobilisation partenariale qui accompagne la mise en œuvre d'*Integrar* (cf. 6.1.) et *via Univens*.

Univens fait partie des expériences extraordinaires auxquelles se réfère explicitement le répondant ENT42. Le SMGPA et *Univens* interagissent à partir de 1996 (ENT36). La *leader* d'*Univens* est elle-même une ancienne syndicaliste, qui a participé à la fondation de la CUT. Le groupe de femmes d'*Univens* a repris « les statuts d'une coopérative d'habitation » pour écrire les leurs (ENT9). Et après que l'ONG CAMP les ait aidées à monter un projet qui leur permet d'obtenir « trois machines à coudre », elles remportent fin 1996 l'appel d'offres du syndicat des métallos pour « une commande de 500 chemises » qui leur permet enfin de se partager des surplus et de sortir de cette période « très difficile. » (ENT9).

Univens paraît exemplaire parce qu'elle a su combiner développement et maintien des pratiques participatives d'autogestion. Ce n'est pas sans raison que les coopératrices d'*Univens* ont fait en sorte que les couturières gardent la maîtrise de la confection entière d'un vêtement malgré les divisions du travail qui sont intervenues avec la croissance de l'activité. Cela correspond à une compréhension du rôle de l'organisation du travail et de l'autogestion comme possibilité de construire un rapport autonome au travail (en relation avec sa finalité), une expérience faite par la *leader* de la coopérative *Univens*, qui s'était lancée comme couturière après avoir été licenciée d'une entreprise où elle venait de diriger (comme syndicaliste CUT) une lutte victorieuse pour l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes et l'amélioration des conditions de travail :

« Je m'étais dit : maintenant, je veux prendre un tournant dans ma vie, je veux travailler à quelque chose [...] je veux me réaliser professionnellement [...] Je me souviens que le premier vêtement que j'ai fait était une veste en molleton pour un de mes enfants. J'étais si heureuse [...] Je pense que cela fut comme un sauvetage personnel, tu sais, car j'avais toujours travaillé à des postes où n'importe qui pouvait m'être substitué [...] J'avais quitté l'usine sans savoir rien faire, parce que j'étais toujours une partie du processus de production. Cette fois, je me rencontrais comme une personne, faisant un produit en entier. Et c'est à ce moment-là que j'ai

commencé à aller au Budget participatif, qui fut quelque chose de très marquant dans ma vie²¹⁰. »

Les pratiques autogestionnaires participatives favorisent cette transformation des rapports sociaux au travail qui, comme l'expérimente à l'époque le SMGPA, peuvent être destructeurs dans l'organisation capitaliste traditionnelle, en particulier au Brésil « où les relations de travail restent très autoritaires » comme le soulignent en 2008, les répondants ENT32 et ENT35.

En résumé, au cours du premier épisode, deux transformations de significations (corollaires) se produisent. D'une part, il y a modification de la notion de transformation sociale : elle n'est plus réduite à la redistribution *ex-post* de la richesse mais intervient en amont, en prenant en compte les choix de production, et associe la modification des rapports sociaux de travail, ce qui est corollaire de la prise en compte du rôle des méthodologies d'accompagnement. D'autre part, il y a une transformation de la spatialisation des échelles d'action collective : les pratiques solidaires, au sein des coopératives ou groupes solidaires tracent en effet des pistes et ne sont plus considérées comme "locales" et devant s'emboîter dans un global prédéterminé et les surplombant; au contraire, ces pratiques sont considérées comme constitutives d'un global qu'elles redessinent. Et c'est pourquoi il est important que les travailleurs au cœur de la question sociale s'engagent (au sens de C. Dubar, c'est-à-dire opèrent une socialisation secondaire ou transformation identitaire) et se réapproprient ces projets, si l'on veut parvenir à cette transformation des rapports sociaux de domination, au travail et hors travail. Ces transformations de signification se répercutent sur le rôle du syndicat que le SMGPA a repositionné : pour mémoire, il n'est plus celui qui va indiquer/sélectionner quelles pratiques locales ont droit de cité, en fonction d'un global dont il est un des acteurs; il se positionne comme un accompagnateur, qui intervient non pas dans la construction d'un intérêt collectif, mais dans la méthodologie suivie pour construire cet intérêt collectif²¹¹.

²¹⁰ La *leader d'Univens* avait pourtant eu déjà une vie bien remplie, militant à la Jeunesse ouvrière chrétienne dans sa jeunesse, assumant des responsabilités qui l'ont amenée à voyager dans tout le Brésil, participant à la fondation de la CUT dans le RS, militant un temps au PT (qu'elle a quitté en réalisant qu'avec le budget participatif, il n'y avait pas besoin d'être dans un parti pour « influencer la gestion publique »).

²¹¹ D'où l'opposition avec le courant trotskyste DS et leurs ONG qui « explosent la méthodologie » d'appui en se substituant aux groupes (ENT42).

La re-spatialisation des échelles d'action collective intervient notamment avec la création de la supervision de l'économie solidaire. Les définitions de problème changent : il s'agit d'explorer de nouveaux modes de développement. *Integrar* constitue aussi un support à cette re-spatialisation : l'analyse de la crise comme remise en cause d'un modèle de développement est confortée (cf. recherche action menée auprès des chômeurs). Du fait des modalités d'interaction participatives et intégratrices, sont aussi confortées les idées comme quoi la participation des travailleurs les plus dominés (les chômeurs en l'occurrence) est porteuse de nouvelles expressions des besoins et du bien commun.

Ces événements permettent ainsi de faire l'hypothèse que le rapprochement dans les années 2000 entre l'école Mesquita et la Mairie de Porto Alegre sur les méthodologies d'intervention relève d'une théorisation co-construite au sujet des pratiques légitimes dans le champ de l'économie solidaire. Selon M. Ferraz, ces années (à partir de 1997, date du 6^{ème} congrès de la CUT) correspondent d'ailleurs au moment où les municipalités pédistes commencent à gérer un savoir-faire lié aux mots d'ordre de la CUT et découlant de son effort pour formuler et mettre en œuvre des politiques publiques (Ferraz, 2005)²¹².

Cette théorisation est co-construite au cours d'interactions dont les modalités sont intégratrices ; figurent parmi les médiateurs la mobilisation des travailleurs minorés (qui font lire la crise comme celle d'un modèle de développement²¹³) et les pratiques d'économie solidaire populaire qui se développent..., le programme *Integrar*.

Au cours du premier épisode, on a vu s'élaborer de nouvelles connaissances, portées par des pratiques et leur théorisation, qui sont typiques de la diffusion d'un mouvement social. Le président du SMGPA attribue d'ailleurs la création de l'Agence de développement solidaire (l'ADS-

²¹² La CUT formule à ce congrès la demande d'un programme de revenu minimum destiné à arrêter le travail des enfants et à les envoyer à l'école. On reconnaît dans la formulation d'un revenu minimum en contrepartie de la scolarisation des enfants le programme Bolsa Família du gouvernement Lula.

²¹³ La crise n'est pas en soi un médiateur. Dans les pays industrialisés, nombre de syndicats n'ont pas modifié leur stratégie avec la crise.

CUT) à cette effervescence sur le Rio Grande do Sul : « Donc, cette crise [des années 1990] a amené le syndicat à mieux comprendre qu'il avait un rôle au-delà de la catégorie. Mais les transformations, elles, elles ont résulté d'une grande alliance populaire, au-delà de la catégorie, qui a conduit à créer l'ADS ».

Le deuxième épisode se déroule au cours de la période du gouvernement Dutra. Elle est marquée par les vives contestations que suscite sa politique dans l'économie solidaire. Il y a un contre-cadrage du problème public. Après la remise en cause d'un modèle de développement et l'attention portée aux pratiques de création de travail et revenu, les enjeux se déplacent autour de ce questionnement éternel sur le "comment développer économiquement les initiatives solidaires tout en maintenant l'autogestion" (cf. chapitre 5). Les controverses éclatent et font s'opposer des compréhensions différentes de l'autogestion ; celle du courant DS évacue la transformation des rapports sociaux au travail ; on assiste à une réactualisation des visions traditionnelles du développement économique (où les entreprises récupérées tiennent nécessairement la place prépondérante, car représentant "un saut d'échelle" selon des répondants, ENT15).

Étonnamment, les répondants du SMGPA qui sont en lien avec l'équipe de Tarso Genro ne mentionnent pas cet épisode; de même pour la *leader d'Univens*. En revanche, celle-ci souligne l'apport des FSM, dont le premier s'est tenu en 2001. Il est vrai que cette période est aussi celle où s'accumulent les expériences extraordinaires et où l'équipe de Tarso Genro revient à la mairie de Porto Alegre tandis que le président du SMGPA quitte le syndicat pour diriger la supervision de l'économie solidaire (2001) et s'en va, en 2002, diriger l'école syndicale Mesquita du SMGPA, qui commence alors à mettre en œuvre avec la mairie des politiques d'inclusion, sur la base d'une méthodologie partagée. Se consolident *in fine*, pour le SMGPA, les interprétations cognitives comme quoi ce sont les mobilisations de travailleurs et le contrôle collectif qu'ils exercent sur les choix de production qui sont le moteur d'une autre économie, en relation avec les besoins et aspirations discutés collectivement par la communauté de vie. Ce que le SMGPA traduit par le fait que l'autogestion, c'est « quoi produire, comment et pour qui. »

Avec les FSM et le développement du FBES, on peut parler d'un 3^{ème} épisode qui se développe, alors que Lula est devenu le président du Brésil. Les pratiques dans l'économie solidaire se connectent au mouvement pour une autre mondialisation. La nouvelle notion de la transformation sociale est légitimée face aux contestations/controverses qui se sont élevées dans le RS lui-même contre l'économie solidaire populaire. Et elle s'élargit : elle relie la remise en cause des rapports sociaux de domination au travail et les luttes pour les égalités de genre, d'ethnie, pour la protection de l'environnement, etc., à la construction d'"une autre économie". L'économie solidaire se distingue ainsi des vieilles lunes marxisantes²¹⁴, tout en donnant le sentiment aux acteurs d'établir une continuité entre leurs rêves et leurs réalisations actuelles. En témoigne notamment l'exemple déjà mentionné d'*Univens-Justa Trama*, la chaîne de coopératives de production de vêtements en coton écologique, qui s'est créée grâce aux relations nouées lors des FSM²¹⁵ : « Tout ce que j'ai appris dans le mouvement syndical, je le vis dans la pratique : on est maître de la matière première et de tout le processus de production. On se passe des intermédiaires. Cela donne envie aux gens de changer l'économie. »

Univens-Justa Trama inspire sans doute directement le projet de chaîne productive dans le recyclage avec les groupes de *Catadores*²¹⁶ : à son instar, ce projet veut favoriser une redistribution de la richesse en modifiant en amont les rapports sociaux au sein de la chaîne de production, et ce en s'appuyant sur l'engagement des premiers concernés, en respectant le fait que les groupes de *Catadores* et leur organisation soient effectivement acteurs des solutions.

La suite, c'est la création du fonds de soutien aux initiatives. La suite, c'est aussi la généralisation, à travers Unisol-RS, d'une conception de l'économie solidaire et de pratiques qui confortent ces

²¹⁴ Soit le fait d'assimiler la transformation sociale au développement des forces productives et à l'appropriation collective des moyens de production, en se disant que la transformation des rapports sociaux (superstructure) suivra ce changement de la structure.

²¹⁵ Même si toutes les coopératives de la chaîne sont membres d'Unisol, sans les FSM et le FBES, ces rencontres et la construction de cette chaîne productive dans le coton écologique n'auraient pu se faire (ENT9 et ENT5).

²¹⁶ En 2010, avec l'élection de Tarso Genro au gouvernement de l'État du RS, la *leader* d'*Univens* est venue occuper la fonction de secrétaire de l'économie solidaire. Elle œuvre au déploiement de la chaîne productive dans le recyclage, qui se monte en partenariat avec l'Uruguay.

interprétations cognitives : les membres d'Unisol-RS qui interagissent avec le fonds du SMGPA se montrent ainsi conscients de l'importance de ne pas laisser à d'autres le soin de décider ce qu'est une vraie ou une fausse coopérative (cf. 5.1.4.).

Anecdote significative, il y a une personne dont le parcours établit un lien humain entre tous ces épisodes. C'est la conseillère-accompagnatrice d'Unisol dans le RS. Elle a été conseillère-accompagnatrice de la coopérative d'habitation des métallos puis a commencé à mettre en œuvre le volet économie solidaire d'*Integrar* avant de partir travailler (en 1997) à la supervision de l'économie solidaire et de rejoindre ensuite l'ADS-CUT sur le RS. Elle a alors accompagné *Univens* et le développement des contacts aux FSM et au FBES menant à la création de *Justa Trama*. En 2008, elle accompagne le développement du projet de chaîne de valeur dans le recyclage et participe avec les personnes de CAMP, de Caritas, d'Avesol, de l'école Mesquita du SMGPA, à ce réseau de significations partagées sur les méthodologies qu'elle a sans doute contribué à construire.

7.3.2. Quand l'engagement dans un projet autogestionnaire décourage certains cours d'action.

La reconstitution de la trajectoire de du répondant ENT14, qui anime un réseau de militants autogestionnaires depuis les années 1970, va faire ressortir comment les liens sociaux autour de significations facilitent ou découragent certains cours d'action. Sa trajectoire va illustrer en particulier comment des interprétations cognitives peuvent se renforcer (*versus* se transformer) du fait de l'engagement dans un projet qui n'est pas réactualisé par des interactions avec les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire. Et qui laisse le rapport au travail comme un point aveugle alors même que le projet se veut être un projet d'émancipation par l'autogestion.

En 2008, le répondant ENT14 est secrétaire général de la fédération CNM-CUT sur l'État de RS. On a vu l'implication de cette fédération dans la mise en œuvre du programme *Fome Zero-Bolsa Familia* :

« Cette capacité de lier les choses – la vie est un ensemble, ce ne sont pas des morceaux –, je crois que notre syndicat l'a beaucoup développée. Notre fédération [du Rio Grande do Sul] possède vraiment cette sensibilité. M. qui est notre président [de la

CNM-CUT régionale] a cette capacité d'articuler [l'analyse de] la violence urbaine avec la lutte des travailleurs, de même pour l'emploi, etc., qui est géniale; peu de gens arrivent à capter cela. Donc, tous les problèmes, toutes les difficultés que rencontrent les travailleurs intéressent le syndicat ! » (ENT14)

Pour autant, ce répondant n'a pas "vu" les alternatives économiques créées par ces pauvres avant de participer au Consea. Et on pourrait s'étonner que ces interactions interviennent si tardivement dans son parcours (en comparaison aux autres responsables du SMGPA). Car plusieurs syndicalistes indiquent qu'il est une des personnes à avoir amené le débat sur l'autogestion au sein de la CUT (ENT6, ENT13).

ENT14 a été militant pour l'autogestion dès l'âge de 18-19 ans et anime toujours un réseau de réflexion et de pratiques sur l'autogestion d'une « quarantaine de personnes », syndicalistes, membres d'ONG, gestionnaires publics²¹⁷, qu'il a fondé bien avant d'être militant syndical (à 39 ans, dans le courant majoritaire *Articulação sindical*) et au Parti des travailleurs (il a brigué une charge de député en 1998, mais est simple adhérent en 2008).

« Dans les années 1970, nous avons commencé à avoir des relations avec Barcelone, avec la Fédération catalane des coopératives autogestionnaires. J'y suis allé en 1972, 1978, en 1985. Nous avons organisé diverses rencontres. Nous en avons fait une ici en 1998, une rencontre de l'autogestion avec huit pays : Brésil, Équateur, Espagne et France, au Brésil. » (ENT14)

Après avoir gagné la direction du SMGPA en 1988 et en être devenu président, il dit avoir mené une longue bataille pour convaincre les syndicalistes du bien-fondé de sa position. La CUT régionale était en effet dans la première moitié des années 90 plutôt opposée au développement de coopératives (Lima, 2003). « J'ai aussi amené Paul Singer parler dans le Rio Grande do Sul des coopératives pour donner du poids à cette utopie. » (ENT14)

Lui-même, suite à la première crise de l'emploi dans les années 1980' et son licenciement, a participé à la création d'une coopérative industrielle – une tentative qui ne perdura pas, mais à

²¹⁷ On retrouve la mention d'un réseau de syndicalistes dans le RS dans la thèse d'A. M. Sarria Icaza (2008).

laquelle il attribue le fait d'avoir conquis la direction du SMGPA. Encore aujourd'hui, ENT14 consacre toujours beaucoup de temps à épauler une entreprise récupérée pour laquelle lui et un autre syndicaliste du SMGPA, qu'il considère comme son « fils » spirituel, ont passé une dizaine d'années à convaincre les travailleurs de les suivre. Lui, son fils spirituel et F. sont cités par ENT15 comme ayant été porteurs d'une réflexion sur la création d'une centrale de coopératives à la même époque où le SMABC créait Unisol SP (fin des années 1990 début des années 2000).

Mais tout un pan de l'histoire des pratiques d'autogestion dans le Rio Grande do Sul resterait plus ou moins dans l'ombre si l'on s'en tient aux évènements relatés par ce répondant ENT14. Outre Pelotas (au sud), Novo Hamburgo, qui forme avec 26 autres villes l'axe industrialisé de la Vale dos Sinos, a été, au cours des années 1990', le théâtre du développement de coopératives et d'entreprises récupérées. C'est une région *leader* dans la chaussure avant que n'éclate la crise et son cortège de faillites et délocalisations dans d'autres pays et dans le Nordeste du Brésil (Lima, 2008 : 8). L'initiative des coopératives est prise par des syndicalistes du courant Pela Base de la CUT (qui deviendra, après scission et avoir été rebaptisée, l'*alter ego* dans la CUT du courant DS au PT), qui étaient alors dans le même courant syndical que ceux de l'Opposition syndicale (courant au sein de la CUT qui était contre le fait de rester au sein de l'institution corporatiste et qui a quitté la CUT dans les années 90). Un militant syndical et du PT, [ENT16], que l'on retrouve en 1999 responsable de l'économie solidaire au PT lors du gouvernement O. Dutra, a eu des contacts directs avec le syndicat des chimistes de São Paulo (dont sont issues les principales figures fondatrices d'Anteag). ENT14 ne peut ignorer l'existence de ce syndicaliste ENT16, qui a aussi organisé un séminaire sur l'autogestion en 1994 avec, notamment, la mairie de Porto Alegre²¹⁸.

Mais, d'une part, ENT14 n'était pas sur les positions du courant Opposition syndicale au sein de la CUT. En 2008, il soutient encore le fait que la CUT se soit emparée de l'institution corporatiste, en disant qu'elle n'aurait pas survécu sinon, et tout en déplorant que ce soit l'institution qui ait finalement réussi à mouler le syndicalisme qui s'y pratique et non le contraire (ENT14). Et il ne

²¹⁸ Le répondant ENT16 qui a été l'un des fondateurs d'ANTEAG a organisé « Autogestion, la réalisation d'un rêve » (cf. documentation transmise par cet interlocuteur). Les deux colloques ont eu lieu à deux époques différentes, le premier en 1994 et le second en 1998.

mentionne jamais au cours de son entrevue ni l'épisode de Novo Hamburgo ni le fait qu'un responsable du courant DS a été un des syndicalistes fondateurs de (la future) Anteag et a commencé à développer des coopératives dès le début des années 1990, à quelques kms de Porto Alegre.

D'autre part, la façon dont ENT14 conçoit l'autogestion l'amène à établir des séparations ou catégorisations entre les diverses initiatives dans ce domaine. L'extrait qui suit est à lire en rapport avec le fait qu'il n'a (inter)agi qu'avec des entreprises récupérées :

« Quand je parle d'autogestion, c'est : nous voulons contrôler notre vie et dans cet objectif, nous menons le débat politique, philosophique, juridique que nous devons faire. C'est pour cela que je n'aime pas le terme d'économie solidaire. Le terme est diffus. Il couvre aussi bien l'action de ces femmes qui font des [panos de pratos] et qui ne réunit aucune condition économique pour évoluer, mais qui est important parce que c'est pédagogique [...] D'un autre côté, quand je parle d'autogestion, je fais référence à la dispute politique, économique et philosophique, ayant pour toile de fond la société capitaliste ou socialiste. » (ENT14)

Ceci révèle que l'on peut militer pour l'autogestion et rester attaché à une vision classique de la transformation sociale, par étape, où le but n'est pas de remettre en cause la façon dont le capitalisme effectue des économies d'échelle, mais de les maîtriser. Et ceci peut expliquer qu'on ne "voit" pas ce qui ne correspond pas à sa vision des problèmes à combattre

Ainsi ENT14 ne classe pas dans les expériences exemplaires la coopérative d'habitation montée au début des années 1990. Pour lui, cette initiative était en quelque sorte facile à prendre parce qu'on ne s'affrontait pas à un patron, on n'entrait dans aucune contradiction (ENT14). Autrement dit, dans sa vision du projet autogestionnaire, il y a toujours ce point aveugle concernant la relation entre les choix de vie et les choix d'organisation du travail et de production.

Tout au long des années 1990, ENT14 ne participe pas aux mêmes "scènes" ni aux mêmes modalités d'interaction que les interlocuteurs du SMGPA dont j'ai précédemment retracé les trajectoires. Il ne mentionne pas l'action de la mairie de Porto Alegre. Sa participation à l'ADS-CUT est cadrée par ce projet autogestionnaire : s'il parle de la coopérative *Univens* et du projet

CooEsperança à Santa Maria²¹⁹, c'est sous un angle qui les insère dans ses définitions de l'autogestion; c'est-à-dire que ce sont des projets autonomes de l'argent de l'État (contrairement au FBES) et qui portent un projet politique (ENT14)²²⁰. Il mentionne les rencontres latino-américaines des coopératives qui se tiennent à l'initiative d'Esperança-CooEsperança à Santa Maria, parce qu'elles sont l'occasion de rencontrer « des coopératives qui viennent de tout le Brésil et du Mercosul, vendant des produits, animant des ateliers, qui préparent aussi le Forum social mondial. C'est un petit Forum social là » (*idem*). L'existence d'un projet politique est d'ailleurs ce qui différencie à ses yeux une organisation comme Caritas du reste de l'Église : « Caritas a sensibilisé l'Église au débat sur les questions politiques, sur la question de l'économie, du capitalisme et du socialisme [...] Donc, elle a sans cesse contribué à rendre plus clair ce rôle qu'à l'économie. » (*Idem*)

Il ressort de ses propos que le répondant ENT14 n'est pas engagé dans ses habituelles modalités d'interaction quand il discute avec les indiens Guaranis et le MST (et d'autres mouvements sociaux) au Consea, puisque cette fois, il interagit au sujet de ces travailleurs informels et pauvres qui prennent des initiatives collectives de survie.

On peut souligner que cela intervient au même moment où l'économie solidaire acquiert une reconnaissance institutionnelle au niveau national et où de nouveaux acteurs – comme les municipalités et les États, et les gestionnaires publics, soit les employés des administrations locales dirigées en général par le PT – entrent dans l'arène et en redessinent les contours. En fait, les années 2000, décennie de la reconnaissance et de l'institutionnalisation de ces initiatives de *geração de trabalho e renda* sont aussi des années où le sens attribué à ces initiatives échappe – peut-on dire – à leurs premiers protagonistes. Du moins, ceux-ci ne sont plus les seuls à "cadrer" (à définir, à interpréter) ces initiatives, même pour celles associant des travailleurs informels. L'arène publique s'est modifiée, et on assiste tout au long de ces années à des cadrages et des contre-cadrages. Et c'est peut-être l'un de ces contre-cadrages qui amène ENT14 à entrer dans

²¹⁹ Que, pour mémoire, il soutient *via* son réseau. Cf. [F.] dirigeant la banque Esperança-CooEsperança et le soutien des coopératives catalanes à *Univens*.

²²⁰ Bien sûr, il y a là une contradiction, car la CUT a assuré son développement grâce une partie de l'impôt syndical ou de sa gestion des fonds de formation professionnelle du FAT.

l'arène de l'économie solidaire, quand les militants du courant DS ont commencé à développer leur projet en instrumentalisant ce mouvement grâce aux financements publics. On peut proposer en effet que ce n'est pas l'autogestion, mais le soutien apporté aux mobilisations autonomes des travailleurs, y compris à ceux prenant des petites initiatives non viables, qui est la signification activée lors des interactions au Consea et qui amène ENT14 à "voir" toutes ces alternatives économiques qui n'ont pas le statut de coopératives. L'attention aux mobilisations de travailleurs correspond d'ailleurs aux raisons pour lesquelles il s'est opposé au fait de construire l'ADS-CUT par le haut, avec l'argent de l'ONG néerlandaise ICCO.

ENT14 a été confronté à la nécessité de se redéfinir du fait de l'émergence de nouveaux problèmes et des controverses autour, mais il maintient une continuité biographique. S'il considère dorénavant les petites initiatives d'économie solidaire comme des alternatives, c'est parce qu'elles permettent de faire sa propre expérience et de développer la mobilisation des travailleurs, non parce qu'elles portent un projet de transformation. Il reste en cohérence avec son appartenance autogestionnaire et se différencie des autres interlocuteurs du SMGPA, pour qui ces initiatives tracent des pistes alternatives. Certains schémas cognitifs tenus pour acquis n'ont pas été modifiés.

Ainsi, différents liens ou appartenances identitaires peuvent être activés selon les circonstances et les modalités d'interaction, qui déplacent ce que j'appellerai des "morceaux" d'identité dans laquelle un acteur-réseau se reconnaît à ce moment-là. Ce qui peut aboutir à des transformations ou au contraire à une adaptation protégeant d'une remise en cause plus importante. Je fais l'hypothèse que c'est la seconde possibilité de l'alternative qui fonctionne pour ENT14. Car, *in fine*, il n'entre jamais directement en interaction avec les travailleurs informels mobilisés dans l'économie solidaire : les travailleurs avec qui il interagit, d'après ses propos, sont ceux de la coopérative Geral Coop issue d'une entreprise industrielle (ou de cette fausse coopérative de la ville de Rolante qu'il convainc de prendre effectivement leurs affaires en main). Or, comme va le montrer l'expérience de Geral Coop, celle-ci n'enregistre pas des modalités d'interactions délibératives-intégratrices ni une expérience remettant en cause l'organisation du travail.

On pourrait dire pour conclure qu'ENT14 défend un projet autogestionnaire qui est un projet déjà là... Ce projet l'entraîne vers des modalités d'interaction qui tiennent peut-être compte des travailleurs, mais ne reconnaissent pas les identités collectives de ceux mobilisés dans l'économie solidaire, porteuses d'une autre notion de la transformation sociale, autour de la remise en cause des rapports au travail.

7.3.3. Une carrière de militant.

L'exemple du répondant ENT28 va montrer comment les modalités d'interaction au sein de ce lieu d'action collective que sont les coopératives ont bien un impact direct sur la façon de se réapproprier les problèmes publics. L'exemple fait ressortir pourquoi il y a des correspondances entre les pratiques et les positionnements dans les controverses.

En 2008, ce répondant dirige une entreprise récupérée, Geral Coop, avec l'appui d'ENT14. Il est le syndicaliste du SMGPA vice-président d'Unisol qui incarne le contre-exemple des effets déterministes du contexte dans le chapitre précédent, car il présente les travailleurs comme ceux qui ne sont pas capables et il a, concernant le FBES, des positions opposées à celle de la *leader* d'*Univens* et des autres interlocuteurs du SMGPA (à l'exception d'ENT14). Cette opposition est connue dans le RS :

« Il y a deux *leaders* importants à Unisol [dans le Rio Grande do Sul], qui ont des positions et des conceptions totalement différentes ! Et qui sont aussi dans des empreendimentos de caractère différent. L'un est le président d'une entreprise récupérée et l'autre est une femme qui a eu une trajectoire syndicale et qui a opté pour organiser dans son quartier un empreendimento de couturière avec des femmes de cette communauté [ce quartier] qui n'avaient pas de travail, donc un profil différent. Et les deux sont dirigeants, sont *leaders* dans Unisol, avec de la légitimité, n'est-ce pas, sauf qu'ils ont des relations et des compréhensions différentes, ils sont investis différemment dans Unisol. L'une est d'*Univens* et l'autre est de Geral Coop. Si tu parles avec [elle] et si tu parles avec [lui], aussitôt tu vois le profil comme quoi ce sont des personnes avec des compréhensions totalement distinctes. » (ENT8)

Le répondant ENT28 représente un cas exemplaire de carrière militante²²¹ : quand il est entré comme salarié dans cette entreprise, qu'il dirige maintenant qu'elle est autogérée, c'était pour avoir « un bon salaire ». Il avait suivi une formation qui lui avait permis de faire partie des métallos qualifiés et de travailler dans un secteur de l'entreprise qui n'était pas dangereux. Sa trajectoire a évolué quand la direction du SMGPA ayant été conquise par ENT14 et le courant *Articulação*, ce syndicat a commencé à « affronter » le patron (ENT28). Il y eut à cette époque de nombreuses grèves et luttes et, alors qu'il pensait que la politique n'était pas faite pour lui, ENT28 commence à participer tout en ayant peur de perdre son poste. Mais ENT14 le rassure sur l'avenir : « Le syndicat a été une école parfaite pour comprendre les difficultés que tu as avec le capital, pour connaître le monde. En 1991, il y a eu 21 jours de grève et j'ai été licencié. Le syndicat [SMGPA] m'a aidé; en contrepartie, j'effectuais des tâches et je continuais à suivre l'entreprise. » (ENT28)

Commence alors une longue saga pour arriver à convaincre les travailleurs de l'entreprise de la reprendre. L'histoire semble typique de ces récupérations d'entreprise en faillite à partir d'un projet extérieur aux salariés, qui mobilise en revanche une large palette de militants et organisations de divers horizons. Voici comment le répondant ENT28 restitue cette aventure, qui fait intervenir le réseau de militants autogestionnaires du répondant ENT14 :

« En 1993-1994, nous avons créé un groupe de réflexion avec le président du syndicat, qui avait des relations avec des personnes "qui pensent à dominer la production pour avoir un monde socialiste"²²². Le syndicat n'avait pas encore d'expérience concrète en autogestion. J'ai partagé ce projet avec le président. Nous sommes allés chercher des appuis universitaires. Et on a commencé à discuter avec les travailleurs de l'entreprise pour qu'ils participent [...].

On a créé une commission de travailleurs au sein de l'entreprise, pour partager les informations et faire de la cogestion. L'entreprise n'a pas joué le jeu. C'est très difficile d'obtenir qu'une entreprise ouvre ses activités aux travailleurs [au Brésil]. Mais ainsi les travailleurs faisaient l'expérience de comment fonctionne une entreprise [...].

²²¹ Comme pour tous les interlocuteurs, je lui avais demandé de me présenter le parcours personnel qu'il mettait en relation avec ses engagements actuels.

²²² Traduction littérale

Les difficultés économiques continuaient et nous avons alors proposé de faire l'autogestion plutôt que la cogestion, mais les travailleurs ne voulaient pas, ils croyaient les promesses de la direction. Ainsi en 1995, l'entreprise a licencié 500 salariés en assurant qu'elle paierait ce qu'elle leur devait en plusieurs fois. Mais cela ne s'est produit qu'une fois et cela a créé des disputes entre les salariés et ceux qui avaient été licenciés [...]

Alors nous avons pris la décision de monter une commission hors de l'entreprise puis de créer une structure pour la racheter. En 1998, l'occasion s'est présentée, car l'entreprise était en faillite, mais les travailleurs ne voulaient toujours *pas* de la coopérative et pensaient que l'entreprise allait repartir. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé après trois jours de fermeture. Nous avons dit aux travailleurs de ne pas retourner dans l'entreprise et de monter une coopérative, mais ils ne voulaient pas [...].

À partir de ce moment-là, j'ai pris la décision de ne pas poursuivre une idée dont les travailleurs ne voulaient pas. Je me suis investi dans le syndicat et la CUT puis le PT [...] Mais il faut des expériences concrètes pour que les gens évoluent; c'est ce que nous disions depuis la chute du mur de Berlin. Alors en 2001, quand l'entreprise entre en faillite pour la seconde fois, nous reprenons le projet de coopérative que les travailleurs acceptent, car ils ne voient plus d'autres solutions pour survivre. » (ENT28)

La récupération se heurte aux habituelles difficultés et embûches financières. Dettes dont il faut convaincre le juge de ne pas les reporter sur les travailleurs qui reprennent l'activité, technologies vieillottes... Il faut bien voir que ces entreprises qui faisaient faillite avaient souvent des équipements et produits obsolètes, car, installées sur un marché protégé (du fait des politiques économiques protectionnistes de la dictature), elles n'avaient longtemps pas eu besoin d'investir. La visite chez Geral Coop (en mai 2008) était d'ailleurs édifiante : ses locaux sont des hangars délabrés, où il ne reste que quelques machines et où la grisaille règne²²³.

Pour relancer l'activité à Geral Coop après la récupération (au début des années 2000), il aurait fallu apporter quelques « deux millions de réais » pour acheter de nouvelles machines, investir dans de nouvelles technologies et la formation adéquate (ENT28). Suite aux mobilisations, notamment avec l'appui du MST qui soutient systématiquement les transformations en

²²³ Il est à noter que c'est la même apparence de grisaille qui se dégage de CTMC précédemment citée et qui a réussi de son côté à repartir et est certifiée aux normes ISO de qualité.

coopérative, le gouvernement Dutra octroie 300 000 réais : « C'était bien au-dessous des besoins. Mais nous avons quand même décidé de tenter de repartir en redessinant un projet. On s'est adressé à la BNDES²²⁴. Mais encore sous le gouvernement Lula, la BNDES finance d'abord les entreprises capitalistes. » (ENT28)

Le réseau de militants autogestionnaires animé par ENT14 et les syndicats prennent alors le relais. Geral Coop a ainsi bénéficié de l'appui de la fédération catalane des coopératives, la même que celle qui a aidé *Univens* à acheter les terrains de son siège social : « Les coopératives catalanes ont fait plus que de l'aide sociale, c'est un geste de solidarité [qui correspond à] une vision solidaire de l'autogestion » (ENT28). En fait, l'argent versé par la fédération catalane n'est pas rendu, mais reversé (quand c'est possible) pour aider d'autres coopératives à se monter dans le Rio Grande do Sul et le Brésil (ENT9).

Puis c'est Unisol, alors encore Unisol São Paulo, qui va permettre à Geral Coop d'exister ; d'où la vision du rôle d'Unisol, pour aider les entreprises récupérées et leur transmettre les bonnes manières de gérer :

« La région ABC avait déjà des expériences [réussies]. Comme le syndicat des métallos de Porto Alegre était très proche de celui de l'ABC, nous avons eu des contacts avec Unisol SP et Uniforja, qui avait déjà rencontré et résolu ces problèmes; nous avons échangé des informations sur le processus. Mais comme Unisol n'intervenait que sur São Paulo, nous avons proposé au syndicat de l'ABC d'étendre Unisol à tout le Brésil, pour qu'elle forme les coopératives à obtenir des financements publics. Car les entreprises récupérées ont une demande financière bien plus importante que les autres groupes d'économie solidaire. » (ENT28).

Geral Coop sera finalement tirée d'affaire grâce à un appui syndical massif *via* Unisol devenue entretemps Unisol Brasil :

« En 2005, le juge [des faillites] a provoqué une vente aux enchères et nous courrions le risque que la coopérative ne soit rachetée par une entreprise classique. L'existence d'Unisol a été décisive, car elle et, avec elle, les syndicats des métallos de

²²⁴ La Banque nationale pour le développement économique et sociale (BNDES) est une banque d'État

l'ABC et celui de Porto Alegre ont rassemblé l'argent pour racheter l'entreprise. »
(ENT28)

Le SMABC est ainsi propriétaire des terrains de Geral Coop. « Les syndicats ont emprunté l'argent pour y parvenir. » (ENT28)²²⁵

En 2008, Geral Coop était toujours en crise et envisageait de réduire le personnel. Pour redresser la situation financière, il était envisagé de mettre à disposition une partie du personnel auprès d'autres entreprises. Ce qui signifie se transformer en l'une de ces coopératives de main-d'œuvre que le projet de loi contre les fausses coopératives vise plus particulièrement à contrôler ! ENT28 est lui aussi contre le projet de loi contre les fausses coopératives et le fait d'obliger à fournir au moins le salaire minimum puisque Geral Coop n'y parvient pas, faute d'un niveau d'activité suffisant. Le SMABC et l'exécutif d'Unisol ne voient cependant aucun inconvénient à ce qu'ENT28, dont la coopérative n'applique pas les règles strictes qu'ils réclament pour lutter contre les fausses coopératives, aient des responsabilités importantes à Unisol et au PT.

Par ailleurs, il était aussi prévu de développer des produits innovants en partenariat notamment avec le Mouvement des petits Agriculteurs, dans l'aire du biodiesel (ENT28, Marques, 2006 : 76). Agir pour l'environnement constitue un des principes d'action de l'économie solidaire et une grammaire de la vie publique ; surtout quand cela permet au Brésil de se positionner comme *leader* dans la filière (cf. les politiques d'incitation à la production d'éthanol du gouvernement Lula). Mais ce principe d'action renvoie ici à la responsabilité sociale des entreprises (cf. SMABC ou ENT13), qui va avec l'idée de construire de « grandes expériences concrètes pour disputer le modèle économique » (ENT28) et avec des interprétations cognitives qui ne redéfinissent pas la notion de transformation sociale ni ne considèrent les travailleurs comme des leviers de cette transformation, comme on va le voir à présent.

²²⁵ Souvent, le syndicat a aussi un rôle d'intermédiaire pour arriver à négocier des marchés pour l'entreprise. Le SMABC a joué ce rôle dans les premières années d'Uniforja, lorsque les fournisseurs et les clients, tous des entreprises classiques, refusaient de discuter avec des travailleurs qu'ils ne prenaient pas au sérieux, voire qu'ils méprisaient (entretien président d'Uniforja 2008). Et peut-être Uniforja n'aurait-elle jamais réussi à redevenir ce *leader* international dans son domaine d'activité si Lula en personne n'était allé négocier à la fin des années 1990 un chèque auprès de la BNDES (ENT13, ENT43).

Depuis la récupération de l'entreprise, ENT28 et une équipe de coopérateurs s'emploient à maintenir une participation des travailleurs à l'autogestion. Il faut souligner que cette participation a été réelle, au départ, comme dans la plupart des récupérations d'entreprise : « Une fois qu'il est apparu que [la récupération de l'entreprise] était la seule solution, faire la coopérative a été la chose la plus facile au monde : même les travailleurs qui n'étaient pas d'accord avec le syndicat venaient aux assemblées générales. » (ENT28).

Une discussion a particulièrement retenu l'attention, la façon de diviser les surplus entre qualifiés et non qualifiés. Le choix qui a été fait est conforme à la vision égalitariste défendue par le répondant ENT14 à l'encontre du SMABC – qui veut que les coopératives paient le salaire de la convention collective, mais qui est moins préoccupé par la reproduction d'écart de salaire :

« On a discuté de la façon de répartir les surplus entre travailleurs : qu'est-ce qu'on va recevoir pour son travail ? Que vaut son travail ? Parce que ceux qui gagnent le moins sont ceux qui font le plus d'efforts. Mais au Brésil, le travail manuel n'a aucune valeur. La majeure partie des Brésiliens n'ont pas accès à la culture, à l'éducation. Jamais un ingénieur ne se soumettra au fait de recevoir la même chose qu'un ouvrier. Les personnes importantes dans le processus de production n'allaient pas rester.

Alors on a adopté deux types de rémunération pour être cohérent avec nos idéaux autogestionnaires : il y a une rémunération mensuelle pour laquelle on a réussi à réduire l'écart entre les salaires les plus bas et les plus élevés de 1 à 5²²⁶. La répartition du surplus annuel est en revanche égalitaire, car de toute façon, l'ingénieur a besoin de l'ouvrier pour produire : donc, on répartit en fonction seulement du nombre annuel d'heures travaillées par chacun. Et tout le monde possède la même quote-part de l'entreprise. Ce sont nos statuts. » (ENT28)

Malgré la qualité de ces débats, il y a toujours lieu d'éduquer ces travailleurs, de les former à l'autogestion : « Il y a un service éducation au sein de la coopérative pour que ces personnes [les coopérateurs] comprennent [le processus d'autogestion, les lois], pour animer la formation, les

²²⁶ L'écart de rémunération est en général (beaucoup) plus élevé dans les autres entreprises récupérées (la BNDES accepte de prêter aux coopératives dont les écarts de rémunération ne dépassent pas le rapport 1 à 20)

loisirs... » (ENT28). Mais c'est une vision entrepreneuriale, similaire à celle du *leader* syndicaliste de CTMC, quoique plus démocratique dans l'énoncé, qui se dégage des documents de formation de Geral Coop. En clair, l'autogestion permet de produire plus efficacement, si les salariés s'engagent, mais l'organisation du travail (qui maintient la division entre concepteurs et exécutants) et sa relation avec les choix de production restent le point aveugle. En outre, c'est une équipe restreinte qui assure les relations avec le "hors travail" : « Nous avons monté une équipe en interne chargée de faire le lien entre les personnes au sein de la coopérative et avec l'extérieur, avec d'autres coopératives, avec les mouvements sociaux » (ENT28). Enfin, ENT28, qui est le président de la coopérative, concentre toutes les activités de représentation de l'entreprise récupérée²²⁷.

Ces modalités d'interaction au sein de l'entreprise récupérée peuvent être mises en relation avec les interprétations du répondant ENT28 du rôle du FBES et ses pratiques en son sein. Pour lui, la coopérative est le palier d'exécution de projets décidés ailleurs. Par ailleurs, il ne participe pas aux réunions des forums locaux du FBES²²⁸. Ce qui est contradictoire avec les décisions prises dans l'État du Rio Grande do Sul. Il y a eu, en effet, une vive discussion au sein d'Unisol-RS pour savoir quelle position prendre sur le mode de fonctionnement des forums locaux du FBES, si Unisol-RS pouvait y représenter les adhérents ou pas et c'est la position de la *leader d'Univens* qui l'a emporté (Unisol, Denise, conseillère-accompagnatrice, 2008) : les EES adhérentes d'Unisol doivent participer elles-mêmes dans les forums et ne peuvent envoyer quelqu'un d'Unisol à leur place. Unisol ne peut pas obtenir de délégués supplémentaires à ce qui est prévu pour les organisations d'appui dans le FBES. Cette position est celle adoptée par le forum métropolitain de Porto Alegre (ENT53) et par le FBES. Or ENT28 ne respecte pas cette démarche :

²²⁷ N'est-il pas logique, dans ces conditions, que les travailleurs sur lesquels convergent les différents processus socio-économiques, culturels et politiques de domination, finissent par se démobiliser quand les projets qu'on leur propose légitiment les mêmes schémas d'organisation de la société et les mêmes rapports de pouvoir ? Comment dans ces conditions retrouver collectivement une capacité à agir, une capacité à transposer des schémas ?

²²⁸ ([CTMC] non plus, ni les groupes solidaires montés par le courant DS. Il faut souligner que dans d'autres États du Brésil, les entreprises récupérées peuvent participer aux forums locaux (ENT44).

« Contradictoirement, il [ENT28] ne participe pas aux forums, mais il participe au CNES²²⁹ ou aux réunions nationales du FBES. Je dis contradictoirement parce que je crois – et je ne suis pas la seule – qu’une instance nationale doit être reliée à une instance d’un État [du Brésil] qui doit être reliée à une municipale. Tu ne peux pas aller, comme dans un syndicat, directement à la représentation nationale [du FBES]. » (ENT21)

On peut associer la pratique de ENT28 de la démocratie à son jugement sur le FBES : « La pratique actuelle au FBES est désorganisée. Les EES qui sont au FBES sont isolées, parce qu’elles ne sont pas organisées dans Unisol, ni ailleurs. Et elles se perdent dans les discours ». Cette conception va de pair avec l’idée que c’est le parti ou le syndicat qui sont des représentants légitimes, seuls capables d’organiser les brebis égarées et de « tracer les lignes directrices » : « Unisol, avec ADS-CUT, Ecosol, Unitrabalho²³⁰ ont le rôle de représenter les EES, de faire cette relation avec l’État en toute autonomie et de construire les politiques publiques. » (ENT28). Et si le réseau de gestionnaires publics doit avoir une plus grande place dans le FBES, c’est parce qu’il représente l’État dans cette vision que l’on peut qualifier de néo-corporatiste (« *le FBES doit faire cette combinaison tripartite* », ENT28). Il estime d’ailleurs que le CNES est un acteur au moins aussi important que le FBES, parce qu’y siègent notamment les représentants de cinq ministères et la BNDES et que ce sont les interlocuteurs avec qui l’on peut négocier les politiques publiques pour l’économie solidaire (ENT28).

Un espace participatif où viennent s’exprimer les EES n’a pas lieu d’être dans cette vision de la représentation des travailleurs conçue comme une agrégation des demandes ou intérêts institutionnalisés, où « Unisol va agir à partir des demandes des EES » (ENT28). Car les EES « sont plus préoccupées par leur survie que par un projet. Elles ne comprennent pas la complexité de l’économie solidaire ni leur rôle dans cette construction. C’est très difficile pour elles de comprendre qu’il faut sortir de cette phase. » (*idem*)

²²⁹ ENT28 représente Unisol Brasil au Conseil national de l’économie solidaire, qui est une instance créée par le gouvernement Lula en 2004, où chaque “représentant” de l’économie solidaire siège, aux côtés des différents ministères concernés. En 2008, c’est le FBES qui a la délégation la plus importante, composée par des membres d’EES.

²³⁰ À noter que le répondant ENT28 considère Unitrabalho comme légitime à représenter les EES alors qu’Unitrabalho intervient comme organisme d’appui *via* des incubateurs et des actions de formation

En fait, tout au long de son parcours, ENT28 n'est pas entré en interaction selon des modalités intégratrices avec les travailleurs informels ou pauvres mobilisés dans l'économie solidaire ni même avec les membres de la coopérative, c'est-à-dire les travailleurs que les syndicalistes côtoient habituellement (dont leurs propres membres), contrairement aux autres interlocuteurs du SMGPA. C'est par ses activités au sein du SMGPA qu'il a découvert les alternatives de création de travail et revenu. Après les tentatives avortées de récupérer l'entreprise (entre 1991 et 1998), il y a une phase, entre 1998 et 2001, au cours de laquelle [ENT28] décide « de ne pas poursuivre une idée dont les travailleurs ne voulaient pas » et s'implique dans le SMGPA et la CUT :

« Il y avait alors des élections pour l'exécutif du SMGPA. Je suis devenu directeur des politiques sociales. Cela m'a donné un peu plus de pouvoir politique. J'ai commencé à représenter le syndicat dans des forums et des espaces publics, en amenant le thème de la création de travail et revenu et des politiques sociales [...] Je suis entré en relation avec toutes les villes du grand Porto Alegre pour travailler sur les politiques sociales » (*idem*)

Il dit y avoir porté un grand intérêt – ce qui confirme surtout l'implication du SMGPA dès cette époque dans ces initiatives. Sa carrière militante va se poursuivre, au secrétariat de formation de la CUT métropolitaine, puis est aiguillonnée par son entrée au PT qu'il juge « naturel », car tous les syndicalistes sont au PT et celui-ci a, selon lui, un rôle complémentaire au syndicat et à la centrale CUT (ENT28) :

« J'ai commencé à avoir une autre compréhension, à connaître l'histoire de la CUT, à saisir la réalité des diverses catégories de travailleurs [catégories de représentation syndicale] et la capacité qu'à la CUT dans le processus de transformation sociale d'affronter l'État et le capital [...] Le secteur de la formation est très important dans la CUT. On avait formé un collectif de formation qui avait une couverture nationale; les secrétaires de formation de tout le Brésil se réunissaient. J'ai commencé à me mettre en relation avec des gens dans tout le pays. Outre la réalité des travailleurs, j'ai commencé à connaître la réalité du pays. Et j'ai compris que le problème qu'affrontait l'entreprise était relié à la construction d'un projet pour tout le pays. Il fallait bouger les structures du pays. Alors tu commences à mettre en relation les syndicats, les autres mouvements sociaux, et naturellement, tu cherches ce qui lie tout ça et c'est le PT. Et tu adhères au Parti! » (*idem*)

Pour résumer, pendant toutes ces années de mobilisations qui précèdent dans le RS l'élection du gouvernement pédiste d'O. Dutra, ENT28 est surtout engagé dans la construction d'un projet politique aux accents connus : « Le défi pour tous est de définir les transformations que nous voulons. Quel est le modèle de socialisme ? ». La principale leçon tirée de la chute du mur de Berlin est la même que celle tirée par le courant DS : « on a besoin du processus de production ». Et c'est pourquoi il faut développer l'autogestion. Lorsque se concrétise la récupération de Geral Coop, c'est au moment de la controverse sur la façon de développer l'économie solidaire, lorsque la politique du gouvernement Dutra légitime une vision du rôle du syndicat et du parti qui correspond à cette idée (véhiculée par le « groupe de São Paulo ») que les seules luttes contre-hégémoniques sont celles menées par le parti ou le syndicat (Lechat, 2004). Elle ne heurte pas la vision d'un projet autogestionnaire "socialiste" qu'a pu développer ENT28 avec le réseau de militants auquel il appartient. Et ses modalités d'interaction au sein de Geral Coop, où c'est lui qui donne le « la », renforcent ces interprétations.

En 2008, lui et d'autres membres de la CUT du courant Articulação sindical négociaient avec le courant DS d'obtenir la direction du secteur de l'économie solidaire au PT, jusqu'alors tenue par le courant DS (qui avait eu l'idée de la créer). C'est le SMABC et le syndicat des banques qui le voulaient ainsi (ENT13). Et c'est le coordonnateur de l'ADS-CUT qui a avancé le nom d'ENT28, car c'était lui-même un « empreendimento ». Puis il a préparé le vote en congrès du PT, en contactant les personnes qu'il connaissait, pour préparer le terrain :

« Comment dire, du fait de ma trajectoire syndicale, je connais les *leaders* syndicaux du Brésil entier. J'ai de bonnes relations avec tout le monde. Cela a aidé, dans les discussions des forums pour choisir les délégués [...] C'est M. et N., d'Unisol, qui s'en sont occupés. Moi je me suis occupé de les convaincre et de participer aux forums et je leur ai transmis tous les contacts, parce que je n'avais pas le temps [d'être moi-même le responsable du secteur économie solidaire au PT] [...] Ceux qui ont fait la négociation sont M. et N. » (ENT13)

Le courant DS était tout à fait d'accord : « on a construit ensemble le processus de la sectorielle de l'économie solidaire dans le PT. Je crois que cela [notre rapprochement] a commencé avec la création du Senaes, en 2003. » (ENT45). En outre, il existait déjà un accord au niveau du RS :

« Alors, le segment qui a soutenu ENT28 avait la majorité dans la CUT et au PT; il avait la majorité au sein des empreendimentos et ainsi, par ce processus qui est naturel au sein du PT et de la CUT, qui consiste à faire des compositions (composições), on en a fait une avec les camarades de DS... comme il y avait déjà une composition dans le RS, on en a fait une là [pour le national]. » (ENT13)

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le répondant ENT28 soit devenu un artisan de l'alliance avec le courant DS lors de la 4^{ème} plénière du FBES (alliance présentée dans le chapitre 5 avec la présentation des controverses).

7.4. Les trajectoires dans le courant trotskyste DS

La reconstitution des trajectoires de militants-acteurs-réseaux de DS (à partir d'entretiens avec ces différents militants et de travaux sur les événements relatés) va servir à comparer l'influence des modalités d'interaction, de la construction des problèmes publics et du fait de détenir ou pas un projet. On va voir en particulier que les militants du courant DS n'ont pas perçu la crise comme ouvrant une situation d'incertitude. Cette comparaison va permettre d'établir que l'existence d'une société civile organisée ou l'adoption de politiques publiques ne sont pas des variables de contexte surplombant l'action.

Le courant Democracia Socialista est lui aussi un courant hétérogène. Je commence par effectuer la reconstitution des trajectoires de militants qui sont à l'origine de la politique d'économie solidaire du gouvernement O. Dutra en 1999 et de la création des ONG à partir de 2003.

7.4.1. La trajectoire dominante

Comme évoqué avec la trajectoire d'ENT14, au début des années 1990', des syndicalistes du courant Pela Base de la CUT, responsables du syndicat des cordonniers Sur Novo Hamburgo, prennent l'initiative, après moult discussions pour convaincre les syndicalistes et les travailleurs (ENT37), de recourir à l'autogestion, lorsque le *cluster* de la chaussure, dans la Vale dos Sinos, est

frappé par la crise : entre 1993 et 1995, le nombre de travailleurs passe de 35 000 à 16 500. « Les travailleurs pleuraient beaucoup parce qu'avec les faillites, ils perdaient tout » (ENT37). Il s'agit d'« une alternative de survie. » (ENT16)

Ainsi, le problème public qui accompagne l'entrée dans l'autogestion est la crise de l'emploi, et de l'emploi formel en particulier. Et du point de vue des militants trotskystes de DS, cela peut conforter leur analyse de la faillite du capitalisme sans pour autant remettre en cause leur vision de la transformation sociale ni enclencher de dissonances cognitives; cela ne fait que confirmer que le développement des forces productives doit être conduit par les travailleurs dirigés par le parti.

L'engagement dans l'autogestion va s'opérer selon des modalités d'interaction reproduisant des rapports sociaux inégalitaires. Pour enrayer la perte des emplois, le syndicat des cordonniers se lance dans la création de coopératives (14 au total) qui travaillent comme sous-traitantes d'une entreprise fabricante de chaussures considérée comme un modèle par les travailleurs « pour les droits et bénéfices qu'elle offrait, pour l'appui en matière d'éducation » (Lima, 2008 : 12). Le syndicat de cordonniers savait qu'elle recherchait des coopératives pour diminuer ses coûts (*idem*). La création de ces coopératives participe ainsi typiquement du processus d'externalisation et compression de coûts que le projet de loi contre les fausses coopératives veut contrer. J.C. Lima souligne que l'entreprise donneuse d'ordre ne décidait pas de tout au sein des coopératives, même si elle fixait – ce qui est important à souligner – les objectifs de la production, comment l'activité devait être faite et le nombre de coopérateurs nécessaires. C'est donc le syndicat qui assurait l'intermédiation avec l'entreprise donneuse d'ordre²³¹. Les coopérateurs décidaient en assemblée générale de qui assuraient la direction et la gestion de la coopérative et pouvaient rechercher d'autres donneurs d'ordre. Toutefois, la division traditionnelle du travail n'était pas remise en cause et J. C. Lima a constaté des phénomènes similaires à ceux mentionnés

²³¹ Il y eut à l'époque quelques problèmes avec notamment un syndicat de Parobé (ville voisine de Novo Hamburgo) où le syndicat qui servait d'intermédiaire avec l'entreprise donneuse d'ordre, et se faisait rémunérer à ce titre, avait entrepris de dénoncer comme fausses coopératives certaines qui avaient voulu s'autonomiser du syndicat mais dont le fonctionnement n'avait pas changé et était tout à fait comparable à celles qualifiées encore de « vraies » coopératives (Lima, 2008).

précédemment pour les entreprises récupérées Geral Coop et CTMC : un noyau de militants et de coopérateurs assurait la gestion et une majorité des coopérateurs, de faible niveau de qualification, n'intervenaient en assemblée générale que pour savoir combien ils allaient gagner ce mois-ci. Dans l'ensemble, ils trouvaient cependant que c'était mieux parce que moins autoritaire, plus démocratique.

Ces coopératives ont rencontré des problèmes de gestion dus « à l'inexpérience des travailleurs à administrer, [dus] à la destitution de directions pour mauvaise gestion, gestion frauduleuse et faillite, qui ont résulté en restructurations, fermeture de certaines coopératives et ouvertures de nouvelles » (Lima, 2008 : 14). Certaines coopératives ont réussi à développer leurs propres produits, mais la plupart étaient dépendantes de l'activité de la donneuse d'ordre et ont cessé de fonctionner, notamment après que le gouvernement O Dutra a perdu les élections sur l'État du RS et donc cessé ses appuis (son programme avait contribué à la création d'un centre de *design* et d'incubateurs de coopératives). De toute façon l'entreprise donneuse d'ordre a fini par se délocaliser dans le Nordeste du Brésil (ENT4). En outre, après 2003, avec la chute des membres liée à la diminution du nombre de salariés dans sa base de représentation (Novo Hamburgo), le syndicat n'avait plus les moyens d'aider à la création de coopératives comme il l'avait fait en prêtant de l'argent pour acheter les équipements, etc. (ENT37). Et de toute façon, ce syndicat estimait que les coopératives créées pour externaliser les activités d'un donneur d'ordre étaient vouées à l'impasse et avait fini par prendre position contre cette perspective (ENT37).

D'autres leçons auraient pu être tirées de ces événements : J.C. Lima (2008) fait remarquer que, dans l'ensemble, les coopératives ayant vécu en moyenne une dizaine d'années, les travailleurs ont fini par assez bien comprendre ce qui s'y passait ! Les traits les plus marquants sont la reproduction des relations hiérarchiques au travail ainsi que la dépendance à un donneur d'ordre dans lequel nombre de coopérateurs avaient travaillé comme salariés.

Mais ces enjeux sont étrangement absents du discours du *leader* politique du courant DS qui a initié l'expérience. Il fait surtout ressortir que « Les travailleurs ne comprennent pas le processus qu'ils vivent », quand il s'exprime sur les raisons ayant conduit au choix, en 1999, de confier la

mise en œuvre de la politique économie solidaire du gouvernement Dutra à Anteaq, au prétexte que c'était l'organisation qui avait la meilleure méthodologie de formation des travailleurs au négoce :

« C'est très difficile pour un EES de se viabiliser. Économiquement oui, mais pas solidairement. Car ils manquent de connaissances. C'est pourquoi les politiques publiques doivent commencer par les actions de formation. Par l'élévation du niveau de scolarité des travailleurs. Il y a besoin d'une compréhension du négoce en interne. Cette connaissance doit être universelle, pour que les travailleurs comprennent le monde capitaliste et viabilisent leur EES économiquement et de façon socialement juste. Dans le RS, il y a beaucoup de coopératives de production viables économiquement, mais qui ne sont pas solidaires faute de formation. » (ENT16)

On peut faire l'hypothèse que la façon dont se sont déroulées ces expériences de coopératives, en reproduisant des modalités d'interaction inégalitaires, n'a pas permis de voir ce que les travailleurs peuvent apporter. Ce qui a renforcé l'interprétation comme quoi le parti doit éduquer les travailleurs, comme a été renforcée la vision d'un déroulement par étapes de l'Histoire – les deux interprétations (normative et cognitive) apparaissant implicitement corollaires à travers cette remarque comme quoi « les travailleurs doivent comprendre la révolution industrielle pour comprendre leur rôle aujourd'hui. » (ENT16).

L'épisode du gouvernement Dutra montre qu'au-delà de la convergence autour d'un principe d'action (faire de l'économie solidaire une alternative en terme de développement économique), il n'y a pas la même compréhension ou interprétation cognitive de ce qu'est une alternative économique (possession des moyens de production pour le courant DS *versus* transformation du "quoi", du "comment" et du "pour qui" produire, participation délibérative de tous les membres) ni de la place des travailleurs, considérés – comme le fait aussi le SMABC – plutôt comme une contrainte dans la vision de DS (*i.e.* : ceux qu'il faut éduquer). Le courant DS a dorénavant enveloppé ses conceptions par un autre discours, conforme aux nouvelles grammaires de la vie publique. Il n'avait guère le choix, car cette mobilisation continuait et s'exprimait aussi dans les assemblées du budget participatif mis en œuvre à l'échelle de l'État du RS par le gouvernement Dutra :

« Dans les différentes régions [de l'État du RS], les assemblées du budget participatif mettaient comme priorité l'économie solidaire. Parce que les organisations d'appui, les syndicats mobilisaient leur base. Les forums locaux mobilisaient les EES pour défendre la bannière de l'économie solidaire » (ENT16).

Dans le Rio Grande do Sul, « l'économie solidaire se confond avec l'économie populaire, qui était très engagée dans le budget participatif » comme le constate donc cet interlocuteur. Mais ce constat pousse le courant DS non à transformer ses positions et stratégies, mais à les adapter, quitte à innover en termes de répertoire d'action, en créant toutes ces ONG. Explication de la démarche par un autre responsable du courant DS :

« Nous participions à l'élaboration des politiques publiques mais nous nous sommes fait la réflexion que des organisations d'appui, des organisations techniques, qualifiées, étaient nécessaires pour faire ces politiques publiques. Et le mouvement populaire avait besoin de conseillers-accompagnateurs. Nous avons décidé de construire de telles organisations, plus dirigées vers l'économie solidaire, vers une organisation du travail non capitaliste. Je suis retourné à l'Université et je suis sorti du secteur public pour coordonner la construction de Guayi. » (ENT45)

Les modalités d'interaction avec les groupes d'économie solidaire que ces ONG montent ou accompagnent ne sont pas plus délibératives – intégratrices qu'elles ne l'étaient avec les coopératives de la Vale dos Sinos. Voici comment l'ONG Guayi structure et finance les activités de conseil et accompagnement et le processus de production des 130 EES (confection, artisanat, recyclage) dans lesquels travaillent de quatre à cinquante personnes par EES (ENT45):

« Il y a un comité de gestionnaires qui comprend des représentants des EES et l'équipe technique [...] L'équipe technique s'occupe de tous les aspects de la production : contrôle qualité, distribution, livraison, etc. [...] La coordination discute avec l'équipe technique et le comité de gestionnaires. Il y a une interaction entre l'équipe technique et l'exécutif (secrétariat de la coordination) ; ils discutent de la répartition des moyens communs et de la rémunération de l'équipe technique [...] Nous avons deux sources de financement : celle des projets financés par les politiques publiques, pour la création, le conseil et la formation des EES; celle provenant des activités économiques. La production [*i.e.* : les EES] paie aussi le conseil, car celui-ci participe activement à la génération de valeur. Ainsi il n'y a pas de dichotomie, de séparation entre la production, ou le travail manuel, et la conception ou conseil [*sic*]. Une telle séparation appauvrit l'économie solidaire.

L'activité de conseil est à la disposition de la production, sous la direction des travailleurs, en fonction des nécessités de la production. » (ENT45)²³²

On voit ainsi que ce sont des structures hiérarchiquement organisées qui assurent l'orientation et la gestion du travail. Par ailleurs, le répondant ne voit pas de problème à cumuler de nombreuses fonctions :

« Je suis coordonnateur général de Guayi et de EmRede [le réseau des 130 EES], *car ce sont les travailleurs qui l'ont voulu*²³³. Mon travail est tout d'abord de garantir la gestion de Guayi, car Guayi est aussi un EES qui doit être viabilisé, puis de superviser le réseau de confection de Porto Alegre et celui de recyclage de Caxias do Sul ainsi que l'artisanat ; de gérer le réseau EmRede; de participer à la gestion d'Abessol [une entité nationale réunissant différentes structures dirigées par le courant DS]; d'animer le forum gaucho du FBES; d'animer le secteur de l'économie solidaire au sein du PT. » (*idem*)

En outre, alors que Guayi est une ONG de conseil-accompagnement, il considère que c'est une EES (puisque selon sa logique, elle participe à la création de valeur) et c'est à ce titre qu'il se fait élire comme représentant d'EES et non comme représentant d'une ONG d'appui au forum du FBES au niveau de l'état du RS. Bref, ce sont de tels contre-exemples qui servent de repoussoir dans les travaux de chercheurs brésiliens. L. Holzmann dénonce ainsi la tutelle exercée par ce coordonnateur qui, dans un mémoire (cité par Holzmann, 2012 : 283) compare les animateurs des ONG à des « travailleurs-organiques », en écho aux intellectuels organiques de Gramsci.

Comme on le comprend à ces lignes, il y a eu une stratégie réfléchie à partir d'un projet qui émane d'un groupe de militants. D'ailleurs le parcours d'ENT45 révèle aussi une carrière de militant:

« J'ai été l'un des fondateurs du PT *via* ma participation aux organisations de gauche du mouvement étudiant. En 1989, je suis entré dans la première gestion [de la

²³² En fait, une partie des activités dépend des arrangements avec le Senaes qui lui confie la mise en œuvre de projets. L'activité des EES de la confection repose, selon L. Holzmann, sur les commandes d'une institution publique, le Groupe Hospitalier, et fournit des articles pour l'organisation des FSM (2012 : 284).

²³³ Mon soulignement.

mairie de Porto Alegre] du gouvernement d'Olívio Dutra. J'ai travaillé au secrétariat municipal de l'industrie et du commerce. Sous la gestion de Raul Pont, je suis retourné au secrétariat, qui était très préoccupé par les questions de création de travail et revenu²³⁴. Il y avait une crise économique importante. En 1999, j'ai rejoint le gouvernement d'Olívio Dutra sur l'État. J'ai passé deux ans à implanter le programme *1^{er} emploi pour les jeunes*, qui était un programme de création d'emplois pour les jeunes. » (ENT45)

Pour ces militants du courant DS, l'économie solidaire est devenue « un mouvement de développement économique » (ENT16).

7.4.2. Les contre-exemples et leurs modalités d'interaction

Toutefois, d'autres acteurs-réseaux du courant DS, animateurs d'une école syndicale, l'École du 8 mars (*Escola dos Trabalhadores 8 de março*), créée aussi sur Novo Hamburgo par des syndicalistes de Pela Base, ont une position opposée sur le FBES à celle des interlocuteurs qui viennent d'être cités (et à celle du SMABC et d'une partie de l'exécutif d'Unisol) :

« Malgré toutes ses limites, le FBES est un lieu très important de mobilisation, où se construisent de nouvelles lignes directrices pour les politiques publiques en termes de développement économique, de qualité de vie, de protection de l'environnement, de luttes des femmes... *Ce n'est pas dans la CUT ou dans le PT que l'on discute de la construction d'un autre projet de développement pour le pays ; les meilleures réflexions sur ce dont on a besoin, sur les analyses et les hypothèses de changement, sur qui doit participer, c'est dans l'économie solidaire*²³⁵ [qu'on les retrouve, c'est elle] qui offre cet espace pour discuter des problèmes réels de la société et pour indiquer des perspectives. » (ENT31)

Cet extrait montre que cet interlocuteur a modifié sa notion de la transformation sociale (et sa définition des problèmes « réels ») et soutient l'existence d'un espace participatif – ce qui renforce le caractère corollaire de ces significations. Cet interlocuteur "voit" aussi ce que peuvent

²³⁴ On constate à travers ces lignes que ce militant avait quitté l'administration de la Mairie de Porto Alegre au moment de la gestion par Tarso Genro, entre 1992 et 1996.

²³⁵ Mon soulignement.

apporter les pratiques dans les groupes solidaires, même si c'est « frustrant du point de vue économique. » (*idem*)

Ce positionnement est soutenu par des modalités d'interaction, de la part de ces animateurs de l'École du 8 mars faisant l'accompagnement de groupes solidaires, qui sont présentés (par des interlocuteurs interviewés à ce sujet, ENT46, ENT19) comme respectueux des groupes accompagnés et des procédures adoptées par le FBES (pour l'organisation des forums locaux et des délégations). L'un des deux interlocuteurs accompagnateurs rencontrés avait par exemple décidé de se désister comme délégué au profit d'un membre d'une EES lors des élections pour la 4^{ème} plénière du FBES (ENT46).

Mais une partie des liens sociaux de ces animateurs reposent sur des significations non mentionnées par les autres interlocuteurs du courant DS. L'école syndicale du 8 mars a été créée en 1993 par ce syndicat des cordonniers (à l'origine des coopératives dans la région de Novo Hamburgo) et par dix autres syndicats de différents secteurs (banques, plasturgie, métallurgie, etc.), affiliés eux aussi pour la plupart au courant Pela Base. L'initiative revient non pas à un syndicaliste, mais à un conseiller-accompagnateur du syndicat des cordonniers de Novo Hamburgo, qui est arrivé d'Argentine vingt-cinq ans auparavant (ENT55). Il était attiré par la Théologie de la Libération et a milité dans des Pastorales ouvrières; il a fait des études et a poussé à la création de cette école syndicale pour relever « les enjeux liés à la lutte des femmes et répondre à la demande d'accompagner les mutations du travail. » (*idem*)

Outre ces repères cognitifs et normatifs, dont on peut dire qu'une partie rejoint celle du SMGPA (les rapports au travail, l'égalité hommes - femmes et les notions de transformation sociale), on peut souligner les préoccupations égalitaires : l'objectif à la création de cette École était de délivrer des formations politiques aux dirigeants syndicaux de base (ceux qui assurent le travail de délégués syndicaux) sur les façons d'agir dans le lieu de travail, « car ces formations n'étaient pas prévues dans les écoles syndicales régionales de la CUT, qui s'adressaient seulement aux cadres dirigeants. » (ENT31).

Après sa création, l'école syndicale du 8 mars va faire la médiation entre le syndicat des cordonniers de Novo Hamburgo et les coopératives, en assurant les formations à l'autogestion et au coopérativisme²³⁶ (ENT31). C'est le créateur et dirigeant de l'école du 8 mars qui a repéré l'entreprise donneuse d'ordre, auprès de laquelle il avait mené une étude sur la gestion des ressources humaines (ENT55). Il a dirigé l'école syndicale jusqu'à l'élection du gouvernement Dutra, qu'il a rejoint pour travailler au secrétariat du Travail et non du développement économique (qui était celui responsable de la politique d'économie solidaire populaire définie par le courant DS) :

« Au secrétariat du Travail, on faisait plutôt de l'assistance sociale; on mettait en œuvre le programme premier emploi pour les jeunes et on dialoguait avec les entreprises ; l'école du 8 mars a travaillé avec les jeunes de la périphérie grâce à des fonds d'un programme de formation [du FAT, dont la gestion était décentralisée]. Les deux secrétariats n'avaient pas la même compréhension ; cela a généré des tensions; il y avait une espèce de conflit, de débat, entre les deux, comme quoi celui du Travail dialoguait avec le capitalisme tandis que le secrétariat du développement économique mettait l'accent sur l'autogestion. » (*Idem*)

On ne sait, à sa façon de s'exprimer, s'il s'est retrouvé accusé d'être un défenseur d'une économie de pauvres ou s'il a été dépassé par les controverses. En tout cas, c'est ainsi – avec tout le caractère contingent que revêt cette trajectoire²³⁷ – que l'école syndicale du 8 mars va être sollicitée pour mener des actions d'inclusion auprès des jeunes (programme premier emploi) et pour intervenir en accompagnement des initiatives d'économie solidaire populaire. Elle va ensuite aider à la structuration des forums locaux du FBES sur la Vale dos Sinos et Novo Hamburgo, et collaboré avec d'autres organisations, dont Caritas et Camp, notamment à la réalisation de documents d'information (ENT31, document commun).

²³⁶ L'entrevue n'a pas permis de repérer les modalités d'interaction ; cet interlocuteur a cependant clairement critiqué les dérives de la CUT concernant l'utilisation des fonds du FAT en soulignant que les formations devaient favoriser l'autonomisation des travailleurs et non servir à accréditer le discours du patronat sur l'employabilité.

²³⁷ Contingence liée à l'intervention de ce réfugié argentin, qui est sensible aux enjeux du travail et aux méthodologies d'accompagnement de par son expérience ; il a lui-même accompagné la renaissance du syndicalisme sous la dictature. En rejoignant le secrétariat du Travail dans le gouvernement Dutra, c'est par la porte du social qu'il a réinvesti les méthodologies de formation et que l'école syndicale du 8 mars s'est engagée dans l'économie solidaire.

7.5. Conclusion : médiateurs, modalités d'interaction et liens sociaux

En utilisant les outils conceptuels du cadre d'analyse, ce chapitre a permis d'éclairer comment les identités collectives se transforment en reconstituant comment se construisent/voyagent les différentes significations (interprétations cognitives et normatives), selon les modalités d'interaction et selon la façon dont celles-ci évoluent. La reconstitution a permis de valider des effets distincts sur l'évolution des interprétations cognitives des modalités (inégalitaires, démocratiques, délibératives-intégratrices) d'interaction. Les interactions (dont fait partir l'accompagnement à l'échelle des coopératives et des groupes solidaires) s'avèrent particulièrement discriminantes pour expliquer comment les acteurs-réseaux se réapproprient les problèmes publics et font évoluer leurs façons de voir, reproduisant ou transformant leurs identités collectives/individuelles. Mais ces modalités sont elles mêmes dépendantes des conditions de l'action, soit les médiateurs et les liens sociaux. Cette section propose une synthèse du pouvoir explicatif des différentes variables intervenant dans l'analyse.

7.5.1. Le pouvoir explicatif des médiateurs.

Les données collectées par entrevue ont montré que les interlocuteurs, qui peuvent être considérés comme des acteurs-réseaux (au sens de Latour, 2007), nomment bien les événements-médiateurs qui distordent le sens et les engagent dans de nouvelles modalités d'interaction, au sens où celles-ci les amènent à modifier (en adaptant-reproduisant ou en transformant) leurs interprétations cognitives. Ils indiquent explicitement que leur façon de "voir" a été modifiée. On remarque corollairement qu'aller rechercher des événements non cités par les acteurs-réseaux, parce qu'on les considérerait *a priori* comme des déterminants de l'action, ne permet pas d'expliquer leur parcours. Ainsi, le répondant ENT14 n'avait pas mentionné la construction de coopératives à Novo Hamburgo au cours des années 1990. Cet oubli ou ce non-événement pourrait être interprété comme le fait que des initiatives provenant de syndicalistes de la CUT du courant Pela Base étaient hors-champ pour un acteur-réseau ayant fait le choix de rester dans l'institution corporatiste – ce qui l'oppose à l'époque à ce courant de la CUT dit "Opposition syndicale". Mais peu importe les raisons. Dans tous les cas, cela confirme surtout le fait que les

acteurs sélectionnent les évènements et que pour le répondant ENT14, une signification autour de l'autogestion n'a pas été activée ou, en tout cas, pas modifiée, distordue, et n'a pas infléchi sa façon de "voir" (ni, du coup, sa trajectoire).

Par ailleurs, il ressort que la façon dont les acteurs énoncent les contraintes ou les principes d'action ne fait pas intervenir de médiateurs ni de modalités d'interactions. Premier exemple, ENT14 : le fait que la CUT devait rester dans l'institution corporatiste n'est relié à aucun médiateur. C'est une contrainte qui s'impose, et ENT14 ne semble avoir joué aucun rôle dans ce choix stratégique. Second exemple avec le courant DS : un interlocuteur constate que, dans le RS, économie solidaire et économie populaire se confondent; il explique que les syndicats, les organisations d'appui, les forums locaux mobilisaient les EES dans les assemblées du budget participatif de l'État. Mais cet interlocuteur n'est pas partie prenante de ces interactions. Il ne dit pas qu'il a changé sa façon de définir les problèmes ou d'envisager les possibles, contrairement à d'autres interlocuteurs quand ils font référence à des médiateurs-évènement. Il raconte qu'il y a un principe d'action dont il faut tenir compte, relié à cette mobilisation en faveur de l'économie solidaire. Mais cela ne change rien à ses interprétations cognitives ; l'économie solidaire est instrumentalisée pour servir sa conception de la transformation sociale; le courant DS adapte sa stratégie en prenant en compte ce répertoire d'action. Dit autrement, l'adaptation des répertoires d'action n'empêche pas et même permet la reproduction d'un ensemble d'interprétations cognitives.

La non-intervention de médiateurs, la non-distorsion de significations, est cohérente avec le fait que le courant DS n'a pas vécu la crise comme un moment d'incertitude. Les faillites massives dans la chaussure à Novo Hamburgo, dans la première moitié des années 1990, amènent le syndicat à vouloir répondre à l'urgence et à se saisir de l'autogestion. Mais la crise n'est pas décodée comme la remise en cause d'un modèle de développement, comme c'est le cas pour le SMGPA, dont les acteurs-réseaux mentionnent de nombreux médiateurs et interaction autour de cette crise et des changements d'agenda. Pour les acteurs-réseaux du courant DS, la crise des années 1990 est celle de la crise de l'emploi formel, soit celle d'un stade du capitalisme, mais cela ne remet pas en cause leur vision étapiste.

7.5.2. Le pouvoir explicatif des liens sociaux

C'est en relation avec (les significations) des liens sociaux que surgissent des médiateurs qui distordent des façons de voir, débouchant sur des interactions et des transformations ou des adaptations actives sur le sentier parcouru. Les significations distordues sont les interprétations cognitives : elles constituent parfois des schémas profonds, qui peuvent encourager ou décourager des cours d'action.

Ainsi, le répondant ENT28 a une conception du développement économique, par étapes, qui s'avère être un schéma profond. On peut l'assimiler à une méta-narrative ou métarécit (au sens de Somers, 1992, soit un récit qui naturalise les faits sociaux) sur le cours de l'Histoire, qui se déroulerait par étapes successives en direction d'un but connu. En témoigne le fait que ce répondant assimile les pratiques d'une partie des composantes du FBES à l'économie de pauvre parce que, dit-il, elles voudraient maintenir l'économie solidaire dans des actions parallèles au capitalisme (*cf.* CH5). On retrouve là implicitement l'idée que l'économie populaire solidaire, qui est assimilée à la mobilisation des travailleurs informels, veut se maintenir dans des formes précapitalistes (en s'appuyant sur des liens primaires ou de proximité).

De son côté, l'école syndicale du 8 mars est créée à partir de repères (l'égalité entre hommes et femmes, les enjeux du travail, voire les méthodologies d'accompagnement) qui peuvent être considérés comme parties prenantes d'interprétations cognitives, parce que tels qu'ils sont mis en place, ils participent des explications de ce qui produit des sociétés inégalitaires, du fait des rapports sociaux et pas seulement du fait de la propriété privée des moyens de production. Ce sont ces interprétations cognitives qui amènent des animateurs de l'école syndicale du 8 mars à considérer l'économie solidaire et le FBES comme un espace participatif où se discutent les problèmes « réels » de la société, et à collaborer avec des organisations comme Caritas et CAMP.

Les liens sociaux ou significations tenues pour acquises ressortent d'autant plus qu'elles n'ont pas été distordues. Ainsi de l'acteur-réseau ENT14 du SMGPA et de son réseau de militants sur l'autogestion, qui constitue une trame de ses réponses à l'entrevue. De telles trames se

distinguent moins dans les entrevues des acteurs-réseaux ENT32, ENT35 et ENT42, mais ce sont aussi les acteurs-réseaux dont des façons de voir ont été transformées.

Des sous sections 7.5.1. et 7.5.2., on peut dire que les liens sociaux contribuent à la reproduction des significations tandis que l'intervention de médiateurs (dans les énoncés) est le signal qu'une appartenance identitaire a été activée et en même temps modifiée. C'est-à-dire que l'intervention de médiateurs est le signal d'une possible modification de la hiérarchisation des multiples appartenances identitaires. En corollaire, l'énoncé d'une contrainte sans médiateur montre que la signification est reproduite à l'identique ; elle n'ouvre d'ailleurs pas d'interactions.

7.5.3. Le pouvoir explicatif des modalités d'interaction.

Introduites par des médiateurs distordant des interprétations cognitives constituant des liens directs, les modalités d'interaction permettent de comprendre comment sont réappropriés ou contre-cadrés les problèmes publics (de la crise, du chômage, du travail informel, des pratiques d'autogestion et des méthodologies d'accompagnement, des conceptions de l'économie solidaire et de la notion de transformation sociale, de quelles initiatives font partie de l'économie solidaire, des conceptions de la démocratie et des pratiques démocratiques, du rôle du FBES).

Les modalités délibératives-intégratrices favorisent la transformation des significations. Celles qui se déroulent au sein des coopératives et des groupes solidaires (ou globalement des lieux de travail) – lieu vers lequel convergent les multi-dominations – conduisent à une remise en cause de la hiérarchisation (traditionnelle) des échelles d'action collective. C'est pourquoi elles favorisent l'adoption d'une autre notion de la transformation sociale.

Les modalités inégalitaires favorisent la reproduction des schèmes dominants, car les pratiques associées reproduisent les rapports sociaux dominants – dont la division hiérarchique du travail et le rapport hétéronome à l'activité quand il s'agit des pratiques au sein des coopératives. Il est logique à ce titre que les modalités d'interaction/pratiques sociales au sein des coopératives et

groupes solidaires soient les principales modalités repérées dans les trajectoires des différents acteurs-réseaux comme facteur explicatif des positionnements adoptés.

Les acteurs-réseaux étudiés se réapproprient différemment les enjeux selon les modalités d'interaction. On constate d'une part, qu'ils peuvent adopter des valeurs et normes d'actions liés à l'émergence de problèmes publics (qui se diffusent sans interaction en face à face), et reprendre des répertoires d'action innovants; d'autre part, et selon les modalités d'interaction / pratiques sociales à différentes échelles de la construction de ce problème public, ils s'approprient des interprétations cognitives de ces problèmes publics, ou les reformulent ou les contre-cadrent (par rapport aux interprétations cognitives des acteurs qui ont réussi à construire un problème dans l'espace public); ce qui débouche sur des identités collectives et des stratégies qui s'écartent ou se maintiennent dans le chemin parcouru²³⁸.

La question du rapport au travail (qui fait intervenir le hors travail dans ces constructions identitaires, cf. chapitre 5, section 5.2.) reste ainsi le point aveugle dans les modalités d'interaction inégalitaires (engageant une partie des acteurs-réseaux du courant trotskyste DS et un acteur-réseau du SMGPA, ENT28). Pour les militants du courant DS (sans les contre-exemples) et le répondant ENT28, la notion de transformation sociale était inchangée et la conception de la démocratie, représentative, allait de pair avec une spatialisation hiérarchique des échelles d'action collective. À l'inverse, les acteurs-réseaux du SMGPA (ENT32, ENT35 et ENT42) sont engagés dans des modalités d'interaction délibératives-intégratrices, avec les chômeurs métallo du programme *Integrar*, etc.

À noter un résultat comme quoi le rapport au travail (et donc les aspirations et nouvelles identités collectives de travailleurs au cœur de la question sociale) reste aussi le point aveugle lors d'interactions dont les modalités peuvent être qualifiées d'égalitaire ou démocratique (exemple du répondant ENT 14, acteur-réseau SMGPA).

²³⁸ Le constat que la publicisation des luttes des travailleurs à bas salaires ou informels agit comme un « levier symbolique » (Chun, 2009) pour leur mobilisation et celle des syndicats à leurs côtés pourrait s'expliquer par la diffusion des valeurs et normes. Cela ne présage pas des modalités d'interaction dans lesquelles entrent les syndicats.

Les modalités d'interaction contribuent ainsi à des positionnements différents dans les controverses selon que ces modalités sont inégalitaires, démocratiques ou délibératives-intégratrices (selon les dimensions conceptuelles : définition du problème/domination et quelles ressources et quelles identités collectives sont légitimes; participants; règles d'échanges qui reproduisent ou contrecarrent les positions de domination dans les interactions). Les modalités d'interaction ont donc leur propre dynamique.

Si on peut comprendre, avec les résultats ci-dessus synthétisés, en quoi les modalités d'interaction contribuent à faire évoluer les interprétations cognitives, la question reste de savoir si et comment les modalités d'interaction évoluent ? Les acteurs-réseaux sont-ils susceptibles de passer d'un type de modalités d'interaction (inégalitaires ou démocratiques) à d'autres (délibératives-intégratrices) ?

La réponse est *a priori* positive puisque les acteurs réseaux du SMGPA n'ont pas toujours été en interaction avec des travailleurs informels (comme le groupe de *Catadores*) mobilisés dans l'économie solidaire. Mais n'ont-ils pas toujours été convaincus qu'il fallait adopter une autre notion de la transformation sociale et accorder une autre place/reconnaissance aux pratiques au travail ? Après tout, les animateurs / acteurs-réseau de l'école du 8 mars semblent avoir toujours possédé ces liens sociaux (sur l'égalité hommes-femmes, les enjeux du travail). Cela expliquerait qu'ils ne voient pas les mêmes médiateurs ou ne lisent pas les opportunités de la même façon... On pourrait donc considérer que chacun des acteurs-réseaux de l'école du 8 mars ont suivi une trajectoire sans rupture, c'est-à-dire sans transformation. Ce serait leurs liens sociaux respectifs qui les amèneraient à entrer en interaction dans l'économie solidaire et à collaborer avec Caritas, CAMP, sans qu'il y ait intervention de médiateurs. Car ces liens sociaux leur donnent une vision des multi-dominations. Et ces liens ou significations s'emboîteraient à une autre signification, ou autre appartenance, qui est la conception étapiste du développement économique. On serait ainsi finalement dans la situation où des acteurs ont de multiples appartenances, qui peuvent être contradictoires, mais que les circonstances n'amènent pas à activer conjointement, et qui sont hiérarchisées par les acteurs, en l'occurrence en accordant la prédominance à la conception du

développement économique (si bien qu'ils restent dans le courant DS)²³⁹. Tout ceci est possible, comme les travaux d'A. Mische l'ont montré (2003).

On pourrait donc se demander si au début de la période que couvre ce terrain de thèse, donc à la fin des années 1980 / début des années 1990, les acteurs-réseaux du SMGPA n'avaient pas déjà des liens sociaux (ou partageaient des interprétations cognitives) avec, par exemple, l'ONG CAMP. Après tout, une personne responsable syndicale des métallos du Rio Grande do Sul [ENT1] indique que c'est CAMP qui l'a amené à participer (avec une autre personne) à la gestion des fonds de soutien aux mini-projets montés par des mouvements sociaux justement vers la seconde moitié des années 1980.

Cependant, outre le fait que les acteurs-réseaux du SMGPA ne l'ont pas signalé²⁴⁰, il faut rappeler que même leur conception du développement économique (donc la méta-narrative) semble avoir été transformée; en tout cas, ils sont prêts à soutenir financièrement tous les types d'initiative dans l'économie solidaire. Et leurs critères d'appréciation des initiatives ne reposent pas sur leur compétitivité. Ce qui est cohérent avec le fait qu'ils (ENT32, ENT35 et ENT42) ne hiérarchisent pas les échelles d'action collective – contrairement aux animateurs de l'école du 8 mars, où certaines prises de position témoignent de la prééminence du projet / conception de la transformation sociale du courant DS²⁴¹.

²³⁹ On s'entend que ces processus d'activation ou de hiérarchisation ne sont pas conscients, ne sont pas décidés en toute conscience par les êtres humains. Ou quand ils connaissent le caractère contradictoire de certaines de leurs croyances et de leurs appartenances, cela peut les mettre mal à l'aise.

²⁴⁰ Ce qui pourrait bien sûr renforcer le fait que ces acteurs partageaient déjà ces significations, contrairement à [ENT1] et n'ont donc pas mentionné CAMP puisque cela ne modifiait rien à leur façon de voir.

²⁴¹ Les deux animateurs que j'ai rencontrés avaient tendance à éviter les éventuelles pommes de discorde au sein de leur discours en m'envoyant sur l'autre personne quand j'abordais tel ou tel sujet. Il ressort ainsi que l'animateur responsable du sujet fausses coopératives soutenait le projet de loi – à l'époque piloté par Tarcisio Zimmerman, député du courant trotskyste DS de Novo Hamburgo –, tandis que l'autre animateur, qui ne participait pas à l'animation régulière des forums locaux du FBES (tâche que l'école du 8 mars assumait localement comme relais) participait à un projet de création d'une nouvelle structure rassemblant les ONG montées par le courant DS pour structurer leur action dans l'économie solidaire. Bref, on ne retrouve pas avec ces deux animateurs autant de positionnements convergents sur les différentes controverses comme cela se produit avec ENT32, ENT35 et ENT42.

Je fais donc l'hypothèse qu'il y a eu pour ces acteurs-réseaux du SMGPA des transformations des liens sociaux et des modalités d'interaction. Au cours de la situation ou période d'incertitude créée par l'analyse de la crise comme structurelle, comme remettant en cause un modèle de développement, nécessitant d'explorer d'autres horizons, les interactions dans lesquelles ils se sont engagés sont passées de modalités démocratiques à des modalités délibératives-intégratrices. Ce qui ne s'est pas nécessairement produit pour les acteurs-réseaux de l'école du 8 mars. La différence se joue dans le fait que les personnes en situation dominée (multiples dominations) puissent (cas des modalités délibératives-intégratrices) amener leurs définitions des problèmes (et leurs aspirations/solutions). Le passage à des modalités d'interaction délibératives-intégratrices va de pair avec la re spatialisation des lieux et des échelles d'action collective, et avec l'attention apportée aux pratiques et, en particulier, à la transformation des rapports sociaux au travail. C'est le fil qui relie la transformation de l'identité collective du SMGPA avec la reconnaissance de nouvelles identités collectives de travailleurs réarticulant les identités au travail et hors travail.

Les modalités d'interaction se révèlent ainsi être des variables à la fois dépendantes et indépendantes, comme on pouvait l'espérer du fait de leur rôle dans le voyage des interprétations cognitives. Ce résultat est cohérent avec le fait qu'idées, intérêts et institutions sont des variables mutuellement dépendantes, autrement dit avec le fait que les idées sont des variables à la fois dépendantes et indépendantes (Jenson, 1998).

Chapitre 8 : Pourquoi le SMABC se maintient dans l'institution de représentation collective

Le chapitre précédent a permis de proposer une explication sur le “comment l'identité collective du syndicat des métallos de Porto Alegre s'est transformée”. Cette explication repose sur les outils conceptuels présentés dans le cadre théorique et met en particulier l'accent sur le rôle des modalités d'interaction avec les travailleurs, qu'ils soient déjà membres du syndicat ou pas. Deux autres variables importantes ressortent, pour expliquer comment ces modalités d'interactions jouent à la fois un rôle de variable dépendante et indépendante : les liens sociaux ou schémas profonds, qui sont particulièrement activés quand les acteurs ont un projet ; la façon dont sont construits et reconnus les problèmes publics, s'ils créent des moments d'incertitude.

Le présent (et dernier) chapitre de résultat vise à comprendre pourquoi l'identité collective du SMABC s'est reproduite, pourquoi il reste attaché au modèle de la société salariale fordiste, comment il a pu changer ses répertoires d'action collectives sans modifier sa vision de la transformation sociale ni le rôle du syndicat. L'explication doit faire appel aux mêmes variables que celles ayant servi pour expliquer pourquoi l'identité collective du SMGPA s'est transformée. Il faut donc vérifier d'une part, si l'on retrouve bien les variables de modalités d'interactions, de projet – liens sociaux et de façons de construire les problèmes publics. Et d'autre part, il faut vérifier la séquence selon laquelle interviennent les événements, qui est importante pour apprécier le rôle des modalités d'interaction avec les travailleurs – sachant que les données à ma disposition indiquent que les deux syndicats avaient établi des modalités démocratiques d'interaction avec leurs membres au début de la période étudiée pour reconstituer les trajectoires (fin des années 80 début des années 90).

Comme l'exposition de son identité collective l'a déjà indiqué, le SMABC défend en 2008 un projet de représentation des coopérateurs identique à celui qu'il formule pour les salariés formels. Il garde comme horizon de l'intérêt collectif des travailleurs la défense et l'extension des droits qui ont été institutionnalisés au Brésil dans l'après-Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre du

développement de l'industrialisation et d'une société salariale dite fordiste dans certaines régions du pays. Le SMABC en 2008 s'avère ainsi suivre le même sentier que celui adopté à la fin des années 1980, quand il décidait d'asseoir la légitimité de la CUT vis-à-vis des autres centrales en s'emparant de l'institution héritée des Lois consolidées du Travail promulguées sous Vargas (Rodrigues, 1997).

Les stratégies adoptées par le SMABC au cours de cette période ne se sont toutefois pas strictement reproduites. On peut dire que le SMABC a innové en termes de répertoire d'action, notamment en soutenant la création de coopératives autogérées dans le cadre de son projet de développement d'une économie sociale. De même a-t-il innové sur le plan organisationnel, en acceptant comme membres du syndicat (éligibles aux postes de direction) les coopérateurs, en soutenant la création de l'agence de développement solidaire (ADS-CUT) pour développer une politique en direction des travailleurs informels que le SMABC n'ignore pas, même si la stratégie qu'il préconise ne permet pas de les mobiliser et de les organiser, au contraire (*cf.* le projet de loi contre les fausses coopératives qu'il défend en 2008). Enfin, le SMABC est à l'initiative d'Unisol, c'est-à-dire de la création d'une structure autonome du syndicat, destinée à permettre aux travailleurs coopérateurs d'être sujets de leur émancipation.

Selon la littérature qui s'interroge sur les conditions du renouveau syndical, on pourrait dire que le SMABC présente les dimensions requises pour être considéré comme un syndicat possédant la « capacité stratégique » (Ganz, 2000 et 2004) ou « aptitude stratégique » (Levesque et Murray, 2010) susceptible de le conduire à développer un projet autonome, au lieu de ne pouvoir que suivre le chemin déjà parcouru. Des spécialistes brésiliens du syndicalisme considèrent d'ailleurs que le SMABC participe du syndicalisme de mouvement social (*social unionism*), caractéristique du renouveau syndical (Rodrigues, 2006, Ramalho et Rodrigues, 2009).

Ces considérations justifient d'organiser le chapitre de la façon suivante : la première section présente en quoi le SMABC possède les qualités (en termes de ressources et aptitudes stratégiques) mentionnées comme des variables clés du renouveau syndical, et a d'ailleurs suivi une stratégie conduisant à de l'innovation institutionnelle, en partant de ce que les interlocuteurs

du SMABC nomment comme évènements ayant du sens pour eux (même méthodologie d'analyse que pour la partie précédente). Pour autant, le SMABC n'évite pas et, par certains aspects, concourt même à reproduire les rapports sociaux de domination.

Ces résultats indiquent que les concepts utilisés par les analyses du renouveau syndical sont sous-théorisés et reposent sur un raisonnement circulaire²⁴², qui ne permet pas de comprendre comment s'opère le changement social. Y recourir conduit à assimiler à un changement institutionnel des pratiques qui relèvent *in fine* d'une adaptation active au sentier parcouru (Thelen, 1999) et non d'une rupture avec celui-ci – le sentier suivi par le SMABC étant défini en l'occurrence par le fait de défendre un projet de représentation des travailleurs qui s'inscrit dans la reproduction de la société salariale dite fordiste, où les syndicats revendiquent essentiellement un meilleur partage des gains de productivité, mais ne remettent pas en cause les divisions du travail (et la façon dont elles se renouvellent) ni le modèle de développement promu par le capitalisme (si ce n'est à la marge, en revendiquant par exemple de produire sans polluer, ce que le capitalisme peut tout à fait intégrer en marchandisant la protection de l'environnement).

L'analyse conduite dans la seconde section va recourir aux mêmes variables qui ont permis d'expliquer comment le SMGPA avait pu s'écarter du chemin parcouru. Ces variables, dont la pertinence a été testée avec la reconstitution (dans le chapitre précédent) des trajectoires des acteurs-réseaux du courant trotskyste DS dans le Rio Grande do Sul, vont servir cette fois à expliquer pourquoi le SMABC s'est maintenu dans le chemin parcouru. Les liens sociaux du SMABC, pourtant diversifiés (et forts et faibles), "ont fait surgir" des médiateurs qui envoient le SMABC dans des modalités d'interaction reproductrices de rapports sociaux dominants, ou transportent du sens reproduisant les analyses dominantes, si bien que le projet qu'il construit ne s'écartera pas du sentier parcouru. Et lorsqu'intervient un évènement introduisant potentiellement une dissonance cognitive, pouvant conduire à un moment d'incertitude, celui-ci se produit selon une séquence différente de celle qui s'est présentée pour le SMGPA. On va voir ainsi que le

²⁴² Pour expliquer que le SMABC n'a pas rompu avec le sentier de dépendance (au sens de Dufour, Hege, Levesque et Murray, 2009), on va considérer qu'il manque d'aptitude stratégique à utiliser ses ressources pour développer une stratégie autonome, mais cette aptitude stratégique provient (selon les cadres d'analyses citées) des ressources. C'est donc un raisonnement circulaire qui se heurte de toute façon au fait que le SMABC ne manque ni de ressources ni de liens diversifiés.

potentiel moment d'incertitude (relié à une analyse du problème de la crise comme crise d'un modèle de développement) intervient dans la région ABC (devient un problème public) après que le syndicat SMABC soit entré dans des modalités d'interaction reproductrices des rapports sociaux de domination et après qu'il ait, en outre, développé un projet qui, s'il paraît à plusieurs titres innovants, s'oppose à la perception d'une dissonance cognitive de l'évènement (ou problème public de la crise). L'absence de moment d'incertitude ne laisse donc pas la place à l'intervention de médiateurs ouvrant sur des modalités d'interaction/pratiques sociales délibératives - intégratrices.

Ainsi, posséder une capacité stratégique ne conduit pas nécessairement à sortir du sentier parcouru, quand bien même cette capacité permet de développer des stratégies autonomes. On verra en outre qu'il existe bien dans la région ABC des pratiques sociales dans l'économie solidaire similaires à celles se déroulant dans le Rio Grande do Sul, qui n'obtiendront cependant une forme de légitimation dans l'arène publique que tardivement, et on verra que le SMABC a contribué à marginaliser ces pratiques. Ce sont d'autres types d'évènements, inattendus au sens où ils n'ont pas été prévus dans la stratégie développée par le SMABC, qui ont amené le SMABC à la confrontation avec de telles pratiques sociales mobilisant des travailleurs de l'économie solidaire ne venant pas de leur *membership* traditionnel.

8.1. Fonctionnement démocratique et diversité des liens sociaux.

Le SMABC est le syndicat le plus connu de la Centrale Unique des Travailleurs au Brésil. D'une certaine façon, le SMABC incarne la CUT aux yeux de nombre de personnes, et surtout aux yeux des syndicalistes d'Europe et d'Amérique du Nord qui l'ont fortement soutenu lorsqu'une partie de l'équipe dirigeante, dont Lula, furent emprisonnés par la dictature militaire, suite à une grève qui dura quarante jours en 1980 (ENT29) et qui déboucha sur une mobilisation large des travailleurs et de la société civile contre la dictature. Les syndicats européens et nord-américains ont aussi massivement apporté leur appui à la création de la CUT en 1983, *via de facto* le SMABC, qui est à l'initiative de la création de la CUT en 1983 (comme il fait partie des membres fondateurs du PT en 1980). Le SMABC dirige aussi, en collaboration en particulier avec le syndicat

des banques de São Paulo et celui du pétrole (à Campinas, État de São Paulo), Articulação sindical, le courant majoritaire au sein de la CUT, un *alter ego* du courant Articulação, lui aussi majoritaire au sein du PT et emmené par Lula (jusqu'à ce qu'il devienne le président du Brésil aux élections de 2002). De par son histoire, l'aura et le pouvoir qu'il détient, le SMABC donne toujours le « la » dans la CUT et son action dans la région ABC a servi de laboratoire d'expérimentation de politiques pour Lula et le PT (ENT48) :

« On ne peut pas comprendre [*les choix du*] SMABC d'appuyer le développement des coopératives si on ne voit pas que le SMABC [détient une base de représentation syndicale sur] sept municipalités, mais mène une politique de dimension nationale [...] Il y a une relation évidente entre la politique syndicale de l'ABC et le projet de Lula et du PT d'assumer le pouvoir (...). Toute cette période [depuis la 1^{ère} candidature de Lula à la présidentielle en 1989], est réfléchi en fonction du fait que la région ABC serve de laboratoire d'alternatives. » (ENT48)

8.1.1. Les commissions d'usine transformées en structure syndicale de base

L'un des premiers atouts du SMABC est son implantation dans les entreprises. Les grèves dans l'ABC, qui ont marqué l'éruption de ce *novo sindicalismo* sur la scène sociale et politique, ont aussi donné naissance à de nouvelles formes d'organisations des travailleurs, les commissions d'usine, d'abord indépendantes des syndicats alors encore sous tutelle de l'État corporatiste, mais entretenant des relations de connivence ou de conflits avec eux, selon qui dirigeaient les syndicats (Rodrigues, 1990).

Dans l'ABC, contrairement à la ville de São Paulo, les relations étaient de solidarité et ces commissions ont modelé la façon dont le SMABC a assuré sa présence au sein des entreprises de la région et structuré la vie démocratique syndicale, comme le décrit cet interlocuteur :

« En 1981, nous avons conquis à Ford la première commission d'usine de l'ABC. Et je dirais que c'est la commission d'usine qui est devenue ensuite le modèle d'organisation dans lequel nous avons développé notre action [...] Pour être membre de l'exécutif du syndicat, vous devez être membre du comité syndical de l'usine. Ensuite, la totalité des travailleurs de base élit l'exécutif syndical. C'est un processus résultant de la création de ces commissions d'usine : à un congrès, nous avons modifié nos statuts, nous avons créé les comités syndicaux de base, qui n'existaient pas [dans la législation corporatiste héritée de Vargas]. Donc, d'abord on élit les comités syndicaux. Ainsi, les travailleurs de Ford votent dans les comités de

travailleurs pour former le comité syndical, qui est son organisation dans le lieu de travail. L'ensemble de ces comités, de Ford, Mercedes, Scania, Metaleve... jusqu'à la plus petite usine, élit leur comité syndical d'entreprise. De ces comités syndicaux en plénière, on forme ensemble une liste de candidats pour le conseil exécutif de la direction du syndicat : président, trésorier, secrétaire... Puis, toute la base les élit. Ceci oblige le syndicat à être très respectueux avec sa commission de base. » (ENT29)

Outre cette description de la façon démocratique dont le SMABC s'appuie sur les structures au sein des entreprises pour faire vivre le syndicat, on peut signaler, comme autre illustration de sa « vitalité délibérative » (Levesque et Murray, 2010 : 45), que les procédures d'organisation des congrès, tel que le retrace le site du SMABC²⁴³, sont aussi des événements démocratiques, qui durent sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Le plus récent exemple est l'organisation du VIIème congrès (novembre 2011) : les délégués ont été élus à partir des assemblées dans les entreprises et de plénières ouvertes aux mouvements sociaux et à la société civile sur des thèmes communs. En effet, pour la 1ère fois en 2011, environ un quart des délégués au congrès du SMABC (sur 1200 personnes) proviennent de la société civile organisée et des mouvements populaires (voir référence dans la note de bas de page précédente, no 239).

Fort de cette implantation, le SMABC a réussi au cours des années 1980 à mener des négociations avec les dirigeants des grandes entreprises internationales installées dans la région – ce que l'institution corporatiste sous tutelle de l'État empêchait *de facto* à l'époque – et à se faire reconnaître au début des années 1990 – *via* des relations aux États-Unis – comme un interlocuteur par le gouvernement de Fernando Henrique Collor (FHC, gouvernement qui subira une procédure d'*impeachment* en 1994 pour corruption), quand la crise frappant le marché du travail formel commençait. Le gouvernement FHC a accepté la création, en 1992, de « camaras setoriais », chambres sectorielles de négociations collectives tripartites, ce qui représentait une véritable innovation institutionnelle eu égard à ce qui tenait lieu jusqu'alors de simulacre de relations professionnelles. La chambre sectorielle sur l'automobile a réuni le gouvernement, les fabricants (*montadoras*, dans les usines desquels le SMABC est le plus implanté, formant ainsi une sorte d'aristocratie ouvrière) les sous-traitants, les distributeurs et les représentants des

²⁴³ <http://www.smabc.org.br/congresso>, consulté le 2 février 2012.

travailleurs, pour définir des actions contre la crise. « À cette époque, la chambre sectorielle fut importante pour empêcher une crise majeure dans le secteur automobile, du fait de l'ouverture du marché national aux marques importées » (syndicat des métallos de São Bernardo e Diadema²⁴⁴). Des cibles de production furent établies, les taux d'impôts baissés, des innovations technologiques introduites, le niveau de l'emploi (formel) fut maintenu et les ventes du secteur redécollèrent (*idem*).

8.1.2. Accès à de multiples répertoires d'action et innovations stratégiques

« Ainsi, le syndicat a imposé un débat dans la CUT et dans la société en se présentant comme un syndicat créatif et ouvert à la recherche d'alternatives » (Luiz Marinho, ex-président du SMABC et ex-ministre du Travail et de la sécurité sociale, même source). Le tournant stratégique du SMABC, qui inaugure alors ce qu'on appelle communément une "stratégie proactive" face aux restructurations, a suscité de vives controverses au sein de la CUT et des chercheurs en sciences sociales au Brésil – le courant des "marxistes orthodoxes" y voyant une trahison des idéaux des lutte de classes contre la dictature. Cependant, cette stratégie a permis de rendre public un débat et des choix qui étaient présentés par le patronat brésilien comme une affaire privée, c'est-à-dire ne relevant que de leurs prérogatives (ENT31). Un processus de basculement de légitimité s'est enclenché, qui a cheminé avec l'instauration à partir de 1997 d'une structure de concertation sur le développement régional (voir ci-dessous) et a sans doute concouru à ce que les grandes entreprises de la région ABC soient désormais redevables de leur choix d'implantation et ne puissent plus aussi facilement décider de fermer leurs portes pour se délocaliser, détruisant le savoir-faire accumulé localement (Ramalho e Rodrigues, 2009). Cette stratégie proactive correspond à ce que nombre de spécialistes des relations professionnelles dans les pays industrialisés ont pu recommander à la même époque, en prenant comme modèle l'attitude de syndicats en Europe, qui négociaient l'introduction de nouvelles technologies et les réorganisations du travail plutôt que de se les voir imposées. Le SMABC a déployé cette stratégie proactive régionalement (sur l'ABC), selon un processus typique des référentiels d'action du syndicalisme d'Europe du Nord, où les restructurations menées par les entreprises s'insèrent dans

²⁴⁴ Sindicato dos Metalúrgicos de S. B. do Campo e Diadema (1992 : 6-7)

une négociation englobant le partage des gains de productivité et les politiques macro-économiques de soutien :

« Qu'est-ce que fait le syndicat ? Il reste à contempler les entreprises qui ferment et les travailleurs qui perdent leur emploi ? Ou bien est-ce qu'il a l'audace de discuter des étapes de la croissance et du développement pour préserver l'espace de travail ? Et il va jusqu'à discuter des impôts ? [...] Je dis cela parce que je connais des usines dans le monde entier. J'ai été à l'intérieur de Ford à Détroit [...] Il y avait 100 000 travailleurs, et aujourd'hui, il n'y a plus rien. Alors nous, on a décidé de jouer notre rôle de syndicat. » (ENT29).

Cet accès à d'autres répertoires d'actions collectives provient non seulement de l'insertion du SMABC dans des réseaux internationaux (de syndicats notamment, et d'universitaires), mais aussi, comme l'illustre cet extrait, des relations individuelles tissées notamment par cet ex-président du SMABC, qui fut employé par une ONG des Pays-Bas – suite à son licenciement de Ford en 1988 après une grève et avant d'être réintégré en 1992 (ENT29). Cette ONG organisait des échanges d'expériences et d'informations ainsi que des rencontres internationales de travailleurs (et à l'époque organisa une rencontre internationale des travailleurs de l'industrie mondiale de l'automobile à laquelle l'interlocuteur participa).

« Je fus le premier, enfin je veux dire, l'un des premiers qui a discuté des effets de l'implantation de nouvelles technologies dans le lieu de travail [...] l'impact du transfert des lignes [de fabrication], de l'implantation de robots, de matériels électroniques [...] Et ces processus se sont répandus dans le monde entier, en Allemagne, au Mexique, en Angleterre, en Espagne, aux Pays-Bas... Je suis allé voir ce qui était en train de se passer.» (ENT29)

À la différence d'autres syndicats qui ont développé de telles stratégies proactives sans s'appuyer sur la mobilisation des membres (faute d'une implantation suffisante) – ce qui les conduisait à accepter des accords en retrait –, le SMABC peut compter sur la « solidarité interne » (au sens de Lévesque et Murray, 2010) et en particulier sur sa présence au sein des entreprises pour faire remonter des informations précieuses sur les méthodes de travail, les compétences disponibles, « pour que nous puissions développer nos idées [...] L'an dernier, nous avons lancé une voiture nouvelle à Ford. Elle a été entièrement négociée par le syndicat » (ENT29).

Il y a deux autres indicateurs importants de la « capacité » ou « aptitude stratégique » (au sens de Ganz 2000, ou de Levesque et Murray, 2010) du SMABC pendant cette période de crise des années 1990 : d'une part, le fait d'avoir élaboré un projet pour développer des coopératives et organiser les chômeurs perdant leur emploi – ce qui montre que le SMABC ne se repose pas que sur l'institution et la négociation collective (qui ne concerne que les travailleurs formels). Et, d'autre part, sa participation aux institutions de développement régional de l'ABC à partir de la seconde moitié de 1997, élargissant ainsi la stratégie syndicale à la prise en compte de la communauté territoriale. Ce second aspect n'est bien sûr pas le résultat de la seule action du SMABC :

« C'est encore le résultat d'une bonne coïncidence²⁴⁵ : au lieu de laisser les sept villes de l'ABC continuer à faire des politiques isolés, le maire Celso Daniel [de Santo André] du Parti des Travailleurs a commencé à discuter du concept de régionalité. Et nous de notre côté, on commençait à discuter du concept de citoyenneté et de développement. » (ENT29)

La gouvernance régionale de l'ABC démarre en 1997, en s'appuyant sur la création, dans les années 1990, du consortium inter municipal (*cf.* les propos ci-dessus) et celle, en 1994, du Forum de la société civile, qui regroupait principalement les professions libérales et les notables et milieux d'affaires locaux préoccupés de la place de l'ABC dans le Brésil (Ils estimaient que la région était sous-représentée dans les organes de décision politico-institutionnels du pays). Cette gouvernance va s'incarner dans la Camara régionale do ABC (chambre régionale de l'ABC), à laquelle participaient le gouvernement estadual de São Paulo (qui avait lancé l'idée de cette chambre régionale en 1996), les sept villes de l'ABC, les parlementaires de l'ABC à l'Assemblée législative et au Congrès, le Forum de la société civile (ou Forum citoyen, qui avaient ensuite invité les syndicats locaux et des ONG intervenant dans l'environnement), les représentants des entreprises et des travailleurs (des différentes activités et pas seulement de la métallurgie). Selon plusieurs auteurs, cette structure régionale de concertation représente l'une des principales innovations institutionnelles au Brésil (Leite, 1999 et 2007, Rodrigues, 2006, Ramalho e Rodrigues, 2009), parce que l'on rompait avec le clientélisme pour s'avancer sur le terrain de la citoyenneté, selon M. Leite notamment :

²⁴⁵ *Je* : comme il y a eu une bonne coïncidence, à partir de la fin des années 70, entre les grèves (pour les salaires et le droit de négocier) et le désir de la société civile d'en finir avec la dictature.

« Ce mode de gouvernance rompait avec les pratiques de clientélisme et de favoritisme politique [...], et a permis la création de nouveaux espaces publics de dialogue, qui contribuaient à modifier la donne vis-à-vis des entreprises en élargissant le concept de citoyenneté [de la notion de droits et devoirs] à la participation des agents sociaux aux décisions publiques. » (Leite, 2007 : 210-211)

Le rôle spécifique du SMABC dans la gouvernance régionale de l'ABC illustrerait les aptitudes à développer une stratégie qui va au-delà du lieu de travail – en relation avec la conception du syndicalisme citoyen défendu par le SMABC et la CUT et auquel se réfère l'interlocuteur du SMABC cité précédemment. Selon J.R. Ramalho et I.J. Rodrigues (2009), il aurait été ainsi l'un des principaux acteurs de ce développement régional, en intégrant dans sa stratégie les sujets de la lutte contre l'analphabétisme, pour le logement, etc. :

« Le syndicat des métallurgistes exerça un rôle fondamental de formulateur, négociateur, coordonnateur, enfin, d'inducteur de politiques publiques tournées vers le développement régional. Quelques actions ont associé directement le syndicat des métallurgistes de l'ABC à l'élaboration de politiques industrielles et régionales qui poussaient le développement industriel, la création d'emplois, la distribution de revenu et l'amélioration des conditions de vie et de travail [...] La nouveauté de ce processus était dans l'inclusion dans "l'économie régionale" et[...] dans la formulation dans les responsabilités syndicales de sujets qui affectaient les localités et les habitants [comme les questions de l'éducation, de l'analphabétisme, de la sécurité, du logement]. [En 2009, le syndicat des métallos a intégré dans ses résolutions de congrès, dans] son projet et ses pratiques les thèmes du travail décent, avec la valorisation du dialogue social, le respect des droits syndicaux et du travail, le combat contre la discrimination raciale, la promotion de l'égalité de genre dans les relations de travail, la valorisation des jeunes et des handicapés. » (Ramalho et Rodrigues, 2009 : 10-11 ; 13-14)

8.1.3 La stratégie d'expérimentation régionale : de l'impact des liens sociaux.

L'interlocuteur du SMABC souligne de son côté que les réunions de l'exécutif syndical commencent toujours par une analyse de la conjoncture nationale et internationale et que c'est grâce à leur capacité à aller chercher les « connaissances » que le SMABC ait en mesure de formuler des politiques de développement : « Une fois établi le besoin, vous recherchez les moyens nécessaires pour que cela débouche sur des actions en conséquence. De même, une

analyse de conjoncture situe quel type de politique vous pouvez mener, sur quel thème vous devez bucher. » (ENT29)

Lors de la crise de 2008-2009, c'est d'ailleurs le SMABC qui a relancé la concertation régionale, démontrant selon J. R. Ramalho et I. J. Rodrigues « la capacité accumulée d'action politique et institutionnelle construite au long des années 1990 et 2000 » :

« Dans les deux crises qui ont atteint la région (1990 et 2008) l'action syndicale fut proactive, dans le sens de rechercher des alternatives viabilisant les activités économiques régionales et maintenant l'emploi [...] La reconstitution des actions du syndicat des métallurgistes de l'ABC montre que son action a pris une tournure de proposition tant dans le sens de négocier avec les entreprises l'impact des restructurations sur l'emploi et les relations de travail, que dans la recherche de nouveaux espaces publics de discussion sur les destinées régionales, en incluant la promotion du coopérativisme et la préservation du revenu [...] [contraignant les entreprises dont les sièges sociaux étaient situés hors du Brésil, à fournir] des contreparties économiques et sociales et à participer effectivement dans les instances locales de débat sur les questions régionales. » (Ramalho et Rodrigues, 2009 : 19-20).

Cette description – d'un côté, participer au maintien de la compétitivité, de l'autre, réclamer des contreparties en termes d'emploi et de répartition des richesses – correspond à la façon dont le SMABC conçoit son implication dans le développement régional :

« Il y a toujours eu à l'esprit que le syndicat, en discutant développement, en discutant croissance économique, discute aussi des contreparties sociales de ce développement. Que ce soit dans les relations de travail, dans le fait de créer des emplois permanents, enfin [...] garantir qu'il existe des contreparties sociales à ce développement. » (ENT29)

Et cet interlocuteur de préciser que les contreparties sont aussi culturelles : « Il y a une université parce que nous, syndicat, avons pesé de tout notre poids pour cela » (*idem*). Cette action était liée au maintien de la compétitivité de l'ABC. Elle participait du débat

« sur ce dont la région avait besoin pour continuer d'être un pôle de développement industriel, du point de vue de son infrastructure, de sa capacité à faire partie de la société de la connaissance, etc. Aujourd'hui il existe une université fédérale dans

l'ABC parce que nous, qui avons le pouvoir syndical, sommes ceux qui ont le plus lutté pour que cette université s'installe dans la région. » (ENT29)

L'exposition qui vient d'être faite pourrait illustrer la capacité stratégique au sens de Hirling (1985) c'est-à-dire la recherche de la part du SMABC d'un projet unifiant les différents intérêts populaires autour de ceux des travailleurs. L'aptitude stratégique serait aussi liée à la capacité du SMABC à articuler différentes échelles d'action (Ramalho et Rodrigues, 2009) et à aller chercher les ressources adéquates pour monter des actions qu'il pense répondre à l'intérêt collectif, comme il l'a fait en coordonnant le processus de reprise d'une action d'alphabetisation des jeunes et adultes menée par Diadema (une des sept villes de l'ABC) pour en faire une grande campagne régionale avec l'appui des sept villes; ou comme le fait d'appuyer avec d'autres syndicats de la région la création d'une ONG portant assistance aux enfants de la rue de São Bernardo et de leur famille, avec l'appui international des travailleurs des usines de Volkswagen dans le monde²⁴⁶: « Si vous décidez qu'une chose est importante, et que vous avez des doutes sur la façon de la réaliser, vous recherchez des partenariats. » (ENT29)

Le fait d'intégrer dans le projet syndical une réflexion sur le développement régional est référé au "syndicalisme citoyen" : « Je ne suis pas capable aujourd'hui de dire si cela était une initiative de notre syndicat, mais je peux dire que nous avons eu un rôle extrêmement important dans ce débat, ce concept [de syndicalisme citoyen] » (ENT29). Le concept sert aussi de référence au coopérativisme, qui est partie prenante du projet de développement régional (ENT41, ENT6, Oda et Secoli, 2002) et qui s'articule aux politiques nationales : par exemple, un répondant du SMABC était membre en 2008 d'un conseil économique conseillant le président Lula; et les politiques menées par le SMABC dans l'ABC, qu'il s'agisse de la participation à la gouvernance régionale ou du développement des coopératives « sont destinées à être reproduites dans un gouvernement national » (ENT48).

²⁴⁶ Ces exemples sont tirés de (Rodrigues, 2006 : 88-89) et Oda et Secoli (2002). La campagne d'alphabetisation a aussi été mentionnée dans l'entrevue par un interlocuteur du SMABC. Voir aussi documentation sur le Movimento de Alfabetização Regional do ABC. En ligne : <http://www.movaabc.org.br/oquee.html>

Le projet de développer des coopératives s'insère dans la vision du SMABC du développement régional. La région ABC est rattrapée par la crise : « Au même moment, il y a eu plusieurs autres faillites d'entreprises [...] et nous avons un problème comme syndicat, nous devons apporter des réponses aux travailleurs » (ENT6) Les facteurs, ou les médiateurs qui vont amener le SMABC à s'impliquer dans la reprise d'entreprises et leur autogestion, sont liés aux faillites et à la relation aux membres, qui amènent le syndicat à porter un regard différent sur ce qu'il fallait faire :

« La stratégie commode des syndicats consistait à demander à la Justice du travail que les travailleurs reçoivent les indemnités prévues dans les cas de faillite; ce qui mettait souvent 15 à 20 ans à aboutir si bien que la dette de l'entreprise devenait plus importante que ses actifs et les droits des travailleurs se perdaient » (ENT6).

Un autre médiateur intervient avec Anteag :

« En 1995, nous avons été sollicités par un ex-technicien de la Dieese. Il était en train de monter une association nationale appelée Anteag et il est venu nous proposer que nous fassions la cogestion dans une entreprise qui était au bord de la faillite à Diadema²⁴⁷, dans la base du syndicat [...] En 1997, on a commencé à se rendre compte que [la cogestion] n'était pas la meilleure façon de s'y prendre [...] Alors on a discuté de la nécessité de construire une coopérative de travailleurs. » (ENT6)

Indicateur de la diversité des réseaux qui ont constitué la CUT, le groupe de personnes qui amène ainsi le SMABC à changer concrètement de répertoire d'actions et à s'écarter de la stratégie typiquement corporatiste, sont les anciens membres de l'Opposition ouvrière, du syndicat des chimistes de São Paulo²⁴⁸.

Cependant, ce début de trajectoire va aussi être orienté par un autre médiateur, Lula, qui a été impressionné lors d'un voyage en Italie en 1997 par les « puissantes coopératives », et qui demande au SMABC d'aller étudier ce phénomène :

²⁴⁷ L'entreprise dont il est question est Conforja, principale entreprise de forge de l'Amérique Latine, qui deviendra la coopérative Uniforja déjà mentionnée dans les chapitres 5 (section 5.2. notamment) et 6 (section 6.2.).

²⁴⁸ C'est bien le même groupe formant Anteag qui inspire les premières reprises d'entreprises à Novo Hamburgo, dans le Rio Grande do Sul (cf. chapitre 7)

« Et à la même période, en 1997, l'actuel président Lula, qui, à cette époque, était président du Parti des Travailleurs, a été invité par le premier ministre italien d'Alema. Durant son voyage, il a eu quelques rencontres auxquelles diverses coopératives italiennes participaient et il a été impressionné quand il s'est rendu compte du pouvoir économique des coopératives italiennes. À son retour au Brésil, il a sollicité Luis Marinho qui était alors le président du syndicat, et il lui a demandé de s'organiser avec quelques personnes pour aller sur place connaître leur expérience parce qu'il trouvait étrange de voir des coopératives si puissantes. » (ENT6)

Luiz Marinho et l'interlocuteur cité vont établir des échanges avec les représentants des coopératives italiennes *via* des contacts établis avec les syndicats italiens, avec lesquels des échanges d'expérience commençaient à s'établir au sujet de l'organisation de fonds de pension pour les retraites (où l'enjeu est donc aussi d'utiliser les mécanismes du marché). Ils reçoivent aussi l'aide d'un syndicaliste « très ami de Lula » qui avait vécu au Brésil et avait monté l'école syndicale de la CUT dans l'État du Minas Gerais; celui-ci assure les mises en contacts appropriées et les traductions. En quelques mois, le SMABC (et non la CUT) parvient à signer « un accord avec les trois centrales syndicales italiennes et une grande centrale de coopératives, LEGACOOP » (ENT6).

À l'image de ce que décrivait le précédent interlocuteur (ENT29), le SMABC s'emploie alors à acquérir les connaissances nécessaires pour développer son projet de coopératives compétitives et d'économie sociale (*cf.* aussi ENT41 et ENT6) :

« C'était un accord d'appui technique et d'apprentissage. Au début de 1998, nous trois, deux conseillers-accompagnateurs [de la Dieese] et un dirigeant, un juriste, un avocat, un économiste et des dirigeants politiques, nous sommes allés en Italie, nous sommes restés 40 jours pour connaître la législation, l'expérience et à partir de là, avec la construction de la première coopérative, à Uniforja, nous avons commencé un processus de développement de ce qui s'appelle à présent Unisol. » (ENT6)

À son 3^{ème} congrès en 1999, le SMABC prend la résolution de développer des coopératives provenant d'entreprises en faillite et demande même que cette situation soit quasi institutionnalisée – l'entreprise en faillite doit être « obligée » à négocier avec le syndicat les conditions des restructurations qui impliquent la diminution de postes de travail afin qu'une

transformation en coopérative absorbant les postes supprimés soit rendue viable (document SMABC 3^{ème} congrès).

La création d'Unisol sur l'État de São Paulo intervient à l'issue d'un séminaire international organisé en 1999, lors du 3e congrès du SMABC, auquel participent les syndicats italiens et des représentants des coopératives italiennes et de la Catalogne (l'association de coopératives de Catalogne étant la même que celle avec laquelle un *leader* du SMGPA est en contact depuis les années 1970-1980). « Ce séminaire [montrait que] les syndicats n'entraient pas seulement pour répondre à l'urgence dans ce processus, mais avaient une posture de construction d'une alternative de travail et revenu pour tout le monde » (ENT6). Toutefois, le cadre dans lequel s'inscrit le projet de développer les coopératives est une réponse à la crise de l'emploi formel, et le SMABC est attentif parallèlement à ce que le développement de coopératives ne se substitue au travail salarié (congrès du SMABC, 1996 et 1999).

Unisol São Paulo (SP), réunit une douzaine d'entreprises récupérées à sa création en 1999, provenant des actions du SMABC et aussi de celles de deux autres syndicats de l'État de São Paulo, qui ont aussi appuyé des transformations d'entreprises en faillite en coopératives. ICCO, l'ONG de coopération internationale néerlandaise ICCO, qui appuie à la même époque la création de l'ADS-CUT, soutient aussi la création d'Unisol SP (et est toujours partenaire).

Parallèlement, et pour mémoire, la CUT crée en 1999 (décision ratifiée à son congrès en 2000), l'agence de développement solidaire (ADS-CUT). Sa création n'est pas perçue par le SMABC comme un événement marquant l'irruption d'une mobilisation, mais comme un processus maîtrisé d'en haut, et négocié avec l'ONG ICCO : « Diverses initiatives étaient en train de se développer, qui étaient observées par la direction nationale de la CUT, et de concert avec ICCO, la CUT a créé cette agence, l'ADS-CUT, agence de développement solidaire. » (ENT6).

Celui qui prend la direction de la nouvelle ADS-CUT est un dirigeant du syndicat des chimistes de la région ABC :

« ICCO a fait un accord avec Remi [Todeschini], un accord qui courait sur dix ans, qui était renouvelé tous les deux ans et évalué; il [ICCO] donnerait des moyens matériels pour la construction de l'agence. Donc il l'a financée et, dans un premier temps, l'ADS avait des bureaux dans dix États du Brésil, qui impliquaient la CUT de chaque État, pour développer le travail de l'économie solidaire dans cet État. Donc, son financement fut important pour faire les premiers pas. » (ENT6)

On retrouve en outre un dirigeant du syndicat des banques de São Paulo (à présent à la direction d'Ecosol, l'organisation *alter ego* d'Unisol pour rassembler les coopératives de crédit, et qui a établi des contacts avec la CSN au Québec) et un dirigeant du SMABC à la création de l'ADS-CUT.

En tout cas, c'est la vision du SMABC de sa création :

« [Il y a eu une influence au sens où] plusieurs coopératives ont surgi, le mouvement a émergé de divers endroits et Unisol et l'ADS ont seulement rassemblé ces personnes. Maintenant, dans la CUT, l'Initiative est venue de ceux dont je t'ai parlés : Remigio Todeschini, en premier, Francisco Dias d'ici [du SMABC] et Gilmar Carneiro, qui a toujours été lié à ces thèmes. Et la construction de l'ADS s'est faite à partir de l'appui international » (ENT6)

8.1.4. Les principes d'action et les raisons présidant à la création d'Unisol SP.

À la différence de l'ADS-CUT, Unisol SP constitue une structure indépendante du syndicat, le SMABC défendant le fait que « les EES soient sujets de leur propre histoire » (ENT6), même si, en ce qui concerne la représentation des coopérateurs en tant que travailleurs, le SMABC considère qu'il s'agit d'une prérogative du syndicat, qui peut empêcher les déviations observées (chez les coopératives italiennes et espagnoles) par rapport au projet initial, et notamment le fait d'employer beaucoup de salariés. Ce qu'Uniforja (issue de la reprise de l'entreprise Conforja) pratiquait encore de façon substantielle en 2008 (*cf.* chapitre 6). La création d'Unisol est donc aussi une façon de gérer les contradictions entre travailleurs salariés et coopérateurs, et, implicitement, d'épargner de trop vives tensions au sein même de la CUT :

« Les demandes d'une coopérative sont différentes de celles d'un travailleur qui est salarié d'une entreprise [...] C'est très différent de ce que fait un syndicat au quotidien. Le chemin naturel d'un syndicat est de regrouper ces différences d'intérêts dans une autre institution qui est dédiée exclusivement à ce débat. » (ENT29)

Regrouper les coopérateurs hors de la CUT paraît d'autant plus pertinent que, pour mémoire, la majorité des syndicats de la CUT restent en 2008 encore réticents, si ce n'est carrément opposés au développement des coopératives. Face à de telles oppositions ou craintes, la création d'une structure indépendante reste le meilleur levier pour développer un tel projet.

Unisol permet aussi de servir de locomotive ou d'exemple face aux travailleurs qui 'résistent' à l'autogestion.

« Au début de cette expérience, il y avait beaucoup de travailleurs qui voulaient simplement que l'entreprise ferme et verse les indemnités. Mais nous avons eu une expérience positive [Uniforja], puis le débat a continué à partir d'autres entreprises que nous poussions dans cette direction, qui s'additionnaient aux exemples venus du Rio Grande do Sul et d'autres demandes. » (ENT29)

C'est un moyen d'organiser des transferts d'expérience entre coopératives, puisque, selon le SMABC, « L'administration d'une coopérative de métal ou de miel a beaucoup de similarités même si le produit fini est différent » (ENT6). D'où les transferts de savoir-faire à partir de cette expérience (par des visites, etc.) et les partenariats d'Unisol avec Unitrabalho et le Sebrae pour appuyer la création et le développement de coopératives dans le Brésil. Cependant, comme on peut le comprendre à travers l'extrait d'entretien ci-dessous, la méthodologie d'accompagnement de ces partenaires institutionnels est très différente de celle mise en œuvre dans le Rio Grande do Sul (du moins telle qu'elle est exposée par le SMGPA, Unisol RS et une ONG CAMP) :

« Nous voulons travailler avec Unitrabalho pour qu'elle [la fondation] puisse initier des coopératives, les commencer, à partir des élèves qui sont en train de faire leur maîtrise ou doctorat et puis après cela, Unitrabalho n'a plus rien à faire avec cette coopérative. Nous avons un partenariat avec Sebrae, qui est une chose pour les petites et micro-entreprises au Brésil, c'est un service, qui a beaucoup d'argent. Que fait le Sebrae ? Il oriente une unité productive pour qu'elle se tienne debout et après il s'en va. » (ENT6)

Une fois la gestion techniquement calée, peut-on dire, Unisol prend le relais et est garant des contreparties vis-à-vis des partenaires financeurs (c'est-à-dire du respect des objectifs pour lesquels les financements ont été accordés) : « Le partenaire le dit ainsi : "je suis en train de donner l'argent à Unisol parce que je sais qu'ils font un travail sérieux, donc je vais mettre l'argent

là, parce que si je mets l'argent et que personne n'accompagne la structure aidée, l'argent peut se perdre" » (ENT6)

L'action s'inscrit dans une vision traditionnelle du développement économique, où il s'agit d'établir des rapports de forces sans changer les rôles ni les objectifs :

« Au Piauí, nous avons inauguré une usine de fabrication du miel, cette usine a obtenu des moyens de la fondation Banque du Brésil, il y a Unitrabalho qui a travaillé avec l'aide du Sebrae, Unisol aussi a aidé. Résultat : le prix du miel s'est élevé et les intermédiaires doivent payer plus pour obtenir le miel de l'agriculteur rural qui est organisé par le syndicat, par les coopératives d'apiculteurs [...] Donc vous créez un réseau d'agents sociaux qui vont faire une action locale pour améliorer la qualité de vie de ces gens. » (ENT6)

Unisol contribue au développement de coopératives compétitives tout en défendant les valeurs au nom desquelles se font ces partenariats :

« Quand ICCO dit qu'il va mettre de l'argent dans Unisol, c'est parce qu'ICCO a comme principe d'éradiquer la pauvreté dans le monde : il met à disposition des moyens pour diminuer la pauvreté dans le monde. Si je réussis avec mes différentes activités ici au Brésil à faire en sorte que plusieurs individus aient plus de revenus, je suis en train d'aider selon l'objectif d'ICCO. Donc, ils nous confient les moyens; et nous avons confiance en eux dans le fait qu'ils vont pouvoir financer des choses pour les gens. » (*idem*)

Créée dans l'objectif affiché de permettre aux coopérateurs d'être sujets de leur propre histoire, cet outil classique de démocratie représentative, dont les principes d'action sont prédéfinis, s'avère ainsi un moyen d'apaiser les résistances des travailleurs ou les tensions au sein de la CUT qui peuvent naître de ces orientations adaptatives (éradiquer la pauvreté).

8.1.5. Structure indépendante, conséquences inattendues et reprise en main

Pendant, parce qu'elle est indépendante de la CUT, Unisol SP a pu focaliser les aspirations à développer un mouvement autonome de coopérateurs. Vu d'un conseiller de la direction d'Unisol, qui a été auparavant conseiller au SMABC, l'extension d'Unisol SP à tout le Brésil semble très maîtrisée :

« ADS a décidé d'expérimenter Unisol au niveau national en 2004. En interne, ADS avait commencé à se rendre compte qu'elle suscitait, accompagnait des projets, mais ne fournissait pas un appui technique et politique sur le lieu même de la coopérative, comme le faisait Unisol [...] Alors 82 entrepreneurs d'économie solidaire autogérés ont été conviés à São Bernardo do Campo avec l'appui de l'ADS, de la CUT, d'Unitrabalho, et un appui international. Une direction a été élue pour deux ans. »

Le congrès constitutif d'Unisol Brasil se tient donc en 2004, à São Bernardo. La structure rassemble les entreprises récupérées qui étaient membres d'Unisol SP et des coopératives ou associations mobilisées au Brésil, dans le FBES, ou amenées par l'ADS-CUT ou Unitrabalho. Unisol Brasil grossit rapidement :

« En 2006, on était passé à 180 coopératives. À ce congrès, sous la pression de la base, on a décidé de continuer Unisol, qui est devenue la structure de représentation permanente. Une nouvelle direction a été élue, les membres de l'exécutif viennent des coopératives, qui continuent à leur fournir un revenu (la logistique est prise en charge par Unisol). La CUT a un membre à l'exécutif. Unisol a divers partenariats au Brésil et à l'international, qui permettent de monter les projets et de payer l'équipe technique. En 2008, il y a 230 coopératives à Unisol pour un chiffre d'affaires d'un milliard de Réais [582 M\$ CAN 2012]. » (ENT22)

C'est ainsi que des coopératives et des associations populaires ont rejoint massivement Unisol (Brasil), dépassant largement en nombre les coopératives issues d'entreprises récupérées et amenant nombre de travailleurs-coopérateurs qui n'étaient pas issus du *membership* traditionnel du SMABC. C'est ainsi que même Unisol SP s'est retrouvé participant des forums locaux du FBES, alors que le FBES est fortement critiqué par le SMABC et une partie de l'exécutif d'Unisol.

Cette évolution du *membership* d'Unisol va conduire à la situation conflictuelle de 2008. La majorité de ces membres contestent le projet de loi destiné à lutter contre les fausses coopératives et la précarisation du travail. Au congrès de 2009, Unisol va prendre des résolutions contradictoires avec les positions du SMABC puisqu'elle va décider de s'impliquer plus systématiquement dans le FBES (ENT19) et que, en outre, la délégation venant du Rio Grande do Sul refusera que soit réélu à l'exécutif d'Unisol celui qui s'était allié lors de la plénière 2008 au courant DS dans le PT.

La création d'Unisol Brasil a aussi eu des répercussions au sein de l'ADS-CUT qui, pour des syndicalistes de la CUT ou des interlocuteurs des autres organisations travaillant avec le FBES, « perdait un peu de son rôle ». L'ADS-CUT a aussi perdu de son rôle au profit d'Ecosol, qui regroupe des coopératives de crédit solidaire (ENT38). Ce qui a créé des tensions du côté d'Unisol cette fois, à qui cette partie échappait (ENT13). Cette situation va amplifier l'autonomisation d'Unisol vis-à-vis de la CUT (ENT13). Mais à partir de 2006 va intervenir une sorte de reprise en main de l'ADS-CUT, qui va s'étendre par la suite à Unisol Brasil, si l'on suit l'implicite dans les propos du nouveau coordonnateur de l'ADS-CUT à partir de 2006, qui a accepté cette responsabilité après une discussion avec le noyau dirigeant de la CUT, et en particulier avec Luiz Marinho, ancien président du SMABC qui est alors ministre du gouvernement Lula :

« J'avais accompli un cycle et je songeais à quitter le mouvement syndical quand Luiz Marinho, T. et S. m'ont expliqué qu'il fallait être à São Paulo pour aider l'ADS [car] elle entrait dans une période de restructuration [...] J'ai discuté avec S., qui m'a convaincu. Pour nous l'ADS est différente du syndicat, et il ne fallait pas qu'elle se fasse contaminer par les débats au sein de la CUT [...] J'ai discuté avec T., avec G²⁴⁹. Pour moi, c'est très clair, la CUT représente les travailleurs au Brésil, et l'ADS ne va pas représenter les coopérateurs [...] Il s'agit d'organiser les travailleurs en apportant d'abord une connaissance du commerce [...] C'est ma thèse [qui a prévalu] : chaque singe dans sa branche, mais tout le monde dans le même arbre. Il fallait clarifier les rôles de chacun et emmener tout le monde dans le même bateau [...] Unisol faisait un peu de tout : incubation, formation. Maintenant Unisol représente la production, c'est sa vocation. L'incubation, la formation reviennent à ADS qui a un rôle de sensibilisation dans tout le Brésil. » (ENT13)

Bref, Unisol est autonome pour autant qu'elle ne dévie pas des orientations prescrites. Et elle va être ramenée dans le giron en étant associée à un projet de commercialisation des produits de l'économie solidaire qui est dirigée par l'ADS-CUT (cf. chapitre 6, section 6.1.). On retrouve la hiérarchisation des échelles d'action collective déjà décrite dans le chapitre de présentation des identités collectives respectives du SMGPA et du SMABC.

Ce répondant estime avoir aussi réussi à faire que tout le monde soit à la bonne place à la CUT et au PT pour développer leur stratégie dans l'économie solidaire :

²⁴⁹ En fait avec les représentants des trois syndicats dirigeant Articulação Sindical et la CUT (le SMABC et ses alliés du syndicat des banques de São Paulo et du Pétrole de Campinas).

« Je peux dire que j'ai avancé [pour diriger la sectorielle nationale économie solidaire du PT] le nom de N. parce que je pense qu'il peut jouer ce rôle. Ensuite, je suis allé convaincre les camarades de l'ABC que N. était la personne adéquate [...] Donc, ces accords qui ont été faits en relation avec la sectorielle de l'économie solidaire du PT se sont construits ainsi : nous avons sensibilisé tous les États, au sujet de l'importance que tous les EES participent, sur le fait que nous allions probablement soumettre un candidat, que notre candidat a la disponibilité pour la CUT, Unisol, Ecosol, ADS, que nous avons l'idée de construire quelque chose qui pouvait toucher le gouvernement de Lula [...] et on a réussi à avoir une certaine majorité et à conclure cet accord avec DS. » (ENT13)

La conception que défend cet interlocuteur de la manière de monter un projet est typique d'un processus *top-down*, où ce qui compte, c'est la personnalité de tel ou tel *leader*, non de savoir comment il représente le groupe.

En 2008, à la plénière de la CUT, était adoptée la résolution (auquel cet interlocuteur a contribué) pour soutenir le projet de création d'une centrale de commercialisation avec Petrobras et « ADS/UNISOL/ECOSOL » (sic), spécifiant que « l'intégration d'ADS/UNISOL/ECOSOL a culminé dans un ensemble d'actions stratégiques tournées vers le renforcement organisationnel et institutionnel des entrepreneurs solidaires »²⁵⁰.

Ces formulations contradictoires avec une Unisol indépendante de la CUT sont à relier avec le fait que ce responsable de l'ADS-CUT, qui a donc l'aval des autres dirigeants syndicaux du projet de la CUT dans l'économie solidaire, considère pour sa part qu'avec une telle démarche, « la CUT représente non seulement les travailleurs formels à travers les syndicats [mais aussi] informels à travers les instruments d'organisation des travailleurs *via* l'économie solidaire ». Un constat qu'il a fait « suite à l'étude de marché pour le projet de commercialisation » : celle-ci avait révélé que les coopératives qui sont membres d'Unisol « pesaient un milliard de réais de chiffre d'affaires. » (ENT13)

En 2011, au Forum international de l'économie solidaire, qui a accueilli à Montréal, à l'initiative du Chantier de l'économie sociale, des représentants des structures d'économie solidaire et des

²⁵⁰ Document de la 12^{ème} plénière CUT 2008, texte de la direction exécutive nationale.

syndicats du monde entier, le coordonnateur général de l'ADS-CUT présentait Unisol Brasil comme une organisation créée par la CUT (et non plus comme le résultat d'une demande des coopératives) et la coopérative de commercialisation créée en 2009 comme s'adressant aux coopératives de la CUT.

8.2. Un maintien actif dans le chemin déjà parcouru.

La première sous section a mis en évidence la capacité du SMABC à innover dans les objectifs et les répertoires d'action. Les répertoires innovants n'introduisent cependant pas de modalités délibératives-intégratrices d'interaction avec les travailleurs bien que la création d'Unisol ait eu des conséquences inattendues, exposant le SMABC à rencontrer des travailleurs qu'il ne représente pas habituellement et qui agissent collectivement. Mais au sein d'Unisol, les cadres d'interaction n'ont pas été modifiés. Les nouveaux répertoires d'action ont en réalité permis une adaptation active dans le sentier parcouru. Ils répondaient à la nécessité (grammaire de la vie publique) de construire des réponses en direction de travailleurs non représentés, mais ils ne s'accompagnaient pour autant d'une modification des schémas profonds qui sous-tendent la stratégie du SMABC. Cette seconde partie va servir à exposer comment cela a été rendu possible, en relation avec le déroulement d'une séquence différente des événements faisant intervenir les variables de modalités d'interaction, de projet-liens sociaux et de construction des problèmes publics.

8.2.1. Le SMABC comme cas critique des théories du renouveau syndical

Les précisions qui sont données quant à la façon dont est poursuivie depuis 2008 la stratégie dans l'économie solidaire de la part de l'ADS-CUT, les interventions au FIESS en 2011 à Montréal, les résolutions de la plénière de la CUT... : tout cela témoigne de l'écart entre, d'une part, les pratiques des membres d'Unisol et, d'autre part, le projet poursuivi par le SMABC et la direction de l'ADS-CUT. Lors de son congrès, en mai 2009, le SMABC, constate une distanciation avec les coopératives et décide de « constituer un groupe de travail entre le syndicat et les coopératives » (sans mentionner Unisol explicitement dans ce passage) pour mener à bien les axes de travail

cités, notamment « une action plus articulée autour du projet politique commun » (congrès SMABC, 2009).

Si ce n'est une "reprise en main", en tout cas, ces faits témoignent de ce que la stratégie suivie par le SMABC et la direction de l'ADS-CUT dans l'économie solidaire résulte d'un processus de construction d'un projet par le haut, typique d'une vision hiérarchisée de la construction d'un intérêt collectif, où le *leadership* (d'un syndicat en l'occurrence) est légitime à agréger/hiérarchiser les demandes de façon à établir des compromis acceptables pour la majorité des membres et même à ramener au besoin dans le droit chemin les brebis égarées. Cette construction par le haut d'un projet va de pair avec la reproduction des identités collectives – cette reproduction consistant, pour mémoire, à faire de la défense des droits des travailleurs formels et du rapport salarial dit fordiste l'horizon indépassable d'un projet de représentation des travailleurs.

Affirmer cela peut paraître contradictoire avec l'exposition faite dans la première partie des pratiques du SMABC depuis la fin des années 1980, l'intégration des commissions d'usine, la vitalité délibérative lors des congrès, l'invitation aux mouvements populaires de la région à envoyer des délégués au congrès du SMABC..., et avec les analyses des chercheurs brésiliens sur l'apport du SMABC dans le cadre du développement régional de l'ABC.

Mais c'était bien le propos de cette première partie que de montrer que le SMABC possède les qualités considérés comme clés d'un renouveau syndical, mais reproduit les schémas dominants menant à l'exclusion de couches de travailleurs informels de la construction d'un projet de représentation. On se retrouve ainsi devant une falsification d'hypothèse par un cas critique (celui du SMABC)²⁵¹.

²⁵¹ Le SMABC est considéré comme une unité d'analyse, mais on peut dire que l'ensemble du cas fournit cette falsification, puisque si l'identité collective du SMGPA s'est transformée, ce n'est pas à la suite d'un processus de hiérarchisation des identités qu'aurait effectué ce syndicat (voir aussi la conclusion générale).

La falsification vient de ce que tant la notion de démocratie que de vitalité délibérative (Ganz, 2000 et 2004, Levesque et Murray, 2010) sont insuffisamment théorisées, contrairement au concept de modalité d'interaction, qui ne repose pas seulement sur des principes d'actions, comme les règles d'échange²⁵², mais sur la définition du problème ou de la situation (introduite par le médiateur) et les identités collectives ainsi légitimées, qui président à l'interaction.

Au lieu de porter l'attention sur les normes, sur le fait que tout le monde puisse formellement s'exprimer et qu'ensuite on vote sur une proposition rédigée par un noyau de personnes, on est porté à examiner les interprétations cognitives qui président aux interactions, ce qui amène ces interprétations cognitives, et si de nouvelles identités collectives sont reconnues, créant de nouveaux liens. On regarde aussi si les délibérations intègrent les besoins et aspirations formulés collectivement par des personnes en situation de domination. Car à défaut, on n'empêche pas qu'un projet continue – comme cette partie va le montrer – de se construire à partir toujours du même « groupe partiel » dominant de travailleurs, qui reste le groupe des métallos de l'ABC produit par la représentation qu'en fait le SMABC, parce que c'est lui qui continue de définir la situation²⁵³.

Par ailleurs, et comme souligné déjà dans les chapitres précédents, l'innovation institutionnelle ne va pas nécessairement de pair avec une transformation des rapports sociaux de domination tels qu'institutionnalisés. Aussi, la notion même de changement social demande à être théorisée du point de vue des rapports sociaux de domination. À défaut, on retombe dans une vision des

²⁵² C'est dans la définition des problèmes que se joue le maintien ou la remise en cause de rapports de domination, cf. S. Luckes, 2005. Il ne suffit pas qu'il y ait des votes pour s'assurer d'une démocratie si les grilles d'interprétations, les thèmes, les sujets, y compris la liste des candidats potentiels à l'exécutif, sont décidés en amont par les dirigeants (l'exécutif élu au précédent congrès) dans un processus *top-down* - comme cela se produit dans la façon dont le SMABC et Unisol organisent les congrès. On peut faire fonctionner une organisation mais on ne permet pas de faire émerger ou d'intégrer de nouvelles identités collectives.

²⁵³ La notion de "groupe partiel" vient de G. Simmel et exprime le fait que les contours du groupe représenté sont dessinés en procédant à une sélection et hiérarchisation des intérêts, selon C. Dufour et A. Hege (2010). Les deux auteurs expliquent la représentativité des syndicats dans l'après-guerre à travers l'adhésion de larges couches de salariés au projet d'extension de la société salariale autour du modèle de l'emploi industriel à temps plein. Les syndicats devraient donc se recentrer autour d'un nouveau groupe partiel pouvant incarner à nouveau un bien commun et un projet commun de représentation.

rapports acteur-structure, où structure et acteur sont de fait distingués et où la capacité stratégique de l'acteur est examinée indépendamment de son action réelle sur la structure, comme si les buts allaient de soi. Or, du fait de l'institutionnalisation asymétrique des intérêts des différentes classes sociales²⁵⁴, le syndicat est à la fois un groupe dominé et, au sein des travailleurs, un "groupe partiel" dominant, dont l'action, même innovante, vise la reproduction de ses intérêts institutionnalisés. C'est ce que va montrer la mise en perspective critique de l'apport du SMABC dans le développement régional, stratégie indissociable de celle suivie dans l'économie solidaire comme on l'a vu dans la sous section précédente.

Il est important de souligner que le propos n'est pas de nier l'adhésion du SMABC à des valeurs humanistes, citoyennes ou démocratiques. Il est même important au contraire de souligner la sensibilité du SMABC aux questions d'injustice et à la notion de syndicalisme citoyen pour renforcer le fait que ces interprétations normatives ne l'empêchent pas de maintenir des interprétations cognitives qui l'amènent à agir d'une façon différente du SMGPA et de façon contradictoire avec la mobilisation de ces travailleurs exclus ou rendus invisibles par la représentation collective institutionnalisée.

L'objectif est donc d'explicitier les interprétations cognitives du SMABC alimentant la reproduction du projet de représentation, et de montrer qu'elles collent aux grands schémas dominants ou « explications sur la marche du monde » prôné par la logique d'accumulation du capital (qui repose sur des processus de division et re-segmentation du travail entre secteurs, au sein des pays et entre pays). Pour ce faire, il y a lieu de commencer par déconstruire le fait que le développement régional dans l'ABC, où le SMABC a joué un si grand rôle, ait contribué à lutter contre les inégalités ; au contraire, il a plutôt contribué à renforcer les idées dominantes et à exclure ou maintenir dans les marges les plus pauvres, et les petites initiatives d'économie solidaire, celles qui justement réunissent les travailleurs pauvres et informels.

²⁵⁴ Au sens de F. Dubet (2003 : 77-78).

8.2.2. L'adaptation aux mutations contemporaines : une contre hypothèse sur l'apport du SMABC

Le fait que les petits EES (*empreendimentos d'economia solidária*) ne bénéficient pas d'un appui approprié dans la région ABC, est souligné par un membre du SMABC qui est aussi le représentant de la région dans le Forum de l'économie solidaire de l'État de São Paulo (ENT43). Cet acteur-réseau du SMABC est en quelque sorte la réplique inversée du répondant ENT28 du SMGPA : sur plusieurs controverses (projet de loi contre les fausses coopératives, participation au FBES, remise en cause de la hiérarchisation des lieux d'action collective et de la construction *top-down* d'un projet), il est sur des positions proches du SMGPA (alors que le répondant ENT28 est, lui, sur des positions proches du SMABC, cf. sa trajectoire en 7.3.3.). En outre, il a la même analyse que le SMGPA comme quoi, si les petites initiatives d'économie solidaire ont des difficultés à se viabiliser, ce n'est pas dû nécessairement à quelque chose que ces EES ne feraient pas correctement (une mauvaise gestion ou un positionnement inapproprié sur le marché, etc.), mais à leur plus grande difficulté à accéder à des lignes de crédit, alors que leurs besoins de financement sont pourtant incomparablement plus faibles que ceux d'une entreprise récupérée comme Uniforja²⁵⁵. Pour cet interlocuteur, c'est donc le type d'appui apporté aux petits EES qui est en cause, notamment dans la région ABC. Il pense que le développement régional (ce qu'il appelle le consortium de l'ABC) ne redistribue pas les richesses produites dans l'ABC à hauteur des contributions de ces EES :

« C'est pour cela qu'on propose, moi par exemple, on propose aujourd'hui de monter un conseil de l'économie solidaire dans l'ABC, qui va faire une carte de tous les EES de l'ABC, en indiquant à quelle hauteur chacun contribue pour l'économie, pour qu'on ait un montant, pour qu'on puisse interpeller les maires des villes de l'ABC. Parce qu'il y a un consortium ici dans l'ABC qui réunit les maires. Et on va discuter participation. Il faut qu'il y ait un retour. Cela peut être un retour en termes de formation, en termes de Supposons que la municipalité a un espace, un espace pour l'artisanat. Supposons que notre contribution, elle est autour de 2% du PIB. On peut retourner 1% à l'artisanat, non ? Pour faire une maison de l'artisanat dans Diadema [...] pouvoir investir, exposer leurs produits, les commercialiser dans un espace *décent*. Voilà, on est en train d'interpeller quelques personnes à l'intérieur des municipalités, pour se mettre autour d'une table [...] On va voir si on arrive à clarifier les choses comme [...] *Quel est le développement du grand ABC en relation*

²⁵⁵ Pour mémoire, c'est Lula en personne qui est allé chercher le chèque (ENT43 et ENT 13). La BNDES a prêté 25 millions de réais à Uniforja en 2003 (Rodrigues, 2006 : 89)

avec la question de l'économie solidaire ? Quelle est la participation des Forums [du FBES] ? » (ENT43)

De ces propos, il ressort que les populations en situation dominée, les petits EES notamment, ne profitent pas du fait que la région réussisse à maintenir sa compétitivité et ses emplois (formels)²⁵⁶. On va voir qu'une série de travaux permettent d'expliquer cette perception, qui s'avère pertinente.

Pour peu qu'on décode la gouvernance régionale de l'ABC²⁵⁷, non comme une gouvernance participative, mais comme une gouvernance néo-corporatiste (comme la caractérise M. Leite, 2007), on pouvait notamment s'attendre à ce résultat, comme quoi les segmentations du marché du travail, sources des inégalités, ne sont pas remises en cause. Car la représentation néo corporatiste favorise les intérêts déjà organisés²⁵⁸, compte tenu des modalités de représentation : dans la région ABC, ces modalités donnent une place prépondérante aux élus locaux, qui représentent 49% des voix²⁵⁹, et aux corps intermédiaires (les représentants des entreprises et des syndicats, et les notables locaux), tandis que la société civile impliquée dans les luttes pour la défense de l'environnement, contre l'exclusion et pour l'économie solidaire sont, soit sous-représentées²⁶⁰ (comme on pouvait le comprendre à la description qui en était faite dans la sous

²⁵⁶ À ma connaissance, cette question des retombées réelles pour les populations en situation d'exclusion du marché du travail formel ou peu qualifiées est peu prise en compte par les différents chercheurs qui se sont intéressés au modèle de développement régional mis en place dans la région ABC depuis la décennie 1990.

²⁵⁷ Pour une présentation exhaustive et détaillée sur le processus de constitution de la chambre régionale de l'ABC depuis le début de 1990, voir I.J. Rodrigues, 2006. Sur le processus global, voir aussi L. Bresciani, 2004.

²⁵⁸ Voir aussi au sujet du néo corporatisme ou de la gestion tripartite ou multipartite dans le contexte brésilien, les travaux de F. Fidalgo (2007 :177), montrant que cela favorise nécessairement les travailleurs formels et les secteurs les mieux organisés de la société, et les travaux de G. Alves (2000) soulignant que la stratégie de confrontation n'était certes plus possible dans les années 1990 mais que la stratégie proactive adoptée par le syndicalisme brésilien (*i.e.*, la CUT), parce qu'elle revient à une stratégie néo corporatiste, mène aussi à l'impasse (en tout cas aux reproductions des inégalités sur le marché du travail).

²⁵⁹ Documentation transmise à Carole Yerochewski par la Ville de Santo André en 2009.

²⁶⁰ Le forum de la citoyenneté, mentionné dans les travaux des chercheurs cités, regroupent surtout ce que j'appelle les notables locaux, associations de commerçants et d'affaires, professions libérales, qui

section précédente par un répondant syndical), soit émanent d'autres acteurs, notamment du SMABC : c'est lui qui a ainsi relancé l'association et le processus d'alphabétisation en concertation avec les secrétariats à l'éducation des villes (Rodrigues, 2006). Lui et d'autres syndicats de la région ont aussi initié une ONG destinée à assister les gamins des rues de São Bernardo et leur famille, avec l'appui international des travailleurs des usines de Volkswagen dans le monde (*idem* : 88).

La région ABC n'a cependant pas échappé aux « restructurations systémiques » des marchés du travail. A. Cardoso, M., Alvaro, A. Comin et N. Guimarães (2004) montrent l'effroyable taux d'entrées-sorties sur le marché du travail de la région, entre 1989 et 1995. Ces auteurs établissent dans leur étude que le secteur de l'automobile a aussi créé des emplois pendant cette période, mais que les emplois créés sont donnés, non aux personnes licenciées (seules 20 % retrouvent un emploi dans le secteur automobile), mais à de nouvelles couches de travailleurs sans qualification qui seront licenciés à leur tour avant de pouvoir faire valoir l'expérience acquise pour bénéficier de meilleures conditions de travail dans l'industrie automobile, ou pour retrouver un emploi sur le marché formel du travail. Ces personnes sont à nouveau rejetées sur le marché informel du travail voire dans l'inactivité (Cardoso, Alvaro, Comin et Guimarães, 2004).

L'étude montre, en contrepoint, que faire des campagnes d'alphabétisation ou des actions de qualification est sans doute un moyen d'éviter pour les personnes concernées de se « fader les pires boulots » (ENT29). Mais on ne traite pas le fait qu'il y ait de tels boulots ni la façon dont les entreprises gèrent leur personnel. Dans la décennie 1990, la région ABC a connu elle aussi une forte montée des emplois informels (liées à la sous-traitance, au recours en bout de ligne à des travailleurs à leur compte ou à domicile, etc.). Et si l'emploi formel a bien progressé au cours des années 2000, dans la région ABC comme dans le reste du Brésil, grâce au retour d'une forte croissance et aux mesures renforcées de contrôle du travail informel mis en place par le gouvernement Lula, cela n'a pas empêché les entreprises de recomposer les divisions du travail,

considérait que la région ABC n'était pas suffisamment représentée dans les organes de décision politico-institutionnelle du pays. Ce sont elles qui ont "recruté" les syndicats, alors désignés comme les responsables de la désindustrialisation de la région, et des ONG, notamment dans l'environnement. Voir l'article « Um paradoxo que incomoda demais o Forum da Cidadania », dans un journal numérique du Grand ABC (Lima, 1997).

comme le montre la sociologue du travail N. A. Guimarães (2011), en se penchant sur la forte croissance du travail temporaire.

La gouvernance du développement régional de l'ABC a surtout favorisé l'adaptation du capitalisme brésilien aux mutations contemporaines. On peut cependant considérer cette modalité de gouvernance comme une innovation institutionnelle à l'échelle du Brésil, car ce pays s'est longtemps caractérisé par des relations autoritaires et clientélistes, et par le déni de la citoyenneté des populations non possédantes (Paoli, 2000). Mais à moins de se restreindre à une analyse normative du phénomène, on ne peut ignorer la littérature critique sur la notion de gouvernance qui montre comment cette notion permet d'envelopper des formes traditionnelles de néo corporatisme et comment de telles formes institutionnelles permettent de perpétuer les dominations traditionnelles (Hamel, 2001) et, en l'occurrence, la domination de la logique capitaliste.

Par ailleurs, les propos tenus par le *leader* atypique du SMABC jettent un éclairage critique sur la façon dont le SMABC développe sa stratégie dans l'économie solidaire et évalue ses propres actions. L'on peut se demander si le SMABC, certains dirigeants d'Unisol, et les incubateurs universitaires partenaires (il s'agit là d'Unitrabalho et non plus des ITCP qui ont rompu en 2002) connaissent la réalité de ces EES et quel est l'effet réel de leur appui dans les différentes régions où ils interviennent avec le Sebrae (la structure publique d'appui à l'entrepreneuriat classique). Ne favorisent-ils que les structures déjà compétitives sans voir que c'est justement par manque de soutien approprié que la plupart des autres ne le sont pas ? Et ne soutiennent-ils pas des articulations entre ces coopératives reproduisant à l'échelle d'un territoire les rapports de domination typique entre donneurs d'ordre et sous traitants au nom de la logique entrepreneuriale, comme le critiquent d'autres acteurs de l'économie solidaire (ENT5) ? La stratégie du SMABC dans l'économie solidaire se révèle en tout cas typique de représentations dominantes décalées par rapport aux réalités vécues par ces EES.

8.2.3. Le rôle secondaire de la société civile

Il est important de rappeler que c'est le SMABC qui a impulsé au sein de la CUT cette stratégie visant à asseoir la légitimité de la centrale en s'emparant de l'institution syndicale corporatiste. Selon les analyses courantes, en exigeant que ne viennent au congrès de la CUT que les représentants des syndicats reconnus par l'institution, le SMABC se coupait des réseaux d'Église qui avaient aussi porté le renouveau du syndicalisme et qui étaient les plus implantés dans les quartiers populaires (Rodrigues, 1997).

La question se pose toutefois de savoir si cette cassure est le résultat de cette stratégie de légitimation ou la cause. Selon la conceptualisation proposée dans cette thèse, les réseaux sociaux font lien non pas parce qu'ils reposent sur des matérialités, mais parce qu'il y a partage (ou acceptation) de significations. Autrement dit, on partage des façons de voir, ou de donner du sens, qui rendent visibles certaines choses et en laissent d'autres dans l'ombre. Je fais l'hypothèse que le SMABC n'a jamais "vu" ou considéré, cognitivement parlant, la société civile comme un acteur (comme des identités collectives autres). Et ce, même pendant les grandes grèves contre la dictature. En témoigne notamment le fait que, interrogé à plusieurs reprises sur le rôle de la société civile pendant cette période, l'un des *leaders* du SMABC ne mentionne que l'apport d'aliments pour aider les grévistes (ENT29).

Par ailleurs, les interlocuteurs du SMABC ne relèvent jamais l'existence dans la région du Mouvement des travailleurs sans terre (MST, présent aussi dans l'État de São Paulo), des mouvements d'habitants contre le coût de la vie..., qui se mobilisaient. Dans les années 1990, il existait aussi (et déjà) des associations communautaires défendant l'autogestion et intervenant auprès des jeunes au chômage pour les aider à construire des alternatives de revenu et travail (ENT7). En témoigne d'ailleurs le fait que des politiques publiques d'appuis (certes peu structurées) ont commencé à se développer dans les villes de l'ABC dès les premières années de la décennie 1990 (Alves, 2006).

Mais dans la narration des évènements (telle que mentionnée par les interlocuteurs du SMABC), la société civile n'apparaît pas comme un acteur organisé. Elle n'est qu'une multitude d'habitants (faiblement scolarisés). Pourtant, des *leaders* du SMABC avaient eux-mêmes commencé à militer dans une communauté ecclésiastique de base (ENT6) ou dans une association de quartier, dans les années 1970 (ENT43) ... Voilà pourquoi on peut se demander qu'est-ce qui est la cause de quoi.

En fait, il est plus pertinent d'avancer que la connexion avec la société civile organisée, c'est-à-dire la façon dont circulent les significations et en particulier les définitions de problème, ne fonctionne que dans un sens, du SMABC vers la population²⁶¹. C'est une autre façon de procéder à une hiérarchisation *top-down* des lieux d'action collective (seules les luttes dirigées par le syndicat sont contre-hégémoniques, selon le sens commun). Cette hiérarchisation n'a pas contribué à faire reconnaître la place de la société civile comme acteur d'alternatives (contrairement à ce qui a pu se passer dans le Rio Grande do Sul). Et ce d'autant moins que la formulation des problèmes publics, guidée par le SMABC, se centre autour de l'inadéquation des compétences des travailleurs (formels) et du faible niveau de scolarité (des pauvres).

8.2.4. Une interprétation de la crise qui n'ouvre aucune incertitude

Pendant la première moitié des années 1990, le SMABC est surtout impliqué dans les mobilisations en défense de l'emploi formel, *via* les négociations sectorielles (à la *camara setorial* de la métallurgie, cf. première section de ce chapitre). À cette époque, quoiqu'il y ait eu déjà quelques politiques en appui à la création d'alternatives de revenu et travail dans les municipalités PT, la crise économique est perçue dans l'ABC comme une crise conjoncturelle, causée principalement par l'inadaptation de la main d'œuvre aux nouveaux besoins en compétence des entreprises (Alves, 2006). Les municipalités de l'ABC développent surtout des actions de formation professionnelle en lien avec le FAT (fonds de soutien aux travailleurs qui gère l'indemnisation du chômage, le service public de l'emploi et les actions de formation ainsi

²⁶¹ Plutôt que de tenir pour acquis une certaine vision du global et du local, il faut regarder comment sont dirigés les flux, comment s'opèrent les connexions (Latour, 2007)

que l'appui aux micros et petites entreprises) – un fonds dont la gestion nationale, paritaire entre syndicats et patronat, prévoit la décentralisation des actions au niveau municipal.

Tout ceci est à mettre en relation avec le fait, d'une part, que dans la CUT, ce sont les syndicats des métallos et des banques qui réclament, dès les premières années de 1990, de faire eux-mêmes la formation professionnelle sur fonds publics (1993-1994)²⁶². Il s'agissait de répondre à une demande de la base et de légitimer de façon voilée de se substituer à l'État pour organiser cette formation professionnelle (Ferraz, 2005 : 105). D'autre part (cf. la section 6.1.), la mise en œuvre du programme *Integrar* a revêtu un caractère classique dans l'État de Sao Paulo et le SMABC ne s'est en fait guère préoccupé de cette action (ENT15). C'est une vision très entrepreneuriale des raisons de la crise de l'emploi dans l'ABC que relaie le SMABC à travers ces actions de formation professionnelle et lorsqu'il pousse, à partir de 1997, la camara régionale à relancer une campagne massive d'alphabétisation (elle marque d'ailleurs toujours les propos d'un de ses *leaders*, cf. 1^{ère} section).

Cette lecture de la crise ne laisse place à aucune dissonance cognitive. En même temps qu'elle propose une explication rationnelle des difficultés rencontrées dans la région ABC, elle peut faire appel à des remèdes accessibles (les fonds de formation du FAT) et qui paraissent d'autant plus appropriés que l'enjeu du travail informel et des procédures de gestion de la main d'œuvre est laissé dans l'ombre, ou rabattu à un problème conjoncturel de montée du chômage.

Alors que la question du travail informel et de la construction d'alternatives commencent à devenir un enjeu public dès la fin de la première moitié des années 1990 au Brésil et dans le Rio Grande do Sul, le sujet ne ressortira que dans la seconde moitié des années 1990 dans l'ABC, et sous une forme différente, non pas comme un problème injuste sur lequel se mobiliser, mais comme une tentative de remise en cause des droits des travailleurs formels par les entreprises et le gouvernement, qui pratique la dérégulation du marché du travail. Cette tentative prend notamment le visage des fausses coopératives auxquelles sont confrontées les syndicalistes du SMABC avant même d'avoir vraiment eu l'occasion de soutenir des récupérations d'entreprises en

²⁶² Les syndicalistes professeurs souhaitaient eux un projet plus global d'éducation (Ferraz, 2005)

faillite : à son (5^{ème}) congrès en 1996, le SMABC – tout comme la CUT à la même période – avance d’ailleurs la possibilité de soutenir les coopératives après avoir affirmé vouloir se battre résolument contre les fausses coopératives.

Comme le souligne un répondant (ENT1) déjà mentionné (section 6.1.), si le SMABC en vient à défendre l’autogestion, c’est parce qu’il prend en compte les faillites d’entreprises, et non parce qu’il a une vision de l’économie solidaire qui viendrait du « mouvement populaire » et d’une « vision plus large de l’inclusion, où il n’y a pas besoin d’être chômeur pour justifier ce choix de vie de faire une coopérative. ». Pour boucler avec la caractérisation du projet que poursuit le SMABC dans l’économie solidaire, il faut souligner que ce qui oriente le SMABC, c’est la demande de Lula d’aller examiner les puissantes coopératives. Elle envoie le SMABC vers des modalités d’interaction où ce qui fait sens est de construire des institutions d’économie sociale pour réguler le marché, non de faire de l’autogestion un levier d’*empowerment* collectif.

8.2.5. Des modalités d’interaction reproduisant les rapports sociaux dominants

Indice du fait que le programme *Integrar* n’a pas entraîné de nouvelles modalités d’interaction ni modifié la façon de voir du SMABC, ses interlocuteurs ne mentionnent jamais cet évènement. Il en va différemment de l’expérience de la transformation de l’entreprise en faillite Conforja en trois coopératives réunies sous la structure Uniforja. Cette expérience semble avoir été l’un des principaux aliments de la stratégie du SMABC. Comme dans beaucoup d’autres situations de ce type, c’est le syndicat qui pousse à la transformation en coopérative – mais compte tenu de la législation brésilienne, il faut négocier avec le juge la reprise de l’entreprise. C’est ainsi qu’Uniforja héritera d’une dette importante, et que le SMABC justifie que la coopérative (qui en regroupe trois) fasse appel à un nombre important de salariés.

L’expérience repose donc déjà sur une déviation par rapport au projet autogestionnaire. Au sein d’Uniforja, on retrouve aussi les problèmes de désengagement, ou retrait, d’une partie des travailleurs peu qualifiés. Ils sont décodés encore aujourd’hui par les interlocuteurs du SMABC et de l’exécutif d’Unisol comme le produit d’une difficulté à faire évoluer les mentalités de

travailleurs âgés qui ne sortent pas des réflexes du subordonné (ENT30). Mais des études mentionnent l'abandon de certaines caractéristiques autogestionnaires au nom du succès économique (Azevedo, 2007, voir aussi la section 5.2.).

Il est vrai qu'à l'époque, les travailleurs formels qui perdent leur emploi ne veulent pas non plus croire que la crise est structurelle. Si bien qu'ils sont d'autant moins attirés par le fait d'avoir à assumer la gestion d'une entreprise. Comme dans le reste du Brésil, les pratiques d'économie solidaire rencontrent en revanche un écho auprès des femmes et de ceux qui n'espèrent rien du travail formel qui les a depuis longtemps rejetés (Alves, 2006). Cependant, ce ne sont pas avec ces couches de travailleurs que le SMABC entre en interaction.

8.2.6 L'impact de la séquence des événements

À partir de la fin des années 1990, devant le flot montant de chômeurs et de pauvres rejetés dans le travail informel, y compris dans la région ABC (situation guère mentionnée dans les exégèses sur la gouvernance du développement régional dans l'ABC), les maires (pétistes) des villes de l'ABC commencent à adopter des politiques d'appui plus structurées à l'économie solidaire. La ville de Santo André en particulier, dirigé à nouveau par le maire (Celso Daniel) qui a eu l'idée de réunir les sept villes dans un consortium pour impulser un développement, fait ouvrir une banque du peuple (*banco do povo*), qui s'adresse cependant à des projets de moyenne, voire grande entreprise (Uniforja en bénéficia, Oda et Secoli 2002), ainsi qu'un incubateur de coopératives. Sensibilisé à la participation populaire – il a lancé parallèlement une expérience de budget participatif qui fait figure d'exemple –, il a poussé pour que cette politique d'accompagnement des initiatives soit mise en œuvre par la municipalité de façon participative, pour soutenir aussi (comme à Porto Alegre en 1996) la reconnaissance des pauvres et travailleurs de l'économie solidaire comme des sujets et non des objets de l'action collective (Cunha, 2002, Alves, 2006).

Avec l'Incubateur de coopératives, la municipalité de Santo André est prête à soutenir tous les segments de l'économie solidaire. Indicateur de cette volonté, elle a fait évoluer ses critères de sélection pour favoriser la création de coopératives populaires à partir des groupes d'habitants et a accepté de développer un accompagnement sur le long terme, misant sur la qualité de la

démarche (soit que les coopérateurs prennent vraiment en main la gestion solidaire de la coopérative) plutôt que sur les résultats quantitatifs de court terme (nombre de coopératives créées, voir Cunha 2002). Cette politique fait ainsi le lien entre la méthodologie d'accompagnement déployée et la qualité des pratiques autogestionnaires auxquelles on peut s'attendre dans les coopératives (cf. section 5.3. sur les idéaux-types de politiques publiques, França Filho, 2006).

Mais cette compréhension sera absente de la façon dont Unisol SP va mettre en œuvre cette politique publique – car Unisol SP est devenu début 2000 l'opérateur de l'incubateur de coopératives, compte tenu des liens privilégiés avec le SMABC et de la volonté du maire pédiste de Santo André de faire intervenir les syndicats dans ce domaine.

Ainsi, Unisol SP va établir une distinction implicite entre les coopératives industrielles (ou entreprises récupérées) et les coopératives dites populaires, qui se traduira « dans les relations établies avec le public du programme de l'incubateur de coopératives » (Cunha, 2002 : 144). Autrement dit, Unisol SP soutient quasi exclusivement les entreprises récupérées, en mettant l'accent sur leur compétitivité : « [Unisol] reproduit beaucoup le modèle de gestion adopté dans les entreprises classiques, rendant difficile la transformation des travailleurs de la condition d'employés à celle de [auto]gestionnaires » (*idem*). Unisol SP s'oppose *de facto* à la politique municipale de légitimation de pratiques sociales d'une population dont Unisol SP et le SMABC se détournent.

On peut souligner le rôle que tient le projet (ou le maintien d'une vision inchangée de l'avenir) dans l'absence de perception de dissonances cognitives : lorsque le maire de Santo André crée la politique d'incubateur de coopératives (1998-1999), le SMABC a déjà un projet bien défini dans l'économie solidaire. Il paraît logique qu'en 2000, Unisol SP cherche à mettre en œuvre la politique d'incubateur selon ce projet. À l'inverse, les syndicalistes de Porto Alegre (et du RS) n'ont pas d'orientation définie dans l'économie solidaire quand interviennent les premières politiques publiques de la municipalité (à partir de 1996), qui mettent l'accent sur le rôle que doivent y prendre les travailleurs informels comme sujets collectifs.

Ainsi, pour expliquer comment le SMABC se maintient activement dans le chemin parcouru, interviennent les mêmes trois variables que celles permettant d'expliquer comment le SMGPA a rompu avec l'horizon de la défense et de l'extension des droits des travailleurs formels. Cependant, elles n'interviennent pas dans le même ordre, ce qui peut expliquer l'absence d'une perception de la situation comme incertaine de la part du SMABC et la non transformation des modalités d'interaction, ou la non perception de médiateurs ouvrant de telles modalités d'interaction (comme aurait pu l'être la politique d'incubateur de coopératives du maire de Santo André).

Les conséquences inattendues de l'évolution d'Unisol entraînent toutefois dans des modalités d'interaction transformées un interlocuteur du SMABC (le répondant ENT43) et explique qu'il se retrouve sur une position inversée. L'évolution imprévue du *membership* d'Unisol (lors de son extension au Brésil en 2004) a amené cet interlocuteur à participer à des échanges d'expériences au cours desquelles il est entré en interaction avec les diverses initiatives d'économie solidaire; il a même été « ramasser les déchets avec les *Catadores* » (ENT43). Car, souligne-t-il,

« cela ne marche pas de rester sur sa chaise derrière une table; de rester assis à l'air conditionné et de proposer des améliorations de vie pour un camarade qui est en train de collecter les déchets dans la rue. Qui je suis si je ne suis pas capable d'y aller et de pousser la charrette avec lui²⁶³ ? Ou de stopper et de lui offrir un café pour discuter ? Pour voir ce dont il a besoin, si c'est d'un frein à poser sur la charrette. »
(*Idem*)

De même, il trouve nécessaire que les incubateurs de coopératives qui viennent de l'université sortent, « aillent voir la réalité de chaque EES », chose que le président d'Unisol devrait aussi faire, car les nombreuses réunions n'indiquent pas « quel est le besoin réel des EES. Parce qu'il y a des choses que l'on peut résoudre par téléphone, mais il y en a où il faut être sur place. » (*Idem*).

²⁶³ Les *Catadores* qui ramassent les déchets recyclables ont souvent une charrette qu'ils poussent ou qui est tirée par un âne ou un cheval

8.3. Conclusion : des liens sociaux qui enferment dans une démocratie descendante

Il est marquant de constater que l'épisode de l'incubateur de coopératives populaires n'est pas mentionné par les interlocuteurs du SMABC ou d'Unisol SP, alors que l'action de ce maire est saluée pour avoir joué un rôle décisif dans le développement régional (cf. les propos d'ENT29). Cela révèle que c'est une conception de l'avenir de la région ABC et de la façon de développer des actions, pour préserver sa compétitivité et ses emplois, qui sont ainsi partagés (ou qui font lien). C'est en fonction de ce cadre cognitif que le SMABC participe à la gouvernance régionale néo-corporatiste et s'engage dans des interactions avec le monde des notables locaux et avec les entreprises.

Ne pourrait-on classer dès lors le SMABC (et ses innovations dans les répertoires d'action) dans les cas de « renouveau de type schumpétérien », pour reprendre la façon dont S. Tufts (2009) conceptualise les relations changeantes, contradictoires et à différentes échelles de syndicats avec l'État, le capital et la société civile ? « Je défends que beaucoup des stratégies de renouveau du mouvement des travailleurs couramment observées peuvent être interprétées non seulement comme une réaction, mais comme constitutives du néolibéralisme et du *re-scaling* du capital et de l'État » (Tufts, 2009 : 980).

Il est frappant de constater que le SMABC continue d'employer le langage des « contreparties », typique de la période fordiste, pour justifier sa stratégie globale, qui consiste *in fine* à aider le capitalisme local à se restructurer. Et dans l'économie solidaire, c'est aussi le terme de contreparties que le dirigeant d'Unisol comme le représentant du SMABC à Unisol utilisent pour expliquer ce qu'ils restituent aux partenaires, y compris syndicaux :

« Pourquoi ils [la CSN, la caisse Desjardins] nous appuient ? Ils appuient parce qu'ils veulent que nous construisions ensemble ici un modèle comme le modèle Desjardins, qui est un modèle de justice [qui fonctionne, qui crée des emplois et suscite des entreprises], pour ce que j'en connais et en ai vu personnellement. Ce sont les contreparties. » (ENT30)

La référence au syndicalisme schumpétérien vise à montrer qu'il y a lieu de s'interroger sur la notion de changement pour distinguer les innovations institutionnelles des transformations

sociales. Car on constate que ce que l'on peut considérer comme des stratégies innovantes – telle la participation au développement régional et le développement d'institutions d'économie sociale – participent en fait de la reproduction des rapports sociaux de domination et de l'exclusion de franges de populations. Ces stratégies relèvent *in fine* d'une adaptation active au chemin parcouru (Thelen, 1999) et non d'une rupture avec celui-ci.

On peut, pour finir la démonstration, relier les pratiques du SMABC dans l'économie solidaire à leur conception du développement économique, qui les empêche de voir le rôle joué par le travail informel, à l'instar d'Anibal Quijano, dont les analyses ont influencé le projet de développer de grandes coopératives. Les positions de l'intellectuel péruvien sont explicitement critiquées par la sociologue du travail, N. Guimarães : dans son étude sur la recomposition de la division du travail au sein même du travail formel, elle conteste sa vision de la dualisation du marché du travail faisant du travail informel un phénomène de marginalisation, car cette analyse ignore « comment la reproduction des formes non typiquement capitalistes des relations de travail était constitutive des besoins de développement du capital [...] ou comment ces formes non capitalistes de production et de travail étaient fonctionnels avec la reproduction du capital. » (Guimarães, 2011 : 6)

Le partage ou l'acceptation des significations dominantes sur la crise, les mutations, la division du travail..., ont pu influencer la façon dont le SMABC perçoit les chômeurs et les travailleurs informels comme des personnes qui manquent des compétences réclamées par les entreprises ou susceptibles de "s'auto-exploiter". En n'interagissant pas avec eux (ou pas selon des modalités délibératives-intégratrices au cours desquelles chômeurs et travailleurs informels agissent collectivement), le SMABC ne décèle du coup leurs besoins qu'à travers les définitions de situation partagées avec ceux avec qui il entre en interaction, soit notamment les entreprises pour lesquelles la recherche de la compétitivité et du profit est une contrainte posée comme incontournable (en particulier à l'époque de ces restructurations qui secouent le Brésil).

De même, quand le SMABC se réfère à Lula comme médiateur, il se réfère au dirigeant du PT, non à celui qui lance l'appel pour soutenir la Bolsa Familia, événement d'ailleurs lui aussi non

mentionné par les interlocuteurs du SMABC. Sa vision des pauvres et de ce qu'il faut faire pour eux n'a d'ailleurs pas été modifiée puisque le SMABC a fait campagne pour la création de citernes dans le Nordeste du Brésil (ENT15). On peut souligner en parallèle que les conceptions du développement économique régional du SMABC s'accordent avec les politiques macro-économiques menées par le gouvernement Lula, qui misent sur la croissance pour redistribuer des richesses aux pauvres.

Ainsi, en saisissant les médiateurs nommés par les acteurs-réseaux du SMABC, on sélectionne les événements qui font sens, et qui mettent en lumière les interprétations cognitives ou liens sociaux. Ceux-ci montrent que le SMABC est un syndicat connecté au global au sens de Latour, c'est-à-dire à des acteurs en situation de domination, ou qui peuvent l'aider à acquérir les ressources lui permettant de développer un projet dans ce contexte. Ainsi, c'est parce qu'il ne croit pas que les initiatives d'économie solidaire peuvent construire des alternatives que le SMABC ne "rencontre" pas ces initiatives ni la société civile organisée qui les soutient dans l'ABC. En revanche, quand il s'agit de mener une action d'alphabétisation, il sait trouver les alliances et ressources qui permettront de mettre en œuvre cette politique.

On remarque en même temps que la possession d'un certain type de ressources liée aux liens sociaux du SMABC contribue à renforcer ses interprétations des problèmes et l'envoie sur le même type de modalités d'interactions. Les ressources dont on dispose dirigent vers des schémas d'utilisation (Sewell, 1992).

Se trouve aussi confirmé le fait que la lecture des possibles est liée au projet/orientation, et donc aux définitions de problèmes. Ni la population de l'ABC ni même les travailleurs métallo ne font figure d'opportunités pour le SMABC (les travailleurs sont présentés comme ceux pouvant faire dévier le projet de coopératives, voir le chapitre 6). Si connexions il y a avec eux, elles sont à sens unique.

À bien y regarder, les notions de *bottom-up* et *top-down* biaisent l'analyse que l'on peut faire des processus réels de construction des projets de représentation. Comme soulignée en première

partie de ce chapitre, l'organisation du dernier congrès du SMABC paraît être un exercice modèle d'une démocratie *bottom-up* associant de surcroît la société civile. Si l'on examine cependant comment les *leaders* du SMABC retranscrivent leurs relations avec les travailleurs de la base, comme avec la société civile lors des grèves à la fin des années 1970 et au début des années 1980, on constate que, à aucun moment, ces *leaders* ne découvrent ou n'apprennent quelque chose provenant de cette base, de ces travailleurs ou de la société civile.

On peut faire l'analogie avec la façon dont est présentée la construction de l'ADS, comme émanant d'une décision de la CUT qui « observait les initiatives » alors que dans la réalité, la CUT semble avoir été en partie débordée par ce qui se produisait. Mais tout se passe comme si les *leaders* du SMABC regardaient d'en haut ce qui se passe à la base pour déterminer quel projet proposer. Contrairement au SMGPA, ils ne considèrent pas que les mobilisations apportent des pistes d'alternatives. Pour le SMABC comme pour tous ceux qui s'accrochent aux logiques représentatives, ils semblent penser que des pratiques de la base ne peuvent émaner que des demandes catégorielles, partielles, particulières, qu'il leur revient d'agrèger, puisqu'ils se considèrent comme les représentants.

Conclusion

Cette thèse est partie de l'hypothèse que les bouleversements identitaires sont au cœur de la crise du syndicalisme, et que celle-ci est une crise de la représentation collective des travailleurs. Si les mutations structurelles ont affaibli le syndicalisme, elles ne suffisent pas à donner le sens de la crise que les syndicats traversent et qui se reflète dans la montée, en dehors de ses rangs, des luttes de travailleurs informels, atypiques et à bas salaires. La présence d'organismes communautaires et de mouvements de foi dans le champ des relations de travail, qui accompagnent ou organisent ces travailleurs, n'est pas seulement une réponse pratique au déplacement du « pouvoir de négociation » des travailleurs (Silver, 2003), en relation avec les métamorphoses de la question sociale (Castel, 1995). Les diverses luttes menées montrent que nombre de travailleurs, qui contestent les dominations en terme de classes, mais aussi de genre, de race, etc., ne se reconnaissent plus dans les identités dominantes de la société salariale fordiste-keynésienne à partir desquelles tous les syndicalismes, au Nord comme au Sud, ont bâti leur stratégie.

La nécessité pour les syndicats de transformer leur projet ne fait guère débat. Mais associer les travailleurs qui sont au cœur de la question sociale et de sa réactualisation reste le défi que les syndicats ont (toujours eu) à relever (Hyman, 1994, Gallin, 2001). La question se pose donc de savoir comment une représentation collective des travailleurs allant dans le sens de la justice sociale peut se (re)construire.

Des constats convergents dans les travaux portant sur le renouveau syndical indiquent que les syndicats peinent à prendre en compte les nouvelles aspirations des travailleurs et à transformer leurs stratégies, du fait que leurs identités syndicales jouent dans le sens de la reproduction du chemin parcouru (Hyman 1994, Dufour, Hege, Lévesque et Murray, 2009, Frege et Kelly, 2003). Pour autant, les auteurs ne s'interrogent pas, comme je le défends, sur la façon dont les identités collectives se forment, se reproduisent ou se transforment, mais sur la façon dont les syndicats peuvent développer leur capacité stratégique de façon à agir sur leurs identités existantes.

La problématique de cette thèse a consisté à souligner que la différence dans les questions de recherche provient d'une modélisation différente des identités collectives, qui renvoie à une conception de la société et du rapport acteur-structure. Soit l'on considère les identités comme des valeurs ou catégories; la construction d'une identité commune provient alors d'une hiérarchisation entre les multiples identités existantes, qu'il revient aux organisations syndicales d'opérer si elles veulent retrouver une légitimité. On place donc la focale sur les *leaders* syndicaux pour examiner quels rapports aux membres et à d'autres agents sont susceptibles de développer leur motivation et leurs capacités individuelles d'apprentissage.

Soit les identités sont considérées comme des variables en relation avec les significations instituées; le changement vient alors des transformations de ces significations. Plus aucune mobilisation de travailleurs informels, atypiques, ou exclus, ne paraît improbable, mais la formation d'une identité collective commune n'a rien d'acquis, car elle dépend du processus même de sa construction. Dès lors, ce ne sont plus les *leaders*, leurs qualités personnelles, qui sont le ressort-clé, mais les conditions selon lesquelles ces populations peuvent participer à l'action collective, qui leur permettent ou pas de remettre en cause les situations de multi-dominance légitimées par les institutions.

Le mouvement de l'économie solidaire au Brésil a été choisie comme cas d'étude du "pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent" et du "comment des identités syndicales se transforment ou pourquoi elles se reproduisent". Au-delà des débats académiques sur le terme, l'économie solidaire brésilienne s'avère être le lieu de mobilisations des travailleurs informels, pauvres, et rejetés par les mutations du travail menées par les entreprises et les politiques néolibérales. Parce qu'elle mobilise ces travailleurs de différentes façons et exprime de nouvelles aspirations, on peut parler de nouveau mouvement social de travailleurs, en tout cas de l'émergence de nouvelles identités collectives de travailleurs, qui remettent en question le paradigme de la société salariale fordiste. Car celui-ci a aussi constitué une référence dominante au Brésil, même si la société salariale n'a été qu'incomplètement développée. Autre qualité du cas, le mouvement de l'économie solidaire est une alliance entre les organismes communautaires et la principale centrale syndicale brésilienne, la CUT, qui est impliquée de différentes façons dans la construction des initiatives organisant les anciens travailleurs formels ayant perdu leur emploi,

ou les travailleurs informels ou rendus informels par les mutations du travail et des politiques publiques. Il y a *de facto* des conflits au sujet de la représentation des travailleurs, qui font de ce cas un observatoire propice de la façon dont les identités collectives se forment et évoluent.

L'une des principales originalités du cadre théorique de cette thèse a consisté à conceptualiser les identités collectives comme des matrices cognitives et normatives. En intégrant les interprétations cognitives, les identités deviennent des variables dont le contenu n'est pas *a priori* fixé mais dépend de la façon de définir les dominations à combattre. La modélisation rend possible d'examiner la relation entre les façons de cadrer l'action collective et les significations ancrées dans des arrangements institutionnels changeants, à la source des multi-dominations sur le marché du travail.

Autre originalité : pour rendre compte des conditions de l'action sans en faire des forces sociales surplombantes, d'une part, le cadre théorique adapte la notion de liens sociaux en l'assimilant aux significations acceptées ou tenues pour acquises, considérant que ce sont elles qui facilitent ou découragent certains cours d'actions; d'autre part, il reprend la notion de médiateur, qui distord le sens routinier ou tenu pour acquis et qui rend visibles des actants, c'est-à-dire, en l'occurrence, des problèmes et des pratiques sociales qui n'étaient pas jusqu'alors considérées comme parties-prenantes des rapports entre capital et travail. Ces significations distordues par les médiateurs peuvent faire entrer les syndicats dans des interactions non routinières, au sens où le fonctionnement cognitif sort des automatismes et peut prendre en compte des significations nouvelles par rapport aux schémas tenus pour acquis.

Le cadre théorique distingue ainsi les interactions introduites par des médiateurs de celles routinières se déroulant dans le cadre de relations préexistantes à l'action collective. Ces interactions non routinières sont modélisées selon trois modalités : inégalitaires, car reproduisant les rapports sociaux de domination; démocratiques, selon la logique de la démocratie représentative; délibératives-intégratrices, pour repérer les situations où les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale sont reconnus comme des sujets à part entière dans ces interactions et peuvent amener leurs savoirs vécus, contribuant ainsi à la formulation des

problèmes publics. Ces nouveaux problèmes sont repérables aux controverses qu'ils font naître dans des arènes publiques variables par le type de participants et par le type de cadrages et contre-cadrages des problèmes.

Un des objectifs principaux de la recherche devient alors de savoir comment les syndicats entrent dans des modalités d'interaction délibératives-intégratrices avec les travailleurs qu'ils ne représentent pas habituellement et qui sont mobilisés dans l'économie solidaire. Car c'est en agissant collectivement que ces travailleurs sont porteurs de nouvelles identités collectives. Et, hypothèse corollaire, c'est à la condition d'entrer dans des modalités d'interaction délibératives-intégratrices que les syndicats sont susceptibles, non pas seulement d'adapter de nouveaux répertoires d'action collectives tout en se maintenant dans le chemin balisé par les institutions de représentation collective, mais de transformer leur façon de voir et de repositionner leur rôle et leurs stratégies.

Les résultats de cette thèse indiquent qu'il n'y a pas lieu de tenir pour acquis que les syndicats jouent un rôle de premier plan dans la formulation d'une identité collective commune, support d'une reconstruction d'une représentation collective de l'ensemble des travailleurs. Cette remarque ne s'appuie pas sur un constat normatif répandu, comme quoi les syndicats sont voués au déclin s'ils ne transforment pas leur projet de représentation; elle provient de l'analyse des contenus représentationnels des nouvelles identités collectives de travailleurs et des processus menant à la construction d'identités collectives syndicales en rupture avec les rapports sociaux dominants, ou les reproduisant. Les résultats de cette thèse, synthétisés ci-après, montrent par ailleurs que les syndicats peuvent jouer un rôle très important en tant qu'acteur politique, pour favoriser la reconnaissance des nouvelles identités collectives de travailleurs et la légitimation des pratiques transformatrices, à condition qu'ils entrent en effet dans des modalités délibératives-intégratrices avec les travailleurs agissant collectivement. Sinon, ils développent des projets qui s'adaptent aux mutations du capitalisme et leur sert de guide d'interprétation des initiatives collectives des travailleurs, qu'ils cherchent alors à diriger vers les chemins habituels de la représentation collective, quitte à briser leur capacité d'action collective.

Le premier chapitre de résultats valide l'existence de nouvelles identités collectives de travailleurs dans l'économie solidaire au Brésil. La méthodologie suivie a consisté à repérer dans un premier temps les controverses ainsi que les associations identitaires qu'elles dessinent entre les acteurs de l'économie solidaire. Leur contenu révèle des visions opposées sur ce qui constitue le champ de l'économie solidaire, sur les problèmes ou dominations à prendre en compte et la façon de les interpréter. Les positions prises dans les controverses expliquent que des acteurs syndicaux réduisent l'économie solidaire à une modalité d'inclusion dans un marché compétitif ou la considère comme porteuses de pistes de transformations.

Dans un deuxième temps, les controverses ont été mises en correspondance avec les pratiques autogestionnaires de référence. Deux idéaux-types de coopératives sont ressortis : l'un a révélé des pratiques en rupture avec les schèmes dominants de l'époque fordiste et en particulier avec le rapport hétéronome au travail, tandis que l'autre les reproduit, en continuant à s'inscrire dans la poursuite de la compétitivité, qui est pourtant à la source de l'exclusion de travailleurs.

La rupture avec le rapport hétéronome au travail provient d'une nouvelle articulation des identités au travail et hors travail. En fait, c'est à la fois le contenu du travail et du hors travail et la relation entre les deux qui sont redéfinies. Dans les coopératives où l'on remet en cause la logique compétitive et les habituelles divisions du travail entre concepteur et exécutant et intellectuel et manuel, l'ensemble des travailleurs sont susceptibles d'exercer collectivement un contrôle de la gestion ; ils s'engagent dans les choix collectifs sur le "quoi produire", le "comment" et le "pour qui", parce que les modalités d'interaction délibératives-intégratrices leur permettent de projeter leurs multiples appartenances identitaires hors travail. Leur rapport au travail se transforme en même temps que les travailleurs remettent en cause la domination de l'organisation capitaliste sur les modes de vie.

Il apparaît ainsi que les communautés d'appartenance hors travail, qui sont avant tout des communautés de sens, ne se réduisent pas à des catégorisations, par le genre, l'origine ethnique, le lieu d'habitation, etc. La dynamique identitaire vient justement des significations qu'on attribue au travail et hors travail, et à leurs relations, qui sont changeantes et qui constituent l'un des

principaux sujets de controverses dans l'économie solidaire. C'est ce que permet de faire apparaître la conceptualisation des identités collectives en matrice cognitive et normative. Le sens attribué aux petites initiatives dans l'économie solidaire prend ainsi une connotation très différente selon qu'elles sont associées à la réactualisation de formes précapitalistes de développement ou à une nouvelle façon d'associer les activités de travail et les modes de vie.

Ces résultats questionnent les notions d'identités au travail et hors travail. Celles-ci s'avèrent mutuellement dépendantes. Plutôt que de les naturaliser en catégories – en assimilant l'identité au travail à des identités économiques et le hors travail à des identités sociales qui comprendraient les différences de genre (ou d'ethnie) –, il faut les garder comme des concepts qui permettent de capturer, analytiquement parlant, de quelle façon sont reliés des phénomènes qui interviennent dans différents lieux et à différentes échelles. Les processus de reconstruction identitaires, et les controverses que génèrent l'introduction de nouveaux problèmes publics ou de nouvelles façons de définir les dominations, s'appuient en effet sur des interactions au sein des coopératives et des petits groupes solidaires, ainsi qu'au sein d'arènes diverses – telles celles du Forum brésilien de l'économie solidaire et des rencontres altermondialistes, ou celles du budget participatif de Porto Alegre et des politiques publiques d'économie solidaire menées dans différentes localités ou États du Brésil, en général par le Parti des Travailleurs. Ces processus permettent de retrouver des capacités à agir, ou à transposer des schémas (au sens de Sewell, 1992), en retrouvant des possibilités de se projeter, du fait de remettre en cause la prédominance de l'organisation capitaliste du travail et de la marchandisation sur les modes de vie naturalisés avec la société salariale fordiste.

Il serait donc préférable de dire qu'il y a une (ou des) identité(s) collective(s) dans l'économie solidaire, qui s'appuie(nt) sur des significations (re)construites des rapports entre des activités socialement considérées comme du travail et celles considérées comme hors travail (mais qui incluent notamment le travail reproductif ou travail gratuit des femmes²⁶⁴). Par leurs luttes, les travailleuses et travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire sont producteurs de

²⁶⁴ Delphy (1998).

connaissances, qui font écho aux débats de philosophes sur la nature du travail et son sens dans les sociétés modernes.

Ces résultats permettent d'affiner le questionnement sur le pourquoi de nouvelles identités collectives de travailleurs émergent, en s'attachant à examiner comment les activités de travail et de hors travail sont redéfinies et articulées, en fonction des conditions de participation des populations dominées à l'action collective, dans des arènes publiques. Le rôle de ces arènes est important car c'est à travers la reconnaissance de nouveaux problèmes que sont reconnues simultanément de nouvelles définitions du global et du local et de leurs connexions, c'est-à-dire de la façon dont le sens circule entre les sites et, en conséquence, de qui est légitime à construire du sens. Avec la création de la supervision de l'économie solidaire au sein du département du développement économique, la mairie de Porto Alegre a ainsi contribué à légitimer une nouvelle manière de penser et de produire le développement économique, où le global devient notamment les modes de vie et la protection de l'environnement et des communautés locales, et où les travailleurs informels et pauvres mobilisés dans la création d'alternatives de travail et revenu deviennent un acteur collectif central du processus. De telles transformations du global et du local contribuent à la création de nouvelles possibilités de se projeter pour les travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale.

La thèse confirme que la construction de nouvelles identités collectives de travailleurs s'inscrit dans la production de nouveaux paradigmes sociétaux qui n'émergent pas des seules relations entre patronat-syndicats ni d'une gouvernance de type néo-corporatiste, mais d'arènes publiques. Et ce processus n'apparaît guère maîtrisable par des *leaders* syndicaux – comme en témoigne d'ailleurs le conflit suscité encore en 2011, lorsque la centrale brésilienne CUT a demandé que le Secrétariat national à l'économie solidaire soit transféré du ministère du Travail à celui des Micros et Petites Entreprises. Le mouvement de l'économie solidaire s'y est opposé car, si cela permettait à court terme d'obtenir rapidement des aides financières publiques, cela remettrait en cause à moyen terme l'identité même du mouvement, c'est-à-dire son projet de transformation des rapports sociaux "au travail et hors travail".

Parallèlement, ces résultats font ressortir le rôle spécifique de certains organismes communautaires : à travers, d'une part, l'attention portée aux méthodologies d'accompagnement – méthodologies qui constituent une autre des controverses du mouvement de l'économie solidaire –, et à travers, d'autre part, la construction d'interactions délibératives-intégratrices avec les institutions, ces organisations contribuent à la création d'espaces publics (au sens de Laville, 1996, ou de Baiocchi, 2003), permettant aux travailleurs au cœur de la question sociale d'exprimer leurs besoins et aspirations, d'apporter leurs savoirs vécus et de s'engager dans la construction de nouvelles formes de changement social ou d'un nouveau projet de société. Ces organisations d'appui jouent ainsi un rôle dans la construction d'un savoir d'action qui contribue à la théorisation et à la légitimation des nouvelles pratiques d'organisation et de représentation des travailleurs. Leur positionnement dans les controverses et leur façon de construire le FBES en tant qu'espace participatif s'avèrent plus intégratrices et représentatives des aspirations collectives des travailleurs que les positions et pratiques des syndicats du noyau dirigeant de la CUT. Notamment parce que ces organismes communautaires soutiennent la construction d'un rapport au travail que les syndicats, en général et en particulier au Brésil pour ce noyau dirigeant de la CUT, persistent à négliger quand il s'agit de travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale, perpétuant les représentations dominantes selon lesquelles les travailleurs (considérés) non qualifiés ont surtout besoin de satisfaire leurs besoins primaires (comme les pauvres et les exclus dans la pyramide des besoins de Maslow).

Or, c'est justement une transformation du rapport au travail qui fonde non seulement de nouvelles identités collectives de travailleurs dans l'économie solidaire mais ouvre aussi la porte à la construction d'une identité collective commune. Autant le fait de continuer à formuler les revendications autour des droits institués, sur la durée du travail, les salaires, les congés, etc., suscitent des contradictions d'intérêts entre les différentes catégories de travailleurs, selon leur statut sur le marché du travail – ce dont témoigne en concentré la difficulté d'un délégué syndical à porter à la fois cette casquette et celle de délégué des coopérateurs dans une entreprise récupérée se voulant compétitive. Autant toutes les catégories de travailleurs peuvent se retrouver dans le fait de participer aux choix de production, de démocratiser les relations de travail et d'organiser la production de façon à recréer des rapports sociaux égalitaires, c'est-à-dire

intégrant les diversités de points de vue et d'aspirations des femmes, des communautés traditionnelles, etc.²⁶⁵

Ce constat révèle parallèlement que le syndicat des métallos du Grand Porto Alegre (SMGPA), dont l'identité collective s'est transformée, ne contribue pas à la formulation de cette identité commune. Il s'est inséré dans le "Nous" des pratiques autogestionnaires qui brisent le rapport hétéronome au travail, en adoptant les façons de voir, ou les interprétations cognitives des dominations, qui sont portées par les mobilisations dans l'économie solidaire. Mais le SMGPA n'est pas à l'origine de cette redéfinition des identités au travail et hors travail, qui construit ou s'inscrit dans un nouveau paradigme sociétal de la citoyenneté. Certains des *leaders* du SMGPA constatent d'ailleurs que le syndicat a découvert ces initiatives après qu'elles se soient développées. Et ceux qui perçoivent leur portée transformatrice dans la construction d'un rapport au travail cherchent à soutenir les nouvelles formes d'organisations de ces travailleurs et le Forum brésilien de l'économie solidaire. Contrairement à l'idée selon laquelle le syndicat (ou le parti) est en mesure de formuler un intérêt collectif, c'est le SMGPA qui s'est réarticulé à une nouvelle offre identitaire en repositionnant parallèlement le rôle du syndicat d'une façon qui l'écarte du cheminement prévu par l'institution corporatiste de représentation collective, dont il constate qu'elle est un frein à ces luttes. On peut dire qu'il a transformé son identité pour soi.

En procédant ainsi, le SMGPA joue un rôle en tant qu'acteur politique en contribuant à la reconnaissance et la légitimation des pratiques autogestionnaires et des méthodologies d'accompagnement – par exemple, en s'engageant directement dans le projet de construction d'une chaîne productive dans le recyclage des matériaux avec les groupes de Catadores et avec les organismes communautaires. Il constitue alors l'un des porte-paroles les plus "articulés" du caractère transformateur des pratiques. Mais le SMGPA s'avère d'autant plus pertinent qu'il ne cherche justement pas à mettre en forme « des politiques qui synthétisent un intérêt de classe unifié » (Higgins, 1985 :357); au contraire, il défend qu'elles émergent des débats au sein des espaces publics. En revanche, le syndicat des métallos de la région ABC, en bordure de São Paulo

²⁶⁵ De telles aspirations ne s'opposent pas au besoin de disposer parallèlement de protections sociales collectives. Mais on ne veut plus que ces protections obligent à entrer dans une relation de subordination et un rapport hétéronome au travail.

(le SMABC), qui prétend construire de telles politiques, aboutit à reproduire les schémas dominants et à s'opposer finalement à la mobilisation des travailleurs de l'économie solidaire.

La comparaison des trajectoires des deux syndicats s'avère ainsi source de nouvelles connaissances sur la façon dont les syndicats contribuent à la reproduction ou la transformation des paradigmes sociétaux. Les interactions avec les travailleurs sont au cœur des trajectoires. Et selon le type d'interaction, les travailleurs apparaissent comme une opportunité, un levier dans la réalisation des projets parce qu'ils en sont les principaux auteurs (cas du SMGPA), ou *a contrario*, ils font figures de frein, parce qu'ils sont considérés comme des exécutants maladroits ou incompetents de projets conçus par le syndicat (cas du SMABC).

L'exemple du SMGPA valide le rôle des interactions de type délibératives-intégratrices avec les travailleurs mobilisé dans l'économie solidaire. Ces modalités ressortent comme des conditions nécessaires aux transformations des identités syndicales. En revanche, les interactions inégalitaires ou même démocratiques apparaissent comme des conditions suffisantes à la reproduction des identités syndicales. Ainsi, même lorsque le SMABC entre en interaction avec des travailleurs qu'il ne représente pas habituellement, suite aux conséquences inattendues de l'élargissement de la structure autonome de représentation des coopératives (Unisol) à tout le Brésil en 2004, il reproduit les schémas dominants. Pourtant, les modalités d'interaction ne sont pas inégalitaires à Unisol; elles sont démocratiques puisqu'elles obéissent aux règles de la démocratie représentative. Mais cette forme de démocratie donne une autonomie cognitive à l'exécutif dans l'application des orientations. Or, différentes interprétations cognitives peuvent se loger dans une même enveloppe normative²⁶⁶.

²⁶⁶ L'exemple d'Unisol permet en outre d'expliquer comment les permanents et organisateurs syndicaux peuvent contribuer à maintenir les représentations des groupes dominants de travailleurs au sein du syndicat (Simms, 2007a, Yates, 2006) ou à mettre en œuvre un « militantisme dirigé » (Simms, 2007b), au nom de la nécessité de faire appel à l'expertise et à des services d'assistance spécialisés : quand elles suivent la logique de la démocratie représentative, les pratiques d'accompagnement, qui sont aussi des modalités d'interaction, transportent les interprétations cognitives de ceux qui ont des positions dominantes.

La comparaison entre les deux syndicats montre aussi l'importance de la séquence selon laquelle interviennent les événements et fait ressortir comment le fait de détenir un projet place le syndicalisme dans une situation surplombante vis-à-vis des travailleurs et constitue un frein à la transformation des identités syndicales. Ainsi, pour le SMGPA, le moment (1995-1996) où le travail informel et les initiatives prises par ces travailleurs pauvres deviennent un problème public associé à la remise en cause d'un modèle de développement, créant une situation d'incertitude, intervient alors que ni lui, ni la CUT à cette époque, n'ont de projet défini pour lutter contre leur exclusion. Les luttes des travailleurs informels peuvent faire écho à celles menées contre la dégradation des conditions de travail au sein des entreprises classiques, et ce d'autant plus que les syndicats de métallurgistes du Rio Grande do Sul appuient la création de coopératives par les métallos devenus chômeurs, *via* des modalités délibératives-intégratrices d'interaction : ils soutiennent le fait que ce soit les chômeurs qui définissent les problèmes et le champ de l'action collective, permettant ainsi qu'ils établissent des liens inédits entre des situations de travail et d'exclusion, ou de hors travail, qui pouvaient être jusqu'alors perçues comme distinctes.

La séquence des événements est différente pour le SMABC : il soutient la reprise d'entreprises en faillite à une époque où prédomine dans la région ABC l'idée que la crise est conjoncturelle et que le problème principal est de maintenir la compétitivité de la région – l'exclusion étant perçue comme résultant de l'inadaptation des pauvres et chômeurs. Pour sauver l'emploi, les militants syndicalistes soutiennent la reprise d'entreprises en faillite et entrent dans des interactions reproduisant les divisions traditionnelles entre exécutant et concepteur, manuel et intellectuel, et, donc, les rapports sociaux inégalitaires. Le projet que le SMABC élabore – développer des coopératives compétitives pour défendre l'emploi et les droits des travailleurs formels qu'il considère menacés – reproduit ainsi le sentier parcouru. Tout se passe ensuite comme si ce projet politique du SMABC fonctionnait comme un méta-cadre guidant les interprétations des événements, y compris lors du revirement de l'analyse de la crise par les responsables politiques de la région ABC, qui ne lui attribuent plus un caractère conjoncturel.

Corollairement, ces résultats montrent que les politiques publiques pas plus que d'autres événements n'ont d'impacts directs sur les stratégies syndicales indépendamment des façons

dont le syndicalisme interagit avec les travailleurs, et en particulier avec ceux au cœur des métamorphoses de la question sociale. Ils soulignent aussi le rôle des significations tenues pour acquises, partagées au cours d'interactions antérieures (ou acceptées, quand le syndicalisme pouvait avoir une position dominée) et remettent en cause l'idée que des liens sociaux forts et faibles, et diversifiés, contribuent au changement social. Car les liens sociaux se construisent autour de significations routinières, tenues pour acquises, et les multiples liens du SMABC contribuent à l'enfermer dans des modalités d'interaction qui excluent les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire, au sens où les cadres d'interaction ne les définissent pas comme des sujets de l'action collective mais comme des bénéficiaires ou des exécutants.

Ces résultats valident les choix théoriques et aussi méthodologiques qui ont été effectués pour mener cette recherche. Tout d'abord, en définissant les identités collectives comme des matrices cognitives et normatives, on a pu comprendre pourquoi des acteurs croient partager des valeurs et se retrouvent dans des pratiques distinctes, voire opposées, qui alimentent les conflits et les luttes de pouvoir parfois les plus douloureuses entre militants des mêmes organisations. Car ce sont les interprétations cognitives qui orientent l'action, pas les valeurs. Ceci permet d'expliquer comment la façon de définir les dominations peut conduire les stratégies d'un mouvement social et celles de syndicalistes qui y sont impliqués. La thèse effectue un autre apport en connaissances sur les façons dont les identités collectives se construisent et dont les acteurs sociaux gèrent leurs multiples appartenances : en distinguant analytiquement les interprétations cognitives des interprétations normatives, on saisit en effet comment les interprétations cognitives évoluent avec les modalités d'interaction, et se transforment ou s'adaptent, et comment elles peuvent aussi se figer en contraintes (si... alors) ayant l'apparence de principes d'action incontournables, parce qu'elles sont devenues contradictoires avec d'autres prises de positions, c'est-à-dire d'autres appartenances identitaires.

Par ailleurs, en définissant les modalités d'interaction de façon à distinguer les modalités inégalitaires et démocratiques de celles délibératives-intégratrices, on a pu voir comment chacune faisait voyager les significations, en intervenant dans la reproduction ou la transformation des interprétations cognitives et des identités collectives, ce qui fait entrer dans de nouveaux réseaux de significations partagées ou contribue à renforcer les liens existants.

Cette distinction analytique a permis d'établir que les modalités démocratiques d'interaction, typiques de la démocratie représentative, contribuent à la reproduction des schémas et intérêts dominants. On pouvait s'en douter eu égard à la façon asymétrique dont les intérêts sont institutionnalisés, et eu égard à la multiplication des tentatives de la société civile, depuis les années 1970, d'établir des espaces publics délibératifs, *via* les mouvements sociaux (Della Porta et Diani, 2006 :223-247). La démocratie délibérative favorise la transformation des préférences individuelles lors des interactions et rend possible la création de biens communs générateur de nouvelles solidarités (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, Della Porta et Diani, 2006), tandis que la démocratie représentative repose sur une agrégation des préférences ou intérêts existants (Della Porta et Diani, 2006 : 242).

Ce résultat est tout de même en partie inattendu pour le syndicalisme. Il conduit à jeter un œil nouveau sur les processus de bureaucratisation à l'œuvre dans les syndicats et à voir l'oligarchie, non pas comme une loi d'airain (R. Michels), mais comme le produit de cette démocratie représentative, qui semble adaptée à la conduite démocratique d'une organisation de travailleurs (*versus* une entreprises par exemple). Arriver à avoir une action centralisée semble contradictoire avec les processus participatifs et délibératifs. On peut cependant s'interroger sur la nature des changements effectués lorsque « l'influence des permanents syndicaux et du syndicat national est la plus forte » et que le changement est « piloté par une forte coordination et un fort centralisme » (Voss, 2010 :97). L'exemple de la CUT montre que ces actions centralisées peuvent être efficace pour contrer les syndicats membres qui ne veulent entendre parler ni des coopératives ni de l'économie solidaire, et qui dérivent vers un corporatisme outrancier; mais elles ne favorisent pas la reconstruction d'une représentation collective des travailleurs allant dans le sens de la justice sociale, en intégrant les aspirations de celles et ceux au cœur des métamorphoses de la question sociale.

Enfin, en distinguant analytiquement les interactions non routinières de celles routinières et supports des liens sociaux, on a pu aussi mettre en évidence que ce ne sont pas des forces sociales surplombantes, comme la crise, les politiques publiques ou la présence d'une importante

société civile organisée, qui déterminent les résultats, soit les comportements de l'un ou l'autre des syndicats étudiés, mais leurs modalités d'interaction avec les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire.

Autrement dit, il y a co-construction de l'action et des conditions de l'action, comme le montre ou le confirme cette thèse, en recourant aux contrastes contextuels. Si la société civile est bien organisée et présente dans le Rio Grande do Sul, c'est aussi parce que le syndicalisme, en tant qu'acteur politique, a contribué à la légitimer ou à maintenir sa légitimité : en témoigne l'épisode de la mobilisation contre la politique dans l'économie solidaire du gouvernement O. Dutra (1999-2000). Et pourtant il aurait été bien plus avantageux, à court terme, pour la CUT de faire cavalier seul, car elle aurait plus obtenu pour mener ses propres politiques comme le souligne un des responsables syndicalistes métallurgiques de la CUT.

L'action collective menée par les syndicats avec, pour, ou contre les travailleurs, dépend des significations que les syndicats attribuent à ces mutations en interagissant avec les travailleurs, directement ou "par défaut" – si l'on veut donner une image de l'absence de telles interactions de la part du SMABC avec les travailleurs mobilisés dans l'économie solidaire. Et la différence d'interprétations est importante entre, d'une part, le SMABC, qui reprend le discours sur l'économie de la connaissance et naturalise la logique d'accumulation flexible du capital à travers son projet de coopératives compétitives, et, d'autre part, le SMGPA, qui soutient les petites initiatives d'économie solidaire considérées par le SMABC comme des formes précapitalistes de développement. Ces résultats soulignent en contrepoint que les choix stratégiques sont des choix identitaires.

Les résultats de cette thèse font aussi ressortir comment ontologie, théorie et méthodologie sont reliées. Le fait d'avoir considéré qu'acteur et structure ne peuvent être dissociés, et d'avoir construit un cadre théorique reposant sur des variables mutuellement dépendantes, a amené à suivre ce que les acteurs nommaient comme sources de leur action. C'est ce qui a permis de mettre en évidence comment l'action et les conditions de l'action se co-construisent et comment

l'évolution des identités collectives reposent sur les interprétations cognitives, éliminant ainsi la possibilité de les réduire à des valeurs ou catégories.

Sur le plan ontologique, cette perspective repose sur une conception de l'individu comme d'un rhizome, figure philosophique de l'acteur-réseau, qui s'oppose à une conception de l'individu comme d'une monade, au sujet duquel on finit toujours par questionner les qualités intrinsèques, puisqu'il y aurait un dedans et un dehors. L'individu monade soutient une théorisation séparant acteur et structure. Cette théorisation prédomine même lorsqu'on accorde une primauté à la structure (*versus* à l'acteur). Puisqu'on cherche à faire contrepoids à la structure, on accorde un rôle prédominant à des individus que l'on qualifie de *leaders* ou d'agents compétents et stratégiques. Dans cette perspective, on est nécessairement amené à établir des différences entre individus à partir d'un jugement sur leurs valeur et capacités et non pas à partir de l'examen de leurs relations à la structure, en regardant si, en réalité, ils ne sont pas plus habilités ou mieux équipés (Callon, 2003) que d'autres, sur le plan des connexions et du pouvoir d'agir.

Pour illustrer le propos, on peut retourner à la façon dont le SMABC analyse les causes du chômage, comme résultant des inadaptations individuelles. Si l'on y regarde bien, il n'y a pas de différence théorique entre le fait de considérer qu'un pauvre est responsable de son sort, parce qu'il ne fait pas d'effort pour travailler, et le fait de croire que des travailleurs sont exclus, parce qu'ils manqueraient de formation ou d'autre chose. Faute d'un cadre d'analyse approprié du rapport acteur-structure, même les acteurs sociaux mettant en cause les responsabilités de la société à l'égard de l'individu finissent par mettre en cause l'acteur. La société, ou la structure, n'est au mieux que débitrice de droits ou de solidarités à l'égard de celui qui est exclu, mais ni la société ni la structure, soit les institutions et les rapports de domination institués, ne sont à la source des inégalités socio-économiques. *Exit* en outre du décor une façon de définir le problème faisant valoir que les pauvres et les travailleurs dits marginalisés sont susceptibles de disposer d'un savoir qui ne s'acquièrent pas dans les livres. Or, ce savoir, et les capacités d'agir des travailleurs au cœur des métamorphoses de la question sociale, c'est-à-dire leurs capacités à remettre en cause les dominations et à transposer des schémas, sont bien réelles, pour autant que l'action collective leur permette de renouer avec la possibilité de se projeter.

Ces considérations débouchent sur au moins deux principales pistes pour prolonger la réflexion. D'une part, cette thèse invite à modifier le questionnement sur le changement social. Après s'être d'abord demandé comment il se produit, et avoir parfois assimilé la transformation des rapports sociaux avec les innovations institutionnelles; après avoir fait le constat que de multiples acteurs sociaux travaillent à contester les arrangements institutionnels dominants et s'être demandé comment les institutions se reproduisent malgré ces contestations incessantes..., il y a lieu de se demander comment faire en sorte que le changement social ne soit pas étouffé, comme il risque de l'être au Brésil dans le mouvement de l'économie solidaire. Et pas seulement à cause des entreprises ou de certaines politiques publiques qui exploitent l'économie solidaire à leurs fins.

En tout cas, ces résultats de thèse font écho à un questionnement exprimé par J. Chun à l'issue d'une comparaison, entre les États-Unis et la Corée du Sud, des luttes de travailleurs "marginalisés" et du comportement des syndicats à leur égard, qui reproduisent des stratégies dépendantes du sentier parcouru (2009), aboutissant à saper leurs revendications : peut-on imaginer que le mouvement de travailleurs représenté par les syndicats « change vraiment le déséquilibre de pouvoir entre travailleurs aux marges et capital global sans transformer son processus de décision interne et ses structures de pouvoir ? » (Chun, 2009 :180). Une question d'autant plus importante que :

« Les marges du mouvement de travailleurs représentent la vaste et croissante proportion de travailleurs inorganisés (...) À moins de placer les marges en position de transformer les conditions de leur subordination institutionnelle, les caractéristiques structurelles de leur exclusion et les relations de pouvoir qui les soutiennent demeureront intactes. » (Chun, 2009 :183-184)

D'autre part – et corollairement – les résultats de cette thèse invitent à explorer plus systématiquement les luttes menées par les travailleurs informels, atypiques, à bas salaires, que l'on qualifie habituellement de travailleurs marginalisés ou aux marges, alors qu'ils sont au cœur de la question sociale et de ses métamorphoses, c'est-à-dire qu'ils sont au cœur des multi-dominations ou au cœur des rapports sociaux et de leur « consubstantialité » (Kergoat, 2009 : 119) – pour prolonger la conceptualisation adoptée pour cette thèse, qui consiste à concevoir la

société comme pluri-institutionnelle (Armstrong et Bernstein, 2008) pour saisir le rôle des identités collectives.

Il y a lieu de documenter et d'analyser comment ces luttes, qui se déroulent dans plusieurs lieux et à plusieurs échelles d'action collective et qui redessinent un langage du « même » (Lindell, 2010a), réarticulent les identités au travail et hors travail selon les modalités d'interaction (les notions d'identités au travail et hors travail étant sans doute à reconceptualiser). Il y a lieu en particulier de s'intéresser au rôle qu'y tiennent les femmes du fait de leur place dans l'économie solidaire et la mondialisation des marchés du travail, et de leur rapport au travail, potentiellement subversif (Galerand et Kergoat, 2008). Car cette thèse a permis de mettre en évidence qu'en effet, une identité collective commune peut venir des luttes, parce que les redéfinitions et réarticulations des identités au travail et hors travail débouchent sur des objectifs de lutte qui peuvent être réappropriés par les travailleurs dits au marge et par les autres, par les femmes et par les hommes.

Bibliographie

- Abric, Jean-Claude (1994), « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans J.C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF, p.11-36.
- Alves, Giovani (2000), « Do “novo sindicalismo” à “concertação social”. Ascensão (e crise) do sindicalismo no Brasil (1978-1998) », *Revista Sociologia Política*, no 15, p.1-24. En ligne (imprimé le 7-01-10) : <http://www.scielo.br/pdf/rsocp/n15/a08n15.pdf>
- Alves, Francisco (2006), « Políticas públicas de apoio à economia solidária no Brasil : algumas reflexões à luz da experiência do ABC Paulista », dans G. C. De França Filho, J.-L. Laville, A.M. Medeiros e J.-P. Magnen (org.), *Ação pública e economia solidária : uma perspectiva internacional*, Porto Alegre: Editora da UFRGS, p.269-279.
- Anderson, Léon et D.A. Snow (2001), « L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique », *Sociologies et Sociétés*, vol 33, no.2, p.13-27
- Andrada Cris F. (2005), *O encontro da política com o trabalho: história e repercussões da experiência de autogestão das cooperadas da UNIVENS*, [dissertação de Mestrado], Universidade de São Paulo
- Andrada Cris F. (2011). « Trabalho e Política no Contexto de uma Cadeia Produtiva Autogestionária: notas de um estudo psicossocial em andamento », XI Congresso Luso Afro Brasileiro de Ciências Sociais, Universidade federal de Bahia. En ligne (consulté le 15 novembre 2012) : http://www.xiconlab.eventos.dype.com.br/resources/anais/3/1308328350_ARQUIVO_Andrada,C.F.2011_TextoCompletoXICONLAB.pdf.
- Oliveira, Marco A. de (1998), « Notas sobre a crise do novo sindicalismo brasileiro », *São Paulo em Perspectiva* – Revista da Fundação Seade, vol. 12, no 1, São Paulo, pp. 24-29.
- Armstrong, Elisabeth A. and M. Bernstein (2008), « Culture, Power, and Institutions: A Multi-Institutional Politics Approach to Social Movements », *Sociological theory*, vol. 26, no 1, p. 74-99.
- ATD Quart Monde (2008), *Le croisement des savoirs et des pratiques. Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble*, Paris : éditions Quart Monde.
- Baccaro, Lucio et Konstantinos Papadakis (2009). « The Downside of Participatory-Deliberative Public Administration », *Socio-Economic Review*, Publiée le 21-01-2009,doi:10.1093/ser/mwn030, p. 1–32.

- Baiocchi, Gianpaolo (2003), « Emergent Public Spheres: Talking Politics in Participatory Governance », *American Sociological Review*, vol. 68, no 1, p. 52-74.
- Barcellos, Jane A. e R. E. V. Beltrão (2000), « Instituição Comunitaria de Credito Portosol: construindo uma economia solidária », dans P. Singer e A. R. de Souza (org.), *A economia solidária no Brasil. A Autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo : Contexto, p.161-192.
- Barchiesi, Franco (2010), « Informality and Casualization as Challenges to South Africa's Industrial Unionism: Manufacturing Workers in the East Rand/Ekurhuleni Region in the 1990s ». *African Studies Quarterly*, vol. 11, no 2 & 3, p.67-85.
- Bartholomew, Amy and M. Mayer (1992), « *Nomads of the Present* : Melucci's Contribution to «New Social Movement» Theory », *Theory, Culture & Society*, vol. 9, p.141-159
- Beaulieu, Elsa (2010), « Theorizing Feminist and Social Movement Practice in Space », in P. Dufour, D. Masson et D. Caouette, *Solidarities beyond Borders. Transnationalizing women's movements*, Vancouver : University of British Columbia, p.56-85.
- Beaulieu, Elsa (2007), « Échelles et lieux de l'action collective dans la Marche mondiale des femmes au Brésil », *Lien Social et Politiques*, no 58, p. 119-132.
- Béland, Daniel (2006), « Steven Lukes. Power: A Radical View », *Canadian Journal of Sociology*. En ligne : <http://www.cjonline.ca/pdf/power.pdf>, imprimé le 5 juillet 2012.
- Bellemare, Guy, A.-R. Gravel, L. Briand et A. Vallée (2004), « Le syndicalisme de transformation sociale (Social movement unionism). Voie de renouvellement des théories du syndicalisme ? Le cas des services de garde », Cahiers du CRISES, No ET0419. En ligne (imprimé le 15-01-2008) : http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0419.pdf
- Benford, Robert D. (1997), « An Insider's Critique of the Social Movement Framing Perspective », *Sociological Inquiry*, no 67, p.409-430
- Benford, Robert et S. Hunt (2001) « Cadrages en conflit. Mouvements sociaux et problèmes sociaux », dans D. Cefaï, et D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques*, Paris : éditions de l'EHESS, p.163-194.
- Benford, Robert et D. Snow (2000), « Framing Processes and Social Movements : an Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, no 26, p.611-639.
- Benquet, Marlène, 2010. « Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés », *Sociologie du Travail*, no 52, p.305-322.

- Bernstein, Mary (2008), « Afterword : The Analytic Dimensions of Identity : A Political Framework », in J. Reger, R. Einwohner and D Myers, *Identity Work in Social Movements*, Minneapolis :University of Minnesota Press, p.277-302.
- Bérourd, Sophie (2009). « Organiser les inorganisés. Des expérimentations syndicales entre renouveau des pratiques et échec de la syndicalisation », *Politix*, 2009/1, no 85, p.127-146.
- Bérourd, Sophie et al. (2008), « L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et des dispositifs d'action sociale dans l'entreprise » [Rapport de recherche] *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale : rapport 2007-2008* (2008), Paris : La documentation française, p.195-249.
- Bérourd, Sophie et al. (2010), « Les syndicats face à la pauvreté laborieuse, entre intégration dans des réseaux d'action publique et campagnes de sensibilisation : une approche comparée Belgique / Royaume-Uni » [Rapport de recherche], *Bilan de 10 ans d'observation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'heure de la crise : rapport 2009-2010* (Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale), Paris : La documentation française, p.365-383.
- Bertrand, Germain, J. Munoz, et C Munoz (1996). Étude-test sur les associations d'entraide pour l'emploi en Bretagne, rapport effectué à la demande du ministère du Travail et de celle du Commissariat général du Plan. Miméo.
- Berton, Fabienne et M. Correia (2004), « Initiative individuelle et formation : entre idéal méritocratique, philosophie humaniste et injonction sociale », dans C. Berton, M. Correia, C. Lespessailles et M. Maillebois (eds), *Initiative individuelle et formation. Contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*, Paris : L'Harmattan, p.17-34
- Bertucci, Ademar e R. A. da Silva (orgs) (2003), *20 anos de Economia Popular Solidária: Trajetória da Cáritas Brasileira dos PACs à EPS*, Brasilia: Cáritas Brasileira.
- Billaudot, Bernard (2005), « Les (grandes) approches du changement institutionnel », Conférence à l'école thématique sur le thème : « Analyse des changements institutionnels : caractérisation, méthodes, théories, acteurs ». La Rochelle 14-17 septembre 2005. En ligne : www.toulouse.inra.fr/centre/esr/ecth2005/billaudotconf.doc, consulté le 27-07-2006.
- Bitelman, Marina F. (2008), *A disseminação das Políticas Públicas Locais de Economia Solidária no Brasil : Os casos de São Paulo e Osaca*, [dissertação de Mestrado], Escola de Administração de Empresas de São Paulo, Fundação Getulio Vargas, Sai Paulo.
- Blondiaux, Loïc (2005), « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », dans M-H. Bacqué et H. Rey (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris : la Découverte, p.119-137.

- Blyth, Mark (2002), *Great Transformations. Economic Ideas and Institutional Change in the Twentieth*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Bourdieu, Pierre (1977). « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, p.2-5
- Bourdieu, Pierre (1984), « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nos 52-53, pp. 49-55
- Booner, Christine and D. Spooner (2011), « Organizing Labour in the Informal Economy : Institutional Forms & Relationships », dans S. Dansereau et I. Lindell (eds and co-ed.) *Formal/Informal Divide. Rupture entre les secteurs formel/informel, Labour, Capital and Society, Travail, Capital et Société*, vol. 44, no 1, p.126-153
- Bowles, Samuel et H. Gintis (1988), *La démocratie post-libérale. Essai critique sur le libéralisme et le marxisme*, Paris : La Découverte.
- Bresciani, Luis P (2004), « Instituições, agenda regional do desenvolvimento econômico e política sindical no Grande ABC: os desafios do equilíbrio entre a (macro) esfera institucional regional e a (micro) esfera cotidiana produtiva », *Texto para o Encontro annual da ANPOCS*. Caxambu: ANPOCS, 24 à 28 Outubro 2004, ST26. En ligne (imprimé en janvier 2010) :
http://www.anpocs.org/portal/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=4102&Itemid=319
- Callon, Michel (2003). « Le renouveau de la question sociale : individus habilités et groupes concernés », P. Moatti (dir), *Nouvelle Économie, Nouvelles Exclusions ?*, La Tour d'Aigues (France) : éditions de l'Aube.
- Callon, Michel, Lascoumes, P. et Y. Barthe (2001), *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique, Paris : Seuil.
- Campbell, John (2004), *Institutional Change and Globalization*, Princeton : Princeton University press.
- Cardoso, Adalberto M., Comin A. A. et N. A. Guimarães (2004), « Les rejetés de la modernisation », *Sociologie du Travail*, 46 :54-68. En ligne (imprimés en janvier 2010) :
http://sociologia.fflch.usp.br/sites/sociologia.fflch.usp.br/files/Les%20rejet%C3%A9s%20de%20la%20modernisation_0.pdf
- Castel, Manuells (1997), *The Power of Identity*, Oxford : Blackwell Publishing.
- Castel, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Fayard.
- Castel, Robert et C. Haroche (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris : Fayard.

- Cefaï, Daniel (2001), « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes » dans D. Cefaï, et D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques*, Paris : éditions de l'EHESS, p.51-98
- Cefaï, Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris : La Découverte.
- Cefaï, Daniel (2009), « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, no 2, p.245-269.
- Chanial, Philippe et J.-L. Laville (2006), « A economia social e solidária na França », dans G. C. De França Filho, J.-L. Laville, A.M. Medeiros e J.-P. Magnen (org.), *Ação pública e economia solidária : uma perspectiva internacional*, Porto Alegre: Editora da UFRGS.
- Chun, Jennifer J., 2009. *Organizing at the Margins. The Symbolic Politics of Labor in South Korea and the United States*, Ithaca NY: Cornell University Press.
- Clawson, D. (2003), *The Next Upsurge : Labor and the New Social Movements*. Ithaca: ILR Press.
- Cohen, Jean (1985), « Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements », *Social Research*, vol. 52, no 4, p.663-716
- Cohen Jean L. et A. Andrew (1994), *Civil society and Political Theory*, Cambridge, Massachusetts and London : MIT press.
- Collier, David (1993), « The Comparative Method », dans A.W. Finifter (ed.), *Political Science : The State of the Discipline*, Washington : The American political science association, p.105-120.
- Collier, Ruth and D. Collier (1991), *Shaping the Political Arena: Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton NJ : Princeton University Press.
- Combi, Henri (2003), *Pédagogie des Structures d'Insertion par l'Activité Économique*, Rapport d'étude pour la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale, Paris. Miméo.
- Comeau, Yvan et D. Turcotte (2002), « Les effets du financement étatique sur les associations », *Lien social et politiques – RIAC*, 48, pp.67-77
- Commons, J. R. (1950), *The Economics of Collective Action*, [K. H. Parsons (ed)], Madison : University of Wisconsin Press, 1970
- Conway, Janet (2004), *Identity, Place, Knowledge: Social Movements Contesting Globalization*, Halifax, Fernwood Publishing.

- Conway, Janet (2008), « Geographies of Transnational Feminisms: The Politics of Place and Scale in the World March of Women », *Social Politics*, vol. 15, no 2, p. 207-231.
- Costa, Elaine H. Dos Santos et R. P. Dagnino (2009), « A Experiência da Fábrica recuperada Uniforja : Autogestão ou Heterogestão ? », In Congresso Brasileiro de Sociologia, 14., 2009, Rio de Janeiro:UFRJ, 2009. En ligne (imprimé le 12-02-12):
https://www.google.ca/search?q=A+Experi%C3%Aancia+da+Fabrica+recuperada+Uniforja+:+Autogestao+ou+Heterogestao+%3F&ie=utf-8&oe=utf-8&rls=org.mozilla:fr:official&client=firefox-a&gws_rd=cr&ei=9D1TUtHWGM-j4AP664HYBw
- Crossley, Nick (2002), *Making Sense of Social Movements*. Buckingham and Philadelphia : Open University Press.
- Croucher, Richard (2007), « Organizing the Informal Economy : Results and Prospects. The Case of Ghana in Comparative Perspective. » dans *Industrial relations in Africa*, G Wood et C. Brewster (dir). Basingstoke : Palgrave Macmillan, p.209-218.
- Cunha, Gabriela C. (2002), *Economia Solidária e Política públicas : reflexões a partir do caso programa incubadora de Cooperativas, da Prefeitura Municipal de Santo Andre, [Dissertação de Mestrado]*, SP. Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas (FFLCH).
- Cruz, Antônio (2002), *Uma contribuição crítica às políticas públicas de apoio à economia solidária*. Campinas: UNICAMP. In: www.ecosol.org.br.
- Della Porta, Donatella and M. Diani (2006[1999]), *Social Movements : an Introduction*, Malden & Oxford : Blacwell Publishing, p.223-247
- Delphy, Christine (1998). « Travail ménager ou travail domestique ? » In *L'ennemi principal*. Tome 1: Économie politique du patriarcat. Paris: Syllepse, p. 57-73.
- Demazière, Didier (1996), « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? », *Esprit*, p.12-32
- Demazière, Didier (2000), « Les actions collectives de chômeurs, une réinvention du chômage », *La Revue Projet*, n° 262, Ceras. En ligne : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=2077>, imprimé le 14-12-2007.
- Diani, Mario (1992), « The Concept of Social Movement », *The Sociological Review*, vol. 40, no 1, p.1-25
- Diani, Mario (2003a), « Introduction: Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks : From Metaphor to Substance ? » dans D. Mario et D. McAdam (dir.), *Social Movements and Networks : relational approaches to collective action*, New York : Oxford University Press, p.1-18.

- Diani, Mario (2003b), « "Leaders" or Brokers ? Positions and influence in Social Movement Networks », dans D. Mario et D. McAdam (dir.), *Social Movements and Networks : relational approaches to collective action*, New York : Oxford University Press, p. 105-122.
- Diani, Mario (2003c), « Networks and Social Movements : a Research Program » dans D. Mario et D. McAdam (dir.), *Social Movements and Networks : Relational Approaches to Collective Action*, New York : Oxford University Press, p. 299-319.
- Dibben, Pauline et S. Nadin (2011), « Community Unionism in Africa : The Case of Mozambique », *Relations industrielles/ Industrial Relations*, vol. 66, no 1, p. 54-73.
- DiMaggio, Paul J. (1997), « Culture and Cognition », *Annual Review of Sociology*, no 23, p.263-287.
- Dobrowolsky, Alexandra (1998), « Of "Special Interest": Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 31, no 4, p. 707-742.
- Doimo, Ana Maria (1994). *A Vez e a Voz do Popular. Movimentos sociais e participação política no Brasil pos-70*, Rio de Janeiro : Dumara Distribuidora de publicações (éd.) et ANPOCS (co-éd.).
- Dubar, Claude, (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin
- Dubet, François (2003), « Que faire des classes sociales ? », *Lien social et Politiques (RIAC)*, no 49, p. 71-80.
- Dufour Christian et A. Hege (1998), « Légitimité syndicale et identité locale. Une comparaison internationale, *Sociologie et sociétés* (Un syndicalisme en crise d'identité) Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p.31-48.
- Dufour, Christian et A. Hege (2005), « Emplois précaires, emploi normal et syndicalisme », *Chronique internationale de l'Ires*, no 97, p.5-22.
- Dufour, Christian et A. Hege (2006), Communication orale au CRIMT, novembre 2006, Université de Montréal.
- Dufour, Christian et A Hege (2010), « Légitimité des acteurs collectifs et renouveau syndical », *La Revue de l'IRES*, no 65, 2010/2, p.67-86
- Dufour, Christian et A Hege (2011), « L'évolution de la négociation collective et de ses acteurs dans six pays européens », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, no 66, p.535-561

- Dufour, Christian, A. Hege, C. Levesque et G. Murray (2009), « Les syndicalismes référentiels dans la mondialisation : une étude comparée des dynamiques locales au Canada et en France », *La Revue de l'IRES*, 2009/2, no 61, p.3-37
- Dufour, Pascale, D. Masson et D. Caouette (2010). « Introduction », dans Dufour, Pascale, D. Masson et D. Caouette (dir.), *Solidarities beyond Borders. Transnationalizing Women's Movements*, Vancouver : University of British Columbia, p.1-34.
- Dufour, Pascale et R. Goyer (2009), « Analyse de la transnationalisation de l'action collective : proposition pour une géographie des solidarités transnationales », *Sociologie et Sociétés*, vol. 4, no 2, p. 111-134.
- Dufour, Pascale, et I. Giraud (2007), « Globalization and Political Change in the Women's Movement : The Politics of Scale and Political Empowerment in the World March of Women », *Social Science Quarterly*, vol. 88, no 5, p.1152-1173.
- Dunezat, Xavier. 2005. « Luttés dans la lutte : action collective et rapports sociaux de sexe », communication au 8^{ème} congrès de l'Association française de Science politique. En ligne : <http://www.afsp.mshparis.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/dunezat.pdf>, consulté le 28-11-2007
- Esping-Andersen, Gøsta (1999). *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris : PUF.
- Eyerman, Ron and A. Jamison (1991), *Social Movements as Cognitive Praxis*, University Park : Pennsylvania State University Press.
- Faniel, Jean (2003), « Associations et syndicats face à la réforme du minimex », dans T. Berns, S. Bellal, F. Cantelli et J. Faniel (coord.), *Syndicats et société civile : des liens à redécouvrir*, Bruxelles : éd. Labor.
- Faniel, Jean (2006), « Les relations entre syndicats et associations en Belgique : Le cas de la réforme du minimex », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, no 2006/1, p. 123-141.
- Fantasia, Rick (1988). *Cultures of Solidarity : Consciousness, Action, and Contemporary American Workers*, Berkeley : University of California Press
- Faria (de), Mauricio S. (2005), *Autogestão, Cooperativa, Economia Solidária : Avatares do Trabalho e do Capital*, [tese de doutorado em sociologia Política], Florianópolis, UFSC.
- Ferreira, Brasília C. (2000), « Quelques notes sur le marché du travail et le nouvel agenda syndical », *Chronique internationale de l'Ires*, no 62, pp. 41-49
- Ferraz, Marcos (2005). *Da cidadania salarial à agência de desenvolvimento solidário. O Sindicalismo-CUT e os desafios para inventar uma nova cidadania*. [Tese] apresentada ao Programa de Pós-Graduação em Sociologia da Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas da Universidade de São Paulo.

- Fidalgo, Fernando (2007), « Neocorporativismo e negociação da qualificação profissional », dans *Organização, trabalho e gênero*, H. Hirata et L. Segnini (orgs), São Paulo : Senac, p.169-187
- Fillieule, Olivier (1993) « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », dans O Fillieule (dir.), *Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris : l'Harmattan, p.123-156.
- Fine, Janice (2006), *Worker Centers. Organizing communities at the Edge of the Dream*, Ithaca NY, ILR Press.
- Fine, Janice (2007), « A Marriage Made in Heaven? Mismatches and Misunderstandings between Worker Centers and Union », *British journal of Industrial Relations*, vol. 45, no 2, p.335-360.
- Fine, Janice (2011), « New Forms to Settle Old Scores: Updating the Worker Center Story in the United States », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, vol. 66, no 4, p.604-630.
- Fligstein, Neil (2001), « Social Skill and the Theory of Fields », *Sociological Theory*, vol. 19, no 2, p.397-405
- Fligstein, Neil et D. McAdam (2011), « Toward a General Theory of Strategic Action Fields », *Sociological Theory*, vol. 29, no 1, p. 1-26.
- Flyvbjerg, Bent (2006), « Five Misunderstandings about Case-Study Research », *Qualitative Inquiry*, vol. 12, no 2, p.219-245. En ligne : <http://qix.sagepub.com/content/12/2/219.full.pdf+html>, Téléchargé le 26 avril 2012, enregistré le 24 fév. 2006.
- França Filho (de), Genauto C. (2006), « Políticas públicas de economia solidária no Brasil : características, desafios e vocação », dans G. C. De França Filho, J.-L. Laville, A.M. Medeiros e J.-P. Magnen (org.), *Ação pública e economia solidária : uma perspectiva internacional*, Porto Alegre: Editora da UFRGS, p.259-290.
- Fraser, Nancy (2003), « Social Justice in the Age of Identity politics : Redistribution, Recognition and Participation », in N. Fraser et A. Honneth, *Redistribution or recognition ? A Political-Philosophical Exchange*, Londres, New-York : Verso, p. 7-109
- Frege, Carola M. and John Kelly (2003), « Union Revitalization Strategies in Comparative Perspective », *European Journal of Industrial Relations*, vol. 9, no 1, p.7-24
- Frege, Carola, Heery E. And L. Turner (2004), « The New Solidarity ? Trade Union Coalition-Building in five Countries », Dans Frege C. and J. Kelly (org.) *Varieties of Unionism :*

Strategies for Union Revitalization in a Globalizing Economy, New York, Oxford university press.

French, John D. (2004), *Drowning in Laws. Labor Law and Brazilian Political Culture*, Chapel Hill et London : University of North Carolina Press.

Freyssinet, Jacques (2004), *Hétérogénéité du travail et organisation des travailleurs*, fascicule 1-04.01, document de travail IRES, Noisy-le-Grand (France) : Ires

Frogner, André-Paul (1994), « Logique(s ?) de la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, no 1, p.61-90.

Fung, Archon (2005), « Deliberation before the Revolution. Towards an Ethic Of Deliberative Democracy in an Injust World », *Political Theory*, 33:2, p.397-419.

Gaffié, Bernard et P. Marchand (2001), « Dynamique représentationnelle et idéologie », dans P. Moliner (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, , Grenoble, PUG.

Gagnon, Mona-Josée (2003a), « Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu », *Lien social et Politiques – RIAC*, no 49, p. 15-33.

Gagnon, Mona-Josée (2003b), Arrangements institutionnels, pratiques syndicales et théorie du syndicalisme. Étude comparative Québec-Brésil en contexte de mondialisation. Projet de recherche. Miméo.

Gagnon, Mona-Josée (1994), *Le syndicalisme : état des lieux et enjeux*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec

Gagnon, Mona-Josée (1991a), « Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique », *Sociologies et sociétés*, no XXIII 2, p. 79-95.

Gagnon, Mona-Josée (1991b). « La participation institutionnelle du syndicalisme québécois : variations sur les formes du rapport à l'État », *Les classiques des sciences sociales*, en collaboration avec la bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Uqac. En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josée/participation_syndicalisme_qc/participation_institution.pdf, consulté en septembre 2006.

Gagnon, Mona-Josée et K. Lang (2008), « Un syndicalisme en prise avec ses contradictions », *La Revue de l'IREs*, no 110, p.33-42

Gaiger, Luiz I. (2000), « Os caminhos da economia solidária no Rio Grande do Sul », dans P. Singer e A. R. de Souza (org.), *A economia solidária no Brasil. A Autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo :Contexto, p.267-288

Gaiger, Luiz I. (2004a). « As emancipações no presente e no futuro », dans *Sentidos e Experiências da Economia Solidária no Brasil*, L.I. Gaiger (dir.), Porto Alegre, Universidade federal do Rio Grande do Sul, p.371-402.

- Gaiger, Luiz (2004b). «A economia solidária e o projeto de *Outra Mundialização*», *Dados, Revistas de Viências sociais*, vol. 47, p.799-834
- Gaiger, Luiz I. (2005). « Économie solidaire et espace public. Quelques remarques à propos du rôle des agents médiateurs », dans *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, J-L. Laville (dir.), J-P Magnen, G. C. de Fraça Filho, A. Medeiros, France : Erès
- Gaiger, Luiz, I. (2012), « Por um olhar inverso : prismas e questões de pesquisa sobre a economia solidária », *Sociedade e Estado*, vol. 27, no2, p.313-344.
- Galerand, Elsa, et D. Kergoat (2008), «Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *Nouvelles questions féministes*, p. 67-82.
- Gallin, Dan (2000), « Trade Unions and NGOs : A Necessary Partnership for Social Development », *Civil society and social movements*, programme paper number 1, United Nations Research Institute for social development.
- Gallin, Dan (2001), « Propositions on Trade Unions and Informal Employment in Times of Globalization», dans *Place, Space and the new Labour Internationalisms*, P. Waterman et J. Wills, Oxford: Blackwell Publishing.
- Ganz, Marshall (2000), « Resources and Resourcefulness: Strategic Capacity in the Unionization of California Agriculture, 1959-1966 », *American Journal of Sociology*, vol. 105, no 4, p.1003-1062
- Ganz, Marshall, 2004. « Why David Sometimes Wins : Strategic Capacity in Social Movements », in J. Goodwin et J.M. Jaspers (eds), *Retinking social movements: Structure, Meaning and Emotion*, Maryland : Rowman and Littlefield Publishers
- Ganz, Marshall (2008-2010). « Leading Change. Leadership, Organization, and Social Movements». Prepared for Presentation, Advancing Leadership Conference, Harvard Business School, June, 2008. Forthcoming Chapter in *Advancing Leadership*, HBS Press, 2009, dans *Handbook of Leadership Theory and Practice*, Nitin Nohria et R. Khurana, Harvard Business School Press, p. 527-568. En ligne : http://en.wikipedia.org/wiki/Marshall_Ganz, consulté le 17 mars 2012.
- Garay, Candelaria (2007), « Social Policy and Collective Action: Unemployed Workers, Community Associations, and Protest in Argentina », *Politics and Society*, vol. 35, no2, p.301-328.
- Georges, Isabel et C. F. Da Silva (2007), « A naturalização da precariedade : trabalho informal, "autonomo" e "cooperativado" entre costureiras em São Paulo. », dans J.C. Lima (org.), *Ligações perigosas. Trabalho Flexível e trabalho associado*, São Paulo : Annablume.

- Giddens, Anthony (1993), « Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie », dans M. Audet et H. Bouchikhi (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval, p. 454-476.
- Giraud, Isabelle (2001), « La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la Marche mondiale des femmes », *Lien social et Politiques*, no 45, p. 145-160.
- Gislain, Jean-Jacques (2010), « Pourquoi l'économie est-elle nécessairement instituée ? Une réponse commonsienne à partir du concept de futurité », *revue Interventions Économiques*, no 42. En ligne : <http://interventionseconomiques.revues.org/1195>, imprimé le 12 décembre 2012.
- Goffman, Erving (1991[1974]), *Les cadres de l'expérience*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Gonzalez, Roberto H. (2010), *Employment Policies in Brazil : History, Scope and Limitations*. Working Paper, no 70, Brasília : International Policy Centre for Inclusive Growth e IPEA.
- Goodwin, Jeff et J. M. Jasper (2004), « Caught in a Winding, Snarling, Vine : The Structural Bias of Political Process Theory », dans J. Goodwin et J.M. Jasper (eds), *Retinking Social Movements : Structure, Meaning, and Emotion*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers.
- Gough, Ian (2004), « Social Policy Regimes in the Developing World » dans P. Kennett, *A Handbook of Comparative Social Policy*, Cheltenham : Edward Elgar, p. 239-257.
- Gough, Jamie and A. Eisenschitz, avec Andrew McCulloch (2006), *Spaces of social exclusion*, New York : Routledge.
- Greenwood, Ian and J. McBride (2009), « Conclusion », in J. McBride and I. Greenwood, *Community Unionism*, Hampshire: Palgrave Macmillan, p.210-220.
- Guimarães, Gonçalo (2000) Incubadoras Tecnológicas de Cooperativas Populares: contribuição para um modelo alternativo de geração de trabalho e renda. In P. Singer, A. R. Souza (orgs.), *A economia solidária no Brasil: a autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo : Contexto.
- Guimarães, Valeska N., Korosue A. et F. Z. M. Correa (2006), « Empreendimentos autogeridos em Santa Catarina : uma alternativa democratica a produção », dans V. Piccinini et al. (orgs), *O mosaico do trabalho na sociedade contemporanea*, persistências e inovações, Porto Alegre : Editora da UFRGS, p.293-324.
- Guimarães, Nadya A. (2011), As novas configurações do trabalho formal. Algumas reflexões a luz do caso de São Paulo. *Encontro annual da ANPOCS*. Caxambu: ANPOCS, 24 à 28 Outubro. En ligne (imprimé le 2 février 2012) : http://www.anpocs.org/portal/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=1249&Itemid=353,

- Guimarães, Iracema B. (2004), « Maturidade e experiência em atividades informais de baixa renda », Caderno CRH, vol. 17, no 42. En ligne <http://www.cadernocrh.ufba.br/viewarticle.php?id=27>, imprimé le 7 janvier 2010.
- Gumbrell-McCormick, Rebecca (2011), « European Trade Unions and "Atypical" Workers », *Industrial Relations Journal*, vol. 42, no 3, p.293-310.
- Gusfield, Joseph (2006[1981]), *The Culture of Public Problems: Drinking Driving and the Symbolic Order*, Chicago: University of Chicago Press.
- Hall, Peter (1993), « Policy Paradigms, Social Learning and the State », *Comparative Politics*, vol. 25, no 3, p.275-296
- Hall, Peter (2003), « Aligning Ontology and Methodology in Comparative Research », in J. Mahoney et D. Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the social science, part III*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Hall, Peter and R. C. R. Taylor (1998), « The Potential of Historical Institutionalism: a Response to Hay and Wincott », *Political Studies*, vol.46, p.958-962
- Hall, Peter et R. C.R. Taylor (1997), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, no 47-3&4, p. 469-495.
- Hall, Stuart, (1986), « The Problem of Ideology – Marxism without Guarantees », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 10, no. 2, p. 28-44.
- Hamel, Jacques (2000), « À propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », *Recherches qualitatives*, vol. 21, p.3-20
- Hamel, Pierre (1991), *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, Pierre (1995). « Collective Action and the Paradigm of individualism », in L. Maheu (ed.), *Social Movements and Social Classes. The Future of Collective Action*, Londres : Sage.
- Hamel, Pierre (2001), « La gouvernance : une perspective valable afin de repenser la coopération et les conflits ? », dans C. Andrew et L. Cardinal, *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa : les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 87-99.
- Hamel, Pierre, Maheu, L. et J.-G. Vaillancourt (1999), « Action collective et enjeux institutionnels : l'institutionnalisation des mouvements sociaux », *Recherches sociographiques*, vol. 40, no 3, p.417-434
- Hassenteufel, Patrick (1991), « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, vol. 41, no 1, p. 5-27.

- Heery, Edmund (2005), « Sources of Change in Trade Unions », *Work, Employment and Society*, vol. 19, no1, p. 91-106.
- Heery, Edmund (2009), «The Representation Gap and the Future of Worker Representation », *Industrial Relations Journal*, vol. 40, no 4, p.324-336.
- Heery, Edmund, Abbott B. et S. Williams (2010), « The Involvement of Civil Society Organizations in British Industrial Relations : Extend, Origins and Significance. », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 50, no 1, p.47-72.
- Hege, Adelheid (2000), «La représentativité syndicale, sa reconnaissance, son renouvellement», *Chronique Internationale de l'IRES*, numéro special, La représentativité syndicale, no 66, p. 113-123
- Higgins, Winton (1985), « Political Unionism and the Corporatist Thesis », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 6, p.349-381
- Hyman, Richard (1975), *Industrial relations. A Marxist Introduction*. Oxford : Macmillan.
- Hyman, Richard (1994), « Changing Trade Union Identities and Strategies », in R. Hyman & A. Ferner (eds), *New Frontiers in European Industrial Relations*, Oxford: Basil Blackwell, p. 108-139.
- Hyman, Richard (1998a), « La représentation syndicale des intérêts dans une Europe en mutation », *Sociologie du Travail*, vol. 40, no 2, p. 129-149.
- Hyman Richard (1998b), « La recherche comparative sur le syndicalisme : état des lieux », *Sociologies et sociétés*, vol. 30, no 2, p.11-30.
- Hyman, Richard (2007), « How can Trade Unions act Strategically ? », *Transfer*, vol. 13, no 2, p.193-210.
- Hyman, Richard et R. Gumbrell-McCormick (2010), « Syndicats, politique et partis : une nouvelle configuration est-elle possible ? », *La Revue de l'IRES*, no 65/2, p.17-40
- Holzmann, Lorena (2012, « Empreendimentos solidarios. Autonomia ou tutela ? », dans I. Georges et M. P. de Leite, *Novas configurações do trabalho e economia solidária*, São Paulo : Annablume
- Ibase (1999), Geração de emprego e renda. Proger, Proger rural, Pronaf, *Democracia Viva*, edição especial, Rio de Janeiro : Instituto Brasileiro de Análises sociais e economicas. En ligne : [ftp://ftpdtp.mte.gov.br/pub/proger/Resultados da Avaliacao do PROGER Revista Democracia Viva Novembro 1999.pdf](ftp://ftpdtp.mte.gov.br/pub/proger/Resultados_da_Avaliacao_do_PROGER_Revista_Democracia_Viva_Novembro_1999.pdf), consulté le 14-10-2013.
- Ion, Jacques et B. Ravon (1998), « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien Social et Politiques – RIAC*, no 39, p.59-71

- Jenson, Jane (1991), « All the World's a Stage : Ideas, Spaces and Times in Canadian Political Economy », *Studies in Political Economy*, no 1991-36, p.43-72.
- Jenson, Jane (1995), « Mapping, Naming and Remembering : Globalization at the End of the Twentieth Century », *Review of International Political Economy*, vol. 2, no1, p.96-116.
- Jenson, Jane (1998), « Les réformes des services de garde pour jeunes enfants en France et au Québec : une analyse historico-institutionnaliste », *Politique et sociétés*, vol. 17, no 1-2, p. 183-216.
- Jenson, Jane, M. Mendell, C. Martin et D. Renard (1999), « Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social », *Lien Social et Politiques*, RIAC – 41, p. 5-12
- Jenson Jane et F. de Singly (2005). « Présentation : Identités : attractions et pièges », *Lien social et politiques*, no 53, p.5-12
- Jenson, Jane et F. Mérand (2010), « Sociology, Institutionalism and the European Union », *Comparative European Politics*, vol.8, no 1, p.74-92.
- Jessop, Bob (1993), « Towards a Schumpeterian Workfare State ? Preliminary Remarks on Post Fordist Political Economy », *Studies in Political Economy*, no 40 (printemps 1993), p. 7-40.
- Jobert, Bruno et P. Muller (1987), *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris : PUF.
- Jobert, Bruno (1992), « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 42, no 2, p. 219-234.
- Jobert, Bruno (1994), « le retour du politique », dans Jobert, B (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris : l'Harmattan.
- Jordan, Bill (2001), « L'exclusion sociale, l'Emploi et la Troisième voie », *Sociologie et sociétés*, vol 33, no 2, p.93-113.
- Kergoat, Danièle (2009), « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans E. Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris: PUF, p.111-125.
- Kholi, Atul (2002), « State, Society and Political Development », in J. Katznelson, H. Milner (eds), *The State of the Discipline*, American Political science association.
- Krimsky, John et E. Reese (2006), « Forging and Sustaining Labor-Community Coalitions: The Workfare Justice Movement in Three Cities », *Sociological Forum*, vol. 21, no 4, p. 623-658.

- Kumar, Pradeep and G. Murray (2006), « Innovation in Canadian Unions : Patterns, Causes and Consequences », In P. Kumar and C. Schenk (eds), *Paths to Union Renewal*, Peterborough : Broadview Press, p.79-102
- Kumar, Pradeep and C. Schenk (2006), « Introduction », In P. Kumar and C. Schenk (eds), *Paths to Union Renewal*, Peterborough : Broadview Press, p.15-26.
- Lahire, Bernard (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Lang, Karen (2006), « Results of in-field Research on the Brazilian Labour Relations System. Final Report », rapport dans M.-J. Gagnon, recherche *Arrangements institutionnels, pratiques syndicales et théorie du syndicalisme. Étude comparative Québec - Brésil en contexte de mondialisation*, document miméographié : 54 pages.
- Lang, Karen and M.-J. Gagnon (2009), « Brazilian Trade Unions : In (In)Voluntary Confinement Of The Corporatist Past », *Industrial Relations / Relations Industrielles*, vol. 64, no 2, p.250-269.
- Latour, Bruno (2007), *Changer la société, refaire de la sociologie*. Paris : la Découverte.
- Laville, Jean-Louis (1996), « Pour une problématique de l'analyse des associations », dans B. Boudet (dir.), Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, *Des jeunes et des associations*, Paris : L'Harmattan.
- Leboutte, Paulo (2003), *Economia Popular Solidária e Políticas Públicas. A experiência pioneira do Rio Grande do Sul*. Rio de Janeiro : ITCP/COPPE.
- Le Capitaine, Catherine (2009), L'impact des nouvelles identités professionnelles sur les identités syndicales : le cas du Mouvement Desjardins au Québec, [Thèse de doctorat], Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.
- Lechat, Noëlle (2004), *Trajetórias intelectuais e o campo da Economia Solidária no Brasil*. [Tesis de Doctorado], Universidad Estadual de Campinas.
- Legault, Marie-Josée et M. D'Amours (2011), « Représentation collective et citoyenneté au travail en contexte de projet », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 64, no 4, p.655-677
- Leite, Marcia P. (1999), Desenvolvimento econômico local e descentralização na América Latina: a experiência da Câmara regional do Grande ABC no Brasil. São Paulo, jun. 1999. En ligne : <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/8/6068/lcr1980e.pdf>, imprimé le 4 décembre 2009.
- Leite, Márcia P. (2007), « Novas institucionalidades : a Camara Regional do Grande ABC. », dans H. Hirata et L. Segnini (orgs), *Organização, trabalho e gênero*, São Paulo : Senac, p.188-237.

- Leite, Márcia P. (2009a), « O trabalho e suas reconfigurações: conceitos e realidades. », dans A. M. C. Araujo, M. de P. Leite (orgs), *O trabalho reconfigurado: ensaios sobre Brasil e México*, São Paulo : Annablume.
- Leite, Marcia P. (2009b), « A economia solidária e o trabalho associativo: teorias e realidades ». *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, vol. 24, no 69, p. 31-51.
- Lesemann, Frédéric (2010), *Repenser les sciences sociales à partir de l'informel : l'intérêt d'une comparaison Sud/Nord*. Sur Gira, groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques: http://www.gira.info/fr/qui-sommes-nous/activites/Texte_Lesemann.pdf, consulté le 2 août 2012.
- Lévesque, Christian et G. Murray (2003), « Le pouvoir syndical dans l'économie mondiale : clés de lecture pour un renouveau », *La Revue de l'IREs*, no 41, p. 1-28.
- Levesque Christian et G. Murray (2010), « Comprendre le pouvoir syndical : ressources et aptitudes stratégiques pour renouveler l'action syndicale », *La Revue de l'IREs*, no 65/2, p.41-66.
- Lévesque, Christian, Murray G. et S. Le Queux (2005), « Union Disaffection and Social Identity. Democracy as a Source of Union Revitalization », *Work and occupations*, no 32-4, p. 400-422.
- Lévesque, Maurice et D. White (1999), « Le concept de capital social et ses usages », *Lien Social et Politiques*, no 41, p.23-33.
- Lima Daniel (1997), Um paradoxo que incomoda demais o Fórum da Cidadania, *Capital Social*, en ligne :<http://www.capitalsocial.com.br/base.asp?id=1381&secao=Regionalidade>, consulté en février 2010.
- Lima Jacob C. (2003) « O trabalho autogestionario em cooperativas de produção. A retomada de um velho paradigma ». ANPOCS, Caxambu, 21-25 de outubro de 2003.
- Lima, Jacob L. (2006). « Trabalho, precarização e sindicalismo : os trabalhadores e as cooperativas de trabalho », *Estudos de Sociologia*, Araraquara, vol. 11, no 21, p.59-71.
- Lima Jacob C. (2007), « Trabalho flexível e autogestão : estudo comparativo entre cooperativas de terceirização industrial », dans J. C. Lima (org.), *Ligações perigosas. Trabalho Flexível e Trabalho Associado*, São Paulo : Annablume, p.127-170
- Lima Jacob C. (2008), « Reestruturação industrial, desemprego e autogestão : as cooperativas do Vale do Sinos », revista *Sociologias*, Porto Alegre, ano 10, no 21, p. 1-27.
- Lindell, Ilda (2010a), *Africa's Informal Workers. Collective Agency, Alliances and Transnational organizing in Urban Africa*, London/New York, Zed Books.

- Lindell, Ilda (2010b), « Between Exit and Voice : Informality and the Spaces of Popular Agency. », *African Studies Quarterly*, vol. 11, no 2 et 3, p.1-11.
- Lijphart, Arend (1971), « Comparative Politics and the Comparative Method », *American Political Science Review*, vol. 65, no 3, p.682-93.
- Locke, R (1990), « The Resurgence of the Local Union », *Politics and Society*, no 18, p.347-379
- Lounsbury, Michael et E. T. Crumley (2007), « New Practice Creation : An Institutional perspective on Innovation », *Organization Studies*, no 28(07), p. 993-1012.
- Lukes, Steven (2005), *Power: A Radical View*, 2nd édition, Hampshire, Ed.Palgrave Macmillan
- Magalhaes, Reginaldo S. e R. Todeschini (2000), Sindicalismo e economia solidária : reflexões sobre o projeto da CUT », dans P. Singer e A. R. de Souza (org.), *A economia solidária no Brasil. A Autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo : Contexto, p.135-160
- Maheu, Louis (1995), « Introduction », dans *Social Movements and Social Classes. The Future of Collective Action*, Londres : Sage.
- Maheu, Louis (2005), « Mouvements sociaux et modernité avancée. Le retour obligé à l'ambivalence de l'action », dans L. Guay, P. Hamel, D. Masson et J.-G. Vaillancourt, *Mouvements sociaux et changements institutionnels*, Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'université du Québec, p.9-14.
- Mahoney, James (2003), « Strategies of Causal Assessment in Comparative Historical Analysis », in J. Mahoney et D. Rueschemeyer (dirs), *Comparative Historical Analysis in the Social Science*, part III, Cambridge University Press.
- March, James G. et H. Simon (1958), *Organizations*, Cambridge (Massachusetts) : Blackwell Publishing
- Marques, Paul L. (2006), « Trabalho Emancipado. Empresas recuperadas pelos trabalhadores : A experiência autogestionária de metalúrgicos gaúchos. », Programa de pos graduação em sociologia, Porto Alegre, UFRGS.
- Mattoso, Jorge E. L. e M. A. de Oliveira (1990). Desenvolvimento excludente, crise economica e desafios do sindicalismo Brasileiro. Texto apresentado ao Seminario de cientistas sociais e Centrais ou Confederações Sindicais di Cone sul e Brasil «Crisis, Desafios y Respuestas del Sindicalismo del Cono Sur y Brasil, para la decada del 90», promovido pelo INCASUR – Instituto Internacional de Estudios y Capacitacion Social del Sur em Montevideo, de 16 a 20 de julho. En ligne (imprimé le 7-01-10): <http://www.eco.unicamp.br/cesit/images/stories/01CadernosdoCESIT.pdf>.
- McAdam, Doug (2003), « Beyond Structural Analysis : Toward a More Dynamic Understanding of Social Movements », dans *Social Movements and Networks : Relational Approaches to*

- Collective Action*, M. Diani et D. McAdam (eds), New York, Oxford University Press, p.281-298
- McAdam, Doug (2009). « Hommage. Chuck Tilly et l'art de la conversation », *Sociologie et sociétés*, vol.41, no2, p.15-19
- McAdam, Doug, McCARTHY J. D. and M. N. ZALD (1996), *Comparative Perspectives on Social Movements : Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press
- McAdam, Doug, Tarrow S. and C. Tilly (1996), « To Map Contentious Politics », *Mobilization*, no 1-1, p. 17-34.
- McAdam, Doug, Tarrow S. and C. Tilly (1998), « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, no 41, p. 17-32
- McAdam, Doug, Tarrow S. and C. Tilly (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press.
- McBride, Jo and I. Greenwood (eds) (2009), *Community Unionism*, Hampshire: Palgrave Macmillan
- Melucci, Alberto (1989), *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press.
- Melucci, Alberto (1996), *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Miles, Matthew B. et A. M. Huberman (2003), *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles : De Boeck Université.
- Mische, Ann (2003), « Cross-talk in Movements : Reconceiving the Culture-Network Link », dans Diani Mario et D. McAdam (dir.), *Social Movements and Networks : relational approaches to collective action*, New York : Oxford University Press, p.258-280.
- Muhlberger, Peter (2005), « Democratic Deliberation and Political Identity : Enhancing Citizenship », paper for the International Society of Political Psychology, 28th Annual Scientific Meeting, July 2005, Toronto, Ontario, Canada.
- Muller, Pierre (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, no 2, p. 189-208.
- Muller, Pierre (2005), « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, no1, p.155-187
- Muller, Pierre et G. Saez (1985), « Néo-corporatisme et crise de la représentation », dans F. d'Arcy (dir.), *La représentation*, Paris : Economica

- Muller, Pierre et Y. Surel (1998), *L'analyse des politiques publiques*, Paris : Montchrestien
- Munck, Ronaldo (1999), « Labour Dilemmas and Labour Futures », in R. Munck et P. Waterman (éd.), *Labour Worldwide in the Era of Globalization. Alternative Union Models in the New World Order*, New York : St Martin's press, p.3-23.
- Nascimento Claudio (2000), « Autogestão e economia solidária », Cadernos da Editora Cidade Futura, Florianopolis, Santa Catarina, Brasil. En ligne (imprimé le 5 mai 2008) http://www.tau.org.ar/upload/89f0c2b656ca02ff45ef61a4f2e5bf24/nascimento_autogest.pdf
- Neveu, Erik (2000), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte.
- Nunes, Christiane G. F. (2005), « Réflexion autour de l'économie solidaire », dans J-L. Laville, J-P Magnen, G. C. de Fraça Filho, A. Medeiros (dir.), *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, France : Erès
- Oda, N. Tadashi (2001), *Gestão e trabalho em cooperativas de produção: dilemas e alternativas à participação*. [Dissertação de Mestrado]. Escola Politécnica, USP, São Paulo.
- Oda, N. Tadashi et T Secoli (2002), *Sindicato e cooperativismo : os metalúrgicos do ABC e a Unisol cooperativas*, en ligne: <http://www.fafich.ufmg.br/nesth/IIIseminario/texto22.pdf>, (imprimé le 4 avril 2008).
- Offe, Claus and H. Wisenthal (1980), « Two Logics of Collective Action. Theoretical Notes on Social Class and Organizational Form », *Political power and social theory*, no 1, p.67-115.
- Orton, Douglas J. and K. E. Weick (1990), « Loosely Coupled Systems : A reconceptualization », *The Academy of Management Review*, vol. 15, no. 2, p. 203-223
- Osterman, Paul (2006), « Community Organizing and Employee Representation », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 44, no 4, p. 629-649.
- Palier, Bruno et Yves Surel, (2005), « Les trois "I" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, no 1, p.7-32
- Paoli, Maria C. (2000), « Institution et destitution des droits sociaux au Brésil », *Mana* no 7, Presses Universitaires de Caen, p.27-44.
- Peck, Jamie et N. Theodore (2010), « Labor markets from the bottom up », dans McGrath-Champ, S. Herod et A. Rainnue, *Handbook of employment and society : working space*, Cheltenham : Edward Elgar.
- Pereira, Maria C. (2007), *Experiências auto-gestionárias no Brasil e na Argentina*. [Dissertação de mestrado], Campinas, Faculdade de Educação, Unicamp
- Pernod, Jean-Marie (2005), *Syndicats : lendemains de crise ?*, Paris : Gallimard

- Pierson Paul (1993), « When Effect becomes Cause: Policy Feedback and Political Change », *World Politics*, vol. 45, no 4, p.595-628.
- Piore, Michael J. et S. Safford (2006), « Changing Regimes of Workplace Governance, Shifting Axes of Social Mobilization, and the Challenge to Industrial Relations Theory », *Industrial Relations*, vol. 45, no 3, p. 299-325.
- Pizzorno, Alessandro (1978), « Polítical Exchange and Collective Identity in Industrial Conflict », dans C. Crouch and A. Pizzorno (ed.), *The resurgence of class conflict in Western Europe since 1968*, London : The Macmillan Press, vol. 2, p.277-298
- Pochmann, Marcio (2004), « Economia Solidária no Brasil: possibilidades e limites », *Mercado do Trabalho*, IPEA, p.23-34.
- Pochmann, Marcio, Barreto R. M. e S. E. A. Mendonça (1998), « Ação Sindical No Brasil. Transformações e pêspectivas », *São Paulo em Perspectiva*, vol. 12, no 1, p. 10-23.
- Poletta, Francesca (2004), « Culture Is Not Just in Your Head », dans J. Goodwin et J. M. Jasper (ed.), *Rethinking social movements: structure, meaning, and emotion*, Lanham : Rowman & Littlefield publishers.
- Poletta, Francesca (2010 [1997]), « «It Was Like A Fever...» Narrative and Identity in Social Protest », dans D. McAdam et D. Snow (eds), *Reading on social movements: origins, dynamics and outcomes*, New York, Oxford University Press.
- Poletta, Francesca and J. M. Jasper (2001), « Collective identity and social movements », *Annual review of sociology*, no 27, p. 283-305.
- Polanyi, Karl (1983 [1944]), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris: Gallimard.
- Quéré, Louis (1989), « La vie sociale est une scène (Goffman revu et corrigé par Garfinkel) », dans *Le parler frais d'Erving Goffman*, ouvrage rassemblant des contributions au colloque de Cerisy (1987) intitulé Lecture d'Erving Goffman en France, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 47-82.
- Ramalho, José R. (1999), « Restructuring of Labour and Trade Union Responses in Brazil », dans R. Munck et P. Waterman (éd.), *Labour worldwide in the era of globalization. Alternative union models in the new world order*, New York : St Martin's press.
- Ramalho, José R. e I. J. Rodrigues (2009), « Sindicato, crise econômico e estrategias regionais – novas dimensões da participação Política no ABC paulista », texto para o Encontro Anual da ANPOCS, GT 40, en ligne (imprimé le 1^{er} déc 2010) : <http://www.scielo.br/pdf/ccrh/v23n59/09.pdf>

- Ramalho, José R. et M. A. Santana (2003), « Trabalhadores, sindicatos e a nova questão social », dans *Além da fábrica. Trabalhadores, sindicatos e a nova questão social*, M. A. Santana e J.R. Ramalho (coord.), São Paulo, Boitempo Editorial, p.11-43.
- Rawls, Anne W. (1987), « The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory », *Sociological Theory*, vol. 5, no 2, p.136-149. En ligne : www.jstor.org/stable/201935, imprimé le 01-10-2009.
- Revillard, Anne (2003), « La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisation, opportunités politiques et processus de cadrage. », Document de travail mis en ligne sur Melissa, École nationale supérieure de Cachan (France), <http://www.melissa.ens-cachan.fr/spip.php?article502>, consulté le 13 avril 2007.
- Rhéaume, J., R. Sévigny et L. Tremblay (2000). « La sociologie implicite des intervenants en contexte pluriethnique », Série de publications No 6, Montréal, Centre de recherche et de formation de CLSC Côte-des-Neiges, Centre universitaire affilié à l'Université McGill.
- Richards, Andrew J. (2001), « The Crisis of Union Representation », dans G. van Gyes, H. de Witte et P. Pasture (éd.), *Can class still unite? The differentiated work force, class solidarity and Trade unions*, Burlington, Ashgate.
- Riethof, Marieke (2004), « Changing Strategies of the Brazilian Labor Movement », *Latin American Perspectives*, no 31-6, p. 31-47.
- Rocher, Guy, (2000 et 2002), « Les représentations sociales : perspectives dialectiques », communication présentée à la 5ème conférence internationale (2000) sur les représentations sociales. (Information sur les sciences sociales), SAGE publications, p. 83-99.
- Rodrigues, Iram J. (1990), *Comissão de fábrica e trabalhadores na indústria*. São Paulo : Cortez Editora e Livraria e Fase.
- Rodrigues, Iram J. (1997), *Sindicalismo e Política. A trajetória da CUT*. São Paulo : Scritta/FAPESP
- Rodrigues, Iram J. (2006), « A dimensão regional do ação sindical : os metalúrgicos do ABC », *Estudos de Sociologia*, Araraquara, no 11(21), p.73-96.
- Rosenfield, Cinara L. (2007), « A autogestão e a nova questão social : repensando a relação individuo-sociedade », *Ligações perigosas. Trabalho Flexível e Trabalho Associado*, São Paulo, Annablume.
- Rousseau, Stéphanie (2009). « Genre et ethnicité racialisée en Bolivie : pour une étude intersectionnelle des mouvements sociaux », *Sociologies et Société*, 41-2 :135-160
- Saint-Martin, Denis (2006). « Réflexions sur le couple idées-intérêts dans l'explication des changements politiques », conférence donnée à l'Université de Montréal le 16 janvier

2006. En ligne, www.cccg.umontreal.ca/publications_FR.html#Articles, consulté le 19 juin 2006.
- Samba Sylla Ndongo (2004), « Les chômeurs dans le mouvement social en France : de qui parle-t-on? », *Le mouvement social*, éditions de l'Atelier, vol.2, no 207, p. 11-38
- Santana, Marcos A. (1999). « Entre a ruptura e a continuidade : visões da historia do movimento sindical brasileiro », *Revista brasileira de ciências sociais*, vol.14 no 41, p.103-120
- Santana, Marcos A. e J. R. Ramalho (coord.) (2003), *Além da fabrica. Trabalhadores, sindicatos e a nova questão social*, São Paulo, Boitempo Editorial.
- Sabatier, Paul A. et E. Schlager (2000), « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue française de science politique*, no 50-2, p. 209-234.
- Sarria Icaza, Ana M. (2005). « Politiques publiques et économie solidaire au Rio Grande Do Sul », dans *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, J-L. Laville (dir.), J-P Magnen, G. C. de França Filho et A. Medeiros, France : Erès, p.243-258.
- Sarria Icaza A.M. (2008), *Economia solidária, accion colectiva e espacio publico en el sur de Brasil*, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Faculté des sciences économiques et sociales
- Sarria Icaza, Ana M. et M.R. de Freitas (dir.) (2006). *O projeto Esperança/Coõesperança e a construção da economia solidária no Brasil. Relato de uma experiência*, Porto Alegre: Caritas Brasileira.
- Schwengber, Angela M. (2004), « Diretrizes para uma Política pública de economia solidária no Brasil : a contribuição da rede gestores. », Site du ministère du travail et de l'emploi brésilien, en ligne : http://www.mte.gov.br/ecosolidária/conf_rede.pdf, consulté le 10 janvier 2013.
- Secco, Lincoln (2002), *Gramsci e o Brasil. Recepção e difusão de suas idéias*. São Paulo : Cortez Editora
- Sen, Amartya (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.
- Sewell, William H. (1992), « A Theory of Structure: Duality, Agency and Transformation », *The American Journal of Sociology*, p. 98-1, p. 1-29.
- Sewell, William H. (1996a), « Historical Events as Transformations of Structures: Inventing Revolution at the Bastille », *Theory and Society*, no 25, p. 841-881.
- Silva Barros, Joana da (2011) « Pobreza, Trabalho e Movimentos Sociais no congresso da Cidade em Belém (2001-2004): anotações sobre a Sociabilidade Política Brasileira », texte de la

communication au XI^e congrès Luso Afro Brésiliens de Ciências Sociais, sur le thème Diversidades e (Des)igualdades, Salvador, Universidade de Bahia.

Silva Costa, Marcia da et al. (2009), «Trabalhadores de rua: exclusão, viração, incerteza, marginalidade - o caso dos flanelinhas », texto para o encontro anual da ANPOCS 2009, Caxambu, outubro

Silver, Beverly J. (2003), *Forces of Labor. Workers movements and globalization since 1870*. New York: Cambridge University Press.

Siméant, Johanna (1998), *La cause des sans-papiers*. Paris, Presses de Science politique.

Simms, Melanie (2007a), « Interest Formation in Greenfield Organising Campaigns » *Industrial Relations Journal*, vol. 38, no 5, p.434-454.

Simms, Melanie (2007b), « Managed Activism: Two Union Organising Campaigns in the Not-for-Profit Sector », *Industrial Relations Journal*, vol. 38, no 2, p.119-135.

Singer, Paul (2000a), « Economia solidária : um modo de produção e distribuição », dans P. Singer e A. R. de Souza (org.), *A economia solidária no Brasil. A Autogestão como resposta ao desemprego*, São Paulo : Contexto, p.123-134.

Singer, Paul (2000b), « Cooperativismo e sindicatos no Brasil », dans *Sindicalismo e Economia Solidária. Reflexões sobre o projeto da CUT*, São Paulo : CUT.

Singer, Paul (2002), « A recente ressurreição da economia solidária no Brasil », dans B. de Sousa Santos (org.), *Produzir para viver : os caminhos da produção não capitalista*, Rio de Janeiro : Editora Civilização Brasileira, p. 81-130

Singer, Paul (2004), « Cooperativas de Trabalho », Texto para discussão, ministério do Trabalho e do Emprego, en ligne (consulté le 4 avril 2008)
http://portal.mte.gov.br/data/files/FF8080812BCB2790012BCF0F046C68D9/prog_cooperativatrabalho2.pdf

Singer, Paul (2005), « Le secrétariat d'État au Brésil : de la société civile au gouvernement fédéral », dans *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, J-L. Laville (dir.), J-P Magnen, G. C. de França Filho et A. Medeiros, Paris, Erès.

Singly (de), François (2005), *L'individualisme est un humanisme*, La Tour d'Aigues : Édition de l'Aube

Snow, David (2001), « Analyse de cadres et mouvements sociaux », dans *Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques*, D. Cefai, et D. Trom (dir.), Paris : éditions de l'EHESS, p.27-50

Snow, David A. et D. McAdam (2000), « Identity Work Processes in the Context of Social Movements : Clarifying the Identity/Movement Nexus », in S Stryker, T.J. Owens & R.W.

- White (eds), *Self Identity, and Social Movements*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p.41-67
- Somers, Margaret R. (1992), « Narrativity, Narrative Identity, and Social Action: Rethinking English Working-class Formation », *Social Science History*, no 16-4, p. 591-630.
- Somers, Margaret R. (1994). « The Narrative Constitution of Identity: A Relational and Network Approach », *Theory and Society*, no 23, p. 605-649.
- Souza, André R (2009), «A construção social e a investigação científica da economia solidária», VI ENEDS – Campinas, SP, Brasil, 17 e 18 de Setembro de 2009.
- Stewart, Paul et al. (2009), « Introduction », in J. McBride and I. Greenwood, *Community Unionism*, Hampshire: Palgrave Macmillan, p.3-20
- Streeck, Wolfgang et K. Thelen (2005), « Introduction : Institutional Change in Advanced Political Economies », dans *Beyond Continuity. Institutional Change*, (Advanced Political Economies), W. Streeck et K. Thelen (éds.), Oxford : Oxford University Press.
- Stone, Diane (2001), « Learning Lessons, Policy Transfer and the International Diffusion of Policy Ideas », CSGR Working Paper, no 69/01, p. 1-41, en ligne (document consulté le 11-07-06) :
<http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/csgr/research/abstracts/abwp6901/>.
- Surel, Yves (1998), « Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques », *Pouvoirs*, no 87, p.161-178
- Swyngedouw, Erik (2004), « Globalization or 'Glocalisation'? Networks, Territories and Rescaling », *Cambridge review of international affairs*, no 17(1), p. 25-48.
- Tattersall, Amanda (2006), « Four Shades of Political Coalitions : Exploring the Possibilities for Powerful Political Coalitions between Unions and Community Organisations », *Portal, Journal of Multidisciplinary International Studies*, 3(1) : 1-15.
- Tattersall, Amanda (2009), « Using their Sword of Justice : The NSW Teachers Federation and its Campaigns for Public Education Between 2001 and 2004 » in J. McBride and I. Greenwood, *Community Unionism*, Hampshire: Palgrave Macmillan, p.161-186.
- Thelen, Kathleen (1999), « Historical Institutionalism in Comparative Politics », *Annual Review of Political Science*, no 2, p. 369-404.
- Tilly, Charles et S Tarrow (2008), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris: les Presses de Sciences Po.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et V. van Schendel (2004), « Économie du Québec, régions, acteurs, enjeux. », Montréal, Télé-université, Ed. Saint-Martin.

- Trom, Danny (2001), « Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs », dans *Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques*, D. Cefaï, et D. Trom (dir.), Paris, éditions de l'EHESS, p.99-134.
- Tufts, Steven (2008), « Hospitality Unionism and Labour Market Adjustment : Toward Schumpeterian Unionism ? », *Geoforum*, vol. 40, p.980-990
- Turner, Lowell, Katz, H. et R. Hurd (2001), *Rekindling the Movement : Labor's Quest for Relevance in the 21st Century*, Ithaca and London : Cornell University Press.
- Urano, Edson I et P. Stewart (2009) « Beyond Organized Labour in Japan – The Case of the Japanese Community Union Federation », dans McBride, J. and Greenwood I. (2009), *Community Unionism*, Hampshire, Ed.Palgrave Macmillan, p.121-138.
- Van Wijk, Guillaume (2006), « Penser les ressorts d'un "État social" au Brésil. Du populisme de Vargas au paradigme de la « démocratisation de la démocratie » », Communication au colloque international État et régulation sociale, comment penser la cohérence de l'intervention publique, septembre 2006, Matisse, Université Paris 1, en ligne : <http://matisse.univ-paris1.fr/colloque-es/pdf/articles/van-wijk.pdf>, consulté le 14 août 2007.
- Varela Huerta, Amarela (2008). « Migrant Struggles for the Right to have Rights : Three Examples of Social Movements Powered by Migrants in New York, Paris and Barcelona », *Transfer*, 14(4) : 677-694
- Véras de Oliveira, R. (2002), *Sindicalismo e democracia no Brasil: atualizações de novo sindicalismo ao sindicato cidadão*. São Paulo: [Tese de Doutorado], Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, USP
- Voss, Kim (2010), « Dilemmes démocratiques : démocratie syndicale et renouveau syndical », *La revue de l'IREC* (Repenser la représentation collective), no 65, p.87-107.
- Voss, Kim and R. Sherman (2000). « Breaking the Iron Law of Oligarchy: Union Revitalization in the American Labor Movement », *American Journal of Sociology*, 106/2: 303-49.
- Waterman, Peter (1993), « Social-Movement Unionism : A New Union Model for a New World Order ? », *Review* (Fernand Braudel Center), Vol. 16, No. 3, p. 245-278
- Waterman, Peter (1999), « A New Union Model for a New World Order », in R. Munck et P. Waterman, *Labour worldwide in the era of globalization*, London : Macmillan.
- Weber, Max (1958[1946]). « Essays in Sociology (H. Gerth and C. Mills, Eds.And Trans.) », In M. Weber, H. Gerth, & C. Mills, *From Max Weber*. New York: Oxford University Press
- Webster, Edward (2011), « Organizing in the Informal Economy : Ela Bhatt and the Self-Employed Women's Association of India », dans S. Dansereau et I. Lindell (eds and co-ed.)

Formal/Informal Divide. Rupture entre les secteurs formel/informel, Labour, Capital and Society, Travail, Capital et Société, vol. 44, no 1, p.98-125

Webster, Edward et al. (2008), « Closing the Representation Gap in Micro and Small Enterprises. », *Global Labour*, (University Working papers), no 3, en ligne: www.global-labour-university.org, consulté le 2 mars 2012

Webster, Edward et C. Bishoff (2011), « New Actors in Employment relations in the Periphery : Closing the Representation Gap amongst Micro and Small Enterprises », *Relations Industrielles*, vol. 68, no 1, p.11-33.

White, Deena (2001), « The Politics of Social Citizenship : Institutionalizing State – Third Sector relation », *Research proposal*, SSHRC.

White, Deena (1994), « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien social et Politiques-RIAC*, no 32, p.37-51

Wierink, Marie (2001), *Le travail à temps partiel et la "combinaison" famille-emploi aux Pays-Bas. Revue de l'OFCE*, pp. 307-320.

Yates, Charlotte A. B. (2005), « Segmented Labour, United Unions? How Unions in Canada cope with increased diversity », *Transfer*, no 11:4, p. 617-628.

Yates, Charlotte A. B. (2010), « Comprendre le travail de soins, syndiquer les femmes : comment le cadrage d'un problème modèle une stratégie syndicale », *La Revue de l'IREC*, no 65, p.133-152

Yin, Robert (2003), *Case Study Research. Design and Methods*, Thousands Oaks: Sage Publications, third edition.

Zald, Mayer N, C. Morrill et H. Rao (2005), « The impact of social movements on organizations », dans G.F. Davis, D. McAdam, R. Scott et M. N. Zald (dir.), *Social Movements and Organization theory*, New York : Cambridge University Press.

Zoll, Rainer (1998), « Le défi de la solidarité organique. Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ? », *Sociologies et Sociétés*, vol. 30, no 2, p.1-10

Documents syndicaux

Debate & Reflexões, 1999, no 6. Document réalisé par l'école syndicale de São Paulo de la CUT sur *A Crise Brasileira no final do Século XX. Perspectivas para o movimento sindical*. Actes d'un séminaire organisé par l'école syndicale de São Paulo les 29 et 30 avril 1999

Escola Mesquita, document de présentation transmis à Carole Yerochewski le 16-01-2008 par email. Mimeo.

ETUC (2007), Strategy and Action Plan 2007-2011, ETUC XI^e Congress.

Fundo Solidario, 2008. Revue du Sindicato dos Metalúrgicos da Grande Porto Alegre (2007). Numéro consacré à prestation de comptes du fond solidaire de soutien aux initiatives dans l'économie solidaire.

Geral Coop (2008). Documents de formation transmis à Carole Yerochewski. Miméo.

Résolutions du 3^{ème} congrès (1999) do sindicato dos metalúrgicos do ABC, en ligne : http://www.abcdeluta.org.br/materia.asp?id_CON=2326 (document intitulé : Prioridades para o próximo periodo)

Document du 6^{ème} congrès du SMABC. En ligne : <http://www.smabc.org.br/portal/vicongresso.pdf>, imprimé le 18 février 2012

Résolutions du 7^{ème} congrès de la CUT (Central Única dos Trabalhadores), en ligne : <http://www.cut.org.br/documentos-oficiais/2> (document intitulé : 7o congresso nacional da CUT – 15 a 19 de Agosto de 2000).

Résolutions de la 12^{ème} plénière de la CUT, 2008, en ligne : <http://www.cut.org.br/documentos-oficiais/3> (12^e plenaria Nacional da CUT).

Sindicato dos Metalúrgicos de S. B. do Campo e Diadema, *Revista Ligação* n° 6, ano 3, maio/junho/julho de 1992, p.6-7, http://www.abcdeluta.org.br/materia.asp?id_CON=505, imprimé le 11 février 2012

Documents institutionnels

Décret du 28 octobre 2009 sur les nominations des représentants des divers membres d'organismes communautaires, syndicaux (agriculture rurale notamment) du FBES, de Caritas, de représentants de travailleurs informels au Consea nacional et dans certains États.

Documents sur le Pronaf (Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar) réalisé par l'Agence de développement solidaire ADS-CUT. Documents du Secrétariat à l'Agriculture familiale (en ligne : <http://www.mda.gov.br/portal/saf/programas/pronaf>)

Documents sur le FAT, Fundo de Amparo ao Trabalhador, du ministère du Travail et de l'Emploi (en ligne : <http://portal.mte.gov.br/fat/>), imprimés en octobre 2013.

Documents sur les diverses moutures du projet de loi contre les fausses coopératives (PL 7009 puis PL4622/04). En ligne :

<http://www.camara.gov.br/proposicoesWeb/fichadetramitacao?idProposicao=323935>,
<http://www.camara.gov.br/proposicoesWeb/fichadetramitacao?idProposicao=272913>

Imprimés en octobre 2013

Documents sur les politiques publiques municipales et estaduais sur l'économie solidaire. Accès via le site du Forum brésilien de l'économie solidaire <http://www.fbes.org.br/>

Documents des organismes communautaires et mouvements de Foi

Ação da Cidadania contra a Fome, a Miséria e pela Vida, présentation : http://pt.wikipedia.org/wiki/A%C3%A7%C3%A3o_da_Cidadania_contra_a_Fome,_a_Mis%C3%A9ria_e_pela_Vida

Document du Movimento Nacional dos Catadores, page web : http://www.mncr.org.br/box_1/sua-historia, imprimé le 09-02-2010

Document réalisé en commun sur l'économie solidaire par l'École du 8 mars, Caritas et Camp.

Dossier de présentation pour le colloque «Auto-gestão. A realização de um sonho», réalisé en 1994, transmis à Carole Yerochewski, juin 2008.

Sobrevivencia e Cidadania (Survie et citoyenneté, 1995). *Avaliação qualitativa dos projetos alternativos comunitarios da Caritas Brasileira*. Document de Caritas rendant compte de la première évaluation des PACs menée par l'équipe de Luis I. Gagier.

Systematização de experiencias de formação para a capacitação em Economia Solidária no Rio Grande do Sul, relatório final, Porto Alegre : Camp (Centro de educação popular apoio pela solidariedade)

Annexes

Annexe 1 : liste des entretiens

La liste qui suite présente les personnes avec lesquelles au moins une entrevue a été réalisée. Leur fonction énoncée sous la forme “a été” ne présage pas de leur situation au moment de l’entrevue ou de leur situation actuelle. Le codage des entrevues en ENT1, ENT 2, etc. préserve la confidentialité.

- Marines Besson, sociologue coresponsable Caritas-RS; Porto Alegre, 2008.
- Luigi Verardo, cofondateur d’Anteag et son représentant au FBES, ancien militant du syndicat des chimistes de São Paulo ; São Paulo, 2008.
- Denise Laitano, conseillère-accompagnatrice à Unisol-RS; Porto Alegre 2008 et 2012
- Ari Nascimento, a été coordonnateur national de l’ADS-CUT, ex-coordonnateur de l’ADS-CUT-RS; São Paulo, 2008
- Jairo Carneiro, a été secrétaire général CNM-CUT-RS, président du SMGPA; Porto Alegre, 2008
- Marino Vani, a été vice-président de la CNM-CUT et directeur du programme *Integrar*; São Paulo, 2008
- Enio Antonio Brizola, a été syndicaliste, a dirigé le secteur économie solidaire au PT-RS; Novo Hamburgo, 2008
- Directeur d’Unitrabalho, São Paulo, 2008
- Eunice Wolf, a été coordonnatrice ADS-CUT, dirigeante CNM-CUT, responsable formation CUT-RS; entretien effectué à Porto Alegre en 2008.
- Antonio Spis, a été dirigeant du syndicat des pétroliers et un des responsables de l’ADS; São Paulo, 2008.
- Daniel Reich, avocat en droit du travail, représentant Unicafe au FBES, Brasilia, 2008.
- Jacob C. Lima, chercheur spécialiste du travail et des coopératives, São Carlos, 2008.
- Ademar Bertucci, a été représentant de Caritas au Forum brésilien de l’économie solidaire et représentant de Caritas au Consea; Brasilia, 2008.
- Tarcisio Secoli, a été représentant du SMABC à Unisol Brasil; São Bernardo (ABC), 2008.
- Derly de Carvalho, a été l’un des cofondateurs d’Anteag; São Paulo, 2008.
- José Inácio Konzein, coresponsable de CAMP; Porto Alegre, 2008 et 2012
- Nelsa Nespolo, *leader Univens* et membre de l’exécutif Unisol; Porto Alegre, 2008 et Montréal 2011.
- Huberlan Rodrigues, a été chercheur à Unitrabalho; São Paulo 2008
- Ana Mercedes Sarria Icaza, chercheure, a été animatrice d’un incubateur universitaire; Porto Alegre et Canoas, 2008 et entretiens téléphoniques 2009.

- Alexandre, a été conseiller à la direction Unisol, São Bernardo, 2008
- Daniel Tytgel, délégué du FBES; Montréal, 2008, Brasilia 2008, et entretiens téléphoniques 2009.
- Paulo R. C. Soares, étudiant-enseignant école Mesquita; Porto Alegre, 2012.
- Étudiant ayant fait un mémoire dans les entreprises récupérées avec Cinarra Rosenfield; Porto Alegre, 2008.
- Lirio Segalla, a été directeur de formation du SMGPA; Porto Alegre, 2008.
- Neiva, a été responsable syndicat des cordonniers, CUT; Novo Hamburgo, 2008
- Gilmar Carneiro, a été dirigeant d'Écosol, et du syndicat des banques de São Paulo; São Paulo, 2008.
- Vice présidente d'une coopérative de Catadores, Canoas, 2008.
- Reginald Magalhaes, a été conseiller CUT; São Paulo, 2008.
- Tadashi Oda, a été conseiller Dieese SMABC; São Paulo, 2008
- Claudir Nespolo, a été président du SMGPA; Porto Alegre, 2008
- Bene, a été délégué syndical à la coopérative Uniforja et militant Unisol et FBES; Diadema (ABC), 2008.
- Milton Pantaléon, a dirigé *Em Rede* et a été coresponsable de l'ONG Guayi; Porto Alegre, 2008
- Solange, responsable d'un réseau d'échanges de services, membre du FBES; Novo Hamburgo, 2008
- Gilmar Gomes, chercheur, a été animateur d'un incubateur universitaire; Porto Alegre, 2012.
- João Henrique, a dirigé une entreprise récupérée, Canoas, 2008.
- Niro Barrios, a été vice-président d'Unisol, responsable de la sectorielle de l'économie solidaire au Parti des Travailleurs et a dirigé une entreprise récupérée; Porto Alegre, 2008.
- José Lopes Feijão, a été président du SMABC; São Paulo, 2008.
- Arildo Motta, a été président d'Unisol, membre du SMABC; São Bernardo 2008
- Mauricio Klein, a été animateur de l'école du 8 mars, Novo Hamburgo, 2008
- Autre animateur de l'école du 8 mars
- Damin Jurandir, a été président du SMGPA, directeur de l'École Mesquita; Porto Alegre, entretien 2008.
- Luiz I. Gaiger, chercheur; Unisinos 2008
- Lucio Uberdan, a été militant DS-RS, membre des gestionnaires publics; Porto Alegre, 2008.
- Jefferson da Conceição = Conseiller Dieese, CUT; São Paulo 2008
- Wagner, a été assesseur Uniforja; Diadema 2008
- José Domingos, a été président Uniforja; Diadema 2008
- Tatiana, a été chargée de mission AVESOL; Porto Alegre 2008
- Celso, a été président CUT-RS; Porto Alegre 2008
- Maribel Kauffman, a été responsable du Forum métropolitain du FBES sur le grand Porto Alegre; Porto Alegre, 2008.
- Marcelo Mauad, avocat du travail, conseiller SMABC et Unisol; São Bernardo, 2008
- Beto Castelhana, fondateur de l'école syndicale du 8 mars; Novo Hamburgo 2008
- Président de la coopérative de Catadores, Diadema 2008
- Responsable de la documentation au siège de la CUT

- Luiz Hernandes, a été responsable ADS-CUT dans le Rio Grande do Sul; Porto Alegre, 2008.

Annexe 2 : Grille d’entrevue – modèle principal et variantes

1. Premier bloc : la trajectoire biographique :

Pouvez-vous vous situer par rapport à votre implication actuelle dans l’économie solidaire ?
Pouvez-vous m’indiquer ce qui vous semble marquant dans votre biographie, qui peut éclairer certains engagements actuels ?

Pertinence : Cette question est justifiée par la revue de littérature qui a mis en évidence les liens sociaux préexistants à l’action collective et le caractère biographique de ces liens. Elle permet aussi d’inviter les interlocuteurs à livrer comment ils articulent leur histoire biographique à celle du mouvement de l’économie solidaire ou de l’évolution des positions et stratégies syndicales.

2. Deuxième bloc : les définitions de problèmes et les actions ou stratégies choisies

Pouvez-vous m’indiquer comment votre organisation et vous-même vous êtes impliqués – dans l’économie solidaire ? (ou) dans telle ou telle action de l’économie solidaire ?

Pour les militants syndicaux et d’Unisol :

Pouvez-vous m’indiquer votre analyse de la crise qui a secoué le Brésil dans les années 90 ?

Pourquoi et comment l’Agence de développement solidaire (ADS-CUT) et Unisol ont été créés ?

Quels sont leurs rôles respectifs ?

Quel est le rôle du syndicat (par rapport à ces structures, par rapport aux travailleurs)

Quels sont les rôles de l’ADS-CUT ou d’Unisol par rapport au Forum brésilien de l’économie solidaire (et vis-à-vis des travailleurs organisés dans l’économie solidaire)

Pertinence : Permet d’approcher les interprétations normatives et les relations avec les interprétations cognitives des interlocuteurs, à travers les raisons invoquées ayant amenés à créer ADS-CUT, etc.. Fait ressortir les interprétations cognitives et normatives tenues pour acquises. Les comment invitent les interlocuteurs à reconstituer un récit.

3. Troisième bloc : Les interprétations cognitives dans les conceptions de l’économie solidaire et les controverses

Pouvez-vous me dire quelles sont vos conceptions de l'économie solidaire ?

À quelles actions rattachez-vous ces conceptions ?

Que pensez-vous du projet de loi contre les fausses coopératives (le connaissez-vous) ?

Pertinence : Faire ressortir le positionnement dans les controverses et les actions/stratégies retenues. Permet de voir comment les interlocuteurs rattachent les controverses entre elles.

Permet de voir la place accordée aux travailleurs dans la construction de l'économie solidaire

4. Quatrième bloc : rôle du FBES, rôle des alliances, place des travailleurs

Que pensez-vous du FBES (Forum brésilien de l'économie solidaire) ? Remplit-il un rôle vis-à-vis des entrepreneurs collectifs de l'économie solidaire et lequel ?

Les réponses au bloc 2 et 3 conduisaient à approfondir la lecture des opportunités et contraintes.

Notamment parce que les travailleurs apparaissaient dans les réponses comme des freins ou des leviers à la réalisation d'un projet. D'où les questions suivantes, selon les interlocuteurs :

Que pensez-vous des alliances en général et du FBES en particulier ? Sont-ils des opportunités pour votre projet ?

De quelles organisations vous sentez-vous proches ?

Quels sont vos partenaires, en particulier dans le déploiement des initiatives d'économie solidaire ? Quelle est la nature du partenariat ?

Pertinence : Relations entre les façons de définir les problèmes/la place et le rôle des travailleurs dans les initiatives d'économie solidaire/le projet, d'une part, et d'autre part, la conception de la construction d'un projet / conception de la démocratie et des " bonnes pratiques " en matière d'interactions. Les réponses sur les partenariats ont permis d'éclairer des conceptions de l'économie solidaire et les pratiques mises de l'avant, à travers la lecture des opportunités que livraient les interlocuteurs.

5. Cinquième bloc : les pratiques démocratiques auxquelles on souscrit

Il pouvait être relié à des questions visant à approfondir les conceptions de la démocratie. Et donc à des questions sur la façon dont fonctionne le FBES, ses processus de délégation, l'organisation

de la 4^{ème} plénière, ce que la personne avait pensé de la méthodologie de préparation de cette rencontre.

Pertinence : Ceci complétait le bloc 4 et les deux blocs permettaient de faire ressortir des interprétations cognitives sur la façon de construire un projet et les types d'interaction associées; elles mettaient aussi en lumière la perception de l'interlocuteur quant au rôle des travailleurs dans la construction d'un projet de représentation.

6. Sixième bloc : les politiques publiques

Il s'agissait d'un ensemble de questions portant sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour soutenir l'économie solidaire.

Pertinence : Ce questionnement visait à situer les interlocuteurs par rapport à l'État. Mais il n'était guère discriminant. Cependant, des interlocuteurs s'en sont saisis, sans que j'ai explicitement formulé la ou les questions, pour commenter les politiques publiques de soutien à l'accompagnement des initiatives (financement de formations, de conseil-appui notamment). Ces réponses s'avéraient très discriminantes et recoupaient (les réponses à) d'autres questions – en particulier les conceptions de l'économie solidaire - et faisaient ressortir de nouvelles controverses.

7. Septième bloc : le travail en coopératives, l'accompagnement

C'est la principale variante dans les entrevues menées. En fait, lorsque je menais des entrevues avec des conseillers-accompagnateurs ou avec des personnes qui étaient responsables de groupes ou coopératives solidaires (et qui parfois pouvaient aussi être des responsables d'organisation), je leur demandais de me parler de leur travail, de la pratique de l'autogestion, ou de la façon dont ils accompagnaient les initiatives ou de comment l'initiative était appuyée.

Pertinence : multiple. Les conseillers-accompagnateurs sont des observateurs de première main, et les entrepreneurs collectifs Catadores livrent des informations qui n'apparaissent pas dans les autres entrevues.